



3 1761 08158825 3

J. J. & G

Jeanne

Jeanne

~~Robert Power~~

~~Robert Power~~

J. S. Luerich  
Souverain des  
Mars et de son  
sejour à Nojads

1085-70

Coussle  
Juin - 1895



DESCRIPTION ET HISTOIRE

DU

**M A R O C**

---

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

**DESCRIPTION ET HISTOIRE**

---

DU

**M A R O C**

COMPRENANT

LA GÉOGRAPHIE ET LA STATISTIQUE DE CE PAYS D'APRÈS LES  
RENSEIGNEMENTS LES PLUS RÉCENTS  
ET LE TABLEAU DU RÉGNE DES SOUVERAINS QUI L'ONT GOUVERNE  
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'À LA PAIX DE TÉTOUAN  
EN 4860

PAR

**M. LÉON GODARD**

Chanoine honoraire d'Alger  
Professeur d'histoire et d'archéologie au Grand Séminaire de Langres.  
Membre de la Société historique algérienne.

---

AVEC UNE CARTE GÉNÉRALE DU MAROC

---

**PARIS**

**CH. TANERA, ÉDITEUR**

LIBRAIRIE POUR L'ART MILITAIRE, LES SCIENCES ET LES ARTS  
**Quais des Augustins, 27**

—  
4860





# DESCRIPTION ET HISTOIRE DU MAROC

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

---

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

# PREMIÈRE PARTIE.



DESCRIPTION ET STATISTIQUE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

## PRÉFACE.

---

Le livre que j'offre au public m'a coûté de longues et difficiles recherches; on me rendra cette justice, si l'on considère à quoi se réduisent les meilleurs ouvrages composés sur le Maroc, en quelque langue que ce soit. Mais je ne me flatte nullement de n'avoir laissé dans mon travail ni lacunes ni erreurs; je le présente, au contraire, comme une simple ébauche, ayant besoin de complément et de rectifications. Mon ambition s'est bornée à dresser un plan, à préparer le terrain, à réunir et à classer des matériaux pour un édifice que de plus habiles que moi termineront.

A travers la forêt vierge de l'*Histoire des Berbères* d'Ebn-Khaldoun, je n'avais qu'à tracer la voie et à l'aplanir dans la partie qui dépend du Magreb-el-Acsa : tâche rendue facile par la traduction de M. de Slane et les documents accessoires qui l'accompagnent.

D'autres ouvrages embrassant toute une face du tableau ou de l'histoire du Maroc me sont également venus en aide; j'en ai scrupuleusement

donné le titre et j'ai indiqué les pages consultées. Mais on verra que, dans son ensemble, mon travail a exigé le dépouillement d'un grand nombre de livres, souvent rares ou peu connus.

La première partie reproduit en substance, et quelquefois littéralement, des articles insérés dans l'*Akhbar* d'Alger, sous ce titre : *Le Maroc, Notes d'un voyageur, 1858-1859*, et dont le rédacteur en chef du journal fit un tirage en brochure, à petit nombre d'exemplaires. Si l'on y rencontre des inexactitudes, j'ose espérer qu'elles paraîtront généralement excusables, à raison des barrières qui ferment le Maroc aux investigations des Européens. Ils ne peuvent voir que peu de choses par eux-mêmes dans ce pays, et les informations prises auprès des indigènes et contrôlées les unes par les autres ne mettent pas entièrement à l'abri de l'erreur.

Je me suis appliqué ordinairement à dire les choses dans le moins de mots possible, surtout en exposant l'histoire qui correspond au moyen âge; les faits ont paru alors trop condensés pour être indiqués par un titre, au commencement des alinéas; la table analytique y supplée. Les événements des temps modernes sont rapportés avec plus de détails, parce qu'ils se mêlent à l'histoire des nations chrétiennes et intéressent davantage la généralité des lecteurs.

Les noms propres arabes ou berbères sont né-

cessairement reproduits d'après une orthographe plus ou moins arbitraire. On sait qu'ils sont souvent intraduisibles par les lettres et les articulations usitées dans notre langue et qu'il n'y a pas encore de système de transcription conventionnelle généralement adopté.

En France, tantôt on se rapproche de la prononciation et de l'orthographe arabes, tantôt de celles qui ont prévalu en Algérie par l'usage vulgaire : les écrivains ont chacun leur système ou tombent dans la confusion. La Commission scientifique d'Algérie adopta autrefois un mode de transcription uniforme pour ses publications; il se complique d'apostrophes et d'accents, et n'a pas prévalu. L'impossibilité de suivre moi-même le tirage des feuilles de mon livre a laissé subsister de la différence dans les formes orthographiques de quelques mots répétés çà et là; mais cette légère anomalie ne cause aucune obscurité.

Le lecteur voudra bien, pour des fautes plus graves, consulter l'errata à la fin du volume.

Grand-Séminaire de Langres, 40 juin 1860.

---

The first part of the report  
 was in the form of a  
 summary of the work done  
 during the year.

The second part of the report  
 was a detailed account of  
 the work done during the  
 year.

The third part of the report  
 was a list of the names of  
 the persons who had  
 been employed during the  
 year.

The fourth part of the report  
 was a list of the names of  
 the persons who had  
 been employed during the  
 year.

The fifth part of the report  
 was a list of the names of  
 the persons who had  
 been employed during the  
 year.

The sixth part of the report  
 was a list of the names of  
 the persons who had  
 been employed during the  
 year.



# PREMIÈRE PARTIE.

DESCRIPTION ET STATISTIQUE.

---

## CHAPITRE PREMIER.

DÉLIMITATION ET DIVISIONS.

---

### § 1<sup>er</sup>. — LIMITES.

L'empire du Maroc est situé entre 28° et 36° de latitude nord et entre 2° et 14° de longitude ouest de Paris. Toutefois ces limites embrassent dans le sud des pays plus ou moins indépendants : ceux de l'Oued-Noun, du Djezoulat, de l'Oued-Drâa et du Sous.

Borné au nord par la Méditerranée et le détroit de Gibraltar, au nord-est par l'Algérie, au sud-est et au sud par le Sahara, à l'ouest par l'océan Atlantique, le Maroc présente une superficie d'environ 5,775 myriamètres carrés ;

c'est-à-dire une étendue un peu plus grande que celle de la France.

Les frontières offrent le développement suivant :

Sur l'Océan. . . . .	1265 kilomètres.
Sur le détroit. . . . .	60
Sur la Méditerranée. . . . .	425
Sur l'Algérie. . . . .	360

La limite entre le Maroc et l'Algérie a été déterminée, en 1845, par les noms des lieux qu'elle traverse, mais sans indication visible et suivie sur le sol. Elle est flottante dans le Sahara, sur les terres de parcours où campent les tribus nomades qui dépendent les unes de l'Algérie, les autres du Maroc. Mais elle laisse au Maroc l'oasis de Figuig. Dans le nord, elle passe à 10 kilomètres de la ville marocaine d'Oudjda et aboutit, sur la mer, à environ 25 kilomètres à l'ouest de Nemours ou Djema-Ghazouat.

## § 2. — DIVISIONS NATURELLES.

La plus grande et la plus saillante division naturelle du Maroc est déterminée par la chaîne du grand Atlas, qui va de l'est à l'ouest, en inclinant vers le sud à mesure qu'elle se rapproche de l'Océan. Il en résulte que le Maroc est partagé en deux versants principaux : l'un méridional, qui envoie ses eaux vers le sud, où elles se perdent en partie dans le désert ; l'autre septentrional, qui se subdivise en deux petits versants, dont l'un porte ses eaux à la Méditerranée et l'autre à l'Océan. Cette subdivision est effectuée par un chaînon qui se détache du grand Atlas aux sources de l'Oumer-Bia et de la Moulouïa, et qui se dirige vers le nord, puis au nord-ouest.

Or, le grand versant méridional offre deux intérêts capitaux : il établit la communication avec le Soudan par le Touat et le Tafilet ; et c'est de lui que partent les insurrections les plus importantes, provoquées par les avantages naturels du sol et du climat de l'autre versant, et facilitées par la faiblesse du pouvoir central, dont le siège est sinon trop éloigné, du moins sans action au delà de barrières difficiles à franchir. La position centrale et dominante est le Tafilet, qui rend maître des routes entre le Maroc et le désert.

Les intérêts du grand versant septentrional sont beaucoup plus considérables, non-seulement à raison de ses produits, mais à cause des mers qui baignent ses rivages, à cause de l'importance du détroit et du voisinage des nations européennes.

C'est d'après cette division en versants que l'on donnera, dans la suite, une description plus détaillée de l'empire.

### § 3. — ZONES CLIMATÉRIQUES.

Le climat du Maroc est en général sain, et la température moins élevée sur le versant septentrional de l'Atlas qu'on ne le supposerait d'après sa latitude. On peut distinguer cinq zones climatiques, où se rencontrent, d'ailleurs, des modifications locales et accidentelles. La zone du littoral n'éprouve point de froids rigoureux, et les chaleurs de l'été y sont tempérées par la brise de mer et par la barrière des montagnes qui s'oppose au vent du désert. La première zone montagneuse, moins élevée que les massifs du grand Atlas, doit à son altitude et au voisinage de la mer plus de fraîcheur en été, mais du froid et de la neige en hiver. La zone des plaines intérieures qui sont encaissées entre les cordillères se trouve exposée aux chaleurs étouffantes de

l'été, sans le tempérament des brises et de l'altitude, et aux pluies torrentielles de l'hiver. La zone composée de la grande chaîne atlantique subit toutes les rigueurs de l'hiver et garde la neige sur ses hauts sommets, durant la majeure partie de l'année; à mesure que ses déclivités s'étendent vers le sud, elles ressentent, en été, les chaudes bouffées du Sahara. Enfin la zone saharienne, qui comprend une partie de la région parcourue par l'Oued-Drâa, le Tafilet et l'Oued-Rir : pays en général sablonneux, pauvre en eaux et en bois, mais semé d'oasis, inondé en hiver par des pluies que dessèchent bientôt des chaleurs torrides.

La température moyenne du littoral au nord de l'empire est de 18°, comme à Oran; mais on sait que les pluies commencent à tomber abondantes vers la fin d'octobre et que les chaleurs se font déjà sentir en mars. Puis vient la sécheresse. Il faut se rappeler aussi que la température s'abaisse d'environ 0°,4 par degré de latitude et de 1° par 180 mètres de hauteur, dans les circonstances normales. Elle subit, la nuit, un refroidissement d'autant plus sensible qu'il est très-rapide; et le même phénomène se remarque souvent au moment des orages.

#### § 4. — DIVISIONS POLITIQUES.

Dans les temps les plus reculés, toute l'Afrique septentrionale porta le nom de *Libye*. A l'époque romaine, la partie du Maroc comprise entre la Moulouïa et l'Oum-er-Bia formait à peu près la Mauritanie Tingitane, et l'on considérait le territoire au sud comme appartenant à la Gétulie. Depuis cette époque, on le verra dans l'histoire, le Maroc a été tantôt divisé entre plusieurs souverains, et tantôt réuni sous une même puissance. La dynastie actuelle des

Chérifs y règne depuis le xvi<sup>e</sup> siècle ; mais elle reconnaît à Fez et à Maroc le titre de capitales, parce qu'elles ont eu tour à tour la prééminence l'une sur l'autre et qu'elles ont été, en effet, à plusieurs reprises, souveraines et indépendantes l'une de l'autre. Mais la distinction des royaumes de Maroc et de Fez est aujourd'hui sans fondement. La ligne politique qui les séparait a varié selon la fortune de la guerre ; on comprend d'ordinaire, dans le Maroc proprement dit, la région au sud de l'Oum-er-Bia jusqu'à l'Oued-Sous ou à l'Oued-Noun.

Une autre division politique, toujours applicable, serait la division par tribus : mais l'empire des Chérifs est trop fermé à l'Europe pour qu'on puisse dresser ce tableau. La division en caïdats ou en pachaliks est également réelle ; mais elle est insuffisamment connue.

Les renseignements que nous possédons à cet égard auront leur place dans la description topographique plus détaillée.

---

## CHAPITRE II.

### ETHNOGRAPHIE.

#### § 1<sup>er</sup>. — POPULATION.

Le gouvernement marocain ne prend nullement souci d'établir la statistique de ses sujets; de sorte que l'on manque de base certaine pour fixer le chiffre total de la population. En supposant le pays habité dans les mêmes proportions que l'Algérie, dont nous pouvons mieux juger, il renfermerait environ 8 millions d'habitants, et non pas 15 millions, comme le veulent Jackson et d'autres. Ce serait donc environ 450 habitants par lieue carrée. On s'étonne moins que l'évaluation de la population totale du Maroc ait été si exagérée, quand on voit combien le fut celle des villes en particulier. Tandis que les uns donnent à Fez 200,000 et même 300,000 habitants, les autres ne lui en accordent que 30 ou 40,000.

#### § 2. — RACES.

Les diverses races répandues au Maroc sont en général nettement dessinées. Elles représentent les trois grandes

familles de Sem, de Cham et de Japhet. En les indiquant, nous y joindrons les chiffres qui, d'après l'opinion commune, donnent le nombre des individus appartenant à chacune d'entre elles. Mais si l'on ne peut dissiper les incertitudes sur le total de la population, il est plus difficile encore de dire pour quelle part y entrent les races qui la composent : car cela exigerait une étude approfondie de toutes les parties du pays.

Nous proposerions donc, mais sous toutes réserves, la distribution suivante :

Amazirgs. . . . .	2,300,000
Chelloks. . . . .	1,450,000
Maures ou Arabes mêlés. . . . .	2,800,000
Arabes bédouins. . . . .	750,000
Nègres. . . . .	500,000
Juifs. . . . .	450,000
Européens. . . . .	600
Renégats. . . . .	200.
	<hr/>
	8,250,800

Il y a de la différence entre ce tableau et celui qui a été fait par Gräberg de Hemsö, puis adopté par M. Charles Didier et par d'autres. Cette différence porte sur le nombre des Nègres principalement. Gräberg en marque 120,000; mais il a pris sans doute une moyenne sur la côte, tandis que les Nègres sont plus nombreux dans le Tafilet et les contrées voisines du Sahara. Nous avons augmenté aussi le nombre des Juifs de 160,000, d'après les renseignements fournis par des rabbins sur les registres des communautés israélites des principales villes. Au contraire, il nous a paru raisonnable d'abaisser le chiffre des Maures, en tenant compte de

la population des villes au sein desquelles ils sont généralement renfermés.

Un mot maintenant sur l'origine et les traits distinctifs de ces diverses branches de la population.

1. BERBÈRES AMAZIRGS ET CHELLOKS. — Les Amazirgs et les Chelloks forment le fond de la population indigène et autochthone du Maroc. Ce sont les descendants des nombreuses tribus que les Romains ont comprises sous le nom de *Mauri* et que nous appelons nous-même de ce nom, lorsque nous écrivons leur histoire antérieurement à l'invasion arabe. Il ne faut donc pas les confondre avec les Maures modernes, dont nous allons rappeler l'origine; mais on doit les comprendre sous la dénomination générale de Berbères, avec les Kabyles et les Mzabites de l'Algérie, les Zouaouas de la régence de Tunis, les Adems de Tripoli et les Touaregs du Sahara. Toutes ces peuplades ont en effet des traits communs que l'étude de leur langue, de leur écriture et les observations physiologiques rendent de plus en plus concluants en faveur de l'identité d'origine.

Que les Arabes aient donné aux Maures le nom de Berbères en leur appliquant le nom des *Barbari*, fraction des Maures de Tingitane qui leur opposèrent une forte résistance, ou que ce nom vienne de quelque mot arabe, on ne l'a point décidé. *Amazirg* en berbère signifie noble, et l'on interprète *Chellok* dans un sens analogue.

Les tribus amazirgues peuplent l'Atlas, du Rif au Tedla et au Tafilet, tandis que les Chelloks se trouvent plutôt dans les montagnes du sud et de l'ouest, à partir de Méquinez. On croit communément que la langue des deux peuples est à peu près la même : la comparaison n'en a pas encore été faite sur une échelle suffisante pour que l'on en juge complètement. L'Amazirg est souvent troglodyte; aux



cavernes de la montagne, le Chellok préfère les maisons de briques ou de pierres, groupées en villages. L'Amazirg élève des bestiaux et des abeilles; le Chellok cultive plutôt les céréales. Le premier est de mœurs plus rudes ou plus féroces; celui-ci, moins barbare, a quelque teinture de l'industrie; sur sa tunique, il revêt le manteau; l'Amazirg s'en tient d'ordinaire à la chemise dépourvue de manches. Tous deux alertes, robustes, courageux, impatientes d'un joug quelconque, ils ne reconnaissent guère l'autorité politique de l'empereur ou s'insurgent facilement contre elle. Ils aiment la montagne, ses crêtes inaccessibles où ils maintiennent aisément leur indépendance; ils y vivent sous la conduite d'omzargs, à la fois caïds et marabouts, dont la dignité est communément héréditaire. Le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds, l'ensemble de la physionomie sont encore des traits qui les distinguent profondément des Arabes et des Maures modernes (1).

2. MAURES. — Lorsque les Arabes conquérants de l'Afrique passèrent en Espagne au viii<sup>e</sup> siècle, ils entraînent un certain nombre de Berbères avec eux et furent appelés Maures par les Wisigoths, parce qu'ils venaient de la Mauritanie. Ce nom leur a été conservé par les écrivains espagnols, après comme avant leur expulsion de la pénin-

(1) Gräberg de Hemsö donne la répartition suivante des Amazirgs et des Chelloks; répartition incomplète et à laquelle je laisse l'orthographe de l'auteur. Aux Amazirgs appartiennent les populations d'Arhona, Bni-Zeccher; Bni-Telit, Bni-Hascen, Andscera, Bni-Quelid, Bni-Zarnal, Bni-Manzor, Bni-Jusef, Bni-Razin, Bni-Gebara, Bni-Jerso, Bni-Tizivan, Bni-Buzeihet, Bni-Uza, Bni-Alcoi, Bni-Jedir, Bni-Vriaghel ou Veriarg'al, Bni-Zanten, Bni-Mezgilda, Bni-Guamud; puis les gens de Teuzin, Guardan, Cuzt, Matgara, Maghraoua, etc. Aux Chelloks reviennent les tribus des Ait-Zemure, Ait-Erma, Sciavoia, Ait-Usi, Ait-Sotsman,

sule. Refoulés en Afrique, ils s'établirent surtout dans les villes de la côte et se mêlèrent aux populations urbaines qui se composaient des descendants des Carthaginois et des Romains, puis des Berbères et des Arabes devenus citadins par goût ou par intérêt, durant une série de siècles. L'élément arabe domine dans la race des Maures du Maroc; mais il a été profondément modifié sous le rapport des mœurs, des habitudes et même de la langue où l'on remarque des mots espagnols et berbères et une différence de prononciation qui font de l'arabe magrebin ou occidental un dialecte particulier.

Les Maures n'ont plus le courage, le vêtement simple, la figure osseuse de l'Arabe. Rusés, jaloux, cupides, avarés, industriels et commerçants, ils n'ont pas ses instincts de guerre, de chasse, de voyages. Superstitieux et fanatiques, plongés dans les voluptés grossières, ils laissent s'effacer le vernis de civilisation dont ils brillèrent durant les siècles qui suivirent leurs conquêtes en Occident. Toutefois ils se distinguent encore, aussi bien des Berbères que des Bédouins, par l'industrie à laquelle ils s'adonnent, par le luxe relatif des vêtements aux tissus de fine laine, de soie et d'or, enfin par quelques lueurs d'instruction qui s'éteignent graduellement sous l'influence d'une religion absurde et d'un despotisme dégradant. Les femmes mauresques ne sont pas non plus la femme arabe usée avant l'âge par d'excessifs travaux et des fatigues de toutes sortes; humiliées comme elle au point de vue social, les Mauresques mènent d'ailleurs

Ait-Sciagrusce, Ait-Guisi, Ait-Sadugh, Ait-Scedida, Ait-Ziltan, Ait-Atter, Ait-Ebcu, Hascura, Mischboja, Ait-Baraman, Idaultit, Stukha, Kitiva, Ait-Musi, Mseghina, M'tuga, Ela'la, Kesula, etc. Une partie de ces noms, que la différence des prononciations italienne et française défigure pour nous, seront restitués dans la suite de cet ouvrage.

une vie indolente au sein de leur maison, où leur plus grand souci est le soin de leur toilette. Leur teint d'un blanc mat et l'obésité qui est considérée comme le charme par excellence résultent de leur vie oisive et abritée contre les influences du soleil. La femme berbère, flétrie comme la femme arabe par de durs travaux et des couches précoces, ne vit pourtant pas sous une égale oppression et n'est pas écrasée sous autant de mépris.

3. NÈGRES. — La présence d'une multitude de Nègres au Maroc s'explique aisément par le voisinage du Soudan, par le commerce des esclaves, par les relations politiques entre Tombouctou et le Maroc qui a étendu son empire sur cette partie de la Nigritie centrale, de 1672 à 1727, sans parler de l'influence qu'il y a exercée jusqu'au siècle dernier. Les Marocains épousent volontiers les Nègresses ; mais les femmes blanches ont en général pour les noirs une instinctive horreur, et l'union contractée entre un Nègre et une blanche est un fait assez rare. Toutefois les mariages de la première espèce ont suffi pour ajouter aux Nègres pur sang, des mulâtres et des quarterons en grand nombre : on passe de la couleur d'ébène à la teinte de suie et aux nuances basanées.

Il est à remarquer que le nègre au Maroc est dans une condition meilleure que dans tout autre État gouverné par les blancs. Il arrive à tous les emplois ; la famille impériale est mulâtresse, la garde impériale est noire. Du reste, la condition de l'homme libre n'a fait qu'ajouter à la férocité native de cette race, qui semble s'adoucir plutôt dans l'esclavage. L'énorme quantité de sang noir qui circule au Maroc contribue à donner au pays des traits de barbarie plus prononcés et qui le distinguent entre les États musulmans.

Malgré l'égalité naturelle et sociale reconnue aux Nègres,

ils portent toujours le poids de la malédiction tombée sur Cham : *Servus servorum erit fratribus suis*, et l'on verra aux articles de commerce, qu'ils fournissent d'esclaves l'empire des Chérifs.

On sait leurs principales qualités physiques et morales : superstitieux au delà de toute expression, ils pratiquent volontiers les sortilèges ; robustes, laborieux et contents de peu, ils rendent des services à leurs maîtres, auxquels ils s'attachent avec une fidélité canine ; le sens moral est peu développé chez eux ; ils aiment la musique à percer le tympan et à rompre la tête. Un trait de physionomie qui les caractérise dans la joie, c'est un sourire de grossière extase et de béatitude stupide.

Les Maures se distinguent assez bien dans les villes en Maures d'Espagne et Maures du Levant. Les premiers parlent encore plus ou moins l'espagnol. Ils sont venus, de 1592 à 1613, s'installer à Tétouan, Fez, Rabat, etc., et de là date la grandeur de plusieurs villes. Ceux de Tétouan, Rabat et Salé, surtout, se sont livrés à la piraterie avec une étonnante audace et une activité stimulée par des causes particulières de haine contre les chrétiens. Au Maroc et en Espagne, on connaît un certain nombre de familles notables, mauresques ou israélites, qui ont une branche chrétienne en deçà du détroit et une branche juive ou musulmane au delà.

4. ARABES. — Les Arabes bédouins ne forment pas l'élément principal de la population marocaine ; mais ils sont nombreux dans les plaines, dans les régions qui se prêtent à la vie nomade et pastorale. Leur invasion au Maroc date de la dernière moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Mais leur nombre s'est accru à la faveur des relations avec l'est, dans les guerres et les retours de pèlerinage, et à la suite d'autres

invasions musulmanes venues d'Orient. Ce sont bien les mêmes hommes, de l'Euphrate à l'Atlas ; drapés à l'antique par le haïk et le burnous , passionnés pour le cheval et la fantasia, préférant au confort de la demeure fixe l'air libre de la tente de poil ; mobiles et transportant le douar et toute la smala, au gré des saisons, vers les meilleurs pâturages ; dominés par l'esprit de superstition, passionnés pour les récits qui frappent l'imagination, sobres, peu laborieux, graves, hospitaliers envers l'étranger, mais cruels envers leur ennemi. L'Algérie les a très-bien fait connaître.

5. **JUIFS.** — Parmi les tribus berbères, il en est qui professent le judaïsme. On en rencontre dans l'Oued-Noun et au milieu des Amazirgs, dont elles ne sont pas mal vues, parce qu'ils reconnaissent, dit-on, descendre comme elles de peuplades venues de Palestine longtemps avant notre ère. Il est difficile d'apprécier la valeur des traditions recueillies sur ce dernier point par plusieurs auteurs arabes, et de dire si ces tribus juives, dont les mœurs participent de celles des Berbères, ont été formées par des Juifs de la dispersion ou si elles viennent de prosélytes de l'ancienne synagogue, dont l'influence sur le monde ancien a été beaucoup plus considérable qu'on ne le soupçonne généralement. A l'époque de leur première invasion, les Arabes trouvèrent des tribus semblables dans les montagnes au sud de la Tripolitaine. On prétend que celles du Maroc parlent un chaldéen corrompu, intelligible pour ceux qui comprennent le syro-chaldaïque du Talmud.

Mais la majeure partie des Juifs du Maroc descend des Juifs exilés d'Europe au moyen âge, d'Angleterre en 1290, du midi de la France en 1395, et surtout d'Espagne en 1492 et au siècle suivant. Aussi, ils s'appellent les Descendants de la catastrophe de Castille, *Guerous de Castilla*, et ils ter-

minent souvent les actes notariés à la synagogue par cette formule : Le tout selon l'usage de Castille : *Hachol Keminahry Castilla*. Ils ont encore des fêtes de deuil en mémoire des auto-da-fé dont leurs pères ont été victimes.

N'ayant pas de patrie, pas un coin de terre qui fût à eux, errants comme l'auteur du premier meurtre et marqués au front d'un indélébile stigmaté, ils se sont réfugiés au Maroc où la malédiction de Dieu les poursuivit. On ne saurait dire ce qu'ils ont souffert jusqu'au règne d'Abd-er-Rhaman, le dernier souverain, qui, lui, du moins, fit épargner leur sang. Auparavant, on le versait à plaisir et les Chérifs eux-mêmes payaient souvent leurs troupes régulières par le *triteul* ou pillage des juiveries, quand les rabbins ne réussissaient pas à racheter leurs communautés à prix d'argent.

Sous le régime actuel, les Juifs habitent, dans les villes, un quartier séparé, entouré d'une haute enceinte et nommé le *mellah*, ou la terre salée, aride et maudite. Ils y sont tenus sous clef du coucher au lever du soleil, et les jours de fête toute la journée. Ils payent la garde maure qui les protège en veillant à la porte de ce ghetto rarement nettoyé, où s'accumulent les puantes immondices et où grouille une population étrange. Elle est divisée par synagogues et régie par les rabbins qui jouissent d'une grande autorité. C'est à eux qu'il appartient de répartir l'impôt de capitation que le gouvernement fixe pour chaque mellah, et de veiller au soulagement des pauvres, secourus à frais communs. Ils ont huit jours de délai pour le paiement de l'impôt; après quoi et sans avertissement, le mellah pourrait être livré au pillage. Ils sont tenus de faire des offrandes à l'empereur aux quatre grandes fêtes musulmanes et lorsqu'un événement heureux, comme une naissance ou un mariage, vient réjouir la famille impériale.

En vertu des lois, les Juifs ne peuvent cultiver la terre, — ni posséder des terrains ou des maisons en dehors du mellah, — ni avoir des immeubles en gage, — ni monter à cheval en vue d'une ville, ni même à la campagne, autrement que sur la selle à mulet, — ni lever la main sur un Musulman, même pour se défendre, si ce n'est dans son propre domicile violé, — ni témoigner en justice, ni même parler devant les tribunaux, si ce n'est accroupis, — ni surenchérir au marché sur un Musulman pour ce qui sert à la nourriture, — ni passer dans certaines rues, devant certaines mosquées ou koubas, sans prendre ses savates à la main, — ni se marier sans la permission du sultan, etc., etc.

Il doit se vêtir exclusivement de noir ou de couleur sombre, — se coiffer d'un bonnet noir différent du turban et ne pas lier de plus d'un nœud le foulard noir qui retient sa coiffure, — placer à droite l'ouverture de son *yallah* ou manteau noir ou bleu, de telle sorte que le bras gauche soit gêné et que le capuchon retombe du même côté, — garder toujours visible le bonnet noir, en évitant de rabattre le capuchon, — porter en courant les morts de sa religion au cimetière et prendre garde de rencontrer un convoi funèbre musulman, etc., etc... (1).

Ainsi traités, les Juifs sont serviles, astucieux, souples, fourbes, parce qu'ils ne peuvent compter ni sur le droit ni sur la force, cupides, usuriers envers ceux qui n'appartiennent pas à la synagogue ; circonspects, habiles en affaires et plus qu'habiles. Ils servent d'intermédiaires pour le commerce aux négociants de l'Europe et du Levant, et sont en relations avec les juiveries étrangères, ce qui les oblige

(1) A Tanger seulement, la condition des Juifs est légèrement adoucie par la suppression de quelques-unes de ces règles.

à parler plusieurs langues. Ils le font avec cette facilité que Dieu a donnée à leurs ancêtres, lorsqu'ils étaient providentiellement chargés de répandre dans le monde la vérité révélée. Les Juifs qui s'efforcent d'accaparer l'étranger au moment où il débarque au Maroc, sont généralement prêts à le tromper et à le voler. Tous présentent ce facies *sui generis*, cet œil inquiet, ce je ne sais quoi qui excite la répulsion universelle et qui n'est enlevé que par le baptême.

Mais les artistes européens qui accordent quelque attention aux Juives marocaines sont tentés de dire, avec les officiers d'Holopherne : « Comment mépriser le peuple des Hébreux dont les femmes sont si belles : *Quis contemnat populum Hebræorum qui tam decoras mulieres habent?* L'esthétique sensualiste peut admirer l'éclat du teint, la régularité des traits, le feu d'un œil noir et tous les avantages du type juif dans sa pureté ; mais l'esthétique plus élevée y chercherait vainement le divin rayonnement d'une âme, l'expression des sentiments nobles et délicats, qui rendent incomparable la beauté chrétienne. Les Juives du Maroc déploient beaucoup de luxe dans leur costume traditionnel, modifié pourtant chez les jeunes filles par les jupes à volants empruntées à l'Europe. Les perles et les diamants de la *sfifa* ou diadème et des *alkhorsas* ou larges pendants d'oreilles, les *nbails*, les *kholkhals*, les *khouaten*, précieux anneaux qui entourent les bras ou les jambes au-dessus des chevilles et qui brillent aux doigts de la main, les broderies d'or du corsage des robes, les tissus de soie mêlée d'or représentent souvent, dans la toilette d'une Juive, une valeur de 5 ou 6,000 fr. Mais que l'on ne s'étonne pas. Les Juifs ont facilement contracté depuis des siècles l'habitude de concentrer ainsi une partie de leur fortune dans les parures de leurs femmes, parce que ces parures d'un petit volume peuvent



être aisément transportées ou cachées, quand une persécution menace de la confiscation ou du pillage.

Ils se trouvent à l'abri d'une partie des vexations qu'ils redoutent, lorsqu'ils obtiennent le titre de *protégés* de quelque consulat européen; mais alors ils fatiguent les consuls d'incessantes réclamations et deviennent d'une morgue insupportable aux Juifs du commun. Je ne dirai rien de l'orgueil avec lequel les agents consulaires juifs endossent l'habit européen dans le mellah et coiffent la casquette galonnée d'or. Cet orgueil est bien naturel.

6. EUROPEÉNS. — Les Européens, au nombre de 3 ou 400 à Tanger, n'atteignent peut-être pas un chiffre égal dans tout le reste du Maroc. Ils sont en général attachés aux consulats ou représentent quelque maison de commerce. Chassés peu à peu de l'intérieur par l'intolérance des Chérifs, on ne les voit plus qu'aux ports de mer. Les consuls, chargés d'affaires, en sont eux-mêmes réduits à se fixer à Tanger, situation que nous apprécierons en son lieu. Les Chrétiens sont encore soumis, comme les Juifs, à certaines prescriptions dont il serait bien temps de s'affranchir, et qui sont une honte pour les gouvernements d'Europe, sinon pour les peuples, qui n'en savent rien. Les Européens sont obligés d'habiter le mellah juif, excepté à Tanger, où il n'existe pas; ils ne peuvent avoir de chapelles que dans les consulats; en 1858, il n'en existait qu'une pour tout le Maroc, dans un coin obscur du consulat d'Espagne, qui vient d'être ruiné à Tanger; il n'y avait également qu'un prêtre pour cette unique chapelle. Les Européens n'ont pas le droit d'avoir des cloches, de laisser paraître une croix, un signe quelconque du christianisme; ils ont obtenu des cimetières plus ou moins convenables, mais ils ne peuvent y transporter les morts avec les honneurs religieux; si un

chrétien meurt hors d'une ville, on doit l'enterrer sans ramener le corps à la demeure du défunt. Voilà où nous en sommes ! Qu'on s'étonne après cela de la dégradation morale où vivent trop d'Européens des villes de la côte et du mépris que les Musulmans nous témoignent.

Il est heureux du moins que nous n'ayons pas à parler des esclaves si nombreux autrefois. L'esclavage des Chrétiens a été supprimé par Sidi-Mohammed sous Louis XVI, et plus complètement par Moulè-Soliman, sous Louis XVIII. Mais cette mesure leur a fourni un prétexte pour éloigner de l'intérieur les marchands et les missionnaires.

7. RENÉGATS. — On voudrait n'avoir pas plus à compter de renégats que d'esclaves. Malheureusement, il y a au Maroc 2 ou 300 de ces êtres avilis qui ont renié en même temps la civilisation, leur religion, leur patrie, leur famille et leur propre nom. Ce sont des galériens échappés des présidios espagnols (1), des aventuriers qui se décourageaient en Europe devant la concurrence du mérite; quelques prisonniers de nos guerres d'Afrique qui n'ont pas eu assez de cœur pour souffrir le martyre comme tant d'autres de leurs camarades, enfin de lâches déserteurs et des hommes poursuivis par la justice de leur pays ou déjà notés d'infamie par leurs concitoyens. Ceux que nous avons connus, quelque bas qu'ils fussent descendus, n'avaient pas réussi à étouffer le remords. Les renégats exercent des métiers, mais ils servent plus généralement dans l'armée marocaine, comme artilleurs. Les exemples de renégats élevés à de hautes fonctions deviennent de plus en plus rares. Les Musul-

(1) D'après les conventions entre le Maroc et l'Espagne, les fugitifs doivent être rendus, s'ils n'apostasient pas. Selon nous, cette disposition n'est pas morale de la part de la catholique Espagne.

mans eux-mêmes les méprisent. Aujourd'hui, les consuls préviennent autant qu'ils peuvent les scandales de l'apostasie. Pour les Français, on les oblige d'aller d'abord en Algérie abjurer devant le cadî, et ces formalités suffisent pour que les mauvais desseins se dissipent dans certains cerveaux malades.

8. DJENKANES. — Un mot sur les Djenkanes terminera cette énumération ethnographique. Les Djenkanes sont au Maroc ce que sont en France les Bohémiens, les Gitanos en Espagne, les Ciganos en Portugal, les Gypsies en Angleterre, les Ziguenner en Allemagne, les Zigans en Valachie, les Zingari en Italie. Les hommes de cette race se livrent au maquignonage au Maroc comme en d'autres pays, et les femmes pratiquent la chiromancie, qui paraît être pour elles une industrie séculaire et universelle. S'ils ne forment pas à proprement parler une race et s'ils sont un détritüs des peuplades nomades des anciennes invasions, leur présence se comprend au Maroc, bien des fois envahi par le nord, l'est et le midi, depuis les commencements de son histoire.

Le lecteur a déjà conclu que le mélange des races est curieux au Maroc. Effectivement, rien n'est varié, pittoresque, bizarre, coloré et colorié comme les marchés où se coudoient ces enfants de Sem, de Cham et de Japhet. Le Maure avec son fin burnous d'une blancheur éblouissante, son caftan rayé, sa lévite bleu-de-ciel, le front ceint d'un turban de soie rouge ou aurore, le pied chaussé de la pantoufle en marocain jaune; le Bédouin fellah, vêtu de l'imperméable chellaba, à larges manches fendues au pli du coude, grise et rayée comme nos limousines; le Juif crasseux au yallak bleu sombre, coiffé du bonnet noir; le Nègre à la tête laineuse, suffisamment protégé par sa tunique d'un

blanc sale et l'insensibilité de son cuir luisant; l'Européen au paletot disgracieux, au chapeau de feutre en colonne tronquée; les Berbères à la face cuivrée, drapés du manteau de laine, le flanc et les bras nus, la tête rasée et surmontée d'une houppie; les blonds Rifains tatoués de jaune, le long fusil sur l'épaule et le front entouré de la gaine en drap rouge enlevée au fusil. Dans la foule se glissent les enfants, avec la mèche du mahomet sur l'oreille droite et les cheveux taillés court en dessins géométriques. La femme du Djebel est assise à terre devant des légumes et des fruits, des poules et des œufs; elle cache à demi son visage, ridé à vingt ans, sous un pli du haïk ou sous les ailes du large chapeau de paille, constellé de pompons de laine. Et près d'elle la Nègresse accroupie offre aux acheteurs ses lourds petits pains ou de grossières poteries au galbe antique. La Mauresque, tout enveloppée de ses voiles blancs et parfumés, passe modestement sur le sentier voisin qui mène au cimetière et où s'enfuit, au galop d'un barbe écumant, quelque jeune lady en costume d'amazone.

---

## CHAPITRE III.

### TOPOGRAPHIE.

#### § 1<sup>er</sup>. — L'ATLAS.

Le squelette du Maroc est dessiné par les chaînes de l'Atlas, dont le point culminant est le Miltzin, qui s'élève à 50 kilomètres au sud de Maroc et à une hauteur de 3,457 mètres au-dessus de la mer. La chaîne principale se nomme *Idraren-Drânn*; elle va du sud-ouest au nord-ouest. Les chaînes secondaires et leurs ramifications sans nombre, non-seulement déterminent les principaux versants et bassins du Maroc, mais, en se prolongeant vers l'est, par l'Algérie et la régence de Tunis jusqu'aux monts Gharian dans la régence de Tripoli, elles constituent la région montagneuse renfermée entre la Méditerranée et le Sahara, comme une île entourée d'une nappe d'eau et d'une nappe de sable : c'est le *Magreb* ou l'île d'occident des géographes arabes.

La principale chaîne secondaire du grand Atlas, au Maroc, est celle qui se détache vers les sources de la Moulouïa et de l'Oum-er-Bia, remonte vers le nord, puis fait un

coude vers l'ouest, en donnant naissance au Rif. De là, les deux versants nord et sud déterminés par le grand Atlas, et la subdivision du versant nord en deux versants secondaires : celui de la Méditerranée et celui de l'Océan.

Entre les Cordillères qui naissent de ces grandes lignes, sont des vallées tortueuses et d'immenses plaines accidentées, assez soumises elles-mêmes à la pente des versants pour que les sebkha ou marais salants n'y soient ni aussi nombreux ni aussi développés qu'en Algérie.

Cette régularité de la pente et la hauteur des montagnes favorisent la formation des rivières et augmentent leur volume d'eau. Les rivières du sud ont un cours plus long, mais leurs eaux diminuent davantage ou disparaissent en été; celles du nord ont plus d'eau et la conservent mieux, mais leur cours est moins développé (1).

Le grand Atlas pousse ses ramifications vers le désert dans le djérid, terrain sablonneux et impropre à la culture, en dehors du rayon des oasis; en plongeant vers l'Océan, il produit au contraire le terrain fertile et mamelonné du sahel. Le Tell, qui embrasse toute la région des montagnes, des plaines et des collines où réussissent les céréales, est d'une étendue bien supérieure à celle du djérid. En Algérie, le djérid occupe la moitié du territoire; au Maroc, il n'en prend pas le tiers; car l'Atlas se projette beaucoup plus au sud et ne laisse à la région saharienne que l'Oued-Guir, le Tafilet et une partie de l'Oued-Draâ.

Quant à sa constitution géognostique, on n'a pas les éléments nécessaires pour en juger si ce n'est par analogie avec celle des chaînes algériennes. Or, le grand et le moyen Atlas paraissent formés d'une roche de quartz et de mica

(1) Renou.

sur laquelle repose un calcaire de sédiment inférieur dont les couches ont été relevées par un soulèvement. On comprend dans le moyen Atlas les montagnes du Rif et du détroit. Au grand appartiennent les cordillères du sud. Les formations du petit Atlas, que l'on circonscrit entre Bougie et les sources du Chéelif, présentent, comme base, des schistes et des gneiss classés dans les terrains de transition; les schistes renferment de beaux marbres, du grenat et de l'anthracite. Au-dessus est le lias, calcaire bleu où les couches marneuses se mêlent à celles de calcaire compacte. Puis viennent les terrains de sédiment supérieur, formés de grès et de calcaires grossiers, qui constituent les collines entre les trois Atlas et probablement les plateaux sahariens. Enfin, les terrains d'alluvion, marnes argileuses et cailloux roulés, recouvrent la plupart des plaines. Les études géologiques constateront jusqu'à quel point ces formations du petit Atlas se reproduisent au Maroc, et si des éruptions volcaniques n'ont pas lancé quelque part, à travers ces terrains tertiaires, comme au cap Matifou, des porphyres trachytiques et d'autres roches d'origine plutonienne (1).

## § 2. — LE VERSANT SUD.

Le versant sud de l'Atlas comprend les oasis de Figuig et le cours de l'Oued-Guir, le Tafilet, et le cours supérieur de l'Oued-Draâ, qui après avoir coulé vers le sud prend sa direction à l'ouest vers l'Océan. Il n'y a plus lieu d'y rattacher le Touat, sur lequel les Chérifs avaient autrefois des prétentions.

1. L'OUED-GUIR ET FIGUIG. — L'Oued-Guir sort du même

(1) Malte-Brun et Lavallée.

pâté montagneux que la Moulouïa, presque à la même hauteur. Il suit un cours diamétralement opposé. En s'avancant vers le sud, il laisse à sa droite le Tafilet, sur sa gauche les Beni-Guil dont certaines fractions viennent aux frontières de l'Algérie; plus au sud, il reçoit l'Oued-en-Namous, et va se perdre dans les sables du côté des oasis de Touat, après un cours de plus de cent lieues.

Entre l'Oued-Guir et l'Oued-en-Namous, qui prend sa source dans l'extrême sud de la province d'Oran, se trouve le pays de Figuig, arrosé par plusieurs oued affluents des deux premiers. Des contre-forts de l'Atlas, entre autres le Djebel-Antar, descendent jusque dans cette contrée et y déterminent la direction des eaux. De Seb dou à Figuig, il y a huit grandes journées de marche; douze journées d'Aïn-Madhi et environ 100 lieues depuis Fez (1). Il semble que l'on doit avoir des relations de Figuig avec le Touat; mais la route n'est pas connue.

On attribue à Figuig 2 à 3,000 habitants et moitié moins à Bou-Semroum. L'élément berbère domine.

2. LE TAFILET. — Au sud-ouest de Figuig est le pays de Tafilet, où l'on compte 365 villes ou ksours, fermés de murs et entourés de terres très-fertiles. Il est arrosé par l'Oued-Ziz, qui descend des mêmes montagnes que l'Oued-Guir et va se perdre au sud des oasis, après avoir reçu l'Oued-el-Melah, enrichi des eaux de l'Oued-Ghis. Tafilet se dirait plus correctement Tafielt ou Afielt en supprimant l'article, et alors on l'interprète *Terre des Fileli*, tribu qui habite encore le pays et à laquelle appartient la dynastie des Chérifs.

(1) On calcule les journées à dos de dromadaire, ou à cheval et à dos de mule, à raison d'environ douze lieues par jour.



Les habitants du Tafilet sont à la fois cultivateurs, industriels et commerçants. Ils ne perdent pas un pouce de terre et sèment du blé pour s'affranchir autant qu'ils le peuvent du tribut à payer au Tell; ils possèdent d'excellentes dattes et des fruits d'Europe, nourrissent des moutons et des chevaux, et fabriquent des tapis et des maroquins recherchés même à Fez : on voit pourquoi le maroquin s'appelle en espagnol *Taflete*. La population se livre aussi au commerce entre le Maroc et le Soudan. Elle organise les caravanes de chameaux qui se rendent dans l'Afrique centrale sous la protection des Aïbhs et en rapportent les produits échangés contre ceux de l'industrie marocaine et européenne.

Elle se compose de Berbères, mais aussi de beaucoup de Nègres libres ou esclaves. Les Juifs, fort maltraités, y vivent dans l'abjection et une misère apparente qui ne les empêche pas de se livrer avec fruit à l'usure, au commerce de houeantage et à quelques bas métiers. Il y a beaucoup de chérifs parmi les habitants. On y distingue entre autres ceux de la famille de Soliman, qui déshérita ses fils au profit d'Abd-er-Rahaman, son neveu, et père de l'empereur Sidi-Mohammed, actuellement régnant. Abd-er-Rahaman y tenait ses rivaux en exil. Mais ils cherchent à profiter de la situation critique où est aujourd'hui Mohammed, pour lui reprendre la souveraineté. La dynastie des Chérifs a eu le Tafilet pour berceau et c'est de là que son fondateur s'est élancé à la conquête du Maroc (1). De là aussi sont venues des insurrections redoutables qui démontrent, aussi bien que tous

(1) Venu de Filal en Arabie, il donna le nom de son pays à Fajja, ville où il avait fait son séjour et qui garda ce nouveau nom, depuis le VII<sup>e</sup> siècle. Les Arabes désignent le Tafilet par le nom *Balab-Echerif*, pays des Chérifs.

les détails précédents, l'importance de la contrée au point de vue politique et commercial.

*Tafilet*, ville par elle-même sans importance, n'était pas, quand y passa René Caillé, le séjour du gouverneur chargé de maintenir la puissance impériale. Il résidait à Ressant, l'un des ksours du voisinage, parmi lesquels on cite Seffalate, El-Ferkh, etc. De Tafilet, il y a plusieurs communications traversantes par le grand Atlas. La principale route se rend à Fez en dix jours par le bassin de l'Oued-Ziz, au-dessus duquel on traverse la grande chaîne, puis la plaine d'Outâte où la Moulouïa prend sa source, enfin le pays des Aït-Youssi. Plusieurs comptent environ dix jours de Tafilet à Maroc, ce qui semble trop peu; et de dix à dix-huit jours jusqu'au Touat, selon l'itinéraire que l'on prend et le point du Touat où l'on veut aboutir. Tebelbet est le point intermédiaire le plus important. On pense que les ruines de *Sidjelmessa* sont très-voisines de Tafilet, si tant est que Tafilet ne lui ait pas succédé. Cette ville, dont il n'est plus question depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, a disparu dans des circonstances que l'on ignore (1). Elle avait été fondée par la tribu berbère des Zénètes, et porta le titre de capitale.

3. L'OUED-DRAA. — L'Oued-Drâa se forme des eaux de la grande chaîne Idraren-Drann par deux rivières principales dont l'une descend des montagnes au sud-est de Maroc en coulant de l'est à l'ouest et dont l'autre sort du pàté montagneux qui réunit les sources de l'Oued-Ziz, de la Moulouïa et de l'Oum-er-Bia. Ces deux rivières se rencontrent au pied

(1) Ce fut du temps des Mérinides. Léon l'Africain dit : « *Marinorum regis filio fuit recuperata. Posthæc commota erga principem dissentione regeque interfecto, oppidum Segelmessa destructum remansitque in hanc usque diem incolis vacuum* (p. 406, Tiguri, 1559). Elle existait encore à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. (Ibn-Kha'doun, iv, p. 449.)

du Djebel-Sagherrou et confondent leurs eaux qui descendent alors directement au sud, l'espace d'une cinquantaine de lieues. Là, l'Oued-Drâa tourne brusquement à l'ouest pour aller se jeter dans l'Océan, après un nouveau cours d'une centaine de lieues. Vers le coude que l'on vient d'indiquer, ses eaux et les grandes pluies d'hiver forment dans la saison le lac Ed-Debaia qui se dessèche en été et que le labour transforme en une riche plaine de céréales. On attelle à la charrue le mulet ou le chameau.

Le cours supérieur du Drâa suit une étroite vallée, trait d'union entre le Tell et le Sahara; on y cultive le froment et l'orge. Il y a beaucoup de puits qui servent à l'arrosage des jardins et dont l'eau se tire d'après l'antique et simple système de la bascule. Le bois est rare, sauf le palmier dattier, l'une des principales richesses du pays.

Les petits centres de population et les zaouia, nombreux dans la vallée supérieure, le sont beaucoup moins dans l'intérieur de la province, où l'on signale Akka et Tata comme centres de marchés importants et points de réunion des caravanes de l'Oued-Noun et du Sous pour le grand désert. Du Maroc pour gagner le Touat, on préfère la route de Drâa à celle du Tafilet.

Au sud du Drâa sont les tribus nomades des *Tajakants*, des *Ida* ou *Bellal* et des *Aribs*. Le pays est pauvre; ses ressources consistent dans les dattiers et dans les chameaux qui servent au transport des marchandises au Soudan et en rapportent les produits. Les chameliers rendent, s'ils peuvent, leurs pénibles voyages un peu plus fructueux, en ajoutant une petite pacotille à celle que les négociants leur confient.

### § 5. — LE VERSANT NORD.

La direction de ce versant est nord-ouest. Nous le subdivisons en deux autres secondaires : celui de l'Océan et celui

de la Méditerranée. On pourrait même considérer comme un troisième petit versant, celui qui est formé sur le détroit par la prolongation du Rif depuis le Djebel-Andjera jusqu'au cap Spartel.

1. VERSANT DE L'OcéAN. — Les principaux bassins de ce versant sont ceux de l'Oued-Noun, de l'Oued-Sous, de l'Oued-Tensift, de l'Oum-er-Bia, du Bou-Regreg et du Sebou et celui de l'Oued-el-Kous. Au point de vue militaire les plus importants sont ceux du Sebou, et de l'Oued-Tensift, comme ouvrant, le premier, la route de Fez et de Méquinez, le second celle du Maroc. Du reste, on ne peut guère prévoir d'opérations militaires que dans le nord, si ce n'est, au sud, sur la ligne de Mogador à Maroc, ville capitale.

L'aspect général de la côte atlantique est celle d'un pays naturellement fertile, riche en pâturages et en terres arables; il présente les caractères d'un immense sahel bordé de falaises et de collines peu élevées et entrecoupé de vastes plaines; le djebel ou le pays montagneux devient plus saillant à mesure qu'on avance du littoral dans l'intérieur. Les principaux contre-forts qui aboutissent à la mer, en dominant le sahel de leurs crêtes élevées, sont celui du cap Guer au nord de l'embouchure du Sous, et celui du pays des Zaères, au sud du Bou-Regreg. De cette configuration, il résulte que l'on peut suivre une route assez facile au bord de la mer, depuis Tanger jusqu'à Salé ou même à Azemmour; mais au passage des rivières, il faut se défier de la marée montante.

Au point de vue maritime, le littoral, peu accidenté, n'offre que de mauvais ports, dont Mogador est le meilleur. Il faut ailleurs mouiller en pleine côte ou à l'embouchure des rivières, plus ou moins ensablée. La navigation y présente des difficultés, surtout dans la saison

d'hiver, où les vents soufflent du nord-ouest et du sud-ouest, d'autant plus dangereux que le courant porte à la côte, surtout entre les Canaries et l'Oued-Noun. D'avril en octobre, règnent de fortes brises du nord. La côte est presque incessamment battue par la grande houle du large (1).

a) BASSIN DE L'OUED-NOUN. — Le bassin de l'Oued-Noun, nommé aussi le pays de *Djézoula*, est formé par les bifurcations de l'extrémité sud-ouest du grand Atlas. Ses cours d'eau prennent leur source au versant du sud, mais ils vont à l'Océan par la déclivité générale du terrain. Il forme donc une transition entre les deux grands versants sud et nord. Nous ne savons pas s'il y a toujours lieu de le diviser politiquement en trois parties, comme on l'a fait dans ces dernières années : l'État de *Sidi-Hecham*, établi, en 1810, par un marabout de ce nom qui se déclara indépendant; l'*Oued-Noun*, où le cheikh Berouk commande une quarantaine de villages; et le *Djézoula*, région montagneuse, fertile, peu connue, se développant à l'est des deux autres.

L'Oued-Noun est peuplé de Berbères que les souverains du Maroc n'ont pas pu soumettre. La bourgade d'Oued-Noun est un point de réunion pour les caravanes qui voyagent entre Mogador, Maroc et Tombouctou. Elle est à cinq ou six jours de Santa-Cruz ou Agader.

b) BASSIN DE L'OUED-SOUS. — Ce bassin est compris entre deux cordillères appartenant à la principale chaîne de l'Atlas et qui s'écartent en avançant vers l'Océan. L'Oued-Sous prend sa source dans les hautes montagnes sous la longitude de Maroc; et un de ses affluents, auquel on donne le même

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1850. Article attribué au prince de Joinville.

nom (fleuve des anguilles), sort même plus à l'est. Il arrose un pays riche, *uno dei più bei del mondo*, dit Gräberg, le dernier sur lequel s'exerce vers le sud la souveraineté des Chérifs (1).

*Agader* ou *Santa-Cruz*. Le port qui dessert ce bassin est formé par une baie vaste et assez bien abritée, sur laquelle se trouvent Agader et Fonti. Vers l'an 1500, un gentilhomme portugais y éleva une maison de bois, pour se livrer à la pêche dans ces parages extrêmement poissonneux, et il l'appela *Santa - Cruz*. Les gens du pays nommèrent cet établissement *Tiquimmi-Roumi* et les arabes *Dar-Roumia*, la maison chrétienne (2). Le roi Don Emmanuel l'acheta et y bâtit un petit fort. Cette place fut enlevée aux Portugais en 1536 par Moulê-Mohammed qui l'assiégea à la tête de 50,000 hommes. Elle fit du commerce avec l'Europe jusqu'en 1773, où Moulê-Abd-Allah démolit ses murailles et transporta le mouvement commercial à Mogador. Il n'y a guère plus de 100 habitants, juifs et musulmans.

*Fonti*, dont le nom indique une source, est un village situé au sud-est. De Santa-Cruz à Mogador, par le bord de la mer, il y a cinq jours de marche, que le cap Guer ou d'Aguer rend pénible. Du même point à Taroudant, trois petites journées à travers les landes. Quand le Maroc sera sous l'empire de la civilisation, la baie d'Agader retrouvera l'importance qu'une politique étroite lui a enlevée : car elle appelle naturellement les marchandises du Sous, que l'on transporte moins bien à Mogador.

(1) Dans les auteurs arabes, les bassins de Sous et de Noun sont compris sous le nom du Sous que l'on distingue en *Sous-el-Adna* ou extérieur, et *Sous-el-Acsa* ou citérieur, au sud du premier.

(2) Un nom plus ancien est *Gourtguessem*.

Dans le voisinage d'Agader, on découvrirait sans doute des vestiges de *Toul*, ruinée par les Chérifs, en 1517, et que Diégo de Torrès dit avoir été autrefois « très-peuplée et très-riche. » Une mine de cuivre, qui faisait sa fortune, causa aussi plusieurs fois son malheur, parce que l'on convoitait ce trésor et qu'on en demandait aux armes la possession. Les Portugais ruinèrent encore, dans la même contrée, *Touroukouko*.

*Taroudant*. La principale ville du Sous est Taroudant, où réside le pacha, gouverneur de la province. Elle est très-ancienne, et a été capitale d'un royaume indépendant. Les Mérinides lui enlevèrent sa liberté, mais lui donnèrent de l'accroissement. Elle s'était réorganisée en une sorte de république lorsque les Chérifs s'en emparèrent au xvi<sup>e</sup> siècle. Son enceinte est fortifiée par de hautes murailles. Assez vaste pour 80,000 habitants, elle n'en a guère aujourd'hui que le quart. Ils sont industrieux. Les cuirs de Taroudant passent pour excellents. Le pays voisin est bien peuplé, tant de Berbères logés dans des maisons, que de ceux qui dorment sous la tente.

La route de Taroudant à Maroc traverse l'Idraren-Drâan par le col de Biloutouan, nommé aussi, du nom de la tribu qui l'habite, Fedj-aït-Moussa. Elle est d'environ cinquante heures de marche.

Marmol signalait sur le cours du Sous-Techeit, *Tedsi*, ville industrielle, de quatre mille feux, dans une plaine fertile en dattes, figues, raisins, pêches. Au xvi<sup>e</sup> siècle, elle avait ses souverains, dont l'un fut le renégat génois Iahia ou Mohammed-el-Euldj.

c) BASSIN DE L'OUED-TENSIFT. — Ce vaste bassin est dessiné par le versant nord de l'Idraren-Drâan et le chaînon qui s'en détache à l'est-sud-est de Maroc pour aller passer

au nord de cette ville et suivre le cours de l'Oued-Tensift en revenant vers l'Océan. Ce fleuve a des eaux abondantes et profondes ; il est, néanmoins, guéable sur beaucoup de points. Ses principaux affluents sont sur sa rive gauche, à raison de l'importance des montagnes qui ferment le bassin de ce côté-là. Graberg les nomme *Aghmat*, *Seif-el-Mell*, *Entifa*, *Sciусciava*.

Nos renseignements sur les gouvernements de cette région laissent à désirer ; nous les donnons cependant comme pouvant être de quelque utilité. On signale les pachaliks suivants :

— Mogador, ville.

— Provinces de Hacha et Chiedma ; composée la première de douze fractions, la seconde de dix-huit. Le pacha réside à Mogador.

— Maroc, ville.

— Haus, province de Maroc.

Le pays est en général fertile et les populations sont d'un caractère relativement paisible. Les rivages de la mer ne sont pas aussi riches que l'intérieur. Le blé rend souvent jusqu'à soixante ; il rapporte trente dans les récoltes médiocres. Les fruits, la cire, la sandaraque abondent comme les grains. L'olivier s'y fait remarquer par son exubérante fécondité. Mais les palmiers, quoique nombreux, ne sont plus dans la véritable région des dattes. Elles ne mûrissent bien qu'à partir du Sous vers le midi. Il y a donc une ligne à tracer dans ce bassin comme délimitation de la zone des dattiers.

*Maroc* ou *Merrakech*. La ville de Maroc, située sur un affluent de la Tensift, a été fondée en 1072, par l'almoravide Youssef-ben-Tachfin. Elle est dans une plaine semée de nombreux villages et entourée de murailles en pisé de



chaux et de sable, hautes d'une trentaine de pieds, à créneaux saillants et munies de tours carrées de cinquante en cinquante pas. L'enceinte est fort étendue (1); mais à l'intérieur il y a des espaces vides, des jardins et des ruines. L'air y est pur et l'eau distribuée dans tous les quartiers par un aqueduc souterrain qui vient de la Tensift et fait le tour de la ville. Il y a sept portes près desquelles des marchés se tiennent, presque chaque jour, indépendamment du marché permanent de l'Alcazar. Les mosquées principales sont au nombre d'une vingtaine; parmi elles, on distingue la mosquée El-Koutoubia, dont la tour, haute de 67 mètres, ressemble à la Giralda de Séville, sa contemporaine (1196). Celle d'El-Moazzin est remarquable par ses grandes proportions, et celle de Sidi-bel-Abbes, patron de la ville, par le tombeau du santon. Le palais impérial est hors des murs, vis-à-vis de la belle porte mauresque Bab-er-Roum; il se compose de pavillons carrés, couverts de tuiles vernissées et séparés par des jardins. La population de cette capitale est difficile à fixer. Jackson, en 1811, lui donne 270,000 habitants; et Chénier dit, un peu auparavant: « Je doute qu'elle renferme 30,000 habitants, même lorsque la cour s'y trouve. » Gräberg lui en accorde 50,000 environ, y compris 4,000 Chelloks et 5,000 Juifs. Non loin de Maroc, on passe l'Oued-Tensift sur un pont de vingt-sept arches.

*Aghmat*, située au sud de Maroc et au pied du Miltsin, était capitale des Almoravides, quand Youssef-ben-Tachfin jeta les fondements de Merrakech. Elle n'a plus guère que 6,000 habitants. Au sud d'Aghmat et dans la montagne est *Tinmal* ou *Timmelet*, berceau et tombeau des Almohades.

(1) Environ 12 kilomètres de circonférence.

*Mogador*, nommée *Souëira* par les indigènes, est le port de Maroc et du bassin de l'Oued-Tensift; mais elle est à une vingtaine de lieues au sud de ce fleuve. Elle a été bâtie sur les plans de l'ingénieur français Cornut de 1760 à 1770 et par les ordres du chérif Mohammed. Il n'y avait sur l'emplacement que les ruines d'un château portugais, et la kouba de Sidi-Megdoul. Les rues de cette ville sont régulières et commodes, ce qui la distingue de toutes celles du Maroc; son marché est entouré de portiques; mais elle est située au milieu d'une plage basse et inculte, au delà de laquelle commencent les jardins, et elle ne reçoit d'eau potable que du petit Oued-el-Ghored, qui coule à quelque distance au sud. Deux quartiers principaux la divisent : l'un contient la citadelle, les édifices publics et les maisons des consuls; les Juifs ont leur mellah dans l'autre quartier. Elle est fortifiée du côté de la mer et du côté de la terre; mais les murailles sont en mauvais état.

Le port est formé par un canal qui passe entre la terre et un îlot allongé. Il est protégé par une belle batterie, ouvrage d'un Génois. L'embouchure est au nord-ouest et la sortie au sud. Il n'a pas en général assez de profondeur pour les grands navires et l'on doit y craindre les coups de vent du sud-est et du nord-ouest.

L'aspect de Mogador est pittoresque, grâce à ses monuments et entre autres à la haute tour Beni-Hassan. Mais à l'intérieur, c'est la saleté et le délabrement des villes musulmanes. Quoiqu'elle soit le premier port commercial de l'empire, on n'estime pas sa population au-dessus de 20,000 habitants.

Les communications principales du bassin de l'Oued-Tensift sont les suivantes :

De Maroc à Taroudant, par le teniet Biloutouan ou Aït-Moussa . . . . . 50 heures.

De Maroc à Mogador, d'après l'itinéraire de Davidson, qui ne suit pas toujours la grande route, 10 jours; d'après nos informations. . . . . 6 jours.

De Maroc à Safi. . . . . 6 jours.

De Maroc à Azemmour, la route se bifurque à 20 lieues de Maroc. . . . . 7 ou 8 jours.

De Maroc à Salé, selon Lemprière, et par Boulâguen, 304 kilomètres en. . . . . 7 jours.

De Maroc à Salé, selon Edrisi. . . . . 9 jours.

De Maroc à Fez, il n'y a pas de route directe. On passe par Salé et Méquinez, pour éviter les Zaères et leurs montagnes. Or, on compte de Maroc à Salé environ 75 lieues; de Salé à Méquinez une trentaine de lieues ou trois jours de marche; de Méquinez à Fez environ 12 lieues.

De Maroc à Tedla, ou à la forteresse de Fichtala, il y a une route assez fréquentée, ainsi que de Maroc à Demnate; mais en suivant la direction du nord-est au delà de ces points pour arriver en Algérie, on s'engagerait dans des chaînes inextricables avant d'atteindre le bassin de la Moulouïa. Tout est possible à un voyageur isolé, surtout arabe ou berbère; mais on ne peut en aucun cas songer à des opérations au sens transversal de ces cordillères. Aussi là ne se sont pas accomplis les grands faits politiques.

d) BASSIN DE L'OUM-ER-BIA. — Le bassin de l'Oum-er-Bia s'étend sur la mer des environs de Safi jusque vers les embouchures du Bou-Regreg, au sud de Salé, sur un espace de 75 lieues de côte. Il a pour limites : au sud, les montagnes qui dessinent le bassin de la Tensift; au sud-est, le grand Atlas, qui est parallèle à la mer; au nord, la chaîne des Zaères, qui le sépare du bassin du Bou-Regreg. Il se présente à l'œil comme un immense losange, couvert à l'est par des cordillères entre lesquelles coulent l'Oum-er-Bia et ses affluents.

L'Oum-er-Bia est le fleuve le plus majestueux du Magred. Il prend sa source, à l'est, au pàté montagneux dominé par le Djebel Hiril-el-Abhari, du pied duquel sortent en sens opposé la Moulouïa, le Drâa et le Guir. Il coule d'abord sous le nom de *Gottob-el-Abid* et prend celui d'Oumer-Bia, ou *la Mère de la verdure*, quand il reçoit sur sa gauche un autre oued, el-Abid (1). Plus bas, le Tessaout, enrichi lui-même de l'Oued-Lakdeur, lui apporte le tribut de ses eaux, et le fleuve descend à travers de fertiles contrées. Il n'est pas guéable en hiver ni au printemps. On le passe sur des radeaux de roseaux, portés par des outres gonflées et unies entre elles. Il abonde en poissons.

Le bassin est riche en céréales, en cuirs et en laines (2). Il a d'excellents chevaux.

Les gouvernements dont on nous a signalé l'existence sont :

— Demnate, province sans ville importante.

— Les Beni-Ahmir et Tedla, où l'on remarque la Casbah de Tedla ou Fichtala.

— Cheraghna, province; pas de ville.

— Chaouïa, province divisée entre quatre caïdats. On nous a dit aussi que les Chaouïas avaient un pacha en résidence à Casa-Blanca.

— Azemmour. Le pacha gouverne, outre Azemmour, Mazagan, Chiedma des Chelloks, peuplée par une émigration du Sous; enfin une partie de Doukkala.

(1) On sait que dans toute l'Afrique septentrionale les rivières changent assez souvent de nom le long de leur cours.

(2) On dit communément au Maroc : *Ita Doukkala doukkaltein ou Abda abtein, el djemel zerâa sonoâ kabtein*. « Si Doukkala était le double plus grand et Abda aussi, la charge de blé vaudrait deux osselets. »

— Makra et Ouardighra , sur le versant opposé aux Zaères, nous ont été donnés pour deux gouvernements particuliers.

— Le Doukkala est représenté comme partagé entre quatre caïdats et en deux pachaliks.

— Abda, province, et Safi, sa capitale. Deux gouvernements.

Nous répétons que les renseignements sur les divisions politiques du Maroc sont incomplets et défectueux. Ce qui est certain, c'est que la richesse du bassin de l'Oum-er-Bia attirait particulièrement les Portugais à l'époque de leur établissement sur la côte atlantique. Observons enfin que cette région est une position centrale au cœur du Maroc, mais elle n'offre pas une grande importance stratégique, dans l'état actuel des choses, parce que la principale communication entre Fez et Maroc passe à son extrémité sur le littoral, et parce qu'on n'y trouve pas de ville dont l'occupation rende maître du pays.

*Safi* ou *Asfi*. Ancienne ville entre l'embouchure de la Tensift et le cap Cantin ; elle s'élève dans une vallée sujette aux inondations, quoique dépourvue d'eau en été. Ses environs sont pauvres et peuplés de tribus d'un mauvais caractère. Mais sa rade, qui est bonne, en avait fait autrefois le centre du commerce européen. Prise en 1508 par les Portugais, Safi fut abandonnée par eux en 1641. On estime qu'elle renferme une dizaine de mille habitants, dont deux ou trois mille Juifs fort maltraités. Elle a beaucoup perdu depuis la création de Mogador.

*Tit* ou *Tet*, près du cap Blanc, au nord. Très-ancienne ville maritime et entourée d'une campagne fertile. Les Portugais l'ont occupée.

*Mazagan* ou *Mazighan*, dont le nom rappelle une an-

cienne origine amazirgoue, se nomme aussi *El-Bridja* ou la *Petite-Forteresse*. Elle est à peu de distance au sud d'Azemmour, sur une presqu'île, au fond d'une baie spacieuse, mais avec un port fort étroit. Les gros navires vont mouiller au large par les vents du sud. Mazagan moderne a été bâtie en 1506, par les Portugais, sous le nom de *Castillo-Real*. C'est le point qu'ils évacuèrent le dernier, en 1769 (1). 2,000 habitants.

*Azemmour* ou *Azamore* (huile, en berbère). Principale ville et port du Doukkala, mais dont l'importance commerciale, relativement au bassin de l'oued Oum-er-Bia, cède à celle de Casa-Blanca. L'embouchure du fleuve, au-dessus de laquelle elle est située, offre des dangers aux navires marchands, d'un très-faible tonnage, qui peuvent encore essayer d'y entrer. Le courant est rapide et gêné par une barre de sable. La rive gauche est haute et semée d'écueils; l'autre, basse et plane. Il n'y a d'eau potable que celle de puits. On s'explique le commerce autrefois actif d'Azemmour, par la fertilité du pays et l'abondance du poisson dans le fleuve et sur la côte. Les Portugais échouèrent devant cette place, en 1508, par suite d'une trahison, mais ils la prirent en 1513, et la démantelèrent en l'évacuant à la fin du même siècle. Il y a environ 3,000 habitants.

En remontant le cours de l'Oum-er-Bia, l'on trouve, sur la rive gauche, *Soubèit*, vieille ville ceinte de murailles; *Bou-l'Aouan* ou *l'Endroit du passage commode*, avec une vieille tour et un pont d'ouïres flottantes. Au delà de

(1) Entre Mazagan et Safi, Chénier signale *Valedia* ou *Oualidia*, sur le bord d'un vaste port naturel et bien fermé, mais d'une entrée étroite et découverte à l'ouest. Un peu au sud est *Eder* ou *Ayer*, petit port négligé.

la jonction du Tessaout et de l'Oum-er-Bia, on rencontre la route de Maroc à *Tedla*, ville riche, entourée de hauts murs et réputée pour la fabrication des burnous.

Elle se compose de Tefsa et Fichtala, que l'on peut prendre pour deux quartiers.

Revenons au littoral.

Du fleuve, en allant vers le nord, on arrive à *Casa-Blanca* ou *Dar-Beïda* des Arabes. Le mouillage est mauvais et la grève est bordée de brisants. La petite ville s'élève au milieu d'une grande plaine, et elle est entourée de jardins ; le rempart qui la protège et qui a une batterie sur la mer tombe en ruine. On en peut dire autant de la tour carrée qui date de l'ancienne ville, à laquelle a succédé *Dar-Beïda*. Là, en effet, s'élevait *Anfa*, république de pirates que les Portugais prirent en 1468, et détruisirent quelque temps après s'y être installés. Moulè-Mohammed (1747-1789) lui rendit une certaine vie sous son nouveau nom. Mais si elle est aujourd'hui l'un des ports principaux du Maroc, sinon quant à la population, du moins quant à l'importance des affaires, elle le doit à feu Abd-er-Rhaman, qui fit bâtir ses magasins de douane, concéda des terrains aux négociants et accorda des privilèges à son commerce. La population fixe est composée d'une centaine de familles musulmanes ou juives.

*Fédala* ou *Feid-Allah* (grâce de Dieu). Petite ville ceinte de murailles, dans une vaste plaine, à faible distance de la mer, sur l'Oued-el-Millah. Son port étroit, ouvert au nord-ouest, est protégé contre l'Océan par une langue de terre, derrière laquelle les corsaires salétins avaient coutume de s'abriter. Elle fait un commerce notable de blé, d'orge et de fruits. Mohammed la créa en 1773. C'est une ruine ; elle fut abandonnée des Européens avant d'être achevée,

parce que le gouvernement retira les privilèges qu'elle avait obtenus pour l'exportation.

*Mansouria*, bâtie au XII<sup>e</sup> siècle par Yacoub-el-Mansour, pour servir de refuge aux voyageurs dans une contrée semée d'embûches, étale ses débris à quelque distance au nord-est de Fédala.

Avant d'arriver à Rabat, on trouve *Temara*, petite ville fondée par Abd-er-Rhaman, l'avant-dernier chérif. Elle se rattache administrativement à Rabat.

Dans le bassin de l'Oum-er-Bia, outre les communications déjà indiquées de Safi, d'Azemmour, de Salé et de Tedla à Maroc, on peut noter celle d'Azemmour à Salé qui longe la mer sur un espace d'environ 45 lieues. Elle traverse des oueds nombreux, mais de peu d'importance, depuis Fédala à Salé, et elle est pratiquée par les négociants qui vont de Maroc à Fez, comme plus sûre que celle qui traverse les Chaouïa.

(e) BASSIN DU BOU-REGREG ET DU SEBOU. — A la rigueur on pourrait distinguer en trois bassins la région arrosée par le Bou-Regreg, l'Oued-Beht et le Sebou ; car, à la partie supérieure de leur cours, ils sont séparés par des montagnes assez dessinées, qui leur envoient des affluents sur l'une et l'autre rive. Mais il est à remarquer que les bassins du Bou-Regreg et de l'Oued-Beth sont fort rétrécis et sans importance à une certaine hauteur, tandis qu'ils se confondent avec celui du Sebou en approchant de l'Océan. Dans leur cours inférieur, les trois rivières ne sont séparées que par des plaines, des lacs et des marais. C'est dans l'un de ces derniers que l'Oued-Beth vient se perdre entre le Bou-Regreg et le Sebou. En considérant le développement du Sebou, l'épanouissement de ses affluents supérieurs, on voit qu'il peut donner son nom à un vaste bassin qui s'étend sur l'Atlantique de Salé à Larache, mais qui va s'élar-



gissant vers l'est, et n'est limité au delà de Fez que par le bassin de la Moulouïa.

L'importance du bassin de Sebou est de premier ordre. Il ouvre aux Européens les routes sur Fez, par le littoral et par Tasa. Le peu de vie politique qui anime encore le Maroc paraît s'être réfugié dans son sein. Les Chérifs ont là leur principale force et leur trésor. La position centrale et dominante ne doit pas s'écarter du point où s'élève Fez, car là convergeraient toutes les lignes d'opérations venant de l'Algérie, de la Méditerranée ou de l'Océan. Ce vaste bassin est limité au sud par un fort chaînon détaché du grand Atlas et dont le versant est peuplé par les Zaères, indomptable tribu qui vient semer le grain et faire paître ses troupeaux sur la rive gauche du Bou-Regreg et à quelques lieues de Salé. Le fleuve, la tribu, la montagne sont une triple barrière qui oblige l'empereur lui-même à passer par Salé quand il veut aller de Fez à Maroc.

Le *Bou-Regreg* ou *Bou-Regrab* (le père des ravines) se jette dans l'Atlantique entre *Rabat* et *Salé*, situées de chaque côté de son embouchure, Salé sur la rive droite, Rabat sur la rive gauche. Il fait un coude en amont, de telle sorte qu'il ressemble à un bassin fermé par les édifices de Rabat, les murailles de Salé et par la batterie de Chella, cachée au fond dans les jardins. A la marée basse, il y a devant Salé une grève sablonneuse ; une falaise escarpée devant Rabat. On ne passe point à gué, mais en barque d'un côté à l'autre du fleuve, qui est très-étroit au moment du reflux et dont la bouche est en partie obstruée par une barre. Les navires d'un fort tonnage n'y entrent donc pas, mais ils mouillent dans la rade, sur un fond de sable noir de seize à quarante brasses, du côté de Rabat, où ils ont encore à craindre les vents du sud-ouest ou d'hiver.

*Salé* ou *Slâ* est entourée de murs et elle défend, par une redoute, l'entrée de la rivière. Elle était, sous Moulé-Ismael (1672-1727) organisée en république, et armait, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, des corsaires qui furent la terreur des mers du Couchant. Elle ne payait aux Chérifs qu'un simple droit, en signe de vassalité. Mais la barre augmenta à l'embouchure du Bou-Regreg, la marine européenne progressa en face des grossières constructions navales des Salétins, les Chérifs firent des traités avec les nations chrétiennes, Moulé-Mohammed détruisit l'organisation républicaine (1755), et la piraterie dut s'arrêter.

Salé ne vit pas toujours d'un bon œil sa sœur cadette, et la guerre troubla trop souvent leurs relations de voisinage.

*Rabat* ou *Rbât*, que l'on appelle quelquefois *Slâ-Djedid* ou *le Nouveau-Salé*, est une ville relativement moderne, fondée par Yacoub-el-Mansour, entourée de murailles et flanquée de tours carrées. Au-dessus des minarets s'élève la tour d'Hassan, haute d'une soixantaine de mètres et qui est semblable à celle de même nom à Maroc, et à la Giralda de Séville. Une casbah couronne Rabat; il y a quelques batteries sur la mer, et des magasins à l'épreuve de la bombe. Dans la rue principale, outre les magasins et les ateliers du commerce et de l'industrie, on remarque deux vastes *khans* ou *fondouks*, cours carrées, entourées de galeries et à deux étages.

Vue de la rivière, Rabat offre l'aspect d'une ville européenne, parce que les consuls qui résidaient autrefois dans cette ville ont placé là leurs habitations.

Les chantiers de construction de Rabat et de Salé, autrefois si actifs, sont aujourd'hui presque sans mouvement. Ce point de la côte garde néanmoins une grande importance, parce qu'il est le port de Fez et qu'il donne à la fois la clef

du nord et du midi de l'empire des Chérifs. Yacoub-el-Mansour voulait y mettre, au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, la capitale de ses États, et cet homme de génie ne faisait en cela que s'inspirer des traces de l'antiquité et des souvenirs de l'histoire. Au milieu de ses jardins de cotonniers et d'arbres fruitiers, Salé, fondée par les Carthaginois, garde les débris de son aqueduc romain. Les Goths y succédèrent aux Grecs. Dès le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle (1263), les Castillans revendiquaient par les armes l'ancienne colonie wisigothe. En un mot, chaque domination s'est assise à l'embouchure du Bou-Regreg comme sur la meilleure position de la côte.

On estime la population des deux villes à une quarantaine de mille habitants, dont la majeure partie appartient à Rabat.

A côté de Rabat, au levant, dans la petite ville en ruine de *Chellah*, se voient plusieurs tombeaux de princes mérinides, dont l'accès n'est permis qu'aux croyants. El-Mansour y a sa sépulture dans une mosquée.

LE SEBOU. — Du Bou-Regreg au Sebou, on remonte, sur le littoral, la grande forêt de la Mamoure, à l'ouest de laquelle s'étend un vaste marais formé par l'Oued-Beth, qui n'a pu trouver son écoulement jusqu'à la mer. Dans la saison pluvieuse, le marais, qui reçoit encore d'autres torrents, déverse jusqu'au Sebou le trop-plein de ses eaux. Les principaux affluents de ce fleuve sont, sur la rive droite : l'*Oued-Ouargha*, qui prend sa source au versant méridional du Rif; l'*Oued-Leben*, grossi de l'*Oued-Yenahoun* et de l'*Oued-el-Asfeur*, qui descendent du revers ouest du bassin de la Moulouïa. Sur sa gauche, le Sebou reçoit l'Oued-Rdoum, qui passe à peu de distance au nord de Méquinez ; au delà de Fez, il reçoit encore sur la même rive plusieurs rivières envoyées par les revers nord-ouest du haut bassin de la

Moulouïa. Il roule un volume d'eau considérable ; néanmoins il est guéable sur beaucoup de points. A la saison des pluies, on le passe en barque. Il nourrit des poissons en abondance.

Son embouchure est obstruée par des sables qui, joints à la violence du courant, opposent un obstacle à l'entrée des navires, même d'un faible tirant d'eau. Ces dunes s'accroissent tellement que le fleuve inonde souvent ses rives près de la côte, et, comme il mêle ses flots aux vagues de la mer, ces inondations produisent des salines naturelles qui compensent un peu les inconvénients d'un ensablement d'ailleurs désastreux.

*La Mamoure* ou *Mehedia*, dite aussi *la Nouvelle-Mamoure*, s'élève près de l'embouchure du Sebou, sur la rive gauche, un peu au sud de l'ancienne Mamoure bâtie par Yacoub-el-Mansour, au XIII<sup>e</sup> siècle, pour défendre l'entrée du fleuve. La forteresse du prince mérinide avait été détruite, quand Don Manuel de Portugal, en 1515, envoya une expédition pour la reconstruire. Mais Mohammed-Ouatès, roi de Fez, l'empêcha d'achever cet ouvrage. Sous le chérif Moulê-Abd-el-Asiz, en 1614, les Espagnols s'en emparèrent ; elle fut reprise, en 1681, par Moulê-Ismael. La Mamoure est un bourg d'environ 400 habitants, qui vivent surtout de la pêche. Une petite garnison et quelques canons n'augmentent guère son importance.

Le littoral de la province du Gharb, au nord du Sebou, offre des lacs d'eau douce, des forêts et des vallons favorables à la culture, à la chasse et à la pêche ; mais il n'y a pas de villes, et la tristesse de la solitude n'est diminuée que par la rencontre de quelques douars et la vue des blanches koubas semées à droite et à gauche sur le chemin.

Il faut donc remonter le bassin du Sebou, afin d'y voir

les grands centres de population qu'il renferme outre la Mamoure, Rabat et Salé.

*Fez* ou *Fas*. Cette ville est placée à petite distance du Sebou, sur l'Oued-Djouari, ou *ruisseau des perles*. Elle met à profit ses eaux, dont le cours la partage en deux : Fez ancienne et nouvelle Fez. Ses fontaines sont encore alimentées par d'autres sources. L'ancienne Fez a été créée l'an 793 de J.-C. (177 de l'hégire), par Edris-ben-Edris, sur la rive droite de la rivière. Le petit-fils de ce fondateur de la dynastie édrisite établit une autre ville sur la rive gauche. Ces deux cités furent communément en lutte jusqu'à la fin du xi<sup>e</sup> siècle, où elles tombèrent au pouvoir de Youssouf-ben-Tachfin, fondateur de Maroc. La nouvelle Fez ou *Fas-Djedid* a été construite en 1276, à plus d'un kilomètre à l'ouest de l'ancienne, et aussi sur la rivière, par le mérinide Abou-Youssouf-Yacoub, le même qui fit bâtir une citadelle à Méquinez. Il appela la nouvelle Fez *Medinet-el-Beïda* ou *la ville blanche*. Dans la suite, cette capitale devint fameuse. Entre les mosquées, que l'on y comptait par centaines, un grand nombre étaient magnifique. Les études organisées en universités, les bibliothèques, les manufactures, sa population de plusieurs centaines de mille habitants, lui avaient acquis un immense renom, qu'elle ne mérite plus depuis longtemps.

Son enceinte est une muraille épaisse, munie de tours, mais en mauvais état. Deux vieux châteaux s'élèvent à l'est et à l'ouest. Ses rues, étroites et sombres, sont bordées de maisons de briques, de pierre ou de terre, assez élevées, mais souvent délabrées. On passe çà et là sous des voûtes. Il y a beaucoup de bains, de fondouks et de caravansérails. Les rues se ferment de manière à former, la nuit, des quartiers séparés. Les Juifs ont leur melah dans Fez-Djedid.

Les deux principales mosquées sont *El-Karouïn*, avec ses trois cents piliers de marbre et quelques débris de la grande bibliothèque où l'on a prétendu être les livres perdus de Tite-Live, et d'autres auteurs grecs et latins; la mosquée de *Moulé-Edris*, la plus vénérée de toutes, parce qu'elle contient le tombeau du saint fondateur de Fez. Le palais impérial *Bou-Djeloud*, ou *les Tanneries*, a été bâti dans un faubourg de la ville neuve, vers 1750, par Moulé-Abd-Allah. On remarque aussi un hôpital pour les aliénés et les incurables.

Fez est encore une ville industrielle; on y travaille la laine, le cuir et la soie. L'Alcazar, comme la plupart des magasins orientaux, contient en marchandises des richesses que son premier aspect ne laisserait pas soupçonner. On estime que le chiffre de la population le plus probable est d'environ 80,000 habitants.

Dans son état présent, cette ville n'est pas une place forte; et, durant les révolutions passées, elle a succombé avec une excessive facilité. Néanmoins sa position ne permet pas d'en écarter le centre défensif du royaume dont elle est la capitale. C'est ce qui, un jour, sera compris du peuple civilisé qui en deviendra le maître.

*Safrou*. A une journée au sud de Fez s'élève Safrou, entourée d'une enceinte fortifiée; elle est sur l'Oued-Guigou, au milieu d'une plaine vaste et fertile, et l'on trouve des mines de sel à peu de distance.

*Méquinez* ou *Miknas*, ainsi nommée de la tribu des Mikanasa qui l'ont fondée, occupe une position agréable, au milieu d'un pays de collines entre l'Oued-Rdoum et les affluents de l'Oued-Beth qui forment des flaques d'eau ou marécages vers le sud. Elle a une triple enceinte de murailles hautes de 5 mètres sur 1 d'épaisseur, et elle est

armée de fortes batteries. Elle doit son accroissement à Moulè-Ismael, qui, en 1674, jeta les fondements de la casbah et ceux du palais impérial, situé au sud-ouest de la ville (1). Les colonnes de marbre qui l'embellissent viennent en partie des ruines de *Ksar-Pharaoun*, qui gisent au nord-nord-est, de l'autre côté de l'Oued-Rdoum, et en partie de Livourne et de Marseille. Dans sa vaste enceinte est le trésor impérial, circonstance qui contribue à en faire le séjour de prédilection des chérifs et à placer ainsi Méquinez au rang de Fez et de Maroc. La population, que l'on dit plus policée que celle des autres villes de l'empire, peut être d'une vingtaine de mille âmes, sans compter la garnison.

Sur le mont Zerhoun, non loin de Ksar-Pharaoun, est *Zaouïa-Moulé-Edris*, ainsi nommée parce qu'elle renferme le tombeau universellement vénéré d'Edris-ben-Abdallah, père du fondateur de Fez. Edris fixa sa résidence sur cette montagne, au milieu des ruines d'Oulili, qui hérita de son nom et qui garde encore le spécimen de ses antiques murailles d'appareil cyclopéen.

Au nord-ouest du bassin du Sebou, sur le penchant du mont Sarsar, est la petite ville d'*Ouazzan*, qui renferme la célèbre zaouïa de Moulé-Taieb, nommée encore *Zaouïa de Sidi-el-Arbi*, du nom de l'avant-dernier chérif qui l'habita comme représentant une branche de la famille du Prophète et comme chef d'une des plus puissantes confréries de l'empire.

*Teza* ou *Taza*, sur la route de Fez à Tlemcen, est une forteresse très-importante, parce qu'elle garde la commu-

(1) Ibn-Khaldoun. *L'Histoire des Berbères* mentionne la construction d'une citadelle antérieure, en 1276.

nication principale entre le bassin de la Moulouïa et celui du Sebou, entre l'Algérie et le centre du royaume de Fez; de plus elle surveille le versant méridional du Rif. Cette ville d'environ 6,000 habitants, est assise sur un rocher, au sud duquel s'élèvent de hautes montagnes, mais elle domine d'ailleurs une contrée fertile et bien arrosée.

On signale, dans le bassin du Sebou, les commandements suivants :

— Rabat, avec un khalifat à Temara, chargé de maintenir les turbulents Ouled-Ziaïda.

— Salé.

— Mehdia.

— Dechra-ben-Aouda. Une partie de la province est gouvernée comme héréditairement par la famille de Ben-Aouda.

— Ouazzan, gouvernée d'une manière indépendante par le chef de la zaouïa de Moulè-Taïeb.

— Méquinez : deux pachas, l'un pour la ville, l'autre pour la campagne.

— Fez : deux pachas, l'un pour la ville, l'autre pour la campagne.

— Safrou, résidence d'un caïd qui gouverne au sud de Fez les Beni-Youssi et les Tsegrouschen.

Les communications principales du bassin de Sebou sont les suivantes :

— De Salé à Mehdia, 10 lieues; de Mehdia à Larache, 30 lieues. La route suit le bord de la mer et ne s'en écarte un peu qu'à la rencontre de lacs d'eau douce ou de terrains marécageux.

— De Salé à Méquinez, une trentaine de lieues; de Méquinez à Fez, 12 lieues environ. Mais on se rend de Salé à Fez, sans passer par Méquinez, en suivant une route qui



se dirige plus au nord, de Salé à Sidi-Gueddar, entre l'Oued-Rdoum et le Sebou; puis, de Sidi-Gueddar où elle croise la route de Méquinez à Ksar-el-Kebir, elle se rabat sur Fez en suivant la rive gauche du Sebou. Cette route, plus longue que la première, est d'environ 50 lieues.

— De Fez à Ouazzan, il y a environ 30 lieues, et un peu plus de Fez à Alcazar-Kebir.

— De Fez à Taza, une trentaine de lieues, et 100 lieues environ de Fez à Tlemcen, par Taza et Oudjda.

f) BASSIN DE L'OUED-EL-KOUS. — Au nord-ouest du bassin du Sebou, la chaîne qui borde la Méditerranée vient s'épanouir sur le détroit et sur l'Atlantique, en plusieurs ramifications. Elle forme divers petits bassins qui envoient à l'Océan des oueds peu considérables, à l'exception pourtant de l'Oued-Kous, dont la source est au pied du Rif. Son parcours est de 40 à 50 lieues, et il a son embouchure à Larache, dont il forme le port. Le nom de l'Oued-Kous n'est qu'une abréviation de *Loukkos*, nom qu'on lui donne en Europe; et *Loukkos* est une transformation du *Lixos* des anciens. Ce fleuve reçoit, comme principal affluent, l'Oued-Mkhacem, sur le bord duquel se livra, en 1578, la fameuse bataille dite improprement *d'Alcazar*, à cause du voisinage peu rapproché de cette ville, ou *des Trois Rois*, parce que Don Sébastien de Portugal, Moulè-Mohammed, son allié, et leur adversaire Moulè-Abd-el-Melek y perdirent la vie.

Le bassin de l'Oued-Kous, dans lequel nous comprenons le littoral depuis Larache jusqu'au flanc sud du cap Spartel, présente un sol fécond, et il a une grande importance historique. Il ouvre une entrée facile et rapprochée de l'Europe sur Fez et le centre du royaume, aussi a-t-il vu plus d'une fois les armées espagnoles et portugaises.

On y signale les gouvernements de Larache, dont dépend Arzilla, et d'Alcazar-Kebir. Le pacha de Tanger y étend aussi son commandement.

*Larache* ou *El-Araïch*, ville moderne, fondée non loin de l'ancienne Lixos par la tribu berbère des Beni-Arrous. Elle est sur la pente nord d'une colline qui descend rapidement vers la mer et qui baigne son pied à l'embouchure de l'Oued-Kous, sur la rive gauche. Le fleuve y forme un port assez sûr pour les navires marchands ; mais une barre en interdit l'entrée à ceux de plus de 200 tonneaux. Ils mouillent au nord-ouest de la passe, où la rade est bonne d'avril en septembre.

La ville a des fortifications en mauvais état, du moins pour la partie construite par Moulè-en-Nacer, sous le règne de son frère Saïd-el-Ouatas, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Le fort bâti du côté de terre par les Espagnols, qui l'occupèrent soixante-dix-neuf ans (1610-1689), est mieux conservé. Il y a un marché entouré de portiques à colonnettes de pierre. La population est d'environ 3500 habitants, et il y règne quelque activité commerciale ; mais les chantiers de construction sont abandonnés, et le peu qui reste de la marine marocaine pourrit dans la rivière.

*Alcazar-Kebir* ou *Kasr-el-Kebir*, c'est-à-dire le *grand château*, s'élève sur la rive droite de l'Oued-Kous. Le surnom de grand lui a été donné par opposition à *Alcazar-Segher* ou *petit château*, dont nous trouverons les ruines entre Ceuta et Tanger, et qui a été comme elle, sinon fondée, du moins agrandie et ornée au xii<sup>e</sup> siècle par Yacoub-el-Mansour. Malgré ses mosquées nombreuses et ses toitures en tuiles, *Alcazar* présente un aspect misérable. Elle tire cependant une certaine importance de sa position sur le passage des caravanes qui vont du nord au sud. Dans la

saison des pluies, elle souffre des inondations, et son climat n'est pas réputé salubre. On lui accorde environ 5,000 habitants.

*Arzilla* ou *Assila* est sur la route de Larache à Tanger, sur une plage nue, en face d'un mauvais mouillage et à l'embouchure d'un oued sans aucune importance. Quoique son nom rappelle l'antique Zilia ou Zilis, et qu'elle ait été disputée plusieurs fois dans les guerres entre les Marocains et les Portugais, elle n'offre pas de sérieuses ressources au point de vue militaire. Autrefois les barques de pêcheurs se réparaient dans son petit port; aujourd'hui sa population d'un millier d'habitants présente les apparences de la misère.

Au nord d'Arzilla, on passe l'Oued-el-Aïacha, et l'on arrive ensuite à l'Oued-el-Hachef, où se trouvent, sous le nom de *Tahaddert*, les vestiges du port romain *Ad Mercuri*.

Les principales communications du bassin de l'Oued-el-Kous sont les suivantes :

— De Larache à Arzilla, 10 lieues, et 12 d'Arzilla à Tanger.

— De Larache à Alcazar, 12 lieues, et une trentaine de lieues d'Alcazar à Fez.

— D'Alcazar à Tanger, une trentaine de lieues.

— D'Alcazar à Ouazzan, une dizaine de lieues ; mais on n'est pas obligé de passer par Alcazar pour aller d'Ouazzan à Tanger. On laisse Alcazar à gauche et on rejoint la route de cette ville à Tanger, à environ 18 lieues ou deux journées de marche, d'où il reste encore une douzaine de lieues à faire pour gagner Tanger.

— D'Alcazar à Tétouan, une trentaine de lieues par un chemin très-accidenté.

2. VERSANT DU DÉTROIT. — Nous avons dit que l'on peut considérer comme un petit versant distinct du versant de l'Océan et du versant de la Méditerranée, celui qui est formé, sur le littoral, par le prolongement du Djebel-Andjera depuis Ceuta jusqu'au cap Spartel ; s'il a peu de développement topographique, en revanche il est d'une importance de premier ordre, à cause de la communication entre les deux mers et à cause du voisinage de l'Espagne. La baie de Tanger, celles de la pointe Malabatte et de la pointe d'Alcazar-Segher, l'îlot d'El-Perejil ou d'El-Coral, à l'ouest de Ceuta, sont les points de la côte qui ont le plus d'importance maritime.

Il serait superflu d'insister sur la multitude et la gravité des intérêts de toute nature qui se rattachent au détroit. Disons seulement que le percement de l'isthme de Suez, qui aura lieu puisqu'il est possible, doit augmenter l'importance générale de la Méditerranée, et, par là même, celle de ses communications avec l'Océan.

Le cap *Spartel* ou *Ras-Achakkar*, qui forme l'extrémité nord-ouest du continent africain, présente une masse haute de plus de 300 mètres, et composée généralement de grès que l'on exploite comme pierre meulière. On y remarque de vastes cavernes déjà signalées chez les anciens, qui y plaçaient leur *Specus Herculi sacer*. Entre le cap et Tanger, mais plus près de cette ville, le faible Oued-Ioud se jette dans l'Océan.

*Tanger* ou *Tandja* est une ville très-ancienne, peut-être la plus ancienne de cette partie de l'Afrique. Elle a successivement appartenu à tous les peuples qui ont subjugué tour à tour la contrée où elle s'élève. Tombée aux mains des Portugais, à la prise d'Arzilla, en 1471, elle fut cédée aux Anglais en 1662, comme dot de Catherine de Portu-

gal, qui épousait leur roi Charles II. L'Angleterre commit la faute d'abandonner cette place en 1684, après avoir ruiné le môle et une partie des fortifications, faute trop bien rachetée en 1704, lorsqu'elle s'empara de Gibraltar et se l'adjugea, pour la honte de l'Europe, au traité d'Utrecht. D'après les anciens plans, les rochers que l'on voit à fleur d'eau en avant de la porte de la Marine (Bab-el-Mersa, autrefois Porte-Sanwich) formaient comme un brise-lame en avant du môle, armé de deux batteries, l'une au musoir, l'autre à quelque distance sur sa gauche, de manière à répondre à la ligne d'embossage qui, en cas d'attaque, se développait naturellement sur le nord. La jetée qui fermait le port du côté de la baie, avait aussi une batterie à son musoir. Des ouvrages extérieurs protégeaient les abords de la place sur le plateau maintenant sans défense, et qui s'étend au sud-ouest de la casbah.

Pendant les deux siècles de l'occupation portugaise, Tanger avait eu le temps de s'embellir. Outre la cathédrale, on voyait, à la partie basse de la marine, plusieurs églises et monastères : Saint-Dominique, le Saint-Esprit, Notre-Dame du Carmel, Saint-Roch, Saint-Jean; et dans la partie supérieure, au sud, un hôpital. Il est difficile de rien reconnaître de ces monuments au sein de la ville actuelle.

Au fond de la baie, l'Oued-Halk, nommé aussi l'Oued-Tandja, vient se jeter dans la mer par une embouchure tout encombrée par les sables. Il passe sous les débris d'un pont réputé d'origine romaine. On découvre, sur une colline de la rive droite, des vestiges de ruines antiques. Faut-il en conclure que l'ancienne Tingis avait là son emplacement? Cette question demanderait de trop longs détails. L'opinion commune, qui se prononce pour l'affirmative, nous paraît mal fondée.

Au pied de la colline dont on vient de parler, il y a quelques restes de fortifications où l'on pourrait installer une batterie, si la ville était menacée d'un débarquement.

Tanger, bâtie à l'extrémité nord-ouest de la baie qui porte son nom, s'assoit sur deux collines : l'une, au nord, porte la casbah ; l'autre, au sud, est occupée par la ville. Une rue principale traverse la ville de bas en haut, de la porte de la Marine à la porte du Souk. Au delà de la porte du Souk, la colline s'élève encore, de manière que l'on arrive sur un plateau qui domine Tanger. De ce côté-là est le point le plus vulnérable de la place ; la muraille qui domine le Souk serait promptement ouverte.

Tanger est aujourd'hui la résidence des consuls et chargés d'affaires européens.

Ils occupent les principales maisons de la ville, et ils ont des jardins dans le voisinage. Parmi les maisons consulaires, on remarquait celle de l'Espagne, qui empruntait au couronnement de sa terrasse en style *renaissance* un aspect monumental ; mais au début de la guerre actuelle, cette habitation a été détruite par le fanatisme des Musulmans. Entre les jardins, on distingue celui de Suède, qui intéresserait un botaniste autant par la rareté que par la beauté des plantes et des arbres qu'il renferme.

Au midi de Tanger, il y a des dunes de sable, et des salines produites par les eaux de la mer mêlées à celles de l'Oued-Halk. La baie n'est pas sûre en hiver, par les vents du nord et de l'ouest ; mais le port pourrait être rétabli sans de très-grandes dépenses.

Vue de la mer, la ville offre un aspect pittoresque. Au-dessus des terrains s'élèvent plusieurs minarets carrés, ornés de ces briques émaillées qui forment un des caractères de l'architecture mauresque.

La population est d'environ 10,000 habitants. Les Juifs n'y sont pas, comme dans les autres villes, parqués à l'intérieur d'un melah. Ils se trouvent, ainsi que les Chrétiens, répandus parmi les Musulmans.

A l'est, la baie de Tanger se termine par la pointe Malabatte, dite aussi *Ras-el-Menar* ou le *Cap-du-Phare*. Ce cap est formé par un prolongement du Djebel-Andjera, qui donne son nom au district compris entre Tanger et Tétuan.

A la pointe d'Alcazar, on ne voit plus qu'un petit nombre de masures, là où Yacoub-el-Mansour éleva, au XII<sup>e</sup> siècle, *Alcazar* ou *Ksar-es-Segher* (le Petit-Château). Ces constructions succédèrent au *Ksar-Masmouda*, d'une origine berbère plus ancienne. Comme ce prince passait fréquemment le détroit pour faire la guerre en Espagne, il jugeait plus commode d'amener ses troupes à Alcazar qu'à Ceuta. D'ailleurs c'est le point d'embarquement où le détroit est le plus resserré. Il n'est séparé de l'îlot de Tarifa que par 9 milles nautiques ou 17 kilomètres. Les Portugais se rendirent maîtres de la place en 1458, et l'abandonnèrent en 1540.

L'île d'*El-Peregil* ou d'*El-Coral*, près de Ceuta, n'est pas fortifiée, et n'est habitée que par des chèvres. Cependant les courants qui l'avoisinent sont favorables à la navigation, et les feux de ses batteries fermeraient le détroit. Elle offre l'avantage d'une source d'eau douce. Les Anglais l'occupèrent quelque temps pendant la guerre de l'indépendance.

Le versant du détroit est sous le gouvernement du pacha de Tanger. Quant à ses principales communications par terre, nous les avons précédemment indiquées, sauf celles de Tanger à Ceuta et de Tanger à Tétuan. On ne va guère de Tanger à Ceuta par le littoral; du moins les sentiers berbères ne sont pas fréquentés par les Européens; car, d'a-

près les conventions en vigueur, il faut un *laissez passer* de l'empereur lui-même pour qu'un voyageur puisse se rendre ainsi de Tanger au présidios espagnol. Des parties de chasse organisées par les consuls de Tanger ont conduit quelquefois les chasseurs jusqu'en vue de Ceuta ; mais ils n'y arrivaient point en suivant le bord de la mer. L'aspect de la côte, bien qu'elle soit peu élevée jusqu'à la montagne des Singes, *Djebel-Chouadi* ou *Djebel-Zatout*, annonce qu'une route n'y serait pas naturellement facile. Elle ferait, à vol d'oiseau, une douzaine de lieues. En revenant de Tanger à Ceuta, on voit, du nord au sud, les sept sommets de montagnes que les Grecs et les Romains ont appelés *les Sept-Frères*, d'où le nom de *Septa*, qui est aujourd'hui *Ceuta* ; et l'on traverse, outre la rivière du vieux Tanger, des oueds insignifiants.

De Tanger à Tétouan, on compte de 12 à 14 lieues que l'on fait ordinairement en une journée. La station intermédiaire est au col d'Aïn-Djedida, où il y a un caravansérail. C'est un peu avant d'y arriver, du côté de Tanger, que se trouve la fontaine, entourée d'oliviers séculaires. De l'autre côté, le chemin dans les gorges est assez mauvais, jusqu'à ce qu'on atteigne la vallée qui mène à Tétouan.

2. VERSANT DE LA MÉDITERRANÉE. — On peut considérer le versant de la Méditerranée de Ceuta à la frontière algérienne comme se composant : du petit bassin renfermé entre le mont Acho, qui porte la citadelle de Ceuta, et le cap Nègre ; du petit bassin de la rivière de Tétouan ; d'une quantité de petits bassins perpendiculaires à la côte, et qui sont formés par le massif du Rif ; du grand bassin de la Moulouïa ; enfin du bassin de l'Isly, qui n'est lui-même qu'une partie de celui de la Tafna.



a) DESCRIPTION GÉNÉRALE.— Le système de montagnes qui dessine ces différents bassins se compose du *Djebel-Andjera*, entre Ceuta et Tétouan ; du *Rif*, entre Tétouan et la Moulouïa ; puis de chaînons détachés du grand Atlas au sud-est de Fez, et venant aboutir, par une direction nord-ouest, à la Méditerranée. La Moulouïa descend, en effet, du grand Atlas au sud-est de Fez, et coule entre les rameaux qui viennent se confondre, sur sa gauche, avec le Rif ; sur sa droite, avec les montagnes des Beni-Snassen. L'Isly naît sur le revers oriental du bassin de la Moulouïa et porte ses eaux à la Tafna, qui descend des montagnes des Beni-Snous, près de Sebdu, au sud de Tlemcen.

Quant à l'importance stratégique de ce versant de la Méditerranée, on l'appréciera en considérant ses diverses parties. Ceuta est une position maritime précieuse à l'entrée du détroit ; mais, derrière elle, s'élève la barrière du *Djebel-Andjera*, au pied duquel sont des gorges profondes, taillées presque à pic, de sorte que, si l'on veut entreprendre de Ceuta des opérations par terre, il faut se porter à droite sur Tanger, ou à gauche sur Tétouan.

Le bassin de Tétouan offre une communication sur Fez, et sa baie, dont Nelson faisait cas, facilite l'arrivée au centre du royaume.

Le massif du Rif, peu connu et à peu près indépendant du Maroc, ne peut être attaqué par mer que difficilement. On ne voit guère qu'une baie de débarquement, près du cap Tres-Forcas. Mais de là, on est en face du massif dans toute sa longueur et toute son âpreté. La base à nos yeux la plus convenable, serait, pour une attaque par terre, un établissement aux environs de Tasa, sur le chaînon qui sépare la Moulouïa du Sebou. Les hauteurs présentent moins d'obstacles de ce côté, et l'on avancerait plus aisément sur le

cœur du pays, vers les sources de l'Oued-Ris. Ce serait, sur de plus grandes proportions, la marche suivie dans la récente expédition française du Maroc. Pour réduire les Beni-Snassen, on s'est porté de Nemours et de Kis sur le chaînon qui sépare la Moulouïa de l'Isly, de manière à s'emparer, avec moins de difficultés, de la position dominante d'Aïn-Tafouralt.

L'Espagne possède, au pied du Djebel-Andjera, la forteresse de Ceuta et trois autres au pied du Rif, savoir : le Pegnon-de-Velez, le Pegnon-de-Alhucemas et Melilla. Au point de vue militaire, sauf ce que nous avons dit de Ceuta, ces forteresses, ou *presidios*, n'ont pas une grande valeur. Toutefois, s'il fallait diriger par mer une attaque contre le Rif, la base d'opérations la plus favorable serait, ce semble, au Pegnon-de-Velez, point correspondant à celui que nous indiquions vers Taza pour une attaque par terre. L'opération par mer, insuffisante en elle-même, viendrait du moins en aide à celle-ci. L'Espagne possède, en outre, les îles Djafarin, à l'ouest de l'embouchure de la Moulouïa. Entre les îles et le cap de l'Agua, il y a un bon mouillage, le meilleur de toute la côte rifaine.

Le bassin de l'Isly ouvre une communication facile avec celui de la Moulouïa par Oudjda. La partie supérieure du bassin de la Moulouïa, entourée par le grand Atlas, est peu connue et ne semble pas d'une importance considérable. La partie la plus importante est la moyenne : sur elle convergent les routes qui mènent aux oasis du sud, Figuig et le Touat ; puis les routes de la province d'Oran vers Fez, par Oudjda et Taza. La Moulouïa, dans son cours inférieur, est bordée sur ses deux rives par de hautes montagnes qu'habitent des tribus presque indépendantes. Les Beni-Snassen sont une des plus influentes et des plus nombreuses. La France au-

rait un intérêt majeur à s'emparer de la rive droite du fleuve. Elle posséderait ainsi, entre les chaînes de l'Atlas et du Rif, une base plus approchée de Fez, dans un pays où la grande affaire est d'assurer ses lignes d'opérations. L'Algérie serait protégée, à l'ouest, par une frontière naturelle, celle que l'histoire dessine comme la Providence l'a faite, mais que le traité du 18 mars 1845 méconnaît. Les montagnes de la rive droite, plus puissantes que celles de la rive gauche, couvriraient très-bien nos possessions et en rendraient la défense facile du côté de l'ouest. On pouvait espérer que l'expédition de 1859 aurait pour résultat de nous donner ce boulevard du fleuve et de la chaîne; elle aura du moins l'avantage de faire connaître et de préparer le terrain pour l'avenir. Les tribus qui ont reçu de nous une leçon se feront à l'idée de nous revoir.

b) DESCRIPTION PARTICULIÈRE. — *Ceuta* ou *Sebta*, selon la prononciation des Arabes, est une des plus anciennes villes du Magreb. Elle a été au moyen âge l'entrepôt d'un grand commerce entre le Levant, l'Afrique et l'Italie; un centre pour les sciences et les arts. Les Arabes y avaient introduit la fabrication du papier empruntée aux Tartares et la culture du coton; elle était fameuse pour ses ouvrages de soie, de fil de fer et de laiton et ses pêcheries de corail. Elle conserva encore de l'éclat sous les Portugais qui s'en emparèrent en 1415; mais elle alla s'éclipser du moment où elle resta sous la domination espagnole en 1640. Moulé-Ismael assiégea Ceuta ou plutôt la bloqua par terre de 1694 à 1721. La position de cette ville à l'entrée du détroit en fait le plus important des présidios. Son infériorité vis-à-vis de Gibraltar vient du peu d'étendue et du peu de sûreté de sa baie. Le commerce y est faible. L'Espagne aurait peut-être sagement agi en déclarant le port franc, comme celui de Cadix

en 1820. Cette mesure aurait été vue d'un bon œil par le gouvernement du Maroc, et les Anglais n'auraient pas autant absorbé l'activité commerciale. Ceuta, silencieuse et endormie quand les coups de fusil des Maures ne la réveillent pas, est encore attristée, comme les autres présidios, par les galériens ou *desterrados* qui y sont renfermés.

La ville est le siège d'un évêché. On y voit plusieurs églises : Santa-Maria-de-los-Remedios, Nuestra-Senora-del-Valle; et l'on vénère extrêmement une image de Nuestra-Senora-de-Africa, patronne du pays. Plusieurs hôpitaux, dont l'un peut contenir 800 lits, sont convenablement disposés.

La presqu'île occupée par Ceuta est d'une forme demi-circulaire et longue d'environ une lieue. Son étendue permet d'y concentrer des troupes nombreuses. Le débouché sur le continent est défendu par une forteresse rectangulaire. Les deux côtés faisant face au continent et à la presqu'île sont défendus chacun par un front bastionné; ceux qui s'appuient sur la mer sont munis de tours carrées. En avant du front qui regarde le continent, on voit un ouvrage à cornes dont le saillant droit est couvert par deux ouvrages avancés de formes irrégulières. Le point d'attaque de la place nous semble être sur ces ouvrages, qui paraissent faciles à embrasser de feux et qui sont d'ailleurs dominés. Ce front est défendu par des contre-mines. Le fossé du corps de place est rempli d'eau et le demi-bastion de droite protégé par un cavalier.

Le pourtour du reste de la presqu'île a pour défense des rochers escarpés et des batteries placées de distance en distance. L'extrémité nord, nommée Pointe d'Afrique, regarde la Pointe d'Europe qui termine le rocher de Gibraltar, à 23 kilomètres de l'autre côté du détroit. Le rocher de Gibraltar, nommé *Calpe* par les anciens, le promontoire de

Ceuta nommé *Abila* et maintenant *El-Acho*, sont les deux *Colonnes d'Hercule* de la mythologie.

Or, le mont *Acho*, qui domine la presqu'île, est couronné par la citadelle de Ceuta. On remarque, à la base de cette forteresse, des vestiges de construction romaine. Son enceinte, défendue par des tours carrées, a été munie de quatre bastions. A l'est, sur la pente de la montagne, est la tour des Signaux, qui a vue sur le détroit et sur la sierra des Maures. Enfin au pied de l'*Acho*, du côté du midi, on a fait une coupure qui le sépare de la ville proprement dite, nommée *Almina*. C'est là, entre la citadelle et la première forteresse, que se trouvent les maisons des habitants.

La place de Ceuta, même sur l'*Acho*, est abondamment pourvue d'eau. Elle a de bonnes sources, des citernes et de grands réservoirs.

*El-Serrallo*. En sortant de Ceuta pour s'avancer dans l'intérieur, on voit en face de soi la sierra *Bal-lonès* ou le *Djebel Andjera*, dont les plus hautes cimes atteignent environ 2400 pieds au-dessus de la mer. En avant de la porte, le terrain est uni et horizontal. On aperçoit à la surface des soupiraux qui donnent de l'air à des casemates où l'on renferme des bœufs, pour l'approvisionnement de la place. Sur ce terrain se tient le marché où viennent les Maures. Au delà, on monte la colline, derrière laquelle étaient, avant la guerre, deux colonnes courtes indiquant la limite des possessions espagnoles. A quelques pas en face, s'élevait un *gourbi*, premier poste des Maures.

De ce point, on aperçoit çà et là les ruines d'anciennes murailles, muets témoins des luttes sanglantes qui se sont livrées sur cette langue de terre depuis deux mille ans. En marchant toujours au sud, sur un terrain de plus en plus accidenté, on laisse à gauche le marabout de *Sidi-Embareck*, et l'on arrive au *Serrallo*, à une heure environ de Ceuta. Je

pense qu'El-Serrallo des Espagnols est le Casa-Blanca ou Dar-Beida des Arabes, vieille maison en ruine, unie à une petite mosquée dont le minaret subsiste encore. C'était la résidence d'un caïd, et les montagnards y ont retenu prisonnier, en 1858, pendant un jour et une nuit, celui qui écrit ces lignes. Quelques arcs mauresques, lézardés, mais blanchis au lait de chaux, donnent à cette demeure un aspect monumental. Elle est entourée de gorges très-profondes, sauf du côté de Ceuta. Si l'on escalade la sierra Ballonès, on descend à Andjera, petite ville située sur le versant méridional entre Tanger et Tétouan, à une trentaine de kilomètres de Ceuta. On peut de là marcher sur Tanger, mais plus facilement sur Tétouan.

Pour se rendre de Ceuta ou de Dar-Beida à Tétouan par le littoral, un voyageur n'a qu'une journée de marche, d'une douzaine de lieues. Mais une armée ne saurait, bien entendu, se mouvoir si facilement, d'autant plus que pour sortir du pied de la sierra et parvenir au chemin de la plage, il faut d'abord gravir et descendre des sentiers presque à pic. Le littoral, coupé de gorges et terminé par des falaises abruptes, change d'aspect avant d'arriver au cap Negro. La sierra, un peu plus distante de la mer, y descend par des pentes douces et lui envoie plusieurs rivières qui rencontrent des barres à leur embouchure. Quelques mauvaises petites tours carrées et en ruine s'échelonnent sur ce sahel, sentinelles impuissantes à ralentir les pas d'une armée. Avançons.

La croupe du cap Negro s'abaisse et forme avec la montagne un défilé susceptible d'être défendu. Mais il n'y a pas de fortifications et une flotte menacerait d'un débarquement à revers. Une fois ce défilé franchi, s'ouvre une grande plaine étendue entre la mer, la rivière de Tétouan et les pentes du djebel qui se termine à Tétouan même.

**Tétouan.** — La citadelle de Tétouan est bâtie sur la dé-  
couverte du dernier anneau de la chaîne qui vient de Ceuta.  
Elle est dominée. La ville elle-même, assise en partie sur  
une grande plate-forme au bas de la citadelle, a des abords  
en pente rapide, à l'est, du côté de la mer. La rivière coule  
au sud; sur sa rive droite, s'élève le premier contrefort du  
Rif, d'un aspect sauvage et d'une hauteur d'environ  
3,000 pieds. À l'ouest, s'ouvre la vallée par laquelle on ar-  
rive de Tanger, après avoir traversé la rivière à quelque  
distance, sur un pont en bon état. En approchant de la  
ville, le terrain rocheux se couvre de jardins et l'on entend  
murmurer les eaux abondantes qui les arrosent. Bientôt  
Tétouan se découvre avec ses murailles blanches, élevées,  
pittoresques. En entrant on passe d'abord entre le mur  
d'enceinte et le mur de soutènement d'un grand jardin  
planté d'oliviers et qui a crû des sucrés et du sang aux  
esclaves chrétiens : c'est une dépendance de la maison du  
gouverneur. Puis s'ouvre une grande place carrée, impar-  
faitement nivelée, où se tiennent les marchés. Au fond, à  
gauche, le palais du pacha et la citadelle; à droite, la porte  
du mellah; en face, les rues qui donnent accès dans la ville  
marrasque, où l'on remarque les bazars, les rues tortueu-  
ses, sombres, voûtées, protégées quelquefois contre le so-  
leil par des treilles de vigne. Il y a une quarantaine de mos-  
quées dont plusieurs grandes et bien entretenues. Du reste,  
ici, comme partout en pays musulman, beaucoup de con-  
structions délabrées. Le commerce et l'industrie des cuirs,  
des chaussures, des armes blanches et à feu, ont pourtant  
plus d'activité que dans la plupart des villes de l'empire.  
Tétouan le doit aux Maures d'Espagne qui vinrent s'y établir  
au xiv<sup>e</sup> siècle, et qui relevèrent les ruines faites par les Cas-  
tillans une centaine d'années auparavant. Ses corsaires firent

longtemps du mal aux chrétiens, et Philippe II ne réussit qu'à paralyser momentanément leurs entreprises en comblant par des navires chargés de pierres l'embouchure de la rivière, où se retiraient les bâtiments de course (1564). La population ne doit être guère au-dessus de 30,000 habitants.

Tétouan est à 6 ou 7 kilomètres de la mer et séparée d'elle par une plaine d'alluvion et le pied de la montagne, planté de jardins. La rivière nommée Oued-Martil ou Martin, et encore Bou-Sega, est trop obstruée par les sables à son embouchure pour rendre des services à la navigation. Il y a deux petits ports, le port Negro, garanti par un fortin construit en 1055 (1639), sous le pacha Mohammed Narsûs, et le port d'Emsa, protégé par une construction analogue qui date de 1078 (1662). Ces deux forts ont été bombardés, le 26 novembre 1859, par des navires de l'escadre française mouillée dans la baie d'Algésiras, pour avoir tiré sur le *Saint-Louis*, qui portait visiblement le pavillon français.

La rade est sûre par les vents d'ouest, mais par ceux de l'est elle devient dangereuse.

*Chechuan* est une petite ville, voisine de Tétouan, située dans la montagne et renommée pour ses fruits, entre autres les pêches appelées *Halilla*.

Dans le *Rif*, nom qui a le même sens que *Sahel* en arabe et en latin *Ripa*, dont il semble dérivé, on trouve un grand nombre de villages semblables à ceux de notre Kabylie et habités par la même race; mais ils sont peu connus. Au bord de la mer et à 8 ou 10 lieues à l'est de Tétouan, était *Targa*, fondée, dit-on, par les Goths, saccagée par les Espagnols en 1481 et en 1533. Moulé-Abdallah, vers 1560, la fit relever; mais nous ne savons ce qu'elle est devenue.

*Le Pegnon de Velez de Gomère*, un des présides de l'Es-



pagne, n'est qu'un îlot fortifié, en face de *Badès* ou *Belès*, petite ville que Marmol dépeint comme florissante et que les Espagnols ont appelée *Velez de Gomera* (1); elle est aujourd'hui abandonnée. L'îlot occupé par Pierre de Navarre en 1528, rend maître de la ville. En 1522, il fut repris par les Maures, grâce à la trahison d'un soldat et à l'assassinat du gouverneur Villalobos. Les Turcs s'y établirent en 1554, quand le pacha d'Alger, Salah-Raïs, donna Fez à Moulè-Bou-Hassan, caïd de Velez. Mais depuis 1564 la victoire a rendu l'île à l'Espagne. Le port ne reçoit que de petits navires. La ville, bâtie en amphithéâtre sur l'écueil principal, n'a que deux rues. Elle est séparée du littoral par le détroit du Freddo, large de 400 mètres, et se rattache, par un pont naturel, à l'autre écueil couronné par un petit fort (2). Les citernes ne suffisent pas à fournir la place d'eau douce et l'Espagne est obligée de lui en envoyer dans les sécheresses.

*Le Pegnon de Alhucemas* est un autre îlot qui fut donné aux Espagnols par Moulè-Abdallah, chérif du Maroc (1557-1573), pour empêcher les Turcs de s'y établir. Il doit son nom à la ville africaine voisine *El-Mzemma*, qui paraît nulle aujourd'hui. Le rocher s'élève dans une anse où les navires de moyenne grandeur trouvent un mouillage, et il porte, sur un plan incliné de l'est à l'ouest, la ville irrégulièrement bâtie, fortifiée principalement par un château flanqué de tours. Elle n'a pas assez de l'eau de pluie recueillie dans trois grandes citernes et elle en reçoit de l'Espagne. Sa garnison est d'environ 200 hommes. *L'Oued-*

(1) De *Belès* les Espagnols font aisément *Velès*. Gomera vient du nom d'une tribu rifaine.

(2) *Penon*, en espagnol, signifie écueil, rocher.

*Ris* se jette dans la baie d'Alhucemas. De là au cap Tres-Forcas, il y a plusieurs rivières, dont la plus considérable est l'Oued-Kert. C'est dans ces parages que les Rifains, surtout les Guelaia, se livrent plus audacieusement à la piraterie. Les anses de Kiert, de Tramontan, de Ras-ben-Rifous et d'autres leur offrent des refuges.

Dans le sud de la montagne, entre Pegnon de Velez et Pegnon de Alhucemas, Léon l'Africain marque, au xvi<sup>e</sup> siècle, une sorte de volcan en activité; car on ne peut guère entendre autrement ses paroles : « Visitur in summitate hujus montis ceu antrum quoddam, quod perpetuos ejaculatur ignes..... adeo ut plerique etiam inferorum hiatum esse opinentur (1). »

A l'est du cap *Tres-Forcas*, appelé aussi *Ras-ed-Dir*, et du temps des Romains *Rusadir*, au fond de la baie formée par ce cap, s'élève *Melilla*, le plus important des présides espagnols après Ceuta. Les Arabes l'appellent *Mila*. Son nom vient, dit-on, de la grande quantité de miel qui se récolte dans le pays voisin. La place occupe une presque île reliée au continent par un isthme rocheux. Son enceinte consiste en grosses tours et en petits bastions. Au sud, le château domine l'anse qui sert de port et où n'entrent que de petits navires. L'isthme étroit est défendu dans toute sa longueur par des retranchements. C'est d'abord un ouvrage à cornes, recouvert lui-même par un autre ouvrage irrégulier, mais qui semble bien flanqué. Au delà se trouvent un fossé et un chemin couvert qui se prolongent au midi, où ils entourent une lunette placée en face du château et protégeant le port. Le point d'attaque de *Melilla* nous semble le saillant gauche de l'ouvrage qui précède la corne de l'isthme.

(1) Page 293.

La ville renferme environ 2,000 habitants. Elle a de l'eau et quelques jardins. Prise en 1496 par le duc de Medina Sidonia, elle est restée à l'Espagne, malgré les attaques plus ou moins sérieuses des Berbères. Les documents espagnols contemporains citent parmi les Kabyles ou tribus rifaines qui inquiètent Melilla, les Manouza, les Beni-Sicar, les Beni-Boullafon, les Beni-Bouifouron et les Beni-Zidell.

Au sud-est de Melilla et sur le littoral, il y a des salines et la sebkha de Garet.

On ne sait s'il faut indiquer auprès de la Sebkha ou à l'ouest du cap Forcas, l'emplacement de Ksaça, ville qui fut prise par les Espagnols à la même époque que Melilla, puis perdue par la trahison de trois soldats qui la livrèrent, en 1534, au caïd de Tezota, place du voisinage. Ksaça fut rasée peu après ; au moyen âge, elle commerçait avec les galères de Venise.

A 50 kilomètres environ, au nord du cap Tres-Forcas, on voit l'îlot d'*Alboran*, plateau allongé du sud-ouest au nord-ouest, long d'un mille sur un tiers de mille en largeur, élevé d'environ 50 mètres au-dessus de la mer, en face du détroit de Gibraltar. Sa constitution géologique trahit une origine volcanique, et sa stérilité unie à sa distance du continent la rend impropre à recevoir un établissement, sinon avec de grands sacrifices. Il paraît pourtant que l'Espagne est disposée à les faire.

Si nous revenons au littoral du Rif, nous apercevons les îles *Zafarines*, appelées par les Espagnols *Chafarinas* et par les Arabes *Djafarin*. Les Espagnols travaillent depuis plusieurs années à une solide installation dans ces îles. Elles sont au nombre de trois, alignées d'est en ouest. La plus occidentale, qui est la plus élevée, a 135 mètres de hauteur. Mais celle du centre possède les principaux éta-

blissements : outre de grandes constructions provisoires en bois, il y a un hôpital et quelques maisons en pierre. Une redoute armée de six pièces de canon et de mortiers de fort calibre couronne le sommet de l'île. Les falaises partout à pic portent plusieurs batteries. On va jeter les fondements d'une église. Les deux autres îlots sont défendus chacun par un blokhous. Celui de l'est sert de quarantaine (1). Il n'y a pas de source aux Zafarines; on y conserve l'eau de pluie dans des citernes. Mais le canal, large d'environ deux milles, qui les sépare de la terre ferme, est facile à la navigation et conduit au *Cabo del Agua*, où il y a une aiguade, comme l'indique son nom. Ce canal constitue un excellent mouillage qui peut être amélioré par quelques travaux d'art et recevoir toute une escadre durant la belle saison. Une forteresse espagnole au cap serait d'autant mieux placée que les tribus voisines ont à vendre du blé, de la laine et des peaux.

Dès 1833, MM. Bérard et Dortet de Tesson avaient fait connaître l'importance du mouillage des Zafarines, où alors la France pouvait et aurait dû s'établir, soit parce que les mauvais temps obligent les navires de Djemma-Ghazouat à s'y réfugier, soit parce que les frontières de l'Algérie s'étendront un jour forcément à la Moulouïa, dont l'embouchure est voisine des trois îlots.

Dans le bassin de l'Isly, nous n'avons à mentionner particulièrement que la ville d'*Oudjda*. Elle est fortifiée, placée

(1) Il est question de réunir l'île Isabelle II à l'île du Roi. Les noms espagnols prévaudront sans doute contre ceux de Brongniart, Buch et Buckland, qui furent donnés aux trois rochers en 1830 par deux naturalistes. Les Zafarines étaient encore vacantes en 1847. Le général Cavaignac, envoyé alors pour en prendre possession, les trouva occupées depuis quelques jours par une garnison espagnole.

à une quinzaine de lieues est-sud-est de Tlemcen, sur la route de Taza et de Fez. Elle garde aussi le Teniet-Djebaur, où passe la route qui mène au sud, dans la région saharienne. Séjour ordinaire des malfaiteurs de la frontière; qui trouvent à y vendre le fruit de leurs rapines, elle a été entre nos mains en 1844, et à notre discrétion en 1859. La modération de la France l'a laissée au Maroc. A Oudjda, comme à Sidi-Yahia, qui se trouve à une lieue sud-ouest, on remarque une belle végétation. L'on y vénère le tombeau du marabout d'Andalousie, Sidi-Mohammed ben-Mellouk.

Les gouvernements dont nous avons pu constater l'existence de Tanger à Oudjda sont, indépendamment du pachalik de Tanger, celui de Tétouan, qui réunit à la ville cinq tribus : El-Kmas, Beni-Hassan, Beni-Chid, Beni-Hozman, Fendaloua, Beni-Mahdan et Negro. Il y a dans l'Andjera un caïd, duquel dépendait le cheik établi à Dar-Beïda ou El-Serrallo, en face de Ceuta. Le Rif est un grand caïdat, héréditaire dans la famille Abd-es-Sadok; mais il ne se rattache guère à l'empire des Chérifs que par le lien et le tribut religieux. On a mentionné, chez les Beni-Snassen, le cheik Hadj-Mimoun. Oudjda est gouvernée par un caïd.

Les communications principales du littoral avec les villes de l'intérieur ont été indiquées précédemment. Il ne reste plus à consigner ici que des distances maritimes. De Tanger à Cadix, 94 kilomètres ou 51 milles nautiques de 60 au degré. De Tanger à Tarifa, 27 kilomètres, à Algésiras, 53, à Gibraltar, 57, à Malaga, 163, à Ceuta, 47, à Oran, 475. De Ceuta à Algésiras, 29 kilomètres; à Gibraltar, 27, à Malaga, 117, à Oran, 422, à la rivière de Tétouan, 33.

---

## CHAPITRE IV.

### SYNONYMIE TOPOGRAPHIQUE.

---

Il est à propos de recueillir ici les désignations géographiques léguées par les Anciens, en les rapprochant des noms modernes auxquels on croit pouvoir les faire correspondre. La liste suivante est à peu près celle de Gräberg de Hemsö, modifiée par quelques critiques plus récents. On comprend qu'il s'agit plutôt d'indications probables de points à retrouver que de résultats complètement acquis à la science. Un jour, sans doute, on ne sera pas réduit à la seule étude des textes, mais les fouilles archéologiques, la lecture des inscriptions antiques, les études topographiques précises serviront pour le Maroc, comme elles servent en Algérie, de commentaire et de contrôle aux tables de Ptolémée, d'Antonin, de Peutinger.

Toutefois, plusieurs des noms anciens se retrouvent assez clairement dans les modernes pour qu'on ne doute pas de la vérité de leur synonymie, quand elle a, d'ailleurs, d'autres apparences de fondement. Il est nécessaire de dire qu'en assignant la situation d'une localité ancienne, on n'in-

dique pas toujours le point précis, mais un point rapproché de cette localité.

### § 1<sup>er</sup>. — NOMS GÉNÉRAUX.

*Libya*. Nom donné à toute l'Afrique septentrionale par les auteurs les plus anciens.

*Mauritania*. Ce nom comprenait d'abord le territoire du royaume de Fez et la partie nord du royaume de Maroc.

*Mauritania Tingitana*. Nom donné ensuite à la Mauritanie comprise entre l'Océan et l'Oued-Kert ou la Moulouïa, pour la distinguer de la Mauritanie Césarienne, qui s'étendait à l'est jusqu'à l'Oued-el-Kebir, dont l'embouchure est entre Djidjelli et Collo.

*Getulia*. Au Maroc, ce nom s'applique au sud du royaume de Maroc. La Gétulie était au midi de la Mauritanie. On pense que *Guezzoula* dérive de *Getulia*.

*Hispania Transfretana*. Ce fut, sous le Bas-Empire, la Tingitane réunie politiquement à l'Espagne.

### § 2. — LE LITTORAL.

Si maintenant nous suivons le littoral à partir de la Moulouïa jusqu'à l'Oued-Drâa, nous trouvons :

*Malua, Mulua, Mulucha*, fleuve de la Moulouïa.

*Ad-Tres-Insulas*, les îles Zafarines.

*Metagonium*, promontoire Restinga, qui borne à l'est la baie de Melilla.

*Ryssadium*, Melilla.

*Rusadir*, cap Tres-Forcas ou Ras-ed-Deir.

*Sestiaria*, pointe Tramontana, sur le versant ouest du cap Tres-Forcas.

*Tæniolonga*, ville au sud de cette pointe.

*Molocath*, Oued-Kert, si ce n'est la même que la *Malua*.

*Cannarum*, cap Quilate, bornant à l'est la baie d'Alhucemas.

*Tamuda*, Oued-Ris et son affluent l'Oued-Nekour.

*Ad-Sex-Insulas*, point nommé, par Gräberg, *Morro-Nuovo*, à l'ouest d'Alhucemas, ou les *Six-Écueils*, à l'est de Velez.

*Oleastrum*, pointe de Gebha ou de Baba, à l'est de Pagnon-de-Velès.

*Laud* ou *Thaluda*, un des oueds qui coulent près de Badis. Gräberg le nomme *Tagassa*, marqué plus à l'ouest par M. Renou.

*Parietina*, Badis, autrement Velez-de-Gomera.

*Acrath*, forteresse; à l'embouchure de l'Oued-Mostassa, entre Velez et la pointe des Pêcheurs.

*Promontorium Barbari*, pointe Pescadores.

*Aquila Minor*, pointe Mazari; ou bien pointe de Stehah, au bordj Oustrak.

*Aquila Major*, cap de Tétouan, à l'ouest de la rivière.

*Jagath*, Tétouan; ou Fagasa, un peu à l'ouest de la pointe des Pêcheurs.

*Phæbi Extrema*, le cap Nègre.

*Heptadelphus*, *Septem-Fratres*, sept sommets du Djebel-Andjera, qui aboutissent à la montagne des Singes, en berbère *Idraren-Zatout*, en arabe *Djebel-Chouadi*.

*Fretum Gaditanum*, détroit de Gibraltar.

*Exilissa*, *Lissa* ou *Septa*, Ceuta.

*Abyla*, le mont Acho, à Ceuta.

*Valonis Ostia*, embouchure de l'oued de Ksar-es-Segher ou de la rivière du vieux Tanger.

*Tingis* ou *Julia Traducta*, Tanger.

*Ampelusis*, village; Dar-Chakkar.



*Ampelusium*, cap Spartel.

*Ad Mercurios*, ville; Teheddert.

*Zilia*, Oued-Aïascha.

*Zilia*, *Zilis*, *Constantia Zilis*, colonie; Arzilla.

*Lix*, *Lixus*, Oued-el-Kous ou Louccos.

*Lixa*, ville; Larache. Les ruines sont à 4 kilomètres.

*Frigidis*, Aïn-et-Telfelt.

*Subur*, oued Sebou.

*Sinus Emporicus*, plage entre le Sebou et le Bou-Regreg, autrefois peut-être couverte par les eaux.

*Sala*, Salé.

*Sala*, oued Bou-Regreg.

*Oppidum Novum*, Rabat.

*Duus* ou *Dyus*, oued Gouir ou Dir, au sud de Fedala.

*Pæna*, Fedala.

*Thymaterium*, *Thyaterium*, plus tard *Rhusibis* ou *Rutubis*, Azemmour.

*Cusa*, oued Oum-er-Bia.

*Saguti*, cap Blanc.

Καρίχον τὸ τείχος, *Saguti*, ville; Tit.

*Gytte*, Goz ou Cour, à l'embouchure de la Tensift.

*Azama*, *Azana*, la Tensift.

*Soloen*, peut-être le même que *Hermæum Promontorium*, *Solis Mons* et *Exploratio ad Mercurium*, cap Cantin.

*Erythræa*, îlot de Mogador; peut-être *Cerne*, *Cyraunis*.

*Melitta* ou *Mysocoras*, ville de Mogador.

*Acra*, Safi.

*Diur* ou *Duir*, oued el-Ghored.

*Herculis Promontorium et Portus*, cap Sim ou Tegravelt.

*Tamusiga*, ville, au cap Tefelneh; ou peut-être *Arambe*.

*Phuth*, *Phtuth*, *Tuth*, oued qui a son embouchure à Tefelneh.

*Usadium*, peut-être *Solis Mons*, cap Guer.

*Suriga*, Santa-Cruz.

*Una*, oued Sous.

*Agna*, oued Assa ou Tessel.

*Sala*, oued Noun.

*Daradus*, oued Drâa.

### § 5. — L'INTÉRIEUR.

*Atlas Major* ou *Dyris*, aujourd'hui *Idraren - Drann*, grand Atlas, qui aboutit au cap Guer.

*Atlas Minor*, chaîne plus septentrionale ; peut-être celle des Zaères.

*Atlas* mythologique :

. . . . . Maximus Atlas

Axem humero torquet stellis ardentibus aptum.

Diverses montagnes ont été identifiées à ce fabuleux personnage : le Djurjura entre autres. Au Maroc, ce serait le Miltzin ou Hentêta de Léon et Marmol.

*Phacra* ou *Phocra*, le Rif ou les monts Teldje, au sud de Taza.

*Diur*, autre chaîne ; peut-être celle qui, venant du sud-ouest, aboutit au cap Tres-Forcas.

*Zalacus*, monts Zalag, dans le haut bassin de la Moulouïa, rive gauche.

*Durdus*, monts El-Abliari et chaîne du haut bassin de la Moulouïa, rive droite.

Voici maintenant des noms de villes et centres de population, où les ruines antiques sont souvent recouvertes par des ruines du moyen âge ou modernes.

*Oppinum*, Chechouan.

*Tabernis*, Dar-Aisana; sur la route de Tanger à Kasr-el-Kebir, au sud-est d'Arzilla.

*Banasa* ou *Valentia*, Basra, un peu au sud-ouest de Ouazzan.

*Tamusida*, Tefelfelt, entre Basra et la Mamore.

*Subur*, Fenzara, sur le Sebou.

*Silda* ou *Gilda*, Méquinez; ou bien Aïn-Garouach, au sud d'Ouazzan.

*Gontiana*, Djema-el-Hammam, eaux thermales au sud-est de Méquinez.

*Aquilis Daticis*, Halouan, sur le Sebou, au nord-ouest de Fez; ou Mergo, au nord-est d'Halouan.

*Baba* ou *Colonia Julia Campestris*, Beni-Teude, au nord de Fez, sur le versant méridional du Rif. Marmol dit qu'elle avait, au moyen âge, 6,000 maisons. Il y signale de belles ruines antiques. D'autres mettent Baba à Tasa.

*Ptisciana* ou *Vopisciana*, Dar-el-Ahmera (?), sur le Sebou, au nord-ouest de Fez; ou bien Ouazzan, dont le nom n'est pas sans analogie avec Vopisciana.

*Oppidum Novum*, Alcazar-Kebir.

*Ad Novar*, El-Outed, sur le chemin d'Alcazar à Tanger. C'est une grande pierre debout, qu'on dirait druidique; elle est entourée de ruines romaines.

*Tremula*, entre Ouazzan et Alcazar-Kebir.

*Vobrix*, Lamta, sur le mont Zalagh. Gräberg soupçonne les indigènes d'avoir fait du mot *Atlas* Lamta.

*Volubilis*, Tiulit ou Oualili, aujourd'hui Zaouïat-Moulè-Driss, au nord de Fez. Marmol donne à l'enceinte romaine en pierres de taille deux lieues de tour.

*Fut*, *Futh*, *Phuth*, Tit, et, selon Gräberg, Fez ou Mers, faubourg de Fez.

*Herpis*, Macarmeda, ville ruinée, à une journée à l'est de Fez.

*Tocolosida*, Ksar-Pharaoun; ou bien Mergo, entre Fez et Zaouïa-Moulé-Driss.

*Galapha*, Garsis, selon Marmol, dans la partie moyenne du bassin de la Moulouïa.

*Trisidis*, Tenzert, selon Marmol, ville en ruine, à une vingtaine de lieues au nord de Fez; ou Mezdaga, entre Fez et Safrou, à l'ouest.

*Molocath* ou *Molelacha*, Doubdou, sur le versant du Zalagh, à l'est de Fez, dans le bassin de la Moulouïa; ou Hadagia, située au-dessus de Garsis, entre deux rivières; ou bien enfin Mezdaga, selon Marmol.

*Centa* ou *Benta*, Beni-Bou-Lhoul, entre Fez et Safrou, non loin de Mezdaga.

*Dorath*, Maderaouan dans le pays des Zaères. La carte de M. Beaudouin marque dans ces parages, un peu au nord, Dayat-er-Roum.

*Dorak* est une ruine signalée par Marmol entre Tedla et le Tafilet, sur le Djebel-Dadès, au grand Atlas. « Les murs qui en restent, dit-il, sont fort épais et de pierres de taille; et il y a quelques tables de marbre, où l'on voit des lettres gothiques à demi effacées. »

*Oecath* ou *Ticath*, Adendum, au sud de Maderaouan; ou bien Nuchayla, entre les deux précédentes, à l'ouest.

*Cillaba*, Gher, place forte dans les montagnes, à l'est de Tedla, où l'armée de Moulé-Soliman livra, en 1819, une bataille aux Chelloks.

*Bocanum Hemerum*, Maroc.

*Pyrrus Campus*, plaines de Peira, sur la route de Maroc à Azemmour, dans l'Abda et le Doukkala.

*Vala*, Taroudant; ou, plus à l'est, Houara sur l'Oued-Sous.

Ces indications, répétons-le, sont en général fort incer-

taines; elles ne concordent pas toujours entre elles, et ne sont souvent basées que sur des conjectures plus ou moins en rapport avec les données des anciens géographes. Elles soulèvent assurément plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

---

## CHAPITRE V.

### RELIGION.

---

Nous n'avons point à faire une étude générale du mahométisme à propos du Maroc; mais il convient de réunir quelques notions plus particulièrement relatives à la religion dans ce pays.

#### § 1<sup>er</sup>. — IDÉE GÉNÉRALE.

L'empire des Chérifs est celui où le mahométisme règne de la manière la plus absolue, où il s'est laissé le moins entamer par l'influence de la civilisation chrétienne et des gouvernements européens, quelles que soient d'ailleurs les superstitions qui l'altèrent. Le pouvoir souverain s'y confond avec le sacerdoce suprême dans la personne du chérif, qui règne comme descendant de Mahomet. La religion est la base, la raison de toute loi et de toutes les institutions sociales. La loi n'est que l'expression littérale ou développée du Coran, divine et par conséquent immuable comme lui, non-seulement quant au dogme, mais même quant à la

discipline. Ces principes sont la clef de l'histoire du Maroc et l'explication dernière de la triste situation où il est tombé.

On sait que le mahométisme se partage entre quatre rites orthodoxes, divisés seulement sur quelques points de pratique. Ces rites, suivant une ingénieuse comparaison des Magrebins, boivent tous au même ruisseau, mais dans des coupes différentes. Ils tirent leur nom de celui des illustres docteurs dont ils professent les opinions en matière de jurisprudence et de liturgie. Le rite malékite domine en Barbarie, et il règne exclusivement au Maroc. Le rite hanéfite est répandu en Turquie, le chaféite en Arabie et en Perse, le hanbalite en Arabie.

Malek, l'interprète sacré du Coran, le fidèle écho de la tradition primitive, est mort à Médine, son pays natal, en 179 de l'hégire, 795 de notre ère. A côté de lui se placent, dans la vénération des Marocains, El-Bokhari, patron de la garde impériale, et Sidi-Khelil. Mohammed-el-Bokhari, né à Bokhara et mort à Kariank, près Samarcande, en 256 (870), est l'auteur du *Djami-el-Sahî*, ou Recueil exact, dans lequel il consigna seize mille traditions, sentences ou paroles de Mahomet, traditions d'autant plus authentiques aux yeux des musulmans que leur insertion fut toujours précédée d'une ablution au puits de Zemzem. Sidi-Khelil, enfin, surnommé *Dia-ed-Din*, l'éclat de la religion, est le jurisconsulte dont la parole fait loi devant tous les tribunaux malékites du Magreb. Il est mort en 776 (1422).

Nos renseignements ne nous permettent pas de dire si le ouabisme a fait des adeptes au Maroc, comme parmi les Berbères de l'est (1); mais si quelque chose altère la foi des

(1) Les Ouabites ou Wahabites, fondés en 1730, par le cheik Mo-

Marocains, c'est surtout la superstition, fille d'une grossière ignorance et d'une foi fanatique. Long serait le tableau des vaines observances, des pratiques religieuses bizarres et extra légales, des préjugés absurdes que l'on observe chez la plupart des croyants (2). Et cependant l'on est effrayé des minutieuses prescriptions déjà imposées par la loi. Quiconque lira, par exemple dans Sidi-Khelil, le chapitre des ablutions légales, sera effrayé de la multitude d'obligations qu'entraîne ce seul point de la religion. Parmi les montagnards, toute la science religieuse consiste à connaître la formule de foi : *Allah ou Allah, Mohammed reçoul Allah*, et les pratiques extérieures, purement matérielles de la discipline. Les nègres importés du Soudan conservent à peu près les usages superstitieux de leur pays natal. L'astrologie, la sorcellerie, sous différentes formes, règnent sur les esprits aussi bien des Maures que des Arabes ou des Berbères. Le Sous fournit beaucoup de sorciers qui font concurrence aux santons et aux marabouts, marchands de talismans. Des critiques ont cru jeter une grande lumière sur l'histoire du mahométisme en disant que cette religion devait ses succès, son extension et sa durée, à sa simplicité, au peu de part que le surnaturel et le miraculeux y obtiennent, en un mot à sa ressemblance avec le déisme philosophique. Cet aperçu n'est à nos yeux qu'une erreur systématique, démentie par l'idée même des révélations

hammed, se répandirent d'abord en Perse et en Arabie. Leur doctrine repousse toute tradition et n'admet que le Coran interprété par la raison. Cette espèce de protestantisme musulman s'est infiltrée au Magreb durant ce siècle, à la faveur des pèlerinages.

(2) Le *Ketah-el-Ad-Ker* d'El-Meriouni et le voyage du cheik Moulé-Ahmed, trad. par M. Berbrugger, contiennent à cet égard des renseignements qui ont encore toute leur valeur aujourd'hui.



successives sur lesquelles repose le Coran, par les miracles attribués à Mahomet, par l'admission de la vérité du mosaïsme et du christianisme comme formes transitoires de la révélation dans le passé, par la prodigieuse multitude de miracles énormes que les musulmans de tous les temps et de tous les lieux attribuent à leurs santons, par la soif de surnaturel qu'ils témoignent en recherchant, dans l'intervention extraordinaire de la divinité ou des esprits, la raison des phénomènes naturels les moins mystérieux, dont ils ne connaissent ou n'admettent pas l'explication scientifique.

Encore si les superstitions avaient au Maroc un caractère inoffensif ! Mais elles vont quelquefois jusqu'aux sacrifices humains (1).

Malgré leur intolérance, les Marocains, par une contradiction au moins apparente, honorent en certains cas les saints personnages des autres religions, ou demandent à ceux qu'ils nomment infidèles le secours de leurs prières. A Fez, ils rendent une sorte de culte à la mémoire de la jeune Sol Achouel, juive de Tanger, qui mourut de notre temps dans des supplices atroces plutôt que d'abjurer la loi de Moïse, ou de renouveler une abjuration qu'elle avait faite, en cédant aux séductions de l'amour (2). Dans la montagne

(1) Dans une des dernières révoltes, dit M. Hay, actuellement consul d'Angleterre au Maroc, une belle jeune fille, offerte en sacrifice propitiatoire, fut égorgée en présence du sultan, devant sa tente. Heureusement qu'aujourd'hui ces odieux sacrifices deviennent fort rares ; mais les rebelles, repentants ou frappés de terreur, immolent encore des chevaux et des bœufs pour apaiser la colère du sultan et se le rendre propice. Drummond-Hay, *Western Barbary, its wild tribes and savage animals*, Londres, 1844.

(2) Nous pensons que cette grande âme appartient à l'Église du Christ, de Moïse et des patriarches, et non point à la synagogue tal-

d'Askrou, à quelque distance de Fez, Chénier indique la sépulture d'un juif que les Berbères et les Juifs invoquent également. Les femmes stériles y vont en pèlerinage pour obtenir du ciel des enfants (2). Mais on croit que le santon vivait dans le pays longtemps avant l'établissement de l'islamisme (3). Un grand nombre d'auteurs déjà anciens ont parlé aussi du culte des Maures de la côte atlantique pour saint Augustin : on a confondu l'évêque d'Hippone avec un moine augustin des Canaries.

Parmi les anciens missionnaires espagnols, parmi ceux même qui ont leur sépulture à Tanger, il en est dont la vie sainte inspirait aux Maures une vénération profonde; les Maures le témoignaient publiquement à ces hommes apostoliques en leur baisant la main (4).

On ne connaît point assez les Berbères marocains pour apprécier les vestiges que le christianisme a pu laisser dans

mudiste; car les rabbins avaient officiellement autorisé l'apostasie extérieure pour éviter la mort. Le lieu du supplice de la martyre est sur une place de Fez et protégé par une enceinte qui en empêche la profanation, si nos renseignements sont exacts.

(2) Chénier, III, 155.

(3) Les Arabes ne sont pas embarrassés pour expliquer comment ils comptent sur les prières des Juifs : « Dieu se plaît, disent-ils, à écouter l'harmonie de nos prières; mais celles des Juifs le dégoûtent tellement qu'il se hâte de les exaucer pour ne plus les entendre. »

(4) Le respect que les Arabes et les Kabyles professent d'ailleurs pour les marabouts en général, c'est-à-dire pour les hommes *liés* ou consacrés à Dieu, est fondé sur le Coran et ses commentaires autorisés. Cependant plusieurs commentateurs ont eu soin d'écarter du cœur des croyants toute sympathie réelle pour les marabouts et les marabouts du christianisme. Ils enseignent bien qu'on doit les épargner, même dans la guerre : mais on les épargne, « non pas à cause de leur

leurs usages et leurs mœurs. Avant l'islamisme, ils ont eu de l'Église catholique une certaine connaissance, bien qu'elle n'ait pas jeté chez eux de fortes racines; mais durant tout le cours du moyen âge, comme on le verra, il y a eu des populations indigènes chrétiennes à l'intérieur du Maroc, sans parler des marchands européens ni des milices composées de Roums auxiliaires ou stipendiés. Nous ne sommes donc que médiocrement surpris de retrouver le signe de la croix dans le tatouage bleu qui orne souvent le front et le col des femmes berbères au Maroc, comme en Kabylie ou au Sahara. On signale encore les invocations des femmes durant les accouchements laborieux : « Oh ! Mariah ! Mariah ! viens, accours sans tarder, c'est une femme qui pleure. » Les processions de la grande poupée habillée, que les Berbères appellent *Mata* et que l'on promène autour des champs, à l'époque où germe le blé, paraissent dériver du paganisme plutôt que du christianisme, attendu que les processions catholiques où l'on porte des statues ne datent que du moyen âge et n'ont rien de commun avec les courses que les Berbères font faire à la *Mata*. Peut-être y a-t-il, comme en Kabylie, des processions plus calmes et dont les analogies avec celles du christianisme seraient plus remarquables.

qualité de moines, car ils sont plus profondément plongés dans l'infidélité que les autres, mais parce qu'ils sont retirés de la société de leurs coreligionnaires, parce qu'ils vivent reclus et comme des femmes. » Sidi Khelil, trad. Perron, II, 249.

§ 2. — DE LA SAINTETÉ ; CHÉRIFS ET SANTONS.

Il est une face de la religion musulmane qu'il faut envisager, si l'on veut comprendre quelque chose à l'histoire et à la vie habituelle des Marocains : c'est la doctrine qui a rapport à la sainteté, ou qui en règle les conditions dans les individus. La sainteté est considérée comme une chose physique et héréditaire, qui réside dans le sang et se transmet avec lui, aussi bien que tous les privilèges dont Dieu et les hommes l'ont enrichie. Dieu donne au saint le pouvoir de faire toutes sortes de miracles et à ses prières l'efficacité. Les hommes reconnaissent le saint pour une personne sacrée, inviolable et dont les actes doivent généralement échapper à toute censure. Il y a donc des familles de saints, qui tiennent ce titre de quelqu'un de leurs ancêtres. On distingue, entre toutes, les Cheurfa ou les familles de chérifs qui descendent de Mahomet lui-même.

La dynastie régnante est du nombre, elle a du moins cette prétention, ainsi qu'il sera dit en son lieu. Mais on doit remarquer que les chérifs sont innombrables, surtout au Maroc. Le titre est revendiqué à tous les degrés de parenté. Or, entre les ancêtres de l'empereur actuel, Sidi-Mohammed, par exemple, il en est qui ont eu, de leurs milliers de femmes, des enfants mâles par centaines. Chacun de ces enfants est devenu la souche de nouvelles familles Cheurfa. Les chérifs placés sur le trône se conciliaient volontiers une famille influente en épousant une de ses filles. Devenue mère, cette fille était renvoyée à ses parents, au moyen du divorce et avec un petit chérif qui leur faisait beaucoup

d'honneur (1). On pense bien que ces saints ne travaillent pas pour vivre; ils sont à la charge de la nation, des provinces et des villes dans lesquelles ils se fixent ou qu'ils traversent en menant une vie errante. Leur nombre est trop grand pour qu'ils puissent avoir tous une importance politique. Mais du jour où il leur plaît de se livrer à des prédications fanatiques, le turban vert, qu'ils portent par privilège, leur donne des chances d'être écoutés. Le Tafilet spécialement est peuplé de chérifs, proches parents de la branche régnante et appartenant à celle que représentait Moulè-Soliman, auquel Abd-er-Rhaman succéda en 1822.

Les chérifs se croient un droit particulier d'insolence envers les juifs et les chrétiens. Il ne nous est pas possible d'exprimer déceimment les services qu'ils requièrent assez souvent du premier juif qu'ils rencontrent, dans les provinces de l'intérieur. En 1820, l'un d'eux se passa la fantaisie d'étendre par terre d'un coup de bâton le consul de France M. Sourdeau. Moulè-Soliman pria un peu ironiquement le consul de ne pas faire trop attention à cette action d'un fou et de se rappeler la parole de Jésus, fils de Marie : « Si l'on vous soufflette sur une joue, présentez l'autre. » M. Jager-Schmidt, un des successeurs de M. Sourdeau, força les autorités marocaines, en 1855, à mettre à mort un autre chérif, assassin de M. Paul Rey, négociant français. Un chérif, un saint dont les veines sont remplies du sang du Prophète, un homme sacré et inviolable puni du dernier supplice pour s'être donné la satisfaction de tuer un chien de chrétien! ce fait, croyons-nous, n'avait pas de précédent au Maroc. Depuis lors, plusieurs chérifs ont reçu la bastonnade, sur les injonctions des Chargés d'affaires de

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1859.

France et d'Espagne, ce qui doit jeter beaucoup de confusion dans les idées du peuple et ternir un peu l'éclat du turban vert (1).

Sont réputés saints les fous et les idiots : persuasion qui a du moins l'avantage de porter à secourir ces malheureux. Il est vrai que beaucoup de fourbes exploitent la crédulité publique en faisant toutes sortes d'extravagances et en simulant l'imbécillité. Un grand nombre d'imposteurs sont parvenus au brevet de saint et de thaumaturge en adoptant quelque genre de vie extraordinaire, en affichant les dehors de la piété et de l'austérité, ou en appelant des compères pour établir une réputation qu'ils exploitaient en commun. Les femmes ne sont pas exclues de la carrière aussi honorée que lucrative de la sainteté; c'est pourquoi un certain nombre de koubas se trouvent sous l'invocation de quelque Dame ou *Lella*. On n'y regarde pas de trop près pour leur décerner le titre de saintes, non plus qu'aux hommes. C'est ainsi que près de Safi on honore sur le chemin une lella, dont le mérite consiste à s'être dévouée aux passants. Le paganisme policé de l'antiquité ne faisait pas mieux.

Quand un saint meurt, on élève sur son tombeau une chapelle carrée, que l'on appelle du nom du saint et en général du nom de *kouba*, parce qu'elle est couverte d'une petite coupole (2). Ces chapelles sont nombreuses, surtout dans le sud du Maroc, et ordinairement placées près d'une source à l'ombre d'un palmier. Fréquemment blanchies au

(1) Il est des chérifs mendiants qui ne jouissent d'aucun crédit et qui descendent jusqu'à la condition de domestiques chez des chrétiens. *Specchio di Marocco*.

(2) Il y a aussi des Kouba, monuments votifs ou commémoratifs qui ne renferment pas de sépultures.

lait de chaux, elles attirent de loin le regard et sont des guides pour les voyageurs de ce pays, comme autrefois les clochers dans le nôtre. Les descendants du saint ont souvent une étroite habitation contiguë à sa kouba, et ils reçoivent les dons qu'on lui offre, comme ils ont hérité de sa sainteté. Les dévots viennent en pèlerinage, isolés ou par troupes, et en nombre proportionné à la réputation de celui dont ils réclament l'assistance. Leurs prières ont pour objet d'obtenir quelque avantage temporel, la fécondité des troupeaux, les grâces du souverain, des choses qui nous semblent très-bizarres ou qui sont dans la spécialité du saint, mais jamais la vertu. Nous ne pensons pas qu'il y ait dans tout le Magreb une âme qui ait la pensée d'invoquer Allah, Mohammed ou un santou pour devenir meilleure.

Plusieurs tombeaux de saints éminents sont des asiles inviolables pour les coupables qui s'y réfugient; c'est un bien là où règne un despotisme barbare, et c'est un hommage rendu à la religion. Il n'est pas de raison en faveur de l'antique droit d'asile, conservé durant des siècles par le christianisme, qui ne convienne à *fortiori* au Maroc. Mais ce droit sacré n'est pas toujours une barrière suffisante devant les passions des souverains. L'accès des koubas est interdit à l'infidèle et quelquefois même le terrain qui les environne, à une grande distance.

Parmi les tombeaux les plus vénérés, outre ceux de Moulé-Edris, à Fez, d'El-Mansour, à Chellah, près Rabat, et ceux des patrons des confréries religieuses dont nous allons parler, on peut citer les tombeaux de Moulé-bou-Selam, près de Larache, et de Sidi-Abd-es-Selam, sur une montagne voisine de Tétouan. Ce dernier est dominé par le *Sakht-el-Oualaden* ou Rocher de la malédiction de la mère, dans lequel s'ouvre une crevasse étroite et sans fond. Le

pèlerin qui veut se débarrasser d'une haine qui le tourmente contre sa famille, se glisse au-dessus du gouffre dans toute la longueur de cette crevasse, le dos appuyé d'un côté et les pieds de l'autre. La crevasse se resserre sur celui qui a de mauvaises dispositions, et il faut les prières mystérieuses des Beni-Abd-es-Selam pour le dégager. Il y a là aussi une table ronde en marbre blanc que l'on s'efforce de franchir d'un saut, pour obtenir les bénédictions du ciel. Enfin, on voit dans une caverne d'un accès difficile un bas-relief qui représente un homme et une femme nus. L'un des personnages tient un disque à la main. Devant eux, un serpent à demi roulé dresse la tête. Cette sculpture antique passe pour une pétrification de pèlerins que la puissance d'Abd-es-Selam a frappés. Ces détails peuvent donner une idée de la superstition qui préside aux pèlerinages.

On recueille avec respect les paroles prophétiques des santons; quelques-unes sont très-répandues et leur accomplissement est attendu avec une ferme confiance. Nous ne mentionnerons que la prophétie du Moulè-Saâ ou du Maître de l'heure qui annonce l'arrivée d'un restaurateur de l'islamisme. Sidi-el-Bokhari l'a mise dans la bouche de Mahomet en ces termes : « Un homme viendra après moi; son nom sera semblable au mien; celui de son père sera semblable au nom de mon père, et le nom de sa mère semblable à celui de la mienne. Il me ressemblera par le caractère, mais non par les traits du visage; il remplira la terre de justice et d'équité. » Les ambitieux qui veulent jouer le rôle du Moulè-Saâ doivent donc s'appeler Mohammed-ben-Abdallah, c'est-à-dire des noms de Mahomet et de son père. Le chérif qui était en 1859 l'instigateur de la guerre à notre frontière du Maroc, se prévalait effectivement de ces noms et de la prophétie qui les concerne. D'autres prophé-



ties fixent l'arrivée du Moulé-Saà précisément à notre époque. Déjà même le moment serait passé, d'après ces paroles de Ben-el-Benna-el-Tlemceni : « Dans la soixante-dixième année du treizième siècle (1854), un homme nommé Moham-med-ben-Abdallah sortira du pays de Sous-el-Acsa. Il aura avec lui 1600 tentes; il entrera dans la ville de Maroc et ira de là à Fez. Il s'avancera ensuite sur Tlemcen et ira jusqu'à Oran, qu'il détruira. De là il marchera sur le pays de la chaux, qui est Alger; il campera dans la Metidja et y restera quatre mois; ensuite il détruira Alger, ira à Tunis, y restera quarante ans, et mourra (1). »

### § 5. — LES KHOUAN; CONFRÉRIES RELIGIEUSES; ZAOUIA.

La connaissance intime que les Français ont acquise des Arabes et des Kabyles d'Algérie, a révélé, dans le Magreb, l'existence de confréries religieuses que l'on peut comparer, sous divers rapports, aux confréries catholiques, aux *hermandades* espagnoles, aux ordres monastiques (2). Les confrères se nomment *khouan*, du pluriel de *khou*, frère. Ces ordres, tous basés sur le mahométisme pur, se distinguent l'un de l'autre par le *dzeke* ou formule de prière à réciter sur les grains de chapelet, par le nombre et la variété des

(1) Richard, *Etude sur l'insurrection du Dahra*, p. 91.

(2) On peut consulter *Les Khouan*, par M. de Neveu. Paris, 1845. *Études sur l'insurrection du Dahra*, par M. Richard, Alger, 1846; et *Les Khouan* ou divers articles publiés dans l'*Akhbar*, au commencement de 1859, par M. Brosselard. Nous devons avertir toutefois que plusieurs des rapprochements établis, dans les *Études* de M. Richard, entre le catholicisme et le mahométisme ne sont pas fondés et que nous serions tenté de les prendre pour de pures plaisanteries.

prières, par certaines pratiques particulières de piété ou de mortification. Chacun d'eux a pour fondateur un saint marabout qui a reçu, par une révélation de Mahomet lui-même, la mission de former des disciples et les bases de la constitution de l'ordre. Le but qu'on se propose en y entrant, c'est d'obtenir du ciel une protection spéciale et d'assurer son salut. Un chef spirituel ou khalifa gouverne les frères, par l'intermédiaire de mokhaddem ou cheiks qui le représentent et correspondent avec lui. Le khalifa désigne lui-même son successeur. Les ordres ont des mosquées, des koubas et des zaouïas, fondées par eux en l'honneur de leur patron et entretenues par leurs dons et le revenu des terres qui en dépendent. Ils n'en ferment pas l'accès aux musulmans étrangers; mais ces derniers ne peuvent s'y acquitter des devoirs spéciaux de l'ordre, dont ils ne connaissent même pas les formules secrètes ou dzeker. Plusieurs de ces ordres ont des ramifications très-grandes, et possèdent des biens considérables. Ceux qui les composent sont ordinairement tholbas ou savants. Beaucoup se livrent à l'instruction. Tous sont dévoués aux intérêts et aux doctrines de la confrérie, et ils entretiennent dans leur cœur un zèle sans bornes, un fanatisme toujours ardent, par des pratiques multipliées, des prières incessantes, machinales si l'on veut, mais qui agissent sur le cerveau et sur les dispositions habituelles de la volonté(1). On conçoit, après cela, que le khalifa tient dans ses mains des fils puissants qu'il fait mouvoir à son gré,

(1) Les courtes formules de prière des khouan se répètent des centaines et même des milliers de fois par jour. Un manuscrit qui portait uniquement ces mots : *Dieu est miséricordieux*, répétés 5,000 fois, a été recueilli par les Espagnols, dans l'affaire du 9 décembre 1859. Ce manuscrit était sans doute d'un khouan.

et que l'influence politique des khouan, par exemple, en cas de guerre, peut être d'une extrême conséquence.

Les zaouïas, dont un grand nombre appartiennent aux ordres religieux, sont des établissements complexes, où la vie sociale se concentre, comme au moyen âge chrétien, dans le *Domus Ecclesie* et les monastères du premier rang (1). Outre une chapelle sépulcrale, la zaouïa complète possède une mosquée, une bibliothèque, un séminaire ou école qui réunit les lettres, les sciences, la théologie et le droit; un lieu d'asile, un hôpital pour les infirmes, un hospice pour les voyageurs, une sorte d'office de publicité où l'on échange les nouvelles et où l'on recueille les faits historiques. Cette institution a décliné comme la civilisation des Maures prise dans son ensemble; mais la zaouïa, même à son apogée, correspond à l'état d'une société encore naissante : car les éléments distincts qui la composent tendent à s'isoler pour se développer davantage et plus librement, à mesure que le corps social grandit et déploie dans tous les sens une activité toujours croissante. La zaouïa est fondée matériellement sur les produits de biens immeubles ou *habous*, et sur les aumônes ou *zekkat* de la charité publique.

Les principales confréries que nous connaissons au Maroc sont celles de Moulè-Taïeb, des Derkaoua, des Aïssaoua, qui ont leur centre au Maroc même; puis celles de Sidi-Abdel-Kader, qui a son centre à Bagdad, et des Tedjini, qui a le sien en Algérie, au ksar d'Aïn-Madhi.

(1) Au moyen âge, près de la cathédrale, se groupaient la maison de l'évêque, l'Hôtel-Dieu, les maisons canoniales, l'école du cloître, divers tribunaux, des archives, une bibliothèque. Ce faisceau n'a pas été détruit; il s'est transformé, ses branches se sont divisées en grandissant. On peut comparer aussi les zaouïas les plus considérables au Mont-Cassin, à Citeaux, à Cluny, à Saint-Gall.

I. CONFRÉRIE DE MOULÈ-TAÏEB. — La confrérie de Moulè-Taïeb n'a pas été fondée par lui, mais par un chérif du Maroc, Moulè Edris, et probablement sous Moulè-Ismaël. Elle a pris le nom de Taïeb, à cause de l'éclat jeté sur elle par ce chef, dont on ne sait jusqu'ici que peu de chose. Il a prédit à ses frères qu'ils domineraient un jour les pays de l'est, après en avoir chassé les conquérants infidèles, qu'il appelle les *Benou-Asfor* ou Enfants du jaune, en désignant les Français, selon l'interprétation des Marocains. On lui attribue des miracles en foule : il guérissait les malades, il ressuscitait les morts. Moulè-Ali fut un de ses plus illustres successeurs, de même que l'avant-dernier khalifa, Hadj-el-Arbi. La maison de Moulè-Taïeb existe encore à Fez, où on la nomme *Dar-el-Dahman*, maison de la caution. Mais son tombeau et la zaouïa centrale de l'ordre sont, comme nous l'avons vu (1), à Ouazzan, entre Fez et Tanger.

Les frères de Moulè-Taïeb récitent deux cents fois par jour cette prière : « O Dieu ! la prière et le salut sur notre seigneur Mohammed, et sur lui et ses compagnons, et salut. » Ils sont très-nombreux au Maroc. Parmi eux on compte l'empereur, et en général les chérifs. Le khalifa d'Ouazzan jouit du privilège de ratifier la succession au trône, ce qui explique le soin que prennent les souverains d'entretenir avec lui de bonnes relations.

Quoique les adeptes diminuent en nombre à mesure qu'on s'éloigne de leur centre, ils sont plus de mille à Constantine et aux environs. Dans une affaire d'élection au titre de mokhaddem, ils eurent des contestations avec le khalifa d'Ouazzan Hadj-el-Arbi, et invoquèrent l'intervention du général Baraguey d'Hilliers. Ce fait apprit au gouvernement

(1) Page 49.

français que, si les khouan avaient en certains cas assez de confiance en lui pour lui soumettre une affaire religieuse, ils reconnaissaient aussi un pouvoir occulte, étranger à l'Algérie et par le fait insaisissable. L'influence de ce pouvoir se fit sentir, comme on le verra, dans les guerres de la province d'Oran, au temps d'Abd-el-Kader et de Bou-Maza. L'ordre avait alors pour chef le fameux Sidi-el-Arbi, auquel a succédé maintenant son fils Hadj-Mohammed. Ce chérif n'a guère que vingt-deux ans. Il est mulâtre ou quarteron, doux, jovial quand il n'est pas obligé de jouer son rôle en présence de ses coreligionnaires, ami secret des Européens et surtout des Français. Il fit le pèlerinage de la Mekke, il y a quelques années, et c'est un de nos navires qui l'a transporté par Marseille. Nous avons vu au Maroc son portrait au daguerréotype : c'était un cadeau fait par le chérif lui-même. Sa physionomie est morne, flasque et n'annonce aucune supériorité. Il y a eu parmi ses aïeux des mulâtres comme lui, mais pas de noirs; son père et son grand-père étaient blancs. La zaouïa d'Ouazzan où il réside est très-riche, car elle reçoit des établissements qui en dépendent le surplus des revenus que n'absorbe pas leur entretien. Chaque jour le chérif reçoit et nourrit les pèlerins qui arrivent par bandes, précédés du drapeau jaune, rouge et vert, en marmottant l'oraison jaculatoire : « O Dieu ! la prière et le salut sur notre seigneur Mohammed, et sur lui et ses compagnons, et salut. »

Que veulent ces gens? Recevoir la bénédiction du chérif, toucher la frange de son vêtement, baiser la trace de ses pas. Ils veulent la prospérité de leurs affaires, une guérison miraculeuse, une satisfaction au sentiment religieux, vague mais exalté, qui les dévore comme une soif, ou les fatigue comme un prurit aigu. On ne croirait pas, dans no-

tre société refroidie à l'excès par le positivisme, aux scènes qui se passent à Ouazzan. Quel prestige comparable à celui que Sidi-el-Arbi exerçait sur les foules ! Cet homme, d'une obésité monstrueuse, était porté par huit mules dociles, dans une litière couverte d'un ombrello qui devenait la nuit tente de campagne. Or, il n'était pas rare que huit ou dix mille personnes se précipitassent à sa rencontre. Quand on ne pouvait baiser sa robe ou la litière, on baisait la corde des mules. Des mains du chérif partaient de longs cordons qui se déroulaient à travers les rangs pressés de la multitude, et chacun, après avoir imprimé ses lèvres sur cet objet béni, déposait son offrande au chouari (panier) des mules, conduites par des collecteurs attitrés. Ceux-là seuls qui pouvaient offrir au moins une centaine de piastres aspiraient au bonheur de baiser la main sacro-sainte du chérif, et c'était presque une folie d'ambitionner la *baraka* ou l'imposition des mains pour la bénédiction patriarcale, tant une pareille faveur est inappréciable !

A n'envisager que les phénomènes extérieurs par lesquels se manifeste la vivacité du sentiment religieux, l'on trouverait plus d'un rapprochement à faire entre ces scènes-là et d'autres dont l'histoire de l'Église catholique a recueilli le souvenir ; de même, il y a souvent de l'analogie entre les faits miraculeux de l'histoire des saints et ceux qui entrent dans les fabuleuses légendes des santons arabes. Ainsi encore entre les miracles de Moïse et les prestiges des magiciens de Pharaon ; entre les rites de la liturgie, les observances disciplinaires du catholicisme et ceux du mahométisme. Le diable est le singe de Dieu, comme le dit saint Augustin. Mais l'observation, la critique, la raison ne nous laissent pas confondre la fable avec l'histoire, l'apparence avec la réalité, les signes et les pratiques extérieures avec les doc-

trines profondément différentes dont elles sont l'expression. La religion catholique ne repousse ni ne détruit la nature elle la règle, l'élève et la perfectionne. Toutes les analogies que nous découvrons entre le catholicisme et les autres religions viennent de cette double source : ou bien elles sont un plagiat du diable, ou elles résultent de ce que la vraie religion répond aux tendances naturelles et aux indestructibles instincts de l'humanité, sauf à en empêcher la corruption et la déviation.

Le fils de Sidi-el-Arbi n'a qu'un enfant mâle, malingre et scrofuleux. La mère de ce triste rejeton ne consent pas à le présenter au thebib ou médecin chrétien de Tanger. Peut-être ne convient-il pas d'invoquer un tel secours pour celui que le Prophète doit garder comme la prune de son œil. C'est une affaire de conscience.

Les détails qu'on vient de lire sur le chérif d'Ouazzan justifient l'opinion commune que l'on a sur ses trésors. On les croit immenses et ils seraient, à l'occasion, entre les mains du chérif, un puissant moyen d'action. Il peut disposer en un clin d'œil d'une nombreuse cavalerie, et le noyau qui sortirait d'Ouazzan ferait boule de neige dans l'empire. Il possède des munitions d'artillerie et deux pièces de campagne qui se transportent à dos de mule et reçoivent une livre de balles. On assure qu'il désire visiter la France. Il serait d'une bonne politique de l'amener à la réalisation de ce dessein. Hadj-Mohammed a usé en faveur de Sidi-Mohammed du principal privilège dont jouit le khalifa des khouan de Moulé-Taïeb : il lui appartient, nous l'avons dit, de reconnaître par une sorte d'investiture les chérifs qui arrivent au trône et de dérimer moralement les difficultés qui éclatent presque toujours dans cette circonstance.

2. CONFRÉRIE DES DERKAOUA. — La confrérie des Derkaoua

vient en importance immédiatement après celle de Moulé-Taïeb. Très-nombreux au Maroc, ils le sont encore en Algérie, surtout dans la province d'Oran. Moulé-Soliman (1795-1822) leur était affilié. Il est probable que d'autres membres de cette famille, qui revendique aujourd'hui des droits à l'empire, ont pris les mêmes engagements. Le khalifa ou grand maître de l'ordre est élu par les cheiks, comme ceux-ci par les frères, réunis en fondouks dans les districts électoraux.

Leur nom viendrait de *Derka*, aujourd'hui Abd-es-Selam, bâtie sur une montagne au bord du Sebou, à trois jours de Fez et qui aurait servi de retraite à leur fondateur. On le fait dériver aussi de *rekâa* ou lambeau, parce qu'ils affectent un extérieur pauvre et revêtent des haillons, au moins comme vêtements les plus apparents. On l'interprète enfin par *derka*, qui signifie voiler, à cause du secret gardé par les frères sur les affaires de la congrégation.

On a dit que les élections sont fréquentes ou annuelles, d'après une autre opinion, les charges seraient conférées à vie. Le dignitaire qui mérite une destitution doit s'attendre à être assassiné par ordre du grand maître. Il ne semble pas que le khalifa ait un centre permanent dans l'empire. Les frères marchent ordinairement avec un bâton ferré à la main et portent au cou un gros chapelet. Ils aiment la mortification et la solitude. Ils professent ne reconnaître d'autre autorité que celle de Dieu ni d'autre puissance temporelle que celle dont le but exclusif est la propagation de l'islam. A ce dernier titre, ils peuvent accepter la domination des chérifs; mais leur principe est trop absolu pour ne pas les entraîner souvent dans des luttes politiques. Ils le poussent au point de ne réciter que mentalement la seconde partie de la formule de foi : « Dieu est Dieu et Mahomet est



son prophète, » parce que Dieu seul a droit à des hommages publics.

Les Derkaoua ont au service de leur fanatisme des dépôts d'armes cachés au Maroc et en Algérie : aussi ont-ils pris une part importante à plusieurs guerres et soulevé souvent des résistances aux Turcs en Algérie comme aux chérifs dans le Maroc (1). Ils paraissent n'avoir pas de relations suivies de l'une à l'autre de ces contrées, quoiqu'ils aient sans doute une même origine.

Leur histoire, du reste, est peu connue. On leur donne pour fondateur un Sidi Ali-el-Djemal, qui vivait, il y a plus d'un siècle, ou un grand marabout, nommé Moulê-Ed-Driss. Ils eurent ensuite pour chef Sidi-el-Arbi-el-Derkaoui, qui fut inhumé au Maroc dans le village *Bou-Berih*, des Beni-Zerroual.

3. CONFRÉRIE DES AISSAOUA.— La confrérie des Aïssaoua emprunte ce nom à son fondateur Sidi-Mohammed ben-Aïssa, qui vivait sous le règne de Moulê-Ismaël. Ben-Aïssa était un pauvre de Méquinez, -impuissant à procurer à sa famille de quoi subsister, mais plein de confiance en Dieu. Or, il arriva, pendant qu'il était en prière à la mosquée, qu'un inconnu apporta des aliments à sa maison, et renouvela ces provisions de jour en jour en surabondance. La femme d'Aïssa, puisant de l'eau pour des ablutions qui devaient précéder une solennelle action de grâces, retira de la citerne le seau rempli de sultanis d'or, et, la nuit suivante, Aïssa eut une vision où Dieu lui prescrivit d'établir une confrérie et lui en dicta la règle. Il eut bientôt acquis

(1) Outre les auteurs cités, voir *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, par M. Walsin-Esterhazy, pp. 204, 224. Paris, 1840.

cent disciples, et, pour les éprouver, il leur dit, le jour de la fête Aïd-el-Kebir, où l'on immole des moutons, qu'il allait les offrir eux-mêmes en sacrifice. Trente-huit lui restèrent fidèles et se déclarèrent prêts à subir la mort. Bientôt, en effet, ils virent couler de la maison de Sidi-Aïssa dans la rue un ruisseau de sang; c'était sans nul doute celui de leurs frères entrés les premiers pour subir la mort. Tous y entrèrent successivement, et même un juif, frappé de la grâce, se convertit et demanda la mort. Moulè-Ismaël apprit ce qui se passait et, comme il était jaloux de l'influence d'Aïssa, il se hâta d'envoyer ses gardes le prendre, pour le punir de tant d'assassinats. Mais les gardes trouvèrent les quarante Aïssaoua bien portants et occupés dans la cour de la maison à dépecer quarante moutons, les seules victimes dont le sang eût été répandu. Néanmoins Sidi-Aïssa fut chassé de Méquinez et il alla s'établir à quelques lieues, à l'endroit désert nommé *Hameria*. Il n'eut qu'à frapper un olivier pour en faire sortir une source abondante. Comme Moulè-Ismaël voulait l'exiler plus loin, il proposa au sultan de lui acheter Méquinez et ses environs. Ismaël fixa le prix et vint à Hameria pour confondre et punir la présomption du marabout. Mais Sidi-Aïssa secoua l'olivier sous lequel on s'était réuni et il en tomba une pluie de pièces d'or. Moulè-Ismaël et ses courtisans furent tout heureux que le saint homme leur pardonnât et cassât lui-même le marché, à la condition que chaque année, à partir du 12 de Mouloud, les habitants de Méquinez seraient sept jours sans sortir de leurs maisons, excepté toutefois les Aïssaoua. Le traité fut signé, et il subsiste; mais il ne gêne personne, attendu que tous les habitants ont embrassé la règle de l'ordre.

Sidi-Aïssa, dont la légende tantôt gracieuse et tantôt grotesque formerait un volume, mourut à Hameria et il fut en-

terré dans la mosquée qu'il y avait fait construire. Ses disciples, nombreux au Maroc, sont aussi répandus en Algérie et dans la régence de Tunis. Ils ne paraissent pas avoir joué un rôle politique comme les khouan d'autres confréries. Mais ils sont charmeurs de serpents, sorciers, habiles à guérir les morsures ou les piqûres venimeuses qui sont sans effet sur eux, au dire des musulmans. Ils mènent en laisse des lions auxquels Sidi-Aïssa a enlevé leur férocité. Ils absorbent impunément les poisons de toute espèce : c'est là une récompense de la foi témoignée un jour à Sidi-Aïssa par des disciples qui l'impatientsaient en voyage à force de se plaindre de la faim : « Mangez du poison, » leur dit-il; et eux, prenant à la lettre la parole du maître, se rassasièrent de serpents et de scorpions, et ils n'en furent point incommodés.

Dans leurs fêtes, qui ont le privilège d'exciter vivement la curiosité des Européens, les Aïssaoua se livrent à des danses et à des contorsions frénétiques, graduellement excités par le son des timbales, de la flûte en roseau et du tambourin. On dirait de ces scènes où les derviches orientaux arrivent à la catalepsie. Lorsque la fureur religieuse est à son paroxysme, les frères se mettent des charbons ardents sur la peau; ils se font, avec des couteaux, des entailles aux bras et aux joues; ils dévorent des viandes crues; mâchent du bois, du fer; avalent de la terre et des pierres, et ils ne paraissent pas en souffrir. Cependant, si la plupart des Aïssaoua que nous avons observés étaient d'une organisation naturellement robuste, ils étaient en même temps décharnés et épuisés par leurs exercices violents et des habitudes meurtrières.

C'est principalement sur les marchés, en présence de la foule, que les Aïssaoua, charmeurs de serpents, opèrent leurs

prodiges... Les spectateurs forment un cercle au milieu duquel sont les enchanteurs et les paniers de roseau, enveloppés de peaux de chèvres, qui renferment les reptiles. On commence par invoquer Sidi-Aïssa; les assistants suivent la prière en imitant les gestes des frères; puis la musique se fait entendre, et l'un des Aïssaoua, plongeant la main dans un panier, exhibe un gros serpent qu'il tient au milieu du corps; il l'irrite, lui présente son bras, son front, sa langue. Le sang de l'Aïssaoua coule sous les morsures répétées du reptile, et la foule frémit de terreur et d'admiration. Enfin les piécettes de billon pleuvent aux pieds des jongleurs.

M. Drummond-Hay dit qu'il a vu des Aïssaoua faire ces exercices avec les serpents les plus venimeux : la *haje* ou *buska*, dont la colère gonfle le col; le *céraste* ou *leffah*, non moins redoutable. Quant à nous, il nous a été impossible de rien constater de semblable, même à force d'argent. Les serpents des Aïssaoua n'étaient que des couleuvres, d'une espèce fort commune au bord des chotts de l'Algérie, et dont nous avons vu les Arabes étrangers à l'ordre se faire maintes fois des ceintures ou des turbans, en nouant sur leur front ou sur l'estomac la tête du reptile avec sa queue. Il est possible, du reste, que les démons se mêlent quelquefois, et dans une mesure que déterminent les théologiens, à ces fêtes d'Aïssaoua, d'un aspect vraiment diabolique. Mais il nous semble difficile de surprendre cette intervention avec certitude dans tel cas particulier.

Les danseuses aïssaoua honorent spécialement Lella Khamsia, qui donna, sous Moulè-Ismaël, un grand exemple de foi. Ce prince avait préparé un repas où les poisons les plus actifs devaient donner la mort aux khouan. Ceux-ci prennent la fuite. Lella Khamsia leur reproche cette pusillanimité et les ramène; elle se présente au sultan d'un air de

mépris et dévore les mets saturés de subtils venins. Les frères l'imitent à l'instant même, et tous digèrent avec une entière impunité.

4. CONFRÉRIE DE SIDI ABD-EL-KADER. — Sidi Abd-el-Kader el Djilali est un marabout de Bagdad, honoré par tous les musulmans et qui a de nombreuses koubas en Algérie, surtout dans la province d'Oran. Il compte aussi des khouan au Maroc, et là, comme dans tout le Magreb, les mendiants, dont un seul porte plus de guenilles que tous les gueux de Callot, les aveugles, les estropiés nous demandent l'aumône au nom de ce marabout : « *Tathini a la ouedjh Sidi-Abd-el-Kâder*, Donnez-moi, par la face de Sidi Abd-el-Kader! » Hadj Abd-el-Kader ben Mahi-ed-Din fit le pèlerinage de Bagdad en 1828; il y eut une vision de Sidi Abd-el-Kader el Djilali, et reçut la mission qu'on lui reconnut en 1832, quand les chefs et les marabouts de la plaine d'Eghris le proclamèrent sultan.

5. CONFRÉRIE DE SIDI AHMED-TEDJINI. — La confrérie de Sidi Ahmed-Tedjini fut instituée au siècle dernier par ce marabout, dans le ksar d'Aïn-Madhi, à la source de l'Oued-Djeddi et à l'est du Djebel-Ahmour. L'influence de Sidi-Ahmed sur ses khouan porta ombrage aux Turcs d'Alger, qui vinrent mettre le siège devant Aïn-Madhi; mais les assiégés remportèrent sur eux une victoire que les khouan attribuèrent à la miraculeuse puissance du marabout; et la paix fut conclue avec les Turcs. Sidi-Ahmed, s'étant plus tard retiré à Fez, y mourut en 1796, la première année du règne de Moule-Soliman. Une belle kouba enrichie de lampes, de drapeaux, de voiles de soie, comme on en voit dans les principaux sanctuaires, protège son tombeau. La présence de Sidi-Ahmed à Fez avait d'abord excité la défiance du sultan et des gens de loi. Plusieurs

d'entre ces derniers furent chargés de faire une visite au marabout et de découvrir le fond de ses pensées. Mais, à son aspect vénérable, ils ne purent s'empêcher de lui rendre de pieux hommages, et le sultan lui-même se fit ensuite un devoir de l'honorer; il lui concéda des biens et bâtit sous son nom une mosquée.

Sidi-Ahmed eut pour successeur, comme khalifa de ses khouan, Sidi-Hadj-Ali de Temacin, qu'il avait désigné de son vivant. Hadj-Ali, mort en 1844, fut remplacé par Sidi Mohammed-Segher, fils d'Ahmed-Tedjini, et qui, après avoir perdu son père, était revenu de Fez à Aïn-Madhi, sa patrie. Abd-el-Kader lui fit la guerre en 1838, pour lui enlever le ksar et en faire sa place d'armes et son refuge. Il pénétra dans Aïn-Madhi, après huit mois de siège, et s'y installa, au mépris de la capitulation d'après laquelle il devait évacuer la ville au bout de cinq jours. L'émir s'aliéna ainsi les khouan de Tedjini, et il eut lieu de s'en repentir, en voyant, dans la suite, leurs dispositions favorables aux Français (1).

Sidi-Mohammed-Segher est mort en 1853. Il ne laissait pas d'enfant mâle; mais plusieurs de ses femmes étaient enceintes, et nous ne sommes pas en mesure de savoir, pour le moment, à qui le khalifat de l'ordre a été dévolu (2).

(1) M. Daumas, *Le Sahara algérien*, p. 32.

(2) Étant curé à Laghouat, en 1853, je visitai la zaouïa d'Aïn-Madhi. Mohammed-Segher venait de mourir. On me conduisit à son tombeau, qui est à l'entrée de la principale mosquée. Les tapis, les drapeaux, les lampes, les étoffes de soie, les œufs d'autruche, une horloge à poids en forment la décoration. Je visitai aussi l'intérieur de la zaouïa, les chambres occupées peu auparavant par le défunt, sa bibliothèque, célèbre dans le Sahara, et qui se composait d'environ 140 manuscrits.

Les confrères sont nombreux en Asie, au Maroc, en Tunisie et dans le Sahara algérien. Ils comptaient parmi eux l'avant-dernier bey de Tunis, qui a donné à la zaouïa d'Aïn-Madhi des preuves de sa piété et de sa munificence.

A la prière du matin, ils disent cent fois de suite : « Dieu pardonne. » Puis cent fois : « O Dieu ! la prière sur notre seigneur Mohammed, qui a ouvert ce qui était fermé, qui a mis le sceau à ce qui a précédé, faisant triompher le droit par le droit. Il conduit dans une voie droite et élevée. Sa puissance et son pouvoir magnifiques sont basés sur le droit. » Ensuite, cent fois la formule de foi : « Il n'y a de Dieu que Dieu ; Mahomet est le prophète de Dieu. » A trois heures après midi, on dit trente fois la première invocation, cinquante fois la deuxième, cent fois la troisième. La prière du soir est la même que celle du matin.

Les gens d'Aïn-Madhi sont tous khouan, et ils s'imposent certaines mortifications, comme de ne pas fumer : nous ne savons si c'est une prohibition absolue dans la confrérie.

CONCLUSION. — Il existe encore d'autres khouan au Maroc ; mais nous croyons avoir cité les confréries principales. On comprend de quelle importance il peut être pour une puissance conquérante d'en connaître l'existence, les chefs, les centres, les ressources de toute espèce, pour les surveiller, les dominer, les désorganiser, les opposer l'une à l'autre suivant les circonstances. Il n'est pas douteux qu'elles ne donnent à l'islamisme africain une grande force de résistance. Elles servent de liens à des peuplades qui, sans leur secours, ne pourraient pas se coaliser aisément pour agir avec ensemble. Du fond des zaouïas, les courriers partent avec le mot d'ordre et le propagent avec une étonnante ra-

pidité. Il trouve partout des hommes prêts à le recevoir et à lui obéir jusqu'à la mort.

Les Africains ont-ils emprunté au christianisme l'organisation de ces confréries? De quelles corporations, de quels ordres religieux, militaires ou autres, se sont-ils inspirés? Questions insolubles, tant qu'on ne possédera pas sur les associations des khouan une plus grande somme de lumière historique. En tout cas, il y a d'immenses différences entre les corporations pieuses des deux religions, non-seulement sous le rapport moral, nous n'avons pas besoin de le dire, mais encore au point de vue de l'organisation, et il est certain que les ordres et les confréries catholiques ont une origine antérieure à celle qu'on peut assigner aux khouan musulmans.

§ 4. — PRESCRIPTIONS RELIGIEUSES DU PÈLERINAGE; DU DJEHAD DANS SES RAPPORTS AVEC LE DROIT DES GENS.

La religion mahométane, ou l'*islam*, se divise en deux parties : l'*iman* ou la foi, et l'*ed-din* ou la pratique de la religion.

La foi est implicitement renfermée dans la formule : « Dieu est Dieu, et Mahomet, son prophète. » Elle se développe par les six dogmes : — de la croyance en Dieu, aux anges, aux écritures, aux prophètes, à la résurrection et au jugement dernier, ou décret absolu de Dieu, prédéterminant au bien ou au mal. — La pratique ou la discipline embrasse quatre points : — la prière et les ablutions ou purifications préparatoires, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage de la Mekke.

Il n'est pas de notre dessein d'entrer dans des questions qui regardent le mahométisme en général (1). Aussi, l'on

(1) On peut consulter Marracci, *Prodromus ad refutationem Alco-*



ne touchera ici que deux points dans leur rapport particulier avec le Maroc : le pèlerinage de la Mekke , et la loi du djehad , qui appartient au code politico-religieux plutôt qu'à la règle de la vie privée.

Quoique l'obligation d'accomplir une fois dans sa vie le pèlerinage de la Mekke soit imposée à tout musulman de condition libre et en âge de voyager, quoique ce pèlerinage de précepte divin et ceux même de surérogation doivent être préférés à toute expédition de guerre qui n'a pas pour but le salut de la chose publique, il est certain que la caravane des pèlerins du Maroc a diminué en nombre depuis notre établissement en Algérie. La rigueur de la loi trouve des tempéraments dans le pèlerinage par procuration et dans le chapitre assez élastique des impossibilités morales qui entraînent une dispense.

Les pèlerins qui, à leur retour, prennent le titre vénéré de *Hadj*, formaient autrefois deux puissantes caravanes, dont l'une se dirigeait vers l'Égypte, par le Tell, en traversant les régences, et dont l'autre arrivait à Tripoli par le Djérid. Cette dernière existe encore, assure-t-on; mais nous n'avons pas à son égard de renseignements précis. La première, qui était la plus importante, est aujourd'hui désorganisée, par suite de nos conquêtes d'Afrique. Elle partait de Fez tous les deux ou trois ans, et ordinairement sous la conduite d'un prince de la famille impériale. Elle entraînait en Algérie par Tlemcen et suivait sa route par Médéa, Blida et Constantine. Mais dans le trajet, elle se ramifiait sur Oran et Alger, pour acheter des provisions, vendre

*rani et Refutatio Alcorani. Reland, la Religion des Mahométans.... avec des éclaircissements, etc. Sale, Introd. à la lecture du Coran trad. Solvet. Perron, Traité de jurisprudence musulmane, etc.*

ou échanger des marchandises, prendre de nouveaux voyageurs. Beaucoup de pèlerins, n'ayant plus de commerce à faire, et préoccupés uniquement du but religieux, s'embarquaient à Alger pour Alexandrie. Les autres poursuivaient leur route par le Kef, Tunis, Cairouan, Tripoli. Maintenant les pèlerins prennent place à bord des navires chrétiens au Maroc, ou viennent s'embarquer en Algérie. Ce mode leur paraît plus avantageux, et il l'est en effet sous plusieurs rapports. Toutefois, ce n'est pas le plus méritoire; car la loi considère le pèlerinage exécuté sur une monture, à la manière du Prophète, comme le meilleur de tous. Et puis les pèlerins profitent peu du bien-être que leur offrent nos vaisseaux. Ils restent sur le pont, entassés, exposés aux intempéries, sans trouver de ressources dans la cuisine des chrétiens et n'ayant pas même de l'eau pour les ablutions : l'eau de mer en effet n'est pas admise pour cet usage et il faut y suppléer en se frottant le corps, les bras, avec une pierre polie, que l'on se passe de l'un à l'autre. C'est ce que nous avons observé en revenant d'Égypte avec plusieurs centaines de ces pèlerins. Nous avons aussi voyagé dans le sud de l'Algérie avec des hadjis qui retournaient au Maroc, mais isolés ou par faibles groupes; car l'unité d'association qui donnait à ces pèlerinages une importance commerciale pour le nord de la Barbarie semble être à jamais détruite.

Un autre point de la religion que la force des choses a sensiblement atteint au Maroc, c'est la loi de Djehad. Bien qu'il en soit de même dans tous les royaumes musulmans, un mot sur ce sujet afin de mieux éclairer pour plusieurs la situation présente du Maroc et les luttes séculaires dont nous aurons à esquisser le tableau.

Il est de foi pour les musulmans que l'on peut faire la guerre à un peuple infidèle, pour la seule cause de religion;

et même qu'on le doit, s'il refuse d'embrasser l'islam ou de se soumettre au tribut. L'obligation existe du moment que les croyants ont des chances de succès, et dans aucun cas il ne peut y avoir entre eux et les infidèles une véritable paix, mais seulement une trêve. C'est en vertu de cette législation divine qu'ont eu lieu les primitives conquêtes des musulmans, et ensuite les agressions de leur part contre les chrétiens, sur terre ou sur mer. Il est vrai que le djehad ou prosélytisme armé ne se produit plus, de nos jours, qu'en vue de conserver les terres conquises et de défendre l'islam menacé dans des guerres provoquées par des causes politiques. Il est vrai encore que les modernes traités d'alliance et de commerce conclus entre le Maroc et les puissances européennes dérogent aux dispositions théologiques de la loi. Mais la théorie, le principe du djehad subsiste radicalement, et le Maroc est virtuellement en guerre avec tous les États chrétiens. S'il ne les attaque pas, c'est uniquement par impuissance. Il en résulte à nos yeux un droit corrélatif pour les nations chrétiennes : c'est qu'elles n'ont pas besoin d'un *casus belli* accidentel, pour faire la guerre au Maroc. La politique basée sur le moderne droit des gens l'exige, mais non pas la justice, non pas la conscience. Cela est vrai surtout du Maroc, parce que cet empire est le plus fanatique des empires musulmans et que son gouvernement se tient le plus en dehors du droit chrétien, qui ne reconnaît pas le djehad musulman et qui n'en a point établi au profit de l'Évangile.

C'est effectivement une grave erreur de croire que jamais l'Église ait commandé ou approuvé l'emploi de la force contre les nations ou les individus, uniquement en vue de les convertir, de les punir d'une erreur religieuse et d'étendre son propre règne. Elle n'a autorisé le bras séculier à frap-

per les individus pour infidélité que par le motif de défendre l'unité chrétienne et nationale politiquement constituée; elle n'a prêché et encouragé de croisade que dans les cas où il s'agissait de repousser l'agression ou de reprendre aux musulmans le territoire violemment et injustement enlevé par eux à la famille chrétienne, dont les membres étaient solidaires et confédérés avec autant de droit que les enfants de l'islam. C'est ce que la cour de Rome répondit, en 1437, au roi de Portugal, Édouard I<sup>er</sup>, lorsqu'il lui soumit ses scrupules au moment d'entreprendre sa malheureuse expédition contre Tanger : « On ne peut légitimement déclarer la guerre à un peuple pour le seul fait de fausse religion; car les éléments, la terre, l'eau, etc., ont été créés pour les hommes en général, sans distinction de croyance; mais il est permis de reprendre les terres conquises sur les chrétiens et de combattre des agresseurs. » Donc, à notre avis et en vertu de principes supérieurs aux conventions de la diplomatie moderne, l'ancienne *Hispania transfretana* peut être légitimement revendiquée par la famille chrétienne dont les droits sont imprescriptibles. Ils se lient à ceux de l'Église, qui ne reconnaît pas en droit la destruction des titres des anciennes églises particulières et confère, par exemple, le titre d'évêque de Maroc, *in partibus infidelium*, en attendant que le siège soit de fait rétabli.

Voilà pourquoi nous voyons les papes, dans tous les temps, se mêler aux luttes de l'Espagne et du Portugal contre le Maroc, afin d'y soutenir la grande pensée des croisades qu'ils ont eu la gloire de conserver jusqu'au moment où le protestantisme obtint la destruction de l'unité européenne, par le traité de Westphalie, en 1648.

Dans notre opinion, il est encore des raisons de droit naturel qui motiveraient la destruction légitime de certains

gouvernements de l'islam par les forces européennes. Quand un peuple en est arrivé à l'état où se trouve celui du Maroc et lorsqu'il est impuissant à se lever lui-même sous le joug qui le tient contre terre, n'est-il pas à notre égard comme un idiot ou un mineur tombé entre les mains de brigands et qu'on a le droit de sauver malgré lui? Quand un peuple ou un gouvernement s'enferme dans un isolement systématique, retient inutilement ensevelis, dans le sein de son territoire, des biens pour lui superflus, mais nécessaires aux autres fractions de la race humaine qui en sollicitent l'échange, ne se met-il pas dans le cas d'être contraint par la force à donner ce qu'il refuse à la justice et à l'humanité? Ainsi fait le Maroc. Les musulmans ont gardé presque inculte, rendu presque irrémédiablement stérile, surtout par la destruction des forêts, une notable portion du globe comprise entre la Perse et le Maroc, entre les Balkans, le Liban et l'Atlas. Il est un certain degré de barbarie dont les conséquences atteignent les peuples civilisés au point de justifier leur intervention armée sur le territoire des barbares et même une conquête de ce territoire.

Pour en revenir au djehad musulman, si la levée en masse rendue obligatoire par sa proclamation excepte les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes, les esclaves, lorsqu'il s'agit d'une guerre agressive ou de prosélytisme, elle appelle toute force et commande tout sacrifice en cas d'une invasion de la terre sacrée de l'islam par les infidèles; nul n'est dispensé d'y contribuer de sa personne et de ses biens; à l'impossible seul, on ne se croit pas tenu. Toutefois les femmes ne seront pas emmenées en campagne, à moins qu'elles n'y soient en sécurité. Si les musulmans armés sont au moins dix mille, il leur est défendu de fuir l'ennemi, à moins que ce ne soit par tactique, l'ennemi

fût-il en nombre plus que double du leur. S'ils sont moins de dix mille, la fuite leur est permise en présence d'un ennemi qui a le double de forces (1). Ces quelques notions feront comprendre le caractère fanatique de la guerre actuelle et le réveil des populations de l'empire des chérifs.

§ 5. — TALMUDISME ET CHRISTIANISME.

C'est improprement que l'on considère les juifs comme en possession de la religion de Moïse. Ils n'en conservent que des lambeaux consistant surtout dans des pratiques purement extérieures. Leur religion est beaucoup moins constituée par l'Ancien Testament que par le Talmud, compilation souvent ignoble, ridicule ou atroce de superfétations traditionnelles, dues à la haine et à l'ignorance des rabbins. On y trouve aussi des pages poétiques et d'un grand style, calquées sur les livres de l'Ancien Testament. Tout ce qui regarde l'organisation des communautés juives, la foi, la morale, la liturgie, est réglé par le Talmud, dont les rabbins font l'application.

Les mellahs juifs du Maroc sont subdivisés par synagogues. Elles sont petites, nombreuses et fréquentées avec exactitude. Le petit nombre de juifs, plus ou moins esprits forts, les marchands juifs étrangers qui en Europe n'y mettent pas le pied, se garderaient de donner ici le scandale de l'abstention. Les chrétiens y pénètrent sans difficulté, et nous y avons vu, à côté de cérémonies grotesques, des rites graves et d'un symbolisme élevé. Le culte se célèbre en partie dans les maisons, d'une manière patriarcale et

(1) Sidi-Khelil, II, 252.

sous des formes quelquefois touchantes ; mais il est impossible d'entendre sans crispation de nerfs les prières déclamées par les Juifs avec une voix plus désagréable que celle d'aucun animal de la création.

D'après les anciens livres de la doctrine, les goïms, c'est-à-dire tous les hommes qui n'ont pas le bonheur d'être juifs, sont considérés comme les Philistins et les gentils qui entouraient autrefois le peuple de Dieu, et tous les anathèmes et les malédictions portés contre ces derniers retombent sur les chrétiens et les musulmans. On pourrait donc en conscience les voler dans le commerce ou autrement, les exploiter par l'usure (1), en dilatant le sens de ces paroles du Deutéronome : *A peregrino et advenâ exiges ; civem et propinquum repetendi non habebis debitum* : « Vous exigerez la dette du voyageur et de l'étranger, mais non de vos concitoyens. » On peut faire aux goïms tout le mal que l'on voudra, dans la limite des intérêts personnels et de ceux du peuple de Dieu (2). Il s'ensuit qu'il y a chez les juifs du Maroc, comme en général chez ceux dont la croyance ne s'est pas modifiée au contact de la civilisation, deux morales différentes, l'une basée sur la charité et la solidarité envers les coreligionnaires, l'autre sur la haine envers les étrangers. Heureusement, il est peu d'hommes dont la nature se déprave autant que le Talmud le permet ; et de plus, les goïms sont généralement protégés par les circonstances ou leur défiance personnelle.

(1) Vis-à-vis des Européens, on ne dissimule pas le taux usuraire de 25 ou 30 pour 100 ; mais il va beaucoup plus haut dans les affaires occultes.

(2) Cela explique, au moins autant que la charité mutuelle des juifs, les sacrifices qu'ils s'imposent parfois en Afrique pour sauver, si possi-

Si l'amour de la vérité nous oblige à parler ainsi du talmudisme, la justice, la reconnaissance même demandent que nous rendions hommage à l'esprit hospitalier de certaines maisons juives marocaines, où l'on est reçu avec bienveillance, peut-être avec un peu trop de curiosité; mais ceci n'est qu'un manque d'éducation facile à concevoir. Les juifs du Maroc savent d'ailleurs que s'ils sont protégés contre le retour des persécutions sanglantes dont ils furent souvent victimes, sous le règne des Chérifs, c'est par l'intérêt que leur portent les Européens et les puissances chrétiennes.

Indépendamment des superstitions nées du Talmud, les juifs et surtout les juives en ont emprunté beaucoup d'autres aux musulmans, et, sous ce rapport, la tête d'une vieille femme juive est aussi bien meublée que celle des vieilles mauresques. Les observances cérémonielles multipliées à l'infini sont généralement observées avec rigueur. Les consuls et tous les résidants européens qui ont des juifs à leur service ou des relations d'affaires avec ce peuple, sont extrêmement gênés par des prescriptions et des prohibitions de toute espèce, sans parler du repos judaïque du sabbat et des fêtes, interprété contre tout bon sens. La confession des fautes extérieures aux rabbins est en usage, et ils imposent des jeûnes sévères pour les infractions les plus insignifiantes et les plus involontaires. On reconnaît facilement les pharisiens dont Notre-Seigneur a dit : « Ils inventent des fardeaux pesants, insupportables, et les mettent sur les épaules des

ble, d'une flétrissure judiciaire, ceux d'entre eux qui comparaissent devant les tribunaux. Beauclerk, *Journey to Marocco*, p. 281, cite un exemple qui n'est pas unique.



autres ; quant à eux, ils ne les touchent même pas du doigt (1). »

Ces observations générales ne regardent pas assez exclusivement les juifs-marocains pour nous arrêter davantage. Il serait trop long, d'autre part, d'exposer les détails qu'elles comportent. Voici pourtant un usage religieux signalé au Maroc par le capitaine Beauclerk et dont nous ne voyons pas de traces en d'autres pays : « Chaque année, les juifs choisissent parmi eux une jeune vierge et l'enferment pour quelques heures dans un coffre de bois, où elle attend la venue de l'Esprit divin. Ils espèrent qu'elle sera ensuite mère du Messie, objet de leurs constants désirs (2). »

Du point de vue chrétien, toutes les coutumes étranges, tous les usages insupportables des juifs sont autant de barrières qui les séparent des peuples et maintiennent jusqu'à la fin des temps leur nationalité, suivant les divines prophéties.

Chose digne de remarque : les juifs ne parlent plus de prophéties ni de miracles au sein de leur religion. Que ne recherchent-ils pourquoi la source de ces faits surnaturels est maintenant tarie ? Il ne m'a été donné de recueillir qu'une ou deux vagues légendes dépourvues d'authenticité et même de bon sens. On cite un juif de Tétouan qui, ayant embrassé l'islamisme, s'empoisonna en signe de repentir.

(1) Alligant onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum; digito autem suo nolunt ea movere.

(2) During this time, ajoute le capitaine, she is carefully watched for fear that her lively imagination might tempt her to satisfy the hopes of the Jewish tribe at the expense of her reputation. *Journey to Morocco*, p. 281.

Les juifs l'enlevèrent à prix d'or du cimetière des musulmans ; et ceux-ci ayant voulu le reprendre au cimetière des juifs, une pierre, tombée on ne sait d'où, se trouva posée sur la sépulture et y pesa d'un tel poids qu'il fut impossible de l'arracher.

Les Maures de la même ville forcèrent un autre vieux juif de demander au ciel la pluie qu'il refusait depuis plusieurs années à la terre aride et frappée de stérilité. En vain les santons de Mahomet s'épuisaient en invocations accompagnées du pieux tintamarre des hautbois et des tambours, ils n'avaient rien obtenu. Le vieux juif pria, la pluie tomba, et il mourut le lendemain. Voilà la légende très-peu dorée de la synagogue marocaine au nord de l'empire.

Il nous reste à parler du christianisme ; mais qu'en dire, si ce n'est qu'en dehors des présidios espagnols, il n'a qu'une ombre d'existence ? La mission catholique, ainsi que nous l'avons rapporté(1), n'a plus qu'une seule chapelle à Tanger ; autrefois, elle avait des établissements dans les ports principaux, puis à Maroc, à Fez et à Méquinez. Vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les missionnaires furent internés à Larache et à Tanger ; en 1822, ils furent contraints d'abandonner Larache. Cette mission appartient aux franciscains d'Andalousie, connus sous le nom de diéguistes ; elle est sous la protection du gouvernement espagnol et relève directement de la sacrée Congrégation de la Propagande. Le consulat de France donne 600 francs par an pour l'entretenir, et les autres consulats catholiques, sans doute, y contribuent aussi pour leur part. Le titre de préfet apostolique du Maroc appartient à l'un des religieux missionnaires, qui réside à Séville ; il est représenté par le vice-préfet, chargé de

(1) P. 49.

desservir la chapelle de Tanger. Cette mission est de fait absolument détruite au Maroc par la guerre avec les Espagnols ; elle se relèvera, nous l'espérons, quelle que soit l'issue de cette guerre, et prendra un caractère plus digne de l'Espagne, des puissances catholiques, de l'ordre de saint François et de l'Église elle-même.

M. Drummond-Hay, consul d'Angleterre à Tanger, est en même temps ministre protestant et agent des sociétés bibliques. Nous ne pensons pas qu'il ait pour assesseur le Juif, colporteur protestant, qui répandit naguère au mellah de Tétouan, mais en vain, des bibles falsifiées, dues à l'impénétrable simplicité de la propagande de Londres.

---

## CHAPITRE VI.

### GOVERNEMENT.

---

Après avoir considéré le gouvernement du Maroc dans sa nature et tel qu'il se présente aux yeux de ses sujets, on examinera le caractère de ses rapports avec les gouvernements étrangers.

#### § 1<sup>er</sup>. — NATURE DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR.

Les Chérifs, qui règnent depuis trois siècles au Maroc, sont des souverains absolus dans toute la force du terme ; ils le sont de droit divin, et non-seulement au sens que leur autorité est légitime, mais en ce sens qu'ils représentent Mahomet revivant en eux par la filiation directe. Ils sont à la fois ses lieutenants par la puissance et ses héritiers par le sang. Ils tiennent avant tout à ce que leur pontificat soit reconnu comme le fondement de la royauté qui en est le corollaire, et à être par cela même, dans l'opinion des gouvernements européens, les égaux des khalifes d'Orient et du Grand-Chérif de la Mekke.

La paix, la guerre, les biens et la vie de leurs sujets, tout dépend d'eux. Il n'y a ni divan ni corps de gens de loi qui fasse contre-poids à leur volonté. Si le despote conserve pour la forme, auprès de lui, quelques interprètes du Coran, il ne les consulte ou ne tient compte de leurs décisions que suivant son bon plaisir. Il est à la fois le plus fort et le plus faible des souverains, le plus fort, parce qu'il n'y a pas en droit de limite à son autorité et parce qu'en fait il l'exerce de la manière la plus violente, sans règle et au gré de ses passions; le plus faible, parce que la barbarie de son gouvernement, la concentration excessive de tous les pouvoirs dans sa personne, ne lui permet pas d'atteindre d'une extrémité à l'autre de ses États, peuplés de races très-diverses et découpés par des barrières naturelles que nuls travaux publics n'ont abaissées. Aussi les Chérifs, que nous décorons du titre sonore d'empereurs, sont-ils au fond d'assez pauvres sires, à peine reconnus dans la moitié de leur empire. Ce qui les rend forts, c'est le titre même de chérifs ou descendants du Prophète. La révolte contre eux prend aux yeux des peuples un caractère sacrilège qui circonscrit les soulèvements et les dirige plutôt contre les gouverneurs que contre la personne du chérif ou le principe de son autorité. De même encore, telle province résiste à l'influence politique du chérif et entend se gouverner par elle-même, qui cependant lui paye l'impôt sous forme d'offrande religieuse et marche à sa voix pour la défense de l'islam. L'histoire du Maroc accuse bien ce double caractère de violence et de faiblesse; d'unité par le lien religieux et de division par insuffisance de liens administratifs. Ne se compose-t-elle pas, en effet, de guerres civiles et de révoltes comprimées, d'actes iniques, arbitraires, sauvages, de têtes coupées, de jugements bizarres et inat-

tendus, de supplices ingénieusement cruels : voilà autant de marques d'une souveraineté aussi absolue que mal assise.

Ce n'est point à la force du gouvernement central qu'il faut attribuer l'indépendance conservée par le Maroc, malgré les attaques de conquérants qui ont écrasé bien d'autres peuples : elle est due à l'attachement des tribus pour leur propre indépendance, à l'énergie native des races berbères, au sentiment religieux qui les anime, abstraction faite de toute valeur personnelle des Chérifs, et enfin aux prodigieux obstacles que le terrain oppose à l'étranger.

On sait que Mahomet, en fabriquant sa religion de toutes sortes de pièces empruntées au judaïsme, au christianisme, au paganisme, a souvent négligé de les souder. L'un de ses plus graves oublis est de n'avoir pas réglé l'ordre de succession au khalifat. Les arabomanes s'extasiaient devant ce trait de génie, qui cependant a mis plusieurs fois en question l'existence même du mahométisme. La dynastie des Chérifs court le même danger au décès de chaque souverain. Tantôt il désigne son héritier, tantôt le pouvoir tombe entre les mains du frère ou du fils assez heureux pour s'en emparer : le trône appartient *primo occupanti*, pourvu que ce premier occupant soit chérif et assez bien armé pour se défendre.

On donne aux princes de la dynastie des Chérifs le titre de *Moulé* ou maître : par exemple, Moulé Soliman, Moulé Abd-er-Rahman. Ceux qui portent le saint nom de Mahomet substituent au titre de Moulé celui de *Sidi*, qui est apparemment plus respectueux encore, bien qu'il éveille la même pensée et signifie Monseigneur. Le chérif actuellement régnant est donc appelé Sidi Mohammed. Les Maures le désignent encore par les titres de khalife ou lieutenant du Prophète, de sultan ou dépositaire de la puissance,

d'iman ou pontife, sans parler des surnoms que prennent en général les souverains de l'islam.

Quoique le Chérif à vrai dire n'ait pas de ministres qui personnifient en dehors de lui l'autorité gouvernementale, il s'environne nécessairement de quelques secrétaires de ses commandements, simples organes de ses volontés, dépourvus de toute initiative. On voit figurer parmi eux des parents du sultan, des officiers de sa garde, des hommes de loi dont le concours n'empêche pas qu'il ne soit considéré comme seul capable de tout savoir et de faire tout par soi-même. Les titres de ces dignitaires indiquent ordinairement les fonctions qui leur sont attribuées. Le *moul-el-mechouar* ou maître de la salle d'audience, est l'introducteur des étrangers ; le *moul-et-taï*, ou maître du thé, est chargé de déguster les boissons et les aliments que l'on sert au sultan ; le *moul-et-teba* garde le sceau impérial qui porte le nom du chérif et des paroles du Coran. Le *moul'm'kahala* ou maître du fusil, a les armes personnelles de l'empereur dans ses attributions et les porte à côté de lui ; le *moul'-el-mdol* ou maître du parasol, ombre la tête du chérif avec ce signe du commandement. On peut voir à Paris celui qui a été pris à Isly et qui avait été fabriqué au faubourg Saint-Antoine. Le *moul'-outad* ou maître des pieux, reste à la porte de la tente de l'empereur en voyage. Le *moul'-roua* ou maître des écuries, a soin des chevaux de Sa Majesté. On confie généralement ces charges qui touchent de si près à la personne du sultan, aux familles les plus anciennes et les plus sûres du makhzen. Au-dessus des officiers de la cour se trouve le vizir, que l'on pourrait appeler ministre de l'intérieur. Nous ignorons si, depuis l'avènement du nouveau souverain, les fonctions de vizir ont été conservées à Si-Mohammed Safar. Cependant, nous répéterons ce que nous avons appris de ce

personnage, parce que ces détails sont des traits de mœurs qui éclairent la question générale du choix des grands officiers à la cour des Chérifs.

Si-Mohammed Safar, originaire de Tétouan, est un ancien négociant qui a voyagé en Europe. Il est le successeur d'El-Moktar, suivant lequel la langue a été donnée à l'homme pour dire le contraire de la pensée. Les diplomates se rencontrent ; mais ceux du Maroc, apparemment, sont plus forts et ils ne se contentent pas d'un simple déguisement de la pensée sous la phrase : ils mentent carrément.

Si-Mohammed Safar a de grandes attributions. Il dirige l'administration des pachas et nomme, avec l'approbation du sultan, les gouverneurs des provinces et les préposés aux douanes. Nul ne peut être présenté au sultan ou lui faire parvenir une dépêche sans l'intermédiaire du vizir. Par le vizir, le sultan manifeste ses volontés ; car il ne répond jamais directement à personne ni par écrit ni de vive voix, fût-on présent à l'audience.

A l'audience, le vizir s'approche du chérif ; il a les manches larges et retroussées ; il est sans armes et ne tient que de l'encre et une plume. L'empereur parle ; le vizir note rapidement ses ordres sur la paume et sur le dos de la main ; sur le bras, si la main ne suffit pas. Safar écrit fort bien. Il a été secrétaire du vizir El-F'ki-ben-Dris, le plus habile qu'ait eu Abd-er-Rahman et qui joua un rôle très-important de 1830 à 1852, époque de sa mort. Voici comment Abd-er-Rahman, à ce que l'on raconte, s'assura de l'aptitude de Safar. Il le fait venir et lui donne précipitamment des ordres compliqués à répartir entre les khodjas ; un instant après, il le rappelle et l'interroge sur les ordres qu'il a reçus. Safar les répète exactement avec aisance et clarté. Trois fois



il est soumis à cette épreuve ; il s'en tire trois fois avec le même bonheur : il fut ensuite investi de la charge de vizir, à la lettre, porte-faix du gouvernement. On sourit, mais combien de ministres en Europe sont parvenus au portefeuille à meilleur marché !

§ 2. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ; CONSULS.

Les puissances chrétiennes sont représentées à Tanger par une douzaine de consuls généraux et chargés d'affaires (1). L'avant-dernier sultan, Abd-er-Rahman, diminuait autant que possible les relations de son empire avec l'Europe ; il redoutait les difficultés politiques et il eût voulu presque anéantir le commerce extérieur pour s'isoler davantage. Mais il n'était pas en lui de rompre à ce point les liens noués par ses prédécesseurs, dont quelques-uns entendirent beaucoup mieux leurs intérêts.

On pourra suivre dans la partie historique de cet ouvrage le développement des rapports politiques et commerciaux qu'ils ont entretenus avec l'Europe et l'Amérique. Les premiers traités ne furent obtenus qu'à la suite de relations déjà anciennes et avec des peines infinies, causées par l'orgueil et le fanatisme des sultans ; mais aussi par l'ignorance de la plupart des négociateurs chrétiens, peu au courant des usages et des préjugés marocains. Ils furent généralement précaires et ne se consolidèrent qu'à partir du xviii<sup>e</sup> siècle. Le Maroc a fondé sur ces conventions régu-

(1) Dans ce paragraphe, nous prenons les faits tels qu'ils étaient à la veille de la guerre d'Italie et de celle du Maroc. A l'heure où j'écris ceci, les consuls ont évacué Tanger, sauf le consul d'Angleterre, et il n'y a plus de Toscane, du moins en fait.

lières des relations plus ou moins importantes avec la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche, la Hollande, le Danemark, la Suède, le Portugal, la Sardaigne, la Toscane, les Deux-Siciles, les États-Unis d'Amérique. Outre les consuls généraux qui résident à Tanger, des consuls ou de simples agents consulaires représentent ces puissances dans les ports principaux de l'empire. Les simples agents sont ordinairement juifs et n'ont d'autre rémunération garantie que les droits du vice-consulat. La France a un consul à Mogador et des agents consulaires à Casablanca, à Safi, à Rabat et à Tétouan. Notre consulat général de Tanger se compose, outre le consul général, chargé d'affaires, d'un élève consul, d'un chancelier et de trois drogman; il faut y joindre un médecin militaire, détaché de l'armée d'Afrique et qui prodigue ses soins aux habitants de la ville, sans distinction de religion ni de nationalité. Nous ne parlons pas des juifs, employés subalternes, hommes utiles, et, dans bien des cas, indispensables, par la connaissance qu'ils possèdent du pays et les relations qu'ils entretiennent à l'intérieur.

Les consulats n'ont pas toujours été fixés à Tanger ni sur le littoral exclusivement; on les voit à Fez, à Safi, à Tétouan. Un Européen, en 1770, ayant, par mégarde, tué d'un coup d'arme à feu une vieille mauresque, Sidi-Mohammed jura par sa barbe que pas un chrétien, désormais, ne mettrait le pied dans cette ville.

Le fanatisme des Maures et de leur gouvernement est une des causes qui ont confiné les consuls à Tanger, en les rapprochant de l'Europe, il est vrai, mais en les éloignant de la personne de l'empereur et du centre de l'empire. Il en résulte une foule d'inconvénients, la plupart très-graves : les consuls agissent par l'intermédiaire de cour-

riers ou d'interprètes, ce qui occasionne des lenteurs et des malentendus. Les Chérifs, dont la politique traditionnelle se compose de faux-fuyants et d'attermoiemens, ont beau jeu avec des chargés d'affaires tenus à distance. Ils fatiguent et découragent les plus patients comme les plus zélés, d'autant mieux que les cabinets d'Europe n'aiment pas que l'on fasse *une affaire* à propos de questions de peu d'importance. Il y a bien une sorte de ministre des affaires étrangères à Tanger ; mais cet intermédiaire n'est guère propre qu'à embrouiller et à ralentir les négociations, puisqu'il en réfère au souverain et lui expose les questions comme il lui plaît et quand il le veut. La France s'est même soustraite à l'obligation d'user de ses services ; car on eut de fortes raisons de croire que certaines dépêches françaises avaient été communiquées indiscretement avant d'être envoyées à leur destination. Sans doute, un consul peut, en cas de nécessité, se transporter près de l'empereur ; mais alors ce sont des longueurs, des formalités et des dépenses rebutantes. Un tel remède ne guérit pas le mal. L'absence de consuls à l'intérieur, dans les capitales de l'empire, empêche la lumière de se faire sur le Maroc. Il reste enseveli dans l'obscurité pour la science, pour l'histoire, pour le commerce, pour la politique elle-même, tant qu'on ne brisera pas les préjugés et le fanatisme qui retiennent les consuls à la frontière. Au début, nous en convenons, les consuls se trouveraient dans un isolement pénible à Fez, à Méquinez, à Maroc ; mais c'est un sacrifice qu'on peut leur demander au nom du bien général, et d'ailleurs la colonie européenne ne tarderait pas à grandir à l'ombre de leur pavillon. Comment les Anglais, si entreprenants, si investigateurs, ont-ils reculé jusqu'ici, eux qui ont des consuls à Mourzouk, à Ghadamès ? N'est-ce point parce qu'ils connaissent

assez le Maroc pour leur propre avantage et qu'ils craignent de faciliter aux autres nations d'en dévoiler le mystère et d'en modifier la direction politique? Pourquoi leur traité de 1856, qui ouvre tout l'empire à leurs agents, demeure-t-il à cet égard une lettre morte (1)? Il appartient à la France, qui a le droit de revendiquer les mêmes privilèges, de prendre l'initiative et d'installer des consulats au cœur du Maroc (2). Nous voulons arriver à la personne de l'empereur du Céleste Empire; pourquoi ne parviendrions-nous pas jusqu'à celle du chérif? Les raisons se ressemblent fort de part et d'autre, et il est aussi aisé d'atteindre Fez que Pékin.

Les consuls généraux les plus importants sont ceux d'Angleterre, de France et d'Espagne. Les autres occupent un rang secondaire, au point de vue politique. Nul n'ignore que l'Angleterre a la prépondérance au Maroc. Elle y tient beaucoup, et on le conçoit. Ce n'est pas seulement pour les avantages de son commerce; mais pour l'approvisionnement de Gibraltar, qui tire en grande partie ses subsistances de Tétouan et de Tanger, et pour mieux assurer la

(1) Such consul or consuls shall be at liberty to reside in any of the seaports or *cities* of the sultan of Marocco which they or the British government *may choose*, and find most convenient for the affairs and services of her Britannic Majesty and for the assistance of British merchants.

(2) Le traité français de 1767, qui règle encore nos relations avec le Maroc porte, art. 44 : « L'empereur de France peut établir dans l'empire de Maroc la quantité des consuls qu'il voudra, pour y représenter sa personne dans les ports dudit empire, y assister les négociants, les capitaines et les matelots. » La résidence dans les villes de l'intérieur paraît implicitement refusée à nos consuls dans cet article. Mais le traité de 1847 ajoute, art. 7 : « La France jouira en toute chose et en toute occasion du traitement de la nation la plus favorisée. »

domination qu'elle peut exercer par Gibraltar sur le détroit. Elle serait heureuse, enfin, de soulever contre l'Algérie cet allié au cas d'une rupture avec la France. Aussi ne rougit-elle point de fournir des armes au Maroc en toute occasion, de le soutenir, au mépris de la justice et de la civilisation, contre les puissances chrétiennes les mieux fondées à lui faire la guerre. Elle l'a endormi dans la persuasion que, sans la permission du cabinet de Saint-James, aucun peuple d'Europe n'aurait l'audace de l'attaquer; la France lui a donné de cruels démentis; celui qu'elle reçoit de l'Espagne est plus cruel encore. Puisse Sidi-Mohammed ouvrir les yeux et comprendre combien les temps sont changés!

L'Angleterre est représentée par M. John Henri Drummond-Hay, chevalier de l'ordre civil du Bain et ministre du saint Évangile. Il est né à Gibraltar; mais son enfance s'est écoulée à Tanger, où son père était consul avant lui. Après avoir complété ses études à Oxford et fait un court noviciat diplomatique à Constantinople, il revint à Tanger, en 1844 (1), et succéda, en 1845, à son père, qui l'avait signalé à Londres, comme très-capable de continuer son œuvre et de faire prévaloir au Maroc les intérêts anglais. Le nouveau consul, en effet, s'est parfaitement posé à Tanger. Riche et recevant de plus un magnifique traitement, il a une meute et des chevaux, deux cents musulmans sous sa protection, deux villages voisins de Tanger à ses ordres et dont les habitants sont ses fellahs : *Souhani* et *Charf-el-Akab*, dont il s'est réservé les chasses. Ses pouvoirs sont très-étendus. Il peut agir dans bien des circon-

(1) C'est alors qu'il publia son livre : *Western Barbary, its wild tribes and savage animals*, ouvrage plutôt littéraire que scientifique.

stances sans attendre un avis de Londres, par exemple en demandant à Gibraltar des fournitures de guerre ; il a les coudées franches, surtout quand il s'agit de contre-carrer la France et de l'emporter sur elle. Il peut chasser, incarcérer pendant un an les sujets britanniques. Mieux que personne au courant des affaires du Maroc, il en parle et en écrit facilement la langue, immense avantage qui lui a permis de débattre et de rédiger en tête-à-tête avec Mohammed-el-Khetib les derniers traités anglais, sans le secours d'aucun interprète. C'est par le choix de tels hommes, par la fixité qui les retient toute une vie à leur poste, que l'Angleterre gouverne habilement ses intérêts.

La France n'a certes pas manqué au Maroc de représentants capables ; mais avec quelle rapidité se succédèrent durant ces dernières années MM. de Castillon, Jager-Schmidt, Prosper Bourée, Léon Roche, De Chateaux ! N'y a-t-il pas de graves inconvénients à enlever les consuls à leur poste, quand ils commencent à en bien connaître et à en dominer les difficultés ?

M. Drummond-Hay a complètement à sa dévotion Mohammed-el-Khetib, le ministre des affaires étrangères du Maroc. L'union entre eux est si intime que le consul anglais demeuré à Tanger, seul de tous les représentants européens, depuis la déclaration de guerre de l'Espagne, remplit bénévolement auprès du ministre un rôle que les Espagnols ont assimilé à celui de drogman ou de khodja (1).

(1) On lui attribue, avec toute apparence de fondement, divers documents officiels signés d'El-Khetib, et qui ont rapport à la guerre actuelle ; nous citerons entre autres la lettre qui lui fut censée adressée le 4<sup>er</sup> décembre 1859, par le ministre, avec invitation de la communiquer aux autres puissances européennes. Ce bizarre procédé diplomatique n'a pas été mieux accueilli que la substance même de la lettre

El-Khetib est un ancien épicier de Tétouan : il avait une pacotille à Gibraltar, où il a fait du commerce, ainsi qu'à Gènes ; il épousa une riche veuve d'un marchand de Tétouan et fut nommé administrateur des douanes de Tanger. Sidi-bou-Slam ben-Ali, alors ministre des affaires étrangères, eut à se louer de ses services. El-Khetib fut récompensé en héritant de cette haute dignité. Esprit étroit, bien au-dessous des circonstances actuelles, il n'a jamais eu d'autre mérite que celui de subordonner toute sa volonté aux vues de l'agent anglais et de tenir Abd-er-Rahman dans l'ignorance de ce qui se passait en Europe.

Il est une chose qui paraît regrettable dans la position des agents consulaires : c'est leur résidence forcée au mellah des juifs. Moins sensible que la France sur les affaires de ce genre, où il n'est pas question d'argent, l'Angleterre permet d'arborer son pavillon dans cette enceinte réputée dégradante ; mais on n'y voit jamais flotter le pavillon français (1) ; on ne saurait croire combien cette abstention est satisfaisante pour le sentiment de notre dignité chrétienne et nationale.

destinée à réfuter le memorandum espagnol sur les causes de la guerre.

(1) Nous le disons au moins pour Tétouan.

## CHAPITRE VII.

### ADMINISTRATION ET JUSTICE.

---

L'organisation administrative de l'empire correspond à celle que présentent en général les pays musulmans. Au-dessous du Chérif, du vizir, du ministre des affaires étrangères, se trouvent les pachas, les caïds, gouverneurs de villes ou de provinces, les cheïkhs, à la tête de fractions de tribus ou de bourgades peu importantes. Il y aurait donc ici plutôt matière à une étude morale qu'à des observations sur un système administratif particulier au Maroc.

Si nous en croyons des plaintes et des témoignages unanimes, on ne découvre du haut en bas de l'échelle administrative que la cupidité, l'injustice, l'exaction et le vol. Des méfaits, dignes des galères en pays chrétiens, sont comme autorisés au Maroc, par la coutume ancienne et universelle. L'honnête homme est difficile à rencontrer. Un pacha honnête homme ! c'est le cygne noir de Juvénal :

*Rara avis in terris nigroque simillima cygno.*

Son premier devoir est de s'enrichir. L'impôt fixé par



l'empereur est-il de cent mille francs, le pacha double la somme et reçoit des cheikhs deux cent mille francs. Les cheikhs à leur tour ont augmenté de 20 ou 30 p. 0/0 le total exigé d'eux ; en sorte qu'au lieu de 100,000 fr., le menu peuple en a payé 230,000. Il y a une sorte de convention tacite entre les déprédateurs pour étouffer sous l'amende et le bâton la plainte qui tenterait de se produire. Supposez que les réclamations arrivent au sultan, l'on n'y gagne rien. Le sultan fait rendre gorge dans le coffre impérial au pacha pillard, et il le remplace par un autre d'autant plus affamé qu'il n'a pas encore eu l'occasion de vivre aux dépens d'autrui. On comprend que le gouvernement se repose sur ses agents du soin de pourvoir à leur traitement. Il donne 75 fr. par mois au ministre des affaires étrangères résidant à Tanger ; le pacha de cette ville reçoit 20 ducats, 50 fr. ! C'est à peu près ce qu'il leur faut pour acheter l'eau nécessaire pendant une semaine (1).

Il est facile aux pachas de retenir une part des impôts qu'ils perçoivent en nature pour le sultan. Le beurre, les volailles, les bestiaux, le miel, les cadeaux ou *eud'ia* des quatre grandes fêtes musulmanes sont entre leurs mains ; ils savent seuls ce que l'on a donné ; ils convertissent en argent ce qu'ils croient ne pouvoir expédier en nature, et ils n'envoient réellement que ce qu'ils veulent. Les amendes qu'ils infligent et limitent arbitrairement sont une autre

(1) Dieu nous garde d'incriminer les deux personnages qui jouissent actuellement de ces titres à Tanger ! Il leur est bien permis de s'oublier eux-mêmes pour ne songer qu'aux intérêts de l'État. Il y a sans doute aussi, en dehors du traitement fixe, quelques ressources éventuelles d'un caractère légal. Nous voulons dire seulement que des traitements si minimes semblent consacrer ou provoquer les exactions et les dilapidations que l'on reproche aux agents du pouvoir.

source de fortune. Comme les pachas d'une province en sont presque tous originaires, ils connaissent assez bien l'avoir de leurs subordonnés et y proportionnent les peines pécuniaires dont ils les frappent à la moindre occasion. Enfin, ils exploitent une mine féconde, la nomination et la destitution des cheïkhs et khalifas. Le cheïkh devient exacteur pour être en mesure de satisfaire l'avidité du pacha ; le pacha destitue le cheïkh, quand il le juge bien engraisé, pour le rançonner avec plus d'avantage. Les victimes se taisent. Elles seraient jetées dans une prison d'où l'on ne sort pas sans payer, ou soumises à une bastonnade que le pacha peut rendre aussi cruelle qu'il le veut, pourvu que la mort n'en résulte pas.

Les cadis, juges des questions de propriété, de succession, de mariage et de divorce, ne sont pas dans une position aussi favorable que les pachas pour faire rapidement fortune. On assure toutefois qu'au Maroc aussi, la justice musulmane est souvent une marchandise livrée au plus offrant et dernier enchérisseur. L'adjudication a lieu à huis clos et à voix basse. Les *adels* ou notaires ne tiennent pas de registres ; ils écrivent les actes entre débiteurs et créanciers sur de petits carrés de papier, et les notaires signent, mais les parties ne signent jamais. Un acte qui porte la signature de deux adels est valide, ou du moins on peut en plaider la validité en justice, quoique la légalisation par le cadi soit requise pour l'entière régularité. Le témoignage des deux adels suffira, si leur honneur est d'ailleurs à l'abri d'une attaque. Or, les Marocains prétendent que ces notaires se rendent fréquemment coupables de faux. Le soi-disant créancier attend quelquefois la mort du prétendu débiteur pour faire valoir contre ses héritiers le billet acheté aux adels et dont rien ne révèle la fausseté.

Les négociants se plaignent au Maroc de beaucoup de fraude sur la qualité et la quantité des marchandises. On obtient difficilement la livraison des marchandises achetées, si une hausse intervient après l'achat. Du reste, la loi annule le contrat lorsque la variation est de plus de 25 p. 0/0, avant l'époque déterminée pour la livraison. Tout agio, tout intérêt, si minime qu'il soit, le rend nul (1). L'emprunteur pourrait légalement retenir même le capital, et le prêteur s'entendre condamner à une amende égale à la somme prêtée. Il y a des moyens d'éluder la loi. On vend par exemple un sac de métaux divers où la monnaie se trouve mêlée, et l'on rédige le contrat de vente en conséquence.

Le pouvoir souverain n'exerce pas de contrôle sérieux sur les administrations, et il en résulte que les populations n'ont d'autre voie que la révolte pour porter leurs griefs jusqu'au pied du trône. C'est le sujet d'une petite guerre avec le pacha ; ensuite on compose et l'on arrive à un accommodement ; ou bien, comme à Casablanca, en 1857, on résiste jusqu'à ce qu'une députation parvienne au Chérif et en obtienne une parole de justice et de paix. On dit pourtant que l'empereur donne plusieurs fois la semaine des audiences publiques partout où il se trouve et qu'il y reçoit publiquement les plaintes de tous ceux qui veulent lui demander justice. La décision ne se fait pas attendre ; mais nous pensons que des craintes diverses doivent arrêter souvent ceux qui voudraient recourir à ce tribunal. Il est d'ailleurs éloigné du grand nombre. Les plus pauvres ne sont pas dispensés de faire une offrande au juge suprême, et s'il reçoit du riche l'or, de jeunes esclaves, des chevaux,

(1) On peut consulter sur le prêt, Sidi-Khelil, III, 495 à 497, 583, 584. Le prêt usuraire est absolument défendu.

il accepte du pauvre une chèvre, des poules, une douzaine d'œufs.

Dans la justice criminelle, la peine de mort ne peut être appliquée sans le consentement de l'empereur, et il faut dire que feu Abd-er-Rahman a usé modérément de sa puissance souveraine sur la vie de ses sujets. Les crimes de lèse-majesté, de contrebande ou de vol sur les revenus de l'empereur sont ceux qui entraînent le plus souvent le dernier supplice. Il consiste à décapiter le coupable, à l'empaler ou à l'engancher, c'est-à-dire à le précipiter du haut des créneaux d'un rempart sur des crocs fixés dans le mur et qui arrêtent le corps en le transperçant. Les pachas condamnent à la prison, à l'amende et au bâton ou à l'*asfil*, nerf de bœuf, dont les coups doivent être administrés de manière à ne pas causer la mort du patient. Les chaouchs, les soldats font le métier de bourreau, qui n'inspire pas d'horreur chez les musulmans comme dans la société chrétienne. Pour les femmes, il y a une exécutrice des hautes-œuvres, nommée par euphémisme ou par antiphrase *arifa* ou la tolérante.

Le sultan est libre de satisfaire sa vengeance ou sa cruauté par tous les supplices qu'il imagine, et, pour peu que l'on remonte dans l'histoire, on voit que le génie des souverains du Maroc a été fécond en inventions de ce genre. Ce qui les préoccupe, c'est moins de proportionner le châtiment à la faute que d'étonner, de terrifier le peuple et de faire parade de leur omnipotence. Plusieurs traits des législations barbares ont persévéré au Maroc jusqu'à notre temps : le rachat de la peine par l'argent, par l'acceptation du prix du sang ; le talion ; le supplice symbolique ou dérisoire. Ainsi, l'assassin qui a encouru la peine de mort parvient assez facilement à composer avec le fisc et les proches

parents de la victime. On coupe la main au voleur. Mais non, dit Caillé, cette loi ne s'observe pas, car la plupart des Marocains seraient manchots. On brûle le musulman apostat sur un brasier qui est l'image du feu de l'enfer. L'adultère est rigoureusement puni; mais il l'est rarement, parce qu'il doit être prouvé par quatre témoins, qui reçoivent la bastonnade s'ils ne réussissent pas à établir le fait. Le témoignage d'une femme réputée sainte a la valeur de celui d'un homme; mais le témoignage d'une femme vulgaire n'est pas admis, s'il n'est corroboré par d'autres. Les témoins peuvent être récusés s'ils sont convaincus de s'être enivrés, d'avoir mangé du porc, de s'être parjurés, ou s'ils ont compromis leur réputation par d'autres fautes que la loi et la coutume déterminent (1). Au moyen de l'argent, on se procure aisément des faux témoins, parce que leur crime n'est puni que d'une bastonnade ou d'autres châtiements peu sévères.

Le moyen le plus simple de faire connaître l'administration des villes, c'est d'en offrir une pour modèle, car elles sont organisées à peu près sur le même type. Prenons par exemple Tétouan.

Au-dessous du pacha se trouve le hakem, commandant de place qui est chargé en outre de recouvrer le sekka ou l'achour des tribus relevant du pacha. Il verse les sommes perçues au trésor, dont le pacha est le premier amin ou administrateur. Le pacha dresse à chaque fin d'année un état des recettes et dépenses de son territoire, et envoie ces comptes à l'empereur.

Le cadi chargé de la justice et du service du culte surveille les mosquées, leur personnel, les notaires et l'admi-

(1) Par exemple, d' « avere orinato in piedi. » Gräberg, p. 206.

nistration des successions vacantes. Cette dernière a un administrateur spécial (en arabe *Bounouared*), nommé par le pacha. Le cadi rend la justice en matière criminelle, civile et commerciale. Les parties peuvent en appeler au cadi de Fez.

Un *medjlès* ou conseil composé de dix *oulemas* ou gens de loi est sous la surveillance du cadi, qui décide seul de sa convocation et nomme le président.

Tétouan renferme environ quarante mosquées. Chaque mosquée paye son personnel; et le surplus des revenus est versé à la caisse de la Grande Mosquée. Le cadi seul touche un traitement sur le trésor impérial. Ce traitement s'élève à 38 ducats ou 78 francs 94 centimes par mois, indépendamment des actes qu'il passe et qu'il vise en prélevant un droit sur chacun. A la demande du pacha, le cadi est tenu de rendre compte de sa gestion et de son personnel.

Le *mahtecb* remplit des fonctions analogues à celles des maires et des commissaires de police en France. Il est chargé de surveiller les boucheries, les boulangeries, les poids et mesures, les marchands de comestibles, les essayeurs d'or et d'argent, les bijoutiers et les orfèvres, les cordonniers, les ferblantiers et en général toutes les industries. A lui de taxer le pain, la viande et les fruits. Il a plein pouvoir de punir les délits par contravention, selon les usages du pays, principalement par la bastonnade, le *matrak* étant un des pivots de l'ordre social au Maroc. Au *mahtecb* revient encore la police des marchés. Il y en a six grands : 1° le *Souk*, ou, selon la prononciation du Magreb extrême, le *Sok ez-Zera*, marché des grains de toutes espèces. Ils se vendent à l'*almoud*, dont la contenance est de vingt litres. 2° Le *Sok el-Fham*, marché au charbon et pour le bois et la paille. On vend à la charge. 3° Le *Sok*

*Kahha*, marché pour l'huile, le savon, le miel, le beurre, les fruits secs, etc. Il y a une mesure de 80 kilog. ; mais l'huile se vend par *kolla*, mesure de 20 kilog. 4° Le *Sok el-Djadj*, marché aux poules, et pour les œufs, le beurre frais et le sel. On vend au détail. Le sel se vend à l'almond. 5° Le *Sok Gournà*, marché aux bestiaux. Ordinairement le mahteceb assiste aux transactions de ce marché, afin de fixer en conséquence la taxe de la viande. Il consulte quelquefois pour cela les syndics de la corporation des bouchers, et il fait de même à l'égard des syndics de la corporation des boulangers, pour la taxe du pain. 6° Le *Sok el-Hout*, marché au poisson. Le petit se vend par livre, d'après une taxe officielle ; le gros se traite de gré à gré.

Indépendamment de ces grands marchés auxquels se rendent les gens de l'intérieur, et qui se tiennent les dimanches, jeudis et vendredis, il y a de petits marchés perpétuellement ouverts dans les quartiers musulmans pour les objets de première nécessité. Enfin, d'autres ont lieu la veille des fêtes de l'islam. Toute denrée qui entre au quartier juif est assujettie à un droit monopolisé par l'empereur.

---

## CHAPITRE VIII.

### FORCES MILITAIRES.

---

On pourrait croire que l'organisation de l'armée s'est maintenue au Maroc à un certain degré de perfection, malgré la décadence d'ailleurs universelle. Il semble, en effet, que plusieurs circonstances favorisaient le progrès dans ce qui a rapport à l'art de la guerre. C'est d'abord la loi du Djehad ou de la guerre sainte, que le Coran impose à tous les États musulmans comme une stricte obligation, dès lors que la guerre peut être entreprise avec espoir de succès contre les infidèles : de cette loi résulte le devoir d'être prêt à la lutte et d'en préparer les moyens avec un zèle digne d'une cause aussi sainte que la propagation de l'islam. Ensuite, les Chérifs sont les souverains les plus despotiques et les populations qu'ils gouvernent les plus indociles que l'on puisse imaginer. Ils auraient donc dû s'appliquer à constituer et à développer tous les éléments de la force publique. On va voir ce qu'il en est.

#### § 1<sup>er</sup>. — EFFECTIF DE L'ARMÉE.

Nous ne saurions fixer même approximativement le



nombre d'hommes dont l'empereur de Maroc peut disposer. Le chiffre de l'armée permanente est mal connu. La levée des contingents extraordinaires dans les provinces n'est pas appréciable, puisque l'on ne sait pas le nombre total des habitants ; et puis, beaucoup de tribus n'obéissent qu'autant que cela leur plait. Toutefois, si l'on suppose une guerre de religion où le fanatisme est généralement excité, en présence de laquelle les divisions particulières s'effacent, et qui tire les esprits de leur indifférence à l'égard des affaires politiques, il est à croire que les Chérifs réuniraient aisément cent cinquante et même deux cent mille hommes. C'est ce que la guerre actuelle avec l'Espagne nous montrera, si elle dure (1). On distingue parmi les forces militaires :

I. Les bokhari ou la garde noire. Cette milice compte aujourd'hui, selon les uns, une dizaine de mille hommes ; une vingtaine de mille, selon les autres. Elle forme la garde du sultan et a son quartier général à Méquinez. Les bokhari sont une création de Moulé-Ismaël (1672-1727). Il réunit des nègres épars dans ses États, où Moulé-er-Rechid, son prédécesseur, les avait introduits en grand nombre ; il les enrégimenta et les exerça aux manœuvres de cavalerie. Son expédition dirigée en 1690 contre Tombouctou, et les communications qui se multiplièrent entre le Maroc et le Soudan facilitèrent l'entretien et l'augmentation de cette garde. Les Chérifs avaient en elle un corps dévoué, qui n'avait d'intérêt que le leur et que rien ne pouvait entraîner dans

(1) Le *Times* prétend savoir, par la voie de Mogador, que les tribus ont déjà fourni en ce moment, pour la guerre contre l'Espagne, 44,400 cavaliers et 446,700 fantassins (15 décembre). Le Maroc doit avoir au moins 500,000 hommes en état de porter les armes, si l'on comprend à ce titre le sixième de la population mâle. Mais il n'est pas donné aux Chérifs de les réunir tous pour une cause commune.

les partis berbères souvent révoltés. Mais cette milice, que l'on peut comparer aux mamelouks, devint elle-même turbulente par excès de force, depuis la mort de Moulè-Ismaël. Moulè-Abd-Allah (1729-1747), sous lequel elle comptait 50,000 hommes, en avait pourtant réduit le nombre. Il sacrifia des détachements livrés à des tribus insurgées et les remplaça par des légions soudoyées, tirées des tribus elles-mêmes. Ces légions étaient comme des otages sous la main du chérif; et la diversité de leur origine, leurs mutuelles préventions les mettaient dans l'impossibilité de s'entendre pour agir contre lui. C'était le principe « diviser pour régner, » poussé plus loin que dans la seule opposition de la garde noire aux berbères.

Sidi-Mohammed (1747-1789), fils de Moulè-Abd-Allah, voyant que l'entretien des bokhari était encore une charge très-pesante pour l'empire accablé de calamités, licencia une partie de ces troupes. Elles constituent de nos jours, malgré leur affaiblissement, une force redoutable au milieu de populations dénuées de toute connaissance stratégique. Plus exercées du reste à la fantasia qu'aux manœuvres sérieuses, elles n'auraient pas de chance de succès contre les armées disciplinées et sagement conduites des nations européennes. L'audace et la férocité qui caractérisent les soldats nègres ne suppléent pas à la tactique.

Les bokhari doivent leur nom, dit-on, au célèbre théologien Bokhari, l'auteur du *Djami el Sahih* ou Recueil exact, dont nous avons parlé précédemment (1). Chénier, qui était consul de France au Maroc vers la fin du siècle dernier, dit que le livre du commentateur, sous les auspices duquel Moulè-Ismaël consacra ses premières légions, est déposé

(1) Voyez p. 81.

sous une tente au milieu de l'armée comme un gage de fidélité et un signe de ralliement pour les troupes. Le corps des bokhari ne se recrute pas seulement parmi leurs enfants, mais aussi parmi les esclaves nègres affranchis et parmi ceux que les caravanes amènent du Soudan. Plusieurs de ces derniers appartiennent à l'empereur, qui les revendique en paiement de droit d'entrée.

II. Le *nicham* ou ordre nouveau. Sidi-Mohammed, l'empereur actuel, s'est occupé, pendant le règne de son père Abd-er-Rahman, d'organiser une petite armée sur le modèle de nos turcos et des réguliers d'Abd-el-Kader. Il choisit, dans cette vue, des enfants de grande tente ou de bonne famille au sein des villes, et il leur donna un uniforme qui rappelle celui des turcos ou des zouaves. Sévère pour la discipline, il obtenait des résultats assez remarquables sous ce rapport ; mais il ne réussit pas à éveiller l'esprit militaire, et ce qui le découragea plus encore dans son entreprise, ce fut la dépense qu'elle entraînait, la difficulté de payer régulièrement la solde, contre les usages du Maroc. Il négligea de pousser plus avant l'exécution de son dessein. On assure que le *nicham* n'est guère que d'un millier d'hommes, commandés par un officier égyptien, et qu'il compte plusieurs renégats. Le Maroc semble donc impuissant pour une œuvre que d'autres États musulmans ont su réaliser.

III. Les colonies militaires du makhzen. Il y a au Maroc des colonies militaires composées de familles enregistrées, et dont les enfants mâles servent de père en fils. La solde est de 30 onces par mois pour les cavaliers et de 15 onces pour les fantassins : 30 onces aujourd'hui valent à peu près 7 fr. 50 c. Outre cette solde ou *rateb*, irrégulièrement payée, des avantages considérables sont garantis à la famille militaire ; elle est exempte d'impôts et possède des

terres suffisantes pour son entretien. La solde du fils jusqu'à l'âge de seize ans s'élève à la moitié de celle du père; elle est la même, quand le jeune homme est en état de porter le fusil. Les immeubles de la famille sont inaliénables, et le gouvernement ne peut les saisir, tant que subsiste la progéniture mâle. Ces makhzenis forment la garnison des ports de mer; ils sont janissaires ou chaouchs des consulats. Le service de courriers, de guides et protecteurs des voyageurs européens procure encore à une partie d'entre eux des bénéfices notables. Nous ne pouvons pas dire de combien d'hommes ce makhzen est composé. A Mogador, les deux tiers de la population musulmane lui appartiennent; il entre pour moitié dans celle de Safi et compose presque entièrement celle de Casablanca. Temara, entre Casablanca et Rabat, n'est qu'une colonie militaire. Les makhzenis de Tanger viennent du Rif. A Maroc et à Rabat, ils sont de la race belliqueuse des Oudaïa, de la tribu El-oud-Dihi. Abd-er-Rahman, père de l'empereur actuel, inquieté par l'esprit remuant de cette tribu, ne put l'affaiblir qu'en la divisant. Il en envoya diverses fractions à Maroc, à Rabat, à Casablanca, et repeupla les environs de Fez avec des gens tirés de ces dernières villes. Mais il toléra dans Fez les principaux de la famille, parce qu'elle est un rameau du grand arbre des chérifs.

IV. La quatrième partie et la plus nombreuse des forces militaires du Maroc embrasse les contingents des provinces qui se lèvent à l'appel des pachas. De seize à soixante ans, tous les hommes peuvent prendre les armes. On annonce que, pour la guerre contre l'Espagne, l'empereur a nommé par chaque tribu un chef militaire chargé d'organiser les hommes disponibles et de distribuer des fusils, de la poudre, des balles. Il est vrai qu'à moins d'être extrêmement

pauvre, tout Marocain possède au moins un fusil et un poignard. Mais cette espèce de landwehr peut-elle être considérée comme corps d'armée? C'est une cohue où chacun se gouverne, dans l'action surtout, comme il peut et selon son caprice.

## § 2. — COMPOSITION DES CORPS D'ARMÉE.

La composition des corps d'armée ne repose pas sur un système fixe et combiné d'avance. L'infanterie, la cavalerie, l'artillerie se réunissent dans des proportions que l'on peut attribuer au hasard, à l'imprévu des circonstances. La cavalerie domine ordinairement; elle est effectivement plus nombreuse dans les troupes régulières. Le rapport peut changer selon le nombre et l'origine des volontaires ou des contingents de la landwehr qui viennent renforcer l'armée permanente. Les pays de plaine fourniront plus de cavaliers; si les tribus des montagnes accourent, ainsi qu'il arrive dans la présente guerre, l'infanterie doit l'emporter. Mais aucun principe de tactique ne détermine en général l'importance relative de l'infanterie et de la cavalerie. C'est l'ignorance des véritables règles de la guerre qui donne le pas à la cavalerie, et l'erreur est favorisée ici par les préjugés qui s'attachent au cheval. Le cheval est en quelque sorte un animal sacré; le cavalier, monté comme le Prophète, est par cela même un hidalgo. L'on conçoit que les Arabes soient plus spécialement imbus de ces idées; la cavalerie joue le grand rôle dans leurs conquêtes et leurs prodigieuses invasions. Mais le Berbère n'est pas sans subir une impression qui naît des traditions religieuses du mahométisme.

Lorsque Abd-er-Rahman, en 1846, alla soumettre le

Doukkala révolté, il avait, au jugement de témoins qui ont vu défiler son armée, 30,000 chevaux et 10,000 fantassins. A Isly, on comptait environ 25,000 cavaliers, 10,000 fantassins et 11 pièces de canon, qui n'eurent pas le temps de faire plus d'une décharge : c'étaient là les troupes marocaines; car les 15,000 fantassins du Rif, qui regardèrent de loin la bataille, n'entraient pas dans la composition de l'armée.

L'artillerie de campagne peut d'autant moins concourir à la guerre dans une proportion rationnelle, qu'elle comprend à peine trois ou quatre batteries, manœuvrées principalement par des renégats espagnols. Ils ont plus d'adresse que d'instruction; mais ils jouissent d'une grande réputation au milieu d'une armée barbare. Ils sont exactement payés, sans doute parce que l'on considère leur service comme d'une valeur hors ligne. Les artilleurs musulmans, qui font partie de la garnison des villes, sont dépourvus de science théorique et pratique : ils ne se livrent à aucun exercice, à aucune expérience de tir, soit par économie de poudre et de projectiles, soit par effet de la torpeur qui paralyse toutes les forces vives du Maroc. Les pièces de canon que l'on remarque en très-grand nombre dans les villes, principalement sur le littoral, sont pour la plupart démontées, abandonnées et à demi ensevelies dans le sable.

Les différents corps, les goums et les contingents des provinces ont une musique guerrière. Le tambour frappé comme notre grosse caisse, la *ghaïta* ou le hautbois aigu et perçant forment le fond de l'orchestre. La mesure fortement marquée par le tambour, les modulations rapides et peu étendues que le hautbois répète sans fin, en venant se reposer longuement sur les mêmes notes, l'intensité tou-

jours la même des sons les plus stridents, la continuité des phrases sans pauses et sans soupirs, étourdissent un Européen et lui laissent le tintouin dans l'oreille; mais cette musique exalte l'ardeur et soutient le courage des Marocains, mieux que ne le ferait notre *Marseillaise*, à laquelle ils n'entendraient rien. Il y a cependant aussi dans l'armée des Chérifs une musique de réguliers renégats, qui récemment se trouvait en garnison à Tanger, où elle jouait des airs populaires espagnols, tels que la *Jota aragonesa* ou *Los Toros del Puerto*.

Durant la guerre actuelle avec l'Espagne, il est probable que Sidi-Mohammed, conseillé par des Européens, tâchera de remédier à la vicieuse composition de ses troupes. Il ne peut guère y introduire que certaines améliorations plus ou moins importantes. L'on assure qu'il a mis la main à l'œuvre pour la création d'une garde à pied, à laquelle il a donné 2,000 carabines de précision. Mais il lui faudra du temps pour opérer de sérieuses réformes et réaliser un progrès considérable. Les Chérifs ont fait preuve d'une incroyable impéritie, en ne comprenant pas qu'ils devaient s'attacher à l'organisation d'une infanterie puissante, attendu qu'ils guerroyaient presque toujours dans les pays de montagnes où la cavalerie perd ses avantages et une grande partie de ses moyens.

Le commandement en chef est ordinairement confié à un frère, à un fils ou à quelque proche parent de l'empereur, si ce dernier ne commande pas en personne. Les corps particuliers sont sous les ordres de pachas, de caïds-kebar, de mokhaddem, de caïds et de cheïkhs.

§ 3. — MATÉRIEL DE GUERRE.

Il n'y a pas à proprement parler d'arsenaux au Maroc ; cependant le gouvernement n'est pas dépourvu de toute provision d'armes. Dans les cas exceptionnels comme celui de la présente guerre, il distribue des fusils et des munitions aux contingents qu'il appelle sous les drapeaux. Mais il a peu d'armes de rechange, et il compte sur ce que les Marocains sont toujours pourvus de fusils, de yatagans et de poignards dans leur propre demeure. Les réguliers reçoivent leur équipement ; les autres gardent ou prennent les vêtements qui leur conviennent, et ils s'arment comme ils y entendent, avec ou sans le secours du gouvernement.

Le Maroc n'a pas de fonderies de canons. Sidi-Mohammed, père de Moulè-Yezid (1747-1789), entreprit d'en établir. Il fit venir pour cela des artilleurs et des fondeurs de Constantinople ; mais tout se réduisit à une fabrique de bombes qui ne fut pas longtemps en activité, à Tétouan. Toutefois les canons ne manquent pas. Les Chérifs en ont acheté ou reçu de longue date, sous la forme de cadeaux, de la part des puissances chrétiennes. Mohammed lui-même acquit de la sorte plus de deux cents canons et soixante mortiers. Il y en a par centaines en bronze, en fonte, en fer, sur les remparts lézardés de Tanger, de Tétouan, de Salé, de Mogador ; mais l'approvisionnement en boulets de calibre, les affûts, les artilleurs de routine destinés au service des pièces laissent beaucoup à désirer.

Sidi-Mohammed, actuellement régnant, et son père Abd-er-Rahman ont acheté en Angleterre des munitions d'artillerie pour des sommes importantes. Ils donnèrent à cet effet diverses commissions en 1858, soit qu'ils prévissent une



rupture avec l'Espagne, soit qu'ils aient agi par prudence en vue des troubles intérieurs qui ne pouvaient manquer d'éclater à l'avènement de Sidi-Mohammed. L'Angleterre a obtenu par sa politique de fournir à peu près exclusivement au Maroc les provisions de guerre qu'il demande à l'étranger. Elle y a placé ses fusils à pierre et de rebut ; elle lui vend maintenant des armes de précision. Les juifs ont introduit quelques fusils fabriqués à Liège sur le même modèle que ceux des Marocains ; mais ce commerce de contrebande n'a pris aucune extension.

Il y a effectivement des fabriques de fusils et d'armes blanches assez actives au Maroc, particulièrement à Tétouan, à Fez et à Méquinez. Le canon du fusil est si long qu'on le prendrait de loin pour une lance. La crosse est courte, maigre et l'épaulement en ivoire. On lit sur le canon fixé par des anneaux de cuivre ou d'un argent impur des sentences du Coran. L'arme porterait assez bien, si les balles n'étaient pas d'un trop petit calibre. On les fait entrer dans le canon, entourées d'un peu de laine ou de *lifa*, chanvre du palmier nain.

Les Marocains se servent peu du pistolet.

Comme armes blanches, ils ont le sabre droit, le poignard droit, le yatagan à lame courbe. On reconnaît l'imitation des vieilles lames de Tolède, qui ne sont point rares au Maroc. La poignée droite et courte laisse à peine une entrée suffisante à la main. Elle est montée quelquefois en corne de rhinocéros. Le fourreau en bois doublé de cuir rouge est fortifié à la pointe par une feuille de cuivre jaune. On trouve aussi des fourreaux revêtus entièrement de cuivre ouvragé. Les lames portent des inscriptions en écriture arabe ou même berbère ; mais celle-ci peut n'être qu'imitée par des traits et des hachures sans aucune signification. Quoique la loi

religieuse interdise le luxe dans les armes, il y a une exception en faveur du sabre : « Il est permis, suivant Sidi-Khelil, le plus accrédité des jurisconsultes malékites, de parer d'or et d'argent la garde et le fourreau d'un sabre ; car le sabre est la première et la plus noble des armes. » Ces métaux précieux brillent assez rarement sur les fusils, à moins qu'on ne parle de ceux que les Européens font fabriquer comme curiosités.

Nous n'avons pas de renseignements satisfaisants sur le rôle de la lance et de la baïonnette dans l'armée marocaine. Elles y figurent l'une et l'autre (1). On dit que la baïonnette est mal fixée et simplement retenue avec des cordes au bout du fusil. La lance dont s'arment les cavaliers est courte ; elle leur sert à s'ouvrir un passage ; puis ils se battent d'homme à homme, le yatagan à la main (2).

Les hommes des contingents, qui s'arment comme ils peuvent, se servent parfois de massues, et nous avons entendu dire qu'ils savent user du *lazo*. Enfin quelques tribus, comme celles des Zaères, forment les chiens au combat.

(1) The mode of fighting practised by the Berbers is, after the first fire, to rush in pell-mell among the enemy, with bayonets fixed in their long musquets, something like the European bayonets... They are very careless about their fire-arms, placing their dependence chiefly upon their bayonets. Sir Arthur de Capell Brooke, *Sketches in Spain and Morocco*, t. I, p. 395.

(2) Los moros de caballeria van armados con una espingarda, algo mas pequena que las de infanteria, un chuzo o lanza corta, y la gumia en forma de hoz, de acerado filo. Se precipitan gritando salvajemente sobre los cuadros, y disparan conforme se aproximan ; luego echan mano a la lanza para abrirse paso, y solo hacen uso de la gumia en los lances personales, o para separar la cabeza del tronco a sus enemigos vencidos.

(Correspondence de *La Epoca*, 20 décembre 1859.)

Le gouvernement possède des fabriques de poudre, spécialement à Maroc et à Fez; mais il en tolère partout la fabrication et la vente. Cette poudre est grossière et salit promptement le fusil, circonstance qui, ajoutée à l'imperfection générale des armes, assure, en même temps que la tactique, une immense supériorité aux Européens. La charge de poudre n'est pas introduite au moyen d'une cartouche, mais versée de la poudrière en bois, suspendue par un cordon de laine ou de soie : il en résulte perte de temps et de poudre (1). Les balles sont contenues dans un petit sac de cuir à coulisse ou dans la djebira ou giberne d'écorce que portent d'habitude les montagnards.

Si nous déshabillons de la tête aux pieds un cavalier régulier, voici quelles seront les pièces de son uniforme : le *fez* ou bonnet rouge de Fez, pointu et surmonté d'une houppe bleue. Le *rza*, turban qui entoure la partie inférieure du bonnet. Le burnous. Le *slam*, manteau court en laine blanche. Le *haïk*, tissu blanc et léger, long de cinq ou six mètres, dans lequel on se drape, comme en Algérie. Le *hazam*, ceinture de laine rouge, quelquefois en soie. Le *castan* de drap rouge sur la chemise. Le *kamigh* ou chemise à larges manches. Le *djabad*, corset en laine sur la chair. Le *serouel*, qui descend plus bas et est aussi plus étroit que le pantalon turc ou *serouel kandrisa*. Les *temmag*, bottes longues sans semelle, ou, pour mieux dire, tiges de bottes en maroquin rouge. Les *belgha mt'a er rekeub* ou souliers pour

(1) Le général Ros de Olano, dans une allocution adressée aux troupes du 3<sup>e</sup> corps de l'armée espagnole, disait récemment : « Répondons avec nos armes de précision à une infanterie qui ne sait peut-être pas même ce que c'est qu'une cartouche. — Respondamos con nuestras armas de precision a una infanteria que no sabe siquiera lo que es el cartucho. »

*monter* : ce sont des souliers en fin maroquin et qui enveloppent le pied, sans autre semelle. Le pied s'applique donc fortement sur l'étrier plein, large et bombé, en usage au Maroc comme en Algérie, aussi bien que la selle à dossier. Les *hemz* ou éperons en longues broches s'attachent entre les souliers et la botte. L'uniforme d'un spahis peut sembler chaud et compliqué; mais il est rationnel de se vêtir contre la chaleur dans certains climats, comme on le fait dans d'autres contre le froid. Toutefois, on doit remarquer l'ampleur et la légèreté des vêtements de dessus. Le costume des fantassins ne diffère pas beaucoup de celui du cavalier. Ils sont chaussés de la babouche à semelle de cuir. Quant aux réguliers du nicham, on a vu qu'ils furent calqués par Sidi-Mohammed sur les turcos. Nonobstant ce que nous venons de dire, enfin, de l'opportunité des vêtements sous la latitude du Maroc, il est vrai qu'une foule de rudes montagnards ou d'autres hommes du contingent des provinces se contentent d'une simple *chellaba* en lambeaux ou d'une sale chemise de laine, qui augmentent le pittoresque, sinon le bien-être, d'une armée marocaine.

L'armée en marche vit en grande partie à la grâce de Dieu. Les tribus qu'elle traverse fournissent pour sa subsistance l'impôt de la *mouna*, et vendent ce qu'on ne leur enlève pas. Souvent les expéditions marocaines sont abandonnées, parce que les vivres manquent soit aux hommes, soit aux chevaux.

#### § 4. — QUALITÉS MORALES ET TACTIQUE.

Il serait injuste de refuser le courage aux Marocains de race berbère ou arabe pure. Les amazirgs et les *chelloks* sont les mêmes hommes que la France a longtemps combat-

tus en Kabylie, dans l'Aurès et l'Ouarenséris. Sans doute la fuite n'est pas pour eux, comme pour nous, une honte; souvent c'est une tactique; ils ne savent pas rester à un poste sans autre raison que celle d'obéir à un commandement; ils savent encore moins faire retraite en bon ordre; c'est ignorance, non manque de cœur. Il en faut dire presque autant du cavalier arabe dans la plaine. L'audace, le mépris de la mort et de la douleur, qui affectent d'ailleurs le barbare moins que le civilisé (1), la sobriété, la patience dans les fatigues et les privations, la soumission à l'autorité, ne manquent pas aux troupes marocaines. Elles ont d'adroits tireurs et d'excellents cavaliers. Plusieurs des mobiles qui font le bon soldat animent cette armée : la croyance religieuse (2), l'amour de l'indépendance et du sol natal. Ces deux mobiles ne sont pas en jeu, ou n'y sont que faiblement, dans les petites guerres intérieures. Voilà pourquoi l'on y fait parler la poudre toute une journée sans tuer personne. Mais il n'en va pas de la sorte quand il s'agit de lutter contre le chrétien et l'étranger. On n'expliquerait pas autrement la résistance toujours vigoureuse et souvent triomphante opposée par ces populations aux Carthaginois, aux Romains, aux Grecs, aux Turcs, aux Espagnols et aux Portugais.

Attribuer aux Berbères une tactique, ce serait peut-être dilater beaucoup le sens de ce mot. Dresser adroitement des

(1) Le système nerveux est plus développé, plus sensible chez ce dernier. Le civilisé apprécie mieux la vie, parce qu'il la connaît et en jouit davantage. Quelquefois il s'y attache d'autant plus, qu'une foi morte ne lui montre pas, comme le fanatisme au musulman, un avenir meilleur.

(2) Je n'en juge pas seulement l'histoire à la main ou par des raisonnements *à priori*, mais avec l'expérience d'ancien aumônier militaire.

embuscades; se ruer en cohue ou en se déployant sur l'ennemi, décharger ses armes et fuir; pousser des cris féroces en engageant le combat; guetter et enlever des sentinelles; se glisser à l'abord du camp ennemi pour tirer un coup de fusil, puis s'esquiver (1); harceler une arrière-garde; surprendre un camp, massacrer les trainards; fatiguer l'ennemi par une perpétuelle mobilité ou l'attendre sur les crêtes ou les plateaux inaccessibles; semer les passages d'obstacles et de retranchements; rouler sur les assaillants des quartiers de roches; dans l'offensive, combattre sans merci, piller et incendier les villages, ghazzier les tribus nomades, ruiner le pays, répandre la terreur en promenant des têtes coupées sur le champ de bataille ou même des cadavres déterrés, voilà quels seraient les traits saillants de la tactique des contingents marocains, tactique de barbares, guerillas de brigands dont l'histoire de nos campagnes d'Afrique n'offre que trop d'exemples.

Quel nouveau caractère la lutte en bataille rangée recevrait-elle de l'armée régulière? On ne peut guère le dire, puisque de nos jours il n'est pas une nation barbare, pas une cause mauvaise ou infâme qui ne trouve quelques défenseurs parmi les Européens. Dans leurs manœuvres traditionnelles, les Marocains s'approchent de l'ennemi, se déploient subitement de manière à présenter le plus grand front possible, courent jusqu'à la demi-portée de fusil, déchargent leurs armes, et se retirent précipitamment en les rechargeant pour faire feu une autre fois. Habiles à s'embusquer, tenaces derrière un abri, ils lâchent pied aisément

(1) Devant Ceuta, les Maures, par un stratagème qui ne leur a pas beaucoup réussi, attendent pour attaquer les retranchements des Espagnols, que ceux-ci aient le soleil à la figure; ce qui arrive après-midi.

quand il faut se battre à découvert et de pied ferme. Dans les grandes batailles, ils ont coutume de se former en croissant, la cavalerie aux pointes, l'artillerie et l'infanterie au centre. Puis la cavalerie tâche d'investir l'ennemi, pour le placer entre deux feux et l'exposer en même temps à celui de l'artillerie (1). Ces dispositions et ces manœuvres, que nous remarquerons dans plusieurs rencontres, ne s'éloignent pas de celles de la bataille d'Isly. La cavalerie ennemie, sortant à droite et à gauche des collines où était Sidi-Mohammed, assaillit à la fois les deux flancs et la queue de notre petite armée; ce mouvement et notre marche en avant, sur le point capital où était le camp, coupèrent en deux l'armée marocaine.

On sait que les Marocains sont cruels à la guerre envers les prisonniers, et que l'on est souvent forcé d'en venir par représailles vis-à-vis d'eux au système d'extermination (2). Leur plus grande joie est de couper les têtes de leurs ennemis et de les promener sanglantes à travers les villes et les douars. Dans ce cas, ils dépassent sans scrupule les limites marquées par leur propre loi : « Il est, en effet, défendu de porter les têtes des infidèles d'un pays à un autre, ou bien à un chef commandant l'armée, et à plus forte raison à un chef éloigné de l'armée militante, mais on peut les porter même sur les pointes des lances dans le pays où s'est livrée la bataille, excepté si ces têtes viennent de rebelles ou

(1) Chénier, III, 235.

(2) Jusqu'à présent (20 décembre), les Espagnols n'ont pas pu faire un seul prisonnier, les Maures se faisant tuer plutôt que de se rendre. Avant la victoire ou à titre de représailles, la loi musulmane permet de donner la mort au vaincu « sous quelque forme de supplice que ce soit. »

révoltés. » Les Maures n'épargnent rien et s'exposent à tous les périls pour enlever les blessés et les cadavres des leurs sur le champ de bataille. Craignent-ils que les chrétiens s'en fassent de sanglants trophées?

On dira quelques mots de la marine de guerre au chapitre suivant.

---

(1) Sidi-Khelil, trad. Perron, II, 253.



## CHAPITRE IX.

### **MARINE; MARINE MILITAIRE; PORTS; PIRATES.**

La marine de guerre est à peu près anéantie au Maroc, et nous n'en parlons que pour mémoire. Il serait difficile de se faire une idée exacte de ce qu'elle fut dans le cours du moyen âge; mais quand on voit des armées nombreuses passer et repasser le détroit fréquemment, on ne peut douter qu'elle ne se composât d'une multitude de ces bateaux plats et à rames dont les côtes du Rif présentent des échantillons et que montaient les anciens corsaires de Barbarie. L'expulsion des Maurisques d'Espagne augmenta l'activité, l'ardeur agressive, sinon l'effectif de cette marine, dont le développement matériel atteignit son apogée dans les grandes luttes du Maroc contre la péninsule. La marine décroît depuis le règne de Sidi-Mohammed, petit-fils de Moulé-Ismaël. Sous ce dernier (1672-1727), les Salétins organisés en république vassale du sultan construisirent de gros vaisseaux et répandirent la terreur dans les mers du Magreb. Sidi-Mohammed (1747-1789) eut des navires percés pour 26 et même pour 36 canons. La passe de Salé, qui peut

à peine recevoir aujourd'hui les bâtiments de cent cinquante tonneaux, s'était trouvée d'une profondeur de 30 pieds, à la marée haute, par suite du tremblement de terre du 1<sup>er</sup> novembre 1755 et l'on avait profité de cette heureuse circonstance.

Mais l'incorporation pure et simple de Salé à l'empire, cette même année, puis la diminution de la piraterie et l'extension des traités de commerce avec l'Europe tendaient à diminuer l'essor d'une marine qui avait pour principal objet la course. Elle essuya d'ailleurs des pertes considérables par les naufrages. Les rais ou capitaines, chargés de manœuvrer des bâtiments lourds et mal construits, sur une côte où la navigation présente des dangers, couraient d'autant plus la chance de s'y perdre que leurs connaissances nautiques étaient fort bornées. Sidi-Mohammed laissait à l'empire, en 1789, six ou huit frégates de deux cents tonneaux, percées pour 14 et 18 canons de six, et une douzaine de galiotes (1).

A l'avènement de Moulé Soliman, en 1793, la marine impériale comptait dix frégates, quatre bricks, quatorze galiotes et dix-neuf chaloupes canonnières, montés par 6000 marins de réputation. En 1820, on ne parlait plus que de trois bricks ou goëlettes, armées en tout d'une quarantaine de canons, et de treize barques canonnières, stationnés aux embouchures du Bou-Regreg, de l'Oued-Kous et de l'Oued-Martil.

Maintenant, tout se borne à peu près à une goëlette de 4 canons, un brick de 12, une frégate si bien construite qu'elle ne peut sortir, même sur lest, de la rivière de Larache, quatre chaloupes canonnières, quelques ché-

(1) Chénier, III, 211.

becs (1) et de légères embarcations pour le service des ports. Ces bâtiments, qui ne sont généralement d'aucun usage, pourrissent la plupart à l'embouchure de l'Oued-Kous.

Le gouvernement marocain paraît avoir systématiquement renoncé à l'entretien d'une marine, comme corollaire du parti pris de n'avoir avec les Européens que le moins de relations possible. Ne tenant nullement à posséder une marine marchande, il n'a pas besoin d'une flotte pour la protéger (2). Indifférent aux débats qui peuvent surgir entre les nations chrétiennes, il s'est confiné dans son propre territoire, suffisamment garanti, pensait-il, d'une invasion européenne, par l'opposition des intérêts qui divisent l'Europe. Enfin, il y a impuissance morale à entretenir une flotte, là où l'intelligence économique et politique fait entièrement défaut. Tout se tient dans l'ordre de la civilisation.

La description topographique du Maroc nous a donné quelques notions sur chacun de ses ports principaux. Il suffit d'ajouter ici d'une manière générale que les ports, dépourvus de quais et de débarcadères, sont tous dans un état complet d'abandon. L'on débarque, même à Tangèr, sur les épaules de hideux portefaix, au risque de tomber, surtout quand la

(1) Les chébecs, autrefois multipliés dans la Méditerranée, sont à trois mâts, et terminés en pointe aux deux extrémités. Ils marchent à voiles et à rames.

(2) Le ministre des affaires étrangères du Maroc, Mohammed-el-Khetib, dans son mémoire, en date du 4<sup>er</sup> décembre 1859, adressé à M. Hay, consul d'Angleterre, pour être communiqué aux cabinets d'Europe, dit : « On sait que depuis plus de vingt ans, il n'est pas sorti de nos ports un seul navire de guerre avec pavillon marocain, et que si deux ou trois bâtiments de commerce portèrent ce pavillon, ils étaient équipés par des Européens. »

mer est mauvaise, dans la vague qui les enveloppe. On ne pare que médiocrement à l'inconvenance et aux inconvénients de ce procédé en transportant le voyageur dans un fauteuil plus ou moins mal soutenu au-dessus des flots.

*Mare sævum, importuosum*, a dit Salluste, pour caractériser les parages de l'Afrique. Le mot est vrai appliqué à l'une et à l'autre côte du Maroc. C'est un avantage au point de vue de la défense du littoral (1). Un peuple civilisé saurait en profiter sans négliger les ressources que la nature offre sur plusieurs points à la navigation. Des travaux à l'embouchure ensablée des fleuves, dans quelques ports et particulièrement à Tanger, favoriseraient la résurrection d'une marine marocaine et le mouvement du commerce. En attendant, il faut se rappeler que les grands vents sont fort à craindre sur les côtes du Maroc, spécialement le sud-ouest et le nord-ouest, celui que les Italiens appellent *il maestro*. Dès les premiers jours d'octobre, la mauvaise saison s'annonce par des bourrasques poétiquement nommées sur les barques espagnoles : *cordonzos de san Francisco*, coups de cordon de saint François (2); et le beau temps n'est guère assuré qu'au mois de mai. Le Maroc ne dément pas le dicton castillan applicable au littoral sud de la Méditerranée:

Junio, Julio, Agosto y puerto Mahon  
Los mejores puertos de Mediterraneo son.

Le Maroc fournira des bois de construction à qui voudra relever sa marine. Les forêts qui en ont autrefois donné

(1) On conçoit, en effet, qu'un blocus général devient impossible et qu'un blocus local est rendu difficile par la nécessité de s'éloigner des côtes à chaque instant et d'être continuellement en alerte.

(2) La fête de saint François tombe le 3 octobre.

pour des centaines de flottilles ne sont pas épuisées : celle de Temesna, près de Rabat, celle de la Mamoure approvisionneraient des chantiers immenses (1).

La marine de guerre et celle de cabotage sont, à vrai dire, représentées aujourd'hui par les barques des Rifains. Ce sont elles qui ont recueilli l'héritage diminué des anciens corsaires, et on les voit raser le littoral de la Méditerranée jusqu'aux ports de Nemours et d'Oran, où elles font un petit commerce.

Ces barques plates, à fleur d'eau, peuvent aisément se traîner sur le rivage, se cacher dans les anfractuosités des rochers, dans les grottes des falaises, sous des toits couverts de sable ou sous des branches d'arbre. Les pirates, de leurs cabanes, au flanc de la montagne, épient l'horizon. S'ils découvrent quelque petit bâtiment de commerce luttant contre le courant ou arrêté par le calme, ils s'élancent armés dans leurs embarcations, font force de rames et accostent bientôt le navire. Ils effrayent à coups de fusil et par des cris féroces l'équipage qui souvent leur laisse une proie facile et fuit dans les canots. Ils prennent soin de n'assaillir que les navires incapables d'opposer une sérieuse résistance. Chacune de leurs noires embarcations porte une vingtaine d'hommes, et l'on n' imagine rien d'un aspect plus sinistre. Si le navire qu'ils surprennent n'est pas abandonné, ils massacrent l'équipage et les passagers ou les réduisent à un cruel esclavage. Du reste, la plus faible artillerie les épouvante.

(1) M. J. Darmon, de Tanger, demanda vainement à Abd-cr-Rahman l'autorisation d'exploiter la forêt de la Mamoure pendant dix ans, à charge de payer 250,000 fr. par an ou de construire, à ses frais, deux frégates, deux bricks et deux goëlettes.

Trois fois malheur au bâtiment jeté sur leur côte. Le droit de naufrage y est exercé avec la dernière barbarie, alors même qu'ils ont arboré le drapeau blanc et fait tous les signaux qui peuvent ranimer la confiance. Nous ignorons si l'Europe souffrira longtemps encore la honte que ces brigands lui infligent, si l'Espagne, plus insultée que toute autre nation, prendra enfin contre eux, dans l'expédition actuelle, des mesures efficaces. En 1852, l'Angleterre avait des griefs à venger; l'amiral Napier visita les côtes rifaines et ne retira aucune satisfaction. En 1854, M. Huguteau de Chaillye, à bord du *Newton*, les reconnut de près durant quatre jours, et fut accueilli à coups de fusil. Il riposta à coups de canon et puis se contenta d'excuses. En 1856, le prince Adalbert de Bavière, grand amiral de la flotte prussienne, essuya le même affront et commanda un débarquement où il reçut un échec et une blessure. A la fin de 1858, l'amiral Herrera rechercha les *carabos* ou barques des pirates dans les anses les plus retirées; mais cette exploration n'eut pas de sérieuses conséquences; et les gouvernements, même celui de France, invitent les bâtiments à se tenir au moins à quinze milles au large en passant devant le Rif.

---

## CHAPITRE X.

### FINANCES; IMPOTS; MONNAIES.

Les sources de revenus qui alimentent le trésor impérial sont multipliées. Les *zékât* ou prélèvements sur les biens des sujets sont imposés à la conscience des musulmans au même titre que la prière, le jeûne et le pèlerinage, avec lesquels ils constituent les quatre grandes obligations fondamentales de l'islamisme (1). Institués par Mahomet, les *zékât* furent pour ses premiers disciples le fonds commun destiné au soutien de l'islam. On peut les considérer comme des offrandes religieuses qui ont pour objet la purification de l'âme et la sanctification des biens matériels.

Parmi les *zékât*, on distingue l'*achour* ou la dîme, qui se prélève sur les produits du sol par dixième, par vingtième ou dans d'autres proportions peu conformes à l'étymologie du mot, dérivé de *achra*, dix. Les cadeaux ou *edyà*, qui se font aux quatre grandes fêtes de l'année, le Mouloud, le Ramadan, l'*Achour* ou dixième jour après le Ramadan, et l'*Aïd el Kebir*, pendant lequel on immole un mouton en mé-

(1) M. Perron, notes à Sidi-Shelil, I, 558.

moire du sacrifice d'Abraham. Il faut mettre ensuite en ligne de compte la *djezzia* ou le droit de capitation des juifs ; le produit des douanes, du droit d'ancrage, de la fabrication des monnaies et de la différence de la valeur monétaire qui s'élève quand le gouvernement paye, et s'abaisse quand il reçoit. Les octrois, les amendes, les monopoles, les impôts arbitraires et accidentels, enfin les spoliations fréquentes de sujets soupçonnés d'être riches, accroissent considérablement le trésor impérial. Cela suffit bien pour écraser les populations, si l'on se rappelle comment en usent les pachas dans la répartition et la perception de l'impôt et si l'on y ajoute d'autres charges qui profitent indirectement à l'empereur, en ce sens qu'elles devraient retomber à quelque degré sur l'État. Tels sont la *mouna* ou l'approvisionnement de l'armée en campagne (1), et l'entretien d'une ou deux *zaouïa* par province, où les pèlerins et les voyageurs sont logés et souvent nourris gratuitement pendant trois jours.

Quel peut être le revenu annuel puisé par l'empereur à ces différentes sources ? Nous ne connaissons pas de documents officiels à cet égard. On évalue ce revenu à vingt-cinq millions, à vingt, à quinze millions. Ces calculs reposent sur des documents incomplets, incertains, sur des éléments d'une mobilité désespérante. Comment fixer, par exemple, le profit qui résulte pour le trésor de la double valeur des monnaies et de l'obligation où sont les Marocains de ne donner à l'État que les monnaies d'or ou d'argent, tandis que l'État paye en monnaie de billon ? Voici le tableau

(1) Il paraît que Sidi-Mohammed, dans la guerre actuelle, fait des sacrifices inaccoutumés pour sustenter les troupes irrégulières accourues sous ses étendards



des recettes impériales dressé par Gräberg de Hemsö, sur les renseignements qu'il obtint pendant les deux mois que Moulé Soliman passa, en 1821, à Tanger. Ce tableau est déjà vieux ; mais celui que Mordtmann produisit en 1844 n'en est que la copie et il faut en dire autant de celui que la *Revue des Deux-Mondes* vient de publier, le 15 décembre 1859.

1	L' <i>Achour</i> ou la dîme (thaler ou piastre de 5 f. 25 c.)	450,000
2	La <i>Naïba</i> ou l'imposition directe . . . . .	280,000
3	La <i>Djezia</i> et autres tributs des Juifs. . . . .	30,000
4	L' <i>Enkès</i> ou les droits réunis, octroi, impositions des fondouks, des fabriques, etc. . . . .	950,000
5	Le <i>Kesb-ed-droub</i> , ou le droit de battre monnaie. . .	50,000
6	L' <i>Aouaïd-el-goumroug</i> , ou la douane, qui rapporte à Tétouan. . . . .	40,000
	Tanger. . . . .	35,000
	Arzille. . . . .	3,000
	Larache. . . . .	20,000
	La Mamoure. . . . .	4,000
	Salé et Rabat.. . . .	70,000
	Dar-Beïda.. . . .	20,000
	Azemmour. . . . .	10,000
	Mazagan. . . . .	15,000
	Safi.. . . .	10,000
	Mogador. . . . .	170,000
	Santa-Cruz. . . . .	3,000
		400,000 . . . . .
7	Le <i>Tahouit</i> ou les monopoles.. . . . .	25,000
6	Le <i>Kera</i> ou les fermes et loyers. . . . .	40,000
9	Les <i>Deiat</i> ou droits du fisc, peines pécuniaires. . .	150,000
10	Les <i>Edya</i> ou offrandes des sujets, des consuls et des négociants chrétiens. . . . .	225,000
		2,600,000

Les impôts payés en nature servent à l'approvisionnement de la maison impériale, on en distribue aussi une partie à l'armée. Le reste se vend au profit du trésor. Les dépenses ne doivent pas égaler les recettes : car il n'y a pas d'entretien de routes ni de ports, presque pas de travaux d'utilité publique, de construction ou réparation de forteresses, l'armée régulière est assez peu nombreuse, les fonctionnaires ne sont presque pas rétribués et se dédommagent en pillant les administrés; les mosquées, les zaouïas ont leurs revenus en dehors des finances de l'État; en un mot toutes les causes de dépenses pour les gouvernements chrétiens sont annihilées ou réduites au Maroc à des proportions exigües. En 1821, l'on établissait ainsi les dépenses :

1 Entretien de la maison impériale, du harem, des écuries. . . . (thaler ou piastre de 5 f. 25 c.)	110,000
2 Entretien des palais, des jardins impériaux et des forteresses. . . . .	65,000
3 Offrandes et donations à la Mekke, aux chérifs de Tafilet, à divers sanctuaires, aux mosquées. . .	65,000
4 Traitements à quelques gouverneurs ou caïds, frais de représentation alloués à plusieurs, comme à ceux de Tanger, Tétouan, Mogador. . . . .	50,000
5 Solde et entretien de l'armée de terre. . . . .	650,000
6 Entretien de la marine militaire. . . . .	30,000
7 Traitement des <i>oukils</i> ou consuls marocains en Europe, dans les régences barbaresques et le Levant.	15,000
8 Courriers. . . . .	5,000
	990,000

D'après ces comptes, qui au total étaient plus ou moins exacts et qui peuvent l'être aujourd'hui tout autant qu'en 1821, le gouvernement du Maroc économiserait annuellement plus de 8 millions de francs. Abd-er-Rahman, qui a

régné de 1822 à 1859, ayant été l'un des plus avarés souverains du Maroc, il est probable qu'il n'a pas moins thésaurisé que ses prédécesseurs. Le trésor impérial serait donc immensément riche. Mais n'oublions pas que des guerres intérieures fréquentes ont dû, tout en ne bouleversant qu'une partie de l'empire, amoindrir le produit de l'impôt et nécessiter de la part des Chérifs de plus fortes dépenses accidentelles. Autrement les économies de trois siècles représenteraient deux milliards. « Un million d'épargne annuelle, depuis que règnent les Chérifs, écrivait-on récemment, ferait un trésor de 300 millions ; et c'est bien peu d'un million de réserve tous les ans pour un État qui pendant des siècles a perçu des tributs chrétiens, qui a su réaliser à un degré qu'aucune puissance civilisée ne saurait atteindre le gouvernement à bon marché, mais pour son propre compte (1). » Ces réflexions sont de nature à encourager une guerre de conquête. Si les frais de l'expédition d'Alger en 1830 auraient pu être couverts par les 48 millions renfermés dans la casbah de cette ville, les dépenses entraînées par la conquête du royaume de Fez seraient au moins en grande partie compensées immédiatement par la prise du Beït-el-mal, ou palais des richesses de Méquinez, principal dépôt du trésor de l'empire. N'y eût-il que 200 millions au lieu du demi-milliard que plusieurs supposent y être contenu, ce serait encore un beau denier.

Le Beït-el-mal est défendu par une triple enceinte. C'est un bâtiment en pierre de taille, éclairé seulement par en haut. On y pénètre par trois portes en fer qui s'ouvrent successivement. Le pavé est de marbre noir. A l'une des extrémités de ce palais se trouve une vaste ouverture où l'on

(1) M. Duval, *Revue des Deux-Mondes*, 43 décembre 1859.

jette avec des pelles en cuivre les pièces d'or, d'argent, et les matières précieuses. Elles tombent dans un vaste caveau et on les y range dans des compartiments de marbre qui peuvent recevoir chacun un million de piastres. Trois cents Noirs sont employés à ce service et y restent consacrés toute leur vie. Ceux qui travaillent à l'intérieur du caveau n'en sortent jamais; ils y meurent. Ils ne volent donc pas et forment une garde sûre. Quatre fois par an, on verse dans ce réceptacle le produit net des impôts de toutes sortes. L'empereur assiste à cet encaissement, ou il délègue à sa place trois grands officiers, s'il est absent.

Autrefois l'argent était déposé dans des vases de terre. Mais on vola le contenu de dix de ces vases et on les remplit de terre que l'on dissimula par une couche de pièces d'or à la surface. Un gardien que les voleurs croyaient avoir tué survécut et les dénonça. Ils étaient dix, et ils furent décapités. Leurs têtes sont renfermées dans les dix vases que l'on voit encore, à la grande salle du trésor, sur des piédestaux de marbre. Pour éviter de semblables vols, Moulè Ahmed-ed-Dehebi, successeur de Moulè-Ismaël, fit construire les caveaux qui existent maintenant. Moulè Soliman, l'avant-dernier Chérif, avait coutume de mettre à mort les Noirs, quand ils terminaient l'opération du versement. Mais Abd-er-Rahman, plus humain, se contenta de les enfermer pour la vie dans le souterrain du Trésor (1).

Le gouvernement ne reçoit que les monnaies d'or et d'argent et il paye en monnaie de billon. C'est la source pour lui d'énormes bénéfices, comme on va le comprendre, à cause de la dépréciation du billon et de la différence entre le tarif légal et le cours commercial des monnaies.

(1) *Moniteur de la Flotte*, nov. 1859.

L'*oukia*, que les Européens appellent *once*, est la monnaie étalon. Cette petite pièce d'argent valait, à la fin du règne d'Abd-er-Rahman, 4 blanquillos  $1/2$  et dans le commerce 5 blanquillos et  $1/6$ . Le blanquillo, nommé en arabe *mou-souna*, représente 4 centimes.

Le *stati*, monnaie d'argent, nommé par les Européens demi-piécette, valait, selon le tarif du sultan, 7 blanquillos et, dans le commerce, 8 blanquillos.

Le *bendki*, monnaie d'or valant 40 onces selon le tarif impérial, valait dans le commerce 50 onces et 4 blanquillos.

On peut juger des bénéfices de l'empereur par la différence de son tarif et le cours du commerce. Ce qui, dans le commerce, augmente beaucoup la valeur des monnaies d'or et d'argent, c'est la fabrication illimitée des *floos*, grossière monnaie de billon, qu'Abd-er-Rahman a fait couler par quantités énormes, sans proportion avec les besoins du pays. Il en résulte que cette monnaie, dont l'unité ne vaut pas un centime, perd chaque jour de sa propre valeur. Mais le sultan y gagne, parce que, d'une part, il maintient le tarif de l'État pour l'or et l'argent, et que, de l'autre, il ne reçoit aucune monnaie de billon. Il paye en floos, mais on ne le paye qu'en or ou en argent : manœuvres qu'il convient d'assimiler à un brigandage.

Vous acquittez, par exemple, un impôt ou une dette quelconque envers le Chérif, avec une pièce de 5 francs. Il la reçoit, selon son tarif, pour 19 onces seulement, tandis qu'elle en représente 24  $1/2$  ou 25 dans le commerce. Avec vos 5 francs, il fabriquera 8 francs. Puis, s'il doit à son tour vous payer 5 francs, il vous payera en floos, selon son tarif, et, au lieu de 5 francs, vous n'en aurez que 4, en valeur commerciale. Renouvelez quatre ou cinq fois ce va-et-vient

de la pièce de 5 francs, entre l'empereur et vous et il vous l'aura volée tout entière. Le barbare s'applaudit sans doute d'un pareil système, dont il ne voit pas les dernières conséquences. Il s'arrête aux premières et trouve, par exemple, que ses troupes lui coûtent peu, attendu qu'il les paye en flous et qu'il reçoit les contributions en douros.

Supposez encore qu'un marchand ait importé, au mois de janvier, 1,000 francs de marchandises au Maroc. Il a vendu à six mois de terme, selon l'usage du pays et à 20 p. 0/0 de bénéfice, prix réglé en flous. Mais, en juin, la pièce de cinq francs valant non plus 19 onces, mais 22 ou 23, tout le gain s'est évanoui. Le marchand européen exige donc l'or ou l'argent pour le paiement de ses factures d'importation ; et il s'ensuit que les négociants marocains, forcés de s'en procurer, perdent au change des sommes considérables et ne laissent au Maroc qu'un billon sans valeur. En un mot, la fabrication illimitée des flous et le maintien du tarif impérial jettent en ce moment une perturbation désastreuse dans les transactions et la fortune des Magrebins, désolent les sujets et n'enrichissent l'empereur qu'en précipitant sa propre ruine.

Considérées intrinséquement, les monnaies marocaines n'ont pas la valeur qu'elles représentent, à l'exception des monnaies d'or. Les anciens bendkis et les demi-bendkis gagnent même à la fonte. Ces pièces portent, assez mal marqués, d'un côté, le nom du pays où elles ont été battues, et au revers l'année de la fabrication. L'oukïa et le statî, qui sont en argent, à la fonte perdraient beaucoup. Ils offrent les mêmes inscriptions que les monnaies d'or ; mais le travail est mauvais. L'ouvrier bat ces pièces au marteau, les écrase irrégulièrement, pose le chiffre dessus et frappe à la main. Le flous et le double flous, ces fléaux actuels du Maroc,

se composent de plomb, de zinc, de cuivre fondus et coulés dans des moules en fer grossièrement préparés. D'un côté on marque seulement l'année de la fabrication, et de l'autre l'anneau de Salomon, figure cabalistique destinée à préserver du mauvais œil.

L'anneau de Salomon, *khatem Sidna Seliman*, ou le *bedou* sceau de Salomon, mérite une petite digression à cause du cas que l'on en fait au Maroc. Il se reproduit partout dans les maisons et les mosquées, aux plafonds, dans les arabesques, les candélabres suspendus et parmi les dessins des tapis. Il contribue sans doute à consoler un peu le pauvre Marocain qui arrête un regard mélancolique sur ses flous en baisse continuelle.

En attendant que l'on arrive à découvrir le véritable anneau de Salomon, caché dans le cercueil de ce grand roi, patron des sorciers musulmans, ils se contentent de l'imitation imparfaite de cet anneau, telle qu'elle existe sur les monnaies. Il se compose de deux triangles équilatéraux qui s'enlacent et se compénètrent de manière à former une étoile à six pointes. C'est une figure très-efficace contre les maladies, le *mal de ojos*, et les accidents de toute espèce. Celui dont Salomon usait habituellement était d'une seule pièce et l'on y avait fait entrer une parcelle de tous les métaux ; il présentait bien des entre-lacs, mais il était impossible de découvrir aucune jointure. Avec ce précieux talisman, Salomon ou Seliman gouvernait les éléments et les esprits, tant les esprits bienfaisants ou *djenoun* que les mauvais ou *chitanin*. Sa puissance ne s'arrêtait qu'à Satan le lapidé, au diable noir par excellence, *chitan el k'hal*.

Les Marocains ne dédaignent pas nos monnaies, quoiqu'elles ne possèdent point de propriété contre la *jettatura* ; elles préservent de tant d'autres choses ! Toutefois notre billon

ne leur convient pas, et ils n'acceptent nos pièces d'or que sur le littoral, en nous imposant une perte excessive, parce que leur or est, en effet, à un titre supérieur par rapport au nôtre. Les douros d'Espagne et de France sont, au contraire, les bienvenus auprès d'eux. La piastre à colonnes, surnommée le *bou medfa* ou l'écu aux canons, partage leur tendresse avec l'écu de France ou douro *bou chetba* : l'écu aux balais. Ils ont pris pour des canons les colonnes d'Hercule, et pour des balais les trois fleurs de lis. Tout voyageur qui passe au Maroc aura donc soin de transformer préalablement sa monnaie d'or en monnaie d'argent. A la vérité, il y a, même à Fez, des négociants juifs et maures qui acceptent notre papier avec peu d'escompte : mais ils spéculent avidement sur quiconque n'est pas en relations suivies avec eux.

---



## CHAPITRE XI.

### PRODUITS NATURELS.

---

Il est certain que le Maroc est un pays favorisé de la nature et l'un des mieux partagés du monde pour les produits des trois règnes. Mais ses richesses demeurent en grande partie inconnues, inutiles et enfouies. L'ignorance et l'indolence des habitants et plus encore l'imbécillité d'un gouvernement qui craint de voir ses sujets arriver au bien-être et attirer le commerce européen, telles sont les principales causes qui empêchent l'exploitation et le développement des trésors d'un pays que Dieu créa si riche et que les hommes rendent si pauvre.

#### § 1<sup>er</sup>. — RÈGNE MINÉRAL.

C'est un peu par présomption que l'on croit le Maroc en possession d'immenses richesses minéralogiques; mais cette présomption a pour bases des indices qui ne manquent pas de gravité.

L'or se trouve sur plusieurs points, disséminé, en pail-

lettres ou en grains, uni au quartz, au spath calcaire, au cuivre. Il étincelle au Sous dans le lit des rivières, et l'on signale sa présence à *Idaultit*, dans l'Oued-Noun, et non loin de *Tannahert*.

L'Oued-Noun a des mines d'argent, et les montagnes *Aden* et *Aroucanez* en recèlent aussi dans la grande chaîne entre *Tedla* et *Tafilet*, non loin des ruines de *Kalat-ben-Touila*, dont les murs étaient de pièces de bois liées avec du plâtre (1). On assure que M. l'ingénieur anglais *Riley* a reconnu, près de *Tétouan*, du plomb argentifère et de l'argent non loin de *Tanger*.

Les gisements de cuivre sont nombreux et abondants aux *Bibaouan*, à *Teselegt*, qui est voisine d'*Idaultit*, au nord de *Taroudant* et dans plusieurs autres endroits du Sous, dans le *Djebel-Emsfioua*, au levant de *Maroc*.

En 1846, l'avant-dernier sultan, *Abd-er-Rahman*, avait concédé au sieur *Bou-Derba*, Algérien maintenant fixé à *Tétouan*, une mine de cuivre découverte non loin de cette ville. L'exploitation fut entreprise, mais assez mal dirigée. *Bou-Derba* comprit qu'il serait de son intérêt, comme de l'intérêt général, de céder son privilège à une compagnie, et il résolut de traiter avec une compagnie française. Mais il avait compté sans le sultan, qui aima mieux racheter 40,000 francs le privilège de *Bou-Derba* et abandonner la mine que de laisser pénétrer au *Maroc* l'industrie de Français.

Dans le *Sous*, on exploite une mine des plus fécondes et qui fournit à l'empire presque toute sa vaisselle de cuivre. On a essayé d'embarquer de ce minerai comme lest, avec l'espoir que les autorités marocaines fermeraient les yeux

(1) *Marmol*, liv. IV, ch. 419, p. 306.

sur ce commerce déguisé; mais on se trompait : le lest de minerai de cuivre fut prohibé.

Le fer est extrêmement commun dans l'Atlas. On le trouve surtout mêlé à l'argile et réniforme. Il se rencontre encore à l'état natif, en gros morceaux et en branches, particulièrement dans la province d'Abda où s'élève le *Djebel-Hadid* ou montagne de fer. On n'exploite le fer que dans des contrées presque indépendantes. Un riche Maure de Tanger, Mohammed Mustapha Duealy, qui a visité Paris et Londres en 1845, avait demandé la concession des mines de fer de *Ziaïda*, reconnues excellentes par M. Riley. Il offrait de céder le quart du produit. Mais ces mines, situées entre Rabat et Casablanca, auraient pu exciter la convoitise des Européens. La demande fut rejetée et *Ziaïda* demeure inexploité.

L'antimoine et la galène antimoniale, nommée par les Arabes *el-koheul*, sont une des richesses minéralogiques de l'empire. Juives et Mauresques abusent de la poudre d'antimoine, comme au temps de Jézabel, pour corrompre le regard (1). On sait, du reste, que cet élément de la toilette orientale subsiste dans tout l'Orient depuis la haute antiquité. L'antimoine abonde dans les montagnes de Tedla. Mustapha Duealy avait obtenu d'en exploiter une mine située au *Djebel-Andjera*, près de Ceuta. L'entreprise échoua deux fois avec

(1) Jezabel depinxit oculos suos stibio et ornavit caput suum et respexit per fenestram. *Rois*, IV, ch. 9.— Les femmes, et même beaucoup d'hommes, se teignent le bord des paupières et les cils avec le koheul, qui est aussi un médicament tonique. Un petit bâton, nommé *miroued*, de bois poli ou d'ivoire, sert à passer entre les paupières closes la substance grasse et noirâtre, composée de poudre d'antimoine délayée dans l'eau ou quelque matière visqueuse, comme l'eau de rose ou une huile aromatique.

perte, et l'on attribue cet insuccès aux ingénieurs chargés de diriger les opérations.

Près de Maroc et d'Azemmour, on laisse dormir des mines de soufre, et les montagnards, pour fabriquer leur poudre, viennent recueillir celui que les eaux thermales de *Moulëi-el-Mansour* déposent entre Fez et Méquinez dans le lit du ruisseau.

Le plomb argentifère a été signalé près de Tétouan, et l'on présume que divers filons des mines d'Andalousie prennent naissance au Maroc. M. Hélénius, ingénieur français, qui était chargé de lever le plan de la mine de cuivre concédée à Bou-Derba, aux environs de Tétouan, put constater dans cette région la présence du manganèse.

Il y a beaucoup de sel gemme dans les montagnes et plusieurs en sont entièrement formées. Tel est le *Rang-el-Meleh* ou rocher de *Laloua*, près de Casablanca, gros comme le rocher de Gibraltar et semblable au Rang-el-Meleh que l'on rencontre en Algérie entre Boghar et Laghouat. Le sel présente des cristaux de toutes couleurs, qui produisent aux rayons du soleil de merveilleux effets de lumière. Les Arabes importent de préférence le sel gris et le sel rose. Mais, sur le littoral, ces mines inépuisables ne sont pas mises à contribution, comme on pourrait le faire, parce qu'il y a là une immense quantité de sel marin que l'on recueille presque sans travail, au bord des sebkas et de l'Océan, où la nature elle-même a prodigué le muriate de soude. Il y a également beaucoup de nitre, surtout aux environs de Maroc et de Tarudant. La terre à foulon, nommée par les Arabes *ghazoul*, est commune et de la meilleure qualité : elle surpasse celle du Hampshire en Angleterre. A Maroc et à Fez, on exploite le plâtre dont les gisements ne sont probablement pas rares. Le Rif a de très-beaux cristaux de

roche, des améthystes et sans doute d'autres pierres précieuses. Les marbres veinés se montrent dans bien des endroits à la surface du sol, parmi les cailloux et les roches que roulent les torrents.

Les montagnes sont généralement couvertes d'une épaisse couche de terre végétale. Le sol cultivable le plus ordinaire est formé d'argile et de sable, sur des stratifications calcaires. Le sable est souvent quartzeux et mêlé de feldspath; l'argile, en certaines localités, contient tellement d'ocre rouge, que la couleur se communique aux productions du sol, à la cire, à la gomme et à la laine elle-même. Ce phénomène s'observe, par exemple, dans un district de la province d'Abda, nommé, à cause de cela, *Bled-el-Ahmeur*, ou le pays rouge. Les eaux thermales ne manquent point au Maroc, mais elles attendent que la civilisation vienne les reconnaître, les analyser et les employer. Il y a, non loin de Tanger, des sources ferrugineuses.

Nous voudrions pouvoir assurer qu'il existe des mines de charbon de terre sur plusieurs points de l'empire. On l'a dit en particulier pour le Djebel-Andjera; mais ce sont de timides affirmations, et feu Abd-er-Rahman a défendu toute recherche à cet égard.

Il y a eu autrefois des pêcheries de corail dans les parages de Ceuta.

## § 2. — RÈGNE VÉGÉTAL.

Le Maroc est largement pourvu de bois dans les pays montagneux, et il y a de grandes forêts même dans les plaines. Il paraît être mieux boisé, plus vert et mieux arrosé que l'Algérie. L'aspect de la partie septentrionale rappellerait plutôt la province de Constantine que celle d'Oran.

Les essences les plus communes de la région du nord sont les chênes verts, les chênes-lièges, le sapin odoriférant nommé *sanobar*, le caroubier, l'arbousier, le cèdre, l'acacia, le thuya. Le laurier-rose embellit le bord des ruisseaux et le fond des ravins. En avançant vers le sud, on rencontre la mimosa, l'éléodendron, le genièvre de Phénicie, le palmier-dattier. Pour le chauffage, la construction et l'ébénisterie, l'empire a les bois nécessaires et il serait à même d'en fournir pour l'exportation. Mais on ignore au Maroc cette source de richesses et en quoi consiste l'aménagement d'une forêt.

Les gommiers fournissent quatre espèces de gommes : l'euphorbium, drastique violent que la médecine emploie pour les emplâtres épispastiques; la sandaraque, qui entre dans la composition des vernis; une gomme rouge, et celle dite de Maroc, qui sert à l'apprêt des toiles.

Les populations montagnardes récoltent sur le nopal les œufs de kermès, insecte hémiptère du genre de la cochenille et dont les teinturiers marocains obtiennent une couleur écarlate d'un éclat sans pareil.

L'olivier pourrait en quelque sorte inonder d'huile le pays; mais on le laisse à l'état sauvage, et les pauvres gens s'éclairent et s'alimentent avec celle de la baie amère des lentisques. Il y a beaucoup de miel, car le gouvernement n'a pas encore trouvé le moyen de faire périr les abeilles, dont les millions d'essaims peuplent les campagnes. La cire se récolte en grande quantité. Le Rif en envoie beaucoup à Tétouan. Elle est quelquefois mélangée avec le suif.

La vigne devrait couvrir des collines qui lui sont propices, comme celles de Jérès et de Malaga; mais on l'abandonne, et le gouvernement, qui tolère qu'on s'enivre avec les vins d'Espagne, ne permet pas d'en fabriquer avec les raisins du Maroc. Quelques propriétaires le font en cachette; et avant

que la liqueur ait fermenté, ils se plongent dans une brutale ivresse. Il y a peu de temps, des Juifs obtinrent l'autorisation de faire du vin et ils suivirent les procédés espagnols. On a pu alors se convaincre que le Maroc rivaliserait avec les vignobles nommés tout à l'heure; mais l'ordre arriva de renoncer à cette entreprise, parce que les Juifs, pressés par *l'auri sacra fames* plus que par la soif, n'avaient pas bu leur vin et l'avaient vendu à des musulmans dont il complétait les orgies. Les Juifs se contentent de préparer et de boire en secret une eau-de-vie extrêmement forte qu'ils tirent de la datte, de la figue et d'autres fruits. Cette dévorante liqueur est bien connue dans les oasis algériennes.

Ajoutez aux raisins les oranges, les citrons, les limons, les dattes, entre autres les *boutoueul*, dattes grosses et grasses, propres au Tafilet, et les *bousekri*, petites dattes dures et fondantes, comme du sucre pur, les *deglet-en-nour* transparentes, les bananes, les grenades, les figues, les amandes, les poires, les pommes, les cerises, les noix, les châtaignes, les pêches, en particulier celles dites *halilla*, vous aurez un aperçu très-incomplet des fruits que le pays sert à votre table. Nous n'en finissons pas s'il s'agissait de ceux que la culture y peut introduire.

Nous ignorons si le sol donnerait, avec des études et des soins, un tabac estimable. Celui que l'on récolte en petite quantité n'est pas agréable et il est capiteux. Aussi l'on ne fume guère le tabac au Maroc. En revanche, on y fait une prodigieuse consommation de kif. Hélas! il ne fallait plus que cela pour achever d'abrutir les populations.

Le kif est la fleur d'un vert pâle ou blanchâtre du hachich. La petite feuille pointue de cette espèce de chanvre ne se fume pas, du moins habituellement. Il y a plusieurs manières d'absorber le kif ou de se mettre sous son influence

enivrante. Après l'avoir fait sécher au soleil ou au feu, on le réduit en poudre et l'on prend à la bouche trois ou quatre pincées de cette poudre que l'on avale avec un verre d'eau.

On peut aussi le fumer, et c'est la façon d'en user la plus ordinaire. Les pipes qui sont destinées à le recevoir ont un fourneau fort étroit, parce que l'on se contente souvent d'une faible dose de ce poison. Elles sont munies d'un tube de paille d'environ vingt centimètres. Quelquefois on mélange le kif au tabac.

Enfin l'on en fait une sorte de pâte ou de confiture appelée *mâdjoun* et pour laquelle on se sert du hachich ou de la plante même, aussi bien que du kif. On mêle une certaine quantité de beurre frais avec une autre de kif, et l'on soumet ce mélange, enfermé dans une marmite et inondé d'eau pure, à un feu long et régulier. Après quoi l'on retire le beurre et on le pétrit avec une autre pâte formée de miel, de noix muscades, de clous de girofle et parfumée d'un peu d'ambre. On obtient ainsi une confiture de couleur violette et de moyenne consistance.

On a décrit bien des fois les hallucinations et la folie passagère causées par ce singulier aliment. Il suffit d'en absorber la grosseur d'une noisette pour en éprouver les effets étranges, mais propres à exciter la répulsion du philosophe. Aussitôt que l'ivresse produite par le *mâdjoun* monte de l'estomac à la tête, la folie se déclare par intermittences rapprochées. Parfois ce sont des larmes, des symptômes de tristesse, déterminés par des apparitions affligeantes et lugubres; presque toujours l'ivresse tourne au bizarre et au burlesque. Elle produit de fantastiques visions qui transforment subitement les figures des personnes présentes : les visages s'allongent, s'élargissent, s'aplatissent démesu-



rément, comme lorsqu'on se voit à distance dans une vitre bossuée. Le délire va plus loin et change totalement la physionomie et le costume des assistants, en un mot, la face de tous les objets qui environnent les *hachaichin*. A l'occasion, nous n'avons pas eu le courage de suivre jusqu'à la fin ces dégoûtants symptômes ; les éclats de rire poussés dans cette ivresse nous faisaient encore plus mal que ceux que l'on entend aux hospices d'aliénés, et nous nous sommes dérobé à ce spectacle d'hommes effaçant en eux artificiellement la raison. N'est-ce pas être témoin d'une sorte de sacrilège ?

La fumée du kif n'agit pas aussi énergiquement que cette confiture. Elle a néanmoins sur le cerveau une influence analogue et qui se traduirait par des phénomènes semblables, si le fumeur ne se modérait pas ou si l'habitude n'affaiblissait pas la sensibilité. Nulle part en Orient on ne se livre avec autant de passion qu'au Maroc à la fureur du kif, et je ne sais si la préparation du zebibeh, formée à peu près des mêmes éléments que le mādjour, est aussi violente que ce dernier.

A chaque pas, dans les villes marocaines, on rencontre de ces hommes au regard éteint, à la physionomie hébétée, aux mouvements engourdis, au teint plombé, qui accusent un usage prolongé de la substance délétère, nommée pourtant l'herbe par excellence, le hachich. Le gouvernement, loin de lutter contre les excès d'une passion funeste à la population presque entière, ne songe qu'à spéculer sur ce chanvre, et à en étendre le commerce, dont il a fait un monopole. Se propose-t-il d'endormir à l'aide de cet opium les souffrances de ses sujets ? et les Marocains demandent-ils autre chose au kif que l'oubli de leurs maux ? Nous ne savons, mais à coup sûr il y aurait lieu de naturaliser

au Maroc le proverbe turc : « Noie ton chagrin dans le zebibeh. »

Le henné, cultivé surtout dans le pays d'Azemmour et de Mazagan, est fort en usage parmi les Juives comme parmi les Mauresques. Le meilleur vient des environs de Rabat. L'empereur n'a pas manqué de monopoliser ce produit. Il ne spéculé pas seulement sur la vanité des femmes, mais sur les teinturiers d'Europe qui ont besoin de cette poudre.

L'écorce à tan n'est plus demandée en aussi grande quantité qu'autrefois, par le commerce étranger. De novembre à février, on charge de glands doux, à la Mamoure, une centaine de milliers de chameaux qui les transportent à l'intérieur. Le millet, nommé *dourra*, sert à engraisser les volailles ; et les hommes ne dédaignent pas de s'en nourrir. Il se fait dans les ports des chargements d'amandes douces et amères. Le coton croit naturellement, mais on en récolte peu ; on ne sait pas le nettoyer ni le traiter ; il n'y a pas de machines pour l'éplucher. Le pays est propre à la culture du mûrier et des vers à soie ; l'état de décadence où tout languit et se perd ne s'accommode pas d'une industrie qui demande des soins, et le Maroc va chercher en Orient, par Marseille, la soie qu'il dépendrait de lui de recueillir dans son sein.

Les truffes et particulièrement les truffes blanches, nommées *terfas* par les Maures et semblables à celles de Piémont les champignons de diverses espèces, figurent parmi les produits du sol.

Le blé, l'orge, le sorgho ou *dourra*, le maïs, le riz, les fèves, les pois chiches, les pois, les lentilles, toutes sortes de légumes, le lin, le safran, le sésame, le millet, l'anis, la coriandre, la canne à sucre répondent admirablement à la plus légère culture. La canne à sucre, autrefois répandue

dans le Magreb, y fut introduite par les Arabes, qui l'importèrent aussi en Espagne, d'où elle passa aux Canaries et de là aux Antilles. Le fenouil, le tournesol, le pyrèthre, la coloquinte, le câprier, l'alpiste viennent d'eux-mêmes, surtout dans les provinces méridionales. Entre les fruits sauvages, nous citerons la jujube ou lotus, la baie du lentisque, la pistache; le gland doux, savoureux comme la châtaigne, la figue de Barbarie, l'arbouse, les mûres de ronce, la caroube. La flore du Maroc renferme, sans nul doute, beaucoup de plantes médicinales; mais elle n'est pas mieux connue que les autres branches de l'histoire naturelle de cette contrée. Autour des villes mauresques, s'étendent les huertas d'une intarissable fécondité. Aux arbres fruitiers de toutes espèces se mêlent la rose et le jasmin. Mais que parlé-je de fleurs? La culture des fleurs suppose un certain degré de civilisation qui n'existe plus au Maroc. Heureusement la terre est là toujours prête à répondre au travail de l'homme, et, comme dans la fable de La Fontaine, c'est le fonds qui manque le moins.

### § 5. — RÈGNE ANIMAL.

La faune marocaine est extrêmement riche. Le lion habite les solitudes boisées; cependant il est rare dans la partie la plus septentrionale de l'empire. Le sanglier pullule; les Européens qui organisent des parties de chasse le tuent par douzaines. On ne prend pas la peine d'emporter les victimes. L'ours, l'hyène, la panthère, l'once, le chacal, le renard, la gazelle et d'autres antilopes se rencontrent dans les régions qui conviennent à leurs espèces. Les singes ne sont pas rares et ils donnent leur nom à l'une des montagnes du détroit. L'on prétend que ceux de Gibraltar com-

muniquent avec la côte d'Afrique par le souterrain qui s'ouvre au sommet de ce rocher et qui formerait tunnel sous la mer entre les deux rivages.

Le céraste, la vipère à cornes, les couleuvres, les scorpions sont multipliés, surtout dans certaines localités, et n'infestent pas tout le pays. Les sangsues, qui sont très-communes, fournissent à l'exportation.

L'autruche, dont la dépouille, les plumes et les œufs sont des articles de commerce, les cigognes, objet d'un respect religieux, les flamants, les tadornes, les cangas, les poules d'eau, les bécasses, les perdrix, les canards, les cailles, les éperviers, les aigles, toute la gent volatile que nous voyons en Algérie peupler les bosquets et les bois, tourner au-dessus des abîmes de l'Atlas, s'abattre au bord des fontaines et sur les sebkas, traverser les plateaux sahariens, toute cette armée subsiste au Maroc, et provoque sans cesse le fusil du chasseur.

Les vols de cangas sont immenses et ressemblent de loin à une bande de nuage. Sur les lacs, les flamants et d'autres échassiers sont quelquefois si nombreux que la surface de l'eau disparaît comme sous un voile blanc et rose. On nourrit au Maroc beaucoup de poules, dont plusieurs espèces sont d'une grosseur remarquable.

Les chevaux et les mules sont de premier ordre pour les qualités physiques et morales, s'il est permis de s'exprimer ainsi. La race chevaline est moins déchue qu'en Algérie pour les formes et la taille. On sait quels admirables traits la caractérisent. Nous nous rappelons que dans d'horribles défilés, après avoir descendu ou gravi des montagnes presque à pic, nous étions tentés de regarder si vraiment nos chevaux n'étaient pas des hippogriffes à jarret d'acier. Les bonnes et infatigables mules ne courent pas, elles volent.

L'âne est commun au Maroc; c'est le bourriquot d'Algérie, le souffre-douleur parmi les serviteurs de l'homme. Il y a beaucoup de chameaux dans le Sud, où s'assemblent les grandes caravanes; et l'on distingue parmi eux le mehari, ce coureur étonnant que l'expédition du général Marey à Laghouat, en 1844, a fait connaître aux Français. Le sloughi, qu'on dirait le frère du sleug-hound écossais, veille nuit et jour à la garde des tribus. Dans les vastes pâturages et aux flancs verts des coteaux se déroulent sans fin les troupeaux errants de chèvres et de brebis aux précieuses dépouilles. Presque rien n'est changé depuis Virgile.

Quid tibi pastores Libyæ, quid pascua versu  
Prosequar, et raris habitata mapalia tectis?  
Sæpe diem noctemque et totum ex ordine mensem  
Pascitur, itque pecus longa in deserta sine ullis  
Hospitiis : tantum campi jacet : omnia secum  
Armentarius Afer agit, tectumque, laremque  
Armaque, amyclæumque canem, cressamque pharetram.

Vois les bergers d'Afrique et leurs courses errantes :  
Là, leurs troupeaux épars, ainsi que leurs foyers,  
Et paissant au hasard durant des mois entiers,  
Soit que le jour renaisse ou que la nuit commence,  
S'égarer lentement dans un désert immense !  
Leurs dieux, leur chien, leur arc, leurs pénates roulants,  
Tout voyage avec eux sur ces sables brûlants.

(DELILLE.)

Disons mieux, rien n'est changé depuis Abraham dont la Genèse décrit tant de fois la smala : *Dominus benedixit domino meo valde, magnificatusque est; et dedit ei oves et boves, argentum et aurum, servos et ancillas, camelos et asinos.*

Les sauterelles, nommées *djerada*, sont le fléau des campagnes. Il y en a de plusieurs espèces. La plus redoutable

est rouge et sèche, plus forte que celle que l'on voit en Europe. Elle vient du désert au mois de mai, et dépose dans les champs des myriades d'œufs qui éclosent en juin et juillet. Ces nouvelles sauterelles s'assemblent en nombre prodigieux et s'abattent sur les sillons, les arbres et les jardins. Déjà redoutables à la végétation, elles le deviennent plus encore un mois après, quand elles ont acquis tout leur développement. Elles volent en ligne directe et tellement innombrables que le soleil en est obscurci; on entend de loin le bruit de leurs ailes. Malheur aux endroits où descend cet effrayant nuage. En une heure, toute trace de feuille et de fruit, toute apparence de vie aura disparu. Les sauterelles continueront leur course dévastatrice jusqu'à ce qu'elles rencontrent l'Océan où elles se noient, ou bien un changement subit de température, un vent frais les fera périr par millions, et l'air sera empesté de leur putréfaction. Les Maures n'ont pas le moyen de conjurer ce fléau. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de le détourner un peu et de le rejeter sur le voisin à force de cris, en agitant une étoffe au bout d'un bâton ou en promenant des flammes qui effrayent le nuage vivant. Lorsque enfin la troupe dévorante commence son œuvre de dévastation, ils se consolent, autant que possible, en prenant les sauterelles elles-mêmes, ils les mettent dans des sacs, les salent et les font cuire soit au four, soit dans l'eau bouillante, d'où on les retire pour les faire sécher sur les terrasses. La sauterelle frite dans l'huile n'est pas mauvaise : plusieurs la comparent aux crevettes.

On prétend que plusieurs rivières du Maroc sont peuplées de crocodiles ou fréquentées par les requins; mais ce fait ne paraît pas être bien constaté (1). Le poisson abonde dans

(1) Hay, *Le Maroc*, p. 70.

beaucoup de rivières, mais principalement sur les côtes des deux mers. Le littoral peut être comparé sous ce rapport à Terre-Neuve. L'Oum-er-Bia donne des saumons argentés, le Sebou, des truites et des aloses, nommés *chebbel* par les Maures; l'Oued-Beht est tellement peuplé de tortues qu'on le surnomme *Bou-Fekroun*, ou le Père des tortues. Les anguilles sont communes partout. La baie de Tanger et les côtes du Gharb jusqu'au cap Blanc étaient célèbres chez les Romains par les murènes, les homards et les huttres que l'on y pêchait. Les huitres de Tanger sont très-petites, mais d'une exquise délicatesse. La mer procure à foison le rouget, fort apprécié des Maures qui l'appellent *sultan-el-hout* ou le roi des poissons, la murène hélène nommée *el-efah*, par comparaison avec le serpent, la dentale, le muge, la sole, le turbot, le sarge, le maquereau et beaucoup d'autres espèces.

#### § 4. — AGRICULTURE; ÉLÈVE DES TROUPEAUX; CHASSE ET PÊCHE.

Quelques notions sur l'état des arts fondamentaux et nourriciers compléteront ce que nous avons à dire des produits naturels du Maroc.

L'agriculture est restée dans l'empire à l'état d'enfance, par l'indolence des habitants, la cupidité et la stupidité de gouvernements qui la grèvent d'impôts excessifs et ne lui permettent pas d'exporter ses produits à des conditions raisonnables. On n'a pas l'idée de la distribution des terres ni de l'emploi des fumiers. Les instruments aratoires sont de la dernière imperfection. La charrue semble dater de quatre mille ans, tant elle est élémentaire et impuissante. Un homme peut la porter avec tout son appareil de traction. Elle a 9 ou 10 pieds de long et le soc en est large. Il est

très-rare qu'on y attelle deux bœufs ou deux chevaux ; c'est plutôt un bœuf, un âne ou un cheval. Nous y avons vu un âne et une chèvre, et aussi un âne et une vache, ou un âne et une femme : ce dernier cas s'est présenté à nos yeux même en Algérie : *Proh! pudor*. Le chameau sert pour le labour. Les sillons sont peu profonds et très-serrés. On ne s'occupe pas d'enlever les cailloux. L'aménagement des terres consiste simplement à y semer durant deux ans du blé et du sorgho, et à y laisser croître l'herbe pour la pâture la troisième année. Malgré cette précaution, la terre s'appauvrit et la cendre de la paille que l'on brûle après la moisson ne suffit pas à son amendement. On défriche alors de nouvelles broussailles en y mettant le feu ; mais après deux ou trois récoltes où la terre se montre d'une extrême fécondité, elle perd de son énergie. Le Bédouin allume alors un nouvel incendie dans les broussailles du voisinage et y transporte sa tente ; ou le Berbère abandonne le champ fatigué de produire, pour ouvrir des sillons dans des terres depuis longtemps négligées. Il en résulte qu'il n'y a jamais qu'une très-faible partie des terres arables mises en culture. Du reste, elles sont en général si fertiles qu'elles rapportent malgré tout, malgré des procédés capables de lasser la Providence, de vingt-cinq à trente fois la semence qu'elles reçoivent. Le Maroc pourrait nourrir aisément le double d'habitants et livrer encore à l'exportation autant de céréales qu'il en consomme : il suffit de dire que le sol, là où il est, par exception, un peu mieux cultivé, rend souvent soixante, quatre-vingts, cent fois le grain qu'on lui confie.

La moisson est généralement tardive. On y coupe avec des faucilles maladroitement le blé trop mûr, et seulement au-dessous de l'épi, afin de ne pas récolter autant de mauvaises herbes que de blé. Les animaux foulent le grain sur l'aire en



plein vent, système qui a l'inconvénient de trop briser la paille lorsqu'elle accompagne l'épi et de la faire souvent rejeter comme fourrage par les bestiaux. Les grains se conservent plusieurs années, s'il le faut, dans les silos ou *matamores*, fosses rondes, garnies quelquefois de pierres, de paille et de ciment, mais toujours creusées là où l'eau trouve autour d'elles un écoulement facile. Les matamores avoisinent ordinairement les marchés en rase campagne et les lieux habités. Il serait utile à une armée guerroyante de savoir les découvrir. Les chambres closes, les grands paniers d'osier servent aussi à renfermer les céréales. On obtient la farine par le moulin à bras qui impose aux femmes un pénible travail. Dans les villes, les ânes, les vieux chevaux, des chameaux même tournent la meule. Les efforts de quelques Européens pour introduire les moulins à eau et à vent n'ont pas eu de succès.

Les jardins doivent leur magnificence à la nature. L'irrigation par le moyen des petits canaux et des puits à roue n'est qu'une antique tradition, dont on a bien voulu faire honneur aux Maures d'Espagne, comme s'ils avaient conquis sur les Wisigoths un pays sauvage, où la civilisation n'eût jamais passé.

Pour aider à la fécondation du palmier femelle, les Maures secouent au printemps sur ses régimes naissants le pollen des fleurs du palmier mâle, et ils accompagnent cette opération d'invocations au Dieu clément et miséricordieux, en le suppliant de gonfler la datte et d'en éloigner les pernicieuses influences des mauvais esprits. Ce chant religieux qui se fait entendre de la cime des palmiers répand sur l'oasis une touchante poésie.

La principale richesse des montagnards consiste dans les troupeaux, et la vie pastorale est très-développée même

dans les plaines, où les pâturages occupent d'autant plus d'espace qu'on ne met pas un tiers du terrain en culture. On estime que le Maroc possède bien 40 millions de moutons, 10 à 12 millions de chèvres, 5 ou 6 millions de bœufs et de vaches, un demi-million de chameaux et autant de chevaux, deux millions d'ânes et autant de mules. On ne se préoccupe guère de l'amélioration des races et l'on ne prend pas de précautions pour abriter les bestiaux contre les intempéries de l'air et les épizooties qui en sont trop souvent la conséquence. On observe que dans le Magreb les laines noires ou brunes sont plus rares qu'en Espagne, que les taureaux, comme les sangliers, sont d'un caractère plus doux qu'en Europe, et que si les chiens ne deviennent jamais hydrophobes, les mules, en revanche, sont quelquefois prises d'une sorte de rage; elles se mordent elles-mêmes, sans pourtant que leur morsure paraisse communiquer aucun virus rabique. Soit pour le croisement et l'amélioration des races, soit pour la multiplication des sujets, l'art pastoral est, comme l'agriculture, stationnaire ou même en décadence au Maroc, et bien des progrès seraient aussi fructueux que faciles à réaliser.

Il faut plutôt regarder la chasse comme moyen d'arrêter les ravages des bêtes féroces et nuisibles, que comme ressource pour l'alimentation. Les chiens ne sont pas formés à chasser, ou du moins c'est très-rare. Mais les Berbères poursuivent le lion et les animaux les plus redoutables; ils les attaquent parfois avec intrépidité; le plus souvent, ils les prennent dans des fosses au fond desquelles on met de la viande et dont l'ouverture est dissimulée avec de l'herbe et des roseaux. Les chasseurs, qui tirent la panthère du haut des arbres, où ils l'attendent au passage, se munissent d'une hache et d'armes blanches pour le cas où elle essaye

d'arriver en grim pant jusqu'à eux. Nous ne savons si la chasse au faucon est pratiquée au Maroc, comme elle l'est, bien que rarement, en Algérie. Les cavaliers, au nombre d'une vingtaine, forcent l'autruche en la chassant contre le vent.

La pêche n'est pas exploitée en grand pour l'exportation, mais seulement pour l'approvisionnement des ports de mer. Nous conseillons au touriste de se donner le plaisir d'une pêche en compagnie des Maures. C'est à la fois merveilleux et pittoresque, merveilleux dans les résultats, pittoresque dans les procédés. Les trente ou quarante hommes et enfants en guenilles et demi-nus qui attirent à la plage l'immense filet, cadencent leurs mouvements par une invocation religieuse dite d'une voix plaintive : *Rebbi! Rebbi! Rebbi!* disent-ils; et nous nous rappelons involontairement la parole des pêcheurs du lac de Génésareth : « *Præceptor! per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Maître! nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. » Les mouvements se précipitent à mesure que les deux bouts du filet se rapprochent; le chant devient haletant; déjà les poissons frétilent à la surface de l'eau; un marabout y entre jusqu'aux genoux et leur jette une pluie de sable qui arrête leur fuite; enfin les écailles brillent sur la terre à travers les mailles du filet. Vite, des mains nombreuses trient le poisson et le jettent par couches dans les paniers de roseaux : une couche de poisson, une couche de sel, une couche de poisson, une couche de sel. On recouvre le tout de feuilles de palmier nain; nous chargeons nos mules et trottons vers la ville, avant que le soleil déjà chaud ne porte atteinte au produit de la pêche, commencée par le *salat el fedjer*, la prière du point du jour.

Terminons par quelques mots sur le prix de certains ob-

jets qui donneront un aperçu du bon marché de la vie matérielle au Maroc.

La valeur des terrains à bâtir varie beaucoup, selon les villes; à Tanger, ils coûtent fort cher. Mais on a pour 200 francs par hectare un jardin irrigable et planté d'arbres. Les terres de labour se payent 100 francs environ, les sept ou huit hectares, et beaucoup moins à l'intérieur du pays. Un touriste quelque peu avisé se donnerait pour 2 ou 300 francs le plaisir d'être propriétaire au Maroc; propriétaire à Tanger, par exemple, d'un petit Éden dont la valeur décuplerait et au delà, dans le cas de la conquête européenne.

La vie matérielle est aujourd'hui à bon marché, bien qu'on se plaigne, comme partout, que les denrées ont sensiblement renchéri depuis peu. Les rares aubergistes européens des ports de mer, et les juifs qui ouvrent leur maison aux étrangers, fournissent le vivre et le couvert pour 5 ou 6 francs par jour, et l'on n'est pas plus mal traité au Maroc que dans les hôtels des petites villes de France. Le blé coûte de 4 à 5 francs l'hectolitre, à prendre au silo. Voici des prix que nous avons mis en note au souk de Tanger :

Viande de boucherie vendue à la livre de 750 grammes : le bœuf, 28 ou 30 centimes; le mouton, 32 ou 36 centimes (1). Il est défendu d'abattre les génisses, pour ne pas nuire à la reproduction. Poules de moyenne grosseur, 7 ou 8 francs la douzaine. OŒufs, le cent, en moyenne 1 fr. 75 à 2 fr. Le beurre frais, la livre de 750 grammes, 55 à 70 centimes. De mars à juin, le prix baisse.

Le gibier n'est pas dans le commerce. D'adroits chasseurs indigènes se chargent pourtant d'approvisionner les Euro-

(1) Les prix de Tanger doivent être des plus élevés, à cause de la présence des Européens et de l'exportation pour Gibraltar.

péens. Ils vendent un canard ou une perdrix 40 centimes. Le lapin ne coûte guère plus, et un beau lièvre le double. Le sanglier ne coûte que la peine d'aller le chercher là où le plomb l'a tué. Il ne faut pas croire que l'Arabe aurait fait parler la poudre pour un cochon sauvage, *hallouf-el-rhaba*, en d'autre vue que d'arrêter ses ravages. Le roudi lui rend service s'il veut bien enlever l'animal trois fois immonde. La chair de porc est impure de sa nature, et en cas de nécessité pressante, selon Sidi-Khelil, on doit lui préférer la charogne ou chair de toute bête morte, quelle qu'en soit l'espèce. La loi ne permet pas aux Magrebins de manger la chair des animaux carnassiers. Elle interdit aussi celle du mulet, du cheval, de l'âne domestique, du chien et du chat. Mais on vend sur les marchés de la viande de chameau, et il n'est pas rare de voir, parmi les caravanes, des dromadaires chargés de membres tout sanglants d'autres dromadaires écorchés. Ce trait nous a toujours semblé des plus pittoresques. La bosse du jeune chameau n'est pas à dédaigner; mais cette viande a besoin d'être relevée par l'assaisonnement.

---

## CHAPITRE XII.

### INDUSTRIE ET COMMERCE; COMMUNICATIONS; POIDS ET MESURES.

—

#### § 1<sup>er</sup>. — INDUSTRIE ET COMMERCE.

L'industrie au Maroc est stationnaire dans ses procédés, peu variée dans ses produits, et resserrée dans son activité par les entraves opposées au commerce. Elle est stationnaire dans ses procédés : ils sont aujourd'hui les mêmes qu'avant l'expulsion des Maures d'Espagne ; on ne signale ni perfectionnements importants ni inventions nouvelles. C'est un phénomène vraiment étrange que cette stagnation ou ce recul dans la barbarie qui caractérise les peuples momifiés par les fausses religions et enveloppés par les bandes de fer du despotisme. Avec peu d'outils et des moyens tout primitifs, ils exécutent, c'est vrai, des ouvrages remarquables ; ils le font avec une habileté d'autant plus grande que les procédés sont toujours les mêmes, les modèles toujours invariables : armes, tissus, broderies, cuirs, poteries, vêtements, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a quatre

siècles, il y a mille ans, deux mille ans. Mais il serait inutile de chercher le progrès : la religion hébète le musulman dans l'ordre le plus élevé des idées ; elle consacre un despotisme politique qui achève de comprimer l'activité intellectuelle à tous les degrés, et l'industrie s'en trouve paralysée comme tout ce qui dépend de l'initiative personnelle ou des relations sociales. Sans doute, à défaut d'un génie propre et de l'initiative des indigènes, le Maroc pourrait emprunter à l'Europe quelque chose de ses progrès industriels ; mais les mêmes préjugés repoussent et maudissent la civilisation chrétienne tout entière : ses principes, dans l'ordre moral, ses fleurs et ses fruits dans l'ordre matériel.

L'industrie marocaine est peu variée dans ses produits, parce que les populations restent immobiles et renfermées dans le moule étroit où la religion et la politique les retiennent. Les besoins ne varient pas et ne se développent point ; la richesse publique va toujours diminuant. Comment donc l'industrie, dont la mission est de pourvoir aux besoins des peuples et de leur apporter le nécessaire et le superflu, multiplierait-elle ses genres de produits ? Elle ne peut répondre à un appel qu'on ne lui fait pas.

Son activité, quoiqu'elle s'exerce dans un cercle étroit, ne donne qu'une médiocre quantité de produits, à cause du peu de développement de la richesse publique et des lois et règlements qui gênent le commerce intérieur comme l'exportation. Le gouvernement ne comprend nullement les vérités les plus élémentaires de l'économie politique, et à plus forte raison est-il éloigné d'en poursuivre les déductions jusque dans les détails les plus minutieux de la vie privée, où se résolvent tant d'importantes questions sur les rapports de production et de consommation : voilà pourtant des profondeurs qu'il faut sonder sous peine de voir se réa-

liser, dans la fortune publique, la sentence de l'Écriture sur les richesses de l'âme : *qui spernit modica paulatim decidet*.

Nous croyons indiquer la source réelle du mal ; elle n'est pas, comme en Algérie et comme elle fut trop longtemps en Espagne, dans les préjugés et le dédain pour le commerce et l'industrie. Les Bédouins ne sont pas assez nombreux au Maroc pour y faire prédominer le mépris du *marchand de poivre* et l'on y comprend l'*hidalguia* sans le parasitisme ni l'oisiveté. Ajoutons des faits particuliers à ces considérations générales.

## § 2. — INDUSTRIE.

Toutes les femmes savent filer la laine et fabriquer le haïk. Sous toutes les tentes on confectionne ce tissu élémentaire, antédiluvien, qu'il faut conserver à moins d'en revenir à la pagne ou à la ceinture de plumes, ce que le climat ne comporte pas. On ne se sert pas toujours de la navette pour mêler la trame à la chaîne ; nous avons vu des métiers perpendiculaires d'une simplicité aussi primitive que possible et où la trame passée à la main était serrée ensuite par l'ouvrière avec une sorte de fourchette. Le haïk n'est qu'une longue pièce d'étoffe dont le corps et la tête peuvent être enveloppés de manière à présenter les draperies les plus nobles et les plus artistiques(1). Il y en a de laine grossière, mais aussi de laine très-fine, ou de laine et de soie, d'une blancheur éblouissante. Si les Berbères et les Arabes n'em-

(1) Les femmes du Maroc relèvent le bord du haïk pour cacher leur visage et ne laisser paraître que les yeux. C'est ainsi que dans la *Genèse*, Rébecca lève son voile, non pour découvrir son visage, mais au contraire pour le voiler aux regards d'Isaac : *At illa tollens citò pallium operuit se.* (Ch. XXIV.)



pioient guère que les étoffes de laine blanche ou simplement rayée, les Maures, en revanche, recherchent la variété et l'éclat des couleurs, surtout dans les vêtements de luxe ou de fête. Toutefois, les tissus dont la couleur n'est pas unie n'offrent guère d'autre dessin que les raies : elles sont faciles à exécuter et c'est d'ailleurs un goût très-ancien : les frères de Joseph lui portaient de la jalousie parce que Jacob lui avait donné un haïk rayé (1).

Fez et Maroc fournissent les étoffes de soie, les ceintures, les foulards, les haïks de femme, les turbans de luxe, les vapoureux tissus de soie pure, ou mêlée d'or et d'argent, gracieux souvenirs des vieilles industries d'Espagne et d'Orient.

Les broderies en fils des mêmes métaux décorent les babouches, les coussins, le corsage des robes, les harnais luxueux et d'autres ouvrages de drap ou de cuir. Quand on regarde les étoffes de près, on s'aperçoit que les plus belles, même les *boulaouan*, tissus de soie grège, venue du Levant, ne sont pas d'ordinaire assez serrées, les fils ne sont pas de force égale entre eux ni tordus également dans toute leur longueur, et l'on abuse de la gomme en apprêt. Cependant la fraude, les apparences trompeuses, le clinquant ne ravalent pas l'industrie marocaine comme la nôtre, pas plus dans les étoffes que dans aucune autre branche de l'industrie. Les produits valent ce qu'ils paraissent valoir et leur solidité n'est pas plus apparente que réelle.

Fez et Maroc sont les principaux centres de fabrication des étoffes. Les bonnets de laine rouge, dont la finesse se rapproche quelquefois de celle du velours, sortent presque tous de la première de ces villes, dont ils portent le nom.

(1) *Genèse*, XXXVII, 3.

Là aussi on prépare les fils d'or, et il y a un grand nombre d'orfèvres, lapidaires et joailliers qui savent battre les métaux précieux, tailler, enfiler, enchâsser les pierres fines, selon le goût des Maures. Dans l'empire, les juifs se livrent assez volontiers à cette industrie, où la fraude est facile, surtout par les alliages des métaux et l'ignorance d'une foule de clients. Mais le rit malékite a des réglemens somptuaires qui limitent beaucoup la production de l'orfèvrerie. Dans le moyen âge chrétien, l'on a des exemples d'une législation analogue, mais d'un caractère purement civil. Ces prescriptions religieuses n'ont pas directement pour but, au Maroc, de ménager la distinction des rangs, ou d'empêcher la ruine des familles; c'est en vue d'inspirer à l'individu quelque idée d'humilité et de mortification que la loi prévient les excès du luxe et de la vanité, du moins chez les hommes. Un pieux Marocain ne se vêtira ni d'or ni d'argent; à peine se permettra-t-il la soie. Pour la prière, il ôtera tout vêtement qui serait brodé de ces métaux précieux: il quittera même sa montre, si elle est d'une semblable matière. Le législateur dispense la femme de ces sacrifices, soit qu'il les juge au-dessus de ses forces, soit qu'il veuille adoucir par là le triste lot qui lui est départi dans la société musulmane.

Déjà nous avons parlé de la fabrication des armes (1). Les fusils viennent la plupart de Tétouan; les armes blanches, de Fez, Méquinez et du Sous. L'armurier, comme l'orfèvre, peut donner une idée de la pauvreté des moyens avec lesquels les ouvriers marocains obtiennent pourtant d'assez beaux résultats. Les outils sont grossiers, les ressources de la mécanique à peu près inconnues. Un orfèvre colporte

(1) Page 146.

avec soi toute sa boutique ; il met dans un sac enclume, soufflet, marteaux, limes, creusets. Il travaille assis par terre ou à genoux, et tandis que d'une main il présente au feu le métal, de l'autre il manœuvre le soufflet, simple peau de bouc plus ou moins mal cousue et fixée à un pieu.

Au travail des métaux se rattache encore la fabrication des plats en cuivre ornés de dessins en creux et d'émaux champ-levés, bleus, rouges, verts et assez grossièrement appliqués. Nous dirons en général que les dessins sur métaux, sur poterie, sur cuir et sur étoffe, qu'ils résultent du ciseau, du repoussoir, du pinceau ou de la broderie, offrent souvent des ornements d'un beau style et qui rappellent, par la pureté du dessin et la combinaison des lignes géométriques, les ornements et en particulier les enroulements gothiques du treizième siècle. Les poteries en terre émaillée se fabriquent surtout à Fez. Mais il y a beaucoup de choix à faire parmi elles, si on veut trouver des dessins qui respirent cette pureté des formes anciennes. On appelle poteries fines au Maroc toutes celles qui sont vernissées ; elles sont en réalité pesantes et grossières ; leurs formes insolites, la vivacité des couleurs et l'originalité quelquefois barbare des dessins qui les recouvrent, en font tout le mérite. Vues de loin, elles produisent de l'effet, elles ont, comme on dit, un cachet. Les *azulejos* ou fragments de briques émaillées qui entrent dans le pavage des maisons et les décorations de l'architecture mauresque viennent principalement de Fez, de Tétouan et de Rabat. Les tapis sont fabriqués à peu près exclusivement dans les provinces de Chaouia, Cheadma, Haus, à Maroc, à Rabat et à Casa-Blanca. L'entrée en est prohibée par nos douanes avec une sévérité qui contrarie beaucoup les voyageurs. Du reste les grands tapis sont tou-

jours d'une forme allongée et qui ne convient pas à nos appartements. Leur mérite consiste d'abord dans leur solidité et la bonté de la laine. Ils plaisent ensuite par les couleurs et les dessins. A voir comment les Arabes assortissent les couleurs et recherchent les teintes vives, il y a lieu de penser que si leur religion n'avait pas interdit la peinture, ils auraient été coloristes. On fait un peu de sparterie dans le Rif. A Tétouan, à Rabat et dans d'autres villes où celles-ci envoient leurs ouvriers, se tissent les nattes en jonc de marais que l'on étend comme des tapis ou qui s'appliquent aux murailles contre lesquelles on a coutume de s'asseoir. Le tisserand prépare les fils de la chaîne comme pour une toile ordinaire. Il passe ensuite à la main dans ces fils les brins de paille qui forment la trame. Souvent deux enfants glissent eux-mêmes ces fétus entre les fils, de manière que l'ouvrier n'a plus qu'à serrer le tissu. Le métier est posé horizontalement, à une faible élévation au-dessus du sol. On produit sur ces nattes des dessins variés, au moyen de jongs noirs et rouges, unis à ceux de couleur naturelle. Presque toujours vous y voyez une espèce de candélabre à cinq branches, qui représente une main, dans l'intention de l'ouvrier. Cette main est encore la main préservatrice du mauvais œil, que l'on redoute si fort dans tout le Midi, chrétien ou musulman, et que l'on y redoute depuis si longtemps; car déjà Ménalque disait à Damète :

*Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.*

« Je ne sais quel œil jette un sort à mes tendres agneaux » (1).

(1) Cette superstition n'est pas déracinée à Rome ni à Naples. A Va-

Les cuirs se préparent dans beaucoup de provinces. Les environs d'Alcazar et de Méquinez en donnent d'excellents. On les sale avec du sel marin, rarement avec de l'alun. On les tanne en faisant tomber le poil au moyen de la chaux et en les mettant dans l'écorce du jeune chêne. Les tanneries sont très-nombreuses dans les villes septentrionales et maritimes de l'empire. A Maroc et à Fez, elles ont une très-grande importance. On y prépare aussi les peaux de lion et de panthère, au moyen de plantes qui se trouvent dans l'Atlas et que les Maures appellent *tizra* et *tasaia*. Les peaux de chèvre maroquinées sont toujours dignes de leur réputation. Celles de bouc sont naturellement plus fortes et le grain plus gros; celles de chèvre plus minces et le grain plus fin. La souplesse dépend de la fabrication. L'on ne saurait trop admirer les peaux rouge-écarlate de Fez, les jaunes de Maroc et les vertes de Tafilet. Elles sont d'un emploi infiniment varié pour les chaussures, les coussins, les harnais, les sacs de toute espèce. Non-seulement dans beaucoup d'ouvrages on les pare de broderies; mais on y figure aussi divers dessins, en enlevant adroitement l'épiderme coloré.

Les fabricants de meubles de Tétouan se distinguent par leur talent à façonner et à peindre les étagères, les portemanteaux, les tables basses et polygonales pour prendre le thé. Ils fixent sur le bois l'or en feuilles et des couleurs aussi éclatantes qu'inaltérables. Les arabesques, les arcatures et les moulures de ces meubles ont parfois des analogies intéressantes avec les modèles de l'architecture mauresque la plus fleurie.

lence en Andalousie, on garde encore l'usage des petites mains d'ivoire, des pattes de taupe et des huppés d'écarlate contre le mauvais œil. Les femmes suspendent ces préservatifs au cou de leurs enfants.

En visitant l'intérieur des maisons juives et musulmanes, on rencontre fréquemment des objets fort recherchés aujourd'hui en Europe et qui proviennent des captures faites autrefois par les pirates sur les navires chrétiens : des meubles sculptés, incrustés de nacre ou d'écaille, des glaces de Venise, etc. Il est vrai qu'une partie de ces objets provient aussi des relations commerciales ordinaires.

### § 5. — COMMERCE.

ÉTAT GÉNÉRAL. — Nous suivrons ailleurs les développements historiques du commerce entre le Maroc et l'étranger. A notre époque, le commerce extérieur et intérieur est dans une situation des plus déplorable par la faute du gouvernement des Chérifs ; mais il souffre de longue date par l'instabilité des lois qui ont pour tout fondement les caprices des tyrans, par les prohibitions, les monopoles à l'importation et à l'exportation, les privilèges accordés puis retirés à tel port de l'empire, la perpétuelle variation du tarif des douanes. Actuellement, il y a prohibition sur la laine et les céréales, monopole sur les sucres, les cafés, les thés, la cochenille, le tabac et la poudre ; sur les sangsues, l'écorce à tan, l'alpiste, les ceintures de laine, la terre savonneuse, le kif, les cuirs, le henné, le savon. L'exportation du maïs, des fèves, des pois chiches, des lentilles n'est pas interdite ; mais les droits de la douane sont exagérés, et l'Europe n'est portée à emprunter ces ressources que dans le cas où les prix sont élevés chez nous par les mauvaises récoltes. En 1854-55, il y a eu 600,000 hectolitres de maïs exportés pour la France, l'Angleterre et l'Italie.

Outre les règlements généraux par lesquels le gouverne-

ment paralyse ou tue le commerce, nous mentionnerons un procédé par lequel le Chérif nuit beaucoup au mouvement des affaires, en dernière analyse. Il prête aux négociants sans intérêt; il n'exige pas d'eux qu'ils remboursent immédiatement la douane pour des marchandises importées ou exportées; il leur fait des remises d'impôts. Mais pourquoi ces crédits, ces faveurs? Est-ce pour venir réellement en aide à ces négociants? Nullement. C'est pour les avoir à sa discrétion et les empêcher de crier, quand il les frappe de contributions excessives, extraordinaires. Il dissimule son système de rapine envers tous, sous des couleurs de générosité envers quelques-uns, et quand il a muselé ainsi les plus influents, il a moins à craindre les doléances de la foule. Ainsi faisait Abd-er-Rahman.

Depuis vingt ans, grâce aux mesures les plus inintelligentes et les plus barbares, le commerce intérieur languit, l'importation a diminué d'un tiers et l'exportation peut-être des deux tiers. En 1840, la somme des échanges avec la France s'élevait à près de 10 millions; elle n'atteint pas aujourd'hui 4 millions. Mais nous avons tort de dire mesures inintelligentes, car le gouvernement savait ce qu'il faisait, et il allait droit à son but qui est d'éloigner les Européens, et de tenir ses sujets dans la pauvreté et dans l'isolement, pour les opprimer avec plus de facilité. Voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, si l'on veut comprendre quelque chose à l'état et à l'histoire du Maroc contemporain.

COMMERCE AVEC L'EUROPE. — Nous présentons quelques tableaux comparatifs, pour que l'on puisse apprécier l'importance des relations commerciales entre le Maroc et les puissances chrétiennes. Mais ces tableaux sont imparfaits; ils laissent de côté la contrebande qui, à l'importation, égale peut-être pour l'Angleterre un quart des valeurs déclarées.

En 1831, il entra dans les ports de l'empire 64 bâtiments étrangers, mesurant ensemble 3,870 tonneaux, et il en est sorti 98, portant 5,849 tonneaux. Les importations furent évaluées à 3,960,000 francs, les exportations à 3,034,000. La France importa pour 124,700 francs; elle exporta pour 129,500. Les tissus de coton figuraient à l'importation pour 1,930,000 francs; la France n'en avait fourni que pour 12,700 francs.

En 1850, les *Annales du commerce extérieur* nous présentent le tableau suivant :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
Tanger. . .	1,614,000 fr.	1,048,000 fr.
Tétouan. . .	523,000	517,000
Larache. . .	515,000	356,000
Rabat . . .	1,804,000	1,145,000
Casablanca. . .	840,000	1,116,000
Mazagan . . .	495,000	410,000
Mogador. . .	3,324,000	3,792,000
	<hr/>	<hr/>
	9,415,000 fr.	8,381,000 fr.

La navigation, en 1850, a employé 877 navires et 51,155 tonneaux, sortie et entrée réunies. Pays de provenance et de destination :

Angleterre . . .	612 navires.	33,685 tonneaux.
France. . . . .	157	18,089
Espagne . . . . .	49	1,889
Portugal. . . . .	32	2,129
Turquie. . . . .	14	1,840
Autres pays. . . . .	13	1,525
	<hr/>	<hr/>
	877	59,155



La somme des échanges de l'Angleterre, cette même année, monte à plus de 11,000,000 francs ; la France atteint 5,000,000 francs, l'Espagne 428,000 francs. L'importation se compose de tissus de coton et de laine, de soie écrue, de sucre et de café, de métaux, de céréales. Les principaux articles d'exportation sont la laine, les peaux de chèvre et de veau, les fruits, les sangsues et la gomme.

En 1853, Mogador exporte pour 5,608,000 francs, et importe pour 4,984,000 francs. A l'importation les tissus, en majeure partie anglais, figurent pour 2,200,000 francs. A l'exportation, les huiles représentent 2,172,000 francs ; les amandes, 1,347,000 francs ; les gommes de Maroc et du Soudan, 810,000 francs ; les laines, 666,000 francs, et les peaux brutes, 282,000 francs.

En septembre 1853, le gouvernement du Maroc interdisait l'importation, jusqu'à nouvel ordre, du sucre, du thé, du café, de la cochenille et du bois de teinture. Il s'engageait d'ailleurs à abolir tous les monopoles sur les marchandises d'importation, y compris les cinq articles ci-dessus désignés ; mais il demandait un délai de six mois pour que les changements à introduire dans les lois des douanes ne pussent causer préjudice aux revenus de l'empereur. A l'expiration de ce délai, il serait établi des droits qui n'excéderaient pas ceux dont ces marchandises étaient frappées avant d'être monopolisées par le gouvernement ; et les droits actuels sur le savon, la poudre, le soufre, le salpêtre, le plomb, le tabac et les armes de toute espèce, ne subiraient aucune modification. Ces engagements contractés avec l'Angleterre ne furent pas tenus. Dans les premiers mois de 1854, l'exportation de l'huile fut prohibée. On autorisa la sortie des laines et du maïs, mais en les frappant de droits qui équivalaient à une prohibition.

En 1854, les réclamations n'obtinrent que des mesures partielles. Le 21 septembre, la prohibition de sortie sur l'huile d'olive a été levée pour un an et remplacée par un droit de 3 piastres  $1/2$  par quintal, équivalant à 54 kilogrammes. La même prohibition a été levée sur les peaux de chèvre et de veau, moyennant des droits élevés ; le tarif de sortie des laines a été réduit de 25 p. 100 et celui du maïs de 16 p. 100. Ces mesures n'étaient d'ailleurs applicables que dans le port privilégié de Mogador.

Cette année, le commerce total représenta 16,861,315 fr. L'année suivante, 1855, il atteignit 30,628,875 francs. Ces chiffres étaient encore insignifiants, si l'on considère ce qu'on eût pu obtenir du Maroc, en mettant fin au système de prohibitions, de monopoles, de restrictions, de tarifs exorbitants, de modifications perpétuelles, de mépris des traités qui désolaient le régime commercial et ne permettaient pas d'engager d'opérations régulières.

En 1856, l'Angleterre conclut, le 9 décembre, un traité qui améliora la situation et qui fut mis en vigueur le 10 avril 1857 après l'échange des ratifications. La France et les autres nations qui ont des traités avec le Maroc partagent le bénéfice des concessions faites à l'Angleterre. Car ces traités, et en particulier celui du 10 septembre 1844, entre le Maroc et la France, assurent en toute chose à cette dernière le traitement de la nation la plus favorisée. Mais il faudrait néanmoins conclure un traité séparé, afin de poursuivre nos intérêts particuliers et d'éviter les mesures vexatoires, les dénis de justice ou les délais désespérants auxquels l'absence de cette base à nos relations commerciales expose les négociants français. En attendant cette désirable convention, nous pouvons profiter des stipulations principales du traité anglais.

Article I. Il y aura désormais liberté réciproque de commerce entre les deux pays. Les sujets anglais pourront résider et trafiquer dans tous les ports du Maroc ; louer et bâtir des maisons et des magasins, acheter et vendre tous les articles non prohibés.

Article II. Le sultan s'engage à abolir tous monopoles et prohibitions sur les marchandises importées, excepté le tabac, les pipes à fumer (1), l'opium, le soufre, la poudre, le salpêtre, le plomb, les armes et munitions; il supprimera en outre tous les monopoles des produits agricoles, sauf les sangsues, l'écorce (bark), le tabac et autres plantes à fumer.

Article III. Il ne sera perçu d'autre taxe que celle du droit d'exportation.

Article IV. Les transactions seront absolument libres et les Anglais les effectueront par eux-mêmes ou par tout courtier ou agent qu'il leur plaira de choisir.

Les droits à percevoir sur tous les articles importés n'excéderont pas 10 p. 100 de la valeur au port de débarquement, et un tarif spécial est fixé pour les principaux articles d'exportation énumérés dans le tableau suivant à l'art. VII.

		Doll.	Onc.
Blé. . . . .	par boisseau fanègue (strike fanega)	1	»
Maïs et Durra. . . . .	full fanega..	1/2	»
Orge. . . . .	strike fanega.	1/2	»
Autres grains . . . . .	par cantar. .	1/2	»
Farine. . . . .	id. .		30
Alpiste. . . . .	id. .		12
Dattes. . . . .	id. .		40
Amandes. . . . .	id. .		35
Oranges, citrons, limons. . . . .	le 1,000. .		12
Marjolaine . . . . .	par cantar. .		10
Semence de cumin. . . . .	id. .		20

(1) Pipes of all kinds used for smoking.

		Doll. Onc.
Huile . . . . .	par cantar.	50
Gommes. . . . .	id. .	20
Henné . . . . .	id. .	15
Cire. . . . .	id. .	120
Riz . . . . .	id. .	16
Laine lavée. . . . .	id. .	80
Laine en suint. . . . .	id. .	55
Peaux, peaux de mouton et de chèvre. . . . .	id. .	36
Peaux tannées, dites filali, zaouani et cochinea . . . . .	id. .	100
Cornes. . . . .	le 1,000. .	20
Suif. . . . .	par cantar.	50
Mules. . . . .	par tête. .	25 »
Anes. . . . .	id. .	5 »
Brebis. . . . .	id. .	4 »
Chèvres. . . . .	id. .	15
Volailles. . . . .	la douzaine	22
Œufs. . . . .	le 1,000. .	51
Pantoufles. . . . .	le 100. .	70
Dards de porc-épic. . . . .	le 1,000. .	5
Ghasoul. . . . .	par cantar.	14
Plumes d'autruche . . . . .	id. .	36
Paniers. . . . .	le 100. .	30
Graine de Carraway. . . . .	par cantar.	25
Peignes de bois (combs of wood). . . . .	le 100. .	5
Crin, poil (hair). . . . .	par cantar.	30
Raisins secs. . . . .	id. .	20
Ceintures de laine, appelées karazi. . . . .	le 100. .	10
Tackaout. . . . .	par cantar.	20
Toisons nettoyées. . . . .	id. .	36
Chanvre et lin. . . . .	id. .	40

Le sultan se réserve d'établir des prohibitions de sortie, notamment sur les céréales ; mais en accordant les délais

suffisants pour liquider les opérations commencées avant l'établissement de la prohibition. — Le pavillon anglais est assimilé au pavillon marocain pour les droits d'ancrage, de tonnage, et tout excès se trouve prévenu par la fixation d'un maximum.

Mais il ne faut pas s'exagérer la portée de ce traité de 1857.

A côté des principes de *free trade*, on voit l'Angleterre reconnaître les monopoles du tabac, du soufre, de l'opium, du kif, des sangsues, du plomb, du salpêtre, etc. En vain le Chérif s'engage à abolir tout monopole des produits de l'agriculture, sauf les exceptions convenues (article II) ; il prohibe les blés, les orges, les laines et paralyse la vente des cuirs.

En vertu du même traité (article XII), le tarif est uniforme dans tous les ports de l'empire, tant pour les droits de douane que pour ceux d'ancrage : *the articles of this convention shall be applicable to all the ports in the empire of Morocco*. C'est très-bien ; mais pourquoi reconnaître au gouvernement marocain le droit de visite à bord des navires, lorsqu'il suppose qu'ils ont des marchandises de contrebande, soit à l'importation, soit à l'exportation ? Le commerce en est très-gêné. Pourquoi aussi aggraver la pénalité qui frappe la contrebande ? Avant le traité, il n'y avait d'autre peine encourue que la perte de la marchandise ; et en vertu du traité (article XIV), le contrebandier peut être condamné en outre à une amende égale au triple de la valeur des droits à payer pour les marchandises confisquées, si ces marchandises sont libres. S'agit-il d'articles monopolisés, l'amende peut s'élever au triple de la valeur même des marchandises. Enfin, le contrebandier qui n'acquiesce pas l'amende encourt la prison. N'est-ce pas acheter bien cher les concessions obtenues d'ailleurs ?

Heureusement, le traité, déclaré renouvelable après cinq ans, pose un précédent qui permet une amélioration progressive, en rapport avec ce que réclameront les circonstances et les besoins du commerce. Il n'en est pas moins vrai que jusqu'à présent il n'a eu que de faibles résultats à l'avantage du commerce en général. La somme des échanges est toujours d'environ 25 millions; tandis que, sous l'empire de la civilisation, elle dépasse 200 millions en Algérie. Et cependant l'Algérie est moins riche que le Maroc; sa population et son étendue sont moindres de moitié. Quoi de plus préemptoire en faveur de la réforme à obtenir du Chérif?

Il paraît que dans les derniers mois de 1859, Sidi Mohammed a enfin accueilli des protestations rejetées par son père avec une obstination incroyable. Nous ne sommes pas encore édifié sur sa conduite à cet égard, et il ne sera pas hors de propos d'envisager de près, sur quelques points des plus révoltants, le système d'Abd-er-Rahman.

Pour ne pas donner de pain aux roumis, aux cafres, aux ghiaours, et sous prétexte d'en conserver davantage pour ses amis et féaux sujets, il a prohibé depuis le mois de janvier 1841 la sortie du blé, de l'orge et de la farine, que les Marocains vendaient par millions d'hectolitres. Puis les pachas, persuadés que les agriculteurs regorgeaient de céréales, ont multiplié les razzias, vidé les silos, les matamores, les paniers d'osier, les chambres closes où se conservent les grains; et le fellah découragé, ne vendant plus rien et dans l'impossibilité de cacher ses moissons comme il recérait les douros d'Europe, le fellah n'a plus semencé, il s'est accroupi au bord du champ et il a dit : *Mektoub*, c'était écrit! Et le Maroc, de 1852 à 1856, a mendié du blé en Europe.

A la prohibition de la sortie de l'orge et du blé, nous de-

vons joindre celle qui pesait naguère sur les laines; car elle atteignit surtout l'industrie française, à laquelle elle enlevait des matières premières et de première nécessité. Le Maroc en exportait dans ces derniers temps de 100 à 125,000 quintaux par an. Près des sept huitièmes passaient en France à des maisons de Paris, de Marseille et de Lodève. Rien ne froissa autant nos intérêts dans la conduite du gouvernement marocain que le décret dont cet article important s'est trouvé frappé. On consignera ici quelques renseignements touchant ce produit précieux qu'il nous tarde bien de revoir sur nos marchés.

Les laines du Maroc se distinguent d'abord en *beldia* et *ourdighia*. Les ourdighia sont ainsi appelées du nom du pays qui les produit, et on l'étend généralement aux laines venant de la montagne. Les beldia, comme leur nom l'indique, sont les laines des troupeaux qui paissent dans les plaines voisines de la mer et des ports de sortie.

Les ourdighia sont toujours expédiées en suint; car elles sont destinées aux tissus fins et perdraient de leur valeur à être lavées dans l'eau de mer, qui laisse un peu de sel dans les toisons et en ternit la blancheur. On les distingue en ourdighia pures ou très-fines et en ourdighia *ratba* ou moins fines. Celles d'une qualité supérieure vont la plupart à Casablanca et soutiennent le renom du marché de Liverpool. Les plus belles viennent des Beni-Ahmeur. Celles d'une qualité inférieure se rencontrent plutôt à Tétouan.

Les beldia, moins délicates que les ourdighia, s'expédient lavées. Elles comprennent les *iedlavouïa* et les *zaïria*, ainsi nommées de Jedla et de Zaous, points situés aux deux extrémités du pays lanifère. Si elles proviennent de la tonte de l'animal vivant, elles sont dites *mabenna*; si elles sont séparées des peaux après le lavage et simplement par le bat-

tage, on les nomme *lbattia*; si elles en sont séparées par la chaux, aux tanneries, elles s'appellent *deblaghia*.

Quand ils réunissent ces laines en suint, les marchands les battent pour en faire tomber le fumier qui emporte alors des morceaux cotonneux; on lave ces morceaux et l'on en retire la laine brisée dite *berroual*. Les laines *msabbena* ne sont autre chose que les *beldia* les plus grossières et que l'on emploie aux étoffes les plus communes.

Les acheteurs marocains ne sont pas versés dans la connaissance des laines. Ils perdaient beaucoup en les vendant mélangées sans distinction des qualités qui font leur mérite ou les déprécient.

On ne comprend pas qu'un gouvernement, même barbare, soit assez aveugle ou assez ennemi du bien général pour prendre une mesure aussi funeste que celle dont nous réclamons la suppression, non pas transitoire mais définitive. En 1856, l'Europe a payé jusqu'à 22 ducats le quintal de laine; et bien qu'en 1854 la guerre d'Orient en ait fait baisser le prix, le Maroc retirait encore de son exportation des profits considérables. Au lieu de cela, qu'arriva-t-il? Les douars ont de grands troupeaux dont chaque tente possède un certain nombre de têtes. A la vente, les Marocains échangeaient la laine pour de l'argent comptant. Ils achetaient pour une partie de cet argent du coton, du sucre, du thé, qu'ils aiment comme les Arabes d'Algérie le café. Au retour du marché, la joie et l'aisance régnaient dans la tribu. Grâce à la prohibition, la laine surabonde, et la production, qui excède de beaucoup la consommation, ne trouve pas d'écoulement. On offre au voisin de la laine dont il ne veut pas, car il est déjà embarrassé de celle qui pourrit sous sa tente. Leurs petites acquisitions faites, après la vente des laines, les Marocains revenaient avec le surplus



du bénéfice et ils avaient encore de quoi payer l'impôt.

L'argent, sans la vente, leur manque ; la laine reste ; mais l'impôt ne s'acquitte pas en laine. Ils ont donc forcément recours à l'usurier, et les voilà placés entre lui et le pacha, comme entre l'enclume et le marteau.

Quel a donc ici être ici le mobile d'Abd-er-Rahman ? Nous l'avons demandé à l'un des négociants français les plus intéressés dans la question, et nous avons sous les yeux cette réponse : « Le gouvernement marocain a pris pour prétexte le renchérissement des laines dans son pays pour en prohiber la sortie ; mais aujourd'hui ce prétexte n'existe plus, attendu que les prix sont tombés au tiers de ce qu'ils étaient. L'Angleterre voyait avec jalousie le grand commerce que nous faisons avec le Maroc, les sept huitièmes des laines s'exportant en France. Il y a deux ans, nous en avons retiré plus de quatre millions de kilogrammes. Vous devez comprendre l'importance de ce commerce pour la France, et je suis tout porté à croire que le consul anglais doit conseiller au gouvernement marocain de maintenir cette prohibition. » Il suffit de livrer ces conjectures à l'attention des lecteurs. On annonce que Sidi-Mohammed a autorisé la sortie des laines.

Les peaux et les cuirs formaient encore une source de richesses pour le pays. Abd-er-Rahman a imaginé un moyen de la diminuer autant que possible. En 1852, il a donné l'ordre de lui livrer à titre de contribution toutes les peaux et tous les cuirs ; peaux de chèvre, de mouton, de bœuf, etc., toutes sont confisquées au profit du trésor. Le gouvernement conserva donc le monopole de cet article de commerce et il vendit fort cher soit aux tanneurs du pays, soit aux marchands étrangers, des peaux qui ne lui coûtaient rien. Mais il résulta de cette odieuse confiscation que les

sujets furent pillés sans grand profit pour l'État ; car le nombre des peaux diminua étrangement. L'Arabe n'avait aucun intérêt à les conserver et à les ménager ; souvent elles arrivèrent entre les mains du sultan dans un tel état, que les marchands d'Europe n'en voulaient plus ou n'en donnaient presque rien. Marseille achetait annuellement pour 7 à 800,000 francs de peaux de chèvre à Mogador ; elle n'en tira pas pour 400,000 francs.

A la fin de 1858, Abd-er-Rahman, dit-on, renonçant à son système de confiscation, le remplaça par un droit fixe, perçu en espèces sur les peaux de tous les animaux abattus. Reste à savoir quel est ce droit et si le commerce a tiré de cette modification de notables avantages. Les renseignements nous manquent à cet égard.

COMMERCE AVEC L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE INTÉRIEURE. — Dans les premières années de notre établissement en Algérie, toute importation était prohibée par la frontière de Maroc, comme par celle de Tunis. Un décret du 11 août 1853 a déclaré admissibles dans nos possessions, par terre comme par mer, les produits originaires des deux pays limitrophes. On échelonna donc des bureaux et brigades de douane pour la surveillance et la perception des droits à la frontière marocaine. Les taxes étaient si fortes que l'échange fut presque nul, du moins le commerce ne s'effectua guère que par contrebande. Un décret du 7 septembre 1856 revisa les tarifs ; les produits naturels ou fabriqués d'origine africaine, importés en Algérie par terre, n'ont plus à acquitter que la moitié des droits précédemment exigibles à l'importation par mer, à la frontière de Tunis, et le quart seulement de ces mêmes droits à la frontière de Maroc.

Cependant, le maintien de ces droits adoucis suggère encore à un publiciste dévoué aux intérêts de l'Algérie, les

observations suivantes : « Nemours, Lalla-Maghnia, Seb-dou, Tlemcen, sont dotés de bureaux où le tarif est le moindre des ennuis. Les formalités à remplir par des étrangers, ignorants de notre langue et de nos habitudes administratives, exigent des interprètes qui rançonnent ces malheureux à des taux criants. Une multitude de petites charges accessoires aggravent la taxe principale et irritent le maître de la caravane, qui se promet bien de ne plus s'y laisser prendre. Pendant des siècles, d'impérieuses nécessités commerciales conduisirent les marchands d'Oudjda, Taza, Fez, Figuig, Tafilet, à Tlemcen que son admirable position géographique avait faite la capitale d'un royaume, une capitale peuplée de cent mille âmes. Les convenances du pèlerinage religieux prolongeaient le courant des voyageurs à travers toute la régence d'Alger, qui recueillait les bénéfices d'un transit important de personnes et de marchandises. Quand ces voies commerciales et religieuses, coupées par la guerre, se rouvrirent avec la paix, la douane s'empressa d'y mettre ordre, par la prohibition d'abord, puis par des tarifs. Au début, la puissance des habitudes procura d'assez belles perceptions, et l'on crut à un succès. D'année en année les recettes baissèrent ; aujourd'hui, la douane ne fait plus ses frais, tant le commerce du Maroc fuit de jour en jour un pays inhospitalier. Comment une administration, qui ne manque certes pas d'intelligence, a-t-elle eu l'idée, fort bizarre ce semble, d'échelonner des douaniers sur une longue ligne de désert, tant au Maroc que du côté de la Tunisie et jusqu'au seuil du Sahara. Elle a voulu complaire à l'industrie française dont les calicots ne pourraient, disait-on, soutenir la concurrence de l'Angleterre, si celle-ci pouvait impunément arriver à nos frontières de terre. En vérité, une industrie mériterait-elle des faveurs, lorsque ne lui

suffisent pas la protection des frais de transport à travers cent lieues de pays et les taxes douanières de Maroc, de Tunis, de Tripoli? Ou plutôt peut-on bien prendre au sérieux une telle prétention d'impuissance? Quel que pût être le dommage, les marchandises d'origine africaine n'y sont pour rien, et elles devraient circuler librement de leur pays d'origine en Algérie et par l'Algérie en France. Et quant aux marchandises anglaises, leur concurrence accuse surtout l'état des routes de l'Algérie (1). »

En 1844, il avait été question d'accorder à l'importation de grandes franchises par la frontière algérienne, mais Abd-er-Rahman se souvint que ce serait ouvrir du même coup les ports de mer aux marchandises espagnoles et anglaises, attendu que par les traités l'Angleterre et l'Espagne ont les mêmes droits que les nations les plus favorisées. A quoi bon compromettre le revenu de ses douanes de mer, en accordant en droit à la France ce dont il est facile de lui donner la jouissance en fait, par l'absence de surveillance à la frontière de la Moulouïa?

L'exportation des produits marocains dans la province d'Oran se fait principalement par Fez, Taza et Oudjda, Fez fabriquant les objets convenables pour le marché de l'Algérie. Ce mouvement commercial doit s'élever à un chiffre qui n'est pas méprisable, bien que très-inférieur à celui que l'on serait en droit d'attendre. La caravane d'automne, composée, en 1858, de 450 bêtes de charge, valait plus de 300,000 francs; car chaque bête, en la supposant chargée de babouches, c'est-à-dire de l'article à meilleur marché, portait au minimum 750 francs, représenté par trois cents

(1) *La question du Maroc*, par M. Duval. *Revue des Deux-Mondes*, 45 décembre 1859.

paires de babouches. — Les autres articles sont les haïks en soie pure; soie et laine; laine et coton; soie, laine et coton.

Les foulards de soie pure; de soie, or et argent.

Les tissus de soie et or, dont les juives s'enveloppent la tête et qu'elles nomment *oukaia* au Maroc et en Algérie.

La soie à coudre, floche et teinte de diverses couleurs pour les Arabes.

Les ceintures en soie, soie et or, or et argent, soie et laine, laine et coton.

Les cordons en soie pour soutenir les yatagans, cordons soie et laine, ou laine pure pour les Arabes pauvres.

Tissus de coton, dits *fouta* de Fez, pour négresses et pour mauresques à l'intérieur des maisons.

Tapis en pure laine.

Beaucoup de bracelets de mains et de pieds, *debaleche* et *kholkhal*, en or et en argent.

L'argent vient des piastres à colonnes, et l'or, du Soudan : cet or est plus fin que celui des bijoux d'Europe.

Les poteries de Fez.

Les azulejos ou *zelaïdj*, carreaux de faïence peinte.

Les parfums, entre autres le bois de santal, dit *âoud-el-komari* et qui en brûlant répand une odeur semblable aux parfums mélangés du musc, du citron et de la rose.

Des gommes odoriférantes ou encens.

Le *takahout*, teinture noire de Tafilet, provenant d'une gale de la mimosa.

La terre saponaire ou *ghaçoul*; on l'envoie par mer au naturel; il serait trop lourd en cet état pour la caravane; on le purifie donc et on le lave à l'eau de rose.

Le *koheul* ou antimoine pour noircir les cils et animer l'œil.

Le *henné*, qui sert à la teinture et à la toilette.

Des habillements confectionnés en drap, que l'on passe en partie par contrebande.

Nos relations commerciales avec le Maroc, par la frontière de la province d'Oran, ne sont donc pas sans importance. Elles s'accroîtront sensiblement du jour où les réformes que nous souhaitons viendraient à se réaliser. Peu à peu, elles reprendraient, puis dépasseraient le niveau qu'elles avaient atteint avec la régence d'Alger et le royaume de Tlemcen, lorsque la grande caravane de Fez dirigeait les pèlerins du Magreb à la Mekke, par le littoral de la Méditerranée. Notre conquête et la facilité des transports par mer du Maroc en Égypte ont désorganisé cette caravane, qui se ramifiait dans la régence d'Alger, pour y faire plus avantageusement l'échange de ses marchandises contre des provisions de bouche, des bêtes de charge ou de l'argent, et convergeait ensuite sur Tunis, par Constantine ou Biskra, pour continuer sa marche vers Tripoli et le Grand Caire.

Les relations par caravanes se maintiennent encore avec l'intérieur de l'Afrique, avec Tombouctou et le Soudan, les grandes tribus du Beled-Mouselmin et des Aribis, les Touaregs et la Nigritie ou la Guinée, Beled-el-Gnaoua, selon les dénominations usitées aujourd'hui au Maroc.

L'étendue de ces rapports commerciaux, leur régularité et leur ancienneté justifient l'idée que nous avons rapidement énoncée au commencement de ce travail, en disant que le Maroc est pour l'Europe la principale porte de l'Afrique centrale, porte fermée par la barbarie musulmane et qu'il s'agit d'ouvrir. On conçoit très-bien les avantages qu'il possède sur tout le reste de la Barbarie pour pénétrer au pays des noirs.

Dans l'Algérie, les régences de Tunis et de Tripoli, la limite du Tel s'avance beaucoup moins vers le sud; elle est

bien plus éloignée de Tombouctou que la partie méridionale du Maroc. Le Fezzan se développe, il est vrai, plus au sud que le Sous et le Tafilet; mais d'abord il est lui-même difficile à atteindre pour les caravanes du Nord qui doivent traverser le Djerid tripolitain; ensuite la région dont il fait partie n'est point comparable au Maroc pour la richesse et la convenance des produits que demande le Soudan. Et enfin, serait-il dans des conditions aussi favorables que le Maroc, il ne se rattacherait encore qu'au Soudan oriental, et laisserait au couchant un assez vaste champ pour l'écoulement des produits marocains et le commerce d'échange. Grâce au Maroc, l'Afrique intérieure a pu se passer de l'Algérie et renoncer aux anciens marchés de la Régence. Elle s'est restreinte aux routes bifurquées vers Ghadamès et le Sous-el-Acsa. Mais supposez ce dernier entre les mains des Européens, il semble qu'aucune évolution ne pourrait dispenser l'Afrique intérieure de nouer des relations directes avec nous.

En conséquence d'informations prises auprès de personnes intéressées dans le commerce du Soudan et en rapport avec des marchands qui ont suivi des caravanes, nous donnerons quelques détails sur ces expéditions commerciales dont nous avons tant de peine à suivre la marche, auxquelles nous avons plus de peine encore à nous associer et qu'il serait si désirable d'attirer à nous. Ce n'est pas seulement l'intérêt matériel qui nous anime, mais les aspirations plus hautes du sentiment religieux et de l'amour de la science. Par ces expéditions, l'islamisme a conquis, depuis peu, des millions de sectateurs, et, mourant près de nous, il renaît tous les jours en se propageant dans les profondeurs de l'Afrique centrale où il s'infiltré avec le commerce. Le christianisme devra, là aussi, dans un siècle à venir, compter avec lui.

Il part annuellement du Maroc trois grandes caravanes pour le Sud. Elles sont estimées ensemble de trois à quatre millions. Le chameau ne porte au départ que cent kilogrammes.

Les caravanes du Maroc se mettent en route à la fin de l'hiver. Celle de Fez est plus spécialement destinée pour le Soudan. A une certaine hauteur, dans le Sahara, elle se partage en plusieurs branches. Au retour, elle traverse les Changguis, les Touaregs, les Aribes et le Tafilet. Les deux autres caravanes, qui ont leur point de départ à Maroc et à Taroudant, vont se joindre à la grande caravane de l'Oued-Noun, actuellement dirigée par le cheïkh Berouk, qui commande aux quarante tribus du Sous, indépendantes et confédérées. Elles s'éloignent, en marchant à l'ouest, de la caravane de Fez, et, au retour, se rapprochent encore plus de l'Océan, pour jouir un peu de la brise de mer contre le soleil d'automne.

Ces caravanes importent dans l'Afrique intérieure des cotonnades ; des draps anglais, légers, de couleurs vives ; des articles de soie, laine et coton de Fez ; de fausses perles et des grains de verre colorés de Venise ; du corail fin d'Italie ; des clous de girofle qui doivent être gros et forts pour colliers ; des épices, un peu de sucre ; de la poudre et des armes blanches et à feu ; du tabac ; du sel que l'on prend sur le chemin, car il y en a dans plusieurs oasis et dans le Sahara méridional, à Toudéni, à Tichit, à Chingarin ; de la quincaillerie d'Europe et surtout d'Angleterre, en grande quantité. L'Allemagne fournit des miroirs œils-de-bœuf, et les couteaux genouillés à gros manche ; la Hollande envoie des hachettes ; le Tyrol, ses boîtes peintes et légères qui se mettent l'une dans l'autre. La France est loin de donner sa quote-part, en proportion du rang qu'elle occupe en Europe,



Les marchandises apportées par ces caravanes, dont le voyage n'est qu'une foire ambulante, et qui déballet à chaque station importante, se troquent çà et là contre des gommes, des nègres, de la poudre d'or, des plumes et des œufs d'autruche, de l'ivoire (1), du séné et des drogues, de la bijouterie en or de Nigritie, de la cire, des meharis, et quelques tissus qui ressemblent fort aux anciennes guipures où le fil s'enroule autour de fines lanières de parchemin. Mais l'authenticité de ces tissus paraît suspecte. Les saïz d'étoffe noire dont les femmes ornent leur tête viennent plus sûrement du pays des nègres.

Reprenons quelques-uns de ces articles. Les gommes importées au Maroc par les caravanes sont une espèce de gomme adragante et la gomme blanche du Sénégal. La poudre d'or arrive par quantités considérables ; mais une bonne partie s'introduit en contrebande, parce que le gouvernement s'en empare et ne la paye pas à sa valeur. Le marchand y perd environ 15 p. 100. Les feuilles de séné, dites *maharan*, proviennent de plusieurs espèces de casse, et sont un purgatif estimé des Arabes. Mais depuis que le purgatif désigné sous le nom de médecine noire n'a plus autant de cours en Europe, le séné, qui y entraît pour une certaine dose, n'est plus recherché. Beaucoup d'autres drogues abandonnées par l'Europe ont gardé leur valeur en Afrique et sont un objet de commerce pour les caravanes. Les bézoards, par exemple, dont le crédit si extraordinaire autrefois est nul maintenant, font encore des miracles au Maroc. Qui tient en sa possession un bézoard, brave les poisons et mille maladies. Aussi cette concrétion se vend fort cher. Le bézoard de girafe coûte au moins 300 francs l'once.

(1) Les éléphants ont disparu du nord de l'Afrique.

Les bijoux d'or du Soudan et du Bled el Gnaoua ne s'arrêtent pas tous en Afrique ; il en passe en Europe et même en Orient : ce sont des anneaux, des bracelets, etc. La personne qui me donnait ce détail en expédiait alors même pour une somme de 6,000 francs à Livourne.

Régulièrement le bénéfice des caravanes se calcule à quatre cents pour cent. Le chameau qui part avec 150 francs doit revenir avec 600 francs. C'est un énorme gain ; mais au prix de quelles fatigues, de quels dangers, de quelles privations n'est-il pas obtenu !

L'empereur ne s'occupe des caravanes que pour percevoir à la sortie 25 francs par chameau chargé de marchandises. A l'importation, il s'adjuge le vingtième sur les esclaves et le dixième sur les marchandises d'une autre nature.

Pour terminer cette note sur les caravanes, observons que le Maroc mérite d'être apprécié, non-seulement par ses richesses propres, mais encore sous le rapport du transit pour notre commerce. Et quoiqu'on y importe par les régions sahariennes des articles qui n'ont pas une grande valeur chez nous, il en est assez d'autres que nous pouvons désirer et envier. N'oublions pas que le Sénégal nous appartient et ne perdons pas de vue que les caravanes de l'Oued-Noun s'y rendent en un mois, sous la conduite des Tajakkants et des Ida, qui peuplent le Sahara occidental. Pourquoi ne pas viser à la réalisation d'un grand plan qui réunirait dans nos mains les fils des relations commerciales entre les divers points de cette corne de l'Afrique ? Il ne faut pas trop se hâter sans doute ; mais il faut prévoir et agir.

Les esclaves sont un des principaux articles d'importation par les caravanes. Il semble utile de le suivre à destination : c'est une étude de mœurs qui touche à des questions

fort débattues en ce moment. L'introduction des esclaves noirs au Maroc a sensiblement diminué depuis quelques années. Cela tient sans doute à un état de paix au sein de l'Afrique centrale, plutôt qu'à l'influence des missionnaires abolitionnistes encore peu avancés dans leur entreprise. Les causes qui multiplient les esclaves et en abaissent le prix sont d'ailleurs nombreuses et variables. Quoi qu'il en soit de celles qui règnent aujourd'hui, le nombre des esclaves importés au Magreb ne s'élève guère qu'à trois mille par an ; il y a trois ans, il a monté accidentellement beaucoup plus haut. Sur la quantité, une partie meurt de la nostalgie en peu de temps, et le reste dispersé dans l'empire n'en augmente que d'une manière insignifiante la population, soumise d'autre part à bien des causes d'amoindrissement.

On importe de préférence les jeunes nègres et surtout les jeunes négresses de huit à dix ans. L'empereur à l'arrivée au Maroc retient pour lui un esclave sur vingt. De plus, il achète le premier cet article et il en fixe arbitrairement le prix. Afin de ne pas subir les conséquences naturelles de cette dernière mesure qui tend à déprécier les esclaves, le marchand ne les met pas immédiatement en vente. Il consacre quelque temps à les engraisser, à leur apprendre les mots arabes ou berbères les plus usuels. Il ne les maltraite pas ; il combat au contraire par les bons procédés la nostalgie et les autres maladies déterminées par l'amour de la famille et de la patrie absentes, par le changement de régime et de climat. D'abord tristes et abattus, les esclaves acceptent pleinement ensuite leur condition nouvelle et ils embrassent sans difficulté le mahométisme, sauf à y mêler toutes les superstitions imaginables. Un des moyens les plus efficaces que l'on emploie pour les guérir du mal du pays, c'est la musique. Quelle musique, juste ciel ! Mais on ne dispute pas des

goûts, et de tous les sens l'oreille est celui qui a le plus besoin d'éducation. Vite donc ! les *senoudj* ou castagnettes de fer, la *ghaïta* ou le hautbois, plus perçant qu'une clarinette d'aveugle, le *guemeri* ou guitare à deux cordes, le *rebab* ou violon également à deux cordes, les *thabl* enfin ou tambours de toutes dimensions. Plus le tapage est infernal, mieux la figure du sauvage s'épanouit. Souvent néanmoins la nature est plus forte que l'art et l'on voit une preuve de cette parole de l'Écriture : « *Musica in luctu importuna narratio*, la musique aux gens en deuil est comme un discours à contre-temps. » Peut-être la bienfaisante influence de la musique sur les jeunes noirs amenés en esclavage leur inspire-t-elle une sorte de reconnaissance instinctive et la vocation artistique à laquelle un si grand nombre d'entre eux se vouent dans la suite.

Un peu d'éducation donne beaucoup plus de valeur à l'esclave.

Le garçon de huit ou dix ans qui arrive, ne sachant rien et soumis aux chances multipliées de maladie et de mort, ne se vend guère qu'une quinzaine de ducats ou une trentaine de francs. Les filles coûtent le double. Dans les mêmes conditions, un homme de vingt à vingt-cinq ans est estimé de 60 à 70 ducats. Une femme de dix-huit à vingt ans vaut de 70 à 80 ducats. Elle s'achète plus cher si elle n'a point encore accouché. Les négresses introduites au Maroc depuis un certain temps, qui savent parler un peu et faire quelque chose, valent jusqu'à 200 ducats. Mais le nègre estimé 120 ducats est un esclave de choix. Les vieux valent 50, 60 francs ou davantage, selon le parti que l'acquéreur en peut encore tirer.

Les principaux marchés d'esclaves sont à Maroc, à Fez et à Mogador. Mais on en vend à l'enchère dans toutes les

viles. Un crieur précède l'esclave en disant : *mamelouk ! mamelouk !* Un amateur se présente , il peut inspecter l'esclave. Toutefois, selon Sidi Khelil, « l'acheteur serait blâmable de découvrir la poitrine ou les jambes de celui qu'il marchandé. » Si donc il a des doutes sur ce qui est caché, on entre dans une maison. Le nègre est parfaitement indifférent sur tout cela ; car si l'oncle Tom n'existe pas en Amérique, il existe encore moins en Afrique.

Généralement l'esclave sert à la maison ; rarement comme fellah. Les usages et la loi musulmane rendent son sort assez doux. Il est regrettable que les esclaves chrétiens n'aient pas joui du bénéfice de cette législation et qu'à titre de mécréants ils soient restés à la discrétion du maître. A sa mort, un propriétaire donne souvent la liberté à son esclave pour accomplir une œuvre pie. Celui-ci marche en tête du convoi funèbre ; il porte à la main un roseau en travers duquel est placée la lettre d'affranchissement. Cette pièce, d'ordinaire, contient en outre un legs qui lui permet de vivre en attendant qu'il ait trouvé le moyen de pourvoir à sa subsistance. Ou bien la famille du défunt vient en aide à l'affranchi, et celui-ci continue à donner le titre de *moulé*, maître, seigneur, aux membres qui la composent.

M. Gräberg de Hemsö a été induit en erreur, lorsqu'il a cru que Moulé Soliman avait aboli l'esclavage dans l'empire et déclaré qu'en mettant le pied sur son territoire tout esclave devenait libre (1).

#### § 4. — POIDS ET MESURES ; LIEUX DE VENTE ; COMMUNICATIONS.

**POIDS.** — Le cantar ou quintal commun du Magreb est

(1) *Specchio di Marocco*, p. 92.

de 100 livres du pays, qui égalent 112 livres anglaises, 45,346 kilogrammes, ou 145 livres de Livourne. A Mogador, il s'élève à 118 livres anglaises, 47,775 kilogrammes ou 153,66 livres de Livourne. On distingue de plus le cantar dit *kintar-el-Aroub*, qui est des trois quarts du quintal et pèse 75 livres; puis le grand cantar qui pèse à Safi 125 livres et 150 à Rabat. La livre se divise aussi en grande livre de 28 onces et en petite de 16 (1).

MESURES.— Le *moudd* ou *almoud*, en usage pour mesurer les grains dans les ports du Maroc, contient 14,287 litres; il égale à peu près la *mina* de Gênes et dépasse un peu le cinquième du sac de Livourne. Quatre almouds font un *sahh*. L'almoud se divise par moitié et par quart. On se sert encore de la fanègue d'Espagne et de ses divisions. Elle vaut à Madrid 56,3510 litres et aux Canaries 62,6110. La *koula* est la mesure de capacité pour l'huile, elle égale 15,156 millimètres cubes. La mesure de longueur est le *dhraa* ou coudée, qui correspond à peu près à 5,51 décimètres.

LIEUX DE VENTE. — Les marchands et ouvriers voués à la même branche d'industrie et de commerce habitent ordinairement la même rue dans les villes du Maroc. Cette division est celle que l'on suivait aussi en Europe et qui est conservée encore chez plusieurs peuples chrétiens, comme dans tout l'Orient.

Les boutiques et magasins ressemblent à ceux de l'Algérie et du Levant : espèces d'échoppes fort étroites, précédées d'un mur à hauteur d'appui, que le marchand escalade et sur lequel ou près duquel il s'assied, les jambes croisées, fumant sa pipe; il accueille avec beaucoup de calme et

(1) Gräberg, p. 165.

d'indifférence le client qui vient acheter sa marchandise. Outre les boutiques partagées par rues et quartiers, il y a aussi les fondouks, grands bazars où l'on réunit diverses branches de commerce. Ordinairement ces édifices sont à deux étages et de forme carrée ; les magasins s'ouvrent à l'intérieur sous des galeries propices à la circulation des acheteurs. La vente à la criée dans les rues est aussi en usage. Indépendamment des marchés de la ville, on doit remarquer ceux qui se tiennent dans les campagnes et quelquefois en des endroits où il n'y a pas d'habitants. Aux jours de marché, l'on s'y rassemble de toutes parts, et souvent vous seriez étonné de voir une si grande multitude réunie comme par enchantement là où règne habituellement le silence du désert. Ces points, nommés *souk*, sont en général d'une réelle importance politique et stratégique. Ils sont sur les confins de plusieurs tribus ou de fractions de tribus. Des chemins nombreux y aboutissent. Il y a de l'eau à proximité. Parfois on y trouve des ruines d'anciennes villes, sur l'emplacement desquelles on a continué de se réunir après leur destruction et dont le nom même est oublié. Il est donc utile de se rendre maître des souks dans le cas d'une conquête : c'est un moyen de jeter une perturbation profonde dans le pays, de dissoudre ses relations, si on empêche l'accès de ces lieux, et c'est un moyen de le dominer quand on le réorganise après la conquête.

COMMUNICATIONS.— Le cours des fleuves du Maroc n'est pas assez connu pour que l'on puisse dire jusqu'à quel point ils offrent des ressources à la navigation. Plusieurs sont navigables durant une partie de l'année et dans quelques parties de leur cours ; mais l'avenir seul donnera sur cette question les renseignements nécessaires. Quatre de ces fleuves sont comparés au Chélif pour leur développement : l'Oued-Draa, la

Tensift, le Ziz et la Moulouïa. Mais le Ziz pourrait bien ressembler à notre Oued-Djeddi, marqué sur les cartes d'un trait si noir et qui l'est plutôt sur le terrain par des sables humides que par des eaux courantes. La Moulouïa garde peu d'eau pendant l'été, ce qui lui vaut le surnom de *Bahr-belama* ou rivière sans eau. D'après les récits des voyageurs, les oueds les plus considérables ont des passages guéables à certains moments. Il est à craindre que la navigation n'y soit empêchée par les courants torrentueux et violents à la saison des pluies, par les rochers dont leur lit est semé, comme par le manque d'eau durant les sécheresses. M. Renou dit, en parlant du lac Ed-Debaïa, traversé par l'Oued-Draa au moment où son cours tourne à l'ouest : « On conçoit combien doit différer du Sahara le pays de Guezoula, qui présente à son extrémité méridionale un lac d'eau douce aussi grand que le lac Ed-Debaïa, qui renferme des poissons et sur lequel les habitants naviguent (1). Mais il paraît que ce lac est formé accidentellement par les inondations du fleuve et qu'on y laboure après la retraite des eaux. Pline indique à la vérité plusieurs fleuves navigables en Tingitane, le *Subur*, le *Laud*, le *Tamuda*, la *Malvana* (2). Mais en admettant qu'ils le fussent réellement au premier siècle, il ne s'ensuivrait pas qu'ils le sont aujourd'hui. Car tout

(1) *Description du Maroc*, p. 380. Les cours d'eau sahariens, même très petits, ne sont pas toujours privés de poissons. Il y en a dans l'Oued-Mzi, qui arrose l'oasis de Laghouat et se perd au pied de ses palmiers.

(2) *Flumen Tamuda navigabile, quondam et oppidum. Flumen Laud et ipsum navigiorum capax... Malvana fluvius navigabilis... At in ora à Lixō quinquaginta M amnis subur, præter Benasam coloniam defluens, magnificus et navigabilis.* Pline, *Hist. nat.*, liv. V, ch. 4 et 2. Ed. Panckouke, p. 5 et 45. Shaw, t. II, p. 49 et 53, aux notes.



porte à croire que la somme et la régularité des eaux courantes ont diminué dans ces contrées. C'est la conséquence naturelle de la destruction graduelle des forêts que l'on brûle continuellement et qui sont remplacées tout au plus par des broussailles. Ce déboisement explique aussi la disparition des éléphants dont Pline attestait la présence et qui ne peuvent vivre là où manquent les grandes eaux et la haute végétation (1).

Les communications par terre rencontrent les mêmes difficultés que dans le reste de l'Afrique septentrionale où la civilisation européenne n'a pas encore pénétré, difficultés aggravées par le caractère montagneux du pays. Si ce n'est aux abords de quelques villes, on ne prend aucun soin des chemins et l'on ne construit pas de ponts sur les rivières. Encore le pavage ou l'empierrement des chemins est-il exécuté alors sur une si petite échelle qu'il est à peine digne d'être mentionné. On a vu qu'il existe un certain nombre de ponts-radeaux, flottants sur des outres. Mais, en général, on passe les rivières à gué, et si par hasard elles se trouvent enflées par un orage, on attend patiemment sur le bord que la crue disparaisse. Les chemins, tracés uniquement par le passage des hommes et des animaux, vont aussi directement au but que les escarpements et la nature du terrain le permettent. Souvent ce ne sont que d'étroits sentiers où il faut soutenir les mules chargées, parfois même enlever le chargement qui s'accroche à droite et à gauche aux broussailles ou aux aspérités des roches étranglant le pas-

(1) *Ipsa provincia (Autololum) ab oriente montuosa fert elephantos. In Abyla quoque monte et quos Septem Fratres a simili altitudine appellant... Oppidum Sala... jam solitudinibus vicinum elephantorumque gregibus infestum, multo tamen Autololum gente, per quam iter est ad montem Africæ vel fabulosissimum Atlantem.*

sage. Il ne vient pas à la pensée du gouvernement qu'il serait peut-être bon de créer des routes ou d'améliorer les chemins. Cependant il est aisé de comprendre qu'un tel état de choses favorise les mouvements insurrectionnels et en rend la répression lente et difficile. Sans doute, en cas d'invasion, une armée étrangère rencontre les mêmes obstacles ; mais cette considération, si rarement applicable, n'est pour rien dans une négligence qui a d'ailleurs pour résultat certain d'affaiblir l'unité politique intérieure et d'arrêter le développement commercial de l'empire.

Il y a diverses manières de voyager. On voyage par *kafila*, cafila des Espagnols ou caravane marchande, et par *nedja*, caravane de la tribu en mouvement. La *nedja* au Maroc n'effectue que des mouvements assez restreints dans les terres de parcours qui appartiennent aux tribus bédouines. Elle descend dans les plaines aux approches de l'hiver et retourne à la montagne au printemps, quand le soleil commence à dessécher la plaine et les pâturages. En dehors de ce va-et-vient, elle n'exécute que des mouvements secondaires accidentellement déterminés par des hostilités entre les tribus, par le souffle prolongé de vents insalubres, par la multiplication excessive des insectes qui rendent insupportable le séjour de la tente ou du gourbi et forcent le douar à se débarrasser d'eux par l'émigration, par le changement de place. Lorsqu'on parle de tribu nomade, au Maroc comme en Algérie, on ne doit donc pas entendre une peuplade toujours en marche, sans but déterminé ou voyageant à de grandes distances.

La *kafila*, ou caravane marchande, s'entend des grandes caravanes qui exécutent de lointains voyages, et des troupes de marchands qui s'associent pour aller d'une ville à une autre et aux marchés du voisinage. Nous ne voulons décrire

ni la grande caravane ni la tribu en mouvement; d'autres ont dit l'organisation et la marche de ces associations voyageuses, les incidents qui rompent la monotonie de la route, les périls, la poésie des traversées du désert. Il est facile aux Algériens qui ont suivi les convois de ravitaillement dans le sud ou les tribus errantes du Zab, des Ouled-Naïls, des Hameian ou des Ouled-Sidi-Cheïkh, d'imaginer le caractère de la marche et du campement dans les circonstances ordinaires. Quand une fois on l'a vue, on n'oublie jamais cette procession, tantôt silencieuse et tantôt bruyante; troublée par la chute ou la fuite des chameaux ombrageux, animée par le cavalier qui improvise une fantasia, par la gazelle qui détale à l'approche du bruit ou par le lièvre que blesse le bâton adroitement lancé du chamelier; bercée par un chant rêveur, rythmé au pas du cheval et mille fois répété; endormie sous l'influence d'un soleil de plomb; resserrée et embarrassée dans les *tenia* des montagnes, développée dans les plaines et s'avançant de loin comme une vague lente et majestueuse, selon l'expression de l'Écriture : *Inundatio camelorum operiet te.* (Isaïe, 60.)

Les petites troupes de marchands qui vont d'une ville à une autre, les jours de marché, se forment spontanément. On se trouve réuni sur la place publique ou sur le souk, au point de départ, le matin, avant l'ouverture des portes de la ville, ou au milieu du jour, après le marché. On s'enquiert de ceux qui doivent faire la même route et l'on s'unit à eux, de manière que la sécurité commune se trouve garantie par le nombre des voyageurs. Les Bédouins d'une même tribu, les Berbères d'une même *kabila* ou village, les juifs du même *mellah* marchent ainsi ensemble ou par groupes, à peu de distance l'un de l'autre, et s'adjoignent volontiers les voyageurs qui ont à suivre la même direction.

Le voyageur chrétien au Maroc pourrait peut-être s'entendre avec les juifs et pénétrer ainsi à l'intérieur sous leur costume et dans leur compagnie. Nous ne savons toutefois s'il ne rencontrerait pas d'obstacle dans l'opposition ou la désapprobation des consuls et la crainte que les juifs éprouveraient de se compromettre par cette dissimulation. Toujours est-il que le chrétien voit d'incroyables barrières lui fermer le passage, pour peu qu'il veuille avancer vers le centre de l'empire. Le traité anglais de 1856-57 garantit aux sujets de la Grande-Bretagne la faculté de voyager où ils voudront, faculté implicitement renfermée dans la liberté accordée aux marchands de s'établir également où il leur plaira (1) ; mais ces permissions sont en réalité illusoire, parce que le gouvernement marocain laisse au voyageur chrétien le soin de pourvoir à sa propre sécurité. Celui-ci doit donc payer une escorte qui lui impose une dépense exorbitante (2). Cette escorte n'offrant d'ailleurs qu'une incomplète garantie contre les accidents qui peuvent survenir en route, soit par la faute du voyageur, soit par le fana-

(1) His Sherifian Majesty engages that they shall have a free and undoubted right to travel and to reside in the territories and dominions of His said Majesty. (Art. 4 du traité général.) All british subjects and merchants who may wish to reside in any part of the dominions of the sultan of Morocco shall have perfect security for their own persons and property. (Art. 5.) C'est un progrès sur le traité français de 1767, auquel nous en sommes restés ; car il n'est question de résidence pour les consuls français que dans les ports de l'empire. (Art. 14 de ce traité.)

(2) Il est d'usage de donner vingt francs à un soldat d'escorte pour le voyage de Tanger à Tétouan. Les frais de cette journée de marche s'élèvent aisément à une cinquantaine de francs. Le court voyage à Fez depuis Tanger demande six ou huit cents francs, pour peu que l'on séjourne dans cette capitale.

tisme des Maures, les consuls détournent plutôt leurs nationaux de s'engager à l'intérieur qu'ils ne les y invitent. Ils craignent de s'attirer des ennuis, d'accroître leur responsabilité ; et peut-être aussi quelques-uns préfèrent-ils laisser ensevelis dans le mystère le pays et les affaires dont ils ont la clef. Le touriste au Maroc se contente donc le plus souvent d'aller de Tanger à Tétouan, de Tanger à Arzilla, à Larache, à Alcasar-Kebir. On dit que l'on peut aller aisément de Mogador à Maroc. Quoi qu'il en soit, l'état de choses actuel est insupportable. En bonne justice, le gouvernement marocain est obligé de maintenir la sécurité des routes ou de pourvoir, à ses frais, à la protection individuelle des étrangers. Il faudrait donc que les dépenses d'escorte et de protection fussent à la charge des pachas. Autrement, la liberté stipulée dans les conventions est un mensonge, et le gouvernement marocain ne se sent nullement porté à en faire une vérité. C'est à lui et non à nous que revient l'obligation de payer son incurie ou son impuissance à exécuter ses engagements.

Les communications par lettres entre les provinces ont lieu au moyen de courriers ou facteurs, *rekkas*, qui parcourent à pied de dix à quinze lieues par jour et reprennent la marche après quelques heures de sommeil sur la terre nue. On dit qu'au Maroc, comme en Algérie, pour ne pas dormir trop longtemps, ils s'attachent quelquefois au pied un bout de corde auquel ils mettent le feu. La chaleur les réveille au moment qu'ils ont fixé par la longueur de la corde.

Les passages les plus dangereux des chemins de l'empire sont gardés dans beaucoup de provinces par des gens d'armes nommés *nzeïls* ; les cavaliers et les piétons ne payent rien en passant ; mais chaque bête de somme chargée doit au poste un blanquillo ou un demi-blanquillo, selon que le

lieu est réputé plus ou moins redoutable et selon l'éloignement des douars.

Les provinces pourvues de ces gardes sont responsables des crimes qui se commettent sur leur territoire. Le droit de péage perçu par les nzeïls sert à leur entretien, et le reste forme une caisse pour les amendes et les restitutions. Si la caisse ne suffit pas, la province est obligée de s'imposer.

On imaginerait difficilement le plaisir et le sentiment de sécurité que le voyageur éprouve en arrivant à un poste de nzeïls. Nous chevauchons dans un défilé profond et sombre. La nuit descend sur les solitudes qui nous environnent de toutes parts. L'âme s'inquiète vaguement, je ne sais de quoi. Le bruit du serpent qui se glisse dans l'herbe, un lointain rugissement de bête féroce, la chute d'une feuille augmente son trouble. Haletante, elle désire la présence de l'homme et la redoute. Là-bas, au fond de cette gorge, quels sont ces hommes en groupe sous un olivier ? sont-ce des brigands ? Les fusils qui brillent, les burnous sales, les barbes incultes, les figures qui ne disent rien de bon le feraient croire au premier instant. Rassurons-nous ; car nos guides embrassent ces nzeïls et l'on échange des *selamalecs* et des *ouachalecs* d'une tendresse inexprimable. Étendus sur la natte d'alfa, au pied du tronc noueux et sous les pâles rameaux de l'antique olivier, nous savourons les fruits que nous offrent ces bonnes gens. Il nous faudra passer la nuit là, car on ne voyage pas après le coucher du soleil : le brigand d'Afrique est comme la bête sauvage : il rôde et fait ses coups la nuit : *Facta est nox ; in ipsâ pertransibunt omnes bestia sylvæ.* (Psaume 103.)

Avant la guerre actuelle, et d'après les conventions entre le Maroc et l'Espagne, un Européen ne pouvait se rendre de l'intérieur de l'empire aux présidios, sans une autorisation

formelle du sultan. C'est une des raisons pour lesquelles on connaissait assez peu le théâtre où l'armée espagnole opère à cette heure (1).

(1) Je n'ai obtenu qu'avec peine, en 1858, de Mohammed-el-Khetib, ministre des affaires étrangères du Maroc, un laisser-passer de Tétouan pour Ceuta; encore les montagnards du Djebel-Andjera tinrent-ils peu de compte de cette permission. Je fus arrêté et gardé à vue jusqu'à ce que le caïd de la montagne eût reçu le courrier que je lui expédiai et donné l'ordre de me laisser en liberté.

---

## CHAPITRE XIII.

### SCIENCES ET ARTS.

---

Parler de l'état des sciences et des arts chez un peuple, c'est toucher un des côtés principaux de la civilisation. Si en considérant le Maroc sous le rapport du gouvernement l'on y reconnaît les traits de la barbarie, à travers les restes d'une organisation qui ne manqua pas toujours de puissance ni de grandeur, la décadence n'apparaît pas moins profonde, quand on recherche le degré de culture des esprits, dans le même empire. Nous craignons que les arabomanes n'aient singulièrement exagéré le progrès des lumières, sous le règne du coran, dans l'ouest de l'Afrique. Retranchez ce que les Maures doivent aux Juifs, aux Grecs et aux Wisigoths, que leur restera-t-il? Sauf quelques esprits d'élite, la population à aucune époque ne s'élève sensiblement au-dessus du niveau de ce que l'on appelle la barbarie (1). Le cercle

(1) Nous ne parlons pas ici de l'Orient, des écoles d'Égypte et de Bagdad. Des travaux récents, et entre autres ceux de MM. Sédillot, attribuent aux Arabes de grands progrès dans plusieurs branches de



des hommes instruits va maintenant se resserrant de plus en plus, et l'instruction n'est qu'une affaire de mémoire et de tradition, frappée d'une irrémédiable stérilité.

Éliminons d'abord les montagnards berbères et les Bédouins, dont un petit nombre seulement apprennent à lire et à écrire, et suivons la série des études parcourue plutôt par les Maures et les habitants des villes. Les écoles élémentaires où l'on enseigne à lire et à écrire se nomment de là *messid* ou *mektib*, et encore *djema*, quand elles sont attenantes à une mosquée. On en trouve un assez grand nombre, même dans les campagnes. Il y en a quelques-unes pour les petites filles. Les garçons viennent à l'école vers l'âge de six ans. L'éducation y est gratuite ou du moins les pauvres ne la payent pas, et les riches donnent de une à deux mouzouna ou de 7 à 15 centimes par semaine : elle vaut ce qu'elle coûte : « Des versets du coran sont écrits sur de petites planches où l'on apprend à lire aux enfants. On leur fait répéter la même leçon jusqu'à satiété : il faut non-seulement qu'ils les lisent couramment, mais qu'ils les retiennent par cœur. Quand ils les savent on les leur fait copier. Qu'on se figure un troupeau de bambins nus ou couverts de guenilles, assis pêle-mêle dans une salle obscure et fétide, un vieux magister en robe sale et en turban froissé accroupi sur une table comme le grand Mogol sur son trône, tenant pour sceptre une formidable verge, et passant ses doigts décharnés dans une barbe hérissée, verdâtre, et l'on aura l'idée des aménités scolastiques du Maroc. Les mal-

la science, et ils s'appuyent sur un appareil d'érudition imposant. Nous ignorons si le contrôle des savants confirmera définitivement leurs conclusions. Mais l'appréciation générale que nous venons d'énoncer sera expliquée et motivée dans l'histoire du Maroc.

heureux captifs entassés dans cet antre répètent en chœur jusqu'à extinction les versets du livre saint. A chaque faute le pédagogue les reprend avec dureté, si même il ne fait intervenir la férule (1). » Ajoutons à ce tableau d'une couleur un peu forcée que les enfants lisent en chantant et en se balançant d'avant en arrière : c'est sans doute afin d'éviter le sommeil. La longue baguette du maître avertit celui qui cesse de se bercer et de psalmodier. Il n'est pas rare de rencontrer au Maroc des jeunes gens qui ont appris le coran tout entier par cœur. Il ne s'ensuit pas qu'ils sachent lire couramment ; ils n'ont fait qu'apprendre l'un après l'autre les fragments écrits par le maître sur la planchette. C'est en copiant ces fragments sur l'enduit blanc de la planchette que l'élève finit par savoir écrire. Il s'exerce ensuite sur le papier. A la première vue, les manuscrits magrebins semblent très beaux, et l'on est émerveillé de voir une écriture si régulière et si belle, tracée sans le secours d'un pupitre, sur la main gauche ou sur le genou, avec le *calam*, qui n'est qu'une paille, un petit roseau ou une épine de palmier. Mais l'arabisant s'aperçoit bientôt d'une confusion fréquente de lettres, de points et d'accents, imperfections orthographiques qui, jointes à la rareté des livres et à la corruption de la langue, achèvent de ruiner toute science et de rendre presque impossible l'acquisition des connaissances autrefois communes dans les hautes écoles du Maroc.

Au sortir du *messib*, l'étudiant peut entrer à l'école supérieure ou *mdersa*, établie dans les *zaouïa* et près des mosquées principales. Parmi ces écoles on distingue celle de Fez, la plus complètement organisée en forme d'université. C'est la maison de la science, *Dar-el-Alem*, par excellence. Là on

(1) Didier, *Promenade au Maroc*, p. 95.

suit les leçons de professeurs rétribués et qui enseignent la grammaire, la théologie, la logique, la rhétorique, la poésie, l'arithmétique, la géométrie, l'astrologie et la médecine. Suivant le degré de science qu'on y acquiert, on devient *thaleb*, *fkih*, *âlem*, comme qui dirait savant, juriste, docteur (1).

Bien qu'on enseigne l'arabe coranique ou pur dans les classes de grammaire, les livres et la langue arabe du Magreb en diffèrent sensiblement. Cette dernière aurait besoin d'être connue en Europe par un dictionnaire particulier, qui est encore à faire. Outre les altérations qu'elle a subies en elle-même, elle s'est mélangée d'une quantité de mots berbères, espagnols et portugais; c'est le plus défiguré de tous les dialectes arabes.

La théologie se confond avec la jurisprudence. Elle embrasse l'étude du Coran et de ses commentateurs les plus autorisés, Malek, Sidi el-Bokhari, Sidi-Khelil, Ebn-Razi, Mohammed-ebn-Ardoun. La logique, la physique sont, dit-on, celles d'Aristote. C'est très-bien pour la logique; mais nous ne pensons pas qu'elle exerce une grande influence sur l'esprit des savants magrebins, et la justice nous oblige de dire que jamais nous n'en avons rencontré un seul qui parût soupçonner la valeur d'un syllogisme. Le sens logique est précisément ce qui nous semble leur manquer davantage. Du meilleur raisonnement ils accordent tout, excepté la conséquence. Pour les mathématiques ils possèdent des traductions d'Euclide, où ils puisent des notions de géométrie. L'algèbre paraît leur être à peu près inconnue. Ils se servent du traité d'arithmétique d'Ali-ebn-Mohammed ebn-

(1) *Âlem*, docteur, au pluriel *âlema* ou *ulema*, docteurs de la loi. *Thaleb*, pluriel *tholba*. *Fkih*, pluriel *fkaha*.

Ali-el-Corchi, plus connu sous le nom d'El-Calsadi, et pour les éléments d'astronomie du livre intitulé *Ketab-el-Mokni* ou Livre des métonymies, par Abd-Allah-Mohammed-ebn-Saïd, originaire du Sous. L'almageste de Ptolémée, les travaux d'Aboul-Hassan de Maroc, ne sont sans doute pas ignorés des savants, d'autant plus que le chérif régnant s'est spécialement occupé d'astronomie. Mais il est sûr que l'astrologie fleurit mieux encore. Les tireurs d'horoscope, les devins et sorciers de toute espèce, nécromants, professeurs de science occulte pullulent, surtout dans le midi de l'empire. Des milliers de tholbas enseignent l'art de trouver les trésors, de pronostiquer les événements par l'aspect du ciel, mais on doute qu'un seul soit à même de calculer les éclipses (1).

La médecine, au pays d'Averrhoès, est presque réduite à un empirisme de vieilles femmes et de charlatans qui tuent le malade ou le sauvent par hasard. Elle ne pouvait d'ailleurs se soutenir sans l'anatomie, qui est interdite par des motifs religieux. L'usage des simples et de quelques drogues est pratiqué sans discernement, comme la saignée et les vomitifs. On attribue de l'efficacité à des moyens sans rapport avec le but qu'on se propose; dans bien des cas de maladie, on se rase la tête. La chirurgie ne peut exister là où il n'y a point d'anatomie; cependant le *tebib* ou médecin va quelquefois jusqu'à faire l'opération de la pierre avec un simple rasoir et un crochet de fer le plus grossier. La cautérisation transcur-

(1) Les musulmans, dit M. Perron, croient à la possibilité actuelle d'obtenir de l'or par la réaction de certaines substances les unes sur les autres. Les Magrebins passent, en Égypte, pour les plus habiles de tous les musulmans à faire de l'or, à évoquer les esprits et les génies, à guérir les maladies par des moyens secrets et merveilleux, à prédire l'avenir par les procédés inspirateurs de la magie, de la sorcellerie, de la divination, de la chiromancie. (Notes à Sidi-Khelil, III, 583.)

rente est le grand remède pour les blessures, au Maroc comme en Algérie. Elle obtient des résultats souvent incroyables. Nous l'avons vu sur des blessés arabes que les médecins français voulaient absolument amputer et que la scarification au couteau rougi au feu guérissait. On met aussi sur les plaies et les blessures du beurre frais et on les enveloppe avec de la terre glaise. Les maladies les plus communes sont les fièvres intermittentes que l'on combat par la chair desséchée de serpents et de caméléon, la syphilis qui a pour antidote la salsepareille, les ophthalmies, l'éléphantiasis, la teigne, l'hydrocèle. Les Berbères montagnards connaissent de temps immémorial l'inoculation de la petite vérole et la pratiquent; mais elle est repoussée ailleurs au nom de la religion. Par suite des mœurs communes et des mariages prématurés, les Marocains comme les Algériens font grand usage de plantes réputées aphrodisiaques et il suffit de leur dire qu'un de nos aliments possède une vertu contraire pour qu'ils s'en abstiennent.

Mais la principale branche de la médecine, celle que Malek lui-même place au-dessus des autres, c'est l'emploi des versets du coran pour talismans. Des médecins vagabonds et les marabouts en font un grand commerce. Ils connaissent les formules qui guérissent de telle maladie ou qui préservent de tel danger. Ils les vendent tracées sur de petits morceaux de papier que l'on porte au cou dans des sachets semblables à nos scapulaires, ou bien on les écrit au fond du vase qui contient le liquide dont elles assurent l'efficacité. Les traductions d'Hippocrate, de Dioscoride et de Galien ne soutiennent pas cette concurrence.

Peut-être une connaissance approfondie des pratiques traditionnelles, superstitieuses et même entachées de fourberie usitées au Maroc serait-elle de quelque utilité pour la

science. Récemment, à propos des nouvelles découvertes relatives à l'hypnotisme, M. le docteur Miguérez faisait connaître deux expériences au moyen desquelles les magiciens marocains obtiennent la catalepsie artificielle :

« 1° Sur une table recouverte d'une nappe blanche l'on place une bouteille ordinaire remplie d'eau, derrière laquelle brûle une petite lampe; une personne s'assied alors à quelques pas de distance sur une chaise, et l'on dirige ses regards sur le point lumineux placé devant elle; au bout de quelques minutes elle éprouve une lourdeur dans les paupières, puis peu à peu elles s'abaissent, le sommeil arrive, pendant qu'il survient une accélération dans les battements du cœur. Pour donner à ces phénomènes un parfum de surnaturel, l'opérateur fait brûler, derrière la table, du benjoin, et pendant que ces vapeurs se répandent dans la chambre, la personne soumise à l'expérience est plongée dans un état complet d'anesthésie.

» 2° D'autres fois le marabout décrit sur la paume de la main un cercle avec une matière colorante noire : le centre est également marqué par un point noir. En fixant attentivement le cercle, les yeux papillotent et se brouillent, comme l'on dit communément, et bientôt à la fatigue succède un véritable sommeil (1). »

En 1858, à Tanger, le docteur Castex, médecin militaire, attaché au consulat de Tanger, se trouva dans l'impuissance de remédier à un renversement de matrice, pour lequel on appela ensuite un charlatan du pays. Il fit suspendre la malade par les pieds, la tête en bas, et l'organe se replaça de lui-même. La malade, il est vrai, succomba quelque temps après; mais il est possible que la violence du moyen

(1) *Akhbar*, 25 déc. 1859.

héroïque tardivement employé pour la guérir, n'ait pas causé la mort.

En fait de poètes, il n'y a plus que des rhapsodes, occupés sur les places publiques à stupéfier le vulgaire par le récit de miracles ébouriffants et d'exploits controvés. L'histoire se réduit à quelques chroniques marocaines, sans aucune relation avec l'histoire générale, et la géographie n'est l'objet d'aucune étude. Bien peu de Marocains savent les noms des nations et des capitales de l'Europe. Les négociants eux-mêmes ignorent les sources principales du commerce européen, et les noms de Gibraltar, Londres, Marseille, Gênes et Livourne résument à peu près tout ce qu'ils savent des grands marchés de la chrétienté.

Il est possible que l'ignorance dans laquelle les Marocains sont ensevelis grandisse à leurs yeux les tholbas qui ont quelque teinture des lettres. Nous croyons volontiers qu'il se rencontre dans telle ou telle mdersa un homme d'un esprit subtil, d'une mémoire étonnante, mais un savant, c'est autre chose. Et si d'aventure il s'élevait au-dessus de la foule une intelligence puissante, spontanée, synthétique, elle se briserait contre des dogmes absurdes, contre une législation déclarée par ses docteurs mêmes incompatible avec l'idée de progrès. En tout cas, elle n'exercerait aucune influence autour d'elle, sur ces âmes inertes, abruties qui, loin d'entrevoir seulement l'utilité de l'imprimerie, n'ont pas même souci de la conservation des manuscrits. Les livres deviennent de plus en plus rares. Nous ne pensons pas qu'il y ait au Maroc de vestiges importants de ses bibliothèques autrefois si vantées.

En 1540, Clénard vit encore de beaux restes des anciennes académies de Fez ; et Erpenius, en 1613, apprenait, de témoins oculaires, qu'une bibliothèque de cette capitale

renfermait à cette époque trente-deux mille volumes. On les chercherait vainement aujourd'hui. En 1760, le sultan Sidi-Mohammed fit distribuer aux cadis de l'empire les livres de la mosquée *Ek-Karoubin*, où l'on disait, être les livres perdus de Tite-Live et d'autres auteurs grecs et latins. Le peu qui restait, si on excepte quelques volumes à l'usage des jurisconsultes, fut dispersé sous Moulè-Soliman, peu après son élévation au trône. Badia y Leblich, autrement dit Ali-Bey el-Abassi, constatait, au commencement de ce siècle, que ces dépôts scientifiques sont à peu près vides et ces foyers intellectuels éteints.

Il n'y a pas d'espoir que la science se relève sous l'influence des Marocains qui ont voyagé en Europe. *Aures habent et non audient, oculos habent et non videbunt* ; on compterait bien peu d'exceptions. Au dernier siècle, Ahmed ebn el-Mohedi el-Ghazal, de Fez, écrivit son voyage à Madrid, et Sidi Mohammed ebn-Othman, ceux qu'il fit à Vienne et à Naples. Mais les observations de ces deux ambassadeurs restent sans conclusions pratiques. Sur trois mille Marocains qui sortent chaque année de leur pays, quatre ou cinq cents vont en Europe et les autres à la Mekke, d'où ils reviennent plus brutes et plus fanatiques qu'auparavant. Ceux qui, par suite de leurs affaires, demeurent quelques années en Europe, n'en rapportent que des vices, comme l'ivrognerie, et ne se distinguent que par moins d'honnêteté dans les relations commerciales. Sans doute, ils s'étonnent au spectacle de nos chemins de fer, de nos usines à vapeur, de nos grandes fabriques, et de tout ce qui fait éclater le côté matériel de notre civilisation ; mais, pour emprunter une comparaison de Luther, ils regardent tout cela comme une vache regarde une porte neuve (*sic*), sans penser, sans comprendre, sans conclure. Ont-ils appris une langue européenne, rentrés



dans leur pays, ils n'ont garde de la parler et se hâtent de l'oublier. Ils sont donc loin de profiter de ces voyages pour donner de bons conseils à leur gouvernement. Du reste, ils ne voyagent pas dans un but de progrès : ils s'en tiennent aux affaires. Qu'ils essayent de préconiser la civilisation chrétienne, sous n'importe quel aspect, ils se compromettent et passent pour impies. Le mieux est donc de garder le silence et de retomber dans l'apathie de leurs compatriotes, qui parlent peu et n'en pensent pas plus.

Il y a d'autant moins espérance d'échanger des idées avec les Marocains qu'ils étendent communément à tous les livres la défense légale de nous communiquer le Coran, quelque une de ses parties et les ouvrages de science islamique, tandis que d'autre part un livre chrétien est à leurs yeux une coupe de poison (1). Toute discussion sur le sujet de la religion est un crime.

Un mot seulement sur les écoles rabbiniques de Maroc, Fez et Tétouan. On s'y applique à l'étude exclusive du *Thalmud*, qui n'est pas meilleure que celle du Coran. Mais nous aimons à croire qu'on ne l'enseigne pas dans toute sa *pureté*. Ce serait compromettre les intérêts des juifs.

Maïmonides, au commentaire de la *Mishna* de Sanhédrin, chap. x, ajoute aux treize articles du symbole des rabbins cette éloquente conclusion : « Si quelqu'un est assez pervers pour nier un de ces articles de foi, il est hors de la communion d'Israël, et c'est un précepte, une bonne œuvre, *umitzva*, de le détester et de l'exterminer. » Est-on assez savant, quand on sait cela ?

(1) La prohibition de nous laisser voir le Coran est telle qu'une armée musulmane ne doit pas en apporter d'exemplaire à la guerre, dans la crainte qu'il ne tombe entre nos mains.

Les écoles rabbiniques du Maroc envoient des rabbins à Gibraltar, en Portugal, à la Terre-Sainte. Car, il se fait annuellement une émigration de familles juives, selon que le gouvernement marocain veut bien leur permettre de sortir du royaume. Des rabbins s'en vont avec elles, et importent dans les synagogues d'Europe, d'Angleterre et surtout de Portugal, ces belles copies du Pentateuque (sepher) que les calligraphes expédient d'ailleurs par les voies ordinaires du commerce.

Les chrétiens n'avaient qu'une seule école à Tanger ; encore elle était purement espagnole et établie sur des bases beaucoup plus étroites que les écoles fondées dans les villes musulmanes des régences et du Levant, sous la direction de religieux français (1).

Deux choses tarissent dans leur source au Maroc les inspirations de l'art, c'est d'abord la loi religieuse qui prohibe la représentation de l'homme par le dessin, la peinture et la sculpture, aussi bien que les arts d'imitation, comme la chorégraphie et l'art dramatique ; c'est ensuite l'antipathie des Maures pour les relations sociales, antipathie qui sépare les deux sexes et isole les familles dans le foyer domestique.

Quelle carrière reste-t-il au génie des arts ? Quel stimulant lui fera prendre son essor ? La musique elle-même est comme entachée d'un sensualisme coupable dans l'appréciation des musulmans et à cause de cela bannie des mosquées. L'architecture seule conserve des ailes qui depuis des siècles demeurent ployées (2).

(1) Le concours de l'Œuvre des Écoles d'Orient est acquis à l'école de Tanger, si elle se rétablit avec des vues plus larges. Déjà le bulletin de l'Œuvre mentionne une première allocation que la guerre actuelle a empêchée d'arriver à son but. Bulletin n° 6, juillet 1859.

(2) Les danses ignobles des bayadères sont goûtées au Maroc, comme

La musique consiste en des mélodies qui se rapportent plutôt à la tonalité antique ou grégorienne qu'aux modes majeur et mineur des modernes. Il nous paraît aussi que l'on emploie parfois des intervalles moindres que le demi-ton. Les cantilènes ordinairement monotones ont souvent un cachet de douce rêverie, comme certains chants d'Église, et plusieurs sont d'origine espagnole. On ne peut pas dire que la musique au Maroc mérite d'être décorée du titre d'art. Elle y est sans vie ou sans progrès, et jamais elle n'a connu les ressources de l'harmonie. Høst, qui a fixé spécialement son attention sur ce point, a publié des airs marocains et décrit quatorze instruments de musique en usage chez les Berbères, les Arabes, les Maures, les Noirs et les Juifs (1). Nous y avons vu le violon, la guitare, mais dans des mains inhabiles. Les pâtres de la montagne se fabriquent des guitares grossières à trois cordes, ou même à deux cordes montées sur un simple roseau.

L'architecture civile, les maisons privées au Maroc ont une telle ressemblance avec celles de l'Algérie et des régences, qu'il serait inutile d'en faire la description. Tout le monde connaît ces murs en pisé, blanchis au lait de chaux, ces toits en terrasse, ces longues chambres, disposées autour du *patio* ou de la cour carrée qui forme le centre de la maison. C'est œuvre de maçon plus que d'architecte ; et nous croyons que les somptueuses demeures où les colon-

dans tous les pays musulmans ; mais la danse est réputée une fatigue dégradante. On sait le mot d'un Arabe d'Algérie à la vue d'un bal qui mettait en sueur danseurs et danseuses : « Je ne comprends pas les Français ; pourquoi ne font-ils pas faire cela par leurs domestiques ? »

(1) *Nachrichten von Morokos und Fez*, in-4°, Copenhague, 1781 ; traduction de l'ouvrage danois : *Efferetningen om Marokos och Fes*, in-4° Copenhague, 1779.

nettes de marbre soutiennent des portiques, où le marbre et les briques vernissées forment le pavage des cours, le placage aux parois, sont beaucoup plus rares au Maroc que dans le reste de la Barbarie. L'architecture a élevé des mosquées remarquables ; mais il n'y a plus de constructeurs dignes du nom d'architecte, et quand Abd-er-Rahman a voulu faire à ses palais de Fez et de Méquinez quelques travaux de restauration, il en a confié l'exécution à de simples maçons européens.

Le Maroc, qui, d'ailleurs, a toujours été barbare dans la plus grande partie de sa population, est donc en décadence sous tous les rapports. La civilisation musulmane y dépérit, comme partout et plus qu'ailleurs ; elle meurt d'un mal interne et incurable. Elle n'a jamais eu en elle un principe de vie ; c'est au contact des peuples conquis et à l'héritage de leur propre civilisation qu'elle doit l'éclat éphémère dont elle brille dans l'histoire. Mais elle n'a pas même eu la force de conserver cet héritage, parce qu'elle a rejeté de leur civilisation ce qui en était le principe, c'est-à-dire l'Évangile. L'empire romain a été subjugué par d'autres barbares que les Arabes ; mais ces barbares, en adoptant la religion des vaincus, se sont élevés plus haut que les Romains eux-mêmes ; les musulmans au contraire sont restés barbares là où leur conquête n'a rencontré que la barbarie ; et ils le deviennent de nouveau, quand ils ont épuisé la sève étrangère empruntée au sol chrétien. Grave leçon, surtout si on l'oppose à la marche de notre civilisation. A quelques époques du moyen âge, au x<sup>e</sup> siècle par exemple, les peuples catholiques étaient tombés bien bas ; mais la cause du mal n'était pas interne, elle était tout extérieure ; les guerres, les invasions des Normands, des Hongrois, des Sarrasins, semblaient ruiner pour toujours les progrès déjà

réalisés ; il n'en était rien : les peuples catholiques avaient par leur foi même la vie en eux ; ce germe de vie n'était pas atteint, on le vit reflleurir après l'orage. Mais le Maroc n'a pas cette espérance ; le Coran a déposé dans son sein le germe de mort, et puisque la cause reste, l'effet doit se produire infailliblement.

---



# DEUXIÈME PARTIE.

---

HISTOIRE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION





# DEUXIÈME PARTIE.

## HISTOIRE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

**MAURES; CARTHAGINOIS; ROMAINS; VANDALES.  
GRECS; WISIGOTHS.**

---

§ 1<sup>er</sup>. — LA MAURITANIE DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES  
JUSQU'A SA RÉDUCTION EN PROVINCE ROMAINE, L'AN 40 APRÈS J.-C.

Dans cette rapide esquisse de l'histoire de la Mauritanie, on n'accordera qu'une mention aux légendes des Atlantides, d'Hercule et d'Antée, d'Atlas et des Hespérides, pour arriver sans retard aux faits plus clairs et mieux assurés (1).

(1) Ces légendes sont racontées par les anciens avec de telles différences de noms, de temps, de lieux, avec des circonstances si opposées, qu'il est absolument impossible d'en tirer une véritable lumière pour l'histoire ou pour la géographie. Aux yeux des évhéméristes, dont le système consiste à ne voir dans les dieux que des hommes divinisés,

Les Maures apparaissent sur la scène historique, encore à demi voilée, au v<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Déjà les navigateurs phéniciens et carthaginois avaient atteint et dépassé les colonnes d'Hercule. Mais on ne peut rien dire de positif sur les relations que l'on est en droit de supposer d'ailleurs entre eux et les Africains, au voisinage du détroit.

Par l'ordre de Xerxès, environ 470 ans avant Jésus-Christ, Sataspes conduit un navire égyptien au delà des colonnes d'Hercule. Après deux mois de navigation vers le sud, il revient sans avoir noué de rapports avec les indigènes, hommes de petite taille, vêtus d'habits de palmier, et qui, à la vue de son navire, s'enfuyaient dans les montagnes.

Un peu plus tard (450), Hérodote trace un tableau remarquable de l'Afrique septentrionale; mais il ne sait presque rien de la région du couchant, où vivent des peuples, non pas nomades comme ceux de la région orientale, mais habitant des demeures fixes : les Maxyes (Amazirgs), qui ne laissent croître leur chevelure que sur le côté droit de la tête et se peignent le corps avec du vermillon; les Zauèces, dont les femmes conduisent des chars à la guerre; les Gy-zantes, dont le pays est riche en miel, qui se peignent aussi avec du vermillon et mangent des singes.

Vers le même temps, l'amiral carthaginois Hannon s'embarque avec 30,000 colons et va fonder plusieurs colonies à la côte occidentale d'Afrique, entre les caps Spartel et Bojador. Toutefois les critiques font flotter la limite du voyage qu'il poursuivit, après la fondation des colonies, entre le cap Noun et la Guinée. Hannon, dont la relation nous est

Atlas, Hercule, Antée sont des chefs africains. Atlas s'occupe d'astronomie, Hercule de travaux d'utilité publique, Antée fait la guerre à Hercule. Les allégoristes cherchent à leur gré des explications dans la cosmographie mythologique et les rêveries orientales.

parvenue dans une traduction grecque sous le titre de *Périple*, nous apprend peu de choses sur les peuples qu'il a vus : les Lixites vivent en nomades au bord de leur grand fleuve, tandis que les Troglodytes, rapides à la course, habitent les cavernes, au sommet des montagnes.

Sans doute, les indigènes de Mauritanie eurent plus d'une fois des démêlés avec les colonies carthagoises. Mais l'histoire est muette sur leurs affaires de guerre et de commerce. Carthage tenait dans le secret les notions qui eussent pu éclairer ses rivaux sur les sources de ses richesses; elle eut très-peu de monuments littéraires; et d'ailleurs ils ont péri tout entiers, sauf quelques lambeaux conservés par les écrivains grecs et romains.

Durant la lutte de Rome et de Carthage, qui s'étend de l'an 264 à l'an 146 avant J.-C., les Maures prirent parti tantôt pour l'une et tantôt pour l'autre, suivant leur caprice ou leur intérêt. Mais nous n'avons à nous occuper que des Maures du couchant, fixés entre la Moulouïa et l'Océan, dans la partie qui reçut des Romains le nom de Mauritanie Tingitane. Ceux qui habitaient à l'est de la Moulouïa paraissent avoir eu ordinairement des chefs particuliers, et ils se trouvent en dehors du territoire correspondant au Maroc actuel, dans les limites duquel nous voulons, autant que possible, nous renfermer. Les Maures de l'est sont compris dans la partie de la Numidie, qui a été nommée plus tard Mauritanie Césarienne et Sitifienne.

Sans nul doute, les Maures occidentaux furent plus d'une fois les auxiliaires de leurs voisins dans les guerres soutenues par ces derniers avec Carthage ou contre elle. Mais si on les voit assister Amilcar dans la conquête de l'Espagne (238-219), comme ils s'uniront plus tard aux Arabes dans le même but; s'ils fournissent des contingents à l'armée d'Annibal pour

l'invasion de l'Italie (218), ils ne commencent à jouer un rôle bien dessiné qu'au moment où Jugurtha, gendre de leur roi *Bocchus*, et roi de Numidie, invoque son appui contre les Romains, devenus maîtres de Carthage (107).

Jugurtha, élevé à la cour de son oncle Micipsa, hérita d'un tiers de son royaume. Pour le posséder en entier, il fit périr les deux fils de Micipsa, Hiempsal et Adherbal, qui étaient alliés des Romains. Rome envoya donc contre Jugurtha plusieurs généraux, qui se laissèrent corrompre par son or. Mais enfin, battu par Métellus, il réussit à entraîner dans son parti son beau-père Bocchus. Les Maures se joignirent aux Numides et aux Gétules de Jugurtha, pour marcher contre les Romains, près de Cirta (Constantine). En ce moment, Marius succédait à Métellus dans le commandement de l'armée romaine.

Les deux rois africains succombèrent sous la fortune de Rome. Marius leur enleva beaucoup de villes, jusqu'aux frontières de Mauritanie, et remporta deux victoires après lesquelles Bocchus, dégoûté d'une funeste alliance, fit des ouvertures de paix. Marius lui envoya Sylla, son questeur, et lui proposa de livrer Jugurtha, tandis que Jugurtha de son côté sollicitait Bocchus de mettre à mort Sylla. Mais entre ces deux trahisons, l'intérêt dictait clairement le choix, et Jugurtha, remis aux Romains (106), alla mourir de faim dans les prisons de Rome (104).

Pour prix de son crime, Bocchus reçut la Numidie Massessylienne ou Occidentale, ce qui porta les frontières de son royaume de la Molachath (Moulouïa) à l'Ampsaga (Oued-el-Kébir). La province d'Afrique fut agrandie d'une partie de la Numidie Massessylienne ou Orientale, et le reste fut divisé en deux faibles royaumes pour *Hiempsal II* et *Mandrestal*, de la famille de Micipsa (106).

Vers l'an 84, *Ascalis*, prétendant au trône de Mauritanie, est battu par Sertorius, général romain qui s'était rendu indépendant en Espagne. Tingis, où *Ascalis* s'était réfugié, fut prise d'assaut. Plutarque, en faisant connaître ce prince, nous révèle qu'il y avait, à côté de la dynastie des Boccar, Bocchus ou Bogud, des chefs indépendants ou qui aspiraient à le devenir. Ce fait s'est produit de tout temps de ce côté de l'Afrique. *Bocchus II* et *Bogud*, héritiers de Bocchus I<sup>er</sup>, furent mêlés aux luttes entre César et Pompée. Ils embrassèrent la cause du premier, tandis que Juba, fils d'Hiempsal et roi de Numidie, se rangeait dans le parti opposé. Après la bataille de Thapsus (46), qui rendit César maître de la Numidie, Bogud, roi de la Mauritanie Occidentale, se sépara de son frère et soutint en Espagne les lieutenants d'Antoine contre César (45). Il paya cette faute par la perte de son royaume, qui fut donné au fidèle Bocchus II.

A la mort de ce dernier (40), la Mauritanie comprise entre Saldæ (Bougie) et l'Océan releva directement de l'Empire, jusque vers l'an 30, où Auguste la donna à *Juba II*, en dédommagement de la Numidie qui avait été enlevée à son père Juba l'Ancien. Une partie de la Gétulie fut rattachée au sceptre de Juba, ce qui donna lieu à des révoltes terribles dans le sud et nécessita plusieurs expéditions romaines. Ce prince, dont l'éducation avait été faite à Rome où on l'emmena prisonnier après la bataille de Thapse, composa en grec divers traités aujourd'hui perdus, une histoire d'Arabie, un livre sur l'agriculture, d'autres sur les antiquités d'Assyrie, sur les antiquités romaines, sur l'histoire des théâtres, sur l'histoire de la peinture, sur le mètre poétique, sur la corruption de la diction, sur l'euphorbia, sur les sources du Nil. Sa mort n'arriva que l'an 23 de Jésus-Christ.

Sous son fils *Ptolémée*, une partie des Maures appuyèrent

le soulèvement du Numide Tacfarinas contre les Romains ; mais Ptolémée resta fidèle à l'Empire. Aussi Tibère lui envoya, selon l'usage, le sceptre d'ivoire et la robe d'investiture, lorsque Tacfarinas eut été tué à la bataille d'Auzia (Aumale), l'an 25 de notre ère. Ptolémée, le dernier des rois de Mauritanie, fut assassiné, à son retour de Rome en Afrique, par ordre de Caligula. L'affranchi Eudémon souleva les Maures irrités et il fallut deux expéditions poussées jusqu'au grand Atlas pour en opérer la répression. Le prétorien Caius Suetonius Paulinus poussa la première expédition jusqu'à dix étapes vers les monts aux cimes neigeuses. Il atteignit le fleuve Ger, qui coule dans un désert poudreux, coupé de quelques roches brûlées, non loin des forêts remplies d'éléphants, de fauves et de reptiles, où les Canariens faisaient leur demeure. Dans la seconde expédition, Cneus Sidius Geta poursuivit Salabos, le chef des insurgés, jusqu'au désert, où la pluie sauva l'armée romaine privée d'eau et lui donna la victoire (1). Suit le partage du pays en deux provinces, la Mauritanie Tingitane, bornée par la Moulouïa, et la Césarienne, séparée de la Numidie par l'Ampsagas. L'empereur Claude réalisa cette annexion à l'empire vers l'an 45. Mais les colons romains la considéraient comme accomplie depuis la mort de Ptolémée en l'an 40, et c'est la date indiquée par les monuments épigraphiques récemment découverts sur leur territoire.

§ 2. — LA MAURITANIE DEPUIS L'ANNEXION DÉFINITIVE A L'EMPIRE EN L'AN 40, JUSQU'A L'INVASION DES VANDALES, EN 428.

Auguste avait concédé aux habitants de Tingis le titre de

(1) D'Avezac, *Afrique ancienne*. Ces mouvements semblent opérés jusque dans le nord du Tafilet.

citoyens romains et créa quelques colonies dans la région mauritanienne. Mais l'ensemble de l'histoire montre que la puissance et la civilisation romaines n'y jetèrent pas de profondes racines. Le rôle de la Tingitane est sans éclat dans les temps suivants. Le procureur Albinus, nommé par Galba, songeait à se rendre indépendant, quand il fut tué par Cluvius Rufus, au nom de Vitellius (69). On voit encore la faiblesse du lien de la province avec l'empire dans les révoltes qui eurent lieu sous le règne d'Adrien et qui exigèrent sa présence (122), pour suppléer à l'insuffisance des gouverneurs Lusius Quietus et Martius Turbo. Les insurrections se renouvellent sous Antonin qui les refoule dans l'Atlas (138); sous Marc-Aurèle, dont les lieutenants eurent à protéger contre elles l'Espagne elle-même (170); sous Alexandre Sévère qui leur opposa Furius Celsus (234).

Lorsque Maximin et les Gordiens se disputent l'empire en Afrique (237), le gouverneur Capellianus a peine à contenir les Maures et se prononce pour Maximin. Le successeur de Capellianus, en 240, écrase le proconsul Sabinianus qui voulait s'emparer de la souveraineté. Sous Probus (281), Sextus Julius Saturninus reçut la mission de délivrer l'Afrique envahie par les Maures. Ces révoltes sans cesse renouvelées prouvent assez que la position d'un gouverneur de la Tingitane était très-difficile. Pour faire face à des sujets indomptables, et dont il n'exigeait probablement que de légères marques de soumission, il disposait d'une force armée considérable. Rome devait tenir à bien garder le détroit et à se protéger contre les insurrections de l'ouest.

En 292, lorsque Maximien Hercule partagea avec Constance-Chlore les provinces d'Occident, il conserva l'Afrique, mais réunit, croit-on, la Tingitane à l'Hispanie qu'il donnait à son associé. Cette annexion du moins apparaît comme fait

accompli au siècle suivant. D'autres la disent antérieure à Maximien lui-même.

D'après la *Notice des dignités* de l'empire d'Occident, écrite au commencement du v<sup>e</sup> siècle, la Tingitane formait avec l'Hispanie un diocèse ressortissant du préfet du prétoire des Gaules; sous le rapport militaire, elle était commandée par un comte, qui avait sous ses ordres quatre légions et cinq escadrons en garnison dans les villes, et de plus une aile et six cohortes échelonnées sur la côte, depuis Pariétina à l'est jusqu'à Frigula au couchant (1).

Les Mauritanies sitifiennne et césarienne, le pays que nous appelons aujourd'hui Kabylie, furent très-agitées au iv<sup>e</sup> siècle par les révoltes des indigènes. Mais nous ne saurions dire quel contre-coup ces mouvements purent avoir au delà de la Moulouïa. Le comte Gildon, gouverneur général de l'Afrique, entreprit une lutte formidable pour y établir son indépendance, en 397 et 398. Il succomba sous les efforts de son propre frère Masezel, attaché à l'empire; mais il avait, paraît-il, étendu sa puissance éphémère jusque vers les colonnes d'Hercule. Les Maures du Rif avaient répondu sans doute à son appel.

Le temps n'était pas éloigné où des barbares d'une autre origine devaient entrer en Afrique et y renverser, pour un siècle entier, la puissance romaine. Mais avant de parler des Vandales, il convient de dire un mot sur le christianisme en Mauritanie.

On est pauvre en documents sur la religion propre des

(1) La légion, dont l'effectif a varié, ne dépassa pas 6,000 fantassins et 700 cavaliers. Elle comprenait dix cohortes.

Velez de la Gomère passe pour avoir succédé à Pariétina, et Aïn-el-Telfelt à Frigula (?).



indigènes d'Afrique. Ils adoraient, dit-on, la mer et le dieu de la mer. Ils divinisaient leurs anciens chefs, comme Antée, et offraient des sacrifices humains.

Les colonies carthaginoises mêlèrent sans doute aux superstitions des Maures, sur une partie du littoral, le culte et les symboles dérivés de la Phénicie et de l'Orient. Rome y apporta son contingent d'idoles : le Baal punique donna la main à Saturne; Melcarth à Hercule; Astarté à la Déesse Céleste. Le christianisme éclaira de son flambeau divin, dès le premier siècle, les rives de Carthage; mais à quelle époque et jusqu'à quelle profondeur ses rayons avaient-ils pénétré dans les régions lointaines de la Tingitane; au v<sup>e</sup> siècle? C'est ce que l'on ne peut préciser.

En 298, le centurion Marcel, de la légion trajane, alors campée en Espagne, refusa, comme chrétien, de prendre part aux fêtes idolâtriques célébrées en mémoire de la naissance de l'empereur Maximien Hercule. Envoyé à Aurilien Agricolaüs, vicaire du préfet du prétoire à Tanger, il eut la tête tranchée pour la foi. Ses reliques furent dans la suite transportées à Léon, et il devint le patron de la principale paroisse de cette ville. Le greffier Cassien fut arrêté et décapité le 3 décembre suivant, pour avoir refusé d'écrire la sentence contre Marcel et s'être déclaré chrétien (1).

Il est probable qu'il y avait quelques évêchés avant le iv<sup>e</sup> siècle. Tels seraient Tingis (298), Agra ou Acrath (255). En 398, les canons du concile de Carthage sont envoyés aux évêques des deux Mauritanies, et l'on doit comprendre ici la Tingitane comme unie à la Césarienne; car dans l'organisation religieuse de l'Afrique, la Tingitane reste attachée à Carthage, alors même qu'elle dépend civilement de

(1) Don Ruinart a donné les actes de ces deux martyrs.

l'Hispanie et des Gaules. Pendant la persécution des Vandales, on voit paraître nommément quelques évêchés dans cette province ; ils existaient assurément avant l'invasion : tels sont Benepota, Subur, Rusibim, Sextum, qui figurent en 484 dans l'histoire de l'Église d'Afrique ; Oppinum est mentionné dès 419 (1).

Il ne faut pas se hâter de conclure que le christianisme avait fait de grands progrès en Tingitane.

§ 3. — LA TINGITANE DEPUIS L'INVASION DES VANDALES JUSQU'A  
LA CONQUÊTE PAR LES GRECS (429-534).

Le comte militaire d'Afrique, Boniface, après s'être signalé contre les Maures qui faisaient des incursions sur les frontières, fut injustement disgracié par l'impératrice Placide et, pour se venger, il appela les Vandales de l'Espagne. Ceux-ci, au nombre de 80,000, mêlés de Suèves, d'Alains et de Goths, passèrent le détroit, traversèrent les Mauritanies et marchèrent du côté de Carthage. Il est probable qu'ils ne pesèrent pas beaucoup sur la Tingitane ; leur but était ailleurs. Genséric, leur chef, traita de la paix avec Rome en 435. Il conservait une partie de ses conquêtes ; on a lieu de penser qu'il rendit les Mauritanies césarienne et tingitane. En 439, il prit Carthage. Un nouveau partage fut réglé entre lui et Valentinien, l'an 442 ; la Mauritanie restait à l'empire, qui, en 445, remit à cette province les sept huitièmes de l'impôt foncier.

En 456, Genséric, se tenant pour dégagé des traités envers Maxime, assassin de Valentinien, ajouta l'ouest de l'Afrique à son royaume. Hunéric, successeur de Genséric,

(1) Cf. les sommaires de Morcelli.

exila, en 484, tous les évêques catholiques. On a conservé la liste de ces confesseurs de la foi et l'indication de leurs sièges. Cette liste ne parle pas expressément de la province de Tingitane, parce qu'elle n'existait pas comme province ecclésiastique et se confondait avec la Césarienne, ainsi que le prouvent divers documents (1). Ce n'est donc point une raison de croire qu'il n'y eut pas d'évêques ou qu'ils embrassèrent l'arianisme; d'autant plus qu'on serait fort embarrassé de placer ailleurs qu'en Tingitane les évêques nommés sur la liste : *Honorius Benepotensis*, *Donatus Subbaritanus*, *Felix Rusubiritanus*, *Cresces Sestensis*.

Il est vrai que la domination des Vandales fut de courte durée dans l'ouest; les Maures les attaquèrent sans relâche depuis la mort de Genséric (477), et les refoulèrent jusqu'en Numidie.

#### § 4. — LA MAURITANIE TINGITANE DEPUIS LA CONQUÊTE GRECQUE JUSQU'A L'INVASION ARABE (534).

Bélisaire, général de Justinien, enleva l'Afrique aux Vandales (533-534). Justinien rétablit la Tingitane, comme l'une des sept provinces d'Afrique, relevant du préfet du prétoire de Carthage, et il lui accorda un gouverneur consulaire. Reconnaissant, par l'expérience de l'invasion des Vandales et par les mouvements menaçants des invasions dans l'Europe latine, l'importance du détroit de Gadès, il écrivit à Bélisaire : « Établissez complètement sur le passage qui est vers l'Hispanie et qu'on appelle Septa, en tel nombre que Votre Grandeur le jugera nécessaire, des soldats avec leur tribun, homme prudent et dévoué à notre

(1) Morcelli, I, 33.

empire, de manière qu'il puisse toujours garder ce passage et faire savoir au duc (de Mauritanie, résidant à Césarée) tout ce qui se passe du côté de l'Hispanie, de la Gaule ou des Francs. Vous ferez établir en outre dans ce passage des vaisseaux légers autant que vous le jugerez convenable (1). » Il prescrit encore de reprendre toutes les possessions qui ont appartenu aux Romains, de fortifier les villes sans retard et d'assurer la paix du pays par les mesures militaires les plus efficaces. Salomon, qui fut préfet du prétoire, après le départ de Bélisaire, releva les fortifications de Septa où ce dernier avait envoyé des troupes, et il y bâtit, en l'honneur de la sainte Vierge, une église, monument de la piété de Justinien (542).

Malgré toutes ces précautions, le règne des Grecs est troublé dès le début par des soulèvements qui entraînent surtout les peuplades de la Numidie et des Mauritanies voisines. Il est probable que les Maures de Tingitane envoyèrent plus d'une fois des auxiliaires aux rebelles. Mais il est inutile de suppléer ici par des conjectures plus développées au silence de l'histoire. Ce qui est certain, c'est que les révoltes perpétuelles des indigènes affaiblissaient singulièrement en Afrique la puissance impériale, et que les exactions du fisc la rendaient odieuse à tous. Elle ne put échapper sur le détroit aux périls que Justinien avait prévus. Les Wisigoths d'Espagne, profitant de l'amointrissement des forces byzantines, passèrent le détroit, probablement sous le règne de Suintila (621-631), et s'établirent à Tingis, à Septa et sur d'autres points que les monuments historiques ne font pas suffisamment connaître.

(1) Trad. d'Avezac.

§ 5. — OBSERVATIONS SUR LES MAURES.

Quoique les pages précédentes ne puissent donner une idée favorable des Maures, relativement au progrès dans la civilisation, il est à remarquer qu'ils ne sont pas au dernier degré de la barbarie et qu'ils paraissent, sous les successeurs de Bocchus I<sup>er</sup>, avoir gagné quelque chose à leurs relations avec les Carthaginois et les Romains. Si l'on n'ose pas le penser de la multitude des Maures qui vécurent au fond de la Tingitane, on peut l'admettre au moins de l'élite qui entourait les princes. Juba le Jeune était trop poli et lettré pour supporter une cour dont la grossièreté eût contrarié toutes ses inclinations. Les médailles de ce prince et de Ptolémée, son fils, annoncent la culture de la personne elle-même, le soin de la chevelure, négligée naturellement sur les types des monnaies barbares.

Il suffisait de l'or et des objets d'échange qui affluaient aux ports marchands, et du contact des colonies, telles que *Julia Constantia Zilis*, *Babba* ou *Julia campestris*, *Banasa*, *Lixos*, pour répandre des germes civilisateurs, et en provoquer le développement (1).

On pense que les Maures et les Numides parlaient, sinon la même langue, au moins des langues de la même famille, d'où est dérivé le berbère actuel avec ses modifications, le chaouïa, le touareg.

Ils avaient encore des traits communs, ainsi qu'on le dirait aujourd'hui des Kabyles de la montagne et de ceux de la plaine. Les Maures sont dépeints comme sobres, vivant

(1) L'anonyme de Ravenne nomme une cinquantaine de villes, plus ou moins considérables.

de grains et de légumes verts, agiles et infatigables, couchant sur le sol, n'ayant qu'un seul vêtement pour toutes saisons, paresseux au travail, dédaignant la culture, se plaisant à la guerre, armés de flèches qu'ils ne quittent pas et qu'ils lancent empoisonnées aux bêtes féroces, se servant habilement de la lance courte et du bouclier en peau d'éléphant (1) et revêtant comme habit de guerre la dépouille d'animaux sauvages. Les *mapalia*, qui sont leur demeure, rappellent la maisonnette kabyle et l'humble gourbi de notre époque.

Les Maures de Tingitane, appelés aussi *Maurusiani*, se divisent en tribus nombreuses : dans l'extrême sud, on voit les *Galaules*, *Autololes*, les *Serangai* (Zanaga, Sanhadja ?) et les *Volubiani* ; à l'ouest, les *Salisæ* (Salé ?) ; au centre, les *Angaucani*, les *Nectibères*, les *Baniuræ*, les *Scelatites*, les *Mazates*, au nord, les *Metagonitæ*, les *Succosii* mêlés de *Mazices* (Amazirgs ?), de *Verues*, de *Verbicæ* ; à l'est, vers la Moulouïa, les *Barbares* et les *Vacuates* (Berghouata ?), séparés par le fleuve ; les *Maurensii* et les *Herpeditani*, sur la rive droite.

Tels sont les principaux noms de peuplades ou de tribus fournis par les anciens écrivains jusqu'à Saint Isidore de Séville ; noms plus ou moins déformés dès l'origine par les Grecs et les Romains, et ensuite par les copistes du moyen âge, qui pouvaient dire comme Cresconius Corippus :

« Fera barbaricæ latrant sua nomina linguæ. »

(1) On a vu précédemment que cet animal existait autrefois dans le nord de l'Afrique, et spécialement au Maroc. A quelle époque a-t-il disparu ? Le Tasse n'était plus sans doute autorisé à dire :

E costeggiar di Tingitana i lidi  
Nutrice di leoni ed clephanti.     *Ger. lib.*, canto XV.

## CHAPITRE II.

### LE GOUVERNEMENT DES ÉMIRS.

(682-908 J.-C. — 63-296 Hégire.)

---

#### § 1. — NOUVELLES DÉNOMINATIONS; APERÇU ETHNOGRAPHIQUE.

Ce chapitre et les suivants se renfermeront autant que possible dans les limites du territoire que nous appelons le Maroc. Ce nom ne répond nullement aux divisions politiques de ce pays durant les siècles qui vont s'écouler. Pour porter la lumière dans notre récit, il est nécessaire d'adopter certaines dénominations géographiques introduites par les Arabes. Nous désignerons sous le nom de *Magreb-el-Acsa*, ou couchant extrême, la région qui s'étend de l'Atlantique à la Moulouïa ; nous appellerons *Magreb-el-Aousat* ou central, la contrée correspondante à l'Algérie et à l'ouest de la Tunisie ; enfin, *Ifrikia*, la partie la plus orientale de la Barbarie.

Si nous effleurons l'histoire de la péninsule hispanique ou celle de l'Afrique en dehors du Magreb-el-Acsa, ce sera dans la mesure nécessaire pour comprendre les événements accomplis au sein de ce dernier pays.

Les noms de nations et de peuplades vont prendre aussi une physionomie nouvelle. Les Grecs deviennent les *Roums* et les Latins les *Francs*. Toutefois, les Arabes donnent volontiers les noms de *Roums* par extension à tous les chrétiens. C'est le synonyme de *Romani* ; et, aujourd'hui encore, les protestants, nos frères séparés, sont condamnés à s'entendre appeler Roumis par les Arabes, qui ne se doutent guère de la condamnation du schisme enveloppée sous cette simple dénomination. Les musulmans ont nommé Francs tous les chrétiens occidentaux, parce qu'ils ont reconnu la supériorité des fils aînés de l'Église entre les peuples catholiques et qu'ils ont spécialement éprouvé la puissance de leur épée. On sait d'autre part que les chrétiens ont appelé les musulmans, sans distinction de race, *Agareni*, c'est-à-dire descendants d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar, et *Saraceni*, Sarrasins, nom auquel on a donné des étymologies diverses, mais qui paraît emprunté à celui de Sara, l'épouse d'Abraham, que les Arabes revendiquaient pour aïeule (1).

Les personnages musulmans portent des noms qui ne tranchent pas moins que ceux des tribus. Les noms personnels et de circoncision, qui ont souvent une signification (2), comme *Abd-er-Rhaman* ou l'esclave du Miséricordieux, *Abd-el-Kader* ou l'esclave du Tout-Puissant, sont ordinairement accompagnés de noms de famille et de surnoms honorifiques ou autres. *Bou*, *Abou* signifient père :

(1) Saint Jérôme dit : *Agareni, qui nunc Saraceni appellantur, falsò sibi assumpsère nomen Saræ, ut de ingenuâ et dominâ videantur generati. Omm. in Ezech., lib. VIII, c. 25.* Ces noms sont donc antérieurs à Mahomet.

(2) Les noms propres berbères, qui se terminent souvent en *an*, *en*, *in*, doivent avoir fréquemment aussi leur signification comme les noms arabes ; mais la lumière est encore bien faible sur les premiers.



*Abou-Yacoub*, père de Jacob ; mais *Bou* est aussi une manière de parler qui correspond à notre formule *l'homme à...* exemple : *Bou-Masa*, l'homme à la chèvre ; *Abou-Yesid*, l'homme à l'âne ; *ebn*, *ibn*, *ben* veut dire fils : Mohammed *ben-Abd-Allah*, c'est-à-dire Mahomet, fils d'Abd-Allah. On compterait une foule de surnoms d'honneur qui se rapportent à Dieu, comme *El-Mansour-billah*, le victorieux assisté de Dieu ; *El-Monstancer-billah*, qui compte sur le secours de Dieu ; ou qui ont trait à la religion, comme *Nour-ed-Din*, la lumière de la religion ; *Moez-li-Din-illah*, fort par la religion de Dieu ; ou bien enfin à quelque qualité physique ou morale, bonne ou mauvaise, comme *Er-Rechid*, le prudent ; *Es-Saïd*, l'heureux ; *Abou-Darba*, l'homme à la balafre ou le balafré ; *El-Habib*, le bien-aimé. A ces noms, surnoms et sobriquets, on ajoute fréquemment celui de la patrie ou de la secte du personnage : *El-Magrebi* ou Magrebin, homme de l'ouest ; *El-Sousi*, ou du Sous ; *El-Fasi*, ou de Fez ; *El-Maleki*, du rite malékite.

Pour suivre désormais le fil de l'histoire, il n'est pas moins indispensable de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les grandes tribus qui vont occuper la scène. Il règne encore de l'obscurité sur les origines, la parenté, la classification, les migrations des tribus berbères. Nous n'avons pas le pouvoir de dissiper ces nuages, et il faut nous contenter de recueillir les données qui semblent les plus propres à éclairer notre chemin (1).

Avant d'indiquer les grandes familles berbères et leurs principales divisions, telles que les Arabes les présentent,

(1) Voyez les *Recherches sur les origines et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale*, par M. Carette, et *l'Histoire des Berbères*, traduite d'Ebn-Khaldoun, par M. de Slane, ouvrages qui nous ont été d'un grand secours.

notons les observations suivantes : 1° Plusieurs des tribus qui apparaissent à une époque se trouvent effacées par le cours des révolutions. 2° Les peuplades qui se relient aux grandes tribus n'en sont pas toujours les filles par le sang, mais quelquefois par l'adoption ou la fusion après la conquête. 3° Les révolutions du Magreb ont singulièrement déplacé et fractionné par l'émigration ou l'exil les peuplades berbères. Toutefois, ces tribus ou fractions de tribus emportaient leur nom au territoire où elles s'établissaient ensuite (1). 4° Les invasions arabes ont conduit dans le Magreb des tribus arabes qui ne sont pas toujours restées purement arabes, mais qui souvent se sont mélangées avec des tribus berbères, de manière à en rendre le caractère mixte, et plus tard l'origine douteuse.

Ebn-Khaldoun, la plus grave autorité que l'on puisse invoquer en cette matière, a donné, des branches de la race berbère qui comprend les Amazirgs et les Chelloks du Maroc actuel, la classification suivante, correspondante, on le croit, à l'époque de l'invasion musulmane :

Souches principales : les Madrès et les Branès, descendants de patriarches du même nom. Selon l'opinion de M. Carette, la puissance des Madrès, appelés aussi El-Beter ou El-Botr, aurait eu son siège au pied des versants septentrionaux de l'Aurès ; celle des Branès se serait assise au pied des versants septentrionaux.

#### I. Les Madrès comprennent :

les Azdaja.

(1) C'est ainsi que, d'après les tableaux dressés par M. Carette, l'Algérie a reçu du Maroc, à des époques diverses, dans la seule province de Constantine, les tribus Cheurfa, Ouichaoua, Beni-Mohammed, Snadla, Ouled-sidi-Afifi, Ouled-Djeballah et Beni-Ishak.

les Masmouda.  
les Aouria.  
les Adjifa.  
les Ketama.  
les Senhadja  
les Aourira.

Quelques généalogistes y ajoutent :

les Lemta.  
les Haskoura.  
les Kezoula.

II. Aux Branès appartiennent :

les Addaça.  
les Nfouça.  
les Dariça.  
les Beni-Leoua ou Lecouâta.

Ces peuplades ont été plus ou moins déplacées et fractionnées par les révolutions qui s'accomplirent du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. A cette dernière époque, Léon l'Africain et Marmol donnent la classification suivante :

I. Peuples de la haute antiquité :

Les Chelloks et Amazirgs.

II. Peuples établis postérieurement :

*Au nord,*

les Seuhadja.  
les Masmouda.  
les Romera, ou Ghomara.  
les Zenata  
les Haouara.

*Au sud,*

les Zenega.  
les Guanseris (Ouanséris).

les Touaregs.  
les Lemta.  
les Berdoa.  
les Leouâta.

III. Catégorie exceptionnelle :

les Azuagues ou Zouaouas

Le tableau historique qui va se dérouler marquera la part relative de plusieurs de ces grandes familles dans les révolutions du Magreb. Ainsi : — les Senhadja jouent un rôle important sous la dynastie arabe des Fatimites ou Obéidites ; ils forment la dynastie des Senhadjites ou Zirites, qui se rattachent les Hammadites de Bougie et les Zegriss de Grenade. — Les Lemtouna nous apparaissent dans les Almoravides, dont l'empire s'étendit en Afrique et en Espagne. — Les Masmouda leur succèdent avec les Almohades. Les Hasites de Tunis sont de la tribu masmoudienne des Henteta. Les Djezoula, autre tribu masmoudienne, donne aux Almora-vides leur chef Abd-Allah-ben-Yacim. Les masmoudiens Ketama contribuèrent avec les Senhadja à l'élévation des Fatimites. — Les Ghomara, fixés dans le Rif, se mêlent peu aux grands mouvements politiques. — Les Zenata, unis aux Haouara et devenus les Chaouia de notre temps, revendiquent les diverses dynasties fondées par les Miknaça, les Maghraoua, les Beni-Merin et les Beni-Ouatas, seconde branche des Beni-Merin, les Beni-Zian ou Abd-el-Ouadites de Tlemcen. Au xvi<sup>e</sup> siècle, les Chérifs mettront fin dans le Magreb extrême au règne des dynasties berbères.

Les invasions arabes ont ajouté un élément nouveau à la population autochthone. Elles se produisent par flots considérables à deux époques : dans le premier siècle de l'islamisme, époque de conquête politique, puis au milieu du

xi<sup>e</sup> siècle. Vers 1048, l'émir berbère El-Moëz, qui gouvernait le royaume des Zirites dans le Magreb-el-Aousat et l'Ifrikia, rompit les liens qui l'unissaient au khalife fatimite d'Égypte. Ce dernier, El-Mestamer, appela les Arabes de la Haute Égypte à passer dans l'Afrique de l'ouest. Trois grandes tribus d'un million de personnes et qui comptaient plus de cinquante mille combattants se mirent en marche dans cette direction, refoulèrent El-Moëz et arrivèrent lentement jusqu'au Magreb-el-Acsa. Au temps de l'almohade Yacoub-el-Mansour, elles avaient pénétré dans la région de Tlemcen et y occasionnaient du désordre. L'émir renvoya les unes dans l'est et transporta les autres sur les deux rives de l'Qum-er-Bia (1184-1199). On les retrouve ayant plus ou moins conservé la pureté de race arabe ou mélangés aux Berbères, surtout dans les tribus pastorales des Chaouïa.

§ 2. — LES ÉMIRS ARABES; LES MIDRARITES; LUTTE DES DEUX RACES ARABE ET BERBÈRE.

Quelques indications chronologiques empêcheront la confusion qui pourrait naître de l'enchevêtrement des deux éléments arabe et berbère, dont le règne est simultanément en différentes parties du Magreb.

Émirs gouvernant au nom des khalifes d'Orient et siégeant en Ifrikia depuis Sidi-Okba jusqu'à	J.-C.	Hégire.
Ibrahim ebn-el-Aghleb. . . . .	682-801	= 63-184.
Émirs aghlebites, régnant sous la suzeraineté des khalifes d'Orient. . . .	801-908	= 185-296.
— Midrarites à Sidjelmessa. . . . .	757-976	= 140-366.
— Commencement des Édrisides. . . .	788	= 172.

Les Arabes avaient commencé, en 643, à envahir l'Afrique du côté de la Tripolitaine. Les années suivantes ils poussèrent leur entreprise plus avant ; car ils savaient le

pays dans un état de faiblesse bien propre à soutenir leur espérance. L'empire grec avait épuisé l'Afrique d'exactions et d'impôts ; il en avait diminué les forces militaires pour soutenir des guerres en Orient ; la Tingitane, restée presque sans défenseurs, était tombée dans les mains des Goths ; partout la race berbère, impatiente du joug impérial, s'agitait pour le briser ; le patrice Grégoire, préfet d'Afrique, s'était déclaré indépendant, et il se trouvait harcelé d'un côté par les montagnards indigènes, menacé de l'autre par les Arabes. En 647, Abd-Allah-Ebn-Sâd remporta la grande victoire d'Yacouba où Grégoire perdit la vie ; mais il se contenta de frapper les Grecs d'une énorme contribution et se retira.

On peut douter que le contre-coup de ces premières tentatives des musulmans ait retenti jusqu'au fond du Magreb, bien que les auteurs arabes étendent jusqu'à Tanger la puissance de Djoredjir ou Grégoire. Mais bientôt l'invasion arabe ne se borna pas à la razzia sur une grande échelle, elle prit le caractère plus sérieux d'une conquête et d'un établissement permanent. Les Berbères comprirent que les Abesar étaient pour eux de nouveaux maîtres et non pas des libérateurs. Ils ne purent en douter lorsqu'ils les virent jeter, vers l'an 667, les fondements de Cairouan, à si peu de distance de Carthage. La nouvelle place, destinée à devenir le centre de l'occupation, fut entourée d'une ceinture de murailles peu après sa fondation.

Les Arabes avaient alors à leur tête Okba-ebn-Nafé en qualité d'émir, commandant au nom du khalife d'Orient. Okba, supplanté quelques années par Abou-el-Mohadjer, reparut en 681 comme émir de Yezid I<sup>er</sup> ; il se précipita comme la foudre vers le Magreb-el-Acsa. Par une marche qu'il est difficile de suivre, il arriva jusqu'à Tanger, renver-

sant ou écartant les forces qui s'opposaient à son passage. Il méditait de franchir le détroit, « quand un noble roumi, nommé Yulian, vint au-devant de lui, offrit des présents et fit sa soumission. Okba le questionna relativement à la mer d'Espagne. Et ayant appris qu'elle était bien gardée, il lui dit : « Indique-moi où je pourrai trouver les chefs des Roums » et des Berbères ? » — « Quant aux Roums, tu les a laissés » derrière toi ; mais devant toi sont les Berbères et leur cavalerie ; Dieu seul en sait le nombre. » — « Où se tiennent-ils ? » — « Dans le Sous-el-Adna. C'est un peuple sans religion ; ils mangent des cadavres, ils boivent le sang de leurs bestiaux et ils vivent comme des brutes ; car ils ne croient pas en Dieu et ils ne le connaissent même pas. » Sur cela l'émir dit à ses compagnons : « Marchons avec la bénédiction de Dieu. » Et il se dirigea vers le sud, jusque chez les Berbères Lemtouna. Il livra de sanglantes batailles et s'empara de femmes d'une si grande beauté que sur les marchés d'Orient on les vendait jusqu'à mille mithcals ou pièces d'or. Arrivé enfin au bord de l'Océan, il y fait entrer son cheval jusqu'au poitrail, lève la main au ciel et s'écrie : « Seigneur, si cette mer ne m'arrêtait, j'irais dans les contrées éloignées et dans les royaumes de Dou-l'Carnein en combattant pour ta religion et en tuant ceux qui ne croient pas à ton existence ou qui adorent d'autres dieux que toi. » Puis il dit à ses compagnons : « Retournons sur nos pas » avec la bénédiction de Dieu (1). »

Par cette expédition qui a exalté, comme on voit, l'imagination des Arabes, Okba pénètre jusque dans le Sous-el-Acsa ; il s'empare de Nafis, ville de l'Oued-Drâa, défendue par les Roums et les Berbères, et désormais il n'y a pas

(1) En-Nowaïri.

un écho de l'Atlas qui ne retentisse du nom et des menaces des nouveaux conquérants. Aussi Okba, en revenant vers Cairouan, trouve les Berbères en armes sous la conduite de leur chef Koceila, qu'il avait eu l'imprudence d'humilier, et qui l'attendait dans l'Aurès. Il fut tué à Tehouda, non loin de l'oasis qui porte son nom et où l'on vénère son tombeau (1). Koceila s'empara de Cairouan et régna cinq ans sur les Berbères, sur les Arabes et sur les Roums, qui acceptèrent son autorité, d'autant mieux que sa foi catholique, un instant ébranlée, reparut dans sa lutte contre les musulmans (682-687—63-67). La situation du Magreb-el-Acsa ne dut pas être sensiblement modifiée par le rapide passage d'Okba ni par le règne du chef berbère, son vainqueur. Mais les Arabes avaient foulé des régions qu'ils devaient souhaiter de revoir quand la fortune de l'islam le leur permettrait.

Koceila fut tué, en 687, par l'émir Zohéir ebn-Caïs, émir du khalife ommiade d'Orient, Abd-el-Melek; mais Zohéir évacuait l'Afrique dont il trouvait le gouvernement impossible, lorsqu'il rencontra, sur le littoral, des troupes grecques envoyées par Justinien II; il livra une bataille où il perdit la victoire et la vie. Le khalife reconnut les droits de l'empereur; mais une collision imprévue entre les deux armées, au moment de l'évacuation des Arabes, rompit le traité. L'émir Hassan ebn-Nôman reçut l'ordre de reconquérir le Magreb, à la tête de 40,000 hommes. Il s'empara de Carthage et la détruisit par l'incendie (688-69). Les Berbère et les impériaux qui restaient encore en Afrique s'al-

(1) Sidi-Okba est à 26 kilom. S.-E. de Biskara. On lit sur le tombeau du conquérant cette inscription en lettres coufiques : « Hada cabr Okba ebn-Nafé. Ce tombeau est celui d'Okba, fils de Nafé. »



lièrent contre l'ennemi commun, sous la conduite d'une reine berbère, Damia la Kahena, ou l'enchanteresse, qui dominait dans le Djebel Aurès et qui rallia toutes les peuplades indigènes à sa cause. Elle refoula l'émir pour plusieurs années dans le désert de Barca et se montra généreuse envers les prisonniers arabes, envers des conquérants dont la conduite respire au contraire, durant cette lutte, une basse cupidité et une férocité mal déguisée sous le voile de l'enthousiasme religieux. Cette reine, saisissant le mobile qui poussait les brigands, disciples du prophète, résolut de les dégoûter de la conquête en ruinant le pays. Tous les témoignages attestent que de Tripoli à Tanger, c'était une chaîne non interrompue de villes, de forteresses et de villages. La Kahena fit détruire les constructions et les plantations pour ne plus garder qu'un royaume dévasté, sans intérêt pour l'ennemi : remède héroïque destiné à sauver la patrie et la liberté. Mais les Roums et une partie des Berbères ne le comprirent point ou ne l'acceptèrent pas ; et quand Hassan recommença la lutte où la Kahena périt les armes à la main, ils courbèrent sans résistance le front sous le cimeterre (1). Le territoire d'Ifrikia, Constantine, une partie du Magreb-el-Aousat reconnurent la domination de l'émir, qui organisa

(1) Ebn-Khaldoun dit que la Kahena était de la trihu juive de Dje-raoua dans l'Aurès, et Mohammed el-Cairouani qu'elle appartenait à l'une des plus nobles familles qui eussent commandé en Afrique : « Les Romains et les Berbères, ajoute-t-il, reconnaissaient et respectaient son autorité. » Il y a beaucoup d'apparence que Damia était chrétienne ; la confusion où Ebn-Khaldoun est peut-être tombé sur d'anciens témoignages semble facile. Le surnom de Kahena s'explique aisément par le caractère étrange et mystérieux de cette héroïne. Pour comprendre le rôle de Damia, il est bon de se rappeler que la femme n'est pas humiliée chez les Kabyles comme parmi les Arabes.

la conquête en y établissant l'impôt foncier du kharadj; cette opération eut lieu vers l'an 698—79; elle ne put s'effectuer que plus tard dans le Magreb-el-Acsa, qui n'était pas encore sous le joug (1).

Le centre de la résistance berbère s'étant révélé dans l'Aurès, Hassan envoya dans l'ouest 24,000 indigènes sous la conduite des deux fils de la Kahena, qui s'étaient convertis à l'islamisme. Ce déplacement préparait d'ailleurs les Magrebins à recevoir la nouvelle religion qu'ils voyaient professée par des gens de leur race. Une autre conséquence fut de transplanter dans l'intérieur du Maroc actuel des peuplades originaires du Magreb central.

Sous le gouvernement d'Hassan, un grand danger menaçait l'Espagne du côté de l'Afrique. Les juifs étaient nombreux des deux côtés du détroit. En Espagne, où l'on avait édicté des lois très-sévères pour punir et prévenir les crimes qu'on reprochait à beaucoup d'entre eux, ils ourdirent un complot qui avait pour but de livrer le royaume aux Sarrasins d'Afrique. Mais la conjuration fut découverte, et le roi Égica sollicita du xvii<sup>e</sup> des conciles de Tolède, qui étaient à la fois conciles ecclésiastiques et assemblées nationales, des mesures énergiques pour le salut de la religion et de la

(1) Pour les musulmans, l'impôt du kharadj est le sceau de la conquête. Ils partagent entre eux le pays conquis et ces nouvelles propriétés payent la dîme ou l'achour. Ils peuvent laisser aux vaincus non convertis une partie du sol; mais ces infidèles ne sont pas propriétaires du fonds; ils deviennent simples fermiers de l'État et les terres qu'ils cultivent sont frappées du kharadj, proportionné au rendement. Cette division des biens-fonds en deux classes reste immuable, quand même la terre laissée au chrétien passe entre les mains d'un musulman. Outre le kharadj, l'infidèle paye la *djezia* ou capitation; et le croyant donne le *zekkat* ou offrande religieuse, proportionnée à ses biens apparents.

patrie (1). Si ces rigueurs dépassèrent les bornes, si elles préludent à celles qui accompagneront et suivront un jour l'expulsion des Maures de la péninsule, il faut convenir qu'elles étaient provoquées par des motifs graves. Nul doute qu'elles n'aient antérieurement déjà fait passer nombre de juifs en Afrique; nul doute que Tarek et Moussa n'aient trouvé parmi eux en Espagne des guides et des conseillers aussi dangereux que perfides.

L'émir Moussa ebn-Noceir, successeur de Hassan ebn-Nôman, fit, en l'an 707-88, une expédition vers Tanger, afin de soumettre les Berbères de cette contrée. Il les poursuivit jusque dans le Sous-el-Acsa sans rencontrer de résistance sérieuse et il obtint leur soumission. Alors il préposa au gouvernement de Tanger et de la province son affranchi berbère Tarek ebn-Ziad, et lui laissa quelques Arabes pour instruire les nouveaux convertis. C'est le récit de Noweiri. Suivant Ebn-Khaldoun, Moussa soumit le Drâa, assiégea Tafilet et fit passer ses fils dans le Sous. Les tribus masmoudiennes soumises donnèrent des ôtages, auxquels Tanger fut assigné comme lieu de résidence (2).

Les auteurs chrétiens de leur côté ont conservé le souvenir d'un grand massacre de fidèles martyrisés à Tanger par Moussa, l'an 707. Ces confesseurs de la foi de Jésus-Christ étaient sans doute des habitants de la ville. Mais il pouvait y avoir parmi eux des captifs amenés de l'intérieur (3).

Les Wisigoths venaient de perdre Tanger, mais il leur restait encore Ceuta, défendue par le gouverneur Julien,

(1) Per alia sua scelera non solum statum Ecclesiæ perturbareauerunt, verum etiam ausu tyrannico inferre conati sunt ruinam patriæ ac populo universo. (Labbe, tome VI, p. 4369.)

(2) Trad. de Slane, I, 344.

(3) Anonyme andalou, ap. Morcelli, I, 326.

que les Arabes nomment Youlian. De même qu'autrefois Boniface livra l'Afrique aux Vandales, Julien livra le passage du détroit et l'entrée de l'Espagne aux Arabes. Soit qu'il eût à venger une injure que le roi goth Rodrigue lui aurait faite en outrageant Cava, sa fille (1), soit qu'il voulût soutenir contre lui le parti des fils de Witiza, réfugiés en Afrique, il fit des ouvertures aux Arabes pour les engager à le seconder dans le dessein de renverser Rodrigue. L'émir, autorisé par le khalife, accéda aux propositions de Julien et il éloigna toute défiance en ne demandant pour prix de ses services qu'une part du butin dans l'expédition.

En 710-91, Tarek reçut l'ordre de reconnaître la rive opposée du détroit; il débarqua au rocher de Calpe, qui a depuis porté son nom : Gibraltar, Djebel-Tarek, c'est-à-dire montagne de Tarek, et il visita la pointe d'Algésiras, *El-Djezirat-el-Radra*, ou l'île verdoyante. Puis il revint à Tanger et put donner à Moussa l'assurance que les Roums étaient disposés à marcher contre le roi Rodrigue.

Au mois d'avril de l'année suivante, Tarek débarquait pour la seconde fois à Gibraltar à la tête de 5,000 hommes, renforcés bientôt par 12,000 Africains et par les mécontents du parti de Julien, qui s'unirent aux musulmans. Il remporta une victoire près de Xérès et marcha sur Tolède, tandis que ses lieutenants prenaient Cordoue et Grenade. La monarchie wisigothe succombait après une durée de trois siècles. En 712, Moussa, jaloux des succès de Tarek, passa lui-même en Espagne avec 10,000 Arabes et 8,000

(1) Los nombres de la Caba, de su doncella Alifa y toda la serie de este cuento descubre que fue ficcion morisca, fundada en las hablillas y canciones vulgares que corrian entre Moros y christianos. (Conde, *Hist. de la dominacion de los Arabes en Espagna*, ch. 7, p. 12. Paris, 1840. — Mariana, liv. VI, n° 92.)

Africains. Après avoir franchi les Pyrénées, il retourna sur ses pas, et fit avec les vaincus une convention qui, en leur assurant une certaine liberté dans l'exercice de la religion et dans la vie privée, les disposait à renoncer plus facilement au gouvernement faible et toujours agité de rois électifs. Toutefois, les Goths, refoulés dans les Asturies, s'organisèrent en royaume, sous la conduite de Pélage, prince de sang royal, et sous la protection de la Vierge et des saints, dont ils avaient pieusement emporté les reliques.

Moussa, discrédité en Orient par les amis de Tarek, fut rappelé par le khalife Soliman, qui l'envoya mourir à la Mekke. Plusieurs historiens de notre temps ont laissé croire que les Maures trouvèrent une Espagne barbare. Ils la trouvèrent affaiblie et désunie par les troubles que favorise le caractère électif d'une monarchie, par la différence des races anciennes non encore fondues avec la race gothique; mais elle était riche des traditions que la civilisation romaine lui avait léguées et des lumières qu'y avait ajoutées l'Église, surtout depuis la conversion de ses rois ariens au catholicisme. Les conquérants berbères et arabes, une fois acceptés ou définitivement subis, gardèrent les éléments de cette civilisation en tant qu'ils purent la concilier avec l'islam; ils firent venir dans la suite des Grecs d'Orient et des Juifs instruits, mirent à profit toutes ces ressources étrangères au Coran comme aux Arabes; et l'on a fait hommage en conséquence à Mahomet de ce qui revient à Carthage, à Rome, à la synagogue, aux conciles de Tolède, aux Columelle, aux Reccarède, aux Sisebut, aux Isidore de Séville, aux Julien de Tolède, aux Paul de Merida, qui, dans la législation, l'administration, les sciences, les lettres, l'agriculture, l'industrie et les arts, n'avaient rien à apprendre des Berbères ni des Arabes. Par des progrès réalisés avant

cette conquête, mais que des intérêts politiques empêchèrent les conquérants d'étouffer, le christianisme a été le levain qui fit fermenter la civilisation trop vantée des Maures d'Espagne.

L'immigration africaine dont s'est formée leur nationalité se composa en grande partie de Berbères. C'est un préjugé de confondre les Maures d'Espagne avec les Arabes, qui n'entrent que pour une part dans la formation de ce peuple, et qui n'en ont même pas eu en général le gouvernement.

La destinée du comte Julien, après sa trahison, est fort obscure. On prétend qu'il fut tué par les Maures à Cordoue. Suivant une opinion rapportée par don Diégo de Torrès, il se serait retiré à Fez avec sa suite, au quartier dit, à cause de cela, des Andalous. Mais cette petite colonie chrétienne de Fez est d'une origine postérieure, comme la ville elle-même. Mariana recueille une tradition d'après laquelle la femme de Julien fut lapidée par les Maures, et son fils précipité du haut d'une tour à Ceuta. Pour le traître, il serait mort en prison de désespoir; et l'on voyait à Loharri, près de Huesca, un tombeau de pierre où son corps aurait été déposé (1). Il ne paraît pas avoir embrassé l'islamisme; il en fut autrement de ses petits-fils, qui obtinrent un rang distingué parmi les musulmans orientaux, pendant les siècles suivants (2).

Plusieurs émirs avaient succédé à Moussa ebn-Noceir,

(1) Diégo de Torrès, *Hist. des Chérifs*, p. 430. — Mariana, liv. VI, n° 123.

(2) Makkari, trad. Gayangos : *The history of the Mohammedan dynasties of Spain*, et addition à Ebn-Khaldoun dans l'*Hist. des Berbères*, trad. de Slane.

dans le gouvernement difficile du Magreb, et sans que leur action eût de l'éclat vers l'Atlantique, lorsque Obeid-Allah ebn-el-Habhab voulut compléter la soumission des Berbères dans le Sous et dans la province de Tanger (739-122). De Cairouan, séjour ordinaire des émirs, il envoya dans le Sous le fils d'Okba ebn-Nafé, qui opéra des razzias et reçut des marques d'une obéissance facile à violer, et il fit marcher vers le détroit un général nommé Omer ebn-Obéid-Allah. Les Berbères se soulevèrent contre lui à Tanger, mirent successivement à leur tête, comme *khalifes*, Meicera, chef du mouvement, puis le zénatien Khaled ebn-Hamid, et ils battirent les Arabes. Suivant Ebn-Khaldoun, l'émir lui-même vint les combattre. Ils allèrent à sa rencontre sur les bords du Chélif, où ils le tuèrent dans la *Journée des Nobles*, qui propagea l'insurrection (740-122-23).

Un nouvel émir, Kolthoum ebn-Eïad, vint l'année suivante se faire tailler en pièces par Khaled sur les rives du Sebou. Les restes de son armée retournent à Cairouan, ou s'embarquent à Ceuta pour l'Espagne, tandis que les vainqueurs se dispersent dans le Magreb en convulsion. Abd-er-Rhaman ebn-Habib, ayant réussi à s'emparer du titre d'émir en Ifrikia, le khalife ommiade Merouan ebn-Mohammed ratifia son usurpation (743-4-126). Il fut confirmé dans sa charge par le khalife abbasside Aboul-Abbas, qui fonda peu après sa dynastie sur les ruines des Oméiades. Mais il ne tarda pas à se brouiller avec le khalife et à se déclarer indépendant. Les conflits qui en résultèrent du côté de Cairouan jetèrent l'Afrique dans l'anarchie, et les Berbères de l'ouest, placés en dehors de ces luttes intestines, se trouvèrent abandonnés à eux-mêmes.

On a vu que les dernières insurrections berbères avaient à leur tête les chefs proclamés *khalifes*. Cependant ce titre,

qui signifie lieutenant du Prophète et conséquemment chef suprême de la religion, ne saurait appartenir, d'après les règles de l'orthodoxie musulmane, à des hommes choisis au hasard dans la foule. Il est vrai qu'après la mort de Mahomet le khalifat fut disputé entre Ali, gendre du Prophète, et Moaouïa, chef de la famille oméiade; mais ils étaient l'un et l'autre parents de Mahomet, membres de la même tribu des Koreichites, aussi bien que les Abbassides. Ce fut donc par une hardiesse doctrinale, taxée d'hérésie, que des sectaires eurent l'audace de nier les droits exclusifs non-seulement des Alides, mais même des Koreichites à la souveraineté temporelle et spirituelle, et de proclamer qu'elle pouvait être conférée par le suffrage universel à tout autre croyant. Cette doctrine trouva des partisans que l'on appela *khareidjites* ou sortants, car ils se séparaient de la foi commune. Ils le firent avec éclat en Orient, dès l'an 40 de l'hégire, lorsqu'Ali et Moaouïa se disputaient le khalifat. Des guerres sanglantes s'ensuivirent, où ils furent écrasés; mais leur doctrine pénétra en Afrique avec les fugitifs de leurs armées. Les Berbères l'embrassèrent d'autant plus ardemment qu'en s'appuyant sur elle, ils avaient le droit de repousser la puissance arabe, tout en gardant l'islam. C'est ainsi qu'ils proclamèrent *khalifes*, et encore *imams* ou chefs de la religion, *émirs-el-moumenin* ou commandeurs des croyants, des chefs élus par eux, choisis parmi leur race et dont le mérite était de combattre la domination étrangère. Le khareidjisme, simple protestantisme en Orient, devenait donc au Magreb un drapeau politique, symbole d'affranchissement et de nationalité. C'est une des clefs de l'histoire dans cette lutte entre les deux races, ou, pour mieux dire, entre les vainqueurs et les vaincus. Ainsi, autrefois, le donatisme, khareidjisme de la période chrétienne, recruta, tout



absurde et vide qu'il était comme doctrine, une multitude de sectaires fanatiques parmi les indigènes, ennemis des aigles romaines bien plus que de l'orthodoxie catholique.

L'anarchie, qui suivit en Afrique la révolte de l'émir Abd-er-Rhaman ebn-Habib contre les khalifes abbassides, y affaiblit la puissance arabe et permit aux Berbères de l'ouest d'établir deux dynasties indépendantes. L'une fut fondée par Abd-er-Rhaman ebn-Roustem, souche des Roustémites, à Téhert l'Ancienne ou Takdempt et à Téhert la Neuve ou Tiaret (771-2—144) (1). L'autre, qui appartient à notre cadre, est celle des Beni-Medrar (2).

DYNASTIE MIKNACIENNE DES BENI-OUAÇOUL OU BENI-MEDRAR,  
A SIDJELMESSA.

J.-C.	H.	
757 — 140		Eiça ebn-Yezid-el-Asoued.
772 — 155		Aboul-kacem Sengou ebn-Ouacoul.
783 — 167		El-Yas <i>le Vizir</i> .
790 — 174		Abou-Mansour Eliça.
823 — 208		Medrar-el-Montacer.
867 — 253		Mimoun ebn-Medrar.
876 — 263		Mohammed ebn-Mimoun.
883 — 270		Eliça ebn-Medrar.
(908 — 296)		<i>Obeid-Allah el-Medhi</i> .
910 — 298		El-Feth Ouaçoul.
921 — 309.		Ahmed ebn-Mimoun.
912 — 320		El-Motez.
933 — 321		Aboul-Montacer Mohammed.
933 — 321		El-Montacer Sengou.
933 — 321		Mohammed ebn-el-Feth.

(1) Elle dura environ un siècle et demi.

(2) Ebn-Khaldoun, Trad de Slane, I, 260.

J.-C.	H.	
956	— 345	El Montacer Billah.
963	— 352	Abou-Mohammed el-Motez Billah.

Les Miknaça qui habitaient la région du Tafilet avaient embrassé le khareidjisme et s'étaient placés sous les ordres de l'émir Eïça. Ils fondèrent la ville de Sidjelmessa, vers l'an 757-8—140. Mécontents d'Eïça, ils le mirent à mort et nommèrent à sa place Aboul-Kacem Semgou, qui eut pour successeur son fils El-Yas. Ce dernier, ayant été déposé, son frère Abou-Mansour Elica reçut le commandement. Il compléta l'œuvre de ses devanciers en fortifiant Sidjelmessa et en y construisant des édifices publics. Il soumit les oasis du sud et rendit le Drâa tributaire. Enfin, il maria son fils Medrar à Eroua, fille du fondateur des Roustemites à Téhert. Son règne dura de 790 à 823 (174-208). Medrar, qui a donné son nom à la dynastie, eut à souffrir des révoltes de ses enfants. Sous un de ses descendants, Elica ebn-el-Montacer, le fatémite Obéid-Allah, dont nous parlerons en son lieu, se rendit à Sidjelmessa, sans dévoiler ses prétentions au khalifat. Elica, ayant été prévenu du caractère de son hôte, le jeta en prison. Mais Abou-abd-Allah, partisan d'Obéid et qui avait renversé dans l'est les émirs aghlébites, emporta d'assaut Sidjelmessa et délivra le prisonnier. Obéid-Allah laissa un gouverneur dans la ville et alla suivre ses destinées en Ifrikia (908-9—296).

Deux ans après, les Miknaça rétablirent la dynastie des Medrar, qui ne disparut qu'au déclin du x<sup>e</sup> siècle de notre ère. En 976—365, Khazroun ebn-Felfoul, prince de la tribu des Maghraoua, se rendit maître de Sidjelmessa et envoya la tête de Abou-Mohammed el-Motez-Billah, au khalife oméiade d'Espagne, El-Hescham II. Khazroun gouverna

Sidjelmessa au nom des Oméiades, reconnus dans toutes les villes du Magreb-el-Acsa. Revenons à la puissance arabe représentée par les émirs à Cairouan.

Depuis un siècle et demi, la puissance des khalifes d'Orient était représentée dans l'Afrique septentrionale par les émirs siégeant à Cairouan. Mais on a vu que le titre d'émir n'étant pas héréditaire, avait donné lieu à l'usurpation ou à des luttes d'ambition compromettantes pour l'autorité même des khalifes. Aussi laissèrent-ils la famille d'Ibrahim ebn-el-Aghleb, qu'Aaroun-er-Rechid avait préposé au gouvernement de l'Ifrikia et du Magreb (881-185), en possession paisible de cette charge importante. Les Aghlébites la conservèrent plus d'un siècle, jusqu'au jour où Ziadet-Allah s'enfuit en Orient, laissant la place aux Fatémites victorieux (988-296). Que se passa-t-il de plus saillant au Magreb-el-Acsa durant cette période, et en dehors des Médrarites dont nous venons de retracer l'histoire ?

Diminuée par l'établissement des dynasties berbères, roustémite et médrarite, établies à Tehert et à Sidjelmessa, la puissance arabe ne se relève pas sensiblement dans le Magreb-el-Acsa, sous les Aghlébites, dont l'action se concentre plutôt à l'est. Ces émirs, grands vassaux des Abbassides, ne reconnaissent guère leur suzeraineté que par un tribut annuel de 40,000 dinars (environ 400,000 francs), et ils ne sont pas assez forts pour empêcher l'élément berbère de grandir encore dans l'ouest même avec la dynastie des chérifs édricides. En même temps, l'Espagne repousse le pouvoir des Abbassides, en proclamant khalife Abd-er-Rhaman, rejeton des Oméiades, échappé au massacre de sa famille en Orient, et réfugié ensuite chez les Zenata, en Afrique, à quatre journées à l'est de Tlemcen. Les Oméiades d'Espagne, appuyés principalement sur les Berbères, contri-

buent, avec les dynasties purement berbères que nous avons nommées, à soustraire à toute influence d'Orient, le Magreb-el-Acsa, où plusieurs tribus reconnaissent leur suzeraineté. Nous rattachons les détails de cette histoire au règne des Édrisides, qui est le fait dominant, durant deux siècles, dans l'ouest de l'Afrique.

Rien de grand jusqu'à ce moment n'a été fait en ce pays par les khalifes oméiades de Damas et abbassides. Et si l'on y découvre quelque trace d'efforts pour sortir de la barbarie, c'est au Tafilet, où les Médrarites berbères s'attachent à la création et à l'ornement de Sidjelmessa, leur capitale. Les khalifes n'ont pas d'autre préoccupation que d'obtenir de leurs émirs la plus grande somme possible d'esclaves et d'argent. Toutefois le dogme de l'unité de Dieu, que le christianisme répandait peu à peu avec un cortège d'autres vérités civilisatrices, se propage rapidement, mais dans le sang et les ruines, et avec les erreurs et les principes délétères dont le Coran l'entourne. La conquête arabe, ailleurs mieux affirmée et organisée, y avait produit de plus grands résultats.

---

### CHAPITRE III.

#### ÉDRISIDES ET DYNASTIES BERBÈRES JUSQU'A L'AVÈNEMENT DES ALMORAVIDES.

Les indications chronologiques suivantes faciliteront l'intelligence de ce chapitre.

	J.-C.	Hégire.
Les Édrisides au Magreb-el-Acsa. . . . .	788— 985	= 172—375
Les khalifes fatémites, qui ont étendu leur empire au Magreb-el-Acsa et en Égypte . . . . .	909— 970	= 296—362
Les Oméiades d'Espagne dont la suzeraineté ou la puissance directe ont été reconnues par une partie du Magreb. . . . .	756—1031	= 139—422
Les Beni-Abi-'l-Afia, souverains de Tessoul et pendant quelque temps seigneurs de Fez, Basra, Tanger et Tlemcen. . . . .	917—1071	= 305—464
Les Beni-Mohammed et Beni-Omar, branches des Édrisides, principalement dans le Rif et sur le détroit.	925— 985	= 313—375

	J.-C.	Hégire.
Les Beni-Ifren, à Chella . . . .	993—1056 =	383—448
Les Beni-Ziri, leurs rivaux, à Fez:	988—1069 =	378—462
Les Beni-Khasroun, à Sidjelmessa .	976—1063 =	366—455
Les Almoravides détruisent les prin- cipautés africaines au Magreb. .	1055—1069 =	447—462

### § 1<sup>er</sup>. — DYNASTIE ÉDRISIDE.

On sait que les Abbassides, descendants d'Abbas, aïeul d'Ali et oncle de Mahomet, renversèrent, vers l'an 750, les khalifes oméiades d'Orient, qui descendaient d'Oméïa, oncle d'Abbas et d'Abd-Allah, père du Prophète. Les Abbassides, sous le khalife El-Hadi (786-169), se divisèrent entre eux; et il se trouva dans le parti vaincu, un membre de leur famille, Edris ebn-Abd-Allah, qui réussit à s'enfuir dans le Magreb. Il vint se fixer à Oulili, non loin de l'endroit où son fils devait élever plus tard Fez, sa capitale, et il reçut un bon accueil de la part des Berbères de la contrée. Peu attachés aux émirs, lieutenants des khalifes, ils reconnurent volontiers ce descendant d'Ali et de Fatma pour leur chef (788-172).

Quand Édris eut établi sa domination dans le Magreb, il marcha contre les Berbères de ce pays qui professaient soit le magisme (idolâtrie), soit le judaïsme, soit la religion chrétienne. Telles étaient les tribus de Fendalaoua, de Behloula, de Mediouna et les peuplades du territoire de Fazaz. S'étant alors emparé de Temsna, de la ville de Chella et de Tedla, il obligea les habitants, dont la majeure partie était juive ou chrétienne, à embrasser l'islamisme bon gré mal gré. Après avoir ruiné leurs places fortes, il marcha sur Tlemcen, l'an 789-90—173. Mohammed ebn-Khazer-ebn-

Soulat, chef de cette ville, dont la population se composait d'Ifrénides et de Maghraouiens, vint au-devant de lui et obtint, par une prompte soumission, la sécurité pour lui-même et pour les Zenata (1) »

Ainsi Édris fonda, sur la nationalité berbère, bien qu'Arabe lui-même, une dynastie qui partage le Magreb el-Aousat et le Magreb el-Acsa avec les dynasties médrarite de Sidjelmessa et roustémite de Tehert. L'émir aghlébite n'avait guère qu'une ombre d'autorité dans le sud. Le khalife d'Orient Aroun er-Rechid ne pouvait pas voir d'un bon œil, à l'extrémité de son empire, s'élever, par l'audace d'un parent rebelle, un empire rival; il donna l'ordre par un envoyé à son émir Ibrahim ebn-el-Aghleb de le débarrasser d'Édris. L'envoyé du khalife vint lui-même à Oulili, s'introduisit comme déserteur et comme médecin dans l'intimité d'Édris, puis il l'empoisonna. Mais le dessein d'Er-Rechid ne fut pas réalisé; les Berbères donnèrent la sépulture à Édris, dans un sanctuaire où il est encore vénéré de nos jours (2), et ils reconnurent pour khalife le fils posthume de la victime, qui hérita aussi du nom de son père.

Tel furent les débuts de la dynastie édriside, dont voici la succession :

	J.-C.	Hég.
Édris I ebn-Abd-Allah, à Oulili. . . . .	788—9	= 172
Régence. . . . .	791—2	= 175
Édris II ebn-Édris. . . . .	804	= 188
Fondation de Fez. . . . .	807—8	= 192
Mohammed, fils d'Édris II. . . . .	827—9	= 212
Ali ebn-Mohammed. . . . .	836	= 221
Yahia ebn-Mohammed. . . . .	848—9	= 234

(1) Ebn-Khaldoun, trad. de M. de Slanc, II, 560.

(2) Page 49.

	J.-C.	Hégire.
Ali ebn-Omar-ebn-Edris, Yahia ebn-el-Kacem-ebn-Edris, Yahia ebn-Edris-ebn-Omar. . . . .	904—5	= 292
Il est détrôné par Rihan-el-Ketami. . . . .	921—2	= 309
El-Hacen-el-Haddjam ebn-Mohammed. . . . .	922—3	= 310-13?
Sa mort. . . . .	924—5	= 312
Moussa ebn-Abi -l-Afia s'empare de Fez . . . . .	925—6	= 313
Kennoun ebn-Mohammed-ebn-el-Kacem règne à Hadjer-en-Nesr.		
Sa mort. . . . .	948—9	= 337
Aboul-Aïch-Ahmed ebn-Kennoun. Sa mort. . . . .	954—5	= 343
El-Hacen ebn-Kennoun, à Basra. . . . .	958—9	= 347
Il abdique. . . . .	974—5	= 364
Il ressaisit le pouvoir. . . . .	983—4	= 373
Sa mort et fin de la dynastie (1). . . . .	985—6	= 375

Édris II el-Asgher ou le Jeune, parvenu à l'âge de la majorité, sut conserver l'attachement des Berbères, tout en créant près de lui une garde de plusieurs centaines d'Arabes dévoués; il sut déjouer les complots formés contre lui par des sujets en intelligence avec les émirs aghlébites, et l'extension de sa puissance dans le Magreb rendant Oulili insuffisante comme capitale, il jeta les fondements de Fez, sur le territoire des Beni-Borghos, parmi lesquels se trouvaient des mages, qui avaient un temple du feu, des juifs et des chrétiens. Tous furent obligés d'embrasser l'islam.

A la fondation de Fez, en 808-192, un quartier fut réservé aux Andalous, et un autre construit l'année suivante pour les Cairouanis, qui vinrent à cette époque, au nombre de

(1) M. de Slane, Introduction à Ebn-Khaldoun, I, XXI.



300 familles, se ranger sous les ordres d'Edris (1). Ce prince bâtit aussi la mosquée dite des Chérifs. Le quartier des Andalous fut peuplé surtout par des familles bannies de Cordoue, après une révolte, sous le khalife oméiade El-Hakem ebn-Abd-er-Rhaman (2).

En 814-15—199, il reconquit Tlemcen et y resta trois ans. Quand il mourut, en 828-29—213 il avait enlevé aux Abbassides les restes de leur influence depuis le Sous-el-Acsa jusqu'au Chéelif.

Le règne de son fils Mohammed est remarquable par le partage qu'il fit du gouvernement de ses états entre sept de ses frères et un de ses oncles. Il eut à se plaindre de plusieurs d'entre eux. Mais Omar, auquel il avait donné la partie du Rif à l'est de Tétouan, combattit pour son service; il enleva le territoire échu à El-Kacem, à l'ouest de Tétouan, et garda le pays que la victoire lui soumit, c'est-à-dire le littoral sur la Méditerranée et l'Océan jusqu'à l'Oumer-Bia.

Dans la suite, les princes descendants d'El-Kacem recouvrèrent ses possessions, et Mohammed, l'un d'eux, fut la tige d'une petite dynastie qui régna dans l'Andjera sous le nom de Beni-Mohammed, avec Ceuta et le château de Hadjer-en-Nesr, construit non loin de cette ville, pour places principales.

(1) Abou-Obaïd, *Description de l'Afrique*, dans les *Notices et Extraits*, t. XII, p. 574, par M. Quatremère.

(2) Conde rapporte le fait, mais quelques années plus tard; d'où il suivrait que le nom des Andalous n'a été donné à leur quartier que postérieurement à sa création, ou qu'il n'a pas été le premier bâti. « La inconsiderada sana y destemplada severidad de Alhakem... diò a la nueva puebla de Fez ocho mil familias, y el rey Edris les diò aquella parte de la ciudad que por ellos se llama barrio de los Andaluces. » (*Hist.*

Mohammed, fils d'Édris II, mourut en 836, et eut son fils Ali pour successeur. Celui-ci régna treize ans, et fut remplacé par Yahia, sous lequel Fez prit des accroissements et s'embellit ; on remarque, en 859, la construction de la grande mosquée du quartier des Cairouanides, fondée par une femme riche et pieuse. Ce monument fut agrandi et complété par des travaux accessoires dans les temps suivants.

Yahia laissa le trône à son fils du même nom que lui. Mais ce nouveau souverain, outrageant l'honneur de ses sujets par sa conduite immorale, fut renversé par une émeute. Ali ebn-Omar, dont nous venons de voir la famille régner sur le Rif, réussit à s'établir à Fez, et il retint la puissance dans les mains des Édrisides. Une nouvelle rébellion la lui enleva ; mais son héritage fut recueilli par Yahia, fils d'El-Kassem, fils d'Édris II, qui eut pour successeur Yahia ebn-Édris-ebn-Omar, neveu d'Ali et souverain du Rif.

Sous le règne de ce prince, reconnu de tout le Magreb, l'autorité des Édrisides était à son apogée, mais tout près de son déclin. Car, vers l'an 919, les khalifes fatémites, établis depuis peu en Ifrikia, firent marcher contre Fez Messala ebn-Habbous, chef des Miknaça et seigneur de Tehert. Yahia se reconnut vassal des Fatémites, et vit la partie orientale de ses états donnée à Moussa ebn-'l-Asia, seigneur miknacien de Tessoul et de Masa. Il succomba dans ses dissensions avec ce rival, et alla mourir à El-Mehdia, capitale des Fatémites, tandis que Fez était gouvernée par Rihan, au nom de Messala.

La famille d'Édris fit de vains efforts pour se rétablir à

Fez. El-Hacen-el-Hadjam, ne la ravit à Rihan que pour la perdre bientôt et laisser Moussa ebn-'l-Afia maître du Magreb. Toutefois son frère Kennoun conserva une partie du Rif, Ceuta et Tanger; les fils de ce dernier, Aboul-Aïch-Ahmed et El-Hassan, disparaissent dans la lutte entre les Fatémites et les Oméiades.

§ 2. — FATÉMITES ET OMÉIADES AU MAGREB; BENI-IFREN, BENI-ZIRI, BENI-KHASROUN.

Quoique les dynasties des Fatémites, des Oméiades d'Espagne et des Zirides n'aient pas eu leur siège dans le Magreb-el-Acsa, elles y ont étendu leur empire, de telle sorte que l'on ne peut se dispenser de marquer ici les principaux faits de cette domination étrangère.

On se rappelle que dans les premiers temps de l'islamisme, de grandes divisions éclatèrent au sujet de la loi qui devait présider à la transmission du khalifat. Ceux qui prétendirent le garder exclusivement, par la loi de l'hérédité, à la descendance d'Ali, furent appelés *chiïtes* ou sectaires. Ils ne reconnurent pas la cession faite par El-Hacen, fils d'Ali, au fondateur des Oméiades, et ils continuèrent à vénérer, comme khalifes ou imam, les descendants d'El-Hacen et d'Ali. Mais le douzième de ces descendants, ayant mystérieusement disparu, les chiïtes, ou du moins une partie d'entre eux se persuadèrent qu'il reparaitrait un jour et rétablirait le mahométisme dans ses véritables règles par toute la terre. Cet imam, appelé l'imam attendu, *el-Montader*, ne revenant pas, une opinion se forma d'après laquelle il ne devait pas venir lui-même, mais être remplacé par un autre descendant d'Ali, qui accomplirait la grande mission, sous le titre d'*el-Mehdi*, ou le dirigé. Dans les montagnes

de l'Ifrikia et du Magreb central cette opinion s'était répandue, et l'on attendait le Mehdi à la fin du III<sup>e</sup> siècle de l'hégire, suivant ces paroles du Prophète : « L'an 300 le soleil se lèvera du côté de l'occident (1). »

Or, un ambitieux nommé Abou-Abd-Allah, ayant fait connaissance à la Mekke avec des Berbères de la tribu des Kctama, qui habitaient du côté de Constantine, les initia aux doctrines des chiïtes, et il les enthousiasma par ses discours. Au moment de prendre congé d'eux, en Égypte, il céda à l'invitation de les suivre dans leur pays. Bientôt il y rassembla une foule de partisans et inquiéta les Aghlébites, qui lui déclarèrent la guerre. La fortune ayant favorisé ses armes, il appela d'Orient Obeid-Allah, que les chiïtes regardaient alors comme imam légitime, le mehdi, descendant d'Ali. Obeid-Allah ne put rejoindre Abou-Abd-Allah, à cause de la surveillance exercée par l'aghlébite Ziadet-Allah II, et il se retira chez les Beni-Midrar de Sidjelmessa, où il fut reconnu et jeté en prison comme nous l'avons raconté (2). Mais les succès d'Abou-Abd-Allah, maître du pays et des places fortes de Sétif à Cairouan, lui permirent de marcher vers Sidjelmessa. « Aussitôt qu'il se fut mis en campagne, une agitation extrême se répandit par tout le Magreb; les Zenata s'étant empressés d'abandonner le pays qu'il devait traverser et d'offrir leur soumission. Eliça ebñ-Medrar, souverain de Sidjelmessa, auquel il envoya une députation dans l'espoir de l'amener à un accommodement, en fit mourir tous les membres et sortit de sa ville pour livrer bataille. Quand les deux armées se trouvèrent en présence, celle d'Eliça recula dans

(1) La tradition que nous avons rapportée sur le Moulé-Saa, p. 90, se rattache à celles qui concernent le Mehdi.

(2) Page 284.

le plus grand désordre, et il prit lui-même la fuite, suivi d'un petit nombre d'amis. Le lendemain, les habitants allèrent au-devant du Chii (surnom d'Abou-Abd-Allah), et l'accompagnèrent jusqu'à la prison où le Mehdi et son fils étaient renfermés. Les en ayant fait sortir, il prêta hommage au Mehdi et les fit monter à cheval; puis il marcha à pied devant eux, ainsi que tous les chefs de tribu, et les conduisit ainsi au camp, en versant des larmes de joie. « Le voici, s'écria-t-il, le voici votre Seigneur! » Eliça tomba entre les mains des personnes envoyées à sa poursuite, et fut mis à mort par l'ordre du chiïte. Après avoir passé quarante jours à Sidjelmessa, les vainqueurs reprirent le chemin de l'Ifrikia, » en laissant un gouverneur à la ville (909—297) (1).

L'étrange révolution opérée par l'aventurier Abou-Abd-Allah, au profit d'Obeid-Allah le Mehdi, établit ainsi la puissance des khalifes dits Fatémites, ou descendants d'Ali et de Fatma; leur berceau fut en quelque sorte la prison de Sidjelmessa, où ils furent acclamés pour la première fois. On sait quelles destinées prodigieuses les attendaient. Le troisième successeur du Mehdi, El-Moez-Mâd-l'ed-Din-Allah, devait conquérir l'Égypte (972-362), y transporter le siège de sa puissance en quittant El-Mehdia, la ville fondée par Obeid et connue des chrétiens sous le nom d'Africa, prendre dans la vallée du Nil la place des khalifes de Bagdad, que sa postérité conserva jusqu'au temps où elle fut renversée par les Ayoubites (1171-566). On voit donc que les Fatémites tendent à se développer dans l'est; aussi leur action dans le Magreb extrême n'offre, pour leur histoire, qu'un intérêt secondaire.

Nous avons rapporté comment, sous le règne du Mehdi,

(1) Ebn-Khaldoun, trad. de Slane, II, 520.

Messalâ, seigneur de Tehert, fut envoyé contre les Édrisides de Fez, dont il ébranla pour jamais la puissance (919-307) (1). Il marcha ensuite contre Sidjelmessa, qui avait secoué le joug des Fatémites, pour reconnaître de nouveau les Beni-Midrar. Mais il succomba dans une rencontre avec Mohammed ebn-Khazer, de la tribu des Maghraoua.

Aboul-Kacem, fils d'Obéid-Allah le Mehdi, vint en personne réparer dans l'ouest les échecs de ses troupes, pénétra dans le Rif, où les princes édrisides s'étaient retirés, et il obtint la soumission du pays (927-315). Peu après, une nouvelle expédition fut dirigée contre Moussa ebn-Abi-l-Afia, gouverneur de Fez, qui, trahissant la cause du Mehdi, s'était déclaré pour les Oméiades d'Espagne. Moussa, battu à Messoun, à l'est de Tasa, chercha un refuge au désert; mais il reprit Fez, après la mort du Mehdi, en 934-322. Le khalife Aboul-Kacem, ayant succédé à celui-ci, envoya contre Moussa son lieutenant Meissour, qui, aidé de l'édriside Kennoun, seigneur du Rif, rétablit l'autorité fatémite et laissa à ce dernier le gouvernement du Magreb.

Sous le khalife Ismaël-el-Mansour, petit-fils du Mehdi, la puissance fatémite, mise auparavant à deux doigts de sa perte par la révolte d'Abou-Yezid, surnommé l'Homme à l'âne (2), fut solidement rétablie, et son successeur, El-Moez-Mâd, se trouva en mesure d'agir sur le Magreb-el-Acsa, soustrait à son obéissance (958—347).

Il envoya son secrétaire Djouher le Sicilien contre le chef

(1) Page 292.

(2) Abou-Yezid, khareidjite de la tribu des Beni-lfren, ennemi des Alides, par suite même de son hérésie, après avoir soulevé les Berbères de l'est, saccagé Cairouan, assiégé el-Mehdiâ, fut battu par El-Mansour, pris, mis en cage, puis empaillé et promené dans les rues de cette dernière capitale (947—335).

des Beni-Ifren, Yala ebn-Mohammed, qui avait fondé Ifgan, sur le bord du désert au sud de Tlemcen, détruit Oran, enlevé Tehert et fait alliance avec Abd-er-Rhaman-en-Nacer, l'oméiade d'Espagne, dont il obtint le gouvernement de Fez pour son cousin Mohammed ebn-el-Kheir-ebn-Mohammed. Celui-ci ayant passé en Espagne, pour prendre part à la guerre contre les chrétiens, laissa le commandement à son lieutenant Ahmed ebn-Abi-Bekr, qui bâtit le minaret de la grande mosquée des Cairouanides (955-6—344).

Djouher avait donc à réduire sous la puissance des Fatémites Yala ebn-Mohammed. C'est en vain qu'il en reçut la promesse de désertir la cause des Oméiades pour servir fidèlement celle des Fatémites. Il le fit assassiner, détruisit Ifgan, dissolvant ainsi la confédération des Beni-Ifren, et il donna le commandement du pays des Ghomara et du Rif à l'édriside El-Hacen ebn-Kennoun, chef des Beni-Mohammed, dont la résidence fut à Basra, près d'Alcazar-Kébir (959-348).

Ebn-Kennoun fut bientôt dépossédé par les troupes de l'oméiade El-Hakem-el-Monstancer, malgré une première victoire remportée en 961-2—350. Les Édrisides perdirent alors leurs états et furent amenés en Espagne l'an 975-6—365 (1). Les Oméiades organisèrent le gouvernement du Magreb en subordonnant à un gouverneur général les princes africains, auxquels ils laissaient une certaine indépendance et conféraient des pelisses d'honneur ou burnous d'investiture, comme l'ont fait aussi les Romains et les Français en Afrique. Les fonctionnaires et les troupes oméiades résidaient à Ceuta, puis à Fez. Les Fatémites essayèrent vainement de reprendre le Magreb en envoyant

(1) Cf. outre Ebn-Khaldoun, Conde, II, ch. 91, et Dombay, I, 97.

des troupes sous la conduite de leur lieutenant Bologgutin ebn-Ziri, l'an 979—369. Ce guerrier prit Sidjelmessa, qu'un chef de tribu maghraoua, Khasroun ebn-Felfoul, dévoué aux Oméiades, avait enlevé depuis trois ans aux princes médrarites, il refoula une fraction des Maghraouiens au delà de la Moulouïa; mais, arrivé à Tétouan, il manqua de confiance dans ses forces et rebroussa chemin.

Hacen ebn-Kannoun fut encore moins heureux. Ce prince des Édrisides, qui avait été conduit en Espagne, s'était ensuite rendu en Égypte (1), où le fatémite El-Asiz-Nizar lui donna l'avis de tenter la conquête des états enlevés à sa famille, et lui promit les secours de son lieutenant Bologguin. Ebn-Kennoun remporta d'abord des succès; et même, après une brillante victoire, il enferma dans Ceuta les troupes andalouses. El-Mansour, qui était khalife de fait, tandis qu'Hecham, fils d'El-Hakem, ne l'était que de nom, envoya contre Ebn-Kennoun, son général Abd-el-Melek, et bientôt l'édriside vaincu se rendit prisonnier, à la condition qu'il aurait la vie sauve; mais le khalife ne ratifia pas les engagements d'Abd-el-Melek, et le prince fut décapité aux environs de Tarifa (986—375) (2).

Les Oméiades ne réussirent pas aussi bien à prévenir les troubles intérieurs résultant de la rivalité des princes africains, que l'on peut considérer comme leurs feudataires. L'un d'eux, l'ifrénide Yeddou ebn-Yala, réfugié dans le

(1) Il en avait obtenu la permission du khalife El-Hakem, selon Conde; il fut banni de Cordoue, selon Dombay. El-Hakem lui avait enlevé ses trésors, entre lesquels on remarquait un morceau d'ambre admirable par sa grosseur.

(2) Ebn-Khaldoun, Conde, Dombay, dont les récits ne diffèrent pas essentiellement.



Magreb-el-Acsa, après l'assassinat de son père par Djouher le Sicilien, se montra peu docile envers le khalife d'Espagne, qui lui opposa le maghraouen Ziri ebn-Atia, pour le maintenir dans le devoir. Il en résulta une lutte entre les Maghraoua et les Beni-Ifren, lutte durant laquelle Fez fut prise et reprise par les uns et par les autres.

Le chef des Beni-Ifren, Yeddou, établit une petite dynastie qui eut pour siège principal Chella, près de Salé (993-383), et qui subsista jusqu'à l'époque où les Almoravides firent la conquête du Magreb (1056-1069). Ces nouveaux maîtres détruiront les principautés berbères dont les rivalités ensanglantaient le pays.

Ziri ebn-Atia, chef de la tribu maghraoua des Beni-Ziri, s'affranchit presque entièrement de la suzeraineté d'Hecham, ou plutôt d'El-Mansour ebn-Abi-Amer, khalife de fait, à Cordoue. Il fut appelé dans cette ville où l'on méditait de le retenir ; mais il obtint d'être renvoyé en Afrique (1). Il fonda de son côté, à Fez, une dynastie qui dura également jusqu'à l'arrivée des Almoravides. En 994-384, il créa Oudjda, comme boulevard entre les deux Magrebs. Dépendant en droit des Oméiades, il finit par encourir la colère du vizir El-Mansour, en critiquant l'empire tyrannique que ce ministre exerçait sur le khalife Hecham II. Le vizir envoya contre lui une armée sous la conduite d'Ouadeh, qui partit de Cordoue, entouré de plusieurs princes africains venus dans cette capitale, en relations perpétuelles avec l'Afrique. Ce général débarque à Tanger, surprend le camp de Ziri près d'Arzilla, et reçoit bientôt des renforts commandés par El-Modaffer, fils du

(1) Il avait apporté d'Afrique à Cordoue, comme présents au khalife, des oiseaux qui disaient des paroles arabes et maures, des chameaux, des chevaux, des panthères, deux grands lions enfermés dans des cages, etc.

vizir. El-Modaffer continua ses victoires, rejeta Ziri dans le désert, entra dans Fez et remit le Magreb sous la dépendance du khalife de Cordoue, depuis le détroit jusqu'à Sidjelmessa. El-Moez, fils de Ziri, fut cependant rétabli à Fez, en 1006—396, après avoir offert de l'or et des garanties d'obéissance aux Oméiades. Sidjelmessa demeura un commandement séparé, confié à Ouanoudin, fils de Khasroun ebn-Felfoul. En 1016-7—407, Moez tenta de s'en emparer, mais il essuya une défaite désastreuse.

Nous ne voulons pas suivre dans ses détails les péripéties de la rivalité qui arma les Beni-Ziri et les Beni-Ifren les uns contre les autres. Les Ifrénides paraissent plutôt agresseurs, et cela se conçoit, car Fez était digne de convoitise. Ce que nous savons des Beni-Ziri révèle une civilisation plus avancée, due peut-être à des relations plus étroites avec l'Espagne, si florissante au temps du khalife El-Hakem. Sous le règne de Dounas, chef des Beni-Ziri, cette capitale reçut des accroissements; les faubourgs furent entourés de murs; on vit s'élever des bains, des palais, des caravansérails et les richesses du commerce affluer de toutes parts. Les poètes et les savants ajoutaient à cette splendeur et Fez était un brillant reflet de Cordoue (1043-1059-435-451). Les fils de Dounas, El-Fotouh et Adjica, se brouillèrent malheureusement et occupèrent, l'un le quartier des Cairouanides, l'autre celui des Andalous; ils bâtirent des murs de séparation, que l'almoravide Youssouf ebn-Tachfin devait renverser dix ans plus tard.

On a déjà dit que la principauté de Sidjelmessa était passée des Beni-Medrar à Khasroun ebn-Felfoul en 976-7—663 (1), que Bologguin, trois ans plus tard, en fit la conquête pour les Fatémites et enfin que cette ville revint à Ouanou-

(1) Page 284.

din ebn-Khasroun, lorsque El-Modaffer remplaça le Magreb sous l'empire des Oméiades (1). Les Beni-Khasroun étendirent leur autorité en dehors du Tafilet, sur le Drâa, dans le bassin de la Moulouia et au nord de l'Idraren-Dran jusqu'à Safrou. Mais les Almoravides Lemtouna détruisirent la puissance de cette famille. Sidjelmessa succomba en 1054-55—446 et Safrou en 1063—455.

§ 5. — CHRÉTIENS AU MAGREB, AVANT LE RÈGNE DES ALMORAVIDES.

Nous avons mentionné le massacre des chrétiens à Ceuta l'an 707—88-89, et l'on a vu aussi, à diverses reprises, particulièrement à la construction de Fez, des tribus chrétiennes obligées par la violence à embrasser l'islamisme. L'Évangile avait donc pénétré au cœur du Magreb-el-Acsa, sinon dans les régions méridionales que leur éloignement fermait encore à sa lumière. Il est probable que l'on ne connaîtra jamais les souffrances de ces chrétientés noyées dans le sang, en combattant *pro aris et focis*, dès le début de l'invasion musulmane, ou résistant après la conquête et succombant à la longue, par défaut de rapport avec le centre de l'Église de Jésus-Christ. On ne s'attend pas sans doute à ce que les sauvages sectateurs de Mahomet aient dressé pour notre usage le martyrologe de leurs victimes. Ils conviennent pourtant que le glaive eut beaucoup à faire. Ebn-Khaldoun dit que les Berbères du Magreb eurent « l'habitude d'apostasier, » jusque après la conquête de l'Espagne. Ebn-Abi-Yesid confirme le fait : « Les Berbères apostasièrent jusqu'à douze fois, tant en Ifrikia qu'en Magreb; chaque

(1) Page 300.

fois ils soutinrent une guerre contre les musulmans, et ils n'adoptèrent définitivement l'islamisme que sous Moussa ebn-Noceir. »

Diego de Torrès, en 1550, traversait l'Atlas en venant de Maroc vers le nord; il rencontra dans les montagnes des peuplades qui n'avaient point oublié leur ancienne condition religieuse : « Ils se vantent, dit-il, d'être descendus des chrétiens qu'il y avait sur cette montagne, quand les Maures s'en rendirent maîtres et assurent qu'ils y vécurent chrétiens plus de cent ans, mais qu'ayant perdu toute espérance de secours, parce que les Maures avaient conquis toute l'Espagne, et une partie de la France et de l'Italie, ils furent contraints de se rendre aux vainqueurs et d'embrasser leur religion. Ils sont blancs et parlent un langage qu'ils nomment tamacète, qui ne se peut écrire. Quant au mariage, ils ne prennent d'ordinaire qu'une femme; ils boivent du vin et lui donnent un bouillon pour s'accommoder au Coran. La nuit que j'arrivai en ces quartiers, je logeai chez cide Mahamet, un des principaux et des plus riches des montagnes, qui recevait les chrétiens qui passaient par là. Il me recueillit fort bien et passa avec moi une partie de la nuit à me raconter que parmi eux ils avaient une cloche dans une grotte et certains livres du temps des chrétiens, pour marque qu'ils descendaient d'eux. La clef de ce lieu, qui se donnait aux principaux, était en sa puissance (1). »

L'influence chrétienne empêcha donc que la loi musulmane ne fût reçue d'abord dans toute sa pureté, ou plutôt dans son intégrité. Les schismes et les hérésies la mutilaient d'ailleurs. Ne vit-on pas, en 927, au terri-

(1) Diégo de Torrès, *Hist. des Chérifs*, p. 151. Trad. du duc d'Angoulême.

toire de Tanger, à Masmouda-es-Sahel, un audacieux novateur, Abou-Mohammed-Hamin el-Moktari, massacré pour avoir donné aux Berbères un Coran en leur langue, changé les lois du jeûne, permis de manger la viande de truie? (1).

Les rapports entre l'Espagne et le Magreb africain sous les Oméiades ont dû conduire des chrétiens de la péninsule au delà du détroit. En 759, des fugitifs du royaume de Valence, se réfugiant en Lusitanie, tombèrent entre les mains d'un maure originaire de Fez, que Mariana nomme Allibonaces, et qui les traîna comme esclaves en Afrique (2).

La grande transportation des Andalous de Cordoue à Fez, en 808, devait comprendre un certain nombre de chrétiens; et probablement aussi l'émigration considérable déterminée par la famine dont l'Espagne eut à souffrir en 846, sous le khalife Abd-er-Rhaman II, persécuteur du christianisme (3).

Le moine Félix, martyrisé en 853, par Mohammed I<sup>er</sup>, fils d'Abd-er-Rhaman II, était originaire d'Afrique par sa famille, mais natif de Complut ou Alcala de Henarès (4). Ce fait atteste les communications entre les Églises des deux côtés du détroit. L'histoire rapporte qu'à la fin du même siècle les évêques d'Afrique étaient divisés, comme trop sou-

(1) Abou-Obaïd, *Descript. de l'Afrique*, trad. Quatremère, t. XII des *Notices et Extraits*, p. 548.

(2) Mariana, liv. VI, n<sup>o</sup> 45.

(3) Muchas gentes de Espana huyendo del hambre se pasaron a Africa, que alli en Almagheb y toda tierra de Fez se vendia el wisque ò carga de trigo per tres adirhames. » (Conde, part. II, ch. 46, p. 142.) Le dirhem représente à peu près 60 centimes.

(4) Saint Euloge, *Memor. sanct.*, lib. III, c. 8.

vent, par un schisme dont le jugement fut porté au tribunal du pape Formose; mais on ne saurait dire s'ils avaient sous leur juridiction quelques chrétientés du Magreb-el-Acsa (1). Cela est rigoureusement possible. Au siècle suivant, Tlemcen, au témoignage d'El-Bekri, n'était pas encore dépourvue d'églises entretenues par les chrétiens (2), et Mohammed-el-Cairoani nous montre ces derniers abrités par la tolérance de la puissante dynastie des Fatémités (3).

Du reste, les monuments historiques nous font défaut, s'il s'agit d'apprécier la condition et l'étendue des chrétientés qui pouvaient encore subsister dans le Magreb extrême. On ne découvre nulle intervention directe de l'Europe ou de la papauté en leur faveur. Les seuls navires européens que l'on aperçoive alors sur les côtes occidentales de l'Afrique, à l'exception de ceux des musulmans d'Espagne, sont des barques normandes, montées par des pirates encore païens. Non-seulement ils ravagèrent le littoral de la Méditerranée, où les Agglébités firent élever une suite de tours qui signalaient leur approche, depuis Ceuta jusqu'à l'Égypte (4), mais ils descendirent dans l'Océan, au sud du détroit, et ils brûlèrent Arzilla en 229 de l'hégire, de Jésus-Christ 843-844 (5).

La piraterie africaine se développait à la même époque et ramenait, sans nul doute, au Magreb, des esclaves chrétiens. Il est remarquable qu'elle incommodait en Espagne les mu-

(1) Flodoard, dans la *Patrologie* de Migne, t. CXXXV, p. 267.

(2) M. l'abbé Bargès. *Aperçu hist. sur l'Église d'Afrique*, p. 7.

(3) *Hist. de l'Afrique*, liv. IV. Trad. de M. Pellissier.

(4) *Journal asiatique*, IV<sup>e</sup> série, tome XX, p. 99.

(5) Bekri.

sulmans eux-mêmes, au point qu'Abd-er-Rhaman III fut obligé de leur donner la chasse (1).

Nous suivrons, sous les futures dynasties, la destinée des chrétiens au Magreb-el-Acsa, où ils apparaîtront dans une situation mieux dessinée.

(1) « Fué avisado de los walies de las costas del Mediterraneo que los Africanos y aun los Arabes de Sanhaga y Masamuda se habian dado a infestar con piraterias las costas de España y las de sus islas. » (Conde, part. I, ch. 70, p. 182. Conde, dans son ouvrage, d'ailleurs précieux, n'a pas su distinguer la race berbère de la race arabe.

---

## CHAPITRE IV.

### LES ALMORAVIDES.

La succession des Almoravides se présente ainsi :

	J.-C.	Hégire.
Yahia ebn-Ibrahim el-Djedali.		
Yahia ebn-Omar.		
Abou-Bekr ebn-Omar. . . . .	1055 - 6 =	417
Youssouf ebn-Tachfin. . . . .	1061 =	453
Ali ebn-Youssouf . . . . .	1106 =	500
Tachfin ebn-Ali. . . . .	1142—3 =	537
Mort de Tachfin. . . . .	1146—7 =	541
Mohammed ebn-Tachfin-Isak, fils d'Ali ebn- Youssouf, tué à Maroc, en 541 (1).		

Les dynasties contemporaines des Almoravides dans le Magreb central et l'Ifrikia sont les Zirides et leurs parents les Hammadites, qui se taillèrent des états dans l'empire

(1) M. de Slane, Introduction à l'*Histoire des Berbères* d'Ebn-Khal-doun, p. xxxi.



des Fatémites, après que ces derniers eurent transporté en Égypte le siège de leur puissance.

	J.-C.	Hégire.
Zirides, lieutenants des Fatémites, en Ifrikia.. . . . .	972	= 332
El-Mocz, arrière-petit-fils de Bolog- guïn, fondateur de la dynastie, se déclare indépendant. . . . .	1016	= 406
Hammadites, à Cala, au nord-est de Msila. . . . .	1007—8	= 398
En-Nacer, l'un d'eux, fonde Bougie.	1067—8	= 460
Commencements des Almohades. . .	1120—1130	= 514—525

§ 4<sup>er</sup>. — L'EMPIRE DES ALMORAVIDES.

De temps immémorial un peuple de race sanhadjienne habitait le désert, au sud de la Barbarie, entre Chradamès, le Sénégal (Sanadja) et l'Océan. Toutes ses tribus, parmi lesquelles on remarque les Lemtouna, les Lemta, les Djedala, les Terga ou Touareg, étaient comprises sous la dénomination générale de Moletthemîn, c'est-à-dire portant le *li-tham* ou le voile. Ce nom leur venait de l'usage, conservé aujourd'hui encore par les Touaregs, de se voiler la face avec un bandeau qui ne laisse voir que les yeux (1). Cette

(1) Le litham, porté par les hommes chez les Touaregs, doit avoir pour but de préserver la face de l'action directe du soleil et des brûlants effluves qui, au désert, gercent les lèvres et le visage, comme les froids piquants du nord. Cet usage rend très-invraisemblables les étymologies données au mot moletthemîn, par Aboulfeda, III, 458, et Aboulhassan, en Dombay. Le bandeau du front, ou *nikab*, s'abaisse jusqu'aux yeux; le *litham* masque la bouche et les joues. Les hommes sont voilés et les femmes ne le sont pas. Cela serait inexplicable, si le

race énergique étendait son empire, durant les premiers siècles de l'islam, aux confins du Soudan où elle engagea contre la race noire des luttes inconnues, mais qui donnèrent enfin la prépondérance aux Berbères. Le déisme musulman avait déjà jeté quelques racines au cœur de ces derniers; mais ils étaient encore bien ignorants en religion et adonnés au magisme ou idolâtrie, quand leur chef Yahia ebn-Ibrahim, laissant le gouvernement aux mains de son fils Ibrahim, partit pour la Mekke en pèlerinage (1035-47).

Passant à son retour par Cairouan, il assista au cours de philosophie du marabout Abou-Amran, originaire de Fez, qui l'interrogea sur l'état religieux de son pays et lui conseilla d'y amener comme apôtre un de ses disciples, Ouahadj ebn-Zelou, que d'autres nomment Ouagag ebn-Rezoua, résidant alors à Malkous, près de Maroc. Yahia vint donc trouver Ouahadj, qui ne consentit point à le suivre, mais lui donna le plus instruit de ses disciples, Abd-Allah ebn-Yacin, de la tribu de Djezoula, domicilié à Sidjelmessa. Malgré l'appui de son compagnon, Abd-Allah retira peu de fruits de la prédication. Il lui proposa de se retirer dans une île déserte, vers l'embouchure du Sénégal, et d'y vivre en pieux solitaires, puisque leur parole était sans écho parmi le peuple. Ils gagnèrent à pied cet îlot à la marée basse avec sept disciples fidèles.

On accourut bientôt de toutes parts pour visiter les saints personnages, et Abd-Allah, plus heureux dès lors, forma un millier de disciples que l'on appela *El-Marabten*, c'est-à-dire les consacrés à Dieu, du verbe *rebeth*, lier, nom que

litham avait pour origine un sentiment de pudeur et non pas le but hygiénique que nous lui avons attribué.

nous avons converti en celui d'Almoravides. Ces débuts ont une singulière analogie avec la naissance de plusieurs ordres religieux du christianisme. Mais on va voir que l'esprit en était bien différent.

Abd-Allah, dont le fanatisme devait être allumé au dernier degré par son genre de vie, se sentit assez fort pour imposer la foi les armes à la main. Les Djedala battus se soumirent en 1048 — 440; les Lemtouna se convertirent forcément à leur tour. A la mort d'Yahia ebn-Ibrahim, Abd-Allah, se réservant la direction religieuse, fit remettre le commandement à Yahia ebn-Omar. Les Almoravides, désormais redoutables, menacent le Magreb septentrional qu'ils peuvent atteindre facilement, montés sur des chevaux infatigables et sur les chameaux méharis à la course rapide. Ils combattent sans descendre, ou mettent pied à terre sur plusieurs rangs, et frappent de la pique ou lancent le javelot.

Sous les ordres d'Yahia ebn-Omar, vers 1053—445, ils envahirent le Drâa et s'emparèrent de Sidjelmessa, où ils établirent des officiers de leur nation. Abou-Bekr, frère d'Yahia ebn-Omar, lui succède, et en deux ans il se rend maître de l'Oued-Noun, du Sons, de Taroudant et d'Aghmat. Il pénètre, en 1058—450, jusqu'à Tedla, et il écrase les princes ifrénides et les Berghouata, qui habitaient le littoral du pays d'Anfa et de Temesna.

Abd-Allah ebn-Yacin, ayant perdu la vie dans une rencontre, fut remplacé par Soliman ebn-Addou; celui-ci n'enleva pas le commandement militaire à Abou-Bekr, mais il resta aussi sur le champ de bataille l'année suivante (1059). Ayant appris que les tribus almoravides du sud étaient divisées entre elles et que les progrès de la puissance, à la fois politique et religieuse, dont il était le principal représentant, se trouvaient paralysés au désert, Abou-Bekr remit à son

cousin Youssouf ebn-Tachfin le soin de continuer sa mission et ses conquêtes dans le Magreb, et il se porta de sa personne au milieu des Djedala et des Lemtouna, dont l'esprit, heureusement, s'améliorait. Il les mena contre les nations infidèles du Soudan et promena son drapeau victorieux jusqu'à la distance de 90 journées au delà du pays des Almoravides. A son retour, il laissa le commandement à Youssouf, qu'il trouva du reste peu disposé à s'en dessaisir. Sa mort n'arriva qu'en 1087—480. Ainsi, en même temps que les disciples d'Abd-Allah étendaient vers le nord un empire qui embrassera une partie de l'Espagne, ils l'établissaient dans les profondeurs du Soudan, où il semble avoir subsisté jusqu'à la création du royaume nègre de Malli, par les Sousous (1212-1213). Il n'y a donc pas lieu d'être surpris du sang noir qui circule en si grande quantité dans les veines de la population magrebine et l'on voit que nous avons raison d'indiquer le Maroc comme la route la plus naturelle entre le nord de l'Afrique et l'Afrique centrale. D'autres faits viendront encore ébranler ce préjugé trop répandu, qui suppose une barrière infranchissable, dressée par l'Idra-*ren-Dran*, entre le Tell marocain et les régions sahariennes.

Mais suivons le progrès des Almoravides sous la conduite d'Youssouf ebn-Tachfin. Ce prince jeta les fondements de la ville de Maroc, en 1062—454, ou quelques années auparavant. D'abord ce fut un simple camp retranché, avec une casbah et une mosquée. Youssouf voulait agir de ce point sur les peuplades masmoudiennes de l'Atlas; mais l'enceinte murée ne fut élevée qu'en 1131—526, sous le règne de son fils Ali. Ses armes se tournèrent au profit de l'unité et de la paix du Magreb contre les seigneurs d'origine zénatienne, Maghraoua, Beni-Ifren, dont les populations avaient fort à souffrir. Il s'empara de Safrou en 1063, et y

massacra les membres de la famille Ouanoudin; Fez, dont il avait précédemment envahi les faubourgs, lui ouvrit ses portes; mais arrivé sur la colline de Tanger, qui dépendait alors, ainsi que Ceuta, des princes Hammoudites de Malaga, Édrisides d'origine et passés autrefois au service des Oméiades, Youssouf revint sur ses pas et reprit ses opérations à l'intérieur. En 1069—461-2, il enleva d'assaut la ville de Fez, qui lui avait échappé, et renversa les murs qui en séparaient les deux quartiers principaux. L'année suivante, il poursuivit ses conquêtes dans le bassin de la Moulouïa et la région de Tasa, divisant les provinces entre les Almoravides les plus dévoués. Il allait être appelé à passer le détroit.

A la décadence des Oméiades d'Espagne, la péninsule tombait dans une situation telle que les musulmans semblaient offrir une proie facile aux princes chrétiens. Le khalife Hecham II étant sans postérité et d'une incapacité complète, le trône fut disputé par des partis qui s'affaiblissaient mutuellement; à la faveur de ces troubles, les walis, ou gouverneurs de provinces, se déclaraient indépendants, et l'unité politique du khalifat était remplacée par une sorte de féodalité anarchique. L'édriside Ali ebn-Hammoud, à qui Hecham II avait confié le gouvernement du littoral africain sur le détroit, put espérer un temps qu'il réussirait à dominer ces divisions et à prendre en main l'héritage oméiade; mais à sa mort, son frère El-Kacem et son fils Yahia combattirent entre eux (1029—420), et leur famille, soutenue par le parti des Alides, se trouva réduite à ne plus avoir, en 1070—462-3, que Ceuta et Tanger. Le royaume de Malaga venait de lui être enlevé par El-Motamed ebn-Abbad, roi de Séville, quand celui-ci sollicita Ebn-Tachfin de passer le détroit pour combattre ensemble

les chrétiens et rétablir l'unité du pouvoir sur les musulmans. Ebn-Tachfin répondit qu'il le ferait volontiers, si le passage du détroit ne lui était pas fermé par les Beni-Hammoud. Alors Ebn-Abbad lui promit de concourir au renversement de ces adversaires, et bientôt en effet une grande victoire, remportée près de Tanger, par une armée almora- vide, obligea les Hammoudites à se renfermer dans Ceuta.

Ebn-Tachfin, néanmoins, ne franchit point encore la mer, et il employa l'année 1080 - 472-3 et les deux années suivantes à soumettre le Magreb central : il se rendit par lui-même maître du Rif, d'Oudjda, de Tlemcen où il fonda le faubourg de Tagraret, d'Oran, de l'Ouanseris et du pays jusqu'à Alger, puis il revint à Maroc en 1082—475.

Cependant Alphonse VI, roi de Léon et des Asturies, avait ajouté à sa couronne celles de Castille et de Galice, réparant la faute que son père Ferdinand le Grand avait faite, en partageant son royaume entre ses trois fils. Puis dans le cours de ses victoires sur les Maures, il avait pris Tolède, et, pénétrant au cœur de l'Andalousie, s'était avancé jusqu'à Tarifa; les musulmans avaient dû consentir à lui payer la capitation, et l'on pouvait s'attendre à le revoir dans le sud, quand il aurait enlevé Saragosse. Il n'y avait plus de temps à perdre. Ebn-Tachfin entendit la prière suprême que le roi de Séville et tous les musulmans lui adressaient au nom de la religion; il envoya son fils El-Moez contre Ceuta, que la flotte d'Ebn-Abbad attaqua par terre. La place succomba (août-sept. 1083-476), et le roi de Séville vint lui-même à Fez offrir Algésiras à l'almoravide comme base d'opération. On devine ce qui se passa dans ce moment au fond du cœur d'un homme dont l'ambition ne le cédait point au zèle religieux, en admettant que ce zèle ne fût pas simplement un masque.

Youssef traversa le détroit en 1086—479 à la tête de son armée, et il rencontra celle qu'Alphonse commandait, non loin de Badajoz, dans la plaine de Zelaka : « Je sais, dit-il au chrétien, que tu as l'intention d'armer des vaisseaux et de m'attaquer sur mes terres. Je t'épargne la peine de venir me chercher. Dieu m'amène en face de toi et il va te faire comprendre ta présomption » (1). Youssef remporta une mémorable victoire et retourna à Maroc, laissant dans Séville un général de sa parenté, qui poursuivit la lutte à la tête des troupes almoravides.

En 1088—481, il repassa le détroit, mais il s'aperçut que ceux-là même qui avaient naguère imploré son assistance le regardaient comme un dominateur dont il fallait écarter le joug, fût-ce par une alliance avec le roi chrétien. Alors, il s'empara de Grenade, de Malaga et revint à Ceuta, tandis que son lieutenant Sir détruisait la puissance d'Ebn-Abbad en Andalousie. Le vaincu, envoyé à Maroc, fut jeté par Youssef dans une prison d'Aghmat où il mourut.

Youssef (1097—490) fit une troisième expédition qui acheva d'établir et d'assurer son autorité sur toute l'Espagne musulmane. Il mit le sceau à ses conquêtes en proclamant la suprématie du khalife de Bagdad El-Mostader, qui lui confirma le titre d'*émir el-Moslemine*, commandeur des musulmans.

Après avoir essuyé une défaite entre Tlemcen et le Tessala (1103—496) de la part du prince hammadite El-Mansour, fils d'En-Nacer, il obtint une paix qui sauva Tlemcen, dont le gouverneur avait eu l'imprudence de provoquer les Beni-Hammad en s'emparant d'Achir (2).

(1) Conde, part. III, ch. 46, p. 180.

(2) Un lieutenant des khalifes fatémites, Bologguin ebn-Ziri, avait

Arrivé au terme de sa carrière, Youssouf passa en Espagne, réunit à Cordoue les chefs africains auxquels il avait confié le gouvernement de ce pays et il leur fit prêter serment de fidélité à son fils Ali, qui n'était pas l'aîné de ses enfants, mais le plus propre à soutenir le fardeau de ses vastes états. Il revint ensuite à Maroc où il mourut âgé d'environ cent ans, au mois de septembre 1106—500.

L'histoire doit reconnaître que le règne prodigieux de cet homme eut pour résultat de relever le mahométisme agonisant en Espagne, de restaurer l'unité religieuse et politique en deçà comme au delà du détroit, et de substituer un déisme plus ou moins impur au fétichisme du Grand Désert et du Soudan. La création d'un des empires les plus étendus qui aient jamais existé, puisqu'il allait de l'Èbre et des Balears au delà du Niger, suppose dans le conquérant de puissantes facultés. Toutefois, disons-le, l'enthousiasme pour ce héros de l'islamisme diminue, quand on pense à la faiblesse des liens qui retenaient unis entre eux ses divers états. Ils étaient à peu près livrés à eux-mêmes et ne ressentaient presque pas l'action d'un pouvoir central ; ils n'en recevaient rien et ne lui donnaient guère d'autre signe de soumission qu'une offrande religieuse et la récitation de la khotba ou prière publique pour le khalife d'Orient par lui

fondé, vers 972, la dynastie des Zirides, qui régna en Ifrikia, et se rendit indépendante des Fatémites, sous El-Moez ebn-Badis. C'est alors qu'eut lieu en Afrique cette nouvelle invasion arabe, dont nous avons parlé, et dont descendent les tribus de race arabe subsistantes aujourd'hui. Dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, une branche des Zirides, les Beni-Hammad, fondèrent, dans le Magreb central, une autre dynastie qui eut, depuis 1090, Bougie pour capitale. Les Hammadites, comme les Almoravides, devaient disparaître par l'avènement des Almohades.



désigné. Quant au progrès qui résulte de la substitution du Coran au fétichisme, à l'idolâtrie, on ne sait s'il faut s'en réjouir ; car le Coran porte en lui-même un germe de mort plus difficile à détruire que l'idolâtrie par l'apostolat chrétien. Il est certain que la lumière de l'Évangile, éteinte sur une partie du globe par le mahométisme, avait dissipé et aurait continué à dissiper les ténèbres de l'idolâtrie, là où il répand ses lueurs funèbres, comme celles des lampes dans les sépulcres. Les pâles rayons du croissant valent mieux que la nuit noire ; mais il est triste de penser qu'ils ont remplacé pour plusieurs l'éclat du jour, et que le soleil se lève tard sur les peuples enveloppés de cette demi-obscurité.

Bien que le règne d'Youssef ebn-Tachfin ne soit pas exempt d'injustice ni de cruauté, ce prince fut relativement clément et juste parmi ceux qui gouvernèrent le Magreb. On lui doit l'introduction des monnaies dites *maravèdis*, du nom des Almoravides. Sur l'empreinte des pièces d'or, il fit mettre ces mots : « Dieu est Dieu, Mahomet son prophète, et Youssef ebn-Tachfin le commandeur des croyants. » Puis : « La foi de celui qui ne reçoit pas l'islam ne sera pas reçue, et au jour du jugement il sera réprouvé. » Au revers, on lisait le nom du khalife abbasside, dont la suzeraineté ainsi reconnue était du reste illusoire, et la date et le lieu de la fabrication.

Ali ebn-Youssef régna trente-six ans (1106-1143), et ses commencements furent heureux ; il passa plusieurs fois en Espagne et fit la guerre aux chrétiens soit en personne, soit par son frère aîné Temim, qui lui obéissait avec un rare désintéressement. Temim se distingua surtout à la victoire d'Uclès, le 29 mai 1108—501, où périt don Sancho, le fils unique d'Alphonse VI de Castille. Mais, depuis cette époque, la fortune des Almoravides déclina tant en Espagne, où les

croisés, accourus à la voix du pape, secondèrent Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon, gendre et successeur d'Alphonse de Castille, qu'au sein du Magreb africain, où les chefs Ebn-Toumert et Abd-el-Moumen préparaient dès 1120—514 la ruine du grand empire d'Youssef.

Ali eut pour successeur son fils Tachfin, qui fut tué à Oran, durant sa lutte contre les Almohades (1146-47—541). Ibrahim remplaça Tachfin son frère; mais il fut déposé pour incapacité. On appela au pouvoir Isak, fils d'Ali ebn-Youssef, qui ouvrit les portes de Maroc à Abd-el-Moumen et fut massacré à l'heure même par ce terrible conquérant (1147—541). Bientôt l'Espagne envahie reconnaît aussi l'autorité des Almohades; et les Almoravides, partout renversés, ne reparaissent plus que dans l'est de l'Afrique, où les descendants d'Ebn-Ghania, parents d'Youssef ebn-Tachfin, cherchèrent fortune en quittant l'Espagne. L'intérêt de l'histoire du Magreb pendant le règne des derniers Almoravides se concentre naturellement sur la lutte qu'ils soutiennent contre les Almohades. C'est pourquoi on ne s'étendra pas ici en de plus amples détails.

## § 2. — LES CHRÉTIENS SOUS LES ALMORAVIDES.

Quoiqu'on ne puisse préciser jusqu'à quel point la réunion de l'Afrique et de l'Espagne sous la même autorité almoravide favorisa l'immigration des chrétiens de la péninsule sur le territoire africain, ce fait, on le comprend, s'accomplissait sans beaucoup de peine, qu'il fût conseillé ou commandé, soit par la disette d'un côté du détroit, soit par les suites de la guerre, par la volonté des princes ou par d'autres causes. Il se produit parfois d'une manière notoire,

et l'on peut à peine considérer ce déplacement comme un exil.

Ali ebn-Youssouf, dont la résidence fut habituellement à Maroc, s'entourait complaisamment de chrétiens. Il leur confiait de hauts emplois et les rapprochait le plus de sa personne (1). Une telle confiance et une telle sympathie s'expliquent : l'émir avait pour mère une chrétienne, Romaïca, et une garde d'étrangers l'exposait moins au péril des conjurations.

En 1123, les Mozarabes ou chrétiens mêlés aux Arabes d'Andalousie, espérant mettre à profit la rivalité des Almoravides et des Almohades, déterminèrent Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon à envahir le territoire de Grenade. Après cette expédition, les Almoravides transportèrent en Afrique les Mozarabes qui n'avaient pas suivi Alphonse dans sa retraite. Les mauvais traitements et les fatigues ont sans doute causé la mort d'une partie de ces chrétiens; mais d'autres ont survécu et sont restés au lieu de leur exil. Plus tard, au XIII<sup>e</sup> siècle, on verra s'établir au Maroc des missions et un évêché qui ne seront plus un mystère. Les derniers Almoravides eurent même, avant les Almohades, des milices chrétiennes sous leurs ordres, comme on le remarquera tout à l'heure, dans la lutte d'Abd-el-Moumen contre Tachfin ebn-Ali, entre la Moulouïa, Tlemcen et Oran. Ces milices provenaient sans doute des communautés chrétiennes mozarabes, plus encore que des aventuriers abordant en Afrique, à la faveur des établissements de commerce fondés princi-

(1) *Hali dilexit eos (christianos) super omnes homines orientalis gentis suæ. Nam quosdam fecit cubicularios secreti sui, quosdam verò millenarios et quingentarios et centenarios, qui præerant militiæ regni sui. (Chron. Adelfonsi Imp., p. 360. Florez, t. XXI.)*

palement par les républiques italiennes et les Catalans sur plusieurs points du littoral.

Aucun document historique ne nous autorise à dire que les évêques dont il est fait mention en Afrique au XI<sup>e</sup> siècle étendaient leur juridiction ou exerçaient leur ministère jusque sur le Magreb-el-Acsa. Le pape saint Léon IX témoigne qu'il en restait encore cinq en 1053 ; mais les faits qui se révèlent à cette époque semblent n'avoir pour théâtre que la région de Carthage (1). Il en est de même de ceux qui appartiennent au pontificat de saint Grégoire VII. L'Afrique alors n'ayant plus que deux évêques, il était impossible à Servandus, élu à l'évêché d'Hippone, de recevoir dans ce pays la consécration épiscopale suivant les formes canoniques. Il fut envoyé à Rome pour y être sacré par le pape ; mais les lettres écrites par saint Grégoire à cette occasion se taisent sur la situation de l'Afrique occidentale (2).

Au temps des Almoravides se rapporte la conversion du rabbin juif Samuel de Maroc au christianisme. Cet apologiste de la religion de Jésus-Christ porte communément le surnom que l'on vient de lire : *Samuel Marrochitanus*. Il est né à Fez et occupa un rang distingué dans la synagogue de Sidjelmessa, comme le suppose le titre de son livre *De adventu [Messiæ quem Judæi temere exspectant]*, imprimé en 1523. Il y est qualifié *Magister synagogæ quæ est in Subjumenta, in regno Marochiano*.

Cet ouvrage, destiné à montrer l'accomplissement des prophéties messianiques dans la personne de Jésus-Christ,

(1) Nunc à tuâ fraternitate, dit saint Léon à l'évêque Thomas, audimus quinque vix episcopos superesse in totâ Africâ. (*Patrologie*, tome CXLIII, col. 728.)

(2) *Patrologie*, tome CXLVIII, col. 450.

dénote une connaissance remarquable de la Bible et du Coran. Il fut traduit pour la première fois de l'arabe en latin en 1339, à Paris, par le dominicain Alphonse Bonhomme. Samuel se convertit à Tolède en 1085, l'année même où Alphonse VI fit la conquête de cette ville (1).

Rien jusque aujourd'hui ne nous éclaire suffisamment sur l'état des chrétiens au Magreb-el-Acsa pendant le règne des Almoravides. Leurs communications avec l'Europe sont inconnues ou insaisissables. Nul peuple baptisé ne leur donnait la main ; le roi de Castille n'avait fait qu'une promenade en barque dans les eaux du détroit (2), et le bruit de l'attaque dirigée par les Génois, en 1115, sur les Baléares, soumises aux Almoravides, fût-il arrivé jusqu'à eux, il n'aurait pas retenti comme signal d'affranchissement ou présage d'une utile protection. Le temps n'était pas éloigné cependant où la papauté réchaufferait sous son aile ces enfants infortunés de la grande famille chrétienne.

(1) L'ouvrage de Samuel est inséré dans la *Patrologie* de Migne.

(2) « Ali en la playa del mar hizo labrar una barquilla de que se valiò para pescar alli, como para cumplir un voto. » (Conde, liv. III, c. 29.)

---

## CHAPITRE V.

### LES ALMOHADES; COMMENCEMENTS DES BENI-MERIN.

—

Les dates suivantes pourront guider ici le lecteur :

	J.-C.	Hég.
Mort d'Ebn-Toumert, le Mehdi. . . . .	1128	= 522
Avènement d'Abd-el-Moumen.. . . .	1130	= 524
Bataille des Navas de Tolosa, signal du déclin et du démembrement de l'em- pire almohade . . . . .	1212	= 609
Commencement de la lutte avec les Méri- nides. . . . .	1216— 7	= 613
Prise de Fez par les Mérinides. . . . .	1248—50	= 646—7
Prise de Maroc et triomphe définitif des Mérinides. . . . .	1269	= 668
Abou-Zekeria, l'un des Beni-Hafs, qui se succédaient au gouvernement de l'Ifri- kia, sous l'autorité des Almohades, se déclare indépendant, et commence la dynastie des khalifes Almohades-Haf-		

	J.-C.	Hég.
sides, dont les Merinides reconnaissent d'abord la suzeraineté. . . . .	1228—	9 = 626
Yaghmoracen ebn-Zian, gouverneur de Tlemcen, pour les Almohades, se déclare indépendant et fonde la dynastie des Beni-Zian ou Abd-el-Ouadites, rivale de celle des Merinides. . . . .	1235—	9 = 633

Voici en outre l'ordre de succession des Almohades, selon le tableau dressé par M. de Slane :

	J.-C.	Hég.
Abd-el-Moumen. . . . .	1128	= 522
Abou-Yacoub Youssouf, fils d'Abd-el-Moumen. . . . .	1130	= 524
Abou-Yousouf Yacoub-el-Mansour, fils d'Abd-el-Moumen. . . . .	1163	= 558
Mohammed-en-Nacer, fils d'El-Mansour. . . . .	1184	= 580
Youssouf-el-Monstancer, fils d'En-Nacer. . . . .	1199	= 595
Abd-el-Ouahed-el-Makhlonê, fils d'Youssouf. . . . .	1214	= 614
El-Adel, fils d'El-Mansour. . . . .	1224	= 620
Yahia, fils d'En-Nacer. . . . .	1224	= 621
Abou-'l-Alâ-Idris-el-Mamoun, fils d'El-Mansour . . . . .	1227	= 624
Abd-el-Ouahed er-Rechid, fils d'El-Mamoun. . . . .	1228—9	= 626
Ali es-Saïd, fils d'El-Mamoun . . . . .	1232	= 630
Omar el-Morteda, arrière-petit-fils d'Abd-el-Moumen. . . . .	1242	= 640
Abou-'l-Alâ-Abou-Debbous, arrière-petit-fils d'Abd-el-Moumen. . . . .	1266—9	= 665—8

§ 1<sup>er</sup>. — LES ALMOHADES, JUSQU'A LA BATAILLE DES NAVAS DE TOLOSA  
(1212=609).

La nombreuse et puissante tribu des Masmouda vivait de temps immémorial dans les plus hautes montagnes de l'Atlas, au sud de Maroc. Au début de l'invasion musulmane, elle avait opposé aux Arabes une vigoureuse résistance, et son caractère était demeuré indomptable, même après l'acceptation du Coran. Aussi était-ce pour la contenir, que les Almoravides avaient fondé le camp et la ville de Maroc. Les Masmouda ne pouvaient voir d'un bon œil un établissement qui menaçait leur indépendance, et il est naturel que le mouvement révolutionnaire, sous lequel les Almoravides ont succombé, soit sorti de leur sein. Cette révolution s'opère sans déplacer autant que les précédentes les masses de population berbère, parce que les Masmouda fixèrent dans leur pays même le centre de l'empire almohade, qui absorba les deux Magreb, l'Ifrikia et le midi de l'Espagne.

Sous le règne de l'almoravide Ali ebn-Youssouf, Mohamed ebn-Toumert, fondateur de la secte des Almohades, commence ses prédications.

Né dans une tribu masmoudienne, il avait fait, jeune encore, le pèlerinage de la Mekke, visité Baghdad et amassé des trésors de science dans ses relations avec de célèbres docteurs. Il en reçut l'austère principe d'après lequel les doctrines primitives de l'islam doivent être admises sans aucune controverse de la raison.

Il revenait d'Orient par le nord de l'Afrique, en prêchant, au péril même de sa vie, la pureté de la foi et la réforme des mœurs, lorsqu'il rencontra, près de Bougie, un jeune homme, Abd-el-Moumen, dont il fit un disciple et qu'il attacha à sa



personne. Abd-el-Moumen était d'une famille distinguée de Tagrart, château situé sur une montagne non loin des embouchures de la Tafna; d'autres le disent né d'un pauvre artisan, fabricant de soufflets de forge. Il avait étudié à Tlemcen et se rendait en Orient, lorsqu'il associa sa destinée à celle d'Ebn-Toumert. Suivant une autre version, ses condisciples de Tlemcen l'avaient envoyé directement au réformateur, dont la renommée leur était déjà parvenue, pour lui demander communication de ses lumières.

Ebn-Toumert traversa l'Ouanséris et Tlemcen en se rendant à Méquinez. Ses prédications lui attirèrent de mauvais traitements de la part du peuple de cette dernière ville. Mais il ne se laissa point ébranler, car, se rendant à Maroc, il eut l'audace de faire des remontrances à Ali-ebn-Yousouf lui-même et de blâmer en face et publiquement Soura, sœur de l'émir, parce que, selon l'usage des femmes almoravides, elle paraissait dans les rues le visage découvert. Mis en présence de légistes, le réformateur les confondit par la discussion; mais il passa ensuite à Aghmat pour éviter leurs poursuites. Il n'y trouva pas un meilleur accueil et dut se retirer dans les montagnes des Masmouda, où son crédit s'augmenta de jour en jour. Il bâtit une zaouia au milieu de la tribu des Hergha, dont il était originaire, et il se livra aux œuvres de piété et à l'enseignement (1121 - 22 = 515). Ses émissaires préparèrent les esprits à le recevoir comme le Mehdi ou réformateur de l'islam et restaurateur de l'unité, annoncé par les prophéties musulmanes. Il se fabriqua de son côté une généalogie, qui rattachait sa famille à Ali et à Fatma, dont le Mehdi doit descendre, comme on l'a vu précédemment. Le moment venu, il demanda aux tribus mas-moudiennes, Hergha, Hentata, Tinmal ou Tinmelel, etc., de le soutenir, lui et la doctrine qu'il leur avait enseignée

dans de savants traités composés en berbère. Il reçut de plusieurs chefs le serment de fidélité, nomma ses partisans *El-Mouhaedin*, ou Almohades, c'est-à-dire Unitaires, et il fut proclamé le *Mehdi*, ou le Dirigé, titre réservé au restaurateur attendu, selon les prophéties.

La doctrine almohade, qu'il avait apprise en Orient, est celle de la secte des Acharites ou Achariens, disciples d'Aboul-Hassan el-Achari. Ils enseignent que les attributs de Dieu sont distincts de son essence, que la foi sauve le musulman peut-être de toute peine, mais certainement de la damnation éternelle, même s'il meurt en état de péché; que l'homme est entre les mains de Dieu comme un instrument qui ne peut agir de lui-même, de telle sorte qu'il est difficile d'assigner la part de l'homme dans les actes humains (1). Le Mehdi expliquait en outre dans un sens allégorique certains passages du Coran, moyen selon lui indispensable pour ne pas tomber dans les erreurs anthropomorphistes. La morale, qui du reste n'était pas fondée logiquement sur le dogme, pas plus qu'elle ne l'est en général dans l'islamisme, condamnait sévèrement certains abus, comme l'usage du vin et le plaisir de la musique.

Ebn-Toumert remporta une première victoire vers l'an 1122 - 23=516, contre le gouverneur almoravide du Sous, qui était venu l'attaquer. Fixé ensuite dans la montagne de Tinmal, il força des tribus masmoudiennes récalcitrantes à se ranger sous sa loi. Pour se débarrasser des dissidents qu'il pouvait craindre, il usa de subterfuge, les fit déclarer condamnés de Dieu par un de ses affidés qui simula une révélation, et ces malheureux furent immolés dans un massacre qu'Ebn-Toumert appela le *Triage*. Prenant alors l'of-

(1) Salve. *Introduct. à la lecture du Coran*, trad. Solvet, p. 344.

fensive contre les Lemtouna, à la tête de 40,000 fantassins et 400 cavaliers, il battit deux fois les Almoravides et les repoussa dans Maroc. Abd-el-Moumen se couvrit de gloire sur le champ de bataille. Le Mehdi mourut en 1128=522 après lui avoir légué le souverain pouvoir ; mais on cacha pendant trois ans une mort qui pouvait être un sujet de division ; et lorsque les chefs dévoués des Almohades furent certains que ce péril était conjuré, ils proclamèrent Abd-el-Moumen, qui gouverna dès lors en son propre nom (1130=524).

Il réduisit sous son autorité le Drâa (1132=527), puis le Guezzoula, où il mit en fuite Tachfin, fils de l'émir Ali ebn-Youssouf (1138—39=533); en 534, il se dirigea de Tinmal, par les montagnes boisées, vers le Rif, tandis que l'armée almoravide le suivait parallèlement dans la plaine, et il parvint à Ceuta qui lui opposa vainement une résistance vigoureuse. Ses troupes grossissaient en nombre durant cette marche triomphante, et Tachfin, devenu émir par la mort de son père, voyait sa puissance diminuer et se démembrer des deux côtés du détroit. Du Rif, Abd-el-Moumen descendit sur les rives de la Moulouïa et il se trouva en face de Tachfin, entre Oran et Tlemcen. L'almoravide avait reçu des renforts du prince hammadite de Bougie, Yahia Ebn-el-Asiz. Mais Abd-el-Moumen tailla en pièces l'armée de son rival et le général bougiote Taher ebn-Kebab.

Un corps de milices chrétiennes, envoyé sous les ordres d'Ez-Zobortéir contre les Beni-Snous, fut anéanti par les Almohades (1). Ils se retournèrent encore avec succès contre les troupes hammadites, qui battirent en retraite sur Bougie.

Après avoir livré plusieurs assauts infructueux à Tlem-

(1) Voir au sujet des milices chrétiennes, page 347.

cen, où Tachfin s'était réfugié, Abd-el-Moumen, à la tête de plus de 100,000 hommes, investit Oran. Son rival réussit à y pénétrer pour diriger lui-même la défense. L'almoravide avait pris soin d'envoyer à Maroc son fils Ibrahim, qui lui succéda, et d'appeler sa flotte à Oran. Dix navires arrivèrent en effet d'Almeria. Tachfin résista plusieurs mois, et ensuite voulant fuir d'une ville qu'il désespérait de sauver, il périt en tombant dans un précipice voisin de la citadelle avec sa jument bien-aimée et sa femme Aziza, qu'il emmenait en croupe. Les cadavres furent trouvés au bord de la mer ; on coupa la tête de Tachfin et, promenée à travers les montagnes jusqu'à Tinmal, elle annonça partout que c'en était fait des Almoravides (1145=539).

Maitre de Tlemcen et d'Oran, Abd-el-Moumen, qui avait reçu les hommages de Sidjelmessa, tourna ses armes contre Fez, laissée sur sa gauche dans sa marche de Tinmal vers le détroit. Il commença le siège de cette ville, et en laissa la conduite à un de ses lieutenants pour se porter de sa personne contre Méquinez. Bientôt il revint installer un gouverneur à Fez, où les assiégeants avaient pénétré ; puis il se dirigea sur Maroc pour y écraser les débris des Almoravides.

Il fit la route par Salé qu'il occupa sans beaucoup de résistance. Au printemps de 1146-47=541, il prit Maroc d'assaut, après un siège épouvantable. Les assiégés, réduits presque à l'état de squelettes, mangèrent les cadavres de leurs semblables et périrent au nombre de 200,000, si l'on en croit des historiens musulmans, par suite des maladies qu'engendrèrent des aliments contre nature. Isak, successeur d'Ibrahim, son neveu, fut massacré ainsi que tous les membres de la famille almoravide.

Suivant une autre version sur la prise de Maroc, les chrétiens andalous qui servaient dans la cavalerie almoravide,

voyant l'état désespéré de cette capitale et le silence de mort qui régnait dans ses murs, en ouvrirent les portes à Abd-el-Moumen, et l'almohade eut le triste courage de laisser égorger 70,000 assiégés survivants (1).

L'édifice déjà colossal de la puissance d'Abd-el-Moumen faillit s'écrouler par la révolte que suscita, dans le Sous, le salétin Mohammed ebn-Abd-Allah ebn-Houd, et qui se propagea avec une rapidité caractéristique chez les Berbères du Tafilet, du Drâa, de l'Idrâren Dran, et du littoral atlantique. Le rebelle ne réunit pas moins de 60,000 fantassins, avec un millier de chevaux; mais en mai 1147 = 541, il essuya, au sud de l'embouchure du Sous, une mémorable défaite de la part d'Abou-Hafs-Omar, lieutenant d'Abd-el-Moumen. Celui-ci acheva peu après d'éteindre l'incendie en marchant sur le Doukkala. Ceuta, qui s'était révoltée à la faveur de l'insurrection presque générale du Magreb, rentra dans l'obéissance, et Salé, dont il importait de rester toujours maître, eut ses fortifications rasées (2).

Ces quinze ans de guerre d'Abd-el-Moumen, depuis Tanger jusqu'à Sidjelmessa, du Drâa et du Sous à l'Isser et à la Tafna, sont dignes de fixer l'attention des hommes de guerre. L'armée almohade, composée presque entièrement d'infanterie, opéra des années entières dans les montagnes, trouvant partout du bois, de l'eau, et les provisions au moins rigoureusement nécessaires.

A la suite de la prise d'Oran et pendant l'expédition contre

(1) Dice Aben Isa que en estas terribles circunstancias ciertos cristianos que estaban en Marruccos, de los Andaluces que servian en la caballeria, tuvieron secreta inteligencia con Abdelmumen y concertaron que le darian entrada en la ciudad por la puerta de Agmât, el dia que por todas partes intentase escalar la ciudad. (Conde, p 468.)

(2) Ebn-Khaldoun, trad. baron de Slane, II, 183.

Maroc, Abd-el-Moumen s'était occupé de poursuivre au delà du détroit la mission illimitée que le Mehdi lui avait transmise. Le démembrement de l'empire almoravide l'appelait en ce pays, et plusieurs princes en révolte le pressaient de s'y rendre. Déjà même Ali ebn-Eïça, qui était venu d'Almeria au port d'Oran pour secourir Tachfin en 1143, avait de suite trahi sa cause, et, maître de Cadix, il y faisait réciter la prière publique pour le chef almohade. Toutefois celui-ci se contenta d'envoyer en Espagne plusieurs corps de troupes pour agir en son nom, avec le concours d'alliés et de partisans. Algésiras, Tarifa, Séville, Xérès virent bientôt flotter sur leurs remparts la bannière d'Abd-el-Moumen, et en 1150—51=545, il reçut à Salé les hommages de seigneurs andalous qu'il avait appelés à lui rendre ce témoignage de vassalité. La plupart le suivirent à Maroc, circonstance qui assurait encore son autorité en Espagne.

Au printemps de 1152=546, il vint de Maroc à Ceuta; mais aucun événement ne l'appelant à franchir le détroit, il dirigea une expédition contre les princes hammadites de Bougie. L'est de l'Afrique était alors affaibli et divisé par les Arabes de la grande invasion, déterminée par les Fatémites d'Égypte (1). Abd-el-Moumen prit Alger, Bougie, El-Câla; le prince hammadite Yahia ebn-el-Asiz lui livra Constantine et obtint de se rendre à Maroc, d'où il alla finir ses jours à Salé, dix ans plus tard. El-Hareth, frère d'Yahia et seigneur de Bône, ne tenta de recouvrer Bougie que pour fournir aux Almohades l'occasion de décapiter dans sa personne le dernier des Beni-Hammad.

Rentré à Maroc, Abd-el-Moumen ayant donné de grands commandements à ses fils, étouffa dans le sang une révolte

(1) Page 271.

tentée par des parents d'Ebn-Toumert, le Mehdi, qui trouvaient pesante la condition de sujets. Ensuite, son attention fut appelée simultanément sur l'Espagne et sur l'Ifrikia, où la puissance chrétienne se montrait menaçante. Il réunit des troupes à Salé et résolut de marcher contre les Normands de Sicile, qui venaient de renverser les princes zirides à El-Mehdia ou Africa, après les avoir secourus contre le dernier hammadite de Bougie. Le roi Roger II avait successivement pris possession de l'île de Djerba, de Mehdia, de Djidjelli et de l'île de Kerkenna, de Tripoli, de Sfax, de Sousa, de Zouila. Il administra les musulmans avec tant d'habileté, qu'il réussit à se les attacher. Par malheur, son fils Guillaume n'avait pas la même sagesse, et une députation de Zouila était venue solliciter d'Abd-el-Moumen la délivrance de l'Ifrikia.

A la tête de 100,000 hommes, l'almohade se dirigea dans l'est, en 1159=554, par la route du Djerid, côtoyant le Tell; son armée se divisait en quatre corps, séparés par une journée de marche, afin de ménager les sources et de faciliter le campement. Il soumit le Zab, d'où il se porta sur Tunis. Mehdia fut prise en 1160=555, et les Siciliens eurent bientôt perdu toutes leurs possessions. Abd-el-Moumen les laissa en fief au faible Hacén ebn-Ali, qu'ils avaient dépouillé.

En revenant au Magreb, l'an 1161=556, il débarque à Gibraltar, où on le reçoit avec enthousiasme. Il fortifie puissamment ce rocher, organise mieux l'armée almohade destinée à combattre Sancho III de Castille, Alphonse Henriquez de Portugal et les princes musulmans qui ne reconnaissent point encore son autorité.

Selon quelques auteurs, il aurait fait lui-même une expédition sur la Guadiana, Oued-Anas, avant de rentrer à Ma-

roc. Il quitta peu après cette capitale pour venir à Salé, quand il reçut la nouvelle que Grenade avait été surprise par des chefs musulmans, alliés des chrétiens. Il ne passa point en Espagne; mais son armée, commandée par son fils le cid Abou-Yacoub, entra dans Grenade après une éclatante victoire. Alors il fit venir Abou-Yacoub à Maroc et le désigna pour lui succéder, déshéritant ainsi son autre fils Abou-Abd-Allah Mohammed, qu'il jugeait indigne ou incapable de régner. En 1163=558, il mourut à Salé, au moment où il préparait une formidable expédition contre les infidèles; et il fut enterré à Tinmal, près du Mehdi. Son armée comptait au camp de Salé 300,000 cavaliers, dont 80,000 exercés aux manœuvres, 100,000 fantassins et 400, d'autres disent près de 700 navires. Le port de la Mamoure en fournit 120; Tanger 60, Badis et les autres ports du Rif, 100. Ces navires étaient des galères et des transports ou chalandes. Mais on sait que les écrivains arabes les plus exacts ne le sont pas toujours quand il s'agit de chiffres.

Par ses qualités naturelles, Abd-el-Moumen se place au premier rang des hommes illustres parmi les musulmans. Il sut favoriser les sciences et les lettres, malgré le tumulte de guerres incessantes (1). Comprenant la faiblesse qui résultait pour l'empire du peu d'unité administrative, il avait commencé à prendre des mesures afin d'y remédier. La plus remarquable de ces mesures fut une sorte de cadastre où d'évaluation en milles carrés du territoire de ses états, pour asseoir régulièrement les impôts. Ils devaient se payer en nature, en défalquant un tiers du terrain, eu égard aux espaces réputés improductifs. Il améliora en conséquence le

(1) Un des chapitres suivants est consacré à la question de l'état des sciences en Afrique, au moyen âge.



régime fiscal par la suppression de la *kebala* ou gabelle qui se percevait sur les professions et objets de première nécessité. Il sut assurer la sécurité des chemins et maintenir l'ordre dans ses armées. Pour distinguer davantage les monnaies frappées à son coin de celles des Almoravides, il adopta la forme carrée avec cette inscription : « *Allah rebbna, Mohammed reçoulna, El-Mehdi imamna*. Allah est notre Dieu, Mohammed notre prophète, le Mehdi notre imam. » On trouve cependant des moumenins frappés sous ses descendants et ronds comme les maravédis; mais ils présentent un carré inscrit dans un cercle.

Le règne d'Abou-Yacoub Youssouf, fils et successeur d'Abd-el-Moumen, ne réclame pas de longs développements. Son importance est plus grande par les événements qui s'accomplissent en Espagne, que par les faits survenus au Magreb pendant sa durée de vingt-deux ans.

Le khalife dirigea sagement les affaires publiques, avec l'aide des princes almohades, ses frères, qui, selon l'usage consacré pour les princes de leur famille, sont honorés du titre de *cid* ou seigneur. Bien qu'agé seulement de vingt-quatre ans, il rassemblait dans ses mains tous les fils du gouvernement, et il embrassait le présent et l'avenir. Il semble avoir eu pour système de changer fréquemment les hauts fonctionnaires de l'État, pour les maintenir plus complètement dans la dépendance.

En 1164-65=560, il chargea ses frères, les cid Abou-Hafs et Abou-Saïd d'une expédition en Espagne, où ils arrêtèrent les progrès d'Ebn-Merdenich, émir de Valence, qui menaçait Cordoue, avec l'appui des rois de Castille et d'Aragon.

En 1166-7=562, il réduisit lui-même à l'obéissance les Ghomara turbulents du Rif, et les mit sous les ordres du

cid Abou-Ali el-Hacen, qui fut installé à Ceuta. Les années suivantes, plusieurs armées almohades furent envoyées en Espagne, où la situation s'aggravait de jour en jour. Abou-Yacoub, ayant appelé des contingents de ses provinces de l'est, réunit une nouvelle armée à Maroc. Il se mit à sa tête, et franchit le détroit en 1171-2=567. Il guerroya en Andalousie et organisa la défense du pays pendant près de cinq ans, servi principalement par son frère le cid Abou-Hafs. Le plus éclatant résultat obtenu par les Almohades fut le traité de paix, par lequel les fils d'Ébn-Merdénich cédèrent aux khalifes tous leurs états : Valence, Murcie, le littoral de Carthagène à l'embouchure de l'Èbre et les Baléares.

Revenu à Maroc, le khalife eut à déplorer la mort de plusieurs membres de sa famille, enlevés par une horrible peste. Nous ne savons s'il faudrait mettre à cette époque une expédition dans l'est, qui lui est attribuée et dans laquelle il étouffa une révolte à Cafsa, ville du Djérid tunisien (1175=570-71). Mais il est certain qu'il envoya sa flotte à l'embouchure du Tage, pour opérer des razzias sur les rivages des chrétiens, et ruiner leur marine. Son amiral remporta en effet quelques avantages. Mais l'amiral portugais, D. Fuaş Roupinlio, prouva aux musulmans que leur supériorité n'était pas moins contestable désormais sur mer que sur terre. Deux fois, en 1180 et 1182, il attaqua Ceuta dont l'importance était bien appréciée. Il captura un grand nombre de vaisseaux sur les Maures, préluant ainsi à la conquête d'une place qui devait tomber plus tard (1415) aux mains des Portugais. Résolu à conduire la guerre sainte en personne, Youssouf convoque les contingents du Magreb et de l'Ifrikia, forme son armée à Salé, passe à Fez et à Ceuta, d'où il s'embarque pour Gibraltar (1185=580). De

Séville, il se porte vers l'ouest; son plan était d'attaquer le Portugal par terre et par mer, et, maître du Tage et du Douero, de prendre en flanc les chrétiens par la Castille et le Léon. Mais il échoua et fut tué au célèbre siège de Santarem, où les Espagnols reçurent le secours de croisés accourus à la voix du souverain pontife. Sa flotte se retira, tandis que son armée, d'environ 80,000 hommes, battait en retraite sur Séville (13 juillet 1184=580). Plusieurs versions relatives à la mort du khalife ont obtenu crédit. En toute hypothèse, il ne survécut pas à l'expédition de Santarem. Au siège de cette ville, comme à celui de Mehdiâ par Abd-el-Moumen, les Almohades paraissent avoir été pourvus de machines de guerre.

Abou-Youssouf Yacoub el-Mansour hérita de la souveraine puissance de son père, et il reçut à Séville, puis à Maroc, les hommages des princes et des gouverneurs. Pour se concilier l'esprit public, il fit des remises d'impôts, accorda des amnisties et distribua des secours aux pauvres; il augmenta la solde de diverses classes de fonctionnaires et celle des réguliers; il donna un grand essor aux constructions de routes, de ponts, de caravansérails et de zaouias. Il fit creuser des puits, élever des tours; il organisa les écoles, aimant à être appelé l'ami des lettres et le protecteur des savants. Les premières années de ce règne illustre furent malheureusement troublées par une insurrection partie d'un point d'où on ne l'attendait guère, et elle embrasa comme un vaste incendie les provinces de l'Est.

Vers 1156=551, à la chute des Almoravides en Espagne, quelques débris de cette puissante famille s'étaient réfugiés dans les Baléares; et la branche des Beni Ghania en avait gardé le gouvernement en rendant hommage aux Almohades. Mais quand ils apprirent la déconfiture du khalife

Abou-Yacoub devant Santarem, ils jugèrent le moment favorable pour tenter de relever leur fortune en Afrique. Ali, fils d'Isak, fils de Mohammed, fils d'Ali et de Ghania, parente d'Youssef ebn-Tachfin, fut choisi comme chef par ses frères; il s'empara de navires andalous qui stationnaient à Majorque et, laissant le commandement de l'île à son oncle, il fit voile vers Bougie, dont il s'empara par surprise en mai 1185=581. Bientôt il fut maître d'Alger, de Miliana et assiégea Constantine.

Le khalife El-Mansour envoya simultanément contre les rebelles des forces de terre et de mer. La flotte reprit Alger, Bougie et Miliana, expulsa les Maïorcains, et Ali ebn-Ghania, obligé de lever le siège de Constantine, marcha vers l'est et s'empara de Cafsa, de Cabès et de Tripoli. En 1186-7=582, El-Mansour dirigea par Fez, Tasa, le Tell, Tunis, une expédition contre lui. Il parvint, non sans peine, à lui enlever les villes qu'il possédait ainsi que son allié le chef kurde Caracoch, et à le rejeter dans le Djerid (1). Ebn-Ghania inquiéta encore les gouverneurs almohades, comme on le verra, jusqu'à la fin de son étrange vie d'aventurier.

El-Mansour revint à Maroc par le Djerid, Tehert et Tlemcen, ramenant au Maroc des tribus arabes, qu'il transplanta de l'est à l'ouest dans un intérêt politique. Il punit

(1) Les Ghoz, Kurdes, Turcs, Turcomans commencent à paraître en Afrique, sous le règne d'Abou-Yacoub, vers 1179=574. Ces peuples pasteurs avaient été appelés par les Arabes d'Orient, comme amis et auxiliaires. Le khalife almohade les regarda d'un œil favorable. Le mamelouk Caracoch, qui avait appartenu à Taki-ed-Din, neveu de Saladin, Salah-ed-Din, était venu d'Égypte s'installer à Tripoli. On voit des troupes kurdes figurer à côté des milices chrétiennes dans les armées almohades, bizarre mélange de races diverses. Dozy, *The history of the Almohades*. Leyden, 1847. *Journal asiatique*, IV<sup>e</sup> série, t. III, p. 491, t. X, p. 343.

de mort les princes gouverneurs de Tedla et de Maroc, qui avaient tramé contre lui en son absence, et il passa en Espagne, pour se mettre à la tête de la guerre sainte, l'an 1190=586. Cinq ans plus tard, il franchit encore le détroit pour la même cause, et livra au roi Alphonse IX de Castille la célèbre bataille d'Alarcos, près de Calatrava, où 30,000 chrétiens mordirent la poussière (19 juillet 1195=591). Cette victoire, qui mérita à Yacoub le surnom d'*El-Mansour* ou le Victorieux, formait le digne pendant de celle de Zalacca, remportée, en 1086, contre Alphonse VI de Castille, par Youssouf ebn-Tachfin. La première consolida la puissance des Almohades, comme cette dernière avait affermi celle des Almoravides.

Il est vrai néanmoins qu'El-Mansour n'en profita pas autant qu'il l'aurait pu. Rentré à Séville, au lieu de poursuivre un vaincu démoralisé, il s'amusa, pour immortaliser sa victoire, à bâtir la mosquée dont le minaret fut depuis appelé par les Espagnols la *Giralda* ou statue-girouette (1). L'année suivante, après avoir enlevé quelques places et échoué devant Tolède, il revint à Maroc où il mourut le 21 janvier 1199=595. On lui donna la sépulture près de Rabat, ville qu'il avait fondée, ainsi que Mansouria et les deux Alcasar, comme nous l'avons vu dans la description du Maroc.

Vers la fin de son règne, il reçut en Afrique la visite de Sanche de Navarre, sixième du nom. Menacé des foudres spirituelles par les papes Célestin III et Innocent III, parce qu'il entretenait la désunion des forces chrétiennes, ce prince

(1) Cette tour élevée à 172 pieds, par l'architecte Mohammed Geber, de Séville, fut exhauscée de 86 pieds, en 1568, et on la surmonta de la statue de la Foi, qui lui a fait donner son nom moderne.

passa le détroit, comme si l'excommunication n'eût pu l'atteindre à travers les mers, et il proposa une alliance à El-Mansour, qui ne paraît point avoir accueilli ses propositions. Sanche ne rapporta d'Afrique que la honte et un cancer que l'on prit pour un châtement céleste (1).

Mohammed en-Nacer-li-Din-Allah, ou le champion de la religion de Dieu, succède à son père El-Mansour. Il aurait tout d'abord fait un acte conforme à son pieux surnom en expédiant des navires à Saladin, menacé par une redoutable croisade et dont la députation avait attendu à Fez le retour d'El-Mansour pour solliciter son appui (2). En-Nacer envoya une armée pour réprimer une révolte des Guezoula dans le Sous, en 1201-4=598, et sa flotte fit la conquête de l'île Majorque vers le même temps. Il se vit obligé de marcher lui-même en 1204-5=601, contre le fameux aventurier Ali ebn-Ghania, qui avait réussi à reconquérir El-Mehdia, Tunis, en un mot, tout un royaume en Ifrikia. L'expédition fut couronnée d'un plein succès et tout le pays rentra sous la domination almohade. Cependant, on ne put s'emparer d'Ebn-Ghania, qui vint inquiéter vers 1209 = 605-6 le gouverneur de Tlemcen. Celui-ci le refoula vers l'est, dans le désert, où il mourut ignoré.

Rentré à Maroc depuis trois ans, En-Nacer espérait en vain le repos. Des cris de détresse partaient de Séville et de Cordoue, qui voyaient du haut de leurs remparts les troupes chrétiennes ravager les campagnes et menacer l'Andalousie entière.

(1) Conde, III, 54, p. 547. Mariana, XI, 43.

(2) Ebn-Khaldoun, II, 215, trad. du baron de Slane. La lutte des Espagnols et des Magrebins musulmans les empêcha, les uns et les autres, de prendre une part notable aux croisades d'Orient. D'ailleurs, les khalifats n'étaient pas unis par des liens d'amitié.

Le khalife almohade fit prêcher le djehad en Espagne et en Afrique, tandis que le grand pape Innocent III, fidèle aux traditions du saint-siège, pacifiait les princes chrétiens et annonçait de son côté la croisade à l'Europe en faveur d'Alphonse VIII, ou plutôt du christianisme appelé à un duel suprême. La solennelle rencontre de la croix et du croissant eut lieu dans les Navas de Tolosa, au nord de Jaën, le 16 juillet 1212, 14 safer 609 de l'hégire. L'islam n'avait jamais peut-être mis sur pied une armée aussi formidable. Elle comptait plus de 500,000 hommes rangés sur cinq lignes : les Berbères, les Maures, les Andalous, les Almohades réguliers, nègres et blancs et les volontaires accourus de toutes les parties de l'empire, au nombre de 160,000, tant cavaliers que fantassins. En-Nacer avait mis sa principale force au centre; mais il commit une faute en faisant marcher d'abord les volontaires, qui furent culbutés par les Castellans et les chevaliers de Calatrava. Tandis qu'une aile ennemie, formée par les Andalous, fuyait aussi en désordre, les chrétiens portèrent leur effort principal droit à la tente du khalife; elle s'élevait au centre d'un croissant, dessiné par des chaînes de fer et un mur de lances. La rupture des chaînes fut le signal de la déroute pour les musulmans; le reste de la journée ne fut plus qu'un massacre. Les historiens portent de cinquante à cinq cent mille hommes la perte des musulmans. Ce sont les écrivains arabes qui ont le plus enflé les chiffres. Quoi qu'il en soit, la bataille des Navas de Tolosa, nommée par les musulmans d'*Hisn-el-âquab*, du château de l'aigle, ou plutôt *El-âquab*, la punition, marque une ère nouvelle dans les fastes de l'histoire et en particulier dans le destin des Almohades, dont elle commença l'irréremédiable déclin. Le démembrement du khalifat par la révolte des gouver-

neurs de provinces ne se fit pas attendre. Mohammed En-Nacer revint de Séville à Maroc, où il mourut l'année suivante de chagrin, de débauche et peut-être aussi de poison. Il léguait l'empire à son jeune fils Youssouf El-Monstancerbillah, c'est-à-dire comptant sur le secours de Dieu.

Sous le règne d'En-Nacer, il se passa un fait qui, s'il est authentique, prouve comme beaucoup d'autres que les Almohades eurent en général une certaine idée de la vérité du christianisme. Vers 1210, ce prince reçut les ambassadeurs de Jean-sans-Terre, chargés de lui demander des secours pour le Plantagenet. Jean consentait à tenir son royaume en fief d'En-Nacer et à embrasser l'islamisme, si le Maroc lui venait en aide contre le pape et le roi de France. En-Nacer répondit par des paroles de mépris et de malédiction à ces propositions déshonorantes pour le roi d'Angleterre. « Je lisais, dit-il aux ambassadeurs, un livre grec d'un sage chrétien nommé Paul, dont les actions et les paroles me plaisent fort; mais ce qui me déplait en lui, c'est qu'il quitta la religion où il était né. J'en dis autant du roi votre maître qui, par circonstance, veut quitter la loi chrétienne, si sainte et si pure. Dieu sait, lui qui n'ignore rien, que si j'étais sans religion, je la choiserais préférablement à toute autre (1). »

§ 2. — LES ALMOHADES DEPUIS LA BATAILLE DES NAVAS DE TOLOSA (1212=609) JUSQU'À LA PRISE DE MAROC, PAR ABOU-YOUSSOUF YACOB, PRINCE MERINIDE (1269 = 668); LUTTE DES ALMOHADES ET DES MERINIDES.

Youssouf-el-Monstancer régna dix ans; mais, prince ef-

(1) Matthieu Paris. Sur l'authenticité du fait, voir Lingard, *Hist. d'Anglet.*, t. III, p. 39. Paris, 1825. Rorhrbacher, t. XVII, p. 333.



féminé, livré aux plaisirs corrupteurs, il laissa le gouvernement aux mains des chefs almohades. On conçoit qu'il en résulta partout un affaiblissement du khalifat. Une tribu appelée à de hautes destinées, les Beni-Merin, qui menaient la vie nomade entre Figuig et la Moulouïa, commencèrent à faire des razzias dans le Tel, en s'avancant jusqu'au Rif. En 1216-17=613, ils y remportèrent sur les troupes almohades une victoire qui les mena jusqu'au pays de Fez, sous la conduite d'Othman. Celui-ci obligea Taza, Fez, Méquinez à lui payer tribut. La sécurité ne régnant nulle part, on acceptait le conquérant comme un protecteur. El-Monstancer mourut à 21 ans, épuisé de honteux excès et tué par une vache furieuse, tandis qu'il s'amusait à conduire un troupeau dans les pâturages (1224=620).

Son oncle, Abou-Mohammed Abd-el-Ouahed-el-Makh-loué, frère d'El-Mansour, lui succéda. Abou-Mohammed Abd-Allah, neveu du nouveau sultan et gouverneur de Murcie, prit le titre de khalife et le surnom d'*El-Adel*, ou le Juste, et on l'acclama presque aussitôt en Afrique qu'en Espagne; car Abd-el-Ouahed fut déposé et étranglé par le corps des Almohades, après huit mois de règne. El-Adel, étranglé lui-même à Maroc, trois ans après, laissait à son frère El-Mamoun, qui se fit proclamer à Séville, un empire lacéré par les insurrections. Tandis qu'on reconnaissait ce dernier en Espagne, Yahia, fils d'En-Nacer et petit-fils d'El-Mansour, s'installait au même titre à Maroc. La guerre civile régna au Magreb entre les deux partis. Cependant, quand El-Mamoun passa le détroit et vint à Maroc en 1228-29=626, il ne restait à son rival que l'Ifrikia et Sidjelmessa. Yahia voulut lui barrer le passage, mais il fut battu et rejeté au delà de Tinmal, dans le

Miltsin. El-Mamoun avait compris la vraie cause qui engendrait la ruine du khalifat : c'était un accroissement progressif de puissance dans les chefs et les institutions qui tempéraient l'absolutisme des khalifes, selon la constitution primitive laissée par le Medhi. Les vizirs, les walis ou gouverneurs, les cheikhs préposés aux armées, les conseillers dont se composaient le divan et le medjelès du khalife avaient fini, grâce à la faiblesse de ses prédécesseurs immédiats, par amoindrir l'autorité suprême, et l'on se faisait peu de scrupule de se débarrasser des souverains par l'assassinat.

Résolu à restaurer le pouvoir, il punit de mort une centaine des principaux Almohades réunis à Maroc, et, pour éviter les inconvénients nés de la constitution primitive de sa dynastie, il ordonna, par un édit général, de supprimer les usages pieux qui rappelaient le Mehdi, flétrit publiquement sa mémoire et fit l'application de son système despotique.

C'était là une révolution trop radicale pour être acceptée généralement dans un empire si disloqué. Aussi, que se passa-t-il? En Espagne, une redoutable insurrection qui avait à sa tête Ebn-Houd, cheikh d'origine arabe et d'une famille qui régna deux fois à Murcie sous la suzeraineté du roi de Castille, ruina la puissance almohade en Andalousie.

En Ifrikia, le gouverneur Abou-Zekeria, petit-fils de l'almohade Abou-Hafs, se déclara indépendant (1230 = 1229-627) et fonda la dynastie des Hafsides de Tunis. Yahia se soutint dans le Drâa, le Tafilet et les hautes montagnes de l'Idraren-Dran. Enfin, Abou-Moussa, propre frère d'El-Mamoun, fit alliance avec Ebn-Houd et se déclara indépendant à Ceuta. El-Mamoun, débordé par ces soulèvements, marche d'abord contre son frère; mais, tandis qu'il presse inutilement le siège de Ceuta, Yahia en-Nacer fonda sur Maroc et

met cette capitale au pillage. El-Mamoun accourt pour la reprendre et meurt sur l'Oum-er-Bia en 1232=630. Abou-Moussa livre en même temps Ceuta à Ebn-Houd.

Le règne d'El-Mamoun présente des circonstances extraordinaires et qu'il faut observer. Lorsque ce khalife passa d'Espagne en Afrique, il obtint, pour faire prévaloir ses droits, douze mille soldats castillans de son allié Ferdinand III. En échange de ce service, non-seulement il avait remis des forteresses d'Espagne au roi chrétien, mais il s'était engagé à bâtir dans la ville de Maroc une église où l'on sonnerait les cloches comme dans les églises d'Europe. Les musulmans seraient libres d'embrasser le christianisme et, au contraire, l'apostasie du soldat castillan, qui voudrait abjurer la foi, serait déferée au jugement de ses compatriotes. Maître de Maroc, El-Mamoun observa ces engagements. Époux d'une chrétienne, il ne paraît pas avoir eu foi dans le Coran lui-même; car il publiait qu'il n'y avait d'autre Mehdi que Jésus (1).

Les missionnaires franciscains, qui avaient pénétré au Maroc, pour le service des chrétiens, n'avaient pas laissé ignorer à Rome les dispositions du khalife; et lorsque le pape Grégoire IX envoya l'évêque Agnellus occuper le siège de Fez nouvellement créé, il lui remit pour El-Mamoun deux lettres qui dénotent le désir et l'espérance d'amener ce prince au christianisme. Ces lettres sont datées du 15 février et du 27 mai 1233; mais on voit par leur contenu que le pape les adressait réellement à El-Mamoun dont il ignorait la mort; car il rend grâce au khalife de la protection qu'il avait accordée aux chrétiens par le passé. La première lettre n'est qu'une brève démonstration du christianisme, envoyée

(1) Ebn-Khaldoun, II, 236.

déjà par le saint pontife au soudan de Damas et au khalife de Bagdad. La seconde, spécialement composée pour le roi de Maroc, rappelle des vœux déjà exprimés dans la précédente. Le pape ajoute ensuite : « Plaise au ciel que notre confiance ne soit pas déçue et que votre conduite réalise les espérances qu'ont fait naître en nous votre douceur et votre bonté pour les religieux de notre communion, et en particulier pour notre vénérable frère Agnellus, évêque de Fez, et les autres frères de l'ordre des Mineurs. Aussi cet évêque et ces religieux, qui vous aiment très-sincèrement dans le Christ, s'efforcent-ils, par un vif attachement et un dévouement inébranlable, d'assurer auprès de Dieu et du siège apostolique vos intérêts du temps et de l'éternité. »

En terminant, il engage le khalife à embrasser la religion de Jésus-Christ, qui rend ici-bas le centuple à ses serviteurs et leur donne, dans l'autre vie, un royaume impérissable. « Quant à nous, conclut-il, nous vous accorderons en ce cas de plus grandes faveurs pour l'accroissement de votre gloire et de votre magnificence. Si vous veniez, au contraire, à préférer d'être l'ennemi du Christ plutôt que son ami, nous ne souffrirons point, comme c'est notre devoir de ne le point souffrir, que les fidèles du Christ soient engagés à votre service (1). » Ces lettres ne purent être remises à El-Mamoun ; mais elles contribuèrent sans doute

(1) Cette lettre et d'autres qui seront mentionnées dans la suite se trouvent au *Bullarium magnum* et dans les *Annales* des Frères mineurs de Wadding. Mais les historiens ecclésiastiques n'avaient pu en bien apprécier le caractère et la portée, par le manque de lumières sur les affaires intérieures de l'empire almohade. J'ai tâché de réparer un peu cette lacune dans une notice intitulée : *Les évêques de Maroc sous les derniers Almohades et les Beni-Merïn*, et insérée dans la *Revue africaine*, 2<sup>e</sup> année, 1858, n<sup>o</sup> 42 et suivants.

à concilier aux chrétiens marocains l'esprit de son successeur.

Du reste, ils ont d'abord payé cher les concessions dues à El-Mamoun, lorsque la capitale fut saccagée par Yahia en-Nacer. Les franciscains, qui s'y étaient établis dans des circonstances que nous rapporterons (1), furent massacrés avec un très-grand nombre de fidèles des deux sexes (2). Une chronique assure qu'après leur mort une éclatante lumière brilla soudain dans le ciel, à la stupéfaction des Sarrasins ; les cloches de l'église sonnèrent d'elles-mêmes et l'on entendit un écho du concert des anges qui célébraient le triomphe des confesseurs. Les moines immolés dans cette fatale circonstance se nommaient Léon, Hugon, Dominique, Jean et Electus. Ils sont inscrits le 16 septembre au martyrologe des franciscains (3). Heureusement, les partisans d'El-Mamoun réussirent à replacer promptement sur le trône de Maroc son fils Abd-el-Ouahed er-Rechid. Ils entrèrent dans cette capitale à la suite d'une victoire remportée sur Yahia. La mère d'Er-Rechid, qui était chrétienne, avait encouragé les troupes par la promesse de sommes d'or, qui furent en effet levées sur les Marocains. Le khalife ne pouvait que protéger les chrétiens, dont le sang, d'ailleurs, avait coulé pour sa cause et celle de son père. Aussi verrons-nous le siège épiscopal de Maroc définitivement fondé sous son règne.

Toutefois Er-Rechid, après avoir rejeté Yahia au delà

(1) Voir le paragraphe consacré aux chrétiens sous les Almohades.

(2) Fuerunt alii quinque fratres minores cum maxima multitudine christianorum utriusque sexus decollati. (Marc de Lisbonne, *Chronic. Minor.*, pars I, c. 39.)

(3) Voir ce martyrologe avec les notes du P. Arthur du Moustier, p. 452. Paris, 1653.

de l'Atlas, vers Sidjelmessa, ramena les tribus berbères sous son étendard, en rétablissant la doctrine et les institutions du Mehdi, si peu respectées d'El-Mamoun. Cette précaution n'empêcha point de puissantes tribus de donner la main à Yahia, qui revint assiéger Maroc. Er-Rechid tenta une diversion en allant lui-même attaquer Sidjelmessa; mais Maroc ayant succombé, il repassa les monts pour reprendre sa capitale et il y rentra encore, après une éclatante victoire sur son adversaire (1). Puis il tourna ses armes dans la direction de Fez, où des tribus reconnaissaient Ebn-Houd, et il reçut en cette ville la tête d'Yahia, assassiné près de Taza. A travers les révoltes qui agitent la fin du règne d'Er-Rechid, mort en 1242=640, on remarque les progrès lents mais constants des tribus merinides qui avancent du Figuig au nord de Fez, par le pays le moins accidenté entre le Rif et le Sebou. Leur chef Mohammed ebn-Abd-el-Hak, successeur d'Othman, vint jusque sous les murs de Méquinez, où Mohammed, petit-fils d'Abd-el-Hak, tua un officier de la milice chrétienne, après en avoir reçu un coup de sabre qui lui valut le surnom de Bou-Derba ou l'homme à la balafre.

Nous n'omettrons pas de rapporter un épisode fort intéressant du règne d'Er-Rechid, dans lequel les Européens se trouvent engagés. La république de Gènes faisait avec Ceuta un commerce très-important et elle entretenait des galères dans ces parages, afin de protéger ses navires marchands (2).

(1) Ebn-Khaldoun dit qu'en revenant de Sidjelmessa, en 1235-6=633, Er-Rechid traversa l'Oum-er-Bia. Nous comprenons difficilement son itinéraire, à moins que l'ennemi n'ait barré le passage ouvert au Sud.

(2) Januenses qui erant in partibus ipsis cum multis navibus et cum maxima quantitate byzantium (besants de Constantinople) et mercium atque rerum, timore commoti sunt. (Caffari, *Annales Ge-*

Obligée par son intérêt de défendre Ceuta, même contre les vaisseaux des croisés d'Espagne, elle expédia en 1234 vingt-huit galères sous la conduite de Lanfranc Spinola au secours de la place. Selon la coutume un parent du roi de Maroc en était gouverneur. La république, par ce déploiement de forces, répondait à l'appel du khalife (?). Ce n'était pas sans scrupule qu'elle armait en faveur des musulmans contre les chrétiens; mais elle s'y était décidée après avoir subi la première l'agression des croisés. Le khalife avait du reste promis à Gènes de rembourser la moitié des frais de cette expédition.

Il paraît que les circonstances n'amènèrent pas entre les flottes chrétiennes la déplorable collision à laquelle on devait s'attendre. Voyant le péril éloigné, le khalife chercha des subterfuges pour ne pas remplir ses engagements. Les Génois perdirent patience. Après des rixes où le sang coula et durant lesquelles les fondouks et les marchandises des Génois furent incendiés, ils sortirent de la ville et se mirent en devoir d'en commencer le siège (1). Ils envoyèrent en Europe chercher des renforts. Mais, sur la fin de 1235, Gènes obtint une paix honorable par les négociations de ses députés Lucius Piper et Ugo Lercarius. La flotte génoise laissa des navires à Ceuta, et se dispersa ensuite, en se dirigeant vers Tunis et d'autres parties du monde : *ad quasdam alias mundi partes*, disent fièrement ses annales.

Ali es-Said, frère d'Er-Rechid hérita du khalifat et il

*nuenses*, p. 471, au t. VI de Muratori, *Rerum Italic. scriptores*.)

(1) Construxerunt trabuchos duos (sorte de catapulte) in navibus duabus, tenentes ipsam civitatem ad obsidionem cum navibus magnis LXX et cum aliis navibus parvis XXX et cum galeis XX, et cum multis aliis lignis minutis; die noctuque cum trabuchis et aliis machinis ipsam civitatem expugnare non cessabant.

remporta d'abord une victoire signalée, à l'Oued-Yabak, entre Fez et Taza, sur les Beni-Merin, dont le chef ou émir Mohammed ebn-Abd-el-Hak fut tué par un officier de la milice chrétienne (1244=642). Les Merinides, un instant refoulés, reprirent l'offensive sous Abou-Yahia, et, afin de fortifier leur parti en dissimulant leur ambition, ils s'allièrent aux Hafsides, branche des Almohades, qui régnaient à Tunis et à Bougie. C'est donc au nom des Hafsides qu'ils vont agir : politique d'autant plus habile que les Almohades-Hafsides avaient des partisans de tous côtés et qu'on avait acclamé leur émir Abou-Zekeria dans diverses provinces d'Espagne et du Magreb. Ce prince ambitieux régnait même sur Tlemcen, dont il avait fait la conquête en 1241-42=639, pour forcer Yaghmoracen, qui gouvernait au nom des Almohades, à reconnaître la suzeraineté des Hafsides. Ainsi les Merinides, tout en ruinant les Almohades du Maroc, feignaient de travailler à la restauration de leur famille, en soutenant une de ses branches plus vigoureuse. Mais ils savaient aussi que, leur prépondérance une fois établie au Magreb, les princes d'Ifrikia ne seraient guère à même de la leur enlever. C'est en appliquant ce système peu loyal qu'Abou-Yahia pénétra dans la montagne de Zerhoun et assiégea Méquinez, qui se rendit en offrant à l'émir Abou-Zekeria l'assurance de son dévouement : Abou-Yahia se chargeait de transmettre cette assurance; mais en même temps il s'entourait des insignes de la royauté (1).

L'almojade Es-Saïd était dans une situation des plus critiques et dont il sentait parfaitement le poids, si l'on en juge par le clair tableau qu'il en fit en adressant à ses officiers un appel suprême pour le salut de la dynastie : « Le

(1) Ebn-Khaldoun, t. IV, p. 35, trad. du baron de Slane.



fils d'Abou-Hafs, leur dit-il, nous enleva l'Ifrikia; Yaghmoracen-ibn-Zian, et ses Beni-Abd-el-Ouad, détachèrent ensuite de notre royaume la province du Maghreb central et la ville de Tlemcen; ils y proclamèrent même la souveraineté du chef hafside, et lui firent espérer qu'avec leur appui il pourrait effectuer la conquête du Maroc. Ibn-Houd nous arracha une partie de l'Espagne, pour y faire reconnaître la suprématie des Abbassides; et, dans une autre partie du même pays, Ibn-el-Ahmer s'est posé comme partisan des Hafsides. Voici maintenant les Beni-Merin, qui ont soumis les campagnes du Maghreb, et qui aspirent à posséder nos villes. Leur émir, Abou-Yahya, vient de prendre Méquinez, d'y établir l'autorité des Hafsides, et de s'arroger les insignes de la royauté. Si nous souffrons davantage ces humiliations, si nous fermons les yeux sur des événements aussi graves, c'en est fait de notre empire, et peut-être même de notre religion (1). »

La protection que les Almohades accordaient aux chrétiens intéressait au sort de cette dynastie la papauté, d'autant plus que les Beni-Merin ne faisaient pas espérer d'abord la même modération à l'égard des disciples de l'Évangile. Innocent IV, comme Grégoire IX, désirait ardemment la conversion des descendants d'Abd-el-Moumen. Il eût pu venir efficacement au secours d'Es-Saïd, chrétien, ne fût-ce qu'en dirigeant vers le Maroc la croisade qu'il préparait alors avec saint Louis. Rome eût travaillé à détourner les puissances chrétiennes de s'allier aux ennemis de l'émir, et spécialement aux Hafsides, qui cherchaient des alliances en Europe (2). On comprendra donc la lettre

(1) Trad. du baron de Slane, *loc. cit.*

(2) Frédéric II était ami des Hafsides. (Di Gregorio, *Consideraz.*

du pape, écrite le 31 octobre 1246=644, et que Lupus, évêque de Maroc, fut chargé de remettre à Es-Saïd. Après avoir loué et remercié ce prince de la protection qu'il accorde aux églises et à la population chrétienne placée sous son autorité, Innocent lui exprime le désir et l'espoir de le voir embrasser l'Évangile, s'il consent à examiner sa doctrine, et il poursuit : « Nous aurions alors plus de sollicitude pour vos intérêts, en vous recevant avec distinction au nombre des puissants monarques, et en plaçant votre royaume sous notre protection spéciale et sous la garde du siège apostolique. Alors, par l'autorité dont Dieu a investi l'Église, nous arrêterions toute agression de vos adversaires (1). Oh ! si élevant votre cœur, vous méditez sérieusement à la lumière de la raison, combien le nom de Dieu serait glorifié en votre personne, lorsque, revenu à vous-même, *ad te revertens*, vous entraîneriez dans la même foi la multitude innombrable qui vous suivrait comme son chef, nous n'en doutons nullement ! »

« Maintenant, vous dites que vous avez des ennemis cruels et pleins de méchanceté qui s'efforcent de nuire à votre royaume par les ruses et les machinations aussi bien qu'à main armée (2). Les chrétiens, qui savent que la force

*sopra la storia di Sicilia*, t. II, p. 244, 271.) Les Pisans venaient de traiter avec eux.

(1) Nos quidem de iis quæ circa te sunt sollicitius pensaremus, recipiendo te inter magnificos principes specialem, et terram tuam sub speciali protectione ac defensione apostolicæ sedis et nostræ, nec permetteremus, per potentiam Ecclesiæ collatam divinitus, te ab adversariis tuis aliquando molestari.

(2) Ces mots : *Vous dites*, prouvent que le khalife avait écrit ou fait parler au Souverain Pontife, sans nul doute pour obtenir sa protection.

est moins dans le nombre des soldats que dans la protection du ciel, combattent courageusement contre ces adversaires, dans l'intérêt de la foi catholique et de l'Église, et pour la défense de votre territoire. Ils en ont plus d'une fois triomphé vaillamment. Mais il est à craindre que l'ennemi, par un stratagème imprévu, ne les surprenne sans défense en tombant sur eux à l'improviste. »

« Si, ce qu'à Dieu ne plaise ! après avoir été massacrés, comme vous ne l'ignorez pas, sur plusieurs points de votre royaume (1), ils finissaient par être entièrement écrasés, c'en serait fait d'eux et de leurs biens, et il en résulterait pour vous et votre empire un dommage irréparable. Il faut donc prévenir ce péril par un moyen prompt et assuré. C'est pourquoi nous prions Votre Royale Sérénité et la pressons instamment, par ces lettres, de désigner un certain nombre de places fortifiées de son empire où les chrétiens puissent se réfugier en cas de besoin, et de leur confier quelques ports d'où ils puissent mettre à la voile, si la nécessité l'exige ou si l'utilité le demande, et dans lesquels ils puissent rentrer avec des secours promptement amenés pour la défense des biens et des personnes. Votre Sérénité ne perdrait point le haut domaine sur ces places. Nous croyons que cette mesure ne serait pas moins avantageuse au Roi qu'aux chrétiens, et qu'elle contribuerait également au bien commun et à l'accroissement du royaume (2). »

(1) Prout de ipsis in pluribus partibus terræ tuæ strages subsecuta, sicut te ignorare non credimus.

(2) Expedit igitur ut futura pericula festino et congruo remedio succurratur. Quare serenitatem regiam rogamus, monemus et in Domino cum præsentibus litteris excitantes, quatenus aliqua loca munita in terra tua, in quibus necessitatis tempore dicti christiani se receptare valeant, et custodiam aliquorum portuum, per quos, si ur-

Cette dernière et remarquable proposition n'avait nullement pour but de trahir Es-Saïd, mais peut-être de faciliter à l'heure propice l'entrée au Maroc d'une armée d'invasion, chargée de recueillir la succession des Almohades qui semblait prête à s'ouvrir. Les communications étaient actives entre les princes chrétiens d'Espagne et le saint-siège. Depuis la conquête de Cordoue, en 1236, Ferdinand III songeait à la conquête du Maroc et il mourra en 1251 au moment de l'entreprendre (1). Aucun droit du côté des musulmans n'empêchait le pape d'y donner la main, si la chute des Almohades entraînait l'extermination ou l'oppression des chrétiens poussée aux dernières limites.

Nous ignorons si la lettre du saint-siège parvint à son adresse. Peut-être demandait-elle l'impossible. Quand on voit El-Mamoun succomber pour avoir ébranlé non pas précisément l'islamisme, mais seulement la constitution du Mehdi, il est permis de croire qu'Es-Saïd n'aurait pas réussi à substituer l'Évangile au Coran, quand même il l'eût voulu. Mais les lettres pontificales aux khalifes n'en resteront pas moins parmi ces monuments sans nombre qui témoignent que la papauté, sous le rapport de l'action politique, surpasse en sagesse, en moralité, en intelligence des vrais intérêts généraux de l'Europe et de la civilisation, les diplomaties égoïstes et mesquines qui ont pris sa place dans les temps modernes. Les Almohades devaient mourir malgré les efforts de Rome pour les sauver.

geret necessitas, et suaderet utilitas, valerent terram egredi et reintrare cum festinato subsidio pro defensione personarum et rerum, retento tibi principali dominio, consignare procures. Hæc autem non minus utilitati regiæ quam eorum profectui credimus expedire. *Bullarium magnum*, t. III, p. 152.)

(1) Don Rodr. Ximenès, *Chronica del santo Rey D. Ferd. III.*

Es-Saïd, après avoir enflammé, comme nous l'avons rapporté, le courage des chefs almohades qui lui restaient fidèles, sortit de Maroc en 1247-8=645 pour marcher contre les Merinides et les Beni-Abd-el-Ouad. Méquinez se rendit et obtint son pardon; et Yahia députa vers Es-Saïd à Taza pour demander la paix, qui lui fut accordée (1). Le khalife, renforcé par des troupes merinides, marcha vers Tlemcen; mais il fut tué par les Beni-Abd-el-Ouad à Temzezdekt au sud d'Oudjda. Son armée rebroussa chemin vers Maroc, sous la conduite de son fils Abd-Allah. Surprise aux environs de Taza par les Merinides, elle fut taillée en pièces et son chef resta parmi les morts. « L'équipage du sultan, ajoute Ebn-Khaldoun, les bagages et les armes des troupes tombèrent au pouvoir du vainqueur; la milice chrétienne ainsi que le corps des archers Ghozs entrèrent au service des Merinides. » Le traître Yahia se hâta de tirer tout le profit possible d'une catastrophe si grande pour les Almohades, et il établit en peu de temps son autorité sur la Moulouïa, à Fez, à Taza, à Méquinez et jusqu'à l'Oum-er-Bia. Fez se rendit à lui, en proclamant la suzeraineté des Hafsides, l'an 1248=646, août-septembre.

(1) Les historiens franciscains mentionnent, mais à une date incertaine, en 1243, en 1246, l'intervention des Frères mineurs pour ménager une paix entre le roi de Maroc et un de ses adversaires. Trois de ces religieux offrirent leurs services au roi, dans ce but, et la proposition fut agréée. Ils réussirent dans leur ambassade et furent assistés, selon la chronique, par un lion qui les accompagna du désert à la ville de Fez, où ils se rendaient. Le lion mit en fuite des Sarrasins qui s'opposaient à leur passage jusqu'à la résidence du roi. — Quelles que soient les inexactitudes de détail dans ce récit, on voit que les missionnaires avaient acquis une position fort remarquable au milieu des musulmans. (Wadding, ad ann. 1246. — Dominique de Gubernatis, *Orbis seraphicus*, lib. III, § 4.)

Les Almohades portèrent au khalifat, de l'autre côté de l'Oum-er-Bia, Omar el-Morteda, arrière-petit-fils d'Abd-el-Moumen.

Il apprit qu'une conjuration, à laquelle les troupes chrétiennes prirent une grande part, avait remis Fezen son pouvoir (1250=647), et il appela les Beni-Abd-el-Ouad à son secours afin de la conserver. Mais Yaghmoracen la convoitait pour lui-même, et d'ailleurs il ne marcha de Tlemcen contre les Merinides que pour se faire battre à Isly. Abou-Yahia rentra dans Fez en 1250=648. Enfin, El-Morteda renonça à la reprendre jamais, en 1253=653, après avoir perdu une grande bataille non loin de cette capitale au Djebel Behloul.

Le malheur fondait sur lui de tous côtés. Le rebelle Ali ebn-Yedder était maître du Sous et de Taroudant. Sidjel-messa, disputée entre les Abd-el-Ouad et les Beni-Merin, échappait à Maroc. Ces derniers, franchissant l'Oum-er-Bia, s'affermisssaient sur sa rive gauche; et Yacoub ebn-Abd-el-Hak, succédant à son frère Abou-Yahia en 1258=656, brûlait d'accomplir comme un testament ses vastes desseins.

En 1260=658, il prit d'assaut la ville de Salé que les Espagnols avaient enlevée par surprise à son neveu Yacoub ebn-Abd-Allah qui, s'y étant déclaré indépendant, avait eu l'imprudence d'y attirer le commerce européen pour acheter des armes. « Elle était fréquentée, dit Léon l'Africain, par diverses générations et marchands chrétiens, comme Genevois, Vénitiens, Anglais et Flamands, parce que là est le port de tout le royaume de Fez. Mais en l'an 660 de l'hégire (date postérieure à celle qu'Ebn-Khaldoun a donnée), son malheur voulut qu'elle fût aussitôt prise qu'assailie par une armée du roi de Castille, qui fit vider les citoyens pour la faire habiter des chrétiens, qu'ils n'y purent demeurer

que dix jours, parce qu'ils furent surpris par Jacob, premier roi de la maison de Merin (1). » Il poursuivit dans le Rif ce turbulent neveu et fit à cette occasion passer des Merinides en Espagne pour la guerre sainte. Mais son point de mire était Maroc. Une éclatante victoire remportée dans le lit même de l'Oum-er-Bia, en 1261-2=660, ne fit que lui en apprendre le chemin. Il parut bientôt que les Almohades voulaient eux-mêmes la lui livrer; car Abou-Debbous, cousin du khalife El-Morteda, vint à Fez et promit au Merinide de partager avec lui la moitié de ce qui restait aux Almohades, s'il voulait l'aider à s'emparer du pouvoir suprême. Abou-Debbous s'installa en effet à Maroc, d'où El-Morteda fut chassé (1266=665), pour être ensuite arrêté et mis à mort; mais il refusa de tenir sa parole à Yacoub ebn-Abd-el-Hak, qui vint alors assiéger Maroc. Yaghmoracen, sollicité par Abou-Debbous, marcha sur les provinces merinides de l'est pour obliger Yacoub à quitter son entreprise; il réussit en ce point, mais il fut puni par une défaite essuyée sur l'Oued-Telagh ou le Za, qui se jette dans la Moulouïa (1267=666). Yacoub, vainqueur, repassa bientôt l'Oum-er-Bia; il ravagea le pays des Almohades et les mit au désespoir. Abou-Debbous marcha enfin à sa rencontre et fut tué non loin de l'Aghfou. Le Merinide vit alors Maroc lui ouvrir ses portes et implorer sa clémence, tandis que les Almohades, réfugiés dans la montagne de Tinmal, proclamaient un fantôme de khalife, Isak, frère d'El-Morteda, qui fut six ans plus tard livré aux Merinides et décapité. Yacoub, entré dans Maroc (sept. 1269=668), envoya son fils soumettre le

(4) Trad. Jean Temporal. 1830, p. 307. Édit. latine de 1559, p. 473. Édit. italienne de Venise, 1837, p. 60.

Sous, tandis qu'il subjuguait lui-même le Draâ ; et il revint enfin à Salé, maître de tout le Magreb-el-Aesa. Pour comble de bonheur, il concluait à la même époque une magnifique alliance avec les Hafsides de Tunis, dont la suzeraineté semblait un nouvel éclat sur les insignes royaux des Merinides, encore empreints de la barbarie du désert. Ainsi se réalisa, sur les ruines de la dynastie religieuse des Almohades, l'avènement d'une puissance née d'un mobile tout différent. L'ambition, le désir d'échanger la pauvreté du Djerid contre les richesses du Tel, paraissent avoir entraîné les Merinides ; tandis que les Almohades, enfants du fanatisme et de l'austérité religieuse, sont enfin tombés par le manque de foi et de mœurs, par défaillance de caractère.

§ 3. — LES CHRÉTIENS AU MAROC SOUS LES ALMOHADES ; ÉVÊQUES DE FEZ ET DE MAROC.

On a vu des chrétiens indigènes de la Tingitane traverser la période des invasions musulmanes, celles du gouvernement des émirs, des dynasties édriside et almoravide ; ils se sont confondus avec les chrétiens andalous émigrés ou transportés au Magreb ; et peut-être leur nombre s'est-il accru de soldats européens stipendiés, de marchands et d'aventuriers chrétiens qui seront restés parmi eux, au lieu de repasser les mers. Salé et Ceuta, en particulier, étaient fréquentées par les navires de diverses nations de l'Europe, mais surtout des républiques italiennes ; le commerce maritime était actif, malgré les guerres intérieures ; et si nous n'avons pas d'archives suivies sur ces rapports internationaux, c'est qu'au lieu de consulats permanents, fixés sur



le territoire étranger, on avait alors des consuls de mer qui accompagnaient les navires et dont la mission était tout à fait transitoire.

A côté de la marine pacifique et marchande, il y avait celle des pirates qui pillaient les côtes européennes et capturaient les navires, sans nul souci du droit des gens. De là au Maroc des esclaves chrétiens, qui venaient rejoindre les victimes des guerres de la péninsule hispanique; mais de là aussi la présence et les voyages des religieux rédempteurs, dont la fondation correspond précisément à l'époque où l'accroissement de la marine des deux côtés du détroit portait nécessairement la lutte sur les flots, et où le progrès des chrétiens au delà de la Sierra Morena pouvait faire conduire plus souvent les prisonniers de guerre au delà du détroit. Enfin, les alliances commandées par la politique ou la raison d'État entre princes chrétiens et musulmans, les rivalités et les guerres entre les premiers, amenaient parfois des personnages chrétiens plus ou moins distingués à Fez, et à Maroc même.

Déjà les développements historiques précédents ont rappelé des faits qui mettent en lumière ce rapide tableau. Il reste à recueillir ceux qui n'entraient pas d'eux-mêmes dans le tissu de l'histoire politique, et dont le récit jette aussi du jour sur les rapports du Magreb avec l'Europe et l'Église.

C'est par erreur que les Almohades sont accusés d'avoir déraciné entièrement le christianisme en Afrique (1). Il n'y a peut-être pas eu au Maroc de puissance moins hostile aux

(1) Morcelli lui-même a dit: *Cæterum nomen ipsum christianum in Africa et veteris Ecclesiæ vestigium omne sæculo XII deletum est, Almoliadum secta dominante post Almorabitarum cædem. (Africa christiana, t. 1, p. 32.)*

chrétiens que cette dynastie. Du reste, Abd-el-Moumen savait que les chrétiens lui avaient ouvert les portes du Maroc, en 1146, et il désirait augmenter le nombre de ceux qui servaient dans son armée. A la prise de Mehdia sur les Siciliens, l'an 1160, il eût voulu s'attacher les vaillants défenseurs de cette place; mais ils n'agrèèrent pas ses propositions (1). Youssouf, fils d'Abd-el-Moumen, en 1167, conclut avec les Pisans un traité de paix, de navigation et de commerce, par l'intermédiaire de leur consul Cocco Griffi, qui vint de Bougie à Ceuta, puis à Maroc, où le khalife lui accorda la remise de captifs pris à la suite d'un naufrage sur les côtes barbaresques; il ne songeait point à troubler les relations commerciales antérieurement établies entre l'Europe et les Hammadites de Bougie; il traita lui-même avec Gênes en 1167, puis avec la Sicile à laquelle, selon Di Gregorio, il aurait même reconnu des droits à un tribut sur Tunis (3). Pour ne citer qu'une des lettres qui lui furent adressées d'Europe, Ubaldu, archevêque de Pise, lui écrivait en 1182 : « Nous, vos très-fidèles amis, nous apprécions et aimons votre alliance et votre amitié au-dessus de toutes les autres (4). »

En 1190, Yacoub el-Mansour, fils d'Youssouf, ramena de

(1) Muratori, *Ann.* 1160. On peut voir dans les Bollandistes, au 17 juin, p. 447, comment Abd-el-Moumen traita le marchand pisan Benvignone, à Tunis et à Mehdia. Édition de Venise.

(2) Fanucci, II, p. 47 et 49.

(3) *Consider. sulla storia della Sicilia*, I, p. 601. Selon Giannantonio Summonte, Camillo Tutino, Guillaume II aurait repris Africa ou Mehdia sur Youssouf; de là le traité de Palerme. (Pietro Giannone, t. II, p. 55, 64.)

(4) Biblioth. de l'École des Chartes, 2<sup>e</sup> série, t. V, p. 139. Pièce tirée des archives de Florence, où nous en avons vu d'autres analogues.

la guerre des Algarves treize mille femmes et enfants, dont une partie sans doute était chrétienne et augmenta le nombre des disciples de l'Évangile au Magreb (1).

La lutte des Almohades contre les princes chrétiens d'Espagne compromettait beaucoup moins qu'on ne serait porté à le croire les sujets mozarabes. Ces khalifes ont eu assez de bon sens et d'humanité pour ne pas faire retomber leur colère, sous prétexte de solidarité, sur les chrétiens inoffensifs de leur empire.

C'est pourquoi saint François d'Assise put raisonnablement penser à une mission au Maroc. Son ordre était à peine fondé (1208) qu'il tournait déjà ses regards vers ce pays, dont la conversion lui tenait particulièrement au cœur : « *O Tingis! Tingis!* soupirait sans cesse le saint homme, oppressé par le zèle, *O dementa Tingis! O Marrochium! Marrochium, illusa civitas!* » Arrêté en Espagne par la maladie, au moment où il se dirigeait vers le Maroc, il dut confier à ses disciples la mission que la Providence ne lui permettait pas d'accomplir lui-même. Du reste, la règle qu'il leur avait donnée convenait très-bien à des missionnaires en pays musulmans (2). C'est à elle, à l'esprit de leur saint fondateur, fidèlement transmis d'âge en âge, que l'on doit les heureux résultats obtenus par les franciscains, pour la conservation de la foi au cœur des chrétientés pla-

(1) Conde, partie III<sup>e</sup>, ch. 51, p. 503. Paris, 1840.

(2) On peut voir surtout les chapitres 14, 15 et 16 : *De euntibus inter Saracenos*. Les franciscains ou frères mineurs reçurent plus tard des dispenses sur des points secondaires; mais au fond leur règle est bien propre à les faire voir d'un bon œil par les musulmans : elle commande la pauvreté extérieure, en même temps que l'esprit de pauvreté, l'amour des humiliations, l'esprit de pénitence et de sacrifice.

cées sous le joug des musulmans en Asie, en Europe et en Afrique.

En 1219, deux troupes de missionnaires partent pour l'Afrique avec la bénédiction de saint François. L'une se rend en Ifrikia où gouverne Abou-Mohammed, le Hafside; l'autre, au Maroc, où règne le khalife suzerain, Youssouf-el-Mostancer.

Les frères Élu et Gilles, *Electus* et *Ægidius*, arrivent à Tunis et se mettent à prêcher ouvertement le christianisme. La population, soulevée contre eux par un marabout, faillit les tuer, et les chrétiens en résidence à Tunis se hâtèrent de les ramener au port de la Goulette pour éviter de grands malheurs. Gilles s'éloigna des villages barbaresques; mais il paraît qu'Élu réussit à se fixer dans une ville du littoral où il fit des conversions secrètes. Toutefois il mourut martyr, et l'on ne voit pas que cette mission franciscaine primitive ait rien fondé (1).

De leur côté, arrivaient à Maroc les autres disciples de saint François, ayant à leur tête Bérard de Carbio, du comté de Narni et qui savait l'arabe. Ils venaient de Séville avec d'autres chrétiens, parmi lesquels se trouvait un chevalier castillan, Ferdinand de Castro. Celui-ci les présenta à l'infant don Pedro de Portugal, qui avait fui la vengeance de son frère Alphonse, après une conspiration. Don Pedro était alors un des principaux officiers de l'émir. Les chrétiens du faubourg El-Bora le regardaient comme leur chef. Les franciscains furent sans doute enhardis par la présence de coreligionnaires qu'ils voyaient libres et honorés. On comptait en effet parmi eux des personnages de distinction. Là s'étaient retirés, l'année précédente, Ferdinand et Gonzalès

(1) Wadding, t. 1<sup>er</sup>, p. 304 et suivante.

de Lara, désespérant d'enlever à Ferdinand III le trône de Castille. Youssouf-el-Mostancer ne songeait point à inquiéter ces chrétiens.

Mais, contre l'avis de don Pedro, Bérard et ses compagnons attaquèrent publiquement Mahomet. L'émir qui rentrait à Maroc, *è regum mausoleis*, en fut témoin, et il donna l'ordre de conduire les missionnaires à Ceuta, d'où ils s'embarqueraient pour l'Europe. Don Pedro fut chargé de fournir une escorte; mais les moines s'échappèrent en route et revinrent à Maroc. Alors l'émir les fit jeter en prison sans aucune nourriture.

Vingt jours s'écoulent et les religieux ne sont pas morts. On croit que le ciel les venge par une épidémie et une sécheresse qui désolent la contrée. Ils sont de nouveau conduits au rivage de la mer. Nouvelle fuite et nouveau retour au Maroc. Cette fois, don Pedro prend sur lui, dans l'intérêt commun des chrétiens, de fermer la bouche aux missionnaires en les gardant à vue, sans manquer pourtant de certains égards envers eux. Mais un jour, ils trompèrent cette surveillance; et leur audace à réfuter le Coran fut punie, au commencement de 1220, du plus cruel martyre. Don Pedro eut beaucoup de peine à recueillir les restes de leurs corps; et il en confia la garde à son chapelain, Jean Robert, chanoine régulier de Sainte-Croix de Coïmbre. Cette dernière circonstance est à remarquer, puisqu'elle révèle la présence de prêtres au Maroc. Les franciscains n'y apportent donc pas les premiers la croix, comme on le dit généralement.

Il est à observer, en outre, dans les détails que j'ai rapportés à dessein, que les franciscains sont condamnés non pas précisément parce qu'ils sont chrétiens, mais parce qu'ils ont publiquement combattu le mahométisme. C'est

encore une distinction trop négligée de nos historiens.

Enfin, si l'on y regarde de près, on verra que le terrible Miramolin agissait moins peut-être selon ses inclinations personnelles que sous la pression de la loi musulmane et du fanatisme de ses sujets. Car, au témoignage des écrivains qui ont rapporté le martyre des cinq missionnaires, il autorisa lui-même la fondation d'un évêché à Maroc, à la condition que le titre en serait donné aux disciples de saint François (1).

Ainsi, pour en finir sur cette question de l'intolérance des Almohades, il faut, si l'on veut être dans le vrai, se tenir en garde contre deux opinions extrêmes : l'une qui suppose les chrétiens bannis ou condamnés à mort sans aucune distinction ; l'autre qui les fait respirer, sous l'autorité d'émirs très-cléments, l'air d'une pleine liberté. La vérité est qu'ils jouissaient seulement du droit de pratiquer la religion, sans trop d'éclat et sans aucune propagande auprès des musulmans ; encore ce régime n'était-il pas garanti contre les caprices de la tyrannie et les soulèvements de la foule. On ne doit pas oublier, enfin, que la condition des Zimmi ou des sujets non musulmans, mais qui croient aux Écritures, Ehl-el-Kitab, fut partout et toujours chez les musulmans une condition d'infériorité. Elle rendait la masse des chrétiens méprisable aux yeux des croyants (2).

(1) Wadding, I, p. 354. Toutefois, Mohammed-en-Nacer étant mort en 1224, et l'évêché de Maroc n'ayant été créé qu'en 1233, je doute que le pape ait connu tout de suite cette bonne disposition de l'émir, si tant est qu'il l'ait eue réellement.

(2) On lit dans la vie du sultan d'Égypte, Melek-en-Nacer Moham-med ebn-Kalaoun, par Ishak, qu'un Magrebin assistant au divan de ce prince se leva par honneur à l'arrivée d'un secrétaire coiffé d'un turban blanc. Le Magrebin le croyait musulman. Sachant ensuite qu'il était

Le peu de succès des premières missions franciscaines, loin de décourager les frères mineurs, enflammait leur zèle, ou plutôt ils considéraient comme le plus beau succès de cueillir les palmes du martyre. Aussi, dès 1221, selon l'opinion la mieux fondée, Daniel de Belvederio et ses autres compagnons se rendent à Ceuta, où les premiers arrivés attendent les autres en évangélisant les marchands pisans, génois, marseillais, et la population chrétienne de la ville.

Le dimanche de Pâques, les missionnaires communient tous ensemble, sortent du quartier des chrétiens, entrent sans permission dans la ville musulmane et y prêchent contre Mahomet. On les conduisit au roi (1) qui, voyant leur tonsure, pensa qu'ils étaient fous et les fit emprisonner. Ils écrivirent alors à Hugon, principal prêtre des Génois et à deux moines, l'un franciscain, l'autre dominicain récemment arrivés à Ceuta de l'intérieur du pays : « *Nuntiatum fuit ante regem nomen Christi et confessum per nos, quod non est in alio vera salus et probatum per veras rationes, mediante interprete, coram sapientibus regis.* » Le roi, ne pouvant obtenir d'eux une apostasie, ni même les réduire au silence, les fit décapiter. Leurs reliques furent déposées honorablement au Fondouk des Marseillais, *in alfondega Massiliensium*, puis au quartier des Génois, *in vico Genuensium*, et

chrétien, il détermina le sultan à distinguer les Zimmi de l'Égypte par la couleur des turbans, comme il était d'usage au Magreb. Ce trait est de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIV<sup>e</sup>. Noweiri nous apprend qu'à la même époque les chrétiens magrebins étaient bien plus humiliés que ceux d'Orient. Les premiers ne pouvaient monter ni chevaux ni mulets. On les écartait même, par esprit de religion, des fonctions publiques. (*Journal asiatique*, V<sup>e</sup> série, t. V, p. 393 et 493.) La conduite des émirs a varié sur ce dernier point.

(1) Youssouf-el-Mostancer

peu après à l'église Sainte-Marie du couvent des franciscains de Maroc.

Il n'est pas nécessaire de relever les circonstances qui méritent d'être remarquées dans ce récit (1).

Désormais, les moines de divers ordres, mais surtout les franciscains ou frères mineurs, vont affluer vers l'Afrique.

Les rangs des martyrs deviennent une semence de missionnaires, dirai-je, en modifiant le mot de Tertullien. Honorius III, l'an 1221, écrit aux évêques d'Europe de choisir dans chaque province quatre ou au moins deux missionnaires instruits, pour être envoyés aux païens et aux Sarrasins. En 1224, il donne lui-même la mission pour le Maroc aux frères prêcheurs, Dominique et Martin; et l'année suivante, à une troupe composée de religieux de Saint-Dominique et de Saint-François. Nous avons le texte des instructions qu'il leur remit, et dans la bulle *Ex parte vestra fuit propositum*, datée de l'année 1226, une indication des dispenses dont les moines mendiants pouvaient avoir besoin en pays musulmans. Le pape les autorise à porter le costume des indigènes (2), *interdum mutatis habitum*, à laisser croître la barbe et les cheveux, *barbam nutritis et comam*, à recevoir de la monnaie en aumône, *pro eo quod non panis, sed pecunia consuevit ibidem pauperibus in subsidium erogari*, et tout cela moins pour se soustraire à la férocité des musulmans, *quæ in christianis crudelius debacchatur*, que pour agir plus facilement dans l'intérêt des chrétiens, soit libres, soit prison-

(1) On peut lire au long cette intéressante histoire dans Wadding, et mieux encore dans les nouveaux hollandistes, au 13 octobre, p. 384. Bruxelles, 1853.

(2) C'est ainsi que portent encore les missionnaires franciscains italiens de la haute Égypte que nous avons récemment vus au Caire.



niers, *in carceribus et locis aliis* (1). A quoi pouvait tenir cette recrudescence de méchanceté envers les chrétiens? Peut-être à la propagande tentée avec trop de bruit par les nouveaux venus, à l'étrangeté de leur costume qui éveillait l'attention des musulmans, au retentissement qu'avait eu le martyre des premiers missionnaires. Il semble d'ailleurs que le pape fait plutôt allusion à des émeutes populaires qu'à l'action directe du pouvoir souverain ou des magistrats. Les chefs musulmans ont rarement pris le soin de refréner le fanatisme de la populace.

Il est évident qu'il ne s'agit pas ici des émirs Abd-el-Ouahed el-Makhloué, El-Adel ebn-el-Mansour, puisque, de leur temps même, s'établissait à Maroc le couvent de Sainte-Marie (2). Les troubles qui agitèrent leurs règnes ont pu occasionner des souffrances aux chrétiens. Des tribus en révolte ravagèrent, sous le règne d'El-Adel, les environs de Maroc et la province de Doukkala, au nord de cette capitale (3).

En 1233=630-1, le pape Grégoire IX établit un siège épiscopal à Fez dans la personne d'Agnellus. Ce fait, qui semblait inexplicable et que des historiens paraissent passer sous silence à cause de cela, ne nous étonne plus maintenant que nous connaissons le caractère des khalifes El-Mamoun et Er-Rechid. Le zèle des franciscains pouvait et devait préparer cette mesure. On est porté à croire que jusque-là, et antérieurement à la mission franciscaine, le

(1) Voir le *Bullarium magnum*, t. III, p. 244, Rome, 1740.

(2) Domin. de Gubernatis, *Orbis seraph.*, lib. III, § 4<sup>er</sup>, p. 158.

(3) Ebn-Khaldoun, traduction de M. le baron de Slane, t. II, p. 233.

Un parent des émirs almohades, neveu du gouverneur hafside de Tunis, fut à cette époque amené au christianisme par des dominicains. Il quitta l'Afrique et se rendit à Rome. C'est du moins ce que raconte un auteur grave : Fontana, *Monum. Dominicana*, ad annum 1226.

ministère sacerdotal s'était perpétué au Maroc par les rapports avec les chrétientés mozarabes d'Espagne. Il est probable aussi, pour ne pas dire moralement certain, que la liturgie suivie au Maroc était la liturgie mozarabe des chrétiens andalous, encore en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle, au Maroc, suivant Gramaye (1).

Agnellus, dans une lettre de Grégoire IX au roi de Maroc, porte le titre d'évêque de Fez, *Facensi episcopo*. Toutefois il paraît que sa résidence fut à Maroc, au moins du moment où Fez se trouva sérieusement menacée par les Merinides qui la prirent en 1249-50=647, peu après la mort d'Agnellus. Effectivement, lorsque Innocent IV, en 1246=643-4, donne Lupus pour successeur à Agnellus, il ne parle que de l'Église de Maroc, et il dit qu'elle est la seule fille de l'Église romaine dans cette partie de l'Afrique (2).

Agnellus mourut en 1246. Quoique nous n'ayons pu signaler précédemment que peu de traits relatifs à son épiscopat, il a été sans aucun doute à la hauteur de sa mission. Le martyrologe franciscain lui rend d'ailleurs un éclatant témoignage (3).

Loup Ferdinand Dain, successeur d'Agnellus, sortait

(1) Cet auteur prétend même que les chrétiens marocains se servaient d'une traduction arabe de cette liturgie, qui remonte, comme on sait, à l'Église wisigothe et dont on peut voir les monuments dans la *Patrologie* de Migne. (Grammaye, *Afric. illustr.*, p. 57.)

(2) *Sanè Marrochitana Ecclesia sola et unica in partibus ipsis filia Romanæ Ecclesiæ.* (Wadding, t. III, p. 450.)

(3) *In Africa, apud Marrochios Beati Agnelli Feziensis episcopi, doctrina et multis virtutibus præclari.* Au 13 septembre. Cette formule employée pour les confesseurs et non pour les martyrs prouve qu'Agnellus n'a point été victime du fanatisme musulman.

d'une noble famille. Il avait été chanoine à Saragosse, et prieur de Notre-Dame *del Pilar* en cette ville. Ayant revêtu l'habit de Saint-François, il fut chargé d'une mission auprès du souverain pontife par le provincial d'Aragon. Il vint donc à Lyon trouver Innocent IV, qui s'était réfugié en France pour échapper à la tyrannie de l'empereur Frédéric II; et lorsque sa mission fut accomplie, Loup demanda au pape la permission de faire le pèlerinage des Lieux saints. Innocent lui répondit : « Vade, fili, concedo tibi quod postulas, dum tamen non ut *lupus* sed ut *agnus* pergas. » Ce jeu de mots a induit plusieurs en erreur; croyant que Loup avait changé de nom dans cette circonstance, ils l'ont confondu avec Agnellus.

On apprit à Lyon, sur ces entrefaites, la mort de l'évêque de Fez et Maroc. Le pape, jouant encore sur le nom de *Lupus*, déclara qu'il voulait conférer à ce moine le siège vacant : « Certè dignitas est alterius quem nuper de lupo fecimus agnum, et ideo dignus est ut de agno faciamus pastorem luporum (1). » Loup ne prit donc pas le chemin de l'Orient, mais celui du Maroc. Il était porteur de lettres qui avaient pour but d'amener la dynastie almohade à l'Évangile, afin de la sauver d'une ruine imminente. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit à cet égard. Le pape écrivit encore à tous les fidèles répandus dans le Maroc, pour leur rappeler les devoirs à remplir envers l'évêque, dont il fait le plus grand éloge. Il prit soin de le recommander aux gouverneurs de Tunis, de Bougie, de Capsa ou de Ceuta, car *Lupus* avait la juridiction sur toutes ces villes; et le pape tenait tellement à consolider cette intéressante Église d'Afrique qu'il la mit sous la protection des autres

(1) Dominique de Gubernatis, *Orbis franciscanus*, lib. III, § 4.

Églises et puissances riveraines de la Méditerranée occidentale. L'évêque reçut des pouvoirs spirituels très-étendus pour absoudre les cas de conscience réservés au pape et pour donner certaines dispenses ; il put accorder à quiconque secourait l'Église de Maroc les indulgences concédées par le concile général de Lyon (1245), à ceux qui allaient au secours de la Terre sainte. Enfin il était dispensé de la visite décennale *Ad limina apostolorum*, attendu qu'il ne pouvait quitter l'Afrique que sous le bon plaisir des Sarrasins auxquels il était soumis (1). Après dix ans de travaux apostoliques, il vint à Rome et le pape Alexandre IV, à sa prière, le déchargea du fardeau de son évêché. Il fit le pèlerinage de Jérusalem et mourut à Saragosse.

Suivant le P. Francisco de San Juan del Puerto, le franciscain Conrad de Miliano, d'Ascoli, passa au Maroc au retour de Lupus en Europe. Conrad était accompagné des PP. Benito de Podio et Dionisio de Santo Homero. Il aurait catéchisé et baptisé plusieurs milliers d'infidèles, convertis à force de miracles. Mais il faut avouer que cette légende présente bien des circonstances invraisemblables. Rappelé en Europe par son compatriote et ami, Jérôme d'Ascoli, général des franciscains, Conrad fut élevé ensuite au cardinalat par Jérôme devenu pape sous le nom de Nicolas IV (2).

Lupus eut pour successeur Blanchus ou Branchus, dont la vie ne nous est pas connue, mais qui paraît avoir gouverné l'Église de Maroc jusque vers l'an 1289. Il y avait à Ceuta,

(1) Voir Wadding et Dominique de Gubernatis, *loc. cit.* Cum navigare Africa non licuerit, nisi de licentia Saracenorum in quorum dominio versabatur. Wadding, p. 155.

(2) Francisco de S. Juan del Puerto, *Mission historial de Marrucos*, p. 713. Séville, 1708.

en 1267, un évêque nommé frère Laurent ; mais nous ne savons rien de lui ni de son siège.

Au début, les principaux chrétiens du Maroc et les religieux missionnaires étaient en possession de présenter au pape celui qu'ils désiraient pour premier pasteur du diocèse. Mais depuis la mort de Lupus ce droit de présentation fut accordé au roi d'Espagne, en reconnaissance des terres que don Sancho donna à l'Église de Maroc, vers l'embouchure du Guadalquivir, où furent depuis le séminaire de San Telmo et le couvent de San Diego. L'infant y ajouta une de ses fermes nommée Torre Blanca.

Outre les moines franciscains, les trinitaires rédempteurs d'esclaves continuent à paraître au Maroc. En 1245, les PP. Ménélas et Rodrigue y rachètent trois cents esclaves ; mais dix ans plus tard, les PP. anglais, Gilbert et Édouard, y souffrent le martyre. Ils étaient restés à Maroc, après avoir envoyé en Europe, sous la conduite du frère Georges, quatre cent soixante captifs rachetés par leurs soins. Le 21 juillet 1262, les trinitaires anglais Patrice et Willelm furent également brûlés pour la foi dans cette capitale. Ils avaient racheté cinq cent quatre-vingt-dix esclaves, qui partirent avec le P. Jean, l'un des rédempteurs, et ils étaient restés au milieu des chrétiens, afin d'y exercer leur zèle. Ils convertirent des musulmans, et on les mit pour ce fait en prison. Durant quinze jours on les laissa privés de nourriture ; mais ils reçurent, disent les historiens de l'ordre, les secours miraculeux d'un ange. Enfin ils subirent le dernier supplice (1).

Les religieux rédempteurs ne furent pas toujours mis à mort comme coupables d'avoir attaqué le mahométisme.

(1) Silvestre Calvo, *Resumen de las prerogativas del Orden... y de los varones ilustres que han florecido en el*. III<sup>e</sup> partie, p. 207 et suiv. Pamplona, 1791.

Beaucoup restèrent en gage à la place d'esclaves dont la rançon devait être envoyée d'Europe. Si l'argent se faisait attendre, les religieux étaient quelquefois victimes de leur dévouement et de la colère de musulmans avarés.

Les moines de la Merci, outre les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, communs à tous les ordres monastiques, prononçaient un quatrième vœu héroïque : celui d'engager leur propre personne et de demeurer en captivité, s'il était nécessaire, pour la délivrance des captifs.

---

**DESCRIPTION ET HISTOIRE DU MAROC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

---

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.



## CHAPITRE VI.

### LES MERINIDES.

Depuis la prise de Maroc (1269=668) jusqu'à l'avènement des chérifs  
à Fez (1550=957).

—

On peut fixer utilement les jalons chronologiques suivants :

	J.-C.	Hég.
Les Merinides à Maroc. . . . .	1269	=668
La branche des Merinides El-Ouatès succède. . . . .	1470	=875
Les chérifs, maîtres de Maroc et de Taroudant se font proclamer sultans en Afrique. . . . .	1521	=927—8
Le chérif Mohammed, roi de Fez. . .	1550	=957
Les membres de la famille des Beni- Merin sont mis à mort par ordre du chérif. . . . .	1552	=959—60
Dynastie des Alhamarides à Grenade. .	1235—1492	=632—897

Succession des Beni-Merim :

	J.-C.	Hég.
Abd-el-Hack. . . . .	1195	=591
Othman, fils d'Abd-el-Hack. . . . .	1217—	8=614
Abou-Yahia abou-Bekr, fils d'Abd-el-Hack.	1239—	40=637
Abou-Youssouf Yacoub, fils d'Abd-el-Hack.	1244	=642
Abou-Yacoub Youssouf, fils d'Abou-Yous- souf. . . . .	1258	=656
Abou-Thabet Amer, fils d'Abou--Amer, fils d'Abou-Yacoub. . . . .	1286	=685
Abou-'r-Rebia Soleiman, fils d'Abou- Amer. . . . .	1307	=706
Abou-Saïd Othman, fils d'Yacoub. . . . .	1310	=710
(De 1320=720 à 1332=733, Abou-Ali Omar règne à Sidjelmessa.)		
Abou-'l-Hacen Ali, fils d'Abou-Saïd. . . . .	1331	=731
Abou-Heinan, fils d'Abou-'l-Hacen. . . . .	1348—	9=749
Es-Saïd, fils d'Abou Einan. . . . .	1358	=759
Abou-Salem Ibrahim, fils d'Abou-'l-Hacen.	1359	=770
Abou-Omar Tachfin, fils d'Abou-'l-Hacen.	1361	=762
Abd-el-Halim, fils d'Abou-Ali Omar, fils du sultan Abou-Saïd. . . . .	1361	=763
Abou-Zian Mohammed, fils d'Abou-Abd- er-Rhaman, fils d'Abou-'l-Hacen. . . . .		763
(De 1361=763 à 1362=764, Abd-el- Halim règne à Sidjelmessa.)		
Abd-el-Aziz, fils d'Abou-'l-Hacen. . . . .	1366	=768
Es-Saïd Mohammed, fils d'Abd-el-Aziz . . . . .	1372	=774
Abou-'l-Abbas Ahmed, fils d'Abou Salem règne pour la première fois. . . . .	1374—	5=776
(De 1374—5=776 à 1382—3=784, Abd-er-Rhaman, fils d'Abou-Ifel- loucen, fils d'Abou-Ali Omar, fils d'Abou-Saïd, règne à Maroc.)		

	J.-C.	Hég.
Moussa, fils d'Abou-Einan. . . . .	1384	=786
El-Montacer, fils d'Abou-'l-Abbas. . .	1384	=786
El-Ouathec Mohammed, fils d'Abou-'l- Fadl, fils d'Abou-'l-Hacen. . . . .	1386	=788
Abou-'l-Abbas, pour la seconde fois. . .	1387	=789
Abou-Farès, fils d'Abou-'l-Abbas (1).. .	1393	=796
. . . . .		
Abou-Saïd. . . . .	1409	=811—12
Saïd et Yacoub. . . . .	1416	=819
Abd-Allah. . . . .	1423	=827
Le régicide Es-Cherif (étranger à la dy- nastie du même nom).. . . . .	1470	=875
Saïd Cheikh Oatès. . . . .	1470	=875
Mohammed ebn-Saïd. . . . .	1501	=906— 7
Ahmed ebn-Mohammed.. . . .	1530	=936— 7
Mohammed ebn-Ahmed el-Kazeri, ou Nacer. . . . .	1550	=957

§ 1<sup>er</sup>. — LES MERINIDES JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE LA BRANCHE DES BENI-OATÈS (1470 — 875). COMMENCEMENT DE L'OCCUPATION PORTUGAISE AU MAROC (1415—818).

Abou-Youssouf Yacoub ebn-Abd-el-Hak, après avoir anéanti la puissance almohade, désigna son fils aîné pour son héritier. Comme il représentait lui-même une branche cadette de sa famille, ce choix souleva des mécontentements suivis d'une révolte qui se soutint dans le Rif, chez les Ghomara. Abou-Yacoub Youssouf, fils du khalife, obli-

(1) M. de S'ane, Introduction à Ebn-Khaldoun, p. 34. A la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, Ebn-Khaldoun nous fait défaut. Les dates suivantes appartiennent aux règnes merinides; mais elles ne marquent pas toutes avec une égale précision l'avènement de ces princes.

gea les rebelles serrés dans Aloudan, petite forteresse à l'ouest de Ceuta, à demander grâce (1271=669). Plusieurs des Merinides compromis dans cette affaire, reçurent l'autorisation de passer en Espagne pour servir contre les infidèles : aussi voyons-nous depuis ce temps jusqu'à la chute de Grenade, la dynastie d'Ebn-el-Ahmer ou El-Amar assistée d'une garde africaine commandée par des officiers merinides (1).

En 1371-2=670, le sultan Yacoub marcha de Fez sur Tlemcen avec une armée où l'on distinguait les corps de la milice chrétienne et des archers Ghoz. Il avait à se venger de la diversion opérée contre lui par les Abd-el-Ouad, au moment où il faisait le siège de Maroc. Yaghmoracen fut battu dans la plaine d'Oudjda, sur l'Isly, et il n'opéra sa retraite en bon ordre que grâce à la bravoure de sa milice chrétienne dont le chef perdit la vie. Mais Yacoub, après avoir ruiné Oudjda, fit en vain le siège de Tlemcen ; il l'abandonna pour revenir à Fez.

Peu après, en 1283=672, il s'empara de Tanger, d'où il envoya contre Ceuta son fils Abou-Yacoub, qui la réduisit à payer tribut. Ces deux places, dont les Merinides appréciaient l'importance aussi bien que les Almohades, avaient tour à tour proclamé les Hafside, les Abbassides et leur propre indépendance durant le cours de ce siècle (2). Le sultan

(1) Ebn-Khaldoun, IV, p. 58. Conde, liv. VI, ch. 9, p. 566. Les Alhamarides de Grenade deviennent tributaires de Castille, en 1245, et par suite, ils combattent les Maures, de concert avec les chrétiens ; mais cette vassalité leur pèse ; ils en méconnaissent souvent les obligations. Appuyés sur les Africains, ils tâcheront de s'y soustraire, et, malgré les divisions intestines qui les affaiblissent encore, ils conserveront au moins Grenade jusqu'en 1492.

(2) Ebn-Khaldoun, IV, 66, dit que Yacoub regardait Tanger comme

termina enfin la conquête du Magreb-el-Acsa tout entier par la prise de Sidjelmessa sur le Beni-Abd-el-Ouad, en août-sept. 1274=673. Le siège de cette ville dura un an, et il est fameux par l'usage de l'artillerie que les Merinides semblent y avoir employée. « Arrivé dans le voisinage de la ville, dit Ebn-Khaldoun, Yacoub dressa contre elle ses machines de siège, telles que catapultes, balistes et l'engin à feu qui lance du gravier de fer. Cette mitraille est chassée hors de l'âme de la pièce par le moyen de la poudre enflammée dont la propriété singulière opère des effets qui rivalisent avec la puissance du Créateur. »

En 1275=673, revenu de Sidjelmessa à Tanger par Maroc, Salé et Fez, Yacoub, heureux de pouvoir enfin combattre les chrétiens, envoya un premier corps d'armée en Espagne, et il débarqua bientôt lui-même à Tarifa. Un traité de paix avec Yaghmoracen le rassurait sur sa frontière de l'ouest. Le sultan prit pour base d'opération Algésiras et Tarifa qu'El-Fakih, fils d'Ebn-el-Ahmer, émir de Grenade, lui avait donné pour prix de son concours. Durant les six mois qu'il passa en Espagne, il fit beaucoup de mal aux chrétiens dans la région de Séville et du bas Guadalquivir. Rentré en Afrique, il apprit que le gouverneur de Maroc avait détruit les derniers représentants de la famille almohade dans les montagnes de Tinmal, et il consacra le temps de paix dont il jouissait à la construction de Fez la Neuve (1276=674) et d'une citadelle à Méquinez.

Les deux années suivantes 1277-78=676-677, Yacoub guerroya en Espagne contre Alphonse X de Castille, et il

la clef de la plaine par laquelle il fallait passer pour atteindre Ceuta. Nous avons ne pas reconnaître cette plaine dans la configuration du territoire entre les deux villes.

ajouta au territoire merinide la principauté de Malaga, qui lui fut cédée par une famille rivale des Alhamarides de Grenade. L'émir grenadin, craignant de n'être bientôt lui-même qu'un simple vassal, forma une ligue contre le sultan avec Yaghmoracen, souverain de Tlemcen, et avec le roi de Castille, Alphonse X. Le sultan l'apprit à Maroc, où il était revenu en 1278=677. Il s'en inquiéta d'autant plus que Malaga avait été livrée à l'émir alhamaride, et qu'Alphonse assiégeait Algésiras par mer et par terre. Le pape Nicolas III avait ménagé la paix entre la France et l'Espagne, pour que le roi de Castille pût déployer toutes ses forces contre les Merinides, dont la péninsule avait tout à craindre. Yacoub se rendit donc à Tanger, et bientôt ses forces maritimes concentrées à Ceuta et à Tanger se portèrent au secours d'Algésiras, sous la conduite de son fils. Les chrétiens effrayés levèrent le siège et se retirèrent sur Séville, heureux d'obtenir la paix (1279=678). La marine africaine paraît bien équipée dans cette circonstance; les marins sont armés de cuirasses et de cottes de mailles; ils combattent avec l'arc et le sabre. Ebn-Khaldoun dit que la flotte chrétienne composée de quatre cents voiles fut en partie détruite avant l'entrée des Africains au port d'Algésiras. Les deux marines étaient en état de se soutenir l'une contre l'autre. L'Aragon avait aussi la sienne, et vers ce temps les navires de Pierre III remportèrent une victoire dans le détroit sur celle des Merinides (1).

Yacoub, occupé à réprimer des révoltes au sud de Maroc, aurait voulu recommencer la guerre en Espagne où Alphonse assiégeait dans Grenade même l'émir alhamaride, précédemment son allié; mais il en était surtout empêché par

(1) Ebn-Khaldoun, IV, 401, Conde et Mariana, liv. XIV, p. 29.

les dispositions hostiles d'Yaglmoracen, contre lequel il dut marcher en 1281=679, par Fez et Tasa. L'ayant mis en fuite sur les bords de la Tafna, il le serra dans Tlemcen pour donner le temps aux Berbères de l'Ouarensenis, ses alliés accoutumés contre les Abd-el-Ouad, de se retirer au sein de leurs montagnes; puis il revint par Fez à Maroc.

Des circonstances fort inattendues le firent passer en Espagne pour la troisième fois, et à la prière d'Alphonse lui-même. On sait que ce roi, pour arranger l'épineuse affaire des enfants de La Cerda, ses petits-fils, dont la France appuyait les droits, voulut donner à l'un d'eux le royaume de Jaen, en fief de Castille (1). Mais Don Sanche, second fils d'Alphonse, s'opposait à ce que l'on accordât cette part à ses neveux; il se mit en révolte contre son père, fit alliance avec le Portugal, l'Aragon, l'émir de Grenade, de sorte que le malheureux Alphonse se vit forcé d'implorer le sultan merinide contre un fils dénaturé. Il envoya sa propre couronne à Yacoub et sollicita par une humble lettre l'appui d'Alphonse de Gusman, seigneur de San-Lucar, et général dans l'armée du Maroc, où il s'était retiré, après avoir eu quelques démêlés à la cour de Castille. Yacoub arriva de Maroc à Algésiras (1282=681), mû par le seul désir d'être utile à un père infortuné, si l'on en croit une lettre qu'il écrivit à Philippe le Hardi, roi de France (2), mais plutôt par l'espérance de mettre à profit les tristes dissensions des chrétiens. Il échoua devant Cordoue que Sanche défendait, et le retint toutefois dans une inaction favorable au roi de Castille.

(1) Ferdinand de la Cerda, fils aîné d'Alphonse X et gendre de saint Louis, était mort en 1275, laissant ces deux enfants, qui furent frustrés de la couronne par leur oncle Sanche IV.

(2) Biblioth. imp. mss.

Avant de rentrer en Afrique, il fit la paix avec l'émir de Grenade, qui lui rendit Malaga.

L'excommunication dont le pape Martin IV avait frappé Sanche et ses partisans achevait de ruiner sa cause, lorsque Alphonse mourut. Sanche IV prétendit hériter seul du trône et de tous les fiefs mouvants de la couronne de Castille. De guerre lasse, l'Espagne se rangea sous sa bannière, et Yacoub effrayé de cette union, débarqua pour la quatrième fois en Espagne, à Tarifa, en 1285=684. Il volait à la défense de l'islamisme, qui eût été bien plus menacé si l'Espagne et la France, au lieu de se diviser au sujet des enfants de La Cerda, s'étaient réunies, selon le vœu d'Alphonse X, dans son testament, pour conquérir toute la péninsule. Alphonse X croyait cette alliance capable d'entraîner la ruine de l'islamisme, et sans doute cette pensée l'inspirait quand il légua son royaume à la France, au cas où les enfants de La Cerda mourraient sans postérité.

Yacoub assiégea Xérès de la Frontera, tandis que divers corps d'armée, dont l'un était commandé par son fils Abou-Yacoub Youssouf, faisaient d'immenses razzias sur les rives de la Guadalète et du Guadalquivir. Sanche évita de commettre en rase campagne sa fortune avec son armée. Les provisions du sultan s'épuisèrent devant Xérès, et il conclut une paix qui lui coûta deux millions de maravedis ou dirhems, environ 1,200,000 francs. Mais il obtint la restitution d'un grand nombre de livres qui avaient fait partie du butin enlevé par les chrétiens dans les guerres avec les musulmans, et il les donna au collège de Fez. La mort le surprit à Algésiras (1286=685).

Abou-Yacoub Youssouf succède à son père. Il fait la paix avec D. Sanche et avec l'émir de Grenade, auquel il remet toutes ses forteresses en Espagne, ne gardant guère qu'Al-



gésiras et Tarifa. En Afrique, il eut à comprimer plusieurs révoltes sérieuses, l'une entre autres contre les Makil qui s'étaient retirés dans le Drâa. Le sultan franchit l'Atlas par le pays des Heskoura, au sud de Tedla et à l'est de Maroc, et bientôt les remparts de Sidjelmessa, de Maroc et de Fez se garnirent des têtes coupées aux rebelles (1287=686).

Peu après éclata la guerre entre les Merinides et les Abd-el-Ouad de Tlemcen. Il y avait entre les deux familles des haines traditionnelles qu'Othman, fils et successeur d'Yaghamoracen, ralluma dans le cœur d'Youssouf en refusant de lui livrer un traître. Youssouf ne fit du reste que ravager le territoire de son ennemi jusque sous les murs de Tlemcen (1290=689). En 129=6901, il guerroya en Espagne où D. Sanche avait rompu la paix. L'alliance entre le roi de Castille et celui d'Aragon, Jayme II, avait fortifié la marine chrétienne, qui disputa d'abord avec succès le passage du détroit. Les armements continués en Galice et en Biscaye par le Génois Bent ou Benoît Zacharie, amiral de Castille, hâtèrent le retour de Youssouf en Afrique. Ebn-el-Ahmer, l'émir de Grenade, toujours prêt à rompre ou à contracter les alliances, selon ses craintes du moment, s'unit à D. Sanche, pour expulser définitivement les Merinides de l'Andalousie; mais le roi de Castille ayant refusé de lui remettre Tarifa, prise en 1292=691, après l'incendie des navires marocains du détroit, par Bent Zacharie, il vint en Afrique et obtint de nouveau l'amitié d'Youssouf au prix de Ronda et d'autres forteresses qui furent données aux Merinides. Il tenta vainement de reprendre Tarifa, avec l'aide de D. Juan de Castille, qui, en révolte contre son frère Sanche IV et expulsé de Portugal, était passé au Maroc, au service des Merinides. La place fut défendue par D. Perez de Gusman, que nous avons vu autrefois lui-même dans l'armée maro-

caine. Il laissa froidement égorger son fils, pris dans une sortie, plutôt que de rendre Tarifa en trahissant son devoir. Ebn-el-Ahmer racheta d'Youssef les places merinides d'Espagne, et D. Sanche put dire en mourant (1295) qu'il avait chassé les Africains de la péninsule. Les Musulmans s'en consolèrent en le vouant aux flammes éternelles (1).

En 1295=694, Youssef prépara la guerre contre l'émir de Tlemcen, allié aux chrétiens d'Espagne; mais il ne passa la frontière que l'année suivante, et il échoua au siège de Nedroma. Ayant peu après refoulé Othman dans sa capitale, il le tint bloqué quelques jours et revint à Fez. Nouvelle expédition en 697=1298. « Arrivé sous les murs de Tlemcen, il entoura la ville de son armée ainsi que le halo entoure la lune, et il braqua sur elle une de ces arbalètes énormes dont la portée est si extraordinaire et auxquelles on donne le nom de *coz-ez-ziar*, arc à caveçon. Quelques ingénieurs et un grand nombre d'ouvriers furent employés à construire cet engin dont les matériaux faisaient la charge de onze mulets. La ville résista néanmoins et Youssef revint à Fez (1298—99=698). »

Au printemps de 1299=698, il reprit le chemin de Tlemcen et commença le fameux siège durant lequel les merinides se rendirent maîtres de presque tout le Magreb-el-Aousat, jusqu'au delà d'Alger. Quelques villes de la côte, Mostaganem, Arzeu, restèrent seules aux Beni-Zian. Aussi les Hafsides de Tunis et de Bougie, les mameloucks baharites souverains de l'Égypte, les chérifs de la Mekke envoyèrent-ils des ambassadeurs pour saluer le sultan merinide. Tandis que ses troupes faisaient la conquête des provinces, Yous-

(1) Pero no se gozo mucho tiempo... que poco despues le llevo Dios attissimo a gehanam. (Conde.)

souf bloquait Tlemcen où Othman était renfermé; et pour mieux ôter aux assiégés tout espoir, il transforma son camp à l'ouest de Tlemcen en une ville ceinte de hautes murailles et de tours carrées. Il y éleva des palais, une mosquée superbe, des bains, et la remplit d'une telle magnificence qu'elle parut éclipser Fez et Tlemcen elles-mêmes. On lui donna le nom de Tlemcen la Neuve ou d'El-Mansoura, la Victorieuse (1).

La persévérance d'un blocus étroit réduisit les assiégés à un état de souffrance épouvantable. Ils en vinrent à manger de la chair humaine. Othman mourut pendant le siège en 1303-4=703. Son fils, Abou-Zian Mohammed, lui succéda et alla bientôt le rejoindre dans la tombe. Abou-Hammou I Moussa prit la place de son frère, et il était sur le point de rendre la ville après huit ans et trois mois de siège, durant lesquels 120,000 personnes avaient succombé, lorsque le sultan merinide fut assassiné par un de ses esclaves.

Alors Abou-Thabet Amer, petit-fils et successeur désigné d'Youssof, rencontra un compétiteur à Mansoura même, dans la personne de son oncle Abou-Salem. Il fit aussitôt savoir à l'émir de Tlemcen, qu'il lèverait le siège, s'il parvenait avec son secours à entrer réellement en possession de l'autorité souveraine. Abou-Hamou alla trouver Abou-Thabet sur la montagne voisine de Mansoura et fit alliance avec

(1) Ruinée depuis par les Abd-el-Ouad, sauf l'enceinte des remparts, un minaret, que l'on peut comparer à la Giralda, et une partie des murailles de la mosquée qu'il domine. Mansoura offre encore des débris d'un caractère grandiose, et dont la contemplation nous a causé une impression profonde. En présence de telles ruines, on ne peut nier que ces dynasties africaines ne fussent véritablement riches et puissantes. M. Brosselard, dans son beau travail sur les inscriptions arabes de Tlemcen, a très-bien décrit el-Mansoura. (Voyez la *Revue africaine*, 3<sup>e</sup> année, juin 1859, n<sup>o</sup> 17.)

lui. Abou-Salem voyant son parti diminuer s'enfuit du côté de Nedroma où il fut tué, et Abou-Thabet entra dans Mansoura. Les promesses faites aux Beni-Zian furent ponctuellement remplies, et le sultan merinide, après avoir mis à mort des princes de sa famille qui l'inquiétaient, revint à Fez en l'an 1307=707. Cette mesure ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup de révoltes à réprimer. Il dut même envoyer son vizir pour reprendre Maroc sur le gouverneur Youssouf ebn-Abi-Eiad, qui s'y était déclaré indépendant (1308=707), et il mourut à Tanger en 1308=708, au moment où il s'avançait vers Ceuta, pour enlever cette place, qui avait été livrée en 1306=705 à l'émir de Grenade Ebn-el-Ahmer el-Makhlouè. La ville de Tétouan avait été construite par ordre d'Abou-Thabet, pour aider à bloquer Ceuta. Le corps du sultan fut conduit à Chella, et y reçut la sépulture près de celui d'Youssouf, que l'on y avait transporté de Tlemcen.

Abou-'r-Bia, successeur d'Abou-Thabet, fit la paix avec l'émir de Grenade et jouit d'abord des douceurs du repos. En 1309=709, il recouvra Ceuta, qui s'était lassée des Andalous; mais ce ne fut point un sujet de guerre avec l'émir trop menacé par les succès de Ferdinand IV, successeur de Sanche. Le sultan mourut et fut enterré à Tasa, où il terminait, en 1310=710, la répression d'une révolte sortie de Fez.

Abou-Saïd Othman, fils du sultan Abou-Yacoub, fut proclamé à Tasa; il comprima un mouvement au delà de Maroc, contrée fertile en insurrections, fit une guerre de razzia sur le territoire de Tlemcen qui avait donné asile à des rebelles (1314-5=714), et commit, en 1315-6=715, l'imprudence de composer avec son fils cadet Abou-Ali Omar, qui s'était proclamé indépendant à Fez, en lui accordant la souveraineté de Sidjelmessa.

Omar, fils d'une esclave chrétienne, organisa très-habilement son petit royaume, soumit le Touat, le Sous, le Drâa, Taroudant et menaça Maroc, dont il s'empara effectivement l'an 1332=722. Abou-Saïd rencontre son fils sur l'Oumer-Bia et le rejette dans le Dran. Omar regagna Sidjelmessa non sans peine, à travers les précipices et des chemins affreux. Son père l'y poursuivit et eut encore la faiblesse de lui accorder le pardon.

Ceuta, depuis quelques années, avait été soustraite aux Merinides. Le wali ou gouverneur d'Almeria, Soliman Abou-'r-Bia, s'en était emparé avec le secours de la flotte d'Aragon, commandée par Gilbert de Castel-Nuovo (1309=709), et cette place se trouvait depuis 1316-7=716 gouvernée par la famille Azefi, qui autrefois y avait exercé la même charge. Abou-Saïd la reprit en 1327-8=728, et fit fortifier principalement l'Acho.

Il mourut en 1331=731, au moment où il venait de conclure une alliance avec les Hafsides de Tunis, que les Abd-el-Ouadites de Tlemcen mettaient à deux doigts de leur perte. Cette alliance fut scellée par le mariage de son fils Aboul-Hacen Ali, avec une princesse hafside.

Aboul-Hacen alla lui-même assurer par un traité les bonnes dispositions de son frère Abou-Ali-Omar, qui régnait comme on l'a vu à Sidjelmessa; puis il marcha contre Tlemcen, tandis que le hafside Abou-Yahia Abou-Bekr opérait du côté de la Kabylie. Mais il fut obligé de suspendre cette expédition pour aller assiéger dans Sidjelmessa Omar, traître à sa parole. Malgré les secours venus des Abd-el-Ouad, Sidjelmessa succomba après un an de siège, et Omar, ramené à Fez, y fut étranglé (1333=733). Abou-Malek, fils d'Aboul-Hacen, reprit aux chrétiens Gibraltar dont ils s'étaient emparés en 1309=709, et le gouverneur Vasco Perez se retira

en Afrique, pour n'avoir pas à rougir en Espagne de la honte d'une capitulation (1).

Aboul-Hacen put alors reprendre la guerre contre les Beni-Zian en faveur des Hafside. En 133=5735, il partit de Fez. Nedroma, Oudjda tombèrent en son pouvoir, et tandis que ses troupes soumettaient le Magreb central jusqu'au delà d'Alger, il s'installa dans Mansoura comme autrefois le sultan Youssouf et serra étroitement Tlemcen, qui fut prise d'assaut après deux ans de siège (1<sup>er</sup> mai 1337=737). Les détails conservés par Ebn-Khaldoun montrent que les Africains et les Européens pratiquaient alors l'art des sièges à peu près de la même manière.

« Autour de la capitale abd-el-ouadite, Aboul-Hacen tira une ceinture de murailles et un fossé. Derrière le fossé, il posa ses catapultes et autres machines de guerre, et sur le bord antérieur, il construisit plusieurs tours dont chacune avait en face une des tours de la ville. Du haut de ces édifices, les archers merinides lancèrent des traits sur les archers abd-el-ouadites, et les obligèrent à s'occuper uniquement de leur propre sûreté, pendant que les assiégeants bâtissaient d'autres tours plus rapprochées de la ville et assez élevées pour en dominer les remparts. De cette manière, ils poussèrent en avant leurs ouvrages jusqu'à ce que leurs dernières tours couronnèrent la contrescarpe de la place. Les combattants se trouvèrent enfin tellement rapprochés, qu'ils purent se battre du haut de leurs tours à coups d'épée. On fit alors avancer les catapultes, et on les tira sur la ville avec un effet prodigieux (2). »

(1) Les divers récits d'Ebn-Khaldoun, de Conde, de Mariana, etc., ne peuvent pas se bien concilier sur les faits de cette époque au littoral andalou.

(2) Trad. de Slane, IV, 221.

L'empire zianide était complètement anéanti. L'émir Abou-Tachfin avait succombé en défendant l'entrée du Méchouar. Aboul-Hacen enrôla les Beni Abd-el-Ouad sous ses drapeaux, et les dispersa de tous côtés dans ses vastes États. Cette famille ressuscitera toutefois à Tlemcen, par l'avènement d'une branche cadette, en 1348=749.

Aboul-Hacen qui, en 1335=735-6, avait envoyé une ambassade avec des présents au roi de Castille, Alphonse XI, pour obtenir la continuation de la paix (1), était maintenant en mesure de recommencer le djehad. Son fils, Abou-Malek, envoyé à l'avance en Andalousie fut tué en 1339=40-740. Mais son corps, enlevé par les musulmans, fut transporté à Chella. Le sultan réunit à Ceuta cent navires, d'autres disent plus de deux cents, tant du Magreb que de l'Ifrikia, et cette flotte remporta d'abord une brillante victoire navale sur Geoffroi Tenorio, amiral de Castille. Mais la Providence se prononça contre Aboul-Hacen, près de Tarifa, sur les bords du Rio Salado (oued Acelito), où il rencontra l'armée d'Alphonse XI, de Castille, renforcée par les contingents de Portugal. La flotte d'Aragon fut témoin de la lutte. Au moment d'engager la bataille, le Français Hugues leva, selon l'ordre du pape, l'étendard de la croix, en signe que les chrétiens allaient se battre pour la cause du Christ. Ils remportèrent une victoire comparable à celle de Navas Tolosa. Aboul-Hacen s'enfuit par Gibraltar à Ceuta ; l'émir de Grenade vers sa capitale; et Alphonse expédia au pape le cheval du sultan, plus de vingt drapeaux et d'autres précieux trophées (1340=740). C'est en vain qu'Aboul-Hacen essaye de paralyser les chrétiens à la suite de cette victoire, en envoyant des secours en Espa-

(1) Mariana, XVI, n. 48.

gne. Sa flotte est battue par les flottes chrétiennes combinées, sous les ordres du génois Gilles Boccanegra, et Algésiras succombe en 1342-3=743, après un long siège, où l'on déploya toute la science militaire de l'époque (1).

Le sultan tourna ses vues ambitieuses du côté de l'Ifrikia et il prit pour prétexte d'une guerre contre le hafside Omar, fils d'Abou-Yahia Abou-Bekr, l'avènement de ce prince au trône, contrairement à la volonté de son père. Il laissa le gouvernement du Magreb à son fils Abou-Einan (1346=747), et se rendit maître en peu de temps de Tunis, de Cairouan, d'El-Mehdia, en un mot de l'Ifrikia tout entière. Mais ayant blessé par la rigueur de son administration les nomades arabes, il détermina une insurrection qui lui fit essuyer un grand désastre près de Cairouan, où il se vit contraint de chercher un asile (1348=497). Ce fut comme un signal du démembrement de son empire : Constantine et Bougie proclamèrent les Hafsides, les plus doux des musulmans qui aient gouverné en Afrique; l'émir Abou-Einan se déclara indépendant à Tlemcen, et déjà Mansour, fils d'Abou-Melek et petit-fils du sultan, avait agi de même à Fez. En juillet 749=1348, les deux émirs se livrèrent bataille près de Tasa et Abou-Einan, vainqueur, fut bientôt en possession de Fez et du Magreb-el-Acsa. Mais les Beni Abd-el-Ouad, qui avaient fait partie de l'armée d'Aboul-Hacen, alors renfermé à Tunis, choisirent pour chef Othman ebn-Abd-er-Rhaman, descendant d'Yaghmoracen, et marchè-

(1) Levantaron los cristianos grandes maquinas y torres de madera para combatir la ciudad, y los mushimes las destruian con piedras que tiraban desde sus muros y con ardientes balas de hierro que lanzaban con tronante nafta que las derribaba. y hacia gran dano en los del campo. (Conde, p. 406, Paris, 1840.)



rent sur Tlemcen, qui leur ouvrit ses portes. Ils s'y installèrent en s'alliant avec Abou-Einan, auquel ils promirent de repousser Aboul-Hacen s'il essayait d'entrer au Magreb.

Celui-ci, en effet, se mit en mesure d'agir avec son fils En-Nacer. Il s'embarqua pour Alger tandis que ce dernier opérait dans la Zab, fit naufrage sur les côtes de Kabylie et arriva, non sans peine, dans un fragile canot. Son fils vint de Biskra le rejoindre. Tandis que le hafside El-Fadl leur enlevait Tunis et y rétablissait sa dynastie (1350 = 750), les deux Merinides s'avancèrent d'Alger sur le Chéelif. Mais En-Nacer fut tué par les troupes d'Othman, qui régnait à Tlemcen, et le malheureux Aboul-Hacen, rejeté dans le désert, se dirigea vers Sidjelmessa, qui se prononça en sa faveur et contre son fils Abou-Einan. Chassé encore de Sidjelmessa, par l'approche de ce dernier, il arriva, par les chemins impraticables de l'Idraren Dran, à Maroc, où on le reçut à bras ouverts. Il s'avança sur l'Oum-er-Bia pour livrer bataille à son fils; mais la fortune le trahit à Tamedgharst, où il faillit perdre la vie. Réfugié dans les montagnes du Miltzin, il y termina son étrange odyssee en 1351 = 752. La mort le surprit au moment où il venait de pardonner à son fils et de lui transmettre l'autorité souveraine.

Abou-Einan donna la sépulture à son père, à Chella, et il déclara la guerre aux Abd-el-Ouad de Tlemcen, Abou-Saïd-Othman et son frère, Abou-Thabet. Il réduisit de nouveau Tlemcen et tout le Magreb central, y compris Bougie et le Zab, à l'autorité merinide (1352 = 753). Mais ce fut à une autre expédition, l'an 1357 = 757, qu'il enleva Constantine, et que Tunis, menacée à la fois par sa flotte et ses troupes de terre, fut abandonnée par le hafside Abou-Ishak

ebn-Abou-Bekr, et son chambellan Ebn-Tafraguin. Menacé par des complots et entouré d'une trop faible armée, il jugea prudent de revenir à Fez, sans être même allé jusqu'à Tunis, dont la garnison merinide s'enfuit par mer, au retour des Hafsides.

Des conjurés, qui voulaient porter au trône Es-Saïd, de préférence à tout autre fils du sultan, étranglèrent, dit-on, Abou-Einan, atteint déjà d'une maladie mortelle. Mais Es-Saïd n'eut qu'un règne court et malheureux, sous la tutelle d'El-Hacen ebn-Omar. Tlemcen fut enlevée aux Merinides par Abou-Hammou II Moussa, descendant d'Yaghmoracen (1359=760). Ebn-Omar envoya une armée qui la reprit; mais cette armée proclama elle-même comme sultan le Merinide Mansour ebn-Soliman, et revint au Magreb, laissant Abou-Hammou rentrer à Tlemcen. Tandis que Mansour assiégeait, dans la ville neuve de Fez, Es-Saïd et son régent, l'émir merinide Abou-Salem-Ibrahim, fils d'Aboul-Hacen, qui était demeuré en Espagne depuis la mort de son père, nouait des relations avec le roi de Castille, Pierre le Cruel (1), et entreprenait de soulever le Magreb en sa faveur. Il vint sonder le terrain sur le littoral à l'Ouest de Maroc; mais il ne le trouva pas sûr, et alla débarquer chez les Ghomora. Ceuta, Tanger, se donnèrent à lui. Mansour, abandonné, s'enfuit à Badis, et Ebn-Omar livra lui-même Es-Saïd. Adou-Salem se trouva ainsi maître de Fez et du Magreb (1359=760). Les forteresses merinides d'Espagne l'avaient déjà proclamé.

De Badis on lui envoya Mansour, qu'il mit à mort, et il se débarrassa par le même procédé des Merinides dont il

(1) Voir Muratori, *Rerum Ital. script.*, t. XIV, Villani, liv. VIII, ch. 100, et t. XVII. Georges Stella, *Annales Genuenses*, ad an. 1355.

redoutait le plus l'opposition : il feignit de les bannir, en Espagne, et les fit jeter à la mer.

Mohammed V ebn-el-Ahmer, émir de Grenade, renversé de son trône par son frère Ismaël, vint se réfugier à Fez, près d'Abou-Salem, qui lui devait de la reconnaissance, et l'accueillit avec autant d'éclat que d'affection (1359=780). Des troupes africaines l'aiderent, avec celles de Pierre le Cruel, à rentrer trois ans après dans Grenade.

Abou-Salem reçut, en 1360-1=762, d'un roi nègre, de Melli, des présents, parmi lesquels on remarqua beaucoup une girafe. Pour le dire en passant, les Mérinides échangèrent plus d'une fois des ambassades d'amitié avec des souverains noirs, circonstance qui dénote une certaine facilité de communication entre le Maroc et l'Afrique centrale.

L'éternelle hostilité entre les Beni-Merim et les Abd-el-Ouad conduisit encore Abou-Salem à la conquête de Tlemcen en 1360=761. Mais ce ne fut qu'un épisode : Abou-Hammou, qui avait évacué sa capitale, y rentra bientôt, et l'on signa la paix. Abou-Salem rendit aux Hafsides Constantine et Bougie.

En 1361=762, il se vit obligé d'abandonner Fez, où son frère, Tachfin, fut proclamé, pour la forme, par un ambitieux, Omar ebn-Abd-Allah, auquel il avait laissé prendre trop de crédit, et qui fut aidé dans l'exécution de ses projets par le caïd de la milice chrétienne, Garcia, fils d'Antonio. Poursuivi dans sa fuite, il eut la tête tranchée par un soldat de cette milice. Omar et Garcia tramèrent immédiatement l'un contre l'autre, et il y eut dans Fez une sanglante journée, où Garcia et une partie des soldats chrétiens furent massacrés.

Omar soutint un siège dans la ville neuve contre Abd-el-Halim, fils d'Abou-Ali-Omar mis à mort par son frère

Aboul-Hacen, ainsi qu'on l'a dit, en 1333=733 (1). Abd-el-Halim se trouvait à Tlemcen, où il était venu de Grenade, appelé par les Abd-el-Ouadites, toujours heureux d'avoir un rival à opposer dans l'occasion aux sultans de Fez. Repoussé par Omar, il se retire à Tasa. Les Merinides du parti d'Omar étaient mécontents de ce qu'il avait conféré le titre de sultan à Tachfin, presque idiot. Afin de les calmer, il le déposa et le remplaça par Aboul-Zian Mohammed, petit-fils d'Aboul-Hacen, qui fut appelé de Grenade en Afrique (1361=763).

Abd-el-Halim, après une nouvelle et vaine tentative dirigée par ses frères sur Méquinez, se retira avec eux de Tasa à Sidjelmessa. Omar partit de Fez pour les y attaquer. Une rencontre allait avoir lieu à Tazoutet, près du col de l'Atlas qui met en communication le Tell et le désert (2), lorsqu'une convention reconnut les droits des deux partis dans leurs états respectifs. Une révolution intérieure mit Abd-el-Moumen sur le trône de Sidjelmessa, à la place d'Abd-el-Halim (1362=764), qui fit alors le pèlerinage de la Mekke et mourut au retour. Omar profita de ces divisions pour envoyer Masoud, son principal appui, renverser Abd-el-Moumen.

Les années suivantes furent troublées par des divisions profondes dans l'empire. Omar fut amené à assassiner le sultan Mohammed, pour échapper lui-même à son mécontentement, et à lui substituer Abd-el-Asiz, fils d'Aboul-Hacen. Il dut aussi reconnaître l'indépendance d'un autre ambitieux, Amer ebn-Mohammed, qui, jouant à Maroc le même rôle que le sien à Fez, y gouvernait au nom des

(1) Page 381.

(2) M. de Slane regarde comme probable que ce col est celui de Debdou entre Guersif et la Moulouïa.

princes merinides, Aboul-Fadl et Abd-el-Moumen, déchus du trône de Sidjelmessa. Mais Abd-el-Asiz eut assez d'énergie pour rendre au pouvoir son prestige et son unité. Il fit assassiner Omar sous ses yeux, et anéantit la famille de ce ministre (1367=768); il s'empara de Maroc sur Abou-Fadl, qui avait assassiné Abd-el-Moumen, et le mit à mort. Amer-ebn-Mohammed mourut aussi au milieu des tortures, après avoir été fait prisonnier dans les montagnes des Hintata, où le sultan l'avait poursuivi et assiégé malgré les neiges de l'hiver, qui du reste fermèrent au fugitif la route du Sous (1370=771). Tandis qu'Abd-el-Asiz déployait cette vigueur au Magreb, il envoyait à Mohammed V ebn-el-Ahmer, émir de Grenade, une flotte et des secours qui l'aiderent à reprendre Algésiras sur les chrétiens affaiblis par leurs divisions intestines. L'émir fit ruiner la place.

Le duel entre les princes merinides et les Beni-Zian de Tlemcen recommença en 1370=771. Appelé par les ennemis de ces derniers dont il avait en maintes occasions constaté le mauvais vouloir à son égard, Abd-el-Asiz marcha contre Abou-Hammou II, qui s'enfuit dans l'Est, livrant sa capitale. Le Merinide rattacha tout le reste du royaume à ses propres états. Mais il mécontenta des tribus arabes auxquelles Abou-Hammou avait fait des concessions de territoire, et des troubles se manifestèrent sur divers points du Magreb central. Il fallut même rejeter dans le désert Abou-Hammou qui, venant du sud des Zibans, menaçait Tlemcen. A la mort d'Abd-el-Asiz, les Merinides, fatigués sans doute par ces difficultés sans cesse renaissantes, retournèrent à Fez, et Abou-Hammou opéra la troisième restauration de la dynastie abd-el-ouadite, en renversant un rival que les Merinides avaient intronisé à leur départ de Tlemcen (1372=774).

Es-Saïd II, fils d'Abd-el-Asiz, lui succède; mais il était

très-jeune, et le visir Ebn-Ghazi prit en main le gouvernement. Ce vizir se brouilla avec Mohammed V de Grenade, qui, dans la crainte d'être attaqué le premier par les Africains, vint assiéger Gibraltar et fit débarquer à l'est du Rif un rival d'Es-Saïd. C'était un descendant d'Abou-Ali, nommé Abd-er-Rhaman, du nombre des princes merinides retirés dans l'émirat de Grenade. Mohammed gagna de plus le gouverneur de Ceuta qui, à son instigation, fit aussi proclamer sultan Aboul-Abbas-Almed, fils d'Abou-Salem, et alors gardé prisonnier à Tanger. Ces négociations amenèrent la cession de Gibraltar à l'émir de Grenade, de sorte que les Merinides n'eurent plus aucune ville à eux en Espagne. Ebn-Ghazi se trouva dans une situation des plus critiques, surtout quand Abd-er-Rhaman et Aboul-Abbas, s'unissant contre lui, le tinrent assiégé dans Fez Neuve. Il se rendit; et alors Aboul-Abbas eut en partage le royaume de Fez, et Abd-er-Rhaman celui de Maroc et Sidjelmessa avec l'Oumer-Bia pour ligne de démarcation (1374=776). Ebn-Ghazi, banni à Majorque et nommé ensuite gouverneur de Ksaça, port voisin du cap Tres-Forcas, essaya de soulever une révolte en s'appuyant sur les Arabes du bassin de la Moulouïa. Mais il dut se rendre et fut mis à mort.

Les deux souverains de Fez et de Maroc, dont l'amitié n'était pas sincère, ne tardèrent pas à se brouiller. Abd-er-Rhaman, dans une première guerre, s'empara d'Azemmour, qui fut rendue à la paix. Il se l'était fait remettre au commencement d'une seconde guerre; mais Aboul-Abbas s'avança de Fez jusque sous les murs de Maroc. L'intervention de Mohammed ebn-el-Ahmer, émir de Grenade, mit fin à cette lutte. Abd-er-Rhaman, demeurant fort affaibli, Aboul-Abbas l'assiégea et le tua enfin, l'an 1382=784, dans la citadelle de Maroc.

Le vainqueur tomba ensuite sur Abou-Hammou qui avait profité des circonstances pour s'avancer de Tlemcen sur Tasa. Il prit possession de Tlemcen abandonnée par l'émir en fuite vers le Chélif. Mais, en son absence, l'émir de Grenade se prononça contre lui et fit partir pour le Magreb Moussa, fils d'Abou-Einan, frère d'Aboul-Abbas et l'un des princes merinides qui vivaient en Espagne. Moussa trouva un parti prêt à le recevoir, et Aboul-Abbas, délaissé par les siens, n'eut rien de mieux à faire qu'à se remettre aux mains de son rival, à Fez, d'où il fut envoyé à Grenade. Le nouveau sultan mourut peu après (1384=789), et l'on proclama El-Montecer, fils d'Aboul-Abbas. Mais un autre parti fit venir de Grenade et déclara souverain El-Ouathec-Mohammed, petit-fils d'Aboul-Hacen. El-Montecer, après un commencement de lutte où il n'eut pas l'avantage, consentit à aller rejoindre son père en Espagne. Alors Ebn-Maçāī, vizir d'Ouathec, se brouille avec Ebn-el-Ahmer, auquel il réclamait Ceuta, réuni à l'émirat de Grenade depuis l'entrée de Moussa au Magreb; Aboul-Abbas, envoyé d'Espagne par Ebn-el-Ahmer, occupe Ceuta, Méquinez, marche sur Fez et assiège la ville neuve, tandis que ses partisans rétablissent son autorité à Maroc. Fez se rendit le 21 septembre 1387=789; et l'on mit à mort El-Ouathec comme son visir Ebn-Maçāī.

Souverain du Magreb-el-Acsa, pour la seconde fois, Aboul-Abbas donna la main au Zianite de Tlemcen, Abou-Tachfin, qui disputait la souveraine puissance à son père Abou-Hammou. Celui-ci, selon son habitude, évacua Tlemcen à l'approche des Merinides; mais il fut poursuivi et tué. Abou-Tachfin se déclara vassal et tributaire d'Aboul-Abbas, et l'on fit la prière au nom du suzerain dans toutes les mosquées (1389=791). Mais la mésintelligence éclata entre eux

quatre ans plus tard, et Aboul-Abbas, à la mort de son vassal, envoya son fils Abou-Farès occuper Tlemcen, qui se trouva de nouveau incorporée, avec le Magreb central, à l'empire merinide.

Abou-Farès, en 1393=796, succède à son père et laisse le gouvernement de Tlemcen à Abou-Zian, fils d'Abou-Hammou. Le successeur d'Abou-Zian, Abou-Mohammed Abd-Allah, fut encore détrôné par les Merinides. Les documents nous manquent désormais pour suivre sans interruption le fil de l'histoire intérieure du Magreb-el-Acsa jusqu'à l'avènement des Chérifs. *L'Histoire des Berbères* d'Ebn-Khaldoun s'arrête à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, et nous n'avons pour le xv<sup>e</sup> que des notions éparses. La rivalité entre les Merinides et les Abd-el-Ouad continue d'agiter le pays. Vers l'an 1437=840, le hafside Abou-Farès intervint et refula les Beni-Merin dans le Magreb-el-Acsa; quelques-uns restèrent cependant sous la domination du vainqueur, et l'on prétend reconnaître leurs descendants au-dessus de Mascara, dans l'importante kabyla des Merianin. Abou-Farès donna Tlemcen en fief à la famille berbère des Beni-Ifren. Mais le second de leurs sultans, Abd-el-Moulè, fut dépossédé par les Beni-Zian, qui se maintinrent jusqu'à l'arrivée des Turcs en 1515=921. Les Merinides, en décadence au Magreb-el-Acsa, se soutinrent faiblement à Fez dans la branche des Beni-Oatès; et autour d'eux s'élevèrent de petits états indépendants, qui produisirent la confusion et l'anarchie. Les Portugais et les Espagnols profitèrent de cette situation pour mettre le pied sur le territoire marocain, comme on va le raconter, depuis la prise de Ceuta, en 1415, jusqu'à l'avènement des Chérifs au xvi<sup>e</sup> siècle.



§ 2. — DÉCADENCE DES MERINIDES; BRANCHE DES BENI-OATÈS; LES PORTUGAIS ET LES ESPAGNOLS AU MAROC.

CAUSES DE LA DÉCADENCE DES MERINIDES. — Des causes diverses ont miné la puissance des Merinides. La pépinière des princes de cette famille, qui vivaient en Andalousie où ils acquirent une grande influence à la tête des Volontaires de la fol, suscitait des rivaux aux sultans d'Afrique avec une extrême facilité. On les voit se détacher fréquemment de la cour des émirs qui se succèdent à Grenade sous le nom générique d'Ebn-el-Ahmer, et allumer les révolutions dans le Magreb. Ce fut aussi un voisinage funeste que celui des Abd-el-Ouad ou Beni-Zian de Tlemcen pour les Merinides; et quoique ceux-ci aient eu l'avantage sur leurs adversaires par l'occupation réitérée du Magreb-el-Aousat, il serait malaisé de dire lesquels ont le plus soufferts de ces guerres suscitées non par les raisons du droit, non par aucun besoin social, mais par la jalousie, la haine et l'ambition. La faiblesse de quelques sultans dominés par des vizirs intrigants et avides de pouvoir, le grand nombre de princes du sang, multipliés quelquefois par la polygamie, la mobilité singulière ou la turbulence de l'esprit berbère, l'action du souverain trop superficielle et dépourvue de racines, tant sous le rapport administratif qu'au point de vue politique, au milieu de populations indifférentes à ses destinées, sont encore d'autres causes qui ont affaibli les Merinides; mais elles sont communes à d'autres dynasties magrebines.

POLITIQUE CHRÉTIENNE. — Or, les chrétiens d'Espagne ne pouvaient pas ignorer cette situation, et ils devaient comprendre que la moment était venu de mettre le pied sur la côte africaine, pour dominer le détroit et écraser la pira-

terie, qui déjà grandissait à la faveur des progrès de la marine aux siècles précédents, pour isoler l'Andalousie musulmane et l'empêcher de recevoir ces secours qui lui arrivaient sans cesse des nombreux petits ports marocains, pour mettre un terme aux grandes invasions des Berbères d'Afrique et, enfin, pour intervertir un jour, s'il plaisait à Dieu, les rôles, en devenant à leur tour envahisseurs.

Les batailles navales, auxquelles déjà nous avons assisté dans le détroit, la prise et l'occupation momentanée de Ceuta et de Salé autrefois réalisées, encourageaient cette politique du simple bon sens. En 1400=802-3, Henri III de Trans-tamare, roi de Castille, envoya sa flotte contre Tétouan, dès lors nid de pirates, et elle ramena une partie des habitants en esclavage.

PRISE DE CEUTA, EN 1415=818. — Dix ans plus tard, Jean I de Portugal méditait la prise de Ceuta, et il pressa en 1414 les préparatifs d'une expédition contre cette place parfaitement choisie. Il construisit des navires; il en fréta en Espagne, en Angleterre et jusqu'en Allemagne. Il prit soin de calmer les inquiétudes du roi de Castille, qui craignait que l'on armât contre lui. Deux galères relâchant à Ceuta levèrent sans bruit le plan de la ville. C'est un préjugé fort répandu que les grandes vues politiques sont très-modernes, et l'on a dit que le roi de Portugal avait pour mobile le désir d'ouvrir à ses cinq fils une carrière chevaleresque. Mais il est évident que ce dessein était secondaire, et l'infant D. Ferdinand, dans le conseil de son père, fit très-bien valoir les hautes raisons qui militaient pour l'occupation et la conservation de la place.

Abou-Saïd, émir merinide de Fez, était un jeune homme plongé dans la débauche et sans nul souci des chrétiens. Sala ebn-Sala, gouverneur de Ceuta, doué au contraire de

beaucoup d'énergie, prit ses mesures pour la défense, aussitôt qu'il eut vent du péril. Malgré la peste qui éclata dans Lisbonne, malgré la mort de la reine et une éclipse de soleil, funestes présages au vulgaires, le roi mit à la voile le 25 juillet 1415 et découvrit alors seulement son projet à son armée. La flotte comptait 230 navires et portait 50,000 hommes, chiffre sans doute exagéré. Une tempête la disperse en face de Ceuta, et Sala, se croyant délivré, congédie 5,000 Maures qui faisaient du désordre. Mais les bâtiments se rallièrent et, la veille de l'Assomption, l'entrée du port fut forcée, tandis que les Maures se jetaient du côté du château où l'on avait feint de préparer une attaque. On se battit dans les rues. A la nuit, Sala s'enfuit à cheval par la porte de Fez. Les infants Pèdre, Édouard et Henri se distinguèrent par leur bravoure, et, le lendemain, ils furent armés chevaliers dans la principale mosquée convertie en église.

Le moine Jean Xira prêcha sur ce texte imité de César : *Vedi, vidi et Deus vicit*, et le roi remit à ses fils les épées que leur mère Philippa leur avait données en rendant le dernier soupir.

On dit que le comte de Barcelos, depuis duc de Bragance, transporta en son palais de Barcelos six cents colonnes de marbre et d'albâtre, enlevées au palais de Sala. Don Juan confia la place au brave Pedro de Menesès, qui, ayant en ce moment un bâton d'olivier sauvage à la main, répondit : « Je me charge avec ce bâton de tenir en respect toute la canaille maure. » Cette branche d'olivier se voit aujourd'hui à Ceuta dans la main de Notre-Dame d'Afrique, patronne de la ville. Devenue comme un signe de commandement, elle lui fut offerte en 1744 par D. Pedro de Vargas Maldonado, alors gouverneur, qui mit sous la protection de la Vierge la place ravagée par une horrible peste. Ses succes-

seurs ont reçu par ce symbole l'investiture du commandement, mais il est resté sous la garde de Notre-Dame.

Nous entrons ici dans des détails que le cadre de ce livre ne comportera que rarement. Mais il faut dire, au moins d'une manière générale, que si les expéditions espagnoles ou portugaises en Afrique ne sont pas exemptes de tout désordre moral, non plus que les garnisons des places conquises, on y remarque toujours un caractère religieux qui fait honneur aux deux nations et qui explique en partie leur succès comme il distingue leur histoire. Saint Jacques et ses cavaliers blancs est passé avec elles de la péninsule en Afrique, pour les soutenir à l'heure du combat : et c'est en mémoire de ces marques d'un insigne protection que la cavalerie de Ceuta, réunie en confrérie de San Iago, célèbre chaque année la fête de l'apôtre et conduit son image à la procession du *Corpus Domini*.

Le roi de Portugal quitta Ceuta le 2 septembre. Il dressa le plan de nouvelles fortifications et d'un camp retranché pour 6,000 fantassins et 2,500 chevaux, qui devaient former la garnison de la ville. Le pape concédait une taxe sur les biens de l'Église pour couvrir les frais de cette occupation. D. Pedro reçut l'ordre de ne pas s'engager à l'intérieur du pays ; et il se borna aux simples sorties, qui furent toujours heureuses.

RÉVOLUTION AU MAGREB.— L'inaction d'Abou-Saïd souleva l'opinion contre lui en Espagne comme en Afrique. Ses possessions espagnoles furent absorbées par l'émirat de Grenade, sauf Gibraltar, où il envoya son frère Saïd. Mais celui-ci fut assiégé par l'émir de Grenade, qui s'empara de sa personne et de la ville, et l'emmena prisonnier. A Fez, on se révolta contre Abou-Saïd et on le massacra, lui et plusieurs de ses fils. L'anarchie troublait tout l'empire. L'émir de

Grenade envoya Saïd pour rétablir le trône merinide ; mais Saïd rencontra un adversaire redoutable dans son frère Yacoub, et la lutte continuant entre ces deux princes, le Magreb demeura sans souverain. En 1423, un fils qu'Abou-Saïd avait eu d'une chrétienne, et que sa mère avait sauvé en se rendant à Tunis, Abd-Allah, se présenta aux peuples déchirés par la guerre civile. On l'accueillit comme un libérateur ; ses oncles Saïd et Yacoub déposèrent les armes à ses pieds, et il régna sagement quelques années. Son gouvernement dégénéra plus tard en tyrannie ; la révolte leva de nouveau la tête et replongea le pays dans l'anarchie.

ÉTABLISSEMENTS A CEUTA. — Ces événements ne permettaient guère de chasser les chrétiens du territoire de l'Afrique. En 1418=821, une attaque par mer et par terre fut dirigée contre Ceuta par les Africains et l'émir de Grenade ; elle échoua devant la résistance de l'infant D. Henri, qui se jeta dans la place. Les Portugais continuaient à y compléter leur installation. Un petit ermitage, qui était sous le vocable de Saint Jacques, fut transformé, l'an 1420=823, en monastère franciscain, et le pape accorda l'érection, même en vue de la prédication aux infidèles (1).

L'année suivante, Ceuta, où nous avons signalé la présence d'un évêque, en 1267, fut érigée en église primatiale d'Afrique par Martin V, et le titre conféré au frère Aydomar d'Orléans, évêque de Maroc. Cette translation, comme on le verra en son lieu, n'abolissait pas le siège de Maroc où

(1) . . . Ac cupiat idem dux, sicut asserit, pro defensione et augmento catholicæ fidei, ac reductione infidelium et aberrantium circumjacentium populorum, ipsum eremitorium in monasterium et conventum fratrum minorum erigi et monasterii titulo decorari. (Wadding, *In regest. pont.*, p. 332.)

Aydomar eut un successeur. Toutefois, le titre d'église primatiale ne fut pas maintenu à Ceuta, dont l'évêque devint suffragant d'Evora.

ÉCHEC DES PORTUGAIS DEVANT TANGER.—Edouard I, successeur de D. Juan au trône de Portugal, pressé par les infants D. Henri et D. Ferdinand, de poursuivre la conquête africaine, commencée et facilitée par la possession de Ceuta, céda aux instances de ces princes, grands maîtres des ordres du Christ et d'Avis, établis pour combattre l'islamisme à outrance. Les fastes de Tanger n'incommodaient pas moins les parages portugais et le détroit que celles de Ceuta, et la prise de Tanger semblait le complément naturel de l'œuvre entreprise en 1415. Le Portugal n'était pas riche; raison de plus pour donner à la nouvelle expédition le caractère d'une croisade. Don Gomez, prieur de Sainte-Croix de Coïmbre et légat du pape Eugène IV, apporta de Rome une bulle qui accordait des indulgences à l'aumône pour la guerre sainte et encourageait les sacrifices. Edouard, assuré que l'initiative de la guerre contre le Maroc n'avait rien que de légitime (1), fit mettre à la voile pour Tanger, le 12 août 1437=841. L'armée, où commandaient les infants, n'avait qu'un cadre de 14,000 hommes, et, par une négligence inexplicable, la moitié seulement passa sur les navires. Le débarquement se fit à Ceuta, comme base d'opérations, le 26 août, et des tribus de l'intérieur, craignant d'être attaquées, se reconnurent tributaires du Portugal. Le corps expéditionnaire se divisa en deux. D. Henri se dirigea, par terre, contre Tanger, marche que l'on juge maintenant très-difficile, et le reste de l'armée fut conduit, sur la flotte, au même but. Le 23 septembre, on se trouva réuni devant

(1) Voir p. 440.

Tanger, défendue par environ 7,000 hommes, sous les ordres de Sala ebn-Sala. Un premier assaut reste infructueux ; des nuées de Maures accourent de l'intérieur ; on compterait peut-être 40,000 chevaux et 80,000 fantassins. D. Henri sort de ses retranchements, et refoule plusieurs fois cette multitude. Un second assaut ne réussit pas ; et l'on apprend que les rois de Fez, Maroc et Tafilet s'avancent avec 600,000 hommes de pied et 70,000 chevaux, « nombre prodigieux, s'il est véritable, dit Mariana ; mais la renommée exagère toujours, » surtout quand elle traverse l'Afrique musulmane, ajouterons-nous. Henri jugea la retraite nécessaire. Mais elle devint désastreuse, malgré des prodiges de valeur, par suite des renseignements qu'un traître, le chapelain Martin Vieyra, donna aux ennemis. Huit fois les chrétiens furent assaillis dans leurs retranchements. On voyait l'héroïque évêque d'Évora, D. Alvarez d'Abreu, d'une main frappant de l'épée les infidèles, et de l'autre bénissant ses soldats avec la bulle de la croisade. Enfin, les Maures consentirent à laisser libre l'embarquement, mais à la condition que les Portugais livreraient leurs armes et que Ceuta serait rendue ; l'infant D. Ferdinand fut laissé en otage, comme garantie du dernier point. Les cortès ne ratifièrent pas un pareil traité ; l'archevêque de Brague fit soumettre la question de droit à la cour de Rome, qui ratifia l'opinion des cortès. On était d'autant plus libre d'annuler la convention, que les Maures, contrairement à leur parole, n'avaient cessé de harceler l'armée pendant l'embarquement.

CAPTIVITÉ DU B. FERDINAND. — Ferdinand fut donc sacrifié pour la patrie ; car on ne put obtenir son rachat, ni qu'il fût échangé, même pour le fils de Sala. Victime héroïque, honorée du culte des Bienheureux dans l'Église, il s'immola de bon gré pour une si sainte cause. On peut lire au recueil

des Bollandistes, la navrante, mais admirable histoire de sa captivité et de celle de ses compagnons, dont l'un a été son biographe (1). Il fut conduit d'abord à Arzilla, où mourut son confesseur, Gilles Mendez, qui fut enterré dans l'église des chrétiens (2). Livré à un officier merinide, Lazaraqui, parent du roi de Fez, Abdelacan, fils de Bucard (voilà ce que deviennent trop souvent les noms musulmans sous la plume des chrétiens, et réciproquement), le prince fut traîné à Fez, mis aux fers et aux travaux forcés, sous le bâton des gardiens des esclaves, jeté dans une matamore où la vermine le rongeaît, ainsi que ses dévoués compagnons, dont le sort l'affligeait plus que le sien. Il mourut le 5 juin 1443. Lazaraqui donna l'ordre d'ouvrir le cadavre, de le saler et d'y mettre du musc et du laurier; car il eût voulu le conserver pour le vendre au Portugal; mais les compagnons du prince recélèrent ses entrailles, comme des reliques, dans le mur de la prison, et le corps fut suspendu aux créneaux de Fez. Quelques gouttes de sang tombèrent sur les yeux d'un Maure aveugle; il recouvra aussitôt la vue, se déclara chrétien, et souffrit le martyre pour Jésus-Christ (3). Plus tard, les ossements du B. Ferdinand furent rendus au Portugal en échange de deux femmes de Moulé Cheikh, faites prisonnières à la prise d'Arzilla, par Alphonse V (1471), on les déposa au monastère de la Bataille de N.-D. de Belen, où déjà ses entrailles avait été transférées en 1451, par les soins des captifs remis en liberté. Lazaraqui, son bourreau, cruel persécuteur des chrétiens, périt misérablement, l'an

(1) Voir Jean Alvarez, t. I de juin, le 5 de ce mois, *apud. Boll.*

(2) Prope urbem vero stabant mulieres plurimæ, cum christianis indigenis et mercatoribus Genuensibus, quos inter etiam aliqui Castellani. (P. 569.)

(3) D. Diego de Torrès, *Hist. des Cherifs*, ch. 104, p. 185.



1458, en combattant Abd-el-Moumenin, seigneur d'une vallée dont il voulait surprendre la forteresse (1).

**PRISE DE KSAR ES-SEHRER.** — L'échec devant Tanger ne découragea pas la politique portugaise. En 1458=862, Alphonse V de Portugal avait préparé une flotte de 180 voiles et 17,000 hommes, pour une croisade provoquée par le pape Calixte III contre les Turcs. La croisade n'ayant pas eu lieu, le roi utilisa ces forces contre l'Afrique. Il attaqua Ksar es-Seghrer, nommé aussi Ksar-Masmouda, point qui facilitait les communications par le plus court passage du détroit. Le débarquement fut difficile, et les Maures défendirent ensuite les abords de la ville avec de l'artillerie et des feux d'artifice. On arriva pourtant aux remparts, et l'on employa les échelles et la sape, sans beaucoup de succès, jusqu'à minuit. Mais l'infant D. Henri pointa un gros canon sur un endroit faible qui s'écroura au premier coup, et les habitants, voyant la brèche, capitulèrent. La ville fut livrée au point du jour, 19 octobre, et la mosquée dédiée aussitôt à l'Immaculée Conception. Le roi confia la défense de la place à D. Édouard de Menesès, fils du comte de Villaréal. Elle fut vainement assiégée, au mois de décembre, par le roi de Fez et Moulè Abou-Hacen, le premier capitaine de l'empire. Les Maures y échouèrent encore l'année suivante, malgré cinquante-trois jours d'attaque, avec de l'artillerie et des troupes sans nombre (2).

**ÉCHECS A TANGER ET CHEZ LES BENI-AZAFOU (1464=868).**  
Alphonse V et Henri III de Castille se concertèrent quel-

(1) Oppidum quod habebat dictum Graceloy... caput habitantium vallem Focensem. (Boll., p. 587.)

(2) Marmol, liv. IV, p. 235. Mariana, XXII, n. 99. Léon, III, 85.

que temps après pour attaquer simultanément Grenade et l'Afrique, de manière à empêcher la coalition de leurs adversaires. Le roi de Portugal fit voile pour Alcasar-Seghrer, d'où il envoya la flotte contre Tanger, sous les ordres de Louis Mendez de Vasconcellos, tandis que le prince Ferdinand se dirigea par terre sur cette place. L'assaut par escalade échoua, et l'on ne trouva point, parmi les assiégés, les intelligences sur lesquelles on comptait. Ferdinand fit sa retraite sur Ceuta. Le roi alla ensuite faire une descente et des razzia du côté d'Arzille; mais une tempête l'obligea de se rembarquer. Revenu à Ceuta, il entreprit de ravager la montagne des Beni-Azafou; il y courut, de très-grands dangers, et perdit D. Édouard de Menesès, sans avoir obtenu de résultats en dédommagement. Cette campagne, commencée au mois de janvier 1464=868, paraît avoir échoué en partie à cause de la mauvaise saison, sur terre et sur les flots.

PRISE D'ANFA.— L'infant D. Ferdinand prit sa revanche en 1468=872-3. Il fit voile avec cinquante navires et 10,000 hommes contre Anfa, ville florissante alors, et constituée en petite république, grâce à la décadence des Beni-Merin. Elle envoyait ses corsaires aux embouchures du Tage; ses insolences lui attirèrent un rude châtiment ou plutôt une destruction totale. Ses habitants s'enfuirent à Rabat et ailleurs, quand ils virent la flotte portugaise. Ferdinand n'y laissa que des monceaux de ruines, sur lesquelles Léon l'Africain ne put s'empêcher, peu après, de verser des larmes (1). Dar-Beida ou Casablanca, qui s'élève à la place d'Anfa, doit son importance à l'avant-dernier empereur de Maroc.

(1) *Descript. Africae*, lib. III, c. 3, p. 164.

PRISE D'ARZILLA ET OCCUPATION DE TANGER, 1471=876.—  
La position d'Arzilla, plus rapprochée, plus facile à garder et qui se liait mieux à Ceuta et à Lisbonne que celle d'Anfa, fixait l'attention du roi de Portugal. Pour s'en emparer, il profita de la guerre civile allumée au royaume de Fez. Le sultan merinide, Abd-Allah, dont le règne avait dégénéré en tyrannie, fut assassiné par un habitant de Fez, qui portait le nom de Chérif, et prétendait descendre directement de Mahomet. Les partisans de la victime se soulevèrent contre l'usurpateur, et, parmi eux, on distinguait Moulè Saïd Cheikh, de la famille merinide, mais de la branche des Beni-Oatès. Il quitta son commandement de la région d'Arzilla, et mit le siège devant Fez, d'où il fut repoussé. Il investit de nouveau cette capitale, lorsqu'il apprit que l'usurpateur avait envoyé des forces pour soumettre le pays du côté de l'Oum-er-Bia. Le moment était favorable aux vues d'Alphonse, qui avait fait reconnaître la place d'Arzilla, par le marin Vincent Simoens. La flotte portugaise de 308 navires jeta l'ancre le 16 août; elle portait 30,000 hommes avec de l'artillerie. La brèche fut ouverte en peu de jours et la ville forcée, après une vive résistance des Maures, dans une mosquée et à la casbah. Plus de 2,000 furent passés au fil de l'épée, et 5,000 réduits en esclavage. On érigea une mosquée en église, sous le titre de N.-D. de l'Assomption, et le roi y arma chevalier son fils D. Juan, agenouillé devant le cercueil du comte de Marialva, qui était tombé en héros. Moulè Cheikh arriva trop tard au secours de la place, et il fit une trêve avec Alphonse, pour retourner au siège de Fez, dont il parvint enfin à chasser le chérif, qui s'enfuit à Tunis. La trêve assurait à Alphonse, outre la possession des villes prises, le tribut des villages aux environs. Moulè-Cheikh rendit alors au Portugal, en

échange de ses deux femmes et de ses enfants, pris à Arzilla, le corps du B. Ferdinand, gardé à Fez (1). On a dit aussi qu'un de ses fils, élevé en Portugal, revint plus tard au Maroc, où les Maures l'appelaient Mohammed le Portugais. Don Henri de Meneses eut le gouvernement d'Arzilla.

La prise de cette ville répandit la terreur jusqu'à Tanger, qui pouvait s'attendre à une marche des Portugais par terre jusqu'à elle, en même temps qu'à l'arrivée de leur flotte. Ses habitants l'abandonnèrent. Alphonse envoya D. Juan, fils du duc de Bragance, en prendre possession. Il y fit lui-même son entrée quelques jours plus tard, et en donna la garde à Rui de Melo. Le prieur de Saint-Vincent de Lisbonne fut désigné pour y occuper un siège épiscopal. Cette conquête, qui rendait la position du Portugal excellente et dont l'Europe chrétienne se réjouit, valut à Alphonse V le surnom d'*Africain*; et le soin qu'il prenait de racheter les esclaves, celui de *Rédempteur des captifs*. Les rois de Portugal prirent dès lors le titre de rois de deçà et de delà de la mer.

EXPÉDITIONS DE MOULÉ CHEIKH CONTRE LES MATAGARA. — Malgré la trêve signée par le roi de Fez, les Portugais, on le pense bien, durent garantir leur tranquillité par des excursions contre des peuplades turbulentes et insoumises. En 1481=885-6, le gouverneur de Ceuta saccagea Targa et Kanise, dans l'ouest; on châtia Frixia au bord du Louccos, et, en 1487=892-3, les tribus des environs d'Anfa et de Tanger. On ne pouvait pas compter sur la répression par le

(1) Page 400. Marmol place ce fait un peu plus tard, en 1477, alors que les Portugais tentaient de se fortifier dans El-Djezira, îlot du Louccos; p. 214.

sultan de Fez, Moulè Saïd Cheikh, assez occupé de soutenir sa propre autorité. En 1490=895-6, il fit, à la tête de 50,000 hommes, une expédition contre les Zenata des montagnes appelées Matagara par Marmol, et situées à l'est de Fez (1). Il essuya une défaite. Son fils obtint plus tard de ce pays le tribut d'un panier de raisins par feu.

LES ESPAGNOLS A MELILLA ET KSAÇA. — L'Espagne était vis-à-vis du Maroc dans une position semblable à celle du Portugal, et il est naturel qu'elle ait songé à prendre aussi ses sûretés en Afrique, puis, embrassé des projets en rapport avec l'étendue de sa puissance. Ferdinand V et Isabelle avaient réuni par leur mariage les couronnes d'Aragon et de Castille, lorsqu'ils envoyèrent le duc de Medina Sidonia, en 1481 ou 82=886-7, contre Melilla, dont les barques insultaient les chrétiens et les côtes même de l'Espagne. Les habitants menacés recourent au roi de Fez, qui, en guerre avec un de ses parents, émir à Tlemcen, ne put leur envoyer que 500 hommes. Alors ils se retirèrent dans les montagnes, en laissant la ville à demi ruinée. Le duc fit réparer les brèches, bâtit une citadelle, et sa famille garda la place en fief jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle où elle revint à la couronne. A cette époque, les galères pouvaient entrer, quoique difficilement, de la mer dans le lac salé, qui est voisin de Melilla. Les marchands chrétiens venaient au moyen âge commercer en ces parages, et l'on pêchait des huitres à perles dans la baie.

Le duc entra aussi sans coup férir à Ksaça ou Casarès, petite ville voisine, fréquentée des Vénitiens, et dont la terreur avait chassé les habitants. Il y mit une garnison.

(1) T. II, p. 317.

**PRISE DE GRENADE. LES MORISQUES ET LES JUIFS EN AFRIQUE.**  
A la même époque s'engageait la dernière passe du duel huit fois séculaire qui allait se terminer par l'extinction totale de la puissance musulmane dans la péninsule. L'émirat de Grenade est déchiré par la guerre civile, et les cris de détresse partis de Malaga, qui succombe en 1487=892, éveillent à peine les échos du Maroc, dont elle n'a reçu que de faibles secours. Ferdinand échange une partie de ses prisonniers contre des esclaves retenus en Afrique, et cent Africains envoyés à Rome y reçoivent le baptême et entrent dans la garde pontificale (1). Les deux émirs, Ez-Zaghal et Es-Seghrer, qui se disputent une souveraineté agonisante, n'ont pas le courage de se réconcilier. Le premier vend les derniers droits de vassal que le roi de Castille lui avait laissés et va mourir au Magreb, obscur et déshonoré. Abou-Abd-Allah es-Seghrer (Boabdil) rend Grenade le 2 janvier 1492-1 Rabi I, 897, aux conditions suivantes : Les musulmans auront la vie sauve. Ceux qui voudront rester sujets du roi de Castille jouiront de la liberté civile et religieuse. Quant à ceux qui préféreraient passer en Afrique, on les conduirait avec leurs richesses sur les points de la côte qu'ils auraient choisis. L'émir recevait en fief une vallée du royaume de Murcie. Mais dégoûté plus tard de l'existence, Boabdil passa en Afrique et mourut à la bataille de Medjez Bacouba, au service de son parent Moulé Ahmed, roi merinide de Fez, en guerre avec le roi de Maroc.

Nous sommes en présence d'un événement qui eut de grandes conséquences pour le Maroc en particulier. Les *Moriscos* ou Maures restés en Espagne sous la domination chrétienne, vinrent en très-grand nombre et successivement augmenter la population africaine, soit par émigrations volon-

(1) Conde et les principales histoires d'Espagne.

taires, soit par suite des mesures d'expulsion, dont la dernière et la plus générale nous reporterait jusqu'à Philippe III, en 1610=1018-9 (1). On n'a point à examiner ici les causes de l'expulsion des Maurisques et de celle des juifs d'Espagne et de Portugal, non plus que les résultats de cette mesure à l'intérieur de la péninsule. Ce qui est certain, c'est que des hommes d'État, pleins d'amour de la patrie, et bien plus remarquables par le génie politique que par l'excès du zèle religieux, ont cru devoir trancher ainsi, pour la nation espagnole, la question de sa propre existence : *to be or not to be*. Car l'esprit de révolte qui couvait ou éclatait au sein des populations musulmanes, leurs relations avec l'Afrique et les trahisons préparées par des convertis hypocrites étaient en effet pour elle un incalculable danger, une perpétuelle menace. Quoi qu'il en soit, deux faits se produisent en Afrique comme conséquences de la prise de Grenade et de l'immigration des Maures : l'arrivée, surtout dans les villes de la côte, d'une population nouvelle, industrieuse, parlant l'espagnol et l'arabe, et dont les travaux ont rendu des cités et des campagnes florissantes; puis le développement de la piraterie activé par la haine de ces nouveaux venus contre les chrétiens et contre les Espagnols en particulier, par la facilité des descentes et des pillages en Andalousie, où ils nourrissaient des intelligences; enfin, par le mauvais accueil que ces proscrits trouvaient en Afrique et qui les forçait à chercher fortune au milieu des hasards de la mer (2). Les Magrebins distinguent encore de nos jours ces émigrés

(1) Outre les décrets de Jean et Emmanuel de Portugal, citons ceux de Ferdinand, en 1502, de Charles-Quint, 1525, de Philippe II, 1566 et 1570.

(2) Gomez de Lozada, *Escuela de Trabajos*, p. 329.

des Arabes d'Orient; ils les appellent *El-Andeless*. Beaucoup arrivèrent en 1499 et 1502, à l'occasion de la révolte des Alpujarras, qui fut soutenue par les Gandules appelés d'Afrique (1). Charles-Quint leur accorda l'embarquement sur ses navires au port d'Estepone, à la condition qu'ils payeraient chacun dix ducats pour leur rançon et le passage. Mais n'anticipons pas, et venons aux premières mesures qui suivirent la prise de Grenade; elles concernent les juifs.

Il fut avéré que les juifs avaient entretenu des intelligences secrètes avec les Maures durant le siège de Grenade, pris un masque de conversion pour mieux trahir l'État, pratiqué l'usure sur une vaste échelle, soudoyé les assassins de l'inquisiteur Pierre d'Arbuesa, massacré devant l'autel à Saragosse; et on leur laissa le choix entre le baptême ou l'exil, avec le droit d'emporter la valeur de leurs biens (2). Deux ou trois cent mille, selon la commune estimation, passèrent en Afrique par Cadix ou par le Portugal. Ici plusieurs s'arrêtèrent à la condition de payer par an huit écus d'or : le roi Jean II ne leur avait d'abord accordé qu'un délai; mais Emmanuel, son successeur, adoucit ses décrets. En 1496, ils prirent un caractère plus rigoureux et qui dépasse les bornes des maximes chrétiennes. Les infortunées familles israélites périrent en grand nombre sur les chemins du Magreb, et les Berbères assouvirent sur elles leur soif de luxure et de cupidité. Fez, Salé, Tétouan sont du nombre des villes qui recueillirent d'abord un plus grand nombre des émigrants juifs et musulmans.

*Tétouan.* — Cette dernière ville fut donnée par le roi de Fez au caïd El-Mendani ou Almandari qui, la relevant après

(1) Mariana, liv. XXIX, n. 32.

(2) Mariana, liv. XXVI. Le doct. Héfélé, *Le cardinal Ximénès*, etc.



environ un siècle de ruine, en fit une principauté et la transmit à sa descendance. Allié à Ali Barrax, caïd de Chéchuân, il fit beaucoup de mal aux chrétiens. Ces deux petits princes inquiétèrent Ceuta et Melilla; ils capturèrent des navires et l'on compta plusieurs milliers d'esclaves dans leurs possessions. En 1495=900-1, ils ravagèrent les plaines d'Arzilla jusqu'aux portes de la ville. La garnison secourue par celle de Tanger leur tua un millier d'hommes en rase campagne et les dispersa.

POLITIQUE D'EMMANUEL DE PORTUGAL. — Ces attaques faisaient comprendre à Emmanuel II les inconvénients d'une occupation restreinte et contribuaient à élargir sa politique. En 1496, le pape Alexandre, pour encourager le dessein d'une grande guerre, accordait des indulgences, non-seulement aux soldats, mais à ceux qui donneraient deux réaux pour les hôpitaux et les temples des villes conquises (1). Le roi, de son côté, ajoutait aux revenus des gens d'Église en Afrique, le dixième des redevances payées par les Maures. Jean III, Sébastien et ses successeurs se promettaient « de ranger ce pays d'Afrique sous bonne discipline et religion chrétienne, le peuplant de saints personnages, qu'ils entendaient rentrer, pour prêcher aux plus dévoyés du chemin qui conduit à la salvation de nos âmes (2). » Emmanuel n'agit pas immédiatement, et il ne reçut guère que de fâcheuses nouvelles les années suivantes.

En 1501=fin de 906, une armée de débarquement fut vaincue sur la plage de Mers el-Kebir (3), et en 1502, le roi de Fez, dégagé par l'expiration de la trêve d'Arzilla, battit

(1) Raynaldi, ad hunc ann., n. 28.

(2) Joachim de Centellas, *Les Voyages et Conquêtes des rois de Portugal*, p. 38. Paris, 1578.

(3) Léon Fey, *Hist. d'Oran*, p. 56.

les garnisons de cette ville et de Tanger, sans néanmoins mettre le siège devant ces places. Don Jean de Menesès tenta, l'an 1503, de surprendre Alcazar Kebir au milieu d'une nuit; mais, après un combat chevaleresque, il dut rentrer à Arzilla. L'année suivante, il réussit pourtant à brûler dans la rivière de Larache ou à y capturer plusieurs navires, entre autres des caravelles portugaises prises par des corsaires de Tétouan, qui trouvaient là un abri (1).

PROGRÈS DES PORTUGAIS. — Emmanuel, pour réaliser son plan d'extension, voulut d'abord occuper plusieurs points du littoral au midi : les ports de mer, plus faciles à défendre et à ravitailler, prenaient bientôt d'ailleurs une importance commerciale, et il semblait dangereux de commettre prématurément une armée à l'intérieur. Il fonda *Mazagan* ou *Castillo Real* en 1506=912 et l'entoura de bonnes fortifications. Elle menaçait au nord Azemmour et au midi Safi, qui s'étaient affranchies de la domination des Merinides.

*Safi* fut prise dès l'année suivante. Érigée en république par la famille des Beni-Farhons, qui l'enleva au Merinide En-Nacer Abou-Chentouf (?), elle devint une petite monarchie sous Abd-er-Rhaman, membre de cette famille et assassin du gouverneur Amedux. Mais il fut lui-même assassiné par des conjurés dont les chefs, Ali ebn-Guecimen et Yahia ebn-Tafout, reçurent du peuple le commandement; et Ali vint à Lisbonne demander le secours d'Emmanuel contre le parti d'Abd-er-Rhaman. Le roi l'accorda, mais à la condition qu'on donnerait aux chrétiens un fondouk avec porte sur la mer et une tour pour leur sûreté. Diego Asambouc, gouverneur de Mazagan, Garcia de Melo, qui avait des caravelles sous ses ordres, se rendirent donc à Safi. Ali

(1) Marmol raconte ces faits d'armes en détail, p. 207, 210, 230.

manifesta de la défiance envers les Portugais; ils nouèrent alors des intrigues qui leur firent un parti dans la place, et ils s'en rendirent maîtres. Ali fut chassé et se réfugia à Targa, à dix lieues d'Azemmour; mais Yahia, d'un caractère moins intraitable, alla s'expliquer devant la cour de Lisbonne et il en revint avec le titre de général de la campagne. Il contribua beaucoup en cette qualité, les années suivantes, à rendre tributaires du Portugal le Doukkala, une partie des provinces de Haha et de Maroc, et il battit des troupes mérinides de Fez et les cherifs de Haha et du Sous. Nuno Fernandès d'Atayde, gouverneur de la place, l'avait pour lieutenant. Ce ne fut pas sans peine qu'ils parvinrent à dominer le pays. En 1510, Safi supporta même un siège où les Berbères et les Arabes perdirent six mille hommes. Ils avaient de l'artillerie; mais la place reçut des renforts du Portugal et de Madère; les juifs même qui, dans ces circonstances, ont coutume de se tenir cois, pour invoquer le bénéfice de la neutralité quel que soit le vainqueur, furent forcés de concourir à la défense. Atayde reprit ensuite l'offensive avec une nouvelle vigueur, au point d'aller enlever des prisonniers jusque sous le canon de Maroc, hardiesse qui lui attira le blâme de plusieurs.

*Santa Cruz*, au cap d'Aguer, fut acquise vers le même temps que Safi à la couronne de Portugal. Ce n'était qu'un fort en bois, élevé par des négociants portugais pour le commerce et la pêche. Mais le roi la fit agrandir et solidement fortifier, de sorte que la garnison soumit au tribut la contrée environnante.

*Azemmour*, voisine de Mazagan, convenait au roi de Portugal, qui l'avait rendue tributaire. Les marchands chrétiens qui l'habitaient lui en révélèrent la faiblesse, et Jean de Menesès, gouverneur d'Arzilla, lui leva secrètement le plan

des embouchures de l'Oued-Kous, du Sebou, du Bou-Regreg et de l'Oum-er-Bia. Sidan ou Zejam, parent de Mohammed, roi merinide de Fez, fils et successeur de Saïd Cheikh, vint fort à propos offrir ses services à Emmanuel pour le mettre en possession d'Azemmour. On avait lieu de se défier de promesses de ce genre, dont les Maures ne sont pas avares. Celle-ci obtint quelque créance. Juan de Meneses, qui avait l'expérience de la guerre d'Afrique, met à la voile de Lisbonne, et, le 12 août 1508=914, franchissant la barre de l'Oum-er-Bia, il assiége la ville avec plus de 2,000 arquebusiers et arbalétriers, et 400 chevaux. Sidan était entré dans Azemmour, qu'il devait trahir et livrer. Mais les habitants résistent, jettent au fleuve des fascines enduites de goudron et enflammées, pour brûler la flotte ennemie; et l'on apprend que Sidan, trahissant au contraire les chrétiens, a pris en main la défense de la place, en y mettant pour condition qu'il en aurait la souveraineté. Les Portugais furent obligés de se rembarquer et laissèrent plusieurs navires échoués dans la vase du fleuve.

**SIÈGE D'ARZILLA.**— Le roi de Fez, Mohammed, ne pouvait voir tranquillement tant de portes ouvertes sur ses états; il avait d'ailleurs été prisonnier en Portugal, et il conservait sans doute parmi les souvenirs de son enfance, plus d'une menace lancée contre l'Afrique. Voulant donc commencer à rejeter les chrétiens dans la mer, il assiégea au mois d'octobre Arzilla et l'environna d'une armée formidable. Le long de la plage, il masqua de l'artillerie avec des gabions pleins de terre, pour empêcher l'entrée du fleuve, et il fit saper les remparts, que les arbalétriers tenaient dégarnis en écartant les assiégés. La ville fut prise et la garnison de 400 hommes seulement se retira dans la citadelle sous les ordres du gouverneur D. Vasco Coutino. Heureusement, Jean de Meneses,

averti à Tanger de cette situation critique, arriva par mer, entra dans le port à la faveur de son artillerie qui répondait à celle des Maures, et, débarquant sous un nuage de fumée, enfonça l'ennemi d'un côté, tandis qu'une sortie des assiégés de la casbah faisait diversion de l'autre. Il peut ainsi ravitailler la citadelle; mais le siège dure, les mines s'approchent des contre-mines, lorsque arrive une escadre généreusement envoyée de Gibraltar et de Jérès par Ferdinand de Castille, sous les ordres de Pierre de Navarre et de Ramire de Gusman. Elle canonna le camp du Merinide. Mohammed mit le feu à la ville et se retira sur Alcasar Kebir.

ACCORD DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL. — Emmanuel, ému de reconnaissance envers Ferdinand, offrit aux deux officiers qui avaient secouru Arzilla des sommes considérables, qui furent noblement refusées. En remerciant le roi de Castille, il avait laissé percer quelque plainte de ce que l'Espagne venait de prendre le Pegnon de Velez. En effet, l'an 1494, aux conférences de Tordesillas, qui réglèrent les difficultés soulevées entre les deux couronnes au sujet des conquêtes dans les Indes orientales et occidentales, on avait aussi statué, au sujet de l'Afrique, que les Portugais garderaient le droit de conquérir le royaume de Fez, et les Espagnols celui de Tlemcen; mais on n'avait point déterminé la ligne de démarcation entre ces deux royaumes. De sorte que Ferdinand put répondre que le Pegnon de Velez, ayant, en 1508, un souverain indépendant, il s'était cru autorisé à prendre ce nid de pirates qui, d'ailleurs, eût été un fardeau inutile pour le Portugal. Il s'offrait du reste à le restituer si Emmanuel le voulait. Mais on convint que le Pegnon de Velez resterait à l'Espagne, et marquerait la limite de ses conquêtes au couchant de l'Afrique : haute et chrétienne politique, trop souvent oubliée entre les princes; noble fra-

ternité, dont les Espagnols offrent en 1511 un nouvel exemple, lorsque Rodrigue Bassan et d'autres officiers de la flotte de Béranger d'Olms, chargés de garder le détroit et de chasser les corsaires, volent au secours de Tanger assiégée par le sultan Mohammed. On allait en venir à un assaut, préparé par l'artillerie et les mines, que les Marocains faisaient jouer alors mieux peut-être qu'aujourd'hui, lorsque l'arrivée des Espagnols les obligea à lever le siège (1).

LES ESPAGNOLS AU PEGNON DE VELEZ ET A L'EST.— Isabelle la Catholique, mourant en 1504, écrivait dans son testament la conquête en Afrique parmi les obligations qu'elle transmettait à sa famille. Ximenès recueillait le vœu de la reine; déjà son regard d'aigle avait inspecté les côtes africaines, et choisi, avec une pénétration reconnue des hommes de guerre de notre temps, les points les plus propres à assurer une conquête qui, selon ses vues et ses espérances, devait rendre les Espagnols maîtres de la Barbarie et les conduire jusqu'à Jérusalem. Emmanuel de Portugal écrivait à ce grand homme, qu'il se réjouissait de recevoir de ses mains la Sainte Eucharistie au tombeau de Jésus-Christ (2).

On verra bientôt les causes qui firent abandonner cette grande politique, comme celle du Portugal au Maroc, et léguer à notre siècle une œuvre fatale, le renversement de l'islamisme en face de l'Europe; mais le cercle des faits s'arrête pour nous aux frontières algériennes. Laisant donc de côté la conquête de Mers-el-Kebir, d'Oran, de Bougie, nous mentionnerons seulement celle du Pegnon de Velez, effectuée le 23 juin 1508=914, dans la simple vue de réprimer la piraterie et d'assurer la liberté de la mer. Les Maures

(1) Mariana, liv. XXX, n. 22; XXVI, 34; XXIX, 63.

(2) Alv. Gomez, *Vita Fr. Ximenes*, p. 1004, Compluti, 1569.

entretenaient une petite garnison sur ce pignon assez mal fortifié. L'amiral Pierre de Navarre s'en empara, y bâtit une bonne tour, creusa une citerne et laissa une faible garnison, avec des pièces d'artillerie, sous le commandement de Villalobos. Cette garnison faisait venir de Velez de la Gomère ou Badis, qui s'élève en face, ce dont elle avait besoin, et, en cas de refus, tirait sur la ville. Le caïd El-Mansour demanda secours au sultan Mohammed pour s'affranchir de cette servitude. Mais les Africains ne parvinrent pas à déloger les Espagnols, même en battant le rocher avec de l'artillerie, du sommet des deux montagnes qui l'avoisinent.

#### PRISE D'AZEMMOUR. APOGÉE DE LA PUISSANCE PORTUGAISE.—

Les vues du Portugal sur le Maroc étaient plus étendues que celles de l'Espagne, limitées au bord du Rif et portées à l'est de la Moulouïa. Emmanuel en poursuivait l'exécution par la prise d'Azemmour, en 1513-919, au mois de septembre. Sidan, après sa double trahison de 1508, avait craint que le roi ne lui infligeât un juste châtement. Pour le prévenir, il se reconnut son vassal, lui paya un tribut annuel de 10,000 poissons secs (aloses), et ne perçut aucun droit sur les marchands portugais. Mais il s'attira bientôt la guerre par son mauvais gouvernement. Jacques, duc de Bragance, écarté d'Azemmour par la grosse mer, vint débarquer à Mazagan avec 8,000 fantassins et 2,500 chevaux, dont 500 bardés de fer, de l'artillerie et des munitions. Le 1<sup>er</sup> septembre, il marcha sur Azemmour, et fut harcelé par Sidan, qui avait laissé la défense de la place à son lieutenant, Sidi-Mansour, et tenait la campagne. Ces escarmouches n'empêchèrent pas de commencer un siège en règle. Des 400 navires dont se composait la flotte, plusieurs balayèrent l'entrée de l'Oum-er-Bia, et l'on débarqua

la grosse artillerie, en tenant Sidan en respect sans accepter une bataille. Au début des travaux, Sidi-Mansour fut tué par un boulet et les habitants évacuèrent la ville. On l'apprit par un juif, qui demanda comme récompense que l'on épargnât le mellah. Le duc rendit grâce à Dieu dans la principale mosquée, consacrée sous l'invocation de l'Esprit-Saint. Mais il contint la fougue de ses jeunes officiers qui voulaient marcher sur Maroc, et fit seulement prendre possession de Tit, d'Almedine et de quelques villes abandonnées par terreur. Jean de Menesès, et Rui Barette réduisirent plusieurs places l'année suivante, en remontant le fleuve à une quinzaine de lieues de son embouchure. Sidi Yahia continuait à servir le Portugal, et il pouvait réunir plus de 100,000 hommes sous ses étendards.

La domination portugaise avait donc pris en peu d'années un grand développement. On en jugerait mal, si l'on regardait uniquement les ports de mer pourvus d'une garnison chrétienne. Il faut mesurer l'étendue des pays tributaires. Leur vassalité n'était sans doute qu'un lien faiblement assuré; mais elle préparait une occupation que l'avenir eût réalisée, sans l'attrait des Indes orientales pour les Portugais, et la force de résistance acquise au Maroc par la reconstitution de son unité sous la puissance des cherifs. La suzeraineté portugaise n'en prouve pas moins que les provinces entre l'Atlas et l'Atlantique subiraient plus facilement peut-être qu'on ne l'imagine une conquête européenne et toutes ses conséquences. Les modifications que la langue même y a subies sous l'influence portugaise indiquent des relations profondes que le caractère des Berbères montagnards rendait presque impossibles dans le nord.

Si l'on ouvre Marmol, on compte un grand nombre de villes et villages et plusieurs provinces relevant de la cou-



ronne de Portugal et qui lui rendaient annuellement des fanègues de céréales par centaines de mille. Nommons : l'Abda, le Gharb, le Doukkala, le Haha du côté du cap d'Aguer; l'Abda seul lui donnait, par an, mille charges de chameaux tant d'orge que de blé, six beaux chevaux et quatre faucons. Elle avait à son service, en dehors des troupes chrétiennes, 16,000 chevaux et plus de 200,000 hommes de pied (1). Les revenus des douanes et les avantages du commerce formaient d'autres sources de richesses que les trésors des Indes et le gain sans mesure de l'échange pratiqué aux pays nègres pouvaient seuls faire abandonner.\*

§ 5. — AVÈNEMENT DES CHERIFS HASSANI; RUINE DES MERINIDES-OATÈS;  
DÉCADENCE DU PORTUGAL AU MAROC.

On a vu que les Beni-Oatès, Saïd-Cheikh et Mohammed, en possession du trône de Fez, n'avaient recouvré qu'une petite partie de l'ancien empire merinide. Maroc, Tafilet, le Drâa, le Sous, des provinces de l'Atlas et du Rif avaient proclamé leur indépendance, ou étaient devenus des fiefs peu soumis au suzerain. Le Portugal enfin régnait sur une notable partie du littoral. Les cherifs de la dynastie Hassani commencèrent alors à paraître sur la scène.

ORIGINE DES CHERIFS. — A l'aurore du xvi<sup>e</sup> siècle et au fond du pays de Drâa, dans le ksar ignoré de Tigoumedet ou Tamougadert, vivait un obscur marabout nommé Hassan ebn-Mohammed, ou Mohammed ebn-Ahmed, et qui se prétendait cherif descendant de Mahomet. Il était de la famille Sidi-

(1) Marmol, I, 343; II, 24, 28, 50, 109, 444, 442, 445, 229, 246. Diego de Torrès, *Hist. des cherifs*, p. 40.

Saad, dont le chef avait acquis de la fortune en dirigeant les caravanes qui allaient du sud de Maroc à la Mekke; mais cette famille avait été ruinée et dispersée durant les guerres précédentes. Hassan, habile dans la magie et les sciences naturelles, connaissait assez l'histoire de son pays, et il en jugeait assez bien la situation pour comprendre qu'il pouvait aspirer à monter sur un trône, ou du moins à y élever ses enfants. Il avait trois fils, Abd-el-Kebir, Ahmed et Mohammed; il les forma à la vie de contemplation et d'austérités affectées, préliminaire traditionnel de tous les ambitieux musulmans qui veulent subjuguier les esprits, pour s'emparer ensuite du pouvoir, et les envoya en pèlerinage à la Mekke, pour qu'ils rapportassent le titre vénéré de Hadji.

A leur retour, les deux plus jeunes, Ahmed et Mohammed, se rendirent à Fez, sur l'ordre de leur père, et ils s'insinuèrent si bien dans l'esprit du sultan merinide, Mohammed el-Oatès, qu'il donna une chaire de professeur à Ahmed, l'aîné des deux frères, et nomma l'autre précepteur des émirs, ses enfants. Ils ne tardèrent pas à se mêler d'affaires politiques et à donner des preuves d'un zèle religieux et d'un patriotisme exaltés, au sujet des progrès que faisait le Portugal du côté de Safi et d'Azemmour. Moulè Nacer, frère du sultan Mohammed, semble avoir pénétré leurs vues ambitieuses, et il s'efforça d'inspirer de la défiance au khalife à leur égard. Mais ils allèrent en quelque sorte faire leurs preuves dans des razzias du côté de Tanger, et Mohammed crut devoir les autoriser à prêcher le djehad dans le Doukkala, où ils promenèrent leur étendard au son des tambours et des flûtes guerrières, excitant partout le plus vif enthousiasme. Ils arrivèrent à Maroc, auprès du roi Nacer Bou-Chentouf, qui était parent et nominalement vassal du sultan de Fez. Nacer les accueillit très-bien. C'était en 1514=920.

Fernand d'Atayde, gouverneur de Safi; Pedro de Sousa, gouverneur d'Azemmour; les eïd Yalia et Mimoun, chefs indigènes au service du Portugal, vinrent justement alors faire des razzias sous les murs de Maroc. Les cherifs, sortis contre eux avec les troupes de cette capitale, ne purent empêcher leur retraite. Il était facile de voir que ces excellents prédicateurs étaient de mauvais officiers; mais les Africains n'ont jamais supposé qu'il en pût être ainsi.

TAROUDANT, CAPITALE DES CHERIFS.— Les deux cherifs allèrent rendre visite à leur père, dans le Dràa; ils durent se féliciter ensemble de la tournure des affaires et se concerter pour l'avenir. Les pieux visiteurs affluèrent auprès des défenseurs de la religion, qui annoncèrent le dessein d'expulser d'abord les chrétiens du cap d'Aguer. Le Dràa et le Sous offrirent l'achour pour le djihad, et les deux frères arrivèrent à Taroudant, bourgade demi-ruinée, à travers une contrée qui n'était plus gouvernée que par des cheikhs. Ils s'allièrent à cette aristocratie et se portèrent sur Santa-Cruz; mais ils n'osèrent l'attaquer et se bornèrent à enlever par surprise un petit château voisin, confié à des indigènes tributaires du Portugal. On ne manqua pas de voir dans un fait aussi insignifiant une marque éclatante de la divine mission des cherifs, et ils se hâtèrent en conséquence de faire proclamer leur père émir et de prendre les titres de gouverneurs du Dràa et de Taroudant. Ils s'entourèrent d'un corps de cavalerie, se présentant comme des libérateurs, affermissant leur renommée, châtiant quelques chefs de tribus amies des chrétiens. Taroudant, agrandie et fortifiée, devint leur capitale, sans qu'il y parût et sans que personne en prit de l'ombrage. Les cherifs avaient soin de gagner les petits cheikhs des alentours par des honneurs et des bénédictions: (1516=922).

Pour tranquilliser Maroc et Fez, ils écrivirent à Mohamed et à Bou-Chentouf que Taroudant était une simple base d'opérations contre le cap d'Aguer, et qu'ils serviraient de cette place la cause commune contre les infidèles. N'ignorant pas que désormais leur marche, suspecte à plusieurs, les exposait à échouer, ils se fortifièrent sans perdre de temps. Ahmed fit un voyage dans le Drâa pour accroître le nombre de ses partisans et il en acquit jusque dans le Touat.

LES CHERIFS A TEDNEST. LUTTE DANS LE Haha ET LE CHIEDMA. Les cherifs, dès la fin de 1516, parcoururent le Haha et assujettirent les Mezouars ou Maures alliés des chrétiens ; puis ils prirent Tednest, d'où ils menaçaient Azemmour et Safi. Leur père, l'émir Hassan, eut à peine le temps de s'y installer ; car Fernand d'Atayde et Jean de Menesès accoururent de ces deux places précédés d'Yahia ebn-Tafout, qui battit les cherifs et ouvrit ainsi le chemin de Tednest abandonnée. La suzeraineté du Portugal fut rétablie dans cette région. Hassan mourut vers ce temps, et l'on transporta son corps à Tigoumedet, sa patrie. Lopez Barriga, lieutenant d'Atayde, et Jean de Menesès, gouverneur d'Azemmour, continuèrent à guerroyer contre les cherifs. Ils s'emparèrent d'Amagor ou Amgour, au nord du cap d'Aguer, et le cherif Ahmed eut beaucoup de peine à s'échapper, tandis que les habitants se jetaient des remparts dans les précipices, où ils périrent au nombre de 800, pour ne pas tomber aux mains des chrétiens : lugubre épisode qui s'est renouvelé à la prise de Constantine, dans les abîmes du Rummel. Barriga défit encore les trois frères cherifs réunis pour piller les Arabes alliés de la province de Chiedma. Mais les vaincus se vengèrent par la prise d'Alguel sur Sidi-Bou-Chime, ou Bou-Djema, cheikh ami des chrétiens, et par une victoire sur Lopez Barriga, qu'ils obligèrent à le-

ver le siège d'Anega, pour rentrer à Safi (1517=923). Cette dernière affaire coûta la vie à l'aîné des chérifs, Abd-el-Kebir. Il ne laissait pas d'enfant et n'avait pris qu'une part, en apparence, peu active à l'œuvre de la famille.

**MORT DE FERNAND D'ATAYDE, ET SES SUITES.** — Le brave gouverneur de Safi, qui exerçait le commandement général sur les possessions portugaises du sud, accueillit des bruits répandus, comme on le croit, par la ruse des chérifs contre la fidélité de Yahia ebn-Tafout. Il en reçut une visite, et on trouva le Maure nanti d'armes avec lesquelles il aurait pu accomplir le dessein qu'on lui prêtait, d'assassiner Fernand pour s'ériger en souverain. On envoya l'accusé se justifier à Lisbonne. Atayde, pendant son absence, voulut punir lui-même une révolte des Ouled-Amran, et il emmena prisonnière Yoto, femme de leur caïd, Abenchamot ou Ebn-Chama. Celui-ci se jeta sur les chrétiens avec la fureur du désespoir, tua Fernand de sa main, dispersa les soldats à travers des douars, où beaucoup trouvèrent la mort, et fit Lopez Barriga prisonnier (1).

Ce coup funeste ébranla les tribus vassales des Portugais. Les chérifs s'avancèrent sur Santa-Cruz, enlevèrent Toul au cheikh Sidi-Bou-Agaz, mais n'arrivèrent pas au cap d'Aguer. François de Castro, gouverneur de la ville du Cap, marcha contre les chérifs à Touroukouko, et ruina cette ville. On y rencontra des chrétiens génois et d'autres nations, qui faisaient le commerce avec des sauf-conduits. Ce trait n'est pas rare, et l'on remarque souvent, dans les guerres d'Afrique, que les chefs musulmans les plus ennemis des chrétiens savent distinguer les nationalités, et ne

(1) Ce brave fut racheté; mais, en l'an 1524, il périt dans une sortie, à Safi. (Diego de Torrès, p. 56.)

tuent pas en aveugle quiconque n'a pas leur religion. Il y a donc ici un sentiment du droit des gens, entretenu peut-être par l'intérêt, mais plus fort que le fanatisme.

Yahia ebn-Tafout se lava de tout reproche à la cour de Lisbonne, et il revint avec le titre de capitaine général des Maures alliés. Il fit rentrer plusieurs tribus sous la dépendance du Portugal; mais soit défiance, soit jalousie résultant d'une rivalité de pouvoirs, Nuno de Mascarenas, successeur de Fernand d'Atayde au gouvernement de Safi, paralysa l'action du chef indigène. Yahia fut d'ailleurs assassiné peu après, et probablement par le soin des cherifs, tandis qu'il faisait une visite de condoléance à un cheikh de ses amis, dont le frère avait perdu la vie en combattant Moulé Édris, seigneur de l'Atlas, du côté de Tedla. Ce fut un nouveau malheur pour le Portugal, qui vit pâlir son étoile, tandis que celle des cherifs se levait sur le royaume de Maroc.

LE CHERIF AHMED, ROI DE MAROC ET DE TAROUDANT. — L'ambition des cherifs s'enflammait à mesure qu'ils voyaient disparaître leurs plus redoutables adversaires. En 1529=935-6, ils écrivirent au roi de Maroc, Nacer Bou-Chentouf, dont l'état ne comprenait guère que cette capitale et sa banlieue, pour le prier de concerter avec eux une expédition contre Safi. Leur désir fut accueilli, et ils vinrent à Maroc, où une intime hospitalité les mit à même d'ôter la vie à En-Nacer par le poignard ou le poison. Le peuple proclama, de gré ou de force, Ahmed, l'aîné des deux frères, roi de Maroc et de Taroudant. Mohammed eut le titre de vice-roi. L'armée des cherifs, arrivant sans retard, consolida les faits accomplis. Cependant, pour ne point avoir sur les bras le sultan de Fez, Mohammed Oatès, suzerain du Maroc, ils s'empressèrent de lui envoyer des présents et de

s'engager comme fidèles vassaux. Faible, imprudent ou aveugle, El-Oatès sanctionna leur criminelle usurpation.

Mais que se passait-il au sein du royaume de Fez, tandis que la puissance des cherifs croissait ainsi dans les contrées méridionales?

DÉSASTRE A LA MAMOURE. — Depuis que les Portugais s'étaient rendus maîtres d'Azemmour (1513=919), le roi Emmanuel avait essayé de bâtir une forteresse à l'embouchure du Sebou et une autre sur les ruines d'Anfa. La Mamoure, élevée sur le fleuve par Yacoub el-Mansour, à faible distance de l'Océan (1), avait été ruinée par Saïd Oatès. Antonio de Noragna, depuis comte de Linares, reçut mission de la rebâtir, et il fit voile avec 1200 vaisseaux, grands et petits, plusieurs caragues, 8,000 hommes de combat, sans compter les matelots, les artisans et des colons. Déjà une palanque, ou fort en bois, avait été montée et entourée d'un fossé sur un point plus rapproché de l'Océan que l'ancienne Mamoure, lorsque Nacer Oatès, qui commandait dans Méquinez, vint traverser les travaux, suivi bientôt de son frère Mohammed, sultan de Fez. Noragna envoya au-devant d'eux un corps de troupes pour s'emparer de six pièces de canon qui précédaient avec la cavalerie. Les Portugais les ramenaient en effet; mais, pressés par la cavalerie merinide, ils se débandèrent aux approches du fort, se rendirent au cri des Maures réfugiés d'Espagne qui leur criaient : « Rendez-vous et vous aurez la vie sauve! » et ils perdirent tout l'avantage de la journée.

L'ennemi coupa ensuite avec son artillerie les communications entre le fort et la ville, coula un gros navire portu-

(1) Page 46, lire : forteresse du prince almohade, et non pas merinide.

gais, embossé à l'entrée du fleuve, et détermina ainsi les chrétiens à se rembarquer. Plus de 4,000 hommes périrent dans le désordre de cette opération, naufragés, noyés à la nage ou massacrés. Le projet conçu pour Anfa était devenu inexécutable. Tel fut le malheur causé par la peur de quelques soldats. « On a remarqué dans les guerres d'Afrique, dit Marmol, que lorsqu'un bataillon chrétien demeure serré sans flotter ni se désunir, il résiste fort bien aux Maures, qui lâchent le pied sitôt qu'ils trouvent de la résistance; mais sitôt qu'il y a la moindre ouverture, il est rompu. » Arrivés le 24 juin 1515=921, les Portugais se retiraient le 10 août.

Sur le détroit, à Ceuta et à Tanger, il y eut vers 1514 diverses affaires assez graves. D. Pedro de Mencesès, gouverneur de Ceuta, fit plusieurs sorties, dans l'une desquelles il porta la terreur jusqu'à Tétouan, au point que de riches habitants émigrèrent. Il reçut à Ceuta deux fils du caïd Ali-Barrax. Le sultan de Fez, Mohammed, faisait aussi des courses de son côté pour ôter aux chrétiens l'envie de l'inquiéter dans sa capitale. On a vu les cherifs préluder par ces courses au rôle qu'ils voulaient jouer.

**LES ESPAGNOLS PERDENT LE PEGNON DE VELEZ ET KSAÇA. —**  
En décembre 1522=929, Villalobos, frère du commandant du même nom, que Pierre de Navarre avait chargé en 1508 de garder le Pegnon de Velez, perdit cette place par sa faute. Cet officier aimait l'argent à l'excès. Il accueillit dans le fort deux faux monnayeurs africains et affidés du caïd de Velez, pour mettre à profit leur coupable industrie. D'accord avec un soldat qui croyait avoir à se venger de Villalobos, séducteur de sa femme, ils poignardèrent celui-ci et ouvrirent aux gens de Velez la tour qui dominait la forteresse. Après le massacre des Espagnols, le caïd fit construire une autre tour un



peu plus bas et couvrit la porte par un fossé dans le roc. La piraterie déploya son activité dans ces parages jusqu'à la reprise du Pegnon en 1564. Ksaça fut livrée aux rifains de Teshout, en 1534, par des soldats mécontents qui assassinèrent le gouverneur Louis de Chaves, et couronnèrent une abominable trahison par l'apostasie. Les rifains rasèrent cette petite forteresse.

**PROGRÈS DES CHERIFS AU MAROC.**—Tous les moyens étaient bons aux cherifs, que nous avons laissés à Maroc en 1529=936, pour étendre leur domination. Des tribus arabes, se faisant la guerre au nord de cette ville, invoquèrent leur appui et obtinrent des promesses. Les cherifs les regardèrent se battre; ensuite ils tombèrent à la fois sur les deux partis épuisés et revinrent chargés de butin dans leur capitale. Ahmed, qui avait le titre de roi, se souciait peu du tribut promis au sultan Mohammed. Il lui envoya une douzaine de mauvais chevaux et de chameaux délabrés, qui ressemblaient plus à une insulte qu'à un tribut. Mohammed se plaignit; mais il mourut miné par le chagrin, avant d'avoir pu obtenir aucune satisfaction. Son fils Ahmed-Oatès lui succéda. C'était un élève de Mohammed, le plus jeune des cherifs. Il écrivit à son ancien maître, en le ménageant autant que possible, qu'il se contenterait d'un faible tribut de la part d'Ahmed. Fortifié par des alliances avec Moulè Edris, Abennadou et Moulè Farès, chefs indépendants de l'Atlas, le roi de Maroc répondit que sa dignité de cherif était inconciliable avec la qualité de tributaire, et qu'il engageait le sultan de Fez à combattre avec lui pour la foi s'il ne voulait encourir la colère d'Allah.

**BATAILLE DE BOUACOUBA, ENTRE LE SULTAN AHMED ET LES CHERIFS.** — Le sultan indigné se mit en marche avec 20,000 chevaux, 2,000 arquebusiers et arbalétriers et 12 pièces de

campagne. Les cherifs conduisirent au-devant de lui 12,000 chevaux et 200 arquebusiers. La rencontre eut lieu au gué de Bouacouba, sur la rivière Nègre (?). On remarquera la disproportion des forces et le manque d'artillerie du côté des cherifs. Ils ne paraissent pas avoir possédé cette arme à leur début, et l'on voit qu'ils tiennent volontiers la campagne, s'emparant des villes non par force mais par ruse. Les Merinides, quoique en décadence, avaient donc une supériorité marquée sur des adversaires encore barbares. Cependant l'armée de Fez, coupée en deux au passage de la rivière, fut culbutée dans l'oued et le sultan s'enfuit, abandonnant son artillerie aux cherifs. Le fameux Boabdil ou Bou-Abd-Allah, le dernier roi de Grenade, que nous avons vu chercher un asile en Afrique, périt dans cette journée, au service des Merinides. Le roi de Maroc domina dès lors sur le pays de Tedla et le Heskoura, qui est au sud de cette place (vers 1532=940).

**LES CHERIFS AU TAFILET.** — Les cherifs passèrent ensuite l'Atlas avec l'artillerie qu'ils avaient prise à Bouacouba, et assiégèrent Tafilet, qui appartenait au cheikh Aman. Ils s'en emparèrent après plusieurs assauts et y laissèrent un gouverneur. La contrée se soumit comme une partie de l'Atlas. Mohammed, qui était de fait roi du Sous et de Taroudant, battit encore Moulé Edris, beau-frère du sultan de Fez, sur les frontières de ce royaume, et il revint à Taroudant qu'il embellissait de constructions somptueuses.

**SANTA-CRUZ PRISE AUX PORTUGAIS.** — En 1536=942-3, il alla faire le siège de Santa-Cruz, au cap d'Aguer, avec son fils aîné, Mohammed el-Arrani. La ville était défendue par Guttiérés de Monroi, qui donna au roi Jean III de Portugal l'assurance de résister, pourvu qu'on le fournit de munitions. Il lui envoya même des caricatures représentant des

Berbères demi-nus et d'une apparence peu redoutable. Mais le cherif amenait des renégats qui manœuvrèrent l'artillerie. Les assauts livrés par une brèche trop étroite lui eurent bientôt coûté 7,000 hommes. Une trêve lui permit d'élever une tour sur une position dominante et même de couler un canon, de sorte qu'il recommença la lutte avec plus de chances de succès. Malgré de furieux assauts livrés par les Maures avec des hurlements épouvantables et une nouvelle perte de 6,000 hommes, on ne sait ce qui serait arrivé, si une explosion accidentelle dans la place n'eût ouvert une brèche qui donna entrée aux assaillants après six mois de siège. Le cherif fit transporter à Taroudant les dépouilles de la ville et y laissa pour gouverneur son fils Moulé-Abdallah. Monroi et sa fille dona Mencia furent faits prisonniers. Mencia ne put sauver son honneur qu'en épousant le cherif; mais elle y mit pour condition qu'elle resterait chrétienne. Des femmes jalouses l'empoisonnèrent, comme l'on croit, elle et son enfant; mais Mohammed ne cessa de la pleurer et d'honorer sa mémoire. Il accorda la liberté à Monroi en considération de sa fille (1).

GUERRE ENTRE LES CHERIFS.— Ahmed, envieux des succès de Mohammed, se plaignit de n'en avoir pas reçu le cinquième du butin ni la belle captive portugaise; mais Mohammed répondit qu'il se regardait comme roi dans Taroudant au même titre que son frère à Maroc, et que celui-ci, au lieu d'élever des prétentions excessives, devrait plutôt, suivant le testament de Hassan, leur père, proclamer pour leur successeur Moulé Mohammed el-Arrani, son fils à lui

(1) Diego de Torrès dit que Mencia, désespérée de ce qu'un religieux rédempteur de Portugal, venu à Taroudant, ne pouvait la racheter, se fit mauresque, mais confessa la foi chrétienne avant de mourir. (P. 63.)

Mohammed. Il en résulta une guerre qui aurait pu entraîner la ruine des cherifs, si des marabouts, en s'interposant au nom de Dieu, n'avaient obtenu entre les deux frères un accord où furent consacrés les droits d'El-Arrani (1537-9=943-45).

ÉVACUATION DE SAFI ET D'AZEMMOUR. — Ahmed, en 1539, assiégea Safi avec 100,000 hommes parmi lesquels on distinguait des renégats et des Turcs. Les Atayde et les Barriga n'étaient plus dans la place, et une faible garnison seulement la défendait. Le cherif n'avait qu'un seul canon, et un boulet parti des remparts brisa cette pièce. On en vint à la sape; mais les assiégés l'arrêtèrent à l'aide du feu, de la poudre et de la poix bouillante, et ils furent enfin délivrés par l'arrivée fortuite de navires d'Azemmour, chargés de troupes commandées par le juif Samuel Valenciano, et qui faisaient des razzias sur les côtes (1). Safi, dès lors, coûtait au Portugal plus qu'elle ne lui donnait; son port était mauvais; on ne pouvait que difficilement la secourir; elle est dominée par les montagnes voisines et la province était au cherif. Jean III la fit évacuer. Mais le roi de Maroc la rétablit et y mit garnison. On abandonna aussi Azemmour, dans des conditions analogues, en 1545=952, et l'on concentra les forces portugaises de cette région du littoral à Mazagan. Le chérif Ahmed consentit à repeupler Azemmour et il y fixa trois marabouts, dont la sainteté devait attirer des habitants. Mais le gouverneur de Mazagan vint enlever les

(1) Les juifs ont rarement les armes à la main. Ce n'est pas incapacité; les talents ne manquent en aucun genre à cette forte race, et les anciennes guerres, faites par leur nation, témoignent de son courage; mais les lois étrangères les écartaient de la profession des armes et l'esprit militaire disparut chez eux. Au xvi<sup>e</sup> siècle, il y eut des corsaires juifs. L'instinctive cupidité éveillait ici la bravoure.

santons, parmi lesquels était Sidi-Abdallah ebn-Cessi. Ces marabouts se rachetèrent ensuite à très-haute rançon.

**NOUVELLES GUERRES ENTRE LES CHERIFS. MOHAMMED A MAROC.**  
Après le siège de Safi, Ahmed, qui regrettait les concessions faites à son frère, déclara le traité rompu. Mohammed, roi de Sous, marcha contre Ahmed et le fit prisonnier, ainsi que son fils Bou-Hassan ou Bouazon, et il revint avec eux à Taroudant. Moulè Sidan, fils aîné du roi de Maroc, ramena dans cette capitale les débris de leur armée; puis il envoya sa propre femme à son oncle Mohammed, pour négocier la délivrance des illustres captifs. A peine revenu à Maroc, au prix d'un nouveau traité qui sanctionnait entre les deux rois le partage des conquêtes, Ahmed le déclara nul et la guerre recommença. Le 19 août 1544 = Djoumada I, 951, Mohammed remporta une grande victoire sur la route de Taroudant à Maroc, et à sept lieues de cette dernière capitale, qui lui ouvrit ses portes. Ahmed s'était égaré dans la fuite au milieu de la nuit; quand il vint frapper à une poterne de la casbah de Maroc, il apprit que son frère en était maître, et il courut se réfugier à la zaouia de Sidi-Abdallah ebn-Cessi. Ses fils, Moulè Sidan et Moulè Bou-Hassan, allèrent demander une alliance au sultan merinide de Fez, qui la leur promit. Mohammed sentait pourtant ce que cette lutte avait de regrettable et de dangereux. Il accepta une entrevue que lui proposèrent Sidi-Abdallah et les gens de la zaouia. Elle eut pour résultat de déterminer Ahmed à se retirer provisoirement au Tafilet, avec promesse de rentrée prochaine dans ses états, et d'une révision du testament de son père Hassan, que des conquêtes nouvelles permettraient de modifier, pour la satisfaction des deux frères.

**LE CHERIF MOHAMMED PREND FEZ AUX MERINIDES. — Le**

roi de Maroc, dont la puissance était doublée, se vit assez fort pour déclarer la guerre au sultan de Fez, Ahmed el-Oatès. Il envoya son fils Abd-el-Kader assiéger Fistela, dans la province de Tedla, et Ahmed el-Oatès vint la défendre. Mohammed, alors, marcha lui-même contre le sultan, et les deux armées se rencontrèrent dans une vaste plaine. Selon l'usage des Africains, l'armée marocaine s'était formée en croissant, une pointe commandée par Moulè Messaoud, fils du cherif, et le caïd Moumen, fils d'un renégat génois, Iahia ou Mohammed el-Euldj, qui avait en fief Tedsî, dans le Sous. Le cherif attendit, pour donner le signal de la bataille, que le soleil, après midi, frappât le visage de l'ennemi. L'artillerie cachée au centre se démasqua, et la déroute des troupes merinides fut si prompte, que l'on ne se battit même pas. Le cherif trouva quelque résistance en face d'un bataillon ture aux ordres d'un Persan, qui accepta, du reste, son incorporation dans l'armée marocaine. Le sultan de Fez, et son fils Bou-Bekr (Buker), furent pris au passage de l'Oued-Derna. Ebn-Onzar, gouverneur de Fistela, en apporta les clefs au cherif.

Mohammed admit en sa présence Ahmed el-Oatès, son prisonnier, et il lui fit considérer son malheur comme un châtement des crimes contre nature qui se commettaient à Fez. Trait de mœurs qui n'est point rare en pays musulman. La femme, trop avilie, ne peut ni fixer ni élever le cœur de l'homme, qui veut estimer ce qu'il aime ; et puis Mahomet, le prophète aux passions brutales, a placé la fin de l'homme dans la volupté, même stérile. Enfin, le vice hideux confessé par Ahmed se propage plus facilement là où la femme ne paraît point, et où le visage des jeunes gens garde souvent à l'adolescence une délicatesse de traits et un calme qui appartiennent ailleurs à l'autre sexe.

Le cherif se dirigea vers Fez, disposé à y laisser rentrer le sultan, qui offrait Méquinez pour sa rançon. On apprit que le caïd du Rif, Moulè Bou-Hassan (Buhagon), revenant de la bataille, avait fait proclamer sultan Nacer ou Mohammed el-Kaséri, fils d'Ahmed, à la condition qu'il rendrait la couronne à son père, mis en liberté. Ahmed l'envoya prévenir d'abandonner Méquinez au cherif; mais Nacer, tout en le promettant, prenait au contraire des mesures pour surprendre le vainqueur. Celui-ci ravagea le pays et retourna à Maroe avec ses prisonniers chargés de fers. El-Arrani et Abd-el-Kader, ses fils, portèrent la désolation sur le territoire d'El-Kaséri, qui enfin consentit à livrer Méquinez au cherif, et à rendre la couronne à son père (1548 = 955).

Mais le cherif, maître de Méquinez depuis deux mois à peine, vint assiéger Fez, défendue par Ahmed el-Oatès, auquel le cherif Ahmed, retiré au Tafilet, envoya des secours contre son propre frère. Moulè Sidan, chef de ces troupes, voyant que la fortune n'était pas favorable aux Merinides et qu'il portait ombrage aux fils du sultan, retourna au Tafilet après quelques chaudes affaires; le siège de Fez ne fut pas interrompu. Les souffrances des assiégés étaient cruelles. Par le conseil d'un marchand chrétien, Pierre d'Ouedia, et ami du juif Abraham Cabeça, intime du cherif, Mohammed construisit des maisons en vue de Fez, comme pour imiter Ferdinand lorsqu'il bâtit Santa-Fé devant Grenade, ou Youssouf Mansouria devant Tlemcen. Le faible Ahmed el-Oatès, repoussant la dernière ressource d'une bataille, vint alors se livrer, lui et son royaume, entre les mains du cherif. On était au milieu de février 1550 = fin de moharem 957. Mohammed, octogénaire, épousa Lella Lou, fille du sultan, qui fut relégué dans le Drâa; et les autres mem-

bres de sa famille reçurent l'ordre de se disperser à Maroc, à Taroudant et ailleurs.

Un peu avant que Fez tombât au pouvoir du cherif, Louis de Lorero, gouverneur de Mazagan, essayait un échec à la suite duquel on le remplaça par Alvarès de Carvajal, par Tristan d'Atayde, selon d'autres. La bravoure incontestable de Lorero le fit succéder à Pedro de Menesès, gouverneur de Tanger. Il mourut les armes à la main, comme son prédécesseur, dans une sortie malheureuse. Louis de Silva, nommé à sa place, devait partager le même sort. Le Portugal n'en était plus à la politique d'Emmanuel II. Les découvertes, dont Henri le Navigateur avait donné le signal depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, s'étaient magnifiquement étendues dans l'Afrique méridionale et en Asie. Les Diaz, les Vasco de Gama, les Cabral, les Albuquerque dotaient leur patrie de riches possessions, plus fécondes et moins disputées que le Maroc. On se borna donc aux présidios, qui garantissaient la prépondérance maritime, et on délaissa, sous Jean III, la pensée devenue irréalisable de la conquête continentale.

L'Espagne, depuis un demi-siècle, luttait contre le croissant et pour la liberté de la Méditerranée, mais contre des adversaires plus redoutables que les Merinides, réduits à l'impuissance, et que les cherifs, jusqu'ici sans prétentions à l'égard de l'Europe. Elle luttait contre les Turcs, et leur disputait l'héritage des Hafsides et des Beni-Zian. On se souvient, d'ailleurs, que les traités limitaient l'action de l'Espagne à la longitude du Pegnon de Velez. Nous exposerons, à l'époque suivante, les principaux faits de la rivalité des Espagnols et des Turcs, en tant que les cherifs y furent mêlés ou directement intéressés.



§ 4. — LE CHRISTIANISME AU MAROC SOUS LES MERINIDES ; LES ESCLAVES CHRÉTIENS ; LE COMMERCE EUROPÉEN (1269—1350=668—957).

L'ÉVÊCHÉ DE MAROC. — A la prise de Maroc par les Merinides en 1269=668, l'évêché qui subsistait depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ne fut pas renversé. Les troupes chrétiennes, formées en partie d'indigènes, remplirent sous cette dynastie un rôle plus important que sous les dynasties précédentes ; le commerce européen n'eut pas moins d'activité au Maroc, et les esclaves pris sur terre et sur mer furent plus nombreux que jamais. Or, ce sont les éléments qui composaient l'Église de Maroc. En 1289=688, le frère mineur Rodriguez y fut préposé par Nicolas IV, avec le titre de légat du saint-siège, et l'on a les lettres pontificales qui l'annoncent aux fidèles. Le pape recommande aux auxiliaires qui servent dans les royaumes de Maroc, de Tunis et de Tlemcen de ne point scandaliser les chrétiens africains *qui in partibus ipsis degunt*, et d'inspirer par leur conduite aux musulmans le respect de notre religion (1). En 1307=706-7, le clergé marocain reçoit un renfort de missionnaires (2) ; mais on ne peut suivre alors la succession des évêques. « Dans les chroniques sévillanes, dit l'historien de la mission du Maroc, on rencontre des noms d'évêques de cette ville, mais on ne voit ni quels ils étaient, ni s'ils résidèrent en Afrique. » Gramaye parle aussi d'évêques africains au XIV<sup>e</sup> siècle ; malheureusement cet écrivain ne précise rien, et il a le tort de ne pas indiquer les sources où il puise (3).

(1) Wadding, ad ann. 1290.

(2) *Orbis seraphicus*, lib. III, § 5.

(3) *Mission historial de Marruecos*, p. 140, et *Africa illustrata*, p. 56.

En 1405=808, Diego de Xerès paraît sur le siège de Maroc après l'évêque Ange, dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il fut transféré à l'évêché d'Aure, *Auriensis* (1). Aydomar d'Orléans, présenté à Jean XXIII, par le roi Jean I de Portugal, succède en 1413=816, et il est transféré au siège épiscopal de Ceuta en 1421=824. Le franciscain Pierre le remplace à Maroc. Le pape Martin V, en 1429=832, donne le titre de vicaire apostolique de Maroc à Martin de Cardenas, avec charge de gouverner l'Église marocaine en l'absence de Pierre qui, au mépris des canons prescrivant aux évêques la résidence, avait quitté ses ouailles, sans laisser même un prêtre parmi elles. Martin et un autre religieux s'étaient rendus, par ordre de leur supérieur, au milieu des fidèles ainsi abandonnés (2).

En 1433=836-7, le frère Barthélemy fut promu au siège de Maroc, et après lui, en 1449=852-3, Alphonse Pernas, qui avait été créé deux ans auparavant évêque d'Alméria. Le corps de Pernas fut transporté, dans des circonstances que nous ignorons, au couvent des franciscains de Betanzos.

On ne distingue plus clairement ce que devint l'évêché. Le P. Francisco de S. Juan del Puerto dit qu'il y eut au xv<sup>e</sup> siècle des évêques de Maroc en dehors de l'ordre des frères mineurs, et en résidence à Séville, sans qu'il soit constant qu'ils

(1) Wadding, ad hunc annum. Nous ne savons pas quel était cet évêché, objet de vives discussions, après la conquête d'Oran, entre Ximenès et Louis-Guillaume, qui, ayant le titre d'évêque d'Aure, *in partibus*, prétendait s'installer à Oran. (Gomez, p. 4050.)

(2) Ab ecclesia sua Marrochitana, nulla causa rationabili subsistente et a partibus etiam Africanis, in quibus ecclesia ipsa consistit, præfatis relictis, nulloque ejus vicario seu sacerdote dimisso... per nonnullos annos se absentavit ab eis et in remotis partibus residens, ad præfatam ecclesiam redire non curavit nec curat. (Wadding, X, 305.)

aient passé en Afrique. Appuyé sur le témoignage de Zuniga (1), il prétend que la série de ces évêques se perpétua jusqu'en 1566, et qu'alors l'archevêque de Séville, Fernando de Valdès, obtint de S. Pie V l'incorporation des biens de l'Église de Maroc, en Espagne, au tribunal de l'inquisition de Séville.

Que s'était-il donc passé de si funeste aux chrétiens ? Nous ne savons pas tout ; mais d'abord, il n'est pas surprenant qu'ils aient beaucoup souffert des révolutions qui accompagnèrent le démembrement de l'empire merinide. Ensuite, parmi les moyens que les cherifs mirent en œuvre pour discréditer et faire tomber les Beni-Merin, ils les accusèrent de favoriser à l'excès le christianisme ; et en 1544, par une conséquence logique, ils bannirent les missionnaires de Maroc. D. Sébastien de Obregon, qui était alors évêque et résidait à Séville, ne put que recommander aux religieux rédempteurs d'assister, en même temps que les esclaves, les chrétiens libres, s'ils en rencontraient (2). Durant ces temps malheureux, il y eut peut-être des émigrations de chrétiens, comme on en voit de juifs aujourd'hui. Sous Jean I<sup>er</sup> de Castille (1390), on signale celle des chrétiens indigènes, appelés *Farfanés des Goths*, et qui habitaient à Maroc le quartier dit El-Bora. Ils reçurent des terres en Andalousie et leur quartier, à Maroc, devint la demeure des esclaves (3).

(1) *Ann. de Sevilla*, en 1560.

(2) Gramaye dit, mais suivant son habitude, sans citer d'autorité : Anno 1543, cura data et venit administratio Mauritaniæ triplicis et dioceseon quæ in eis sunt. (*Africa illustrata*, p. 56. Tournai, 1622.)

(3) Marmol, t. II, p. 54. Sandoval, *Vida y echos del emp. Carlos V*, t. II, p. 284. Anvers, 1681. Les Farfanés étaient excellents cavaliers. Le roi Jean périt dans un tournoi où il voulut s'exercer avec eux.

Pourtant il est certain que ni les guerres civiles, ni les guerres avec les chrétiens, n'empêchèrent entièrement ceux-ci de voyager au Maroc ou d'y résider, même au début des conquêtes des cherifs, soit dans un intérêt de commerce, soit pour le rachat des esclaves : deux points que nous allons toucher successivement.

LE COMMERCE. — Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les relations commerciales subsistantes entre le Magreb-el-Acsa et des nations européennes se régularisèrent par des traités. Capmany l'établit pour Barcelone et l'Aragon; Lünig pour Venise, au XIV<sup>e</sup> siècle; le *statut de Marseille*, rédigé de 1253 à 1255, applique ses règlements au commerce de Ceuta, *vel Cepte, vel Bogie*; Pise traite en 1358=759 (1). Ces traités, sans nul doute, furent précaires, mais ils n'étaient pas indispensables pour le maintien des rapports de commerce. Il est même à observer que le régime basé sur des conventions diplomatiques, régulières et durables, ne sera sérieusement inauguré au Maroc que dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et par deux ou trois nations seulement : la Hollande, l'Angleterre et la France. Durant les deux siècles précédents, les relations se perpétuent en général sous la garantie de la bonne foi et de l'intérêt réciproque, les droits s'acquittent selon les traditions et les usages reçus. C'était à peu près les mêmes qu'à Tunis et Bougie; le point principal est le droit de 10 p. 100 levé par le gouvernement sur les marchandises étrangères; la liberté et la sécurité sont assurées aux négociants, et le droit de naufrage aboli. Mais cette dernière stipulation, souvent renouvelée dans les traités

(1) Capmany, *Memorias istoricas sobre la marina*, etc., de Barcelona, t. IV, p. 7, 82. Lünig, *Codex diplom. Italiæ*, t. I, col. 448. Baude, *Algérie*, t. II, p. 449, 456.

conclus avec les Africains hafside, n'était sans doute pas toujours respectée sur les côtes du Rif ni même ailleurs.

Les marchands chrétiens ont leurs fondouks ou magasins fermés de murs et ainsi séparés des quartiers musulmans, dans les principaux ports de mer du Magreb-el-Acsa, comme sur le reste du littoral africain de la Méditerranée; mais tandis qu'ici le commerce européen reste confiné à la côte, au Maroc, les négociants et les rédempteurs d'esclaves pénètrent dans l'intérieur avec autant de facilité qu'on le faisait en Asie. Cela tient sans doute à deux causes principales : à la présence des populations chrétiennes dans l'intérieur du Maroc, puis à la situation des capitales, assez éloignées de la mer pour n'être point suffisamment desservies par le commerce européen, si on l'avait retenu sur les côtes.

On le voit donc, à Maroc, installé près de la douane, là où les affaires sont le plus actives; à Fez, où il a ses bazars et ses hôtelleries près de la grande mosquée de la vieille ville; à Tafilet, où il achète le maroquin et l'indigo, et fait concurrence aux marchands de Barbarie, tandis qu'aujourd'hui nous ne sachions pas qu'un Français libre ait seulement vu le Figuig, à Taroudant, où il achète les dépouilles d'autruche, le sucre de canne, l'ambre et les dattes, et où il possède un fondouk, des appartements confortables, rafraîchis par des eaux vives! au cœur du Rif, où il achète les cuirs et la cire, dont les Portugais firent connaître la valeur et l'emploi aux Berbères du Haha; là enfin d'où la guerre aurait dû, ce semble, l'expulser : n'avons-nous pas vu, en 1517, les Portugais du cap d'Aguer faire prisonniers,

(1) Marmol, t. II, p. 35, 60, 161, 245, 289, et III, 22. A la suite, Diego de Torrès, p. 154.

à Toul, les Génois et autres Européens qui trafiquaient tranquillement au milieu des Africains ? Le roi de Portugal ne les mit en liberté qu'avec peine. Pour le dire en passant, les Anglais, dont l'esprit mercantile ne rejette aucun moyen, fournissaient, dès ce temps-là, au mépris des lois de l'Église, des armes à feu au Maroc, et lui demandaient en échange particulièrement le sucre, qu'ils achetaient à l'étranger parce qu'ils n'avaient point encore de colonies. La canne, avant les cherifs, était cultivée dans le Sous : Fez, Maroc, la Nigritie s'approvisionnaient de sucre brut à ce marché (1). Les cherifs ne firent que propager la culture de la canne.

LES ALFAQUEQUÈS. ESCLAVES ET MARTYRS.—Les rédempteurs d'esclaves n'eurent pas moins que les marchands le droit de circuler et de résider au Maroc. Les embarras et les délais inévitables pour obtenir des saufs-conduits paraissent nés de la politique moderne et de la cupidité des cherifs et de leurs employés. Du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup>, deux classes de rédempteurs voyagent ou se fixent au Magreb extrême : les religieux Trinitaires et de la Merci dont nous avons déjà parlé, ou d'autres moines accidentellement investis de la même mission ; puis des laïques honorables, chargés de négociations du même genre : ils se nommaient *Rescatadores* ou *Alfaquequès*, mot qui est vieux maintenant dans la langue espagnole. Leur institution, qui appartient à l'Espagne, est postérieure à celle des ordres des Trinitaires et de la Merci. Elle est due au roi de Léon et de Castille, Alphonse X l'Astronome, qui en jeta les bases en 1260, dans son célèbre code intitulé *Las Partidas*. Les Alfaquequès, élus par le roi ou les communes, devaient être de loyal caractère, versés

(1) Léon l'Africain, liv. II, ch. 30, p. 30.

dans la langue arabe; humains, braves, pourvus d'un patrimoine servant de cautionnement pour les sommes qui leur étaient confiées. Nous avons un modèle bien remarquable de ces hommes dévoués : c'est D. Diego de Torrès, l'auteur même de l'*Histoire des cherifs* et alfaquète de la couronne d'Espagne. Il vient de Séville à Maroc, par Mazagan et Safi, en 1544, et il loge au fondouk ou *Alhondiga*, au quartier des chrétiens; car il était alors simple marchand. Lié à l'alfaquète Fernand Gomez, il lui succède quand ce dernier rentre en Portugal avec des gentilshommes qui, depuis 25 ans, portaient des fers de plus de 40 livres. Il va de Maroc à Taroudant (1550), et de Maroc à Fez, où il rachète plus de 700 esclaves. A Maroc, il fonde la confrérie de la Miséricorde, en faveur des captifs. Par des dépêches à l'encre sympathique, il révèle au gouverneur de Mazagan les projets du cherif; il rédige des mémoires secrets que l'on retrouverait peut-être en Espagne, et où il indique au roi les mesures à prendre pour conquérir le Maroc. Ce n'était pas sans péril qu'on remplissait une telle mission; Diego fut jeté dans la fosse des esclaves à Taroudant; il jouait sa tête à Maroc, en défendant, devant le cherif, son droit de suivre la religion chrétienne; car on ne croyait point alors rester homme d'honneur en affichant, sous aucun prétexte, les dehors du mahométisme, comme nous le voyons faire de nos jours, par suite de l'abaissement des caractères et de compromis qui outragent la raison. Mais c'est assez pour juger de la condition des Alfaquequès.

Voici l'indication des principales rédemptions opérées du temps des Merinides. Vers 1306-7=705-6, Raymond Albert, prieur général de l'ordre de la Merci, ramena en Europe plus de 300 esclaves de Tétouan, Fez, Maroc, Tlemcen et

Alger. En 1313 ou 1321=718-721, Guillermo Giraldo, prieur du même ordre à Barcelone, et le célèbre prédicateur Claude de S. Romans rachetèrent à Maroc 236 esclaves, parmi lesquels un chevalier, D. Juan, qui était sur le point d'apostasier et d'épouser une princesse merinide (1). Les trinitaires anglais, Nicolas Firmy et Silvestre furent pendus à Maroc le 1<sup>er</sup> août 1326=726 (2).

Le roi de Castille, en 1338=738-9, envoie au sultan merinide, Aboul-Hacen, dont il avait reçu peu auparavant une ambassade, le docteur Jean de Luca de la Merci, et ce religieux brise les fers de 116 esclaves, qui rentrèrent à Séville en procession solennelle (3). Vers 1342=742-8, le trinitaire Domingo Pardo rachète à Fez 150 captifs. Le sultan voyant quelle tristesse le consumait, parce qu'il ne pouvait, faute d'argent, en délivrer un plus grand nombre, lui en fit remettre 50 autres, dont le religieux paya plus tard la rançon (4).

Les provinces de la Merci de Castille et de France affranchirent 258 de ces infortunés à Maroc et à Fez, en 1402=804-5, par les soins des pères Juan de Herrera et Bernard Arenys. Durant six mois de séjour à Maroc, en 1408, les religieux de la Merci, Denis de Mendoça et Séverin de Paris, qui fut empalé et brûlé à Alger dix ans plus tard, rachetèrent 104 captifs et convertirent un grand rabbin, qui revint avec eux en Espagne. De retour à Fez en 1411, Séverin déli-

(1) Remon, *Historia general de la orden de Nuestra Senora de la Merced*, t. I, p. 324, 358. Madrid, 1618.

(2) Calvo, *Resumen de las prerogativas... de la SS. Trinidad... y de los varones que florecieron*, etc., 3<sup>e</sup> partie, p. 209. Pamplona, 1791.

(3) Remon, p. 389.

(4) Francisco de la Vega, *Chronica de la provincia de Castilla... de la SS. Trinidad*, t. I, liv. 3, ch. 9. Madrid, 1720.



vra encore 140 esclaves, mais sans l'intervention du sultan il eût été mis à mort comme coupable d'avoir prêché publiquement l'Évangile. A la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, Julio del Puerto, du même ordre, avait été martyrisé à Fez pour cette raison (1). Le trinitaire portugais Gomez Martinez, qui mourut en 1431, après onze rédemptions renfermant ensemble 2984 esclaves, exerça sans nul doute sa charité au Maroc (2). En 1447=851, les pères de la Merci, Louis de Sarmiento et Barthélemy de Ségovie, ramenèrent 189 prisonniers de Maroc et de Fez à Séville; et leurs confrères, Alphonse de Valverde et Dominique de Séville en rachetèrent 124 à Maroc, en 1450=854 (3).

Les trinitaires français, Pierre Beucard et Jean Le Vasseur, en 1490=896-7, délivrèrent 204 esclaves dans l'empire merinide (4). A la fin de xv<sup>e</sup> siècle (1498=903-4), le trinitaire Michel de Contreras, confesseur de la reine Léonore, femme de Jean II de Portugal, usait de sa haute influence pour créer et propager, dans le royaume et dans les villes portugaises d'Afrique, la confrérie de la Miséricorde, dont les aumônes étaient consacrées au rachat et au soulagement des esclaves (5).

Diego de Gayangos, trinitaire du couvent de Burgos, devenu provincial de l'Ordre, envoya à Fez, l'an 1519=925, quatre religieux qui rendirent 500 captifs à la liberté et restèrent eux-mêmes en gage pour 1000 ducats. Ils se livrèrent alors à des travaux apostoliques qui produisirent la conversion de quelques infidèles et soulevèrent contre les

(1) Remon, p. 444, 450 et dernières pages du t. I.

(2) Calvo, *loc. cit.*

(3) Remon, t. II, liv. 44, p. 28.

(4) *Tableau... des rédemptions...* Paris, 1785, in-4°.

(5) Calvo, *loc. cit.*

rédepteurs la colère des marabouts. Le sultan Mohammed el-Oatès sauva les pères du dernier supplice et les jeta dans une prison, pour ne pas perdre l'argent qu'il en attendait. Diego de Gayangos paya leur rançon, en faisant vendre les vases sacrés de la province et du collège de Salamanque. Peu après, les moines du même ordre, Antonio de Paz et Pedro de Vittoria, allèrent à Maroc où régnait encore Nacer Bou-Chentouf, et en ramenèrent des centaines de captifs (1).

L'ordre de la Merci rivalisait de dévouement. Antonio de Cisneros, député de Castille, et Mateo de Cordoue pour l'Andalousie venaient à Maroc et à Fez en 1517-933, et rentraient processionnellement à Séville avec 109 esclaves; en 1529=945-6, Garcia de Menesès en délivrait 89 d'un rang distingué, à Tétouan et à Fez; et quand déjà les cherifs régnaient à Maroc, en 1243=950, Gabriel de Andrada et Isidore de Séville passaient de Fez au nouveau royaume et rendaient 126 captifs à la liberté (2).

Ce serait peut-être ici le lieu de parler des traitements que l'on faisait subir aux esclaves, des usages et des mœurs des corsaires et des renégats, de la manière dont les rédepteurs procédaient à l'accomplissement de leur sainte mission; mais ces notions générales ne seraient pas propres au Maroc, elles s'appliquent à toute l'Afrique septentrionale, surtout depuis l'accroissement de la piraterie par l'établissement des Maures chassés d'Espagne et des régences turques: les écumeurs de mer fraternisaient et se rassemblaient à Alger, à Tétouan, à Salé. Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux, tels que ceux de Haedo, Gomez de Lozada,

(1) Francisco de la Vega, *loc. cit.*

(2) Remon, t. II, p. 184.

Dan, etc. L'époque suivante et la page qui va clore ce chapitre fourniront d'ailleurs quelques traits de ce tableau (1).

Il est certain que les nations chrétiennes, l'Espagne et le Portugal, réduisaient les musulmans en esclavage, comme ceux-ci le faisaient des chrétiens. Mais on ne se jouait pas de la vie des esclaves en deçà comme au delà du détroit. Alors même que les formules du droit romain auraient prévalu dans la péninsule, l'esprit de l'Évangile, plus fort que ces formules, n'eût pas permis de traiter le captif comme une chose, *res*; mais la loi gothique avait adouci la loi romaine, et, en 1090, le *Fuero de Jaca*, allant plus loin, enjoignait de traiter humainement et de nourrir convenablement l'esclave sarrasin : les *Partidas* d'Alphonse X le Sage défendent au maître de tuer, de mutiler, de frapper rudement, de traiter cruellement ses esclaves; ils peuvent se plaindre au juge d'une infraction à cette loi, et le juge les vendre à un maître plus doux, au profit du premier. La captive recouvre sa liberté par le mariage avec son maître. Au xiv<sup>e</sup> siècle, les ordonnances de Catalogne et d'Aragon, pour les navires en course, ordonnent d'avoir soin des Sarrasins malades : « Servicials deven pensar de l's Larrahins malalts e de l's malalts de la nau. » Gardons-nous d'accepter les assertions légères qui assimilent la conduite des peuples chrétiens envers les esclaves à celle des musulmans. S'il est vrai que les Almohades et les Merinides ne donnent guère envers les captifs chrétiens les exemples de capricieuse tyrannie et de cruauté si communs de la part des cherifs, il est certain pourtant que ces esclaves n'avaient pas autant que les musulmans,

(1) J'ai tâché de réunir les principaux traits de ce tableau dans le livre publié à Tours, chez Mame, sous le titre de *Soirées algériennes*, 1859, nouvelle édition.

chez nous, la triple protection de la loi, des mœurs publiques et du caractère du pouvoir.

**MARTIN DE SPOLÈTE.** — Déjà l'on a cité les noms de plusieurs martyrs, sous les précédentes dynasties. Un frère cordelier, Martin de Spolète, venu à Fez en 1530=936-7, réussit à s'introduire à la cour merinide et ne dissimula pas son dessein de travailler à la conversion des musulmans. Moulé Brahim, beau-frère du sultan, ami et protecteur des chrétiens, essaya vainement de l'en dissuader. Le moine obtint des conversions qui firent du bruit, et les rabbins juifs, qu'il avait confondus dans des controverses en présence du sultan Mohammed, l'accusèrent de conspiration et de magie diabolique. Martin, pour anéantir la première calomnie, entra publiquement et devant la cour dans un bûcher ardent ; il y resta quelque temps à genoux, tandis que les chrétiens priaient Dieu d'éclairer les infidèles, et il en sortit sain et sauf. Mais, à ce moment, il fut tué d'un coup de lance et par une tuile qu'on lui lança. Il paraît que les juifs avaient représenté au roi ce miracle comme une nouvelle preuve de magie (1).

**TRISTAN D'ATAYDE.** — Un autre martyr, non moins remarquable, fut celui de Tristan d'Atayde, à Maroc. C'était un Maure qui se disposait à recevoir le baptême et auquel on avait donné le nom du gouverneur de Mazagan, successeur de Lorero, en 1548. Le catéchumène était dans cette place au service des Portugais. Telle était sa hardiesse qu'il pénétrait aux marchés de Maroc et jusqu'au mechouar, où le cherif rendait la justice. Pris enfin dans une razzia, il fut traîné devant le juge, refusa d'apostasier et fut condamné à avoir la tête coupée. L'exécution eut lieu au souk, et on lui

(1) Diego de Torrès, p. 186.

trancha lentement le col pour qu'il eût encore le temps d'abjurer. Mais prenant dans la main son sang qui commençait à couler, il le versa sur sa tête en disant : « O Jésus, je me confie en votre miséricorde, et puisque je n'ai pu être baptisé, j'espère que vous recevrez mon sang pour baptême. » Les Maures commencèrent à le maudire et les enfants à lui jeter des pierres. « Pour nous qui assistâmes au supplice, dit D. Diego de Torrès, nous en rendîmes grâce à Dieu. » C'était vers 1550=957.

Tristan aurait été crucifié, selon la coutume du pays, si le cherif, peu auparavant, n'avait aboli ce supplice, à la prière des marabouts. Ils avaient observé que les chrétiens saluaient les croix des suppliciés, en mémoire de Jésus-Christ, et cru remarquer que le ciel, en conséquence, refusait la pluie à la terre (1).

On ne trouvera guère moins digne d'admiration Alphonse Perez de Saavedra, fils du comte de la Gomère et d'une mauresque, sa captive. Le cherif Mohammed l'avait réduit en esclavage, en violant un sauf-conduit, pour se venger des courses qu'il était venu faire du côté du cap d'Aguer, depuis les Canaries. Le noble captif porta durant vingt-six ans des chaînes qui pesaient plus de 70 livres, et il refusa constamment d'obtenir, au prix de l'apostasie, sa liberté, un grand commandement et la main d'une fille du cherif. Il gagnait sa vie à faire de la passementerie mauresque, et il imposait à tous le respect. Mohammed le fit venir de Maroc à Fez, après la conquête de cette ville, où il mourut dans les fers (2).

Des jours mauvais se levaient au Maroc pour le christianisme; le peu de liberté qui restait dans le nord sous l'au-

(1) Diego de Torrès, page 109. Le crucifiement, chez les Africains, paraît dans Salluste.

(2) Diego de Torrès, p. 136.

torité merinide allait disparaître à l'arrivée des cherifs. Ceux-ci ne trouvaient pas mauvais que le chrétien gardât sa foi, mais ils ne souffraient pas de missionnaires et s'opposaient à la célébration de la messe. Le P. Fernand de Contreras, rédempteur espagnol, au courant des affaires du Magreb, fut consulté, vers 1548, par les jésuites portugais Juan Nunez Barreto, depuis patriarche d'Éthiopie, Louis Gonzalez de la Camara et Ignacio Vogado, sur les moyens de remédier à une si funeste situation. Contreras les engagea à ne pas chercher inutilement le martyr, à se fixer au Maroc, mais en qualité de rédempteurs, sans faire aucune propagande compromettante pour les esclaves, dont ils soulageraient la misère. Ces religieux passèrent, en effet, de Ceuta à Tétouan où ils restèrent plusieurs années, d'autant plus facilement que les cherifs n'y régnaient point encore. Ils y firent quelques rachats pour être tolérés. En 1566=673-4, un de leurs confrères, Gaspar Lopez, vint aussi en cette ville, tandis qu'un autre, Gabriel de el Puerto, se rendait à Maroc. Mais ils furent bannis par ordre du cherif Abd-Allah ebn-Mohammed, dont nous retracerons l'histoire (1).

Ainsi, c'est au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, et par le fanatisme brutal des premiers cherifs, que toute organisation hiérarchique de l'Église fut détruite au Maroc. Le christianisme y subit alors une épreuve plus forte que nulle autre depuis l'établissement de l'islam. Sa ruine pourtant n'a pas été complète, et nous suivrons plus tard le cours de ses destinées.

---

(1) Francisco de San-Juan del Puerto. *Mission historial de Marruecos*, p. 152 et suivantes.

## CHAPITRE VII.

### MOUVEMENT INTELLECTUEL AU MAGREB-EL-ACSA DURANT LE MOYEN AGE.

Nous considérons la prise de Fez par le cherif Mohammed et le renversement total des Merinides comme ouvrant l'époque moderne pour le Maroc. Il semble utile, avant d'y entrer, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le mouvement intellectuel au Magreb-el-Acsa, pendant le règne des dynasties qui ont précédé celle des cherifs.

On ne doit pas perdre de vue que les ouvrages écrits en arabe dans cette région de l'Afrique, furent souvent composés par des Berbères ; car la partie lettrée de ce peuple avait adopté la langue des vainqueurs, la langue sacrée du Coran. Quand donc une histoire des Arabes attribuée à cette nation les produits et les progrès intellectuels qui se présentent dans des livres rédigés en leur langue, elle commet une erreur semblable à celle qui, sans distinction et sans réserve, ferait hommage aux Romains de la science renfermée dans les écrits en langue latine.

Faut-il rappeler que les fondateurs de dynasties au Ma-

greb-el-Acsa, sont généralement des Berbères savants, amis des lettres et propagateurs de l'enseignement et des écoles? Youssouf ebn-Tachfin, Abd-el-Moumen, le merinide Yacoub ebn-Abd-el-Hack, sont Berbères, et l'arabe Ebn-Khaldoun leur rend ce témoignage, à eux et à leurs descendants : « Les traces qu'ils ont laissées de leur administration attestent le soin qu'ils avaient mis à faire fleurir les sciences, à fonder des écoles, à élever des zaouias et des ribats (lieux de prière et d'étude), à s'entretenir avec les savants, à leur assigner la place d'honneur aux jours d'audience publique, à les consulter sur les obligations de la religion, à suivre leurs conseils dans les événements politiques et dans les affaires de justice, à étudier l'histoire des prophètes et des saints, à faire lire ces ouvrages devant eux dans leurs salons de réception, dans leurs salles d'audience et dans leurs palais (1). »

Alors même que l'on considère l'ensemble des œuvres d'origine musulmane, c'est une exagération d'attribuer au mouvement intellectuel dont elles sont l'expression, le progrès scientifique du moyen âge chrétien, et d'y chercher la source de la civilisation moderne; comme si, entre l'antiquité grecque et la Renaissance, il n'y avait que les écoles arabes. Nul ne peut dire, jusqu'à présent, la part qui revient aux Indiens, aux Grecs, aux Juifs, aux Wisigoths et aux Latins dans les travaux des Arabes; mais combien d'assertions gratuites sur les emprunts que les Latins auraient faits à ces derniers! S'agit-il de Gerbert, on nous cite les contes de Guillaume de Malmesbury, pour transformer cet homme de génie en disciple des Maures, au lieu de remonter aux sources sérieuses qui ne le montrent nullement en

(1) Trad. du baron de Slane, I, 203.



rapport avec eux (1). On supprime les écoles chrétiennes; on ne tient nul compte du grand siècle littéraire de saint Augustin, dont la vie s'est communiquée directement à tout le moyen âge latin. Il est avéré que l'Occident, avant le xi<sup>e</sup> siècle, ne connut rien ou presque rien des travaux des Arabes; les traductions de leurs livres furent rares et peu répandues, la connaissance de leur langue, restreinte, comme on en juge par l'entreprise à laquelle Raymond Lulle avait voué sa vie, et par le résultat qu'il obtint au concile de Vienne. Si un philosophe arabe exerça quelque influence sur les écoles latines, ce fut Averrhoès; et ses écrits n'ont été connus de l'Occident chrétien que par les soins de Frédéric II, quand le xiii<sup>e</sup> siècle rayonnait d'un éclat incomparable. L'esprit humain leur doit peu, et il n'avait pas besoin d'eux pour se relever, sous les ruines du monde romain, dans les écoles bénédictines, et de Bède à saint Anselme, à saint Thomas, que de savants, pour n'être ni Arabes, ni élèves des Arabes, ne furent pas moins des phares lumineux dans ce qu'on appelle, trop souvent sans réserve, par ignorance ou injustice, les ténèbres du moyen âge! Si les Arabes ont eu quelque temps sur les Latins une supériorité marquée, ce ne peut être que dans les mathématiques, la médecine, la géographie et les sciences naturelles. Mais ce n'est point de ce côté-là, heureusement, que s'est portée l'activité intellectuelle du moyen âge chrétien; c'est du côté de la théologie, de la philosophie, du droit et des sciences morales, où l'infériorité des Arabes est incontestable : or, là est vraiment le fondement de la civilisation, le principe du progrès, et non point dans les sciences que les Arabes cultivaient (2).

(1) Hock, *Vie de Silvestre II*, p. 407. Trad. Axinger.

(2) Nous touchons une thèse qui n'est pas faite. Elle ne pourra l'être

Mais, pour rentrer dans les bornes étroites de notre sujet, observons que les établissements d'instruction publique, nombreux au Maroc, ne semblent pas féconds en écrivains illustres, autant que d'autres écoles musulmanes d'Espagne ou d'Orient. L'université de Fez, visitée par tant de savants, ne paraît point en avoir produit un grand nombre. Il est vrai que les auteurs arabes, et spécialement Ebn-Khaldoun, en citent dont le nom seul est connu.

Plusieurs ont écrit en berbère, la langue nationale, conservée surtout dans les montagnes, et, au midi, par les Chel-loks, qui habitent la montagne et la plaine. Tels sont Saleh ebn-Tarif, 744=127, et Hamim, 925=313, chefs de sectaires et auteurs de corans berbères probablement à jamais perdus. On a vu Mohammed ebn-Abd-Allah user du même moyen pour entraîner les Masmouda, en flattant leur patriotisme, et fonder la secte almohade. Il traduisit en berbère plusieurs de ses traités, dont le texte arabe a été seul recueilli, mais dont il subsiste peut-être encore des copies berbères chez les montagnards de l'Idraren Dran (1).

Les khalifes du Magreb-el-Acsa, qui étendaient leur autorité en Espagne, ne sauraient pourtant revendiquer avec justice une partie notable des gloires littéraires et scientifiques de ce pays; car ils n'y avaient pas leur résidence ordinaire, et leur action ne s'y faisait sentir qu'accidentellement et par intermittence. Le Magreb s'éclaire plutôt des reflets de la science musulmane qu'il n'en est le foyer. D'ailleurs,

que plus tard, quand on connaîtra mieux les éléments qui en forment la matière. On la trouve indiquée par le jésuite Idiaquez, dans sa *Disertacion historica sobre las sociedades, collegios y academias de la Europa y en particular de España*, etc. Madrid, 1788.

(1) Page 324. *Notes sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère*, par M. de Slane, à la fin du t. IV de la trad. d'Ebn-

les révolutions et les guerres ne lui laissent que bien peu de la paix nécessaire aux grands travaux de l'esprit, et, tout en admettant que la lecture, l'écriture et les éléments des sciences y ont été autrefois beaucoup plus répandus qu'aujourd'hui, nous n'avons aucune raison de croire que la majorité des populations soit jamais sortie de l'ignorance caractéristique des peuples barbares.

Au rapport de Léon l'Africain, qui connaissait parfaitement le Maroc, si beaucoup de gens sans lettres raisonnaient pertinemment astronomie et agriculture, ils le devaient à des traditions reçues des Latins et aux versions arabes d'un grand nombre d'ouvrages latins, répandues dans le pays (1).

Plusieurs des savants, qui sont nés ou qui ont vécu au Maroc avant l'installation des cherifs dans le nord de l'empire, réclament une mention particulière. L'an 1138=533, est mort à Fez, bien jeune encore, Abenpace ou Ebn-Badjeh, nommé aussi Abou-Bekr Mohammed ebn-el-Sayeh, métaphysicien et moraliste estimé des Arabes. Né à Cordoue, il passa en Afrique, où il succomba aux fatigues de l'étude, sinon au poison préparé par des envieux. Alpétrage, l'un des maîtres du Magreb-el-Acsa, vers 1150=545, observait l'obli-

Khaldoun. On voit là combien sont rares les monuments littéraires de la langue berbère ou plutôt du dialecte chellah.

(4) Voici ce passage intéressant : « Molte cose pertinenti a ciò e più utili fanno insegnar con diligenza nelle scuole a' fanciulli... Le regole et la cognizione che essi hanno sono cavate dalla lingua latina e portate nella arabica..... Hanno similmente un gran volume, in tre libri diviso, il quale essi chiamano nella lingua loro *Il Tesoro degli agricoltori*, ed è tradotto dalla lingua latina all' arabica in Cordova... e maravigliomi molto che appresso gli Affricani siano molti libri tradotti dalla lingua latina, i quali oggi non si truovano appressi, latini. » (Page 27. Venise, 1837.)

quité de l'écliptique, et s'efforçait d'affranchir l'astronomie de fausses hypothèses adoptées par Ptolémée, dont l'autorité les maintenait depuis mille ans. Le célèbre géographe Edrisi nous appartient, parce qu'il est né à Ceuta vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et qu'il est venu y mourir après de longs voyages. Il séjourna d'ailleurs aux environs de Maroc, et il est de la famille des cherifs édrisides. Sa naissance lui rendait le séjour de l'Afrique dangereux. Appelé par Roger II à la cour de Sicile, où la civilisation chrétienne donnait la main à la civilisation musulmane, il put y consulter un grand nombre de voyageurs, et ajouter à ses propres connaissances le résultat de leurs dépositions concordantes. Il composa ainsi son ouvrage de géographie intitulé: *Amusement de celui qui veut parcourir le monde*, et il fabriqua en argent une sphère céleste et un planisphère ou disque terrestre, car il n'avait pas une idée suffisante de la forme de notre globe (1).

Le médecin Avenzohar ou *Aben-Zoar*, dont le nom est Abou-Merouan ebn-Abd-el-Melek ebn-Zohr, est un juif, né à Penafior près de Séville. Mais le Maroc le revendique parce qu'il fut attaché au service d'Youssouf ebn-Tachfin, et que sa carrière s'acheva dans la capitale des Almoravides, en 1161=556 ou un peu plus tard. Avenzohar était plutôt médecin que philosophe. Il substitua la méthode expérimentale et rationnelle à la routine dans l'exercice de sa profession. Disciple de Galien, il eut d'ailleurs un génie assez indépendant pour faire progresser trois branches de la médecine dont il préconisait l'alliance : la phar-

(1) Voir la traduction de la *Géographie* d'Edrisi, par M. Amédée Jaubert, Paris, 1837-39, et l'*Introduction* de M. Reinaud à la géographie d'Aboulfeda, p. 443.

maceutique lui doit des médicaments ; la chirurgie reçut de lui l'idée de l'incision de la trachée-artère, et la médecine proprement dite, la description de quelques maladies mal observées. Son livre intitulé *Teicyr*, et traduit en vers latins sous ce titre : *Rectificatio medicationis et regiminis*, a été composé pour Youssouf ; et il suppose que l'auteur était chargé du soin d'un hôpital, comme il y en eut, en effet, dans les capitales du Maroc ; son *Traité de la guérison des maladies* est dédié à un fils d'Youssouf. Le juif Avenzohar fut le maître d'Averrhoès, qui lui a rendu ce témoignage : « Pour parvenir à une connaissance profonde de la médecine, il faut lire avec soin les ouvrages d'Avenzohar, qui en sont le vrai trésor. Il a connu tout ce qu'il est permis à l'homme de connaître dans ces matières, et c'est à sa famille que l'on doit la vraie science médicale. » Cette dernière remarque s'applique spécialement à Ebn-Zohr, fils et disciple du précédent. Né à Cordoue, il fut, lui aussi, amené à Maroc. L'émir Youssouf surprit un des secrets de son cœur, dans des vers où il exprimait le regret d'être séparé de sa famille, et il lui causa la douce surprise de réunir à lui ses parents, qu'il fit venir discrètement de l'Andalousie.

Le plus illustre des rabbins juifs, Maimonide, né à Cordoue vers 1135, passa, jeune encore, de l'Espagne à Fez, où ceux de sa religion vivaient plus tranquilles, et ensuite il quitta le Magreb pour l'Égypte. Les rapports entre les juifs et les Arabes avaient contribué à leur développement intellectuel par une influence réciproque. Dès le x<sup>e</sup> siècle, les juifs, initiateurs des musulmans, qui ensuite les surpassèrent, avaient adopté la langue de ces conquérants comme langue savante, en Afrique et ailleurs. Le rabbin Juda ebn-Koreich mérite d'être cité pour l'ouvrage de philologie

comparée qu'il adressait, à cette époque, à la synagogue de Fez (1).

Averrhoès, régulièrement Aboul-Qualid Mohammed Ebn-Rochd, né à Cordoue vers le milieu du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, mourut à Maroc en 1198-9 = 594-5. Il est fameux comme philosophe et comme médecin. Les savants musulmans de cette époque, aussi bien que les grands écrivains du christianisme aux <sup>xii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècles, ont une tendance à embrasser toutes les branches des connaissances humaines, telles qu'elles existaient alors. Le développement de chacune d'elles ne permit plus ensuite de prétendre à une science universelle. Averrhoès, génie encyclopédique, fut en médecine disciple du Grec Galien, du juif Avenzohar et de l'Arabe Avicenne, dont il commenta les *Canons* ou préceptes : en philosophie, disciple, traducteur et commentateur d'Aristote, il eut assez de bon sens pour distinguer le néant des doctrines musulmanes, et pas assez pour reconnaître les véritables fondements de la foi chrétienne. Il a été accusé d'athéisme, et fut puni par Yacoub el-Mansour, à qui l'on fit voir une note de la main d'Ebn-Rochd où il disait, au sujet de la doctrine d'un ancien : « Il paraît donc que Vénus était une des divinités. » On le força de rétracter ses hérésies à la porte d'une mosquée de Maroc, où il reçut au visage les crachats de tous ceux qui entraient. Le sultan qui avait interdit, en conséquence, les études philosophiques,

(1) M. l'abbé Bargès et M. Goldberg ont publié ce traité à Paris, en 1857, d'après l'unique manuscrit d'Oxford, sous ce titre : *R. Jehuda ben Koreisch Tiharetensis Africani ad synagogam Judæorum civitatis Fez epistola, de studii Targum (nom donné aux diverses paraphrases chaldaïques de l'Ancien Testament) utilitate et de linguæ chaldaicæ, misnicæ, talmudicæ, arabicæ, vocabulorum item nonnullorum barbaricorum (berbères) convenientia cum hebræa. In-8°.*

s'y adonna plus tard, et rendit ses bonnes grâces au philosophe. Les œuvres d'Averrhoès, traduites en hébreu et en latin, ont donné lieu dans toute l'Europe, jusqu'à la renaissance, à des discussions ardentes, mais souvent aussi obscures que le texte qui en était l'objet (1).

Ali Aboul-Hassan, astronome de Maroc, est l'une des gloires du Magreb au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Selon la coutume du grand nombre des savants arabes, il perfectionna son instruction par les voyages, et visita le midi de l'Espagne et le nord de l'Afrique. De l'Atlantique à l'Égypte, il releva la hauteur du pôle pour quarante et une villes comprises dans neuf cents lieues de côtes, et on lui doit de remarquables progrès dans l'art de tracer les cadrans astronomiques (2).

Le philosophe Ebn-Sabin, de Murcie, répand du lustre sur l'école de Ceuta, où il se rendit vers 1242=639-40 et où il resta environ cinq ans. Inquiété à cause d'opinions peu conformes à l'orthodoxie musulmane, qu'il dissimulait pourtant avec soin, il se retira successivement à Bougie, à Tunis et en Orient. On rapporte au temps de son séjour à Ceuta la composition de divers ouvrages, entre autres de son traité des *Questions siciliennes* en réponse aux problèmes qui lui avaient été posés par l'empereur Frédéric II, roi de Sicile, sur la création ou l'existence du monde *ab æterno*, le but de la théologie et la préparation à son étude, etc. Ce que nous savons des réponses du philosophe ne brille pas par la clarté.

(1) Sur ce point, *Averroës et l'averroïsme*, Essai historique, par E. Renan. Paris, 1852.

(2) Sur Aboul-Hassan, voir les travaux de MM. Sédillot, spécialement la traduction de son *Traité des commencements et des fins*, et le *Traité des instruments astronomiques d'Aboul-Hassan*. Paris, 1834, 1835.

Si l'on en croit Makkari, la réputation d'Ebn-Sabin se serait répandue de son vivant jusqu'à Rome, par suite, sans doute, de ses relations avec Frédéric (1). Nous ne dissimulons pas nos sympathies pour les doctes musulmans qui ont su franchir leur propre raison du joug d'une religion, dont les dogmes, de l'aveu de ses docteurs orthodoxes, peuvent être en contradiction réelle avec la raison, comme il arrive en effet. Mais est-il besoin d'ajouter que les philosophes musulmans ne sont nullement à nos yeux dans la catégorie des rationalistes chrétiens? Ceux-ci n'ont pas encore démontré une seule contradiction entre la foi qu'ils abandonnent et la droite raison; ils perdent la vérité et s'en éloignent, tandis que les philosophes musulmans ne l'ont jamais eue et la cherchent.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on voit fleurir encore Abd-el-Ouahed el-Merrakchi, le Marocain, qui a composé, en 1224=621, une histoire des Almohades d'Espagne, remarquable par son exactitude et son impartialité. L'auteur était contemporain d'une partie des événements qu'il raconte et qui ont rapport aux six premiers rois de cette dynastie (2). Vers la fin du même siècle, Ebn-Adhari, aussi de Maroc, écrivait une histoire de l'Afrique et de l'Espagne, publiée, comme la précédente, par M. Dozy (3).

En 1325=724-6, Ebn-Batoutah quittait Tanger sa patrie

(1) Sur Ebn-Sabin, voir le travail de M. Amari : *Questions philosophiques adressées aux savants musulmans par l'empereur Frédéric II*. Imp. imp., 1853.

(2) Le texte arabe a été publié à Leyde, par M. Dozy, en 1847, sous ce titre : *The history of the Almohades, preceded by a sketch of the history of Spain, . . . and of the history of the Almoravides*, by Abdol-Wahid al-Marrekoshi. In-8°.

(3) Sous le titre *Al-Bayan el-Moghrib*. Leyde, 1848-51.



et commençait des pérégrinations durant lesquelles il vit l'Égypte, la Perse, l'Inde, la Chine, l'Arabie, la côte orientale d'Afrique, et, plus tard, l'Espagne et Tombouctou. A travers les détails qu'il dicta de mémoire, si l'on écarte des récits absurdes et puérils, on distingue l'état politique des régions qu'il parcourut, les conséquences de la chute du khalifat et des croisades en Orient, la situation intérieure de l'Asie, à la formation de l'empire mongol (1).

Mais le xiv<sup>e</sup> siècle offre un historien bien supérieur dans Abd-er-Rhaman ebn-Khaldoun, né à Tunis en 1332=732. Il parcourut une carrière brillante mais agitée : revêtu de hautes magistratures à Tunis, à Fez, à Tlemcen et en Égypte, il mourut en 1406=808. Nous n'insisterons pas sur l'œuvre d'Ebn-Khaldoun, puisqu'une partie seulement de son existence s'est écoulée au Maroc. On sait que ce judicieux et savant écrivain a composé une histoire universelle et une *Histoire des Berbères*, précédées de *Prolégomènes* où il traite des règles de la critique historique, étudie les origines de la société, l'influence des climats sur l'homme, son développement social dans la vie nomade et la vie sédentaire, se plaçant ainsi à une hauteur inconnue aux musulmans et qui lui a mérité le surnom de Montesquieu des Arabes. Ses travaux sur les Berbères, dont nous avons reproduit la substance pour ce qui touche au Magreb extrême, sont, quoique simplement ébauchés, un flambeau sans lequel il serait impossible de parcourir le labyrinthe de leur histoire (2).

(1) MM. Sanguinetti et Defrémery publient ces voyages, texte et traduction. Paris, in-8°. M. Cherbonneau a traduit et publié la partie qui regarde l'Afrique septentrionale. Paris, 1852. Le P. Moura avait traduit en portugais la première partie de l'ouvrage complet.

(2) D'importants travaux ont été faits pour la publication et la traduction des livres d'Ebn-Khaldoun, par l'abbé Arry, M. Quatremère.

Ebn-Abi-Zéré, de Maroc, a écrit, sous le titre de *Cartas segher* ou petit recueil, l'histoire particulière de Fez jusqu'à son temps, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. Il n'a pas la sage critique d'Ebn-Khaldoun, mais il laisse une trace encore lumineuse à la suite du grand historien, et les événements naturels qu'il mentionne ne sont pas sans intérêt (1). On a aussi attribué le *Cartas* à Ebn Abd-el-Halim el Ghar-nati ou le grenadier.

Ahmed Chehab-ed-Din, natif de Fez, écrivit au xv<sup>e</sup> siècle un abrégé d'histoire universelle en trois livres, dont le premier comprend les temps antérieurs à Mahomet; le second, la vie de Mahomet, et le troisième, les âges qui le suivent jusqu'à la fin du monde, annoncée par des signes que l'auteur fait connaître (2).

Une profonde décadence se fait sentir dans les écoles du Magreb-el-Acsa, depuis le renversement des Merinides et l'avènement des Beni-Oates. Léon l'Africain dit que les guerres ont enlevé à l'instruction publique les possessions et les revenus qui entretenaient les institutions et les professeurs. Dans les universités de Maroc et de Fez, dont il vient de peindre les somptueux collèges et de célébrer l'antique

M. de Slane. Il s'imprime à Boulak, faubourg du Caire, une édition complète d'Ebn-Khaldoun. On a une version turque de ses *Prolegomènes*, augmentés par le traducteur Mohammed Pirizadeh, sous le règne d'Achmet III, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Son frère Yahia est l'auteur d'une histoire de Tlemcen.

(1) M. Tornberg a publié à Upsal le texte du *Cartas*, sous ce titre : *Annales regum Mauritaniæ*, 1843, in-4°. Nous ignorons s'il a donné la traduction latine promise. Dombay, *Geschichte der Mauritanischen Könige*, Agram, 1794, 2 vol. in-8°, et le P. Moura, *Historia dos soberanos mahometanos que reinarao na Mauritania*, Lisbonne, 1828, in-4°, avaient traduit le *Cartas* sans éditer le texte arabe.

(2) M. de Sacy, au t. II de *Notices et extraits*, etc.

splendeur, il ne trouve plus qu'une misère profonde : à Maroc, cinq élèves et un maître stupide; à Fez, quelques scolastiques étrangers, vivant d'aumônes, et deux ou trois pensionnaires indigènes. Au cours, un des auditeurs lit un texte, le professeur le commente, et quelquefois il préside à l'argumentation entre les disciples. Depuis plusieurs siècles, les mathématiques, la philosophie et l'astronomie étaient négligées; le Coran et la jurisprudence formaient le seul objet de l'enseignement public (1).

Les études sérieuses étaient supplantées par la culture de la poésie érotique et des arts magiques; les chimistes poursuivaient la pierre philosophale et fabriquaient de la fausse monnaie (2) : Léon l'Africain entre sur tout cela dans beaucoup de détails, auxquels nous renvoyons le lecteur curieux. Cependant, si l'on jugeait par Léon lui-même les écoles de Fez où il a étudié, on en concevrait une meilleure idée.

El-Hassan ebn Mohammed el Ouezaz el-Fasi, autrement Jean Léon l'Africain, est né à Grenade; mais sa famille se réfugia en Afrique quelque temps après la prise de cette ville. Tout enfant, il fréquenta l'université de Fez, et à la fin de ses études, il était notaire du moristan ou de l'hôpital des fous. A seize ans, il accompagna son oncle, poète et orateur,

(1) *Descrizione dell' Africa*, voir la description de Fez, liv. III, c. 24, 40, p. 65, 75, et celle de Maroc, liv. II, c. 37, p. 44.

(2) « Sonvi ancora molti poeti, i quali dettano versi volgari in diverse materie, massimamente d'amore; e alcuni descrivono gli amori che essi portano alle donne, e altri a' fanciulli, sovente ponendovi il nome del fanciullo che amano, senza alcuna vergogna (p. 75). Io ho veduto che 'l fine di costoro (alchimie), le più volte è il condursi a falsificar monete : onde la più parte in Fez si dimostrano senza mano » : c'est-à-dire qu'ils avaient la main coupée en vertu des lois. (P. 79.)

envoyé en ambassade à Tombouctou par le sultan de Fez. Plus tard, il renouvela ce voyage, et l'on comprend ainsi les précieuses notions qu'il a transmises sur la Nigritie. Nous ne le suivrons pas dans ses pérégrinations jusqu'en Perse et en Tartarie. Revenant en dernier lieu de Constantinople à Fez, par l'Égypte, il fut pris par des corsaires chrétiens, près de l'île de Djerba, et conduit à Rome, où Léon X apprécia son savoir, lui fit un très-bel accueil et le convertit au christianisme. Le néophyte reçut, au baptême, les noms du pape dont il était filleul. Il paraît que, négligé sous les successeurs de Léon X, il se retira enfin à Tunis, où il mourut.

La *Description de l'Afrique*, qu'il écrivit en arabe et traduisit en italien, a immortalisé son nom. C'est un ouvrage inestimable entre ceux qu'il composa, et dont la plupart sont perdus (1). Il révélait l'Afrique à l'Europe.

Luys de Marmol Carvajal, né à Grenade en 1520, a reproduit le travail de Jean Léon, en ajoutant les faits militaires, mais sans avertir le public de l'emprunt qu'il faisait. Lui aussi voyagea beaucoup en Afrique. Après y avoir suivi pendant vingt ans les enseignes de Charles-Quint, depuis l'expédition de Tunis, en 1536, il fut fait prisonnier et retenu sept ans et huit mois dans l'empire des cherifs à Maroc, à Taroudant, à Tlemcen, à Fez. Il suivit le cherif Mohammed, dans une expédition au Tafilet, et, tantôt libre, tantôt esclave, parcourut toute la Barbarie et l'Égypte (2). Ses récits confir-

(1) Voyez la notice d'Eyriès dans la *Biogr. univ.*, celle de M. Berbrugger : *Revue africaine*, 1858. J'ai cité dans le cours de mon travail deux des traductions les plus connues du livre de Léon : celle de Temporal en français (1556—réimpression 1830) et celle de Florianus en latin (1559).

(2) Notice par Eyriès, dans la *Biog. univ.*, et l'*Afrique*, de Marmol, trad. par Perrot d'Ablancourt. Paris, 1667, 3 vol. in-4°. L'o-

ment pleinement ce que Léon nous apprend de la décadence du Magreb-el-Acsa. Les Africains commençaient à devenir tributaires des renégats pour les arts et les métiers, pour la guerre, et spécialement dans les fabrications qui ont rapport à l'artillerie. Les juifs, intendants de toutes les grandes fortunes, exploitaient la décomposition sociale (1). La corruption des mœurs avait fait de grands progrès sous les derniers Merinides, et propagé, pour la dégradation des peuples, les maladies syphilitiques, introduites par les juifs réfugiés d'Espagne (2). Cependant, le hachich, dont la fatale influence est aujourd'hui si répandue, n'était pas encore en usage. Léon en parle, mais à propos de Tunis et comme d'une chose inconnue au Maroc.

S'il est une loi providentielle qui décrète la ruine des dynasties corruptrices et le châtement des peuples corrompus, l'heure était venue pour le Magreb-el-Acsa de passer sous le joug de nouveaux maîtres dont le règne sera marqué au coin de l'avarice et de la barbarie, nonobstant quelques vestiges de l'ancienne politesse musulmane.

original est intitulé : *Descripcion general de Africa con todos los successos de guerras que à avido entre los infieles y el pueblo cristiano y entre ellos mismos*. Grenada y Malaga (1573—1599), 3 v. in-f.

(1) Marmol, t. II, p. 27, 36, 56, 170, 171, etc.

(2) « Questo male (la syphilis) non era prima nell'Africa. Ma ebbe principio nel tempo que Ferrando, re di Spagna, cacciò di Spagna i giudei. Che posciachè essi vennero nella Barberia, essendo molti di loro imbrattati, avvenne che alcuni tristi e ghiotti Mori (le traducteur latin met cela sur le compte des Nègres, *quidam sceleratissimi Æthiopes*, p. 56), usarono con le loro donne e nel presero : d'indi seguitando di mano in mano s'incominciò a infettar la Barberia, in modo che non si trovo famiglia che osia netta o non abbia avuto questo male. » (Liv. I, c. 30, p. 28.) Mais que vaut ici le témoignage des musulmans contre les juifs ?

## CHAPITRE VIII.

### LES CHERIFS HASSANI OU SAADIENS.

—

La dynastie qui règne actuellement au Maroc est considérée quelquefois comme remontant au xvi<sup>e</sup> siècle; mais il est plus conforme à la vérité de séparer en deux dynasties étrangères l'une à l'autre, sauf un lien de parenté très-vague et impossible à déterminer, les cherifs descendants du marabout Hassan, dont nous avons commencé à esquisser l'histoire, et les cherifs issus du roi de Tafilet, Moulé Cherif, venu d'Orient, et dont le fils Moulé Rechid prendra Fez et Maroc (1).

(1) Il est certain que de nouvelles lumières se feront un jour sur l'histoire des cherifs par la découverte de documents arabes. La *Revue africaine*, avril 1857, donne un fragment anonyme traduit par M. de Slane, où on lit que la première dynastie cheurfa, que nous appelons Hassande, est nommée *Saadienne* par les historiens du pays: *Ed-Doult es-Saadia*. Ahmed, roi des Sous en 1509=910, porte le nom de Aboul-Abbas Ahmed el Caïm; son fils et successeur, roi de Maroc en 1524=930, Aboul-Ab-bas el-Aredj.

Voici l'ordre de succession des cherifs Hassani :

	J. C.	Hég.
Hassan ebn-Mohammed, souche de la dynastie.		
Mohammed, fils de Hassan, roi de Tauroudant et de Maroc, depuis 1524=930-1, de Fez et du Magreb en. . . . .	1550	= 957
Abd-Allah, fils de Mohammed. . . . .	1556—7	= 963—4
Mohammed le Nègre, fils d'Abd-Allah. . . . .	1574	= 984—2
Abd-el-Melek, oncle du précédent, fils de Mohammed ebn-Hassan. . . . .	1576	= 983—4
Aboul-Abbas Ahmed el-Mansour, plus connu sous le nom de Ahmed-cherif, frère d'Abd-el-Melek. . . . .	1578	= 986
Moulè Cheikh, Moulè Sidan, et Abou Farès, fils d'Ahmed. . . . .	1603	= 1012—3
Moulè Sidan. . . . .	1608	= 1016—7
Moulè abd-el-Melek, fils de Sidan. . . . .	1630	= 1039—40
Moulè El-Oualid, frère d'Abd-el-Melek. . . . .	1635	= 1044—5
Moulè Ahmed Cheikh, autre frère d'Abd-el-Melek. . . . .	1615	= 1054—5
Krom el-Hadj, usurpateur (1). . . . .		
Moulè Cheikh, fils de Krom el-Hadj. . . . .		
Avénements des cherifs Fileli; Moulè Er-Rechid, fils de Moulè cherif prend Fez. . . . .	1666	= 1076
Il prend Maroc. . . . .	1668	= 1078—9

(1) Suivant le P. Francisco de San-Juan del Puerto, à Moulè Ahmed succède son fils Labès ou El-Abbas; à El-Abbas succède son oncle Abd-el-Kerim Abou-Bekr (1656=1069-70); à Abd-el-Kerim, son fils Bucar ou Abou-Bekr (1668), qui est renversé deux mois après par Moulè Arsis ou Er-Rechid.

§ 1<sup>er</sup>. — HISTOIRE DU MAROC SOUS LES CHERIFS HASSAMI OU SAADIENS, DEPUIS LA PRISE DE FEZ (1333 = 937) JUSQU'A L'AVÈNEMENT DES CHERIFS FILELI A MAROC (1668 = 1079).

Après s'être emparé de Fez sur les Merinides, dont les bienfaits à son égard furent ainsi payés de la plus noire ingratitude, Mohammed ebn-Hassan envoya un de ses officiers prendre Velez. Cette conquête ne lui coûta rien; car l'émir merinide, Bou-Hassan, abandonna la ville ainsi que le Pegnon pour passer à Malaga. Le cherif dès 1550 = 957 partagea le gouvernement de son empire avec ses enfants : Arrani, son fils aîné, eut Taroudant, et Abd-el-Kader eut Maroc; Abd-er-Rhaman prit possession de Tafilet. Moulè-Mohamed avait donné l'ordre à son frère Ahmed d'évacuer ce dernier royaume et de se retirer à Tagouret, dans le Sahara. Arrani, mécontent de son lot, fut apaisé par la promesse d'être un jour l'unique héritier du trône. Les trois frères se rendirent dans leurs états respectifs, et Arrani se fit estimer par son zèle à réformer la justice. Chaque mercredi, il entendait publiquement les plaintes que l'on venait déposer contre les cadis et les cheikhs.

TLEMCCEN AU POUVOIR DES CHERIFS (1551 = 958). — L'ambition de Mohammed n'était pas satisfaite. Il voyait avec jalousie et inquiétude les Turcs, maîtres d'Alger depuis trente-cinq ans, étendre de son côté leur domination, au détriment des Beni-Zian de Tlemccen, qui étaient à la discrétion tantôt des pachas algériens, tantôt des Espagnols d'Oran. Il osa braver la puissance ottomane et envoya son fils Arrani, à la tête de 30,000 hommes, sans compter les renégats de sa garde, assiéger Tlemccen. Mais les Turcs se replièrent sur Alger, de telle sorte qu'Arrani, favorisé par la haine des ha-



bitants contre leurs nouveaux dominateurs, se trouva maître de Tlemcen et de Mostaganem. Il y laissa des gouverneurs et revint à Fez. Sa mort arriva peu après et priva son père d'un appui qu'il n'appréciait pas à toute sa valeur.

**RÉVOLTE DANS L'ATLAS.** — Les Berbères de l'Atlas, entre Maroc et Taroudant, se révoltèrent en apprenant qu'Arrani n'était plus. Commandés par Si-Mohammed, ils battirent, dans leurs montagnes, une armée de mille renégats et de Turcs envoyés contre eux par le cherif. Ils engagèrent même les renégats prisonniers dans leur parti, les marièrent aux filles des familles les plus importantes et en apprirent la fabrication des armes.

**MERINIDES MIS A MORT.** — Le cherif irrité crut aisément que les derniers Merinides, ses captifs, Ahmed et El-Kaséri ebn-Ahmed, n'étaient pas étrangers à cette insurrection. Il leur fit trancher la tête, et mit ainsi le comble à son ingratitude envers cette malheureuse famille (1552=959-60).

**LES TURCS REPRENENT TLEMCEM.** — Le pacha d'Alger, Hassan, envoya une armée sous la conduite du renégat Hassan-Corse, pour reprendre Tlemcen. A cette nouvelle, le cherif donna l'ordre à ses fils, Abd-el-Kader et Abd-er-Rhaman, d'aller défendre le territoire menacé. Mais celui-ci, brouillé avec son frère, l'abandonna dans une rencontre où il fut tué, et les Turcs restèrent maîtres de Mostaganem et de Tlemcen où ils établirent un bey. Le cherif apprit la conduite d'Abd-er-Rhaman, et le fit empoisonner.

**LES TURCS PRENNENT FEZ (1554=961).** — Le vieux cherif se mit lui-même à la tête de ses troupes contre les rebelles de l'Atlas. Il réussit à s'emparer d'une forteresse défendue par Si-Saïd, l'un de leurs chefs, du côté de Taroudant, et revint à Maroc après avoir infligé un châtement à des peuplades qui n'en restèrent pas moins indépendantes. De

plus graves périls le menaçaient. Salah-Raïs, successeur de Hassan au pachalik d'Alger, avait fait alliance contre lui avec l'émir Bou-Hassan, seigneur de Velez, que l'on a vu passer en Espagne pour acheter l'appui des chrétiens. Le massacre des derniers Merinides, ses parents, avait profondément irrité ce prince, et, bien qu'il n'eût guère obtenu que des promesses du roi de Portugal, il avait débarqué vers Alhucemas, où les Berbères l'accueillirent en ennemis. Tout le porta donc à se joindre aux Turcs qui, d'ailleurs, l'auraient combattu sous le prétexte de le punir du crime d'avoir invoqué le secours des chrétiens (1). Sorti d'Alger dans les premiers jours de janvier 1554=961, à la tête de 6,000 arquebusiers turcs et renégats, 1,000 spahis, 4,000 cavaliers arabes et 12 pièces de canon, Salah-Raïs marcha vers le Magreb, et son armée grossit à chaque pas. Vingt-deux navires faisaient voile en même temps pour les côtes du Rif. De son côté, Mohammed se porta, de Fez à Tasa, au-devant des Turcs. Son fils Abd-Allah essuya une défaite complète; et le cherif, sans attendre une affaire plus générale, se retira sur Fez. Huit mille hommes essayèrent en vain d'empêcher Salah-Raïs de passer le Sebou, et il remporta le lendemain, près du vieux Fez, à Las Caleras, une victoire qui lui ouvrit les portes de la capitale. Mohammed et son fils Abd-Allah fuyaient de Fez la Neuve tandis que Bou-Hassan et Salah-Raïs entraient par la vieille ville, où Bou-Hassan comptait des partisans. Fez fut pillée; les juifs se rachetèrent en payant 25,000 mitcals, et les

(1) Les négociations qui amenèrent l'alliance de Bou-Hassan avec les Algériens, sont diversement présentées. Voir Diego de Torrès, Marmol et D. Haëdo, *Topografía y historia general de Argel*, p. 67, 68. Valladolid, 1642.

marchands chrétiens dépensèrent dans le même but, 5,000 mitcals en présents. Salah-Raïs aurait voulu ne pas donner Fez à Bou-Hassan, mais il reconnut que celui-ci avait en sa faveur un parti puissant, et il se contenta d'engager le cherif, réfugié à Maroc, à reprendre la lutte contre Bou-Hassan. En revenant à Alger, il rapportait 400,000 mitcals levés sur la population de Fez. Diego de Torrès et d'autres riscatadores, rachetèrent dans cette circonstance 700 esclaves chrétiens au prix moyen de 100 ducats par tête. Quand on connut à Velez la perte de la capitale, le Pignon se rendit à la flotte turque, et Salah y fit mettre garnison (1). Cette place sera reprise, en 1564, par D. Garcia de Tolède.

DERNIÈRES LUTTES ET MORT DE MOHAMMED, RÉTABLI A FEZ. Mohammed semblait dans une situation désespérée. Son fils Abd-Allah, chassé de Méquinez par Bou-Hassan, était venu le rejoindre à Maroc; son frère Ahmed, à la nouvelle de ses malheurs, quittant le désert où il l'avait relégué, s'était rendu maître du Tafilet. Il marcha contre Ahmed, et envoya son fils Abd-Allah contre Bou-Hassan (1555=962). Abd-Allah remporta d'abord l'avantage contre Nacer et Mohammed, fils du roi de Fez; mais il fut ensuite battu par Bou-Hassan lui-même et regagna Maroc. Le vieux cherif avait, au contraire, obtenu la reddition de Tafilet, et envoyé son frère achever ses jours dans une zaouia; il put donc marcher sans retard contre Fez, et se débarrassa de ses neveux, prisonniers, en les mettant à mort à Tedla. On voit qu'il prit sa route de manière à s'appuyer sur l'Ouest, où étaient ses ressources. Bou-Hassan vint à sa rencontre et fut tué dans une bataille. Ses deux fils, Nacer et Moham-

(1) Haëdo, p. 68.

med, s'enfuirent à Méquinez, et de là à Salé, d'où ils s'embarquèrent. Un corsaire breton les fit prisonniers.

Mohammed écrasa les habitants de Fez d'impôts et d'exactions pour les punir de leur infidélité; puis il laissa la ville sous le gouvernement de son fils Abd-Allah et se rendit à Maroc. En 1556=963-4, il dirigea une expédition vers le sud contre les montagnards rebelles; mais il dut composer avec eux. Au retour, il épousa une fille de Taroudant; car l'âge n'affaiblissait pas en lui la luxure, dont il était l'esclave. Peu après, il fut assassiné en se rendant au Sous, au défilé de Bibona ou Bibaouan, par un Turc de sa garde, soudoyé de Hassan Baba-Aroudj, pacha d'Alger pour la seconde fois. Mohammed avait 86 ans.

Le meurtrier, nommé Hassan, instrument de la justice de Dieu sur le vieux cherif, avait des amis dans la garde, qui était mécontente de ne pas recevoir de solde; il entra en maître à Taroudant, évacuée par son gouverneur, le cherif Othman. Mais il repoussa l'avis de s'y défendre et d'appeler des secours d'Alger. Il prit la route du désert pour gagner Tlemcen avec les trésors enlevés au cherif. Othman poursuivit le fugitif, le tua, lui et presque tous ses compagnons, et il revint à Taroudant avec ses deux sœurs, emmenées par les brigands, et le trésor de son père. Il y fit proclamer Abd-Allah, légitime successeur de Mohammed.

Quand la nouvelle de l'assassinat de ce dernier était arrivée à Maroc, le gouverneur s'était empressé de massacrer Ahmed, âgé de plus de 90 ans, et ses sept fils ou petits-fils, qui auraient pu inquiéter Abd-Allah. Les deux frères, premiers cherifs qui avaient conquis un trône à force de crimes, finirent donc misérablement.

Moulé Abd-Allah reçut à Fez la nouvelle des événements.

Il laissa la ville à son frère Abd-el-Moumen et accourut à Maroc, où il fut reconnu souverain des états de Mohammed (1557=964-5). Alors, il partagea les grands commandements entre ses frères et ses neveux. Mais après dix-huit mois d'un règne honorable, il prit ombrage de ces princes aimés du peuple. Il les manda près de lui, et fit mourir son frère Othman, gouverneur de Taroudant; son neveu Soliman, gouverneur du Drâa, et Mohammed, son autre neveu, qui commandait à Méquinez. Abd-el-Moumen, son frère, s'excusa et ne vint point de Fez. Abd-Allah, remis d'une maladie mortelle, reprit le dessein de faire périr Abd-el-Moumen, qui, informé du péril, s'enfuit par la route de Tlemcen à Alger, où Hassan Baba-Aroudj, suivant les inspirations d'une politique facile à saisir, lui accorda une amicale hospitalité (1559=966-7). Il épousa une fille du pacha, et fut nommé gouverneur de Tlemcen.

CARACTÈRE DU CHERIF. SIÈGE DE MAZAGAN. — Moulé Abd-Allah, inquiet de ce voisinage, n'entreprit nullement de s'en délivrer par les armes. Il restait à Maroc plongé dans le vin et la débauche, au point que Lella Mariem, sa sœur, fut victime de sa brutalité. On doit dire qu'il profita de la paix pour embellir sa capitale : il bâtit, près de la grande mosquée, un collège renfermant quatre cents chambres, un mellah pour réunir les juiveries en une seule, des greniers voûtés pour la conservation des céréales, et il choisit avec attention les gouverneurs des provinces. Lâche et cruel, il se décida cependant, sur l'avis d'un renégat, à venir assiéger Mazagan, l'an 1562=969-70. La place fut défendue par D. Rodrigue de Sousa, en l'absence d'Alvar de Carvalho. Il fit sauter deux fois par la mine une batterie de 24 canons d'un calibre énorme, comme on en fondait alors, et les assiégeants, au nombre de 80,000 hommes, se retirèrent, laissant aux

Portugais la possession d'une place qui alors n'annonçait plus une conquête menaçante.

ABD-EL-MOUMEN ASSASSINÉ. — Le neveu d'Abd-Allah, gouverneur de Fez, se concerta, comme on le croit, avec ce dernier pour faire assassiner Abd-el-Moumen, qui gouvernait Tlemcen au nom des Turcs. Un Maure se chargea de commettre le crime. Il poignarda le cherif dans une mosquée et réussit à fuir sur un cheval tout préparé. Cette nouvelle révolta les esprits au Maroc, et Abd-Allah, déclinant toute complicité, punit le traître du dernier supplice. Il mourut lui-même en 1574=981-2, deux ans après avoir construit un fort pour la défense du port d'Aguer, qu'il croyait menacé par D. Sébastien de Portugal. Son fils aîné, Mohammed, lui succéda.

AFFAIRES DE MELILLA ET PRISE DU PEGNON DE VELEZ. — Sous le règne d'Abd-Allah, en 1563=970-4, les Maures tentèrent de surprendre Melilla sous la conduite d'un marabout qui prétendait endormir la garnison par enchantement. Le gouverneur Pedro Vanegas de Cordoue, averti par les espions, laissa entrer les Maures de manière à les enfermer entre deux enceintes, et il en massacra un grand nombre. Deux fois l'entreprise des fanatiques eut la même issue. Lorsque les récits espagnols seraient vrais dans leurs détails, ils ne feraient que montrer dans son lustre la superstition stupide des musulmans, dont nos guerres d'Afrique ont fourni tant d'exemples : Bou-Maza, Mohammed ebn-Abd-Allah ont hérité d'anciennes recettes magiques, et les Arabes de la crédulité de leurs aïeux. Un fait plus important, c'est la prise du Pignon de Velez sur les Turcs, en 1564=972. L'année précédente, D. Sanche de Léves, général des galères de Naples, était venu de Malaga, pour s'en emparer ; mais il reconnut qu'il n'avait pas les moyens nécessaires,

même après son installation dans Velez, et il se rembarqua. Mais D. Garcia de Tolède, en 1564, amena 15,000 hommes sur 110 navires fournis par l'Espagne, Malte, le Portugal, les Lomellini de Gènes et d'autres puissantes familles; il occupa Velez et le mont Baba qui la commande. L'artillerie de terre et des navires ouvrit le feu sur la forteresse, dont le gouverneur, Kara Mustapha, tenait la mer, et les Espagnols y entrèrent le 6 septembre. L'Espagne conserve le Pegnon depuis cette époque.

**MOULÉ MOHAMMED LE NÈGRE ET SÉBASTIEN, ROI DE PORTUGAL.** — Mohammed, fils d'Abd-Allah et d'une négresse, imita la politique de son père; il mit à mort deux de ses frères et en jeta un autre en prison pour régner plus tranquillement. Mais son oncle, Abd-el-Melek, nommé aussi Moulé Moluc, le détrôna en s'appuyant sur le sentiment du peuple, et le battit avec les secours envoyés par Ramadan, pacha d'Alger. Mohammed, chassé de Fez puis de Maroc, vint au Pegnon de Velez demander du secours à Philippe II, roi d'Espagne; mais celui-ci avait abandonné l'idée de rien entreprendre sur l'Afrique. A la cour de Lisbonne, le cherif fut plus heureux. Ses propositions furent agréées du roi chevaleresque, D. Sébastien qui, en 1574=981-2, était passé en Afrique et avait fait des courses sur le territoire entre Tanger et Arzilla, comme par partie de plaisir. Enivré des louanges que des flatteurs lui donnaient pour des razzias où il avait exposé inutilement sa vie, le jeune prince méditait une grande conquête en Afrique, lorsque les sollicitations de Mohammed et la promesse qu'il en reçut de la cession d'Arzilla et de Larache au Portugal, achevèrent de le déterminer. Catherine, son aïeule, le cardinal Henri, son oncle, et de vieux généraux ne purent le détourner d'une résolution qui ne cadrerait plus avec la direction générale des in-

térêts portugais, et qui, en cas de mort du roi non marié, compromettait l'avenir du royaume (1). En désespoir de cause, on essaya d'obtenir du moins qu'il ne s'engageât pas à l'intérieur du pays et qu'il se bornât à une expédition sur le littoral avec la flotte pour appui. Les conseils de jeunes officiers l'emportèrent sur celui du duc d'Albe.

**BATAILLE D'ALCAZAR OU DES TROIS ROIS.**—La flotte mit à la voile avec 20,000 soldats, dont 12,000 portugais; les autres, allemands, espagnols et italiens. Le pape avait accordé l'indulgence de la croisade. Au débarquement, sous les murs d'Arzilla, le 9 ou le 10 juillet 1578, quelques milliers de Maures, sous les ordres de Mohammed, renforcèrent l'armée. Toutefois, on comprit que ce dernier s'était trop pressé de promettre le concours général des populations.

Abd-el-Melek valait mieux que lui. Élevé par Carillo, esclave chrétien de Valladolid, il était doux envers les captifs et les dispensait même de se mettre à genoux pour lui parler. Il buvait du vin et mangeait les mêmes aliments que les chrétiens. On le loue d'avoir su borner ses passions à son harem.

Au lieu d'opérer sur Larache, D. Sébastien prit la route de Fez, en marchant sur Alcazar-Kebir. Moulé Abd-el-Melek, lui ayant offert en vain plusieurs lieues de territoire autour des presidios, s'avança de son côté avec des forces supérieures. Il avait 3,000 Andalous, 3,000 autres fantassins régu-

(1) Sacchini a justifié les jésuites accusés d'avoir entraîné Sébastien dans l'expédition d'Afrique. Partie IV, liv. 6, n. 490. Voyez Joachim de Centellas, *ouv. cit.*, fol. 43, verso. Herrera, Vasconcellos, etc., et la continuation des *Annales* de Wadding, t. XXI, p. 464. Ancône, 1844. Les graves conséquences de cette guerre expliquent la quantité des documents qui la concernent.



liers, 25,000 cavaliers exercés à la manœuvre, 1,000 Turcs renégats à cheval, 10,000 Arabes irréguliers et 34 pièces d'artillerie de divers calibres. Les Espagnols n'avaient que 12 canons.

Le 29 juillet, D. Sébastien campait à Los Molinos, à trois lieues d'Arzilla; le 30 à Menara, le 1<sup>er</sup> août à Cabeça de Ardana, le 2 à Barcain, ayant devant lui le petit Oued-Mkhacem qu'il franchit, lorsque déjà le cherif, venant de Féz, avait passé le pont de l'Oued-Kous, près d'Alcazar. L'armée chrétienne était disposée en trois colonnes. Celle des musulmans se forma en demi-cercle avec l'artillerie au centre et la cavalerie aux ailes, selon la coutume. Abd-el-Melek eut le courage, sous les atteintes d'une maladie mortelle, de se faire porter en litière devant le front de ses troupes, pour les animer au combat, qui s'engagea le 4 août, dernier jour de Djoumada I, 986. Les ailes marocaines enveloppèrent l'armée chrétienne, que l'artillerie, habilement placée par le cherif, mettait en désordre. La confusion fut augmentée par une manœuvre de la cavalerie légère portugaise qui se rejeta sur les lignes allemandes, et la victoire se prononça pour les musulmans. Dans l'ardeur de la lutte, les rois, qui jouaient leur couronne, perdirent tous trois la vie : Mohammed fut tué ou se noya dans l'Oued-Mkhacem; Sébastien reçut un coup d'escopette et deux coups de cimeterre, quand déjà il tombait de cheval (1); et Abd-el-Melek mourut durant une crise de sa maladie, en mettant un doigt sur sa bouche, pour faire entendre, croit-on, qu'il fallait cacher sa mort aux soldats. Mais nous avons vu des musulmans poser ainsi leur doigt au moment d'expirer, pour indiquer à l'âme le chemin du ciel. Plusieurs évêques restèrent parmi les morts, avec la

(1) Centellas.

fleur de la noblesse portugaise. L'armée chrétienne eut 6,000 hommes tués, et presque tout le reste fut fait prisonnier. 18,000 musulmans succombèrent dans cette horrible journée.

Moulê-Ahmed, frère et successeur d'Abd-el-Melek, fit garder à Alcazar le corps de Sébastien, percé de sept blessures, et empailler la peau de Mohammed qu'on porta devant lui pour terrifier les peuples à son entrée à Fez.

La flotte portugaise, commandée par D. Diego de Sousa, recueillit, à la hauteur de Larache, quelques débris de l'armée et retourna à Lisbonne, sans qu'on sût avec certitude quel avait été le sort du roi. Le Portugal fut plongé dans le deuil, et l'Europe y prit part, tandis que la joie des musulmans éclatait jusqu'à Constantinople (1). La couronne passa au cardinal Henri, troisième fils du roi Emmanuel. Il mourra en 1580 sans s'être choisi un héritier, de sorte que Philippe II d'Espagne, s'emparant du trône vacant, réunira les deux royaumes.

CONSULAT FRANÇAIS A FEZ ET A MAROC. — Au mois de juin 1577=985, Henri III avait établi officiellement un consulat français au Maroc, à la sollicitation du cherif, sans doute Abd-el-Malek. Le titre consulaire de Maroc et de Fez fut conféré au Marseillais Guillaume Bérard, et celui d'agent, commis au « facturage » à François Vertia. Les troubles de la ligue ne détruisirent pas les relations politiques et commerciales appuyées sur cette institution. Georges Fournier succède à Bérard en 1591 (2).

ABOUL-ABBAS AHMED EL MANSOUR OU AHMED-CHERIF, après

(1) *Négociations de France dans le Levant*, t. III, p. 764. Paris, Impr. imp., 1853.

(2) Thomassy, *Le Maroc et ses caravanes*, p. 116. Paris, 1845.

la bataille d'Alcazar, fut reconnu par l'armée marocaine et par toutes les provinces de l'empire. Un ambassadeur vint le féliciter de la part du sultan de Constantinople. Le cherif l'accueillit mal; car il n'aimait pas les pachas d'Alger, ses voisins; mais il comprit ensuite qu'il valait mieux se concilier leur suzerain, et il lui envoya une ambassade avec des présents. Rassuré du côté des Turcs, il obligea ses frères Aboul-Hassan, Abou-Ferès, Sidan Er-Rechid, et les principaux officiers à jurer obéissance à l'aîné de ses fils, Moulè-Cheikh, et il entreprit la conquête du Sahara et du Soudan.

CONQUÊTE DU SOUDAN. — L'an 1588-9=998, Tigourarin, aujourd'hui Gourara, et le Touat furent soumis à la suite d'une grande victoire remportée par une armée venue de Maroc en quatre-vingt-dix jours. Le cherif somma ensuite les chefs nègres établis au sud, de faire leur soumission, et, comme imam, il réclama de leur sultan, Ishak Sokya, un mitcal d'or, ou de 10 à 12 francs par charge de sel sur les mines de Taghraz, qui sont à 25 étapes de Tafilet. La famille Sokya régnait au Soudan depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, époque où Hadj Mohammed, fondateur de la dynastie, revint d'Orient, après avoir obtenu du khalife Motewekkel, représentant la seconde branche des Abbassides, le titre de khalifat ou lieutenant. Ishak refusa de reconnaître au cherif la qualité d'imam et de payer le tribut réclamé à ce titre. Alors Ahmed consulta ses officiers sur le dessein d'une expédition contre Sokya, roi de Gaghrou, maintenant Gao, sur le Niger, à cent lieues à l'est de Tombouctou. On opposa les difficultés que rencontrerait une armée à travers un pays où manquent l'eau et l'herbe, et où les oiseaux même s'égarent; puis l'exemple des anciennes dynasties, qui n'avaient point entrepris une pareille conquête. Cette dernière raison ne valait rien; car nous avons vu les Almoravides soumettre le Sou-

dan. Le cherif répondit que son armée pouvait faire ce que faisaient journellement les caravanes; les progrès des chrétiens et des Turcs ne lui permettaient plus d'ailleurs de suivre la politique des anciennes dynasties, et les richesses du Soudan, plus grandes que celles du nord de l'Afrique, récompenseraient des fatigues, diminuées par la supériorité des armes à feu, inconnues aux nègres. On se rangea de son avis.

Le 16 dsoul-hidja 998, milieu d'octobre 1590, une armée puissante composée d'hommes d'élite, de chevaux et de chameaux bien choisis, quitta Maroc, sous les ordres du pacha Djouder ou Zergoun; après cinq mois et demi, au commencement de mars 1591=999, elle rencontra Sokya, non loin de Tombouctou, le battit et dispersa les 140,000 hommes qu'il avait réunis de toutes parts. Les courts javelots, les lances et les épées, les amulettes, les fétiches et les opérations des magiciens avaient cédé au bruit de la poudre et à ses effets prodigieux. Djouder bloqua Ishak dans Gaghrou et reçut du cherif l'ordre de n'accepter aucun accommodement. Forcé de se retirer à Tombouctou à cause de l'influence du mauvais air sur les troupes, il fut destitué et remplacé par le pacha Mahmoud, qui reprit le siège de Gaghrou, puis se mit à la poursuite d'Ishak, réfugié à Koukla, au sud-est de Tombouctou. La mort du fugitif détermina l'annexion des états soudaniens à ceux du cherif, dont l'empire atteignait ainsi Agnou ou Kano, voisin de Bournou. L'or afflua bientôt à Maroc, avec les esclaves, le bois d'ébène et les sachets de civette. Ces incalculables trésors méritèrent au cherif le surnom de *Ed-Dehebi*, ou le Doré, dont il se montrait flatté (1594=1002). Parmi les esclaves, on distinguait le jurisconsulte nègre, Sidi Ahmed ebn-Ahmed-Baba, qui retourna plus tard mourir dans son pays. On a de lui une his-

toire du Soudan et de Tombouctou, fatras sans valeur, et un supplément au *Dibadj* ou biographie des principaux docteurs du rite malekite (1). Il serait superflu d'insister sur les conclusions qu'une telle expédition permet de tirer au sujet des communications entre le Maroc et l'Afrique centrale. L'Ifrikia et le Magreb aousat n'offrent pas un pareil fait à l'histoire.

INSURRECTION AU MAGREB. BATAILLE DE TAGOUAT. — La joie causée par la conquête du Soudan fut troublée, en 1595 =1003-4. Moulè Nacer, neveu d'Abd-el-Melek mort à la bataille d'Alcazar, vint d'Espagne, où il était retenu depuis cet événement et, encouragé par le roi Philippe II, il excita un soulèvement dans les montagnes du nord et aux environs de Fez. Le cherif envoya son fils Moulè Cheikh pour le réprimer. Nacer fut vaincu en deux rencontres et vit bientôt son parti se dissoudre. La bataille décisive se livra près de Fez à Tagouat. Les deux princes combattirent vaillamment durant trois jours. La victoire se déclara pour Moulè Cheikh, grâce à la troupe des Euldj ou renégats (2). Nacer s'enfuit blessé. Le cherif Ahmed célébra ce triomphe par de brillantes fantasias. Mais il fit arrêter l'agent du roi d'Espagne, Balthasar Spald, et on lui prêta le dessein d'assiéger Tanger pour tirer vengeance des Espagnols. Les chrétiens du Maroc se

(1) Voir la *Revue africaine*, avril 1857. Fragment arabe, traduit par M. de Slane.

(2) « L'alcaïde Mustapha, chef des Elckes (qui sont les soldats prétoriens et tous chrétiens reniez) gagna le prix sur tous, mesmement sans luy l'yssuë étoit douteuse. » *Discours véritable de la bataille donnée près de Fez, en Affrique, le 30 aoust 1595...* escript de Maroc, par un facteur qui y réside (Pierre Treillant), Paris, 1696. M. Thomassy donne la date du 12 mai 1596 (ramadan 1004) à la bataille de Tagouat.

réjouirent de sa victoire ; car ils souffraient moins durant la paix.

Ahmed, après un long règne, mourut le 29 août 1603=1012, et fut regretté de ses sujets. Il protégea et cultiva les sciences. La boussole et les observations astronomiques servirent à diriger son armée vers Tombouctou. Ami des arts, il fit venir d'Espagne deux peintres, dont il récompensa les travaux et auxquels il faudrait attribuer peut-être une partie des peintures qui décorent, assure-t-on, les palais des chérifs.

**RAVITAILLEMENT DE MAZAGAN.** — Un an avant la mort d'Ahmed, un voyageur français, Jean Mocquet, arrivait à Mazagan sur un des navires chargés de ravitailler la place hispano-portugaise. Il en a fait connaître la pénible situation. Des pirates ayant capturé des bâtiments qui portaient récemment des provisions à la place, la garnison avait failli mourir de faim. Quarante canonniers, quatre cents fantassins, la plupart mariés, et deux cents chevaux la composaient. Ils faisaient des razzia et guerroyaient avec Azemmour. Tous les matins, quarante chevaux sortaient pour aller à la découverte et rentraient à midi ; quarante autres partaient pour revenir le soir. Six cavaliers sentinelles, *atalayes*, se tenaient aux abords de la place et signalaient tout péril en élevant un signal à un mât. Le guet de la ville sonnait alors le tocsin et la garnison accourait en armes. Les Maures pillaient les jardins du voisinage, empoisonnaient les puits avec des charognes. On buvait de l'eau d'une grande citerne creusée à l'intérieur de la place, et l'on se délectait à manger les caracols, petits limaçons qui couvrent les rameaux des plantes. Mais des remparts dont six cavaliers de front pouvaient faire le tour, procuraient du moins quelque sécurité aux habitants de ce triste séjour.

MOULÉ SIDAN. LES FILS D'AHMED. LES ESPAGNOLS OCCU-  
PENT LARACHE ET LA MAMOURE. — La mort d'Ahmed fut le  
signal de divisions et d'un démembrement de l'empire.  
Moulé Sidan, qui était près de lui, et qu'on accusa d'avoir  
empoisonné son père, fut proclamé son successeur. Mais  
ses frères, plus âgés que lui, s'érigèrent aussi en souverains.  
De là ces luttes qui ensanglantèrent longtemps le Ma-  
greb (1). Sidan rencontra la plus forte résistance de la part  
de Moulé Cheikh, qui eut recours au roi d'Espagne, Phi-  
lippe III et obtint de l'argent par la cession de Larache, au  
mois de décembre 1610=1019, comme garantie du paye-  
ment de sa dette. Pierre de Lève, et le marquis de Saint-  
Germain prirent possession de cette place, où l'on bâtit sur-  
le-champ un couvent de Franciscains. Les circonstances  
étaient très-favorables aux puissances chrétiennes, pour  
réaliser des vues de conquête au Magreb. L'Espagne,  
mieux placée que toute autre pour en profiter, marchait  
vers une rapide décadence qui la détournait de vastes  
projets. En 1611=1020, la flotte espagnole, qui appuyait  
Moulé-Cheikh, remporta une victoire sur des navires de  
Sidan, et captura 3,000 volumes arabes sur la médecine,  
la philosophie et la théologie, qui furent vivement regrettés  
des musulmans (2). Trois ans plus tard, don Louis Faxardo  
occupa La Mamoure, sans rencontrer de sérieuse résis-  
tance (1614=1022-3).

La victoire et la peste se mirent du côté de Sidan, pour le

(1) Mocquet, *Voyages en Afrique*, pages 138 et suivantes. Paris, 1830

(2) Il me paraît probable que ce fait doit se confondre avec un autre semblable, que des historiens mettent à une autre date et que nous rapporterons tout à l'heure.

débarrasser d'une partie de ses adversaires. La rivalité naturelle de Fez et de Maroc favorisait et entretenait ces luttes intestines. La mobilité des Berbères explique également ces revirements soudains, qui font passer les prétendants d'un état désespéré à une puissance redoutable. Moulé Cheikh et ses fils se soutiennent à Fez, tandis que Sidan et les siens règnent à Maroc. Ce dernier l'emporta enfin, et consolida sa puissance sur le Magreb. Il n'arriva, toutefois, à ce résultat, qu'après avoir battu ou gagné par des traités les Berbères indociles du voisinage de Maroc, devant lesquels il abandonna une fois sa capitale; et il lui fallut aussi soumettre Salé. Une ambassade à Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre obtint au cherif, pour cette dernière entreprise, des secours efficaces. Le fameux aventurier, John Gifford, commandait les troupes auxiliaires qui concoururent à l'extermination des pirates salétins. Sidan, reconnaissant, fit présent à Charles I<sup>er</sup> de 300 esclaves chrétiens.

EXPULSION DES MAURES D'ESPAGNE. PIRATES. — Salé s'était accrue, et avait pris le goût de l'indépendance, en recevant dans son sein des Maures expulsés d'Espagne sous Philippe III, par un édit du mois de janvier 1610—choual 1018. Ce n'était pas la première fois que la politique espagnole prenait une mesure de ce genre; mais celle-ci fut générale et obligatoire pour tous les musulmans de la péninsule. On ignore quel fut le nombre des exilés, car il varie de cent mille à un million dans les récits des historiens. Quoi qu'il en soit, une multitude passa en Afrique, et la piraterie de Tétouan et de Salé prit une nouvelle impulsion. Les navires se perfectionnèrent, et les bâtiments de toute nation furent en butte aux attaques des forbans. Ils pillaient les côtes d'Espagne et des Canaries, et coupaient les routes maritimes du Levant, de l'Inde et de l'Amérique. Le châtement



infligé à Salé, par Sidan, ne modéra qu'un instant leur audace.

COMMERCE EUROPÉEN. RAZILLY. — Sous le règne de ce cherif, dont on marque la mort à l'an 1630=1039-40, les relations commerciales avec divers peuples de l'Europe tendent à s'affermir par les voies diplomatiques. Le consul de France à Fez et à Maroc, de Castellane, mourut en 1607. Dix ans plus tard un Marseillais usurpait le même titre au moyen de lettres fausses. Ayant reçu de Sidan un dépôt de 4,000 précieux volumes à transporter à Santa-Cruz, il faisait voile vers la France, en les emportant, quand il fut capturé par l'Espagnol D. Juan Faxardo, qui envoya les livres à l'Escurial. Sidan irrité fit jeter en prison les résidents français, et l'on dut, pour obtenir leur délivrance, faire agir la Porte que les cherifs redoutaient bien qu'ils ne reconnussent pas le sultan comme imam. Le gouvernement français, pour écarter un péril en assurant un revenu au consul de Maroc, lui accorda, comme à ceux du Levant, le droit de 2 p. 100 sur les marchandises à l'importation et à l'exportation (1).

En 1619=1028, commencèrent des négociations qui eurent pour résultat l'ambassade de Razilly au Maroc. Le cherif n'avait pas voulu recevoir, comme consuls, les Provençaux Daumas en 1617, Babre en 1619, Mazet en 1622; ce dernier mourut même en captivité. Razilly mit à la voile au printemps de 1624=1033, chargé de la double mission de régulariser les intérêts du commerce, et d'aviser au moyen de réprimer les pirates, spécialement ceux de Salé. Arrivé au port de Safi, avec trois vaisseaux, il reçut l'autorisation de venir à Maroc avec vingt-cinq personnes. Mais

(1) Thomassy, p. 119.

l'ayant mal interprétée, il emmena de quarante à cinquante gentilshommes, trois capucins et ses musiciens. Sidan les fit tous enchaîner, excepté Razilly et les religieux; il ne voulait les relâcher, qu'autant que les livres musulmans envoyés en Espagne lui seraient rendus. Pour comprendre cette prétention, il faut savoir que les Africains avaient coutume de regarder tous les chrétiens et tous les gouvernements européens comme solidaires : injuste préjugé, que l'on dut combattre bien souvent et qui causa une foule de vexations. Razilly revint en France pour avertir le roi des exigences du cherif; un des capucins put le suivre; mais les marchands de Safi donnèrent une caution de 600 ducats pour le moine, s'il ne revenait pas dans les six mois. Il ne revint pas, et les 600 ducats furent restitués aux marchands, par le couvent de Saint-Honoré, à Paris (1).

Richelieu, arrivé au souverain pouvoir, embrassait du regard tous les intérêts de la France. Il reprit les affaires du Maroc, et l'an 1629=1038-9 le chevalier de Razilly alla jeter l'ancre devant Salé, organisée alors en république indépendante. Son attitude obligea les Salétins à signer une trêve; mais la mer était si mauvaise, qu'il dut retourner en France sans poursuivre sa mission. Il reviendra l'année suivante, après la mort de Sidan.

**GOLIUS AU MAROC.** — A son règne se rapportent d'autres négociations diplomatiques. Le 24 décembre 1610=ramadan 1019, un premier traité d'amitié fut signé entre le Maroc et les Provinces-Unies. La liberté du commerce et de la navigation y est garantie. En 1622=1031-2, les Pays-Bas

(1) A. Charrant, *Lettres sur les parties de l'Afrique où règne aujourd'hui Muley Arxid*, p. 174. Paris, 1670. *L'Histoire de la mission des Pères Capucins de la province de Toureine au royaume de Maroc*. Passim. Nyort, 1644.

envoyèrent une nouvelle ambassade, qui dut son succès au savant Golius, disciple d'Erpennius. Il offrit au cherif un Nouveau Testament et un atlas en arabe. Sidan, du reste, s'occupait plus de ces livres que de la réponse aux ambassadeurs. Pour hâter la fin de leurs ennuis, Golius lui adressa une supplique en arabe, dont le cherif admira l'écriture et la rédaction. L'auteur, présenté à la cour, ne put cependant se faire comprendre en arabe, ce qui n'étonnera personne et ne prouve même pas qu'il prononçait mal. Il s'exprima en espagnol, langue familière au cherif. Son mérite lui obtint de pouvoir rapporter en Europe des manuscrits arabes et un plan de Fez qu'il leva lui-même (1).

Dès le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, l'Espagne conclut des traités avec le Maroc; mais un état d'hostilités presque perpétuelles a rendu précaires, jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les relations entre les deux pays.

MOULÉ ABD-EL-MELEK. — Le fils aîné de Sidan, Moulé Abd-el-Melek, lui succéda en 1630=1039-40. On dit qu'il est le premier cherif qui ait pris le titre de sultan, synonyme de souverain *puissant* et indépendant. Il se montra d'abord religieux observateur de la loi; mais, cédant bientôt à sa nature, il devint cruel, s'adonna au vin et à la débauche, au point que les habitants de Fez appelèrent au trône Moulé Ahmed, son frère. Mais celui-ci n'était pas moins gangrené de vices. D'autres fils de Sidan, Moulé el-Oualid et Semin, disputèrent l'empire à leur frère, sans pouvoir le renverser. Sa cruauté se manifestait contre les esclaves chrétiens qui refusaient d'apostasier. C'était un jeu pour lui de les taillader à coups de sabre et de les faire déchirer par des lions. La

(1) Ce plan est dans John Windhus, *Journey of Mequinez, the residence, etc.*, édit. de Londres, 1723, in-8°. Pour le premier traité, Dumont, t. V. Aitzema, t. I.

France s'en plaignit à la Porte, qui répondit que le roi Louis XIII était assez fort pour se faire justice. Le cherif l'apprit, et jura, dit-on, de tuer le premier ambassadeur français qui se présenterait à sa cour. Après cinq ans de règne, Abd-el-Melek était en campagne; au mois de décembre 1635=1045, un esclave portugais qu'il voulait faire eunuque le trouva ivre dans sa tente, et lui brûla la cervelle.

RAZILLY ET DU CHALARD. — En 1630, Razilly était venu au Maroc. Parti de l'île de Rhé, le 20 juin, avec trois vaisseaux, il délivra en route six navires français pris par des pirates, captura plusieurs autres corsaires devant Salé, qui, cédant à la rigueur du blocus, fit un traité avec la France, rendit les esclaves français pour quelques marchandises, et accepta un consul ayant tous les privilèges reconnus à ceux de Barbarie et du Levant. Le mauvais temps força Razilly à retourner en France, avant d'avoir la réponse aux dépêches envoyées au cherif. Elle arriva trop tard; mais elle était conforme aux désirs de la France (1). Aussi du Chalard, en 1635=1044-5, chargé de poursuivre la mission de Razilly, qui était alors au Canada, trouva les voies un peu aplanies. Un traité fut conclu le 18 juillet, à la suite d'une entrevue avec le cherif à Safi, et les prisonniers furent rendus de part et d'autre. La France eut le droit d'établir des consuls dans les ports de Maroc. Plus de trois cents esclaves rentrèrent en France. D'autres virent leur sort adouci, et le brave du Chalard s'engagea pour la rançon de plusieurs envers le gouverneur de Salé (2).

(1) De Sacy, *Chrestomathie arabe*, III, 275. Le P. Dan, *Hist. de Barbarie et de ses corsaires*, 2<sup>e</sup> édit., 1649.

(2) *Histoire de la mission des Pères Capucins... de Toureine*, déjà citée.

**MOULÉ OUALID.** — Abd-el-Melek eut pour successeur son frère Oualid (Loweli), qu'il retenait en prison, avec l'intention de lui crever les yeux pour le punir d'une révolte. Le nouveau cherif se concilia les esprits en élargissant des prisonniers d'État et en augmentant la solde des troupes. Il eut à combattre une insurrection fomentée par son frère Semin et le caïd andalou Mohammed Zarroy, qui lui devait sa liberté. Maître de leurs personnes, il les fit mettre à mort. Durant son règne, un envoyé de France, nommé Sanson, négocia heureusement la rançon de plusieurs captifs. Sanson était déjà au Maroc sous Abd-el-Melek, et il n'avait échappé alors au fer du bourreau, qu'en prenant le simple titre de marchand; car, à cette époque, le cherif avait juré d'égorger le premier qui se présenterait avec un titre officiel de la part de la France.

**AFFAIRES DE SALÉ.** — En 1637=1046-7, l'amiral anglais Rainsboroug vint à Salé réclamer des navires de sa nation et la liberté des esclaves chrétiens. Il profita de la discorde qui divisait Rabat et Salé, prit parti pour le marabout Layasse, chef de cette dernière ville, et débarqua des canonniers qui aidèrent à la réduction de Rabat. La faction des Rabatins, qui tenait dans la place, n'accepta toutefois les conditions de Rainsboroug que sur l'ordre du cherif, dont la suzeraineté fut pour quelque temps rétablie sur la république. Les Anglais obtinrent la délivrance de 339 de leurs compatriotes, mais rien de plus (1).

Le cherif était cruel envers les chrétiens, et la fin de son règne le rendit détestable. Il défendit à ses sujets d'émigrer dans le Drâa, où ils allaient chercher des dattes et fuyaient la famine qui désolait le Maroc. Les chrétiens attribuaient

(1) Le P. Dan, ouv. cité.

en partie ce fléau à la mort du missionnaire Jean de Prado, martyrisé par Oualid surnommé le Roi de la Faim. Ce tyran fut assassiné à l'instigation de Moulè Cheikh, son frère, par des renégats portugais et français (1647=1056-57).

MOULÈ AHMED-CHEIKH. — Moulè Ahmed-Cheikh, le dernier des fils de Sidan et d'une très-belle Espagnole, involontairement renégate, fut proclamé souverain. Il ne sortait guère de son harem, et laissait l'empire à la merci de ministres avarés, dont les injustices soulevèrent le pays. Les Berbères des montagnes vinrent assiéger Maroc, la prirent et lui firent éprouver toutes les horreurs de la guerre, suivant une version adoptée par Chénier (1). Ils mirent à mort Moulè Ahmed et le remplacèrent par un de leurs chefs Krom el-Hadj. Cet usurpateur ne put se faire accepter des provinces de l'empire; il se maintint à Maroc, en sacrifiant les cherifs qui lui portaient ombrage; politique atroce, commune en pays musulman, et dont les cherifs eux-mêmes avaient donné l'exemple envers les Merinides.

Krom el-Hadj paraît avoir été une espèce de sauvage incapable de gouverner. Il s'en remit pour l'administration de ses affaires à un juif, ce qui dut encore le déconsidérer. Il épousa de force une fille de Moulè Labès ou El-Abbas, qu'il avait fait mourir; mais le soir des noces, elle l'enivra d'un vin auquel un narcotique était mêlé, puis elle le poignarda, vengeant ainsi le meurtre des princes de sa famille. L'héroïne ternit l'éclat de sa conduite, en donnant sa main à Moulè Cheikh, fils de l'usurpateur. Une nouvelle révolution allait soumettre le Maroc à une autre dynastie cheurfa, sortie du Tafilet, celle qui règne aujourd'hui dans la personne de Sidi-Mohammed.

(1) *Recherches historiques sur les Maures*, t. III.

**AVÈNEMENT DES CHERIFS FILELI.** — Voici comment cette nouvelle famille de cherifs avait grandi à la faveur des déchirements qui suivirent la mort d'Ahmed el-Mansour (1603=1012). Des habitants du Tafilet, ayant fait le pèlerinage de la Mekke, ramenèrent dans leur pays un cherif nommé Moulè Ali, et natif d'Iambo, ville de l'Hedjaz. On attribue à la présence de ce marabout un heureux changement qui survint à l'époque de son arrivée dans le climat du Tafilet : les saisons reprirent une régularité favorable à la production des dattes, qui manquaient depuis quelques années. Ali fut proclamé roi ; diverses provinces le reconnurent tel, sous le nom de Moulè-Cherif, et il leur envoya des gouverneurs. Du reste, il était facile d'y pourvoir, puisqu'il eut, dit-on, 84 enfants mâles et un plus grand nombre de filles. Parmi les premiers, on distingue Mohammed, Er-Rechid et Ismaël Semin, qui obtiendront successivement le souverain pouvoir. Moulè-Cherif mourut sans être sorti du Tafilet. Son fils aîné, Moulè Mohammed, lui succède, et paraît régner comme lui, plutôt par l'affection des peuples, lassés de guerres civiles, qu'en s'imposant par la violence. Mais de nombreuses tribus montagnardes avaient préféré conserver isolément leur indépendance, et Mohammed n'était en face d'eux et du roi de Maroc, qu'un des nombreux seigneurs entre lesquels se partageaient le Magreb-el-Acsa.

Er-Rechid, son frère, né d'une affreuse négresse, et féroce autant que peut l'être un mulâtre, se retira dans le Drâa, pour suivre les projets d'une ambition qui le dévorait. Poursuivi, saisi et mis en prison, il s'échappe par un trou creusé avec le secours d'un nègre, serviteur dévoué, et qu'il coupa en deux, d'un coup de sabre, pour être plus sûr de n'en être pas trahi ; arrivé dans le Tamsna, où il cherche un

asile, il s'y engage au service de Sidi Mohammed Ben-Buker ou Bucar (Ebn Abou-Bekr); mais il est reconnu sur un marché par des gens du Tafilet qui le rendent suspect; il passe à Quiviane (?), dans le Rif, près d'Ali Soliman qui en avait le gouvernement, capte sa confiance, gagne l'armée et les cheikhs montagnards, par sa valeur et sa libéralité, de telle sorte qu'il les soulève contre Ali Soliman. Celui-ci, abandonné des siens, livré à Er-Rechid, révèle, pour sauver sa vie, ses trésors de Quiviane. Mais il n'en est pas moins mis à mort, et le cherif se fait absoudre de ces crimes en distribuant à ses troupes les pièces d'argent, ne gardant pour lui-même que la monnaie d'or.

Moulè Mohammed, effrayé des progrès de son frère, entre en lutte avec lui. Deux fois il est vaincu dans les montagnes, et il meurt en 1664=1074-5, à Tafilet, où son frère le tenait assiégé.

Er-Rechid ou Arxi, maître de Tafilet, consolide sa puissance dans le bassin de la Moulouïa et dans le Rif, passe l'hiver à Tasa, et s'empare de Fez par surprise en 1665=1075-6, ou le 14 juin 1666=10 dsoul hidja 1076. Le gouverneur de la vieille ville fut immolé, quoiqu'il eût livré ses trésors, et celui de Fez Neuve subit le même sort, en refusant de faire les mêmes déclarations. Les caïds des environs ne se sentaient pas de taille à lutter; ils se soumirent. Le cherif épousa une fille de l'un d'eux, nommée Loueti, et cette femme acquit sur le cœur de son époux assez d'empire pour tempérer sa férocité. Il fit à la tête de 40,000 hommes la conquête du Gharb, après avoir prescrit aux riches marchands de Fez de construire, pour son retour, des maisons de casernement.

Gailand, caïd de cette province, fut, malgré son courage, acculé dans Arzilla, d'où il s'embarqua pour Alger.



Salé terrifiée se soumit au cherif, qui eut toute facilité d'envoyer des présents chez les Chaouias et aux cheikhs qu'il avait connus, étant au service de Bucar. Il marcha contre ce dernier, qui fut abandonné et livré par les siens. Le cherif le mit à mort et saisit tous ses biens. Après avoir passé l'hiver dans les montagnes, au delà de l'Oum-er-Bia(?) il partit en 1667 pour assiéger le Maroc, où régnait Moulé Cheikh, fils de Krom el-Hadj, prince efféminé, qui n'avait pris aucune mesure contre un si terrible adversaire. La faible armée avec laquelle il sortit de Maroc au dernier moment, se débanda, et passa du côté d'Er-Rechid. Moulé-Cheikh tenta de s'échapper en fuyant vers les montagnes; mais il fut arrêté et conduit au vainqueur, qui le fit trainer dans les rues de sa capitale, attaché à la queue d'une mule (1).

AUTRE VERSION. — Suivant une autre version, Moulé Ahmed-Cheikh, que nous avons vu détrôné par Krom el-Hadj, serait mort à Maroc, le 31 janvier 1655=1065, à la suite d'un excès de vin; selon d'autres, durant une campagne entreprise pour réprimer une révolte soulevée à Tétouan et dans le Gharb, il aurait été surpris dans l'ivresse et massacré au bord d'une fontaine. Son fils unique, Moulé Labbès ou El-Abbas lui succède. En 1657=1068-7, Abé-querin Bembucar ou Abd-el-Kerim ebn-Abou-Bekr, oncle d'El-Abbas, excite une révolte désastreuse, assiège Maroc, et ne se réconcilie avec son neveu que pour le faire assassiner en 1659=1069-70. Abd-el-Kerim Bembucar, qui serait sans doute le Ben-Buker de Chénier, se montre intelligent, mais avec un caractère odieux; il réprime au com-

(1) Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire du Maroc*, t. III, p. 337 et suiv. Paris, 1787.

mencement uné révolte à Safi; mais après neuf ans d'un règne agité, il est assassiné par un de ses serviteurs. Son fils, Moulé Bucar ou Bou Bekr, détesté des caïds, lui succède néanmoins. Moulé Raxet Arsis, c'est-à-dire le cherif Fileli, Moulé Er-Rechid, fils de Moulé Cheikh, déjà maître du Tafilet et de Fez, vient attaquer le nouveau roi de Maroc, qu'on lui remet entre les mains au mois d'août 1668=safar-rabi I, 1079, après deux mois de règne. Il garde son prisonnier quelques jours à la chaîne avec ses principaux partisans, le fait décapiter, et ordonne de brûler et de jeter au vent les restes de son père arrachés au tombeau (1).

Dans l'un et l'autre récit, les cherifs Fileli entrent en possession de Maroc l'an 1668=1078-79, et sont, à partir de cette époque, les souverains du Magreb-el-Acsa. Nous reprendrons à cette époque le fil de leur histoire. Plusieurs faits qui intéressent le commerce ou la politique de l'Europe, s'étaient accomplis au Maroc sous le gouvernement des derniers cherifs.

AVÈNEMENT DE LA MAISON DE BRAGANCE. CEUTA RESTE A L'ESPAGNE. — On sait que peu après la mort de Sébastien, roi de Portugal, à la bataille d'Alcazar, sa couronne passa au cardinal Henri, son oncle, puis à Philippe II, roi d'Espagne en 1580=987-8. Le Portugal s'affranchit de l'Espagne, l'an 1640=1049-50, en plaçant sur le trône Jean IV, de la famille de Bragance, issue des anciens rois. Mais Ceuta se prononça en faveur du roi d'Espagne Philippe IV, et appela le corrégidor de Gibraltar pour recevoir les serments de fidélité; son gouverneur se rendit ensuite dans la péninsule, et il obtint de grands privilèges en faveur de la ville. Ainsi, en Afrique, le Portugal n'eut que Mazagan et

(1) Francisco de San Juan del Puerto, *Mission historial*, déjà cité.

Tanger pour toute possession, Arzilla ayant été évacuée durant la réunion des deux couronnes. L'Espagne, outre Ceuta et ses places du Rif, garde le Pegnon de Velez et Melilla, puis sur l'Océan, Larache et La Mamoure.

RAPPORTS AVEC LA HOLLANDE. — La république hollandaise entretenait des relations de commerce avec Salé. Son traité de 1610 fut affermi et développé par des stipulations nouvelles, les 9 février 1651, 26 mars 1657, 22 mai 1658, 22 octobre 1659. Une députation de Salé, de Maroc et de Fez aux états-généraux fut reçue à la Haye, en juillet 1659, et présentée par Golius, professeur d'arabe à Leyde. Elle offrit des chevaux, des lions et une autruche qui creva, parce qu'on lui faisait avaler du fer, dans la persuasion que cet oiseau le peut digérer. Le traité de commerce alors signé garantit la sécurité des navires et marchands hollandais à Salé, et dans les rencontres avec les navires salétins en mer. Les capitaines hollandais vérifieront à bord les papiers des Salétins ; mais ceux-ci ne viendront pas à bord des navires hollandais (1). Le fameux Ruyter avait négocié la convention de 1657. Il rendit, comme on sait, de grands services à sa patrie dans les parages barbaresques. En 1647, il avait coulé bas devant Salé cinq grands corsaires algériens. La position commerciale de la Hollande au Maroc excitait l'envie de l'Angleterre, qui disputait à cette république les grands marchés du monde. La politique anglaise sut obtenir du Portugal la cession de Tanger, pour contre-balancer les avantages acquis à la Hollande.

CESSION DE TANGER A L'ANGLETERRE. — Lorsque l'in-

(1) Voir les collections de Dumont, t. VI, Aitzema, t. VII, VIII, IX, et Groot-Placaetboek, et Petis Delacroix, *Relation universelle de l'Afrique*, t. I, p. 470. Lyon, 1688.

fante Catherine de Portugal fut donnée en mariage au roi d'Angleterre Charles X, elle lui apporta Tanger comme partie de sa dot; les Anglais prirent possession de cette place (1662) et y exécutèrent d'importants travaux, sous la direction du gouverneur Bellassize et de l'ingénieur Cholmley. Alliés à Gailand, caïd de Fez, ils auraient pu tirer grand profit de cette place; mais le triomphe de Moulè Rechid et les liens qui l'unirent à la France les contraignirent à se renfermer, comme les Portugais, dans l'enceinte de la place.

NÉGOCIATIONS DE ROLAND FRÉJUS. — Des négociants français, sous la direction de Martel d'Alliès et de Daniel de Proudre, s'efforçaient à cette époque d'étendre le commerce de la compagnie qu'ils avaient formée sous le titre de Compagnie d'Albouzème (Alhucémas). Dans cette vue, le capitaine Roland Fréjus vint trouver à Tasa Moulè Rechid, qui était maître d'Alhucémas et combattait le caïd Gueglan ou Gailand. Il lui présenta des lettres de Louis XIV, du 19 novembre 1663. Le cherif consentit à un traité d'alliance et de commerce, et à la fondation d'un comptoir français; il indiqua la poudre, les armes, les draps et les toiles comme articles d'importation les plus désirés. Le blé, la cire, les cuirs, le corail de la baie d'Alhucémas, étaient les objets d'exportation préférés par la compagnie. Roland vanta beaucoup le caractère de Moulè Rechid et des Magrebins; toutefois sa mission fut plus utile au point de vue politique que sous le rapport commercial: elle ne paraît pas avoir abouti à rien fonder de durable à Alhucémas, que les Espagnols occupèrent dans la suite, comme ils l'avaient déjà fait sous Moulè Abd-Allah (1).

(1) 67. Cf. Roland Fréjus, *Relation d'un voyage fait en 1666, aux*

§ 2. — LE CHRISTIANISME ET LES CHRÉTIENS AU MAROC, SOUS LES  
CHERIFS HASSANI OU SAADIENS.

On a vu comment l'évêché de Maroc et Fez, après trois siècles de durée, fut détruit par les premiers cherifs Hassani, et comment leur fanatisme s'opposa, sinon à la présence des chrétiens dans l'intérieur de l'empire, du moins à l'exercice du saint ministère au milieu des marchands et des esclaves européens (1). Mais la charité du Christ est plus forte que la mort, et, en l'absence de toute mission organisée, il se trouva toujours des prêtres assez courageux pour se glisser parmi les chrétiens, ou des prêtres réduits en esclavage assez heureux pour surprendre la vigilance des gardiens ou acheter leur silence. En effet, lorsque les franciscains de la province de San Diego d'Andalousie rétablirent, comme nous le dirons, la mission marocaine, un siècle après sa ruine, on lisait dans l'église de Maroc et au cimetière chrétien nommé *Amaltéa* de grossières épitaphes gravées par les esclaves durant cette période et attestant la présence de sépultures ecclésiastiques (2). Recueillons, suivant l'ordre chronologique, les faits qui n'entraient pas dans le tissu de

*royaumes de Maroc et de Fez, etc.* Paris, 1682, in-12. *Lettre écrite en réponse de diverses questions curieuses sur les parties de l'Afrique où règne aujourd'hui Muley Arxid, roi de Tafilet*, in-12, 211 pages. Les documents me font défaut pour suivre de près les destinées d'Alhucemas ; mais le livre de Roland montre ce point comme indépendant alors des Espagnols et enlevé par Rechid au cheikh Arras, son beau-père (p. 10). Renou, *Descript. géogr. de l'emp. du Maroc*, p. 326.

(1) Page 446.

(2) *Mission historial de Marruccos*, déjà cité, p. 455.

l'histoire que nous venons d'exposer, mais qui intéressent le christianisme, au point de vue de la religion et des lettres.

Ce fut l'amour de la science qui conduisit à Fez Nicolas Clénard, en 1540=946-7, et l'y retint un an et demi. Ecclésiastique d'une ardente piété, autant que philologue passionné, il ne pouvait oublier en Afrique le salut des âmes; il y forma le dessein de consacrer ses talents à la réfutation du Coran par des ouvrages en arabe (1). Vers 1556=963-4, le franciscain Michel Aiguillon fut martyrisé à Arzilla (2).

Il est difficile de dire si la position des évêques de Ceuta et de Tanger leur permettait d'agir indirectement en faveur des chrétiens dans les pays soumis aux cherifs; mais il est probable que leur action ne fut pas absolument nulle. Gundisalvi, évêque de Tanger, fut transféré en 1557, au siège de Visea, en Portugal, et remplacé par François de Coresma, frère mineur comme lui. Le pape Pie V, en 1570=977-8, réunit les églises de Ceuta et de Tanger en un seul diocèse (3). Le passage des rédempteurs par ces presidios donnait lieu aux évêques de se préoccuper des chrétiens de l'intérieur. On voit même, vers 1568=975-6, les trinitaires occuper à Ceuta un couvent dit de Saint-Jacques, que les franciscains de l'Observance ne voulurent pas accepter des franciscains conventuels, lorsque le pape remit aux premiers les monastères que ceux-ci possédaient (4). Ceuta s'honorait à cette époque d'avoir vu naître Christophe d'Acosta, médecin et naturaliste, qui, après de longs voyages en Asie, com-

(1) Voir les diverses éditions de ses lettres : *Epistolarum Clenardi libri duo*. Louvain, 1550, in-8°, etc.

(2) *Martyr. Francisc.*, au 17 mai.

(3) Wadding, t. XIX, p. 76.

(4) Wadding, ad an. 1568, num. CXI, p. 196.

mença, en 1578, la publication de ses ouvrages (1). Le fameux trinitaire portugais Roch del Espiritu Santo, de la famille des Fonseca, établit alors un hôpital en cette ville, par ordre du roi don Sébastien, et, après la funeste bataille où ce dernier succomba, il fut chargé, avec d'autres religieux de son ordre, d'opérer à Fez le rachat des esclaves. De 1578 à 1590, les trinitaires firent six rédemptions dans ce but. Plusieurs d'entre eux sont morts en otage. Roch disait à Philippe II, qui lui offrait la dignité épiscopale : « Les mitres à d'autres moines; pour nous trinitaires, les humiliations et les chaînes (2). »

Parmi les compagnons de D. Sébastien qui souffrirent les horreurs de la captivité, Thomas de Andrada mérite l'admiration. Déjà connu par de grands travaux dans l'ordre des augustins, il assistait le roi à la bataille d'Alcazar; il y fut blessé d'une flèche à l'épaule et fait prisonnier. Un marabout, dont il était l'esclave, irrité de la fermeté de sa foi, le mit aux fers et le jeta dans une matamore, où le saint homme composa pour les esclaves, à la faible lueur qui pénétrait à certaines heures du jour au fond du souterrain, son touchant ouvrage *Trabalhos de Jesus* (3). Racheté par D. Francisque d'Acosta, envoyé du roi Henri, il refusa de garder la

(1) En voir la liste dans Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. I, p. 485. Rome, 1672. Cette inscription, gravée à Compostelle en son honneur, est peut-être flatteuse à l'excès :

Africa te genuit, te fertilis Asia pavit,  
Te nunc Europa, doctor Acosta, tenet.

(2) Calvo, *Resumen de las Prerogativas del Orden de la SS. Trinidad*, III<sup>e</sup> partie, p. 207.

(3) Lumine tantum eo adjutus, dit Nicolas Antonio, quod transmittebant januæ rimulæ. Cela s'entend mieux d'un soupirail.

liberté et se rendit à la sagène de Maroc, au milieu des 2,000 esclaves qu'elle renfermait. Après l'heure des travaux, il les réunissait au son d'une clochette et leur prêchait l'Évangile; il mendiait pour eux, et les entretenait dans la foi et la charité. Il convertit des renégats : les uns se réfugièrent en pays chrétiens, d'autres sont morts pour la foi : tels furent Pierre Navarre, de Madrid, devenu le caïd Ahmed, et qui mourut crucifié avec plusieurs compagnons. Le prêtre Antonio Mendez, compagnon de Thomas, lui survécut, mais fut enfin martyrisé à Maroc avec sept jeunes Portugais, pages du cherif depuis la bataille d'Alcazar.

Philippe II avait recommandé à son ambassadeur au Maroc, D. Pedro de Vanegas, de ramener Thomas, dont la sœur, comtesse de Linarès, pleurait l'absence. « Esclave ou libre, dit le héros de la charité, je veux mourir à Maroc, esclave des esclaves. » Étendu sur son lit de mort, le 17 avril 1582, il fit approcher des captifs au désespoir et sur le point d'apostasier; il ranima leur courage, prophétisa le jour prochain de l'arrivée de leur rançon, et rendit le dernier soupir en prononçant le nom de Jésus. La religion catholique, seule, forme les hommes de cette trempe.

Nous ne citerons des ouvrages de Thomas, outre le livre des souffrances de Jésus, que des poésies portugaises et une pièce de théâtre sur la vie de saint Augustin, composées pour adoucir les peines des esclaves (1).

Quant aux trinitaires, que les conséquences de la ba-

(1) Certe enim Marrochii a captivis lusitanis, bona Scriphii venia (avec permission du cherif), recitata fuit *De vita sancti Augustini* confecta ab eo comedia. (Nic. Antonio, t. II. p. 246). Ces compositions sont venues manuscrites en Portugal; nous ne sachions pas qu'elles aient été imprimées. Il y a des traductions du *Trabalhos de Jesus* en espagnol, en italien, en français (Leclercq. Paris, 1851, 2 vol. in-12).



taille d'Alcazar appelèrent de tous côtés, on peut citer Antonio Alvito, du couvent de Lisbonne, qui, resté en otage à Mazora (La Mamoure), mourut d'épuisement dans les fers où on l'avait mis de peur qu'il ne se suicidât (1579); Louis de Guerra et Francisco Trofical, restés également en otage à Tétouan, où ils rachetèrent 140 esclaves, dont 60 enfants très-exposés à l'apostasie, et deux franciscains près d'être brûlés par représailles contre l'inquisition d'Espagne (1584); le P. Augustin, demeuré en otage pour délivrer des enfants que des Turcs allaient emmener à Alger et sacrifier à la débauche, expira par suite de mauvais traitements (1579); Ignacio Tabarès, qui mourut martyr, comme de jeunes renégats devenus le jouet des infâmes passions du cherif et que le saint avait ramenés à Jésus-Christ (1589) (1).

Quelque temps après, le dominicain Constancio Magno, de Florence, autorisé à se rendre chez les infidèles, vint à Mazagan, d'où l'on ne put l'empêcher de sortir et de se laisser réduire en esclavage. A Maroc, il eut à souffrir des renégats et de chrétiens pervers, fatigués de son zèle. Il mourut de consommation dans la prison des juifs, et fut enterré à l'Amaltea ou Campo Santo, bien digne de ce nom par les restes de tant de martyrs qu'il renfermait. La cathédrale, qui n'était pas ruinée, reçut vers cette époque quelques ornements d'un évêque des Canaries, que l'on tira bientôt de la captivité. Les esclaves s'arrangèrent avec un

(1) Calvo, ouv. cité. Voir encore les Boll., au 2 avril, p. 220, édition de Venise, pour le P. Alphonse Ximenès et l'esclave Gabriel Cæsaris, miraculeusement délivré à Salé, en 1598. Les nouveaux Bollandistes (au 10 oct., p. 353. Bruxelles) nomment un évêque de Maroc : Episcopus Marrochianus *Michael de Spinosa*, mais sans doute il s'agit d'un évêque *in partibus*.

maure, pour qu'il allât à Alger leur acheter un esclave prêtre. Le P. Ballester, capucin, arriva, et voulut mourir à leur service.

Sous Moulé Sidan, le dominicain irlandais, Antoine de Sainte-Marie, fut amené comme esclave à Maroc, et traduit pour le cherif des livres latins en castillan, et des renégats les mirent ensuite en arabe. Le cherif le dispensa de porter la chaîne comme les autres esclaves. Ce religieux établit à Maroc une confrérie du Rosaire, qui subsista longtemps, et ne voulut être racheté qu'après l'arrivée d'un autre prêtre au milieu des captifs. D. Juan Gabriel de Ortega, curé du fort du Pegnon, continua sa mission. Moulé Sidan eut aussi des relations scientifiques, et des discussions religieuses avec le franciscain Christoval de Flores, fait esclave à son retour de la Nouvelle-Espagne. Le cherif regretta sa mort. Le P. Cyprien de la Conception, franciscain portugais d'une riche famille, capturé en revenant du Brésil, refusa sa liberté, pour servir les autres esclaves, et voulut être enterré à la porte de l'église, afin d'être foulé aux pieds. Durant une horrible peste, les chrétiens se trouvèrent quelque temps sans prêtre; deux capucins français, Pierre de Alason (Alençon), et Michel, arrivèrent comme missionnaires apostoliques, mais furent à la fin enlevés par le fléau.

Sous Moulé Abd-el-Melek, le marabout Laez ayant essuyé un échec devant la Mamoure, une nouvelle expédition fut préparée. Le cherif voulut se rendre le ciel propice en forçant des esclaves à renier l'Évangile; cette nouvelle fit trembler les esclaves, surtout pour les enfants.

Le P. Jean de Corral, augustin né à Soria, était prosterné dans l'église et priait pour tous, quand on vint le chercher. Conduit au roi, il refusa d'apostasier et de recevoir un poi-

gnard orné de pierres précieuses, que le cherif lui offrait en signe d'investiture d'un caïdat. Sa tête fut alors abattue par Abd-el-Melek lui-même. Plus tard, on réunit ses reliques à celles du B. Jean de Prado et on les transféra au monastère de San-Diego de Séville (1).

Un second voyage en Afrique amena en 1606 à Maroc le médecin français Jean Mocquet. Ses récits nous apprennent queles esclaves présumés riches étaient soigneusement gardés dans la sisaine (prison, en arabe *sedjen*) du roi; les pauvres qui allaient par les rues se cotisaient pour ne pas porter les fers; si l'un d'eux s'évadait, les autres en étaient responsables. Le voyageur visita de l'Isle, médecin du roi de Maroc, agent pour Henri IV; et qui fut remplacé par le médecin Hubert, depuis professeur d'arabe à Paris. Ils habitaient la juiverie avec plus de 4,000 juifs, les agents étrangers et d'autres chrétiens. Mais les chrétiens étaient plus nombreux à la douane. Mocquet nous a conservé la mémoire d'une Mauresque amenée à Jésus-Christ par une esclave et martyrisée pour la foi.

Quelques années après Mocquet, le voyageur Gramaye, qui habita quelque temps Alger, a dressé le tableau du christianisme en Barbarie. Son défaut de critique diminue la valeur de ses écrits; quand il parle de ce qu'il n'a pas constaté lui-même. Il entre en de longs détails sur le marabout chrétien vénéré par les Africains à Tagaost, ville du Sous, et que l'on croit être un moine augustin *Thaddée*, nommé encore Matthieu et Barthelmy, venu des Canaries au Maroc. En 1525; les augustins de Saint-Christophe de Ténériffe envoyèrent à Tagaost une députation qui reconnut, dans sa kouba, les restes mortels du religieux, mais sans obtenir de ses reli-

(1) *Mission historial de Marruccos*, p. 158, 163, 172.

ques ni aucun des livres que les Maures prétendaient garder comme un trésor. Suivant eux, le marabout avait fait beaucoup de miracles, et quand ils voulaient obtenir la cessation d'une sécheresse ou d'un autre fléau, ils n'avaient qu'à user de bons traitements envers les esclaves chrétiens et à les conduire au tombeau du saint pour l'invoquer. Nous ignorons si ce culte subsiste encore et à quelle époque il remonte.

RÉTABLISSEMENT DE LA MISSION DU MAROC, SOUS LE TITRE DE PRÉFECTURE APOSTOLIQUE. — Les actes de dévouement que nous avons signalés au Maroc de la part de prêtres isolés, ne suffisaient pas aux besoins des esclaves, et les franciscains continuaient à déplorer la ruine de leur antique mission. En 1627, la peste avait enlevé les derniers prêtres. On le savait en Espagne, où Jean de Prado était alors provincial des franciscains déchaussés de la province de San-Diego d'Andalousie, formée en 1620 par un démembrement de celle de San-Gabriel. Jean de Prado envoya les PP. Miguel de San-Diego et Blas de San-Raphael à la Mamoure, gouvernée par D. Diego de Escobedo, afin de connaître la situation réelle du Maroc. Miguel pénétra dans l'intérieur, déguisé en marchand, et ils revinrent informer le provincial. Peut-être l'entreprise d'une mission eût-elle paru impossible, si Abd-el-Melek n'avait autorisé son médecin, l'affranchi D. Andrés Camelo, à faire venir d'Espagne sa famille avec trois *cazizes* ou prêtres, pour l'exercice de la religion. Des négociations furent nouées, en 1629 et 1630, avec Jean de Prado, nommé gardien du couvent de Cadix; il partit avec le P. Matthieu de San-Francisco et un frère laïque, et ils arrivèrent à Maroc, par Mazagan et Azemmour, peu après la mort d'Abd-el-Melek, assassiné sur la fin de 1635. A la sollicitation de la propagande, Urbain VIII avait nommé Jean de Prado préfet

apostolique de Fez et de Maroc pour dix ans, et les évêques de Cadix et de Ceuta reconnurent cette juridiction. Mais les dispositions de Oualid, successeur d'Abd-el-Melek, ne devaient pas permettre aux missionnaires de remplir leur mandat. Logés au mellah, ils commencèrent pourtant à évangéliser les esclaves dans le bagne immense et fortifié, habité par ceux qui n'étaient pas mariés ni au service de particuliers, et ils organisèrent l'ancienne église renfermée dans la même enceinte.

JEAN DE PRADO MARTYR. CHERIF CONVERTI. — Mais Oualid exigea d'eux, sous peine de mort, qu'ils lui fissent rendre Mazagan ou du moins les livres capturés en mer par Louis Faxardo et déposés à l'Escorial. Ne pouvant le satisfaire, les religieux furent chargés de chaînes, condamnés à de rudes travaux, et, le 24 mai 1636 = dsoul hidja 1044, Jean de Prado, fouetté jusqu'au sang et la tête percée d'un coup de couteau, mourut sur le bûcher. Le cherif lui avait enfoncé lui-même le couteau si avant qu'il resta dans le crâne. Les compagnons du martyr continuèrent à souffrir mille tourments, surtout vers 1634, après que le cherif caïd d'Azemmour eut été fait prisonnier par Jean de Silva Tello de Menesez, gouverneur de Mazagan, et que son frère, demeuré en otage, eut demandé le baptême qu'il alla recevoir à Madrid. Le néophyte prit le nom de Philippe IV, son parrain. Les religieux portèrent en litière une femme de Oualid, durant un voyage qu'il fit au port d'Ayer, où il projetait quelques travaux. Plusieurs esclaves succombèrent à cette fatigue.

L'assassinat du chérif Oualid par Moulé Cheikh délivra les franciscains. Le nouveau sultan autorisa le P. Matthias à exercer le ministère parmi les esclaves; il lui donna, par un titre en règle, la cathédrale des anciens chrétiens mozarabes,

et lui permit d'aller jusqu'à Azenmour, pour de là s'entendre avec le gouverneur de Mazagan et demander l'envoi de quelques confrères au Maroc. Le 22 septembre 1637=2 djoumada 1047, eut lieu, à Maroc, une prise de possession solennelle de l'église et du cimetière des chrétiens, au nom du pape et du roi d'Espagne, en présence d'envoyés espagnols, du P. Matthias, nommé préfet apostolique, et du P. Juliano Pastor, qui lui était adjoit. L'église fut placée sous l'invocation de Nuestra Senora de la Conception ; peu à peu, on la restaura et on l'embellit. Elle était divisée comme les églises à la fois paroissiales et monastiques. Elle avait des peintures et des mosaïques d'*azulejos*, des statues de N.-D. de la Miséricorde, de saint Antoine de Padoue, honoré dans tous les bagnes d'Afrique, et de saint Sébastien. Le dortoir du couvent et une infirmerie communiquaient avec elle. La prière se réglait sur le chant des mouezzin, comme pour opposer la vraie religion à l'erreur. Des leçons de théologie et d'arabe avaient lieu au couvent ; le catéchisme s'y faisait aux enfants. Le soir, le *Salve Regina* était chanté par les esclaves. On célébrait les dimanches et les fêtes par des messes solennelles, des prédications, des processions dans la sagène. Les confréries du Saint Sacrement, du Rosaire, de la Miséricorde, le tiers ordre de saint François, entretenaient la piété. Un sage règlement répartissait les aumônes. On ne put d'abord envoyer de missionnaires dans le Sous, où il y avait beaucoup d'esclaves, spécialement à Illegas ; mais on adressait à ces infortunés des lettres pastorales qui leur apportaient le courage et l'espérance.

En 1640=1050-1, le P. Matthias fut deux fois envoyé en ambassade, auprès de Philippe IV, pour les affaires de la mission et pour celles du cherif, qui demandait des fourni-

tures de guerre à l'Espagne, de préférence à l'Angleterre représentée en ce moment à sa cour par Robert Black. Matthias demeura quatre ans en Europe; il y composa, par ordre du nonce César Faquendi, une relation de son premier voyage à Maroc (1), et mourut à Cordoue, en revenant à sa mission. Le roi nomma comme ambassadeur le P. François de la Conception, qui partit avec quatre religieux destinés à rester au Maroc. Ils débarquèrent au port d'Ayer, à quatre jours de marche de la capitale. En août 1646, l'ambassadeur s'en retournait avec les esclaves espagnols, mis spontanément en liberté par le cherif, qui demandait, comme échange de bons procédés, la restitution des livres musulmans capturés par Louis Faxardo et donnés à l'Escurial. A Madrid, l'on refusa cette restitution. Moulê Cheikh très-mécontent changea de sentiments envers les missionnaires. Il devint ivrogne, subit l'influence d'un esclave protestant, qui accusa les catholiques d'idolâtrie, et qui, en 1653, se mit à la tête d'une émeute, durant laquelle l'église fut saccagée. Malgré l'assistance de l'Espagne, la mission ne trouva un peu de repos que sous Abd-el-Kerim, et ce ne fut pas pour longtemps. Un caïd mal intentionné persuada au sultan de transformer le couvent en une petite forteresse, pour tenir la sagène en respect. Peu après, la sagène, l'église et le couvent furent même renversés comme dangereux, en cas de révolte, pour le palais voisin. On enferma les esclaves dans une cour de ce palais, et

(1) *Relacion del viaje espiritual y prodigioso que hizo a Marruccos el ven. Padre Fr. Juan de Prado, etc.* Madrid, 1643, 1644. Une troisième édition à Cadix, 1675, in-4°. Il y a une vie de Jean de Prado, par le P. François de S. Bonaventure, sous le titre de : *Sol de Marruccos*.

les Pères à la juiverie. La chapelle fut transférée à l'alcazar.

Moulé Rechid se montra bienveillant pour les franciscains, et il leur permit d'établir à Fez, aussi bien qu'à Maroc, un couvent et une église.

Les religieux rédempteurs continuaient d'autre part leur sainte et pénible mission. Les rédemptions furent très-nombreuses à Tétouan; c'était, de 1630 à 1668, comme un marché d'esclaves en permanence, et il serait trop long de mentionner les principaux rachats que l'on y conclut à cette époque (1). On remarque, parmi les trinitaires, le P. François de la Croix, descendant des anciens rois Mudarras d'Espagne. Il en reprenait le nom en Afrique et obtenait ainsi le respect des Maures.

Vers 1634, à Alcazar et à Salé, les trinitaires rachetaient, par ordre de Philippe IV, un bon nombre de soldats de Larache tombés entre les mains des Maures. Un capitaine de Valence, Guillaume Garret, offrit alors à ce roi un mémoire qui tendait à supprimer l'œuvre des Rédemptions, comme entretenant la piraterie par les 100,000 ducats que l'on donnait aux Africains pour le rachat des esclaves. Il proposait d'y substituer une flotte de six vaisseaux n'ayant d'autre but que la chasse aux corsaires, et des gardes-côtes sur le littoral chrétien, depuis longtemps garni de petites tours ou vigies; de borner le rachat à l'échange des captifs maures, en laissant aux esclaves chrétiens le soin de se racheter de leur pécule. Il y avait quelque chose de vrai dans ses observations; mais au fond, les raisons étaient plus spé-

(1) Voir surtout Alexandro de la Madre de Dios, *Chronica de los Descalzos de la S. Trinidad, redemcion de cautivos*, 2<sup>e</sup> partie, Alcalá de Henarès, 1706; 3<sup>e</sup> partie, Madrid, Imprenta real, 1707.



cieuses que solides, et le but n'aurait pas été atteint, comme le démontra le Père trinitaire Gabriel de l'Assomption. Ce n'est pas 6 vaisseaux, mais 60 qu'il aurait fallu pour détruire la piraterie et seulement pour un temps. Les Africains auraient tenu à capturer des chrétiens, même sans espérance de les vendre à l'Europe ; car ils bénéficiaient du fruit de leurs travaux : les vieillards seuls étaient inutiles. Mais ne point les racheter n'était-ce pas les condamner à mort ? Il n'y avait qu'un moyen de mettre fin à la piraterie des Magrebins, c'était l'union des puissances européennes, constant objet des efforts des papes ; or, les divisions et les guerres suscitées par le protestantisme la rendaient impossible, et les puissances isolées reculaient devant une tâche que leur alliance eût rendue facile.

L'honneur, les intérêts du commerce, l'humanité, sans parler de la charité, faisaient cependant un devoir à l'Europe de ne pas tolérer les corsaires barbaresques ni l'esclavage des chrétiens. La situation des captifs était cruelle, spécialement au Maroc. Emmanuel d'Aranda, qui sortit du bagne d'Alger, pour retomber dans une des matamores de Tétouan, l'an 1642, le P. Dan, rédempteur en Barbarie à la même époque, en ont laissé le tableau (1). Tétouan possédait jusqu'à trois ou quatre mille esclaves, Fez cinq ou six mille, Salé de quinze cents à deux mille, et Maroc à peu

(1) Leurs écrits sont des meilleurs que l'on puisse consulter sur la matière : *Relation de la captivité et liberté du sieur Emmanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger*. Leyde, 1671, 4<sup>e</sup> édition ; il semblerait que l'évêque de Ceuta eût alors quelque juridiction à Alger, p. 174. Le vicariat apostolique des lazaristes ne fut établi à Tunis et Alger qu'en 1652, et il n'eut son siège qu'en 1672 dans cette dernière ville. Dan Mathurin (Francis), eut pour compagnon à Tunis, en 1635, le P. Escoffier qui, en 1642, racheta 44 esclaves à Salé. Il est un peu crédule.

près autant que Fez. Quelques-uns firent de longs voyages dans l'Afrique centrale, comme Paul Imbert des Sables-d'Olonne dont parle Charrant. Leur nombre variait, selon les circonstances de guerre et de rachat. Les cherifs étaient propriétaires d'une grande partie de ceux des capitales. Abd-el-Melek fut terrible pour eux; il appréciait les Européens, mais voulait à cause de cela qu'ils se fissent musulmans et approchassent ainsi de sa personne. Féroce dans l'ivresse, il jetait les esclaves aux lions de son parc. Un jour il déclare à une troupe de captifs qu'il tuera ceux qui ne renieront pas l'Évangile à l'instant même : ils passent l'un après l'autre en lui baisant les pieds, et il fait égorger ceux qui refusent d'apostasier. Le P. Cyprien passe et se dit Portugais : « Ce sont des poules d'eau, répond Abd-el-Melek; laissez-le aller. » Le P. Jean Coural, augustin espagnol s'avance et persiste dans la foi. Le cherif l'étend d'un coup de cimeterre; il frappe de même le dominicain français Pierre Morel, qui n'en mourut pas, et il se précipite en furieux sur les autres chrétiens, les sabrant au hasard jusqu'à ce que l'arme soit brisée. Malheur à l'esclave arrêté dans sa fuite vers quelque préside. En 1634, un pauvre Breton, Guillaume Pornic, se sauvait à la Mamoure avec plusieurs compagnons. Il fut seul repris; on le bâtonna, on lui coupa les oreilles; son maître l'obligea à les porter cousues devant lui, et enfin le força de les manger. Les rédempteurs n'étaient pas toujours mieux traités. En 1641, le P. Agudo de la Rosa, Michel Diaz et Diego Vallezo donnèrent 60,000 francs à Tétouan pour cent seize esclaves, entre lesquels un dominicain, deux capucins, onze capitaines, deux femmes et dix-huit enfants au-dessous de seize ans. Ils moururent à Madrid, du poison que les Maures leur avaient fait boire, dans l'espérance de reprendre les esclaves en gardant l'argent.

Les ordres rédempteurs seront toujours une des gloires de l'Église, comme ils furent la consolation et l'espérance des esclaves. Ils sont du nombre des œuvres de charité, signes distinctifs de la religion du Christ et qu'il ne faut pas chercher ailleurs. Un pasteur de la Rochelle, Maitrezat, tenta en vain une contrefaçon de cette œuvre d'absolu dévouement.

La mission des franciscains de Touraine au Maroc, liée à la mission politique de Razilly et de du Chalard, ne paraît pas avoir eu de grandes conséquences, malgré le ton avec lequel en parle son historien (1). Entre les récollets qui vinrent alors au Maroc, on remarque le P. Eugène Roger, l'auteur d'un ouvrage sur la Terre Sainte. Du reste, les missionnaires ne pouvaient espérer que des conversions rares et isolées. Quelques-unes furent occasionnées par les conséquences des perturbations politiques : telles furent celles des cherifs Moulé El-Arbi et Moulé Mohammed Athasi. Le premier, neveu de Moulé Rechid et fils de Moulé Mohammed, croyons-nous, se réfugia à Larache et de là en Espagne ; il fut baptisé, au port Sainte-Marie, sous le nom d'Augustin de la Cerda, et devint moine augustin ; le second, pris par des navires de Malte en allant à la Mekke, reçut le baptême en 1656, et entra dans l'ordre des jésuites sous le nom de Balthazar de Loyola. Il mourut à Madrid, en 1667 (3).

(1) Il ne donne que ses initiales F. F. A. C. L., à la fin de l'épître dédicatoire. Niort, 1644.

(2) Page 247 de son livre, intitulé *La Terre Sainte*. Paris, 1644.

(3) Gonzalès de Santalia, *Manuductio*, etc., p. 40 et 54. On joua dans les principales villes d'Espagne la comédie de Calderon, intitulée : *Magnus princeps de Fez D. Balthazar de Loyola*. Gonzalès, qui évangélisa Ceuta et des villes d'Espagne, peut réformer des préjugés touchant les Maurisques.

## CHAPITRE IX.

### LES CHERIFS FILELI OU HACENI.

Succession des cherifs Fileli, nommés ainsi, parce qu'ils sont originaires du Tafilet, mais appelés encore Haceni, parce qu'ils prétendent descendre de Mahomet par Hacén, second fils d'Ali et de Fatma :

	J.-C.	Hégire.
Ali vient de Iambo, à Tafilet. . . . .	4620	
Moulê-Cherif, fils d'Ali, roi de Tafilet . . .		
Sidi Mohammed, fils de Moulê Cherif. . . .		
Moulê Rechid ou Archi, frère de Mohammed.	4664	
Moulê Ismael Es-Semîn, frère de Mohammed.	4672 =	1082
Moulê Ahmed Ed-Dehebi, fils d'Ismaël. . .	4727 =	1139
Moulê Abd-Allah, frère de Ahmed. . . . .	4729 =	1144
Sidi Mohammed, fils d'Abd-Allah. . . . .	4757 =	1171
Moulê Yezid el-Mehdi, fils de Mohammed. .	4789 =	1203
Moulê Hescham, frère de Yezid. . . . .	4792 =	1206
Moulê Soliman, frère de Yezid. . . . .	4795 =	1209
Moulê Abd-er-Rhaman, neveu de Soliman. . .	4822 =	1237—8
Sidi Mohammed, fils d'Abd-er-Rhaman.. . .	4859 =	1275—6

On trouverait difficilement dans l'histoire une dynastie plus infâme et chargée de crimes que celle dont nous allons suivre les destinées. La décadence du Magreb-el-Acsa continue au xvii<sup>e</sup> siècle. Si quelque lumière a brillé au Maroc durant cette période, l'éclat n'en est pas encore venu jusqu'à nous. En citant seulement Makkari, nous sommes forcé d'ajouter que la persécution l'avait chassé du Magreb quand il se rendit à la Mekke. Établi au Caire, il vint à Damas en 1628. Ahmed ebn-Mohammed El-Makkari, né à Tlemcen, avait achevé ses études et travaillé longtemps à Fez. Il mourut au Caire, en 1641, laissant comme son plus beau titre de gloire une Histoire des dynasties musulmanes d'Espagne et la Biographie de Lizan ed-Din ebn al-Khattib (1). Espérons qu'un jour la civilisation arrachera aux ténèbres qui enveloppent le royaume des cherifs quelques monuments historiques modernes, bien pauvres sans doute, mais propres à jeter, pourtant, de la clarté sur les révolutions intérieures. Désormais, elles ne sont retracées que par la plume inhabile de voyageurs et d'écrivains étrangers. Les récits obscurs, en lambeaux, laissent dans l'ombre les anciennes divisions par familles et par tribus, dont l'action

(1) M. de Gayangos a publié cet ouvrage en retranchant des parties qui n'importaient pas à l'histoire d'Espagne : *The history of the Mohammedan dynasties in Spain* by Ahmed ibn-Mohammed al-Makkari, translated by Pascual de Gayangos. London, 1843, 2 vol. in-4°. La publication du texte complet de Makkari a été entreprise par MM. Dozy à Leyde, Dugat à Paris, Wright à Oxford, Krehl à Dresde. Ces orientalistes se sont partagé le travail, et la 4<sup>re</sup> partie, publiée par M. Wright, a paru à Leyde, 1855, in-4°. Voir dans la collection des *Annales de philosophie chrétienne*, les différents rapports de M. Jules Mohl sur les progrès des études orientales. Nous y avons puisé pour ce qui regarde les auteurs magrebins.

propre a bien pu, il est vrai, s'effacer et l'origine tomber dans l'oubli.

§ 1<sup>er</sup>. — MOULÈ ISMAEL ES-SEMIN (1672-1727).

FIN DE MOULÈ RECHID. — Immédiatement après la conquête de Maroc, en 1668=1078—9, Moulè Rechid eut encore à subjuguier la tribu des Chabani, montagnards descendants des milliers de prisonniers de guerre espagnols qu'autrefois Yacoub el-Mansour avait employés à la construction de Maroc et de Rabat. Son neveu Ahmed les vainquit et lui n'eut qu'à recevoir leur soumission. Il marcha ensuite au cap d'Aguer avec 75,000 hommes armés de sabres, de massues et de flèches, et de là, contre le Sous. Il s'empara d'Ilekh, abandonnée par le marabout Sidi Ali. Le cherif le poursuivit jusqu'aux confins du désert ; mais alors, il se trouva en face d'une nombreuse armée de noirs, qui refusèrent de livrer le fugitif, et il jugea prudent de rebrousser chemin. Beaucoup de noirs le suivirent, cédant à ses démonstrations amicales. Tranquille possesseur d'un vaste empire, il inaugura un gouvernement de terreur, qui assurait la sécurité publique contre tout danger, excepté contre ses propres excès. Il faisait volontiers le métier de bourreau. A la prise de Fez, pour obliger des femmes à lui donner l'argent qu'elles possédaient, il les fit approcher d'un coffre à l'ouverture duquel leurs mamelles furent placées; puis il monta sur le couvercle et arracha ainsi les aveux qu'il désirait. Un caïd lui dit un jour : « J'ai vu un sac de noix perdu sur le chemin. » — « Comment as-tu su que c'étaient des noix, demanda le cherif? » — « Je les ai touchées du bout du pied. » — « Eh bien! que l'on coupe le

« pied du caïd. » Il faisait lever les impôts par des troupes, qui punissaient toute résistance par le pillage. Il épargnait les pauvres, mais il dépouillait volontiers les riches. On lui doit la construction de plusieurs châteaux dans les provinces, entre autres, d'un petit fort carré et isolé à Rabat. Ses neveux ourdirent au Tafilet une conjuration contre lui; le gouverneur de Fez, un renégat, dans lequel il avait mis sa confiance, trahit le secret. Les conjurés furent arrêtés, envoyés à la forteresse de Tasa, et enfin punis de mort. En 1671=1082, tandis que Rechid voyageait et chassait dans le Rif, son neveu Meherès, gouverneur de Maroc, résolut de se déclarer indépendant. Un caïd qu'il avait mis du complot et chargé de préparer un refuge à Safi, en cas d'insuccès, avertit au contraire les gouverneurs des ports de mer de fermer l'entrée au rebelle, dont il fit connaître en même temps les plans à l'empereur. Meherès, sorti de Maroc, ne trouva plus aucun asile; on lui barra la route des presidios, et il tomba aux mains de Rechid, qui l'exila au Tafilet. Peu après, à l'occasion d'une fête, l'empereur s'enivra, monta néanmoins à cheval pour une fantasia et fut jeté à la renverse; la tête porta contre un oranger. Il en mourut le 27 mars 1772 = fin de dsoul cada, 1082 (1).

AVÈNEMENT DE MOULÉ ISMAEL. IL COMBAT SON NEVEU AHMED.  
— A la nouvelle de la mort de Rechid, l'empire se divisa. Son frère, Moulé Ismael es-Semin ou le Gras, gouverneur de Méquinez, où il vivait dans l'indolence, marcha vers Fez et y entra non sans quelque résistance. Il dut même tirer contre la vieille ville des coups de canon chargés avec les

(1) Chenier, III, 360. Francisco de San-Juan del Puerto, liv. V, ch. 41.

débris des chaînes des esclaves, à défaut de projectiles convenables. Un esclave de Malaga, Fernando del Pino était son principal conseiller. Le cherif ordonna d'abattre le mur qui séparait la ville haute ou la neuve du vieux Fez. Moulè-Arrani, frère d'Ismael, n'espérant plus y entrer, se rendit à Tafilet où il fut proclamé, et son neveu Ahmed partit pour Maroc, dont le caïd Kara lui avait assuré l'obéissance. Moulè Ismael, aspirant à rétablir l'unité de l'empire, marcha d'abord contre Ahmed; la rencontre eut lieu à l'est du Doukkala, au pied du Djebel-Khader, sur la rive gauche de la rivière des Noirs. La victoire ouvrit les portes de Maroc à Ismael qui, n'y trouvant plus son neveu, tua Karra d'un coup de sabre. Ahmed, blessé d'une balle à la cuisse, s'était enfui dans la montagne; il gagna péniblement Tafilet. De là il repassa dans le nord, vers Tasa, qui le reconnut pour empereur, ainsi que l'ancienne Fez. Le puissant parti d'Ahmed se fortifiait à la faveur du mécontentement des troupes mal payées par Ismael et habituées aux largesses de Rechid. Il fut encore appuyé par le caïd Gailand, que nous avons vu se réfugier à Alger et qui revint avec des Turcs soulever le Gharb. Ismael avait marché sur Tasa; il se retourna contre Gailand, le tua du côté d'Alcazar Kebir et fit promener sa tête au bout d'une lance. Le vieux Fez se soumit par le conseil du marabout Sidi Abd-el-Kader el-Fasi, qui passait pour connaître l'avenir, et Ismael jura sur le corps de son frère rapporté de Maroc à Fez, d'épargner les habitants; mais il prit aussi ses garanties en les désarmant.

GUERRES DANS LE SUD. PRISE DE MAROC. — Au commencement de 1674 = fin de 1084, Ismael était en présence de l'armée d'Ahmed, non loin de Fez. Les désertions obligèrent Ahmed à se retirer. Il se rendit dans le Drâa, et son oncle vint à Maroc pour pacifier le pays et lever des im-



pôts. Une cruelle guerre fit plier les indomptables Chabani de l'Atlas, les tribus du Haha et du Chaouia, qui fermaient par des abatis d'arbres les passages de leurs vallées. Le cherif, revenu à Fez, imposa aux habitants une contribution de 33 quintaux d'argent, dont l'un représentait environ 10,000 francs en monnaie réelle, et 6,600 francs comme monnaie de convention.

Ahmed, retiré au Drâa, n'avait pas renoncé à rentrer en lice. Appelé par Taroudant et des montagnards de l'Atlas, il prépara son entrée dans Maroc par les intrigues de sa mère et de son épouse, qui étaient dans cette capitale. Une nuit, les habitants furent tout surpris d'entendre les mouezzins chanter la prière au nom d'Ahmed, du haut des minarets; et, croyant ce prince dans leurs murs, ils ne firent aucun mouvement. Ahmed y entra sans coup férir (1675=1086). Ismaël se hâta d'envoyer de Salé, contre lui, son général Messaoud Gerari (Djilali), qui fut surpris dans une embuscade et rejeté sur la rive droite de la rivière des Noirs. Ismaël se mit en campagne; mais son armée souffrit beaucoup, au milieu des provinces épuisées de ressources, et il faillit périr victime d'un complot. Ahmed s'était retiré à Maroc, par crainte de trahison; il laissa son oncle chercher vainement un appui chez les Berbères de l'Atlas et au cap d'Aguer, où ses cruautés l'avaient mis en horreur. Enfin, une bataille se livre à une étape de Maroc; Ismaël est défait, mais il revient sur les vainqueurs, qui s'abandonnent à la joie au lieu de le poursuivre; et, vainqueur à son tour, il force Ahmed à se renfermer dans Maroc. Le siège de cette capitale, trop vaste pour être entièrement investie, trainait en longueur; Ismaël avait tenté inutilement des'emparer de son neveu par trahison dans une entrevue et échoué dans une escalade par surprise; en vain se procurait-il des ressources en

massacrant, pour confisquer leurs biens, les cheikhs des provinces qui, à l'exemple de Sidi Semagh, gouverneur de Tedla, s'unissaient à lui; ses approvisionnements étaient incertains, et de vigoureuses sorties lui enlevaient ses principaux officiers (1677=1088). Son frère, Moulè Arrani, roi de Tafilet, vint à propos réconcilier l'oncle et le neveu, qui fut reconnu souverain du Drâa. Mais Ismaël, irrité de trouver à Maroc le trésor et les magasins vides, arrêta son frère, envoya un corps d'armée au Tafilet, et livra la ville au pillage, malgré la foi jurée.

**GUERRE CONTRE MOHAMMED EL-HADJ.** — Un soulèvement des populations, entre Méquinez et l'Ouni-er-Bia, spécialement chez les Chaouia, le rappelle aussitôt dans le nord. Un fils du caïd Ebn Abou-Bekr, Mohammed el-Hadj ebn Abdallah, revenu de la Mekke et de Constantinople, et appuyé du divan d'Alger, se trouvait à la tête de 60,000 hommes, réunis avec une facilité qui accusait le caractère odieux du cherif. Mais il ne put tenir contre l'artillerie et la discipline de l'armée d'Ismaël. Dix mille têtes coupées et envoyées à Fez et à Maroc répandirent au loin la terreur.

**LE CHERIF A MÉQUINEZ.** — Retiré à Méquinez, Ismaël s'occupait d'achever de grands travaux et d'orner le palais où on lui apportait de toutes parts de riches présents. Le repos de ce scélérat fit le tourment des esclaves chrétiens, voués aux travaux les plus pénibles; cependant il ne les faisait pas mourir et les traitait moins durement que beaucoup de ses sujets. Son insatiable luxure peuplait le harem de milliers de captives, et sa cruauté se repaissait du sang humain qu'il se plaisait à répandre lui-même par pur caprice et sous les prétextes les plus futiles. « Chiens de Maures, disait-il à ses officiers, faites comme les chameaux de mon empire, qui me servent sans me rien demander. »

Au fléau de son gouvernement s'ajouta celui de la peste. Importée d'Alger à Tétouan, l'an 1678=1088-9, elle sévit surtout dans le nord, et enleva quatre millions d'habitants.

EXPÉDITION DANS L'ATLAS. — Le cherif épargné alla toutefois respirer un air plus pur dans les montagnes du bassin de la Moulouïa, où les Berbères se refusèrent à lui payer l'impôt. Il réprima ensuite un soulèvement excité au Tafilet par son frère Moulè Arrani, dépouillé de ce royaume, et il revint à Maroc à travers l'Atlas, rencontrant soumission ou résistance à ses ordres de la part des tribus berbères, selon la sécurité qui résultait de leur position topographique. Le sacrifice d'un chameau, vieille tradition africaine, scellait tout pacte d'alliance, et le cherif menaçait les récalcitrants de les livrer en pâture aux chrétiens, dont ils se faisaient apparemment une idée monstrueuse. L'armée, surprise par les neiges, perdit des milliers d'hommes ; et le camp et les bagages furent abandonnés aux montagnards, qui harcelaient l'arrière-garde.

FORMATION DES GARDES NOIRS OU BOKHARI. — Arrivé de Maroc à Méquinez, Ismaël d'un coup de pistolet cassa le bras au vizir Abderrhaman le Fileli, qu'il fit ensuite traîner, cousu dans une peau de bœuf, pour le punir d'exactions et de viols qu'il avait commis en son absence. Il réorganisa son armée et créa la Garde-Noire, dont tout le devoir consistait dans le dévouement le plus absolu et le plus aveugle aux moindres volontés du tyran. Il maria ces Nègres, leur assigna des terres, les exerça au maniement des armes et les plaça sous le patronage de Sidi Bokhari (1679=1090). Cette institution s'est maintenue jusqu'à nos jours ; mais son importance ne fut pas la même à toutes les époques (1).

(1) Page 439.

**MOULÉ AHMED AU SOUDAN SEPTENTRIONAL.** — Moulé Ahmed, neveu de Moulé Ismaël et son vassal au royaume de Drâa (1), dominait sur le Sous en 1680=1091, par suite de son mariage avec la fille d'un cheikh de cette contrée. Il entreprit, avec le secours des Arabes du désert, la conquête du Soudan, qui depuis Ahmed el-Mansour (2) s'était affranchi à la faveur des guerres du Magreb. Les armes à feu assurèrent la victoire au cherif; il prit Tagouret, l'une des capitales du pays, et fit la paix avec le fils du roi de Soudan, à la condition que 10,000 esclaves nègres lui seraient livrés à la frontière du Drâa. Il ramena cinquante chameaux chargés de richesses, et surtout de poudre d'or. Moulé Ismaël reçut une part de ces dépouilles.

**MÉQUINEZ.** — Le cherif s'occupait de construire, d'abattre et de reconstruire, sans plans arrêtés, en même temps qu'il créait la garde noire. Le sang et les sueurs des esclaves et des Maures ont servi, dit un des missionnaires de ce temps, à délayer le ciment, et leur corps est entré en plus d'un endroit dans les matériaux de la construction. On distingue, parmi ces ouvrages, le grand palais et la casbah, où logeait la nombreuse famille du cherif qui, en 1703, ne comptait pas moins de 4,000 femmes, 525 garçons et 342 filles. A cette casbah ornée de tuiles vertes mais d'une architecture d'ailleurs médiocre, se rattachaient quatre mosquées, des galeries peintes, pour la promenade des femmes, d'immenses jardins avec des pièces d'eau. Notons encore l'alcazar, moins grand que celui de Fez, mais où l'on vendait également les plus riches tissus d'Europe; le kharniz, marché hebdomadaire, réuni à la ville par une rue

(1) Page 514.

(2) Page 475.

décorée de fontaines ; le parc d'oliviers, symétriquement plantés, ceint d'un mur d'un périmètre de huit lieues, bien arrosé, garni de vignes et d'autres plantes.

INTÉRÊTS EUROPÉENS. ÉVACUATION DE TANGER. — Que devenaient les intérêts européens au Maroc ? Les Anglais, établis à Tanger, cherchent à nouer de bonnes relations avec le cherif ; mais il se défie et ne permet à leur ambassadeur de venir à Méquinez que par Salé. L'ambassadeur ne voulut pas subir cette humiliation. Moulé Ismaël, qui défendait d'abord d'inquiéter Tanger (1), la vit d'un mauvais œil, et les caïds des environs, principalement celui d'Alcazar, Amar Hadou, la tinrent en alertes perpétuelles. Pendant la peste dont nous avons parlé, Amar prit des ouvrages avancés, un canon, que le cherif reçut comme un glorieux trophée (1678). L'année suivante, Ismaël remporta lui-même un succès semblable, mais perdit ensuite 4,000 hommes. En 1680, il renouvela l'attaque, mais rencontra une héroïque défense, qui emporta du reste une grande partie de la garnison. Le gouverneur s'était vu forcé de faire sauter le fort Charles, pour se concentrer à la casbah. L'Angleterre se fatiguait de cette situation ; Charles II n'obtint pas les subsides nécessaires à l'entretien de la place, et on l'évacua en 1684.

En vain, les Portugais demandèrent qu'elle leur fût rendue, au moins dans l'intérêt général de la chrétienté contre la piraterie. L'Angleterre, avec l'égoïsme qui la caractérise, la livra aux Maures, après avoir fait sauter le môle et presque toutes les fortifications (2). Elle commettait une double faute ; mais bientôt elle le comprendra, en ce qui concerne

(1) *Relation curieuse des États du roi de Fez et de Maroc, par M. le G., qui y a fait un séjour de vingt-cinq ans*, p. 3. Paris, 1682.

(2) R. Thomassy, *Le Maroc et ses carav.*, p. 430.

ses intérêts, et se dédommagera en s'installant à Gibraltar. Les écrits sur Tanger avaient pourtant éclairé la question, et leur nombre montre assez que la clairvoyance anglaise ne fut pas tout à fait en défaut (1).

L'Espagne perdit la Mamoure en 1681. Cette place mal gardée capitula, lorsque ses ouvrages extérieurs eurent été pris de vive force. Le cherif y trouva cent pièces d'artillerie. Larache succomba en 1689, après deux ans, d'autres disent cinq mois de siège, et la garnison prisonnière fut rendue à raison de dix Maures pour un chrétien. Melilla, défendue par D. Francisco Moreno, résista, en 1687, à des attaques dirigées par des ingénieurs que la France en guerre avec l'Espagne avait mis au service des Maures, dont les tentatives échouèrent de nouveau en 1696. Mais Ceuta était le point qu'Ismaël avait le plus à cœur de ravir aux chrétiens. En 1694=1105-6, il ordonne au caïd de Tétouan, du Rif et du Gharb, Ali ebn-Abdallah, d'assiéger cette ville par terre, à défaut d'une flotte qui la pût bloquer par mer. Le gouverneur, marquis de Valparaiso, demanda des secours en Espagne, tint la garnison sur pied, arma même les prêtres les plus âgés. A la revue de ses forces, il comptait 600

(1) L. Addison, *A discourse touching Tanger, on these needs*: 1° the service Tanger has already rendered to the crown; 2° what service it may render if is improved; 3° the mischief it may do us if passed by any other powerful prince; 4° some general observations touching trade in a letter to a person of quality. London, 1680, in-12. *A discourse concerning Tanger*. Londres, 1681, in-4°: Londres, 1685. Addison, père du célèbre J. Addison, était chapelain de la garnison de Tanger; il a écrit encore: *West Barbary with a short narrative of the revolutions of the kingdoms of Fez and Maroc*. Oxford, 1671, in-8°. Beaucoup d'autres écrits furent publiés sur l'occupation anglaise de Tanger.

fantassins, 80 cavaliers, 60 artilleurs, 120 ecclésiastiques, quelques civils et quelques *desterrados*. Le siège commencé en octobre 1694=1106 durera vingt-six ans et coûtera 100,000 hommes à Moulè Ismaël. Nous n'en suivrons pas les incidents : qu'il suffise de dire que les Espagnols attribuèrent souvent leur salut à une protection particulière de Nuestra Senora de Africa. Une fois, en 1695, les assiégeants s'étaient rendus maîtres, par surprise, d'une partie des fortifications. La cloche d'alarme leur inspira une terreur panique (1).

La France atteignait alors un degré de puissance qu'elle n'égala jamais, même sous le premier empire ; car elle avait la prépondérance sur mer comme sur le continent. Ne portant pas ombrage au cherif, puisqu'elle n'occupait aucun point de son territoire, elle trouvait un accès facile aux négociations commerciales, et savait punir les pirates qui les entravaient. En 1680, le chef d'escadre Rousselet de Château-Regnaud bloque Salé ; il recommence le blocus l'année suivante, et le hakem de Tétouan El-Hadj Temin est alors envoyé en France sur l'escadre pour conclure un traité qui fut signé à Saint-Germain, le 29 janvier 1682. Temin eut le plus grand succès dans les bals à Brest, Vannes, Nantes, Angers, Blois et à la cour. Par ses flatteries fines à la fois et hyperboliques, comme les Arabes savent les improviser, il sut plaire au grand roi et réveiller son goût blasé sur les louanges. Il intitula son recueil de notes sur Paris, *le Livre des Miracles*.

Louis XIV, à son tour, envoya comme ambassadeur au Maroc, le comte de Saint-Amand qui, le 2 octobre 1682,

(1) Je tire ces notes d'un manuscrit sur Ceuta, que je dois à la bienveillance de M. Diego de Palacio, prêtre de la cathédrale de cette ville. J'ai puisé plusieurs fois à la même source.

arrivait à Tétouan sur le *Vaillant* de soixante canons, commandé par de Beaulieu, et le 20 à Salé. Saint-Amand se rendit au camp du cherif, écarta les discussions religieuses qu'il provoquait, échangea des compliments où l'on semblait rivaliser d'exagération, et offrit les présents de Louis XIV : deux fusils ouvragés, deux grosses pendules, objets du goût constant des rois africains, deux douzaines de montres, douze pièces de brocard d'or et douze de drap d'Angleterre. Au retour, un Maure blessa quelqu'un des gens de Saint-Amand. Bingaya (Ebn-Yahia), fils du cherif, abattit trois têtes dans la foule, sans s'informer s'il frappait le coupable; il eût continué, si l'ambassadeur eût voulu; car il lui demanda un billet à décharge, dans la crainte que son père ne s'irritât du trop petit nombre des victimes (1).

Ismaël n'avait rien voulu ratifier au sujet du commerce ni des esclaves, et, quoique les ports du Maroc fussent ouverts à nos navires, toutes les relations restaient précaires, à cause de la piraterie qui n'avait pas de frein. En 1691, le cherif disposé à de nouvelles négociations, ne les voulut pas entamer avec Estelle, simple marchand accrédité au Maroc, et Louis XIV lui envoya Pidou de Saint-Olon comme ambassadeur, en 1693. Pidou échoua, pour n'avoir pas su comprendre la condition religieuse du cherif, auquel il demandait une alliance mutuelle contre les Algériens, et qu'il ne traitait pas sur le pied d'égalité avec le sultan de Constantinople. Enfin, il ne se prêtait pas aux vues d'Ismaël, qui désirait avoir en aide la flotte française pour le siège de Ceuta. Il ne fit donc rien pour le commerce ni pour le rachat des esclaves.

Le commerce français reste dans une condition précaire,

(1) Fétis de la Croix, *Relat. univ.*, t. I, p. 459.



favorisé par le juif Maymoran puissant à la cour, contrarié par Ben-Ache ou Ebn-Aïssa, amiral à Salé partisan, des Anglais qui lui ont rendu la liberté sans rançon. Celui-ci fit passer le consul français Estelle pour un espion, et peu s'en fallut que le cherif n'agit en conséquence. Quand la paix de Ryswyk, signée en 1697, eut manifestement élevé Louis XIV au-dessus de ses adversaires, Moulé Ismaël rechercha sérieusement son alliance, et, en décembre 1698, envoya en France Ebn-Aïssa. Cet ambassadeur excita le plus vif intérêt à la cour et l'on admira partout son caractère et son intelligence. Le *Mercurie galant* recueillit les phrases piquantes par lesquelles il exprimait sa pensée sur les merveilles de la civilisation française. Du reste, il ne conclut rien, parce que les commissaires royaux ne purent lui faire admettre le rachat des esclaves de part et d'autre à prix d'argent. Le cherif eût voulu l'échange pour ne rien déboursier ; la France exigeait une rançon, pour que le cherif, peu soucieux des galériens marocains, les laissât sur les galères françaises, où ils rendaient de grands services : ces navires, allant contre le vent, étaient les bateaux à vapeur de l'époque. Revenu à Méquinez avec des lettres de Cassini pour les astronomes de Fez et de Maroc, Ebn-Aïssa demanda officieusement en mariage pour le cherif la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière. La cour s'en amusa beaucoup, et les poètes firent des vers sur ce sujet(1) ; mais, pour ne pas blesser le cherif, on

(1) J. B. Rousseau composa les suivants :

Votre beauté, grande princesse  
Porte les traits dont elle blesse  
Jusques aux plus sauvages lieux ;  
L'Afrique avec vous capitule,  
Et les conquêtes de vos yeux  
Vont plus loin que celles d'Hercule.

répondit que la différence des mœurs et de la religion s'opposait à une telle union. Le commerce français continua dans les conditions du passé. On estime qu'à Salé seulement il faisait environ 500,000 francs de bénéfice annuel. Il importait surtout des tissus divers, et il exportait des laines, des cuirs, de la cire, du cuivre, des dattes, des amandes, des plumes d'autruche, des ducats d'or pour le commerce du Levant, la galène pulvérisée ou l'alquifou. Rouen et les villes de l'ouest vendaient par an pour plus de 200,000 livres de toile en Afrique, à Salé, à Tétouan, Safi et Sainte-Croix (1).

EXPÉDITION DE TLEMCEM. — En 1700, Moulé Ismaël entreprit la conquête de Tlemcen, soit avec l'intention d'entrer dans les vues de Louis XIV, soit par un simple mouvement d'ambition ou pour reprendre un état que les souverains du Magreb extrême ont toujours convoité, lorsqu'ils venaient à le perdre (2). Il s'avança jusque vers le territoire des Beni-Àmer, au delà de Tlemcen; mais il fut battu au Zenboudj-el-Aousat, forêt qui a depuis gardé son nom, en mémoire du désastre qu'il y éprouva. Les Douairs et les Abid Garabas et Cheragas, dont se composait son armée, s'engagèrent en partie sous les ordres du bey Mustapha Bou-Che-larhem, l'Homme à la moustache.

(1) Thomassy, *Le Maroc et ses caravanes*, ch. 4, où les négociations précédentes sont exposées fort au long. Nous avons de Pidou de Saint-Olon : *Estat présent de l'empire de Maroc*. Paris, 1694, in-12, reproduit sous le titre de : *Relation de l'empire de Maroc, où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernements, religion et politique des habitants*. Paris, 1695. La Haye, 1698, in-12.

(2) Nous suivons la date marquée par M. Thomassy, d'après une étude des pièces du ministère des affaires étrangères. M. Walsin Esterhazy, qui a suivi les traditions de la province d'Oran, met le fait en 1707—1136. La date varie encore dans d'autres auteurs.

LES ANGLAIS A GIBRALTAR. DÉCADENCE DE L'INFLUENCE FRANÇAISE. — En l'absence du cherif, son fils Moulè Affet, gouverneur de Méquinez, obligea Ebn-Aïssa, par la bastonnade et en lui serrant les tempes avec un cercle de fer garni de pointes, à lui donner une partie de ses trésors plus ou moins bien acquis. La disgrâce de cet ancien ambassadeur, ami de la France depuis qu'il l'avait visitée, l'influence acquise ensuite par un misérable renégat protestant, Pillet, qui trahit sa patrie au profit de l'Angleterre, l'impossibilité où était la France d'épouser la cause d'Ismaël contre Ceuta, l'établissement des Anglais à Gibraltar firent aux Français une position désavantageuse au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. La peste de Provence, en 1720, viendra encore aggraver la position de notre commerce. Les Anglais surprirent Gibraltar gardée par quelques soldats, en 1704, pendant la guerre de la succession d'Espagne ; ils ne la tenaient, disaient-ils, que pour l'archiduc d'Autriche ; mais en 1713, au traité d'Utrecht, abusant de son rôle d'arbitre de l'Europe, l'Angleterre se fit céder la propriété absolue de cette clef de la Méditerranée. Gibraltar a tracé la voie de la politique anglaise. Elle fournit dès ce moment des munitions pour le siège de Ceuta. Déjà elle avait trahi un caractère qui lui fait peu d'honneur, en adressant, lors de la prise de Gibraltar, au marquis de Gironella, gouverneur de Ceuta, un message qui lui proposait de trahir son pays et de livrer la place confiée à son honneur et à son dévouement. Il fit aux Anglais la réponse qu'ils méritaient, et redoubla de soins pour la garde de la ville. Prêtres et moines ne déposaient pas plus les armes que les soldats.

En 1665, l'Angleterre avait obtenu le renouvellement de quelques privilèges obtenus dès 1585 ; mais ils ne furent concédés en forme de traité qu'en 1721, sous George I<sup>er</sup>.

Une convention en 15 articles fut signée à Fez le 23 janvier, fin de Rabi I, 1133, par Charles Stewart et Albumazar. Moulè Ismaël déclare qu'un navire anglais arrivé dans un port de Maroc avec une cargaison impossible à vendre dans ce port, la peut transporter dans un autre sans payer de nouveaux droits. Les Anglais auront un cimetière à eux là où ils sont établis, et ils peuvent librement voyager par terre. L'empereur seul jugera le cas d'une dispute entre un Anglais et un musulman. Tout Espagnol de Gibraltar ou de Mahon, voyageant avec passe-port sous pavillon anglais, ne sera ni arrêté ni molesté (1).

La Hollande s'efforçait de marcher de pair avec l'Angleterre et la France. L'an 1684=1095, les stipulations qu'elle avait faites avec Salé, en 1651, furent étendues à tout le Maroc, et confirmées le 18 juillet 1692=dzoul cada 1103. Elles prouvent que la politique hollandaise ne le cédait en habileté à aucune autre; nulle puissance n'avait encore obtenu d'égal succès. Les Hollandais ne payeront de droits que pour les marchandises vendues, et ne payeront rien pour l'importation des armes et munitions de guerre, que les lois européennes interdisaient. Les Hollandais, tant chrétiens que juifs, sont admis à commercer au Maroc. Les bâtiments de cette nation ne seront ni visités ni molestés en mer; et pour l'examen des papiers à bord, il sera fait par deux hommes seulement, conduits dans une simple chaloupe. Les ennemis des Hollandais ne pourront vendre au Maroc les prises faites sur eux. Le Maroc n'exercera aucun droit de naufrage sur les navires de cette nation; elle ne sera pas inquiétée par les croisières des corsaires maro-

(1) Les Anglais avaient pris Mahon, en 1708. Voir la collection des raités d'Hauterive.

cains. A l'arrivée d'un bâtiment de guerre hollandais, les maîtres d'esclaves seront prévenus; si un esclave ensuite se sauve à bord, et que le capitaine du bâtiment prétende qu'il n'y est pas, on s'en tiendra à sa parole; si cependant on est sûr du contraire, on priera le consul hollandais d'obtenir des États généraux une indemnité pour le maître de l'esclave. Désormais, nul Hollandais, chrétien ou juif, ne sera réduit en esclavage; pour ceux qui se trouvent dans cette condition, les États ont droit de les racheter quand ils voudront, sans qu'on puisse s'y refuser, et à un taux raisonnable, pour la fixation duquel l'empereur interviendra au besoin. Le Maroc ne prétendra rien sur la succession des Hollandais morts en Afrique, même *ab intestat*. Le consul de Hollande sera le juge de ses nationaux pour les affaires civiles et criminelles. Le Hollandais qui aura offensé un Maure, sera soumis à la législation qui régit les Maures eux-mêmes. S'il se trouve sur un vaisseau ennemi à titre de passager, il ne lui sera fait aucun mal, en cas de capture du bâtiment.

DIVISION DANS LA FAMILLE DU CHERIF. — Au chagrin que Moulé Ismaël éprouva par suite de sa malheureuse expédition contre les Turcs, se joignirent des peines domestiques très-graves. La négresse Lella Sidana, une de ses femmes, étrangla par jalousie une autre femme géorgienne d'une grande beauté, achetée à Alger et dont le cherif avait eu Moulé Mohammed. Celui-ci, envoyé au royaume de Sous près de Moulé Cherif, successeur d'Ahmed, se révolta contre son père, qui avait consenti à l'assassinat de sa mère injustement accusée d'infidélité. Il s'empara de Maroc, mais fut ensuite battu par Moulé Sidan, fils de Sidana; réfugié à Taroudant, il fut surpris et arrêté hors de la ville par des Bokhari qui, n'osant verser le sang d'un cherif, s'emparèrent

de lui en coupant les jambes de son cheval. Moulé Ismaël vint au-devant du prisonnier sur l'Oued-Beht. Là il lui fit couper la main et le pied droit. Dans cette circonstance, Ismaël décapita un boucher, qui avait refusé d'être le bourreau d'un cherif, et il tua d'un coup de fusil celui qui en remplit la fonction. Son fils mutilé eut encore la force de lui reprocher cette contradiction. Mohammed ramené à Méquinez, mourut peu après et on lui éleva un tombeau somptueux (1706=1135). Moulé Sidan acheva de réduire les rebelles par la prise de Taroudant, où il commit des cruautés dignes de son père. Les tribus qui redoutaient sa visite, se transportaient dans les montagnes; les habitants de Santa-Cruz l'évacuèrent, sauf une vieille femme et un juif aveugle que ses soldats égorgèrent. Il refusa de rentrer à Méquinez, malgré les instances de sa mère, et Moulé Ismaël simula en vain une maladie pour l'y ramener. Il y eut même quelque soulèvement dans la ville, parce qu'on crut le cherif mort, surtout quand on vit Sidana sortir du palais, une lance à la main, pour rétablir l'ordre. Ismaël se montra et l'on feignit une grande joie. Il ne put se débarrasser de Sidan que par l'intrigue et le fit étouffer par ses femmes pendant qu'il était noyé dans l'eau-de-vie. Le cadavre fut rapporté à Méquinez, où son tombeau sert d'asile aux criminels. Il n'est pas besoin de dire que tous ces scélérats sont vénérés comme des saints, la sainteté pour les musulmans étant physique et héréditaire. Le juif qui fournissait l'eau-de-vie à Sidan, les huit femmes qui l'étouffèrent entre deux matelas furent égorgés par ordre de Moulé Ismaël, auquel pourtant elles avaient obéi, et Sidana obligea trois d'entre elles à manger leurs propres mamelles avant de subir la strangulation.

Abd-el-Melek, frère de Sidan, reçut alors le gouverne-

ment du Sous (1721=1133-4). Il ne tarda pas à se conduire en souverain indépendant et refusa aussi de revenir à Méquinez, malgré la promesse d'y être proclamé empereur. Le vieux cherif, impuissant à conduire une armée, se résigna, mais choisit pour héritier Moulè-Ahmed ed-Dehbi, au préjudice de ses fils aînés Abd-el-Melek et Abd-Allah.

LEVÉE DU SIÈGE DE CEUTA. — En 1720=1132-3, Philippe V avait expédié des renforts à Ceuta pour que l'on prit l'offensive contre les Maures, mais la garnison fut ravagée par des maladies nées d'aliments corrompus. L'année suivante, il força les Africains à lever le blocus commencé depuis 26 ans et dirigé longtemps par le caïd Ali ebn-Abd-Allah. Ce blocus avait ainsi duré parce qu'il ne coûtait rien au cherif, qui renouvelait seulement un détachement de la garde noire; les contingents des provinces y venaient passer un mois à tour de rôle et les juifs fournissaient chaque vendredi une contribution de poudre que l'on dépensait avec beaucoup de fracas inutile. Le marquis de Lèves, envoyé avec une escadre et une armée, attaqua l'ennemi au centre, tandis que ses vaisseaux dirigeaient des feux sur les flancs. Il les chassa de leurs retranchements et les poursuivit quatre heures dans les gorges profondes du pied de la Sierra Ballonès. Quatre drapeaux, vingt-sept pièces d'artillerie et des munitions furent les trophées de sa victoire (1).

LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE ET LES RÉDEMPTIONS SOUS LE RÈGNE DE MOULÉ ISMAEL. — Malgré l'état de guerre avec l'Espagne, la préfecture apostolique de Maroc et de Fez subsistait entre les mains des diéguistes espagnols. Cela semble extraordinaire; mais ne voit-on pas de même les relations

(1) Calderon, *Manual del oficial en Marruecos*, etc., p. 393. Madrid, 1841, in-8°.

commerciales privées subsister entre le Maroc et des peuples dont le gouvernement ne peut parvenir à traiter avec le cherif? L'absence d'une politique régulière chez des barbares produisait un résultat que les nations civilisées n'ont pas encore atteint : la liberté des transactions particulières durant les guerres entre gouvernements.

Les chrétiens restent paisibles dans les régions de l'intérieur, où nous les avons vus, et jusque du côté de Tedla (1).

Les religieux que l'avènement de Moulê Ismaël avait fait trembler, ne furent pas expulsés, mais renvoyés de Maroc à Fez, où le cherif concentra ses esclaves. Ils quittèrent Maroc en versant des larmes sur les sépultures de leurs frères; mais cet abandon fut moins cruel, parce qu'ils laissèrent le couvent à des marchands catholiques arméniens qui assistèrent les chrétiens de cette capitale (1672=1183) (2). Le P. Louis de Saint-Augustin était alors préfet apostolique. Il établit à Fez les mêmes institutions religieuses qu'à Maroc. Logés successivement dans des écuries royales, à la juiverie, à la sagène des esclaves, les Pères agrandirent la chapelle de ce dernier séjour, et la dédièrent, le 8 décembre, sous le titre de la *Purissima Concepcion*, son ancien vocable. Ils reçurent des auxiliaires d'Espagne; un missionnaire fut envoyé à Tétouan, un autre à Méquinez, où il vivait dans le souterrain des esclaves. En 1677=1087-8, tous les diéguistes du Maroc furent renvoyés à Ceuta, parce qu'il plut au cherif de ne plus tolérer que des religieux rédempteurs. Ceux-ci n'avaient pas demandé de prendre la place des frè-

(1) Petis de la Croix, t. I, p. 141.

(2) La entregaron a unos Armenios catholicos, mercaderes libres, para que viviessen en ella, como lo hizieron, y hastah oy han assistido alli Christianos. *Mission historial*, etc., p. 648.



res mineurs, mais seulement de se fixer, comme eux, au Maroc, et de partager leurs travaux. Vers 1681, l'autorisation de séjourner plus longtemps dans le pays leur fut retirée, et les chrétiens se trouvèrent encore privés des secours spirituels.

La propagande, vivement préoccupée de cette situation, envoya au Maroc, en 1684=1095, le P. Geronimo Castel Vetrana, qui était alors préfet apostolique de la mission franciscaine de Tripoli de Barbarie. Ce religieux parlait bien l'arabe; il pénétra, sans sauf-conduit, avec trois compagnons, jusqu'à Taroudant, où se trouvait le cherif, et gagna ses bonnes grâces en prophétisant au hasard le succès de ses armes. Il rétablit à Fez la mission diéguiste, à laquelle on envoya bientôt d'Espagne quatre religieux (1686).

Ils s'installèrent dans l'immense matamore de Méquinez, formée par 24 arches d'un pont long de 155 vares et large de sept à huit, et précédée d'un patio d'où l'on remontait à la surface du sol par un escalier. Les chambres communiquaient par une porte ouverte dans les piles du pont, et l'eau ne passait que sous l'arche du milieu. Les esclaves étaient là divisés par nations et dormaient dans des hamacs. Une des salles servait de chapelle. De Méquinez, centre de la mission, des Pères furent envoyés dans les principales villes de l'empire.

Moulè Ismaël commença vers l'an 1688 à devenir cruel envers les chrétiens, mais moins qu'il ne l'était envers les Maures et ceux de sa famille. Pierre de Alarcon, grenadin employé aux écuries royales, fut décapité pour la foi. Le cherif se ruait à coups de sabre et de lance sur les ouvriers esclaves, lorsqu'il était mécontent de leur travail, et les nègres de sa race agissaient de même par ses ordres.

En 1688 et 89, une épidémie sévit, qui emporta plusieurs missionnaires et presque tous les esclaves français, nouveaux venus et peu habitués au pain d'orge gâté. Le 21 novembre, après la prise de Larache, 1,700 chrétiens traînés en captivité portèrent à 3,000 le nombre des esclaves à Méquinez. On en logea dans les bastions de la ville, et d'autres furent envoyés chez les caïds des provinces. Les missionnaires organisèrent de nouvelles chapelles et infirmeries. Rien ne peut donner une idée de leur dévouement. Le cherif fait travailler les esclaves à son parc d'oliviers. Plusieurs de ces malheureux étant morts à la peine, il fait déterrer leurs cadavres, et les esclaves aidés des missionnaires en portent au loin les morceaux putréfiés. Un crime est-il commis, on accuse les chrétiens, on rend les franciscains responsables; on les traîne par la barbe devant le cherif, et ils n'échappent cent fois à la mort que par miracle. Cependant les missionnaires ne se découragent pas. L'Espagne leur fournit des fonds considérables. La mission est mise sous la protection du cardinal Porto-Carrero et de ses successeurs au siège de Tolède.

Porto-Carrero dressa un règlement pour assurer le bon emploi des subsides fournis par le roi. Il y aura, outre le préfet ou vice-préfet, douze religieux répartis au Maroc. Environ 700 piastres fortes seront consacrées au culte, mille aux infirmeries, et, chaque année, le compte-rendu de leur emploi sera présenté au roi, avec une statistique des esclaves espagnols. Au commencement de l'année 1693, la grande matamore du pont de Méquinez fut évacuée et détruite par ordre du cherif, ce qui entraîna une perte matérielle considérable pour la mission. Les Pères achetèrent des masures où ils élevèrent ensuite le couvent, qui fut celui de la mission durant le xviii<sup>e</sup> siècle, et ils y établirent de suite un

hôpital de 80 lits. On y voyait des chambres particulières pour les prêtres esclaves et pour ceux d'une condition telle que le cherif les dispensait du travail; il y avait aussi un bazar et l'on y creusa un puits. Les esclaves, d'abord logés dans des cabanes de la huerta, furent renfermés ensuite dans le quartier des Vieilles Tanneries, où ils vécurent séparés par nations ayant chacune sa chapelle, excepté les Anglais. Mais l'église principale était l'espagnole. Le culte s'y célébrait avec une certaine pompe : la musique, l'encens, les cierges, la musique vocale et instrumentale, les enfants de chœur costumés en anges, les feux d'artifice rappelaient les fêtes d'Espagne. Rome, en 1693, voulut élever la préfecture apostolique du Maroc à la dignité d'évêché; mais on y renonça, sur l'observation que l'évêque serait sans doute réduit souvent en esclavage, par l'appât d'une forte rançon : une humble condition donnait aux missionnaires une bien plus grande sécurité. L'espace nous manque pour nommer les martyrs et les confesseurs de la foi, qui furent tués souvent de la propre main du cherif; et, néanmoins, il accordait de grands privilèges aux missionnaires. En 1698, liberté de voyager librement dans tout le royaume; en 1699, défense aux corsaires de les réduire en esclavage; affranchissement des droits d'entrée au Maroc, pour le bagage des religieux; en 1704, droit concédé aux Pères de rendre la justice aux chrétiens libres ou esclaves : quiconque ne leur obéira pas est voué à la colère de saint André, que les Maures croyaient être parent de la famille d'Edris. Les religieux déclinèrent la charge de juge, qui aurait pu leur susciter de graves embarras, et firent désigner à leur place des chrétiens intelligents. De son côté, le Saint-Siège renouvelait aux missionnaires des privilèges étendus, surtout relativement à l'absolution des censures et des cas résér-

vés, à la dispense des vœux, hormis ceux de religion, et des empêchements de mariage (1).

En dehors des travaux de la préfecture apostolique, sous le règne de Moulè Ismaël, on remarque ceux des rédempteurs. En 1677, les trinitaires établissent des hôpitaux à Fez et à Tétouan, au moyen des offrandes de D. Pedro d'Aragon et avec l'approbation d'Innocent XI. L'hospice de Tétouan fut dédié à l'Annonciation, et l'hôpital à Notre-Dame des Affligés; à Fez, la fondation fut placée sous le titre de Jésus-Marie. Les trinitaires rachètent cette année cent trente-sept captifs et, en 1680, prennent possession du couvent royal de Ceuta (2). Le P. Monel, du couvent de la Merci de Noyon, et trois de ses confrères firent une rédemption au Maroc en 1681. Ils vinrent par Ceuta à Tétouan, où un marchand français, Boyer, leur prêta son concours. Le 22 février, ils sont à Méquinez, et offrent au cherif un miroir bordé de bronze doré, orné de son chiffre en arabe et quatre caisses de belle faïence. Les esclaves payent un blanquillo chacun pour la permission de visiter les religieux, et leur offrent une bouteille de vin pour la messe. Le vin était alors proscrit. On pendait par les pieds, avec une outre de cette liqueur au col, le marchand convaincu d'en avoir importé. Moulè Ismaël ne voulut donner que quarante-cinq esclaves français pour 10,000 piastres, bien qu'il eût cédé depuis peu les Espagnols pour 130 piastres par tête; il prétendit que ceux-ci ne coûtaient rien à prendre, puisque c'étaient des échappés de presidios. Les Pères, ayant fait d'autres rachats à Méquinez, où ils laissaient cent vingt Français captifs, à Alcazar et à

(1) *Mission historial de Marruecos*, passim.

(2) Alexandro de la Madre de Dios, *Chronica de los Delcalzos de la S. Trinidad*. Alcala de Henarès, 1706.

Tétouan, furent injustement retenus et rançonnés par le caïd Hamar dans cette dernière ville. Ils empruntaient forcément 12,000 livres à un juif à 4 p. 0/0 par lune, quand un marchand grec de Chio, admirant tant de charité, leur prêta une somme remboursable à Marseille et à un taux modéré (1).

En 1704, 1708 et 1712, plusieurs trinitaires français, avec le titre de commissaires pour la rédemption des captifs dans les états du Maroc, firent trois voyages dont le P. Busnot, l'un d'eux, a publié une instructive relation. Ils rencontrèrent de grandes difficultés pour traiter avec le cherif, qui voulait trois esclaves maures contre un Français, tandis que Louis XIV exigeait le pied d'égalité. Les Pères, dans une rédemption, payent douze esclaves 4,000 piastres, dont une vaut 4 livres 10 sols (2).

A cette époque, un des fils du cherif, sorti du Maroc pendant les guerres civiles, était passé en Espagne et de là en France où il sollicitait la générosité de Louis XIV (3). Son nom, Pedro de Iesus, prouve qu'il avait embrassé l'Évangile, à l'exemple d'autres cherifs que nous avons signalés précédemment.

(1) Desmay. *Relation nouvelle et particulière du voyage des RR. PP. de la Mercy, aux royaumes de Fez et de Maroc, pour la rédemption des captifs chrétiens, négociée en 1681, avec Moulé Ismaël*. Paris, 1682, in-12. Du nombre de ces captifs était Mouette, dont les aventures ont été publiées.

(2) Sous ce titre : *Histoire du règne de Mouley Ismaël, roy de Maroc, Fez, Taflet, Souz, etc., de la révolte et fin tragique de plusieurs de ses enfants, etc.* Rouen, 1714, in-12. Description de Méquinez et de Ceuta. Récits intéressants sur les esclaves et les martyrs de ce temps au Maroc. Voir encore *Tableau hist. et chronol. des Rédemptions*. Paris, 1785, in-4o.

(3) Thomassy, p. 201.

En 1724, les trinitaires français, Jean de la Faye, de la maison de Verberie, Denis Mackar, de celle d'Huy, Henri le Roy, de Bourmont, Augustin d'Arcisas, de Montpellier passèrent à Tétouan par Ceuta. Ils trouvèrent l'agent français Meuve à Tétouan; car le consulat de Salé avait été supprimé malheureusement par le rappel du consul De la Madeleine, et à la suite des fautes du protestant Pillet qui, attirant sur les Français des vexations intolérables, les avait obligés à quitter le pays. Pillet, qui fut ensuite renégat, s'unit aux employés juifs pour rançonner les trinitaires. Ces religieux parvinrent en octobre à Méquinez, où les esclaves français étaient au nombre de cent trente. Dix pères et deux frères lais franciscains composaient la mission. Moulé Ismaël, quoique féroce, avait autrefois dispensé les esclaves de porter la chaîne; il dispensait aussi les moines, les prêtres et les captifs mariés de travailler à son service, et il ne voulait pas de captive chrétienne mariée dans son harem. Les femmes, les négresses du palais ne lui cédaient pas en cruauté. Elles s'amusaient quelquefois à brûler les parties du corps les plus sensibles aux captives qui refusaient d'apostasier. Les Pères citent une Portugaise qu'elles traitèrent de la sorte et firent mourir en la forçant d'avalier du plomb fondu. Le 27 oct. 1724, l'esclave Bertrand Massion mourut, après trente-cinq ans de souffrances et de tortures endurées pour la foi. Les coups de couteau, le cercle à pointes de fer graduellement resserré autour de la tête, un saut de 30 pieds de hauteur qu'il fut contraint de faire avec trente autres esclaves, et mille autres tourments n'avaient pu vaincre sa vertu (1).

(1) *Relation en forme de journal du voiage pour la rédemption des captifs aux royaumes de Maroc et d'Alger, pendant les années 1723, 1724 et 1725, par les Pères Jean de la Faye, etc. Paris, 1726, in-12.*

§ 2. — MOULÈ AHMED ED-DEHEBI (1727—1729=1159—1141).

Moulè Ismaël mourut à 81 ans, le 22 mars 1727=Chaban ban 1139, d'un abcès dans le bas-ventre, après avoir eu de ses 8,000 femmes environ 900 garçons et 300 filles, si l'on ajoute foi aux registres des juifs obligés de payer un impôt à la naissance de chaque enfant du cherif. On dit que sa mort fut tenue secrète durant deux mois pour que son fils Ahmed ed-Dehebi, son héritier désigné, eût le temps de s'assurer la succession au trône. Selon d'autres, il gagna de suite la garde noire, par une distribution de 220,000 ducats, et son frère Abd-Allah en lui pardonnant généreusement une tentative de révolte (1). Le Doukkala révolté fut promptement soumis. Mais le mécontentement ne tarda pas à se produire contre le cherif. Ed-Dehebi ou le Doré avait un trésor d'une centaine de millions. Avare et crapuleux, il dépouille de leurs bijoux les femmes de son père et passe ses journées noyé dans le vin. S'il diminue les impôts en n'exigeant que l'achour, il ne protège en rien les provinces contre la rapacité des gouverneurs. Le sentiment public lui préfère son frère Abd-el-Melek; mais la terreur inspirée par la garde noire comprime quelque temps une explosion qui éclata enfin à Fez, où le gouverneur fut massacré, à Tétouan, où la fuite du caïd livra la cité aux horreurs d'une guerre civile qui ruina son magnifique palais, dans le Sous et aux environs de Maroc. Moulè Abd-el-

(1) Braithwaite, *The history of the revolutions in the empire of Marrocco, upon the death of Muley Ishmael*. London, 1729, in-8°, et la *Relation de ce qui s'est passé dans le royaume de Maroc, depuis 1727 jusqu'en 1737*. Paris, 1742, in-12. (Cette relation anonyme est de Mairault.)

Melek prit Maroc, mais il compromit sa politique en déclarant qu'il dissoudrait la garde noire s'il arrivait à l'empire. Cette perspective anima le courage des Bokhari, qui le battirent et le chassèrent de Maroc. Fez fut ramenée à la soumission; Tétouan, érigée en une sorte de république sous la direction du forgeron Païz, fut disputée entre le pacha Abd-el-Melek Bou-Sefra et Ahmed, l'ancien pacha, qui la reprit à la tête des Rifains et y rétablit l'ordre. Mais Ahmed, pour n'être pas troublé dans sa perpétuelle ivresse, eût consenti à partager ses états avec Abd-el-Melek, si l'armée ne l'en eût empêché. Du reste, un jour qu'on l'avait ramené mort-ivre d'une mosquée où il avait vomi tout son vin, sa déchéance fut proclamée à l'excitation de ses femmes révoltées de ses brutalités. C'était le 22 mars 1728. Le 10 avril Abd-el-Melek, appelé au pouvoir, entre à Méquinez où son fils commandait en l'attendant. Il exile au Tafilet son frère Ahmed, auquel il voulait d'abord faire crever les yeux. Sa hauteur et sa dureté blessèrent les Bokhari qui redoutaient ses anciennes menaces. Au bout de trois mois, ils regrettèrent d'avoir rejeté Moulè Ahmed et le rappelèrent du Tafilet. Il se trouva de suite à la tête de 80,000 hommes. Abd-el-Melek, assiégé dans Méquinez, s'enfuit à Fez, après un assaut qui livra la ville à l'ennemi et aux excès de toute espèce. Les principaux adversaires d'Ahmed furent cloués vivants aux portes de la ville; 35,000 hommes périrent; les églises de la mission furent saccagées et les missionnaires tués ou blessés. Le renégat Pillet eut la tête cassée et son cadavre fut pendu par les pieds au port de Salé. Fez après trois mois de blocus capitula, et Abd-el-Melek envoyé captif à Méquinez y fut étranglé. Peu de jours après, en mars 1729 = chaban 1141, Ahmed Dehebi succomba à une hydropisie. Ce cherif continuait dignement les traditions de son odieuse



famille. Il tuait un esclave coupable d'avoir trop serré le tabac dans sa pipe et faisait arracher toutes les dents à une de ses femmes pour le moindre déplaisir. Le pouvoir restait à la discrétion de la garde noire, dont l'omnipotence capricieuse rappelle singulièrement à cette époque celle des janissaires d'Alger et des mamelouks égyptiens.

Tandis que le Maroc était en révolution et divisé entre les deux cherifs, John Russel, consul général d'Angleterre au Maroc, retenu à Tétouan, eut beaucoup de peine à négocier un traité qui fut signé le 14 janvier 1728=1111. Ce traité complète celui de 1721 : les Marocains maures ou juifs sont autorisés à séjourner un mois à Gibraltar et à Mahon, quand ils y viennent pour le commerce. Les sujets anglais au Maroc relèvent du consul et non du cadî. Les domestiques maures ou juifs des sujets anglais sont exempts de toute taxe. Tout Anglais pris sur un bâtiment ennemi doit être envoyé à Gibraltar. L'Angleterre approvisionnera sa flotte et Gibraltar dans les ports du Maroc, au prix des marchés et sans payer de droits à la douane. Russel obtint l'année suivante des articles additionnels signés le 10 juillet : En cas de différend avec un Marocain, l'Anglais comparaitra devant le consul de sa nation et le gouverneur de la place. Les sujets de Hanovre doivent être respectés par les corsaires comme les Anglais eux-mêmes (1).

Soit avarice, soit compassion, Ahmed avait envoyé en Europe deux esclaves de chacune des nations chrétiennes pour inviter les princes à racheter leurs sujets captifs. Les esclaves Gauthier et Marenne, présentés au cardinal de

(1) Collection Hauterive. Braithwaite, compagnon de Russel, a écrit une relation de son voyage que nous avons citée et qui reçut bon accueil en Europe. Une traduction parut en 1731 à Amsterdam sous le titre : *Histoire des révolutions de l'empire de Maroc*, etc. In-12.

Fleury, le 28 octobre 1727, eurent ordre de rejoindre quatre Pères de la Merci en route pour Cadix, sous la conduite du P. Beguin. Ces rédempteurs avaient pour 25,000 livres de présents à offrir au cherif. Rançonnés et traversés par le vil renégat Pillet, nommé Abd-el-Adi, ils négocièrent à Méquinez avec Abd-el-Melek qui, sans considération pour son prédécesseur, faillit les renvoyer gratifiés seulement de deux porcs-épics; il voulut bien y substituer deux esclaves. Un délégué de Portugal avec des Pères de la Merci de la même nation fut plus heureux, parce qu'il trouva Ahmed au pouvoir le 15 décembre 1728 : il racheta six jésuites à 1,000 piastres par tête et 122 autres esclaves à raison de 475 piastres. Les trinitaires de Portugal et de Castille firent de laborieuses rédemptions dans des circonstances analogues (1).

§ 5. — MOULÈ ABD-ALLAH (1729—1757=1141—1171).

SÉRIE DES RÉVOLUTIONS INTÉRIEURES. — A la mort de Moulè Ahmed, le trône fut disputé entre son fils Moulè Boufers ou Abou-Farès et Moulè Adb-Allah, frère d'Ahmed, et né, dit-on, de l'esclave anglaise Lella Yaneta ou Khoneta. Celui-ci avait pour lui les Bokhari, gagnés par les largesses de Lella Coneta sa mère; celui-là un marabout en vénération. Abd-Allah défit et prit son rival dans le Sous, et il coupa de sa main la tête au marabout.

Après six mois de siège, il s'empara de Fez qui tenait pour Abou-Farès, il en renversa les murs et l'eût entièrement rasée, si le souvenir du fondateur Édris ne l'en eût

(1) Je les ai vues constatées sur des tableaux conservés au couvent des Trinitaires de la Via Condotti à Rome.

empêché. Les peuples scandalisés de son impiété s'indignèrent aussi de ses cruautés. Les Berbères de Tedla se révoltent ; il perd, en combattant contre eux, la moitié d'une armée de 25,000 hommes, composée de milices et de gens sans aveu ; il se venge de sa défaite, en égorgeant à plaisir ses sujets de Méquinez. Durant l'été de 1730, il reparait à la tête des Noirs dans les montagnes de Tedla, et il essuie en route une perte considérable par l'incendie de son camp. Mais 300,000 ducats ou 3 millions distribués aux Bokhari préviennent leur inconstance. Cette troupe assure enfin la victoire du cherif sur les rebelles. L'an 1731, il envoya au Dara une armée dont le chef ne ramena que la dixième partie. Abd-Allah condamna à mort tous ces braves, et il aida lui-même les bourreaux à couper les têtes. Interrompant l'année suivante ses travaux de fortification à Méquinez, il se porte contre les montagnards des environs de Tétouan, qui l'écrasent dans un défilé et lui prennent ses bagages. En 1733, il conduit au Tafilet une expédition malheureuse ; mais il s'en prend comme d'ordinaire à ses officiers, qui payaient souvent de leur vie ses fautes personnelles. Il n'accordait aucune attention aux sages conseils de sa mère, et il n'eut pour elle aucun égard lorsqu'elle revint du pèlerinage de la Mekke, où elle s'était un peu reposée du spectacle des crimes de son fils.

Abd-Allah redoutait néanmoins la puissance des Bokhari, et il résolut de les affaiblir, en égorgeant le chef du corps et les principaux officiers. Mais son dessein leur fut dévoilé, et ils le déposèrent, le 27 septembre 1734, au profit de Moule Ali, son frère. En vain Abd-Allah repentant leur envoyait-il 300,000 ducats ; il dut se réfugier à Méquinez et puis dans les montagnes, avec une troupe de cavaliers. Il aurait pu rétablir sa fortune, peut-être, en exploitant la haine des

Berbères contre les Noirs ; mais il indignait ses partisans les plus dévoués, en tuant ceux qui se permettaient la moindre représentation. Le soulèvement contre lui devint général.

Moulè Ali, appelé du Tafilet par les Noirs, arrive en octobre 1735 à Méquinez, leur distribue ce qui reste au trésor, et, en outre, leur promet imprudemment 1,300,000 livres. Pour amener tout le pays à son obéissance, il envoie le chef des Bokhari contre Maroc avec 30,000 hommes. La ville est prise et pillée ; les Beni-Hassan des environs de Salé, qui a fermé ses portes, sont raziés. Moulè Ali, incapable de payer les sommes promises à la Garde, est déposé par suite des intrigues de la mère d'Abd-Allah, qui fait appeler ce cherif, en promettant trente ducats à chaque nègre. Ali, complètement abruti par le hachich, dont l'usage n'est pas signalé au Maroc à l'époque antérieure, se retire misérablement dans les montagnes voisines de Tlemcen. Abd-Allah, qui était alors à Tasa, fut de nouveau déposé par les Noirs avant de reprendre le gouvernement, parce qu'il voulait à force de promesses d'argent, se faire livrer leur chef, Selim Doukkeli, et sans doute affaiblir leur puissance. Ils élurent Moulè Mohammedould el-Arriba, fils de la reine Ariba ; mais il n'était pas arrivé du Tafilet, qu'un parti favorable à Moulè Abd-Allah ramenait à ce dernier la majorité de la Garde. Selim, réfugié dans un sanctuaire, en sortit enveloppé d'un drap sacré, sous l'égide duquel il se rendit à Taza, près de son ennemi qu'il croyait apaisé ; mais l'impie Abd-Allah le fait découvrir, lui enfonce une lance dans la poitrine, massacre sa suite et étrangle ses enfants.

Pour arrêter l'irritation des Bokhari, il renouvela ses promesses et vint à Méquinez comme pour les remplir ; mais ses trésors prétendus étaient un mensonge, et il ne put

donner qu'un à-compte en vendant ce qu'il avait de précieux. Tandis qu'il assiége Mohammed, que Fez a reçu en souverain, il est sommé par les Noirs à bout de patience d'acquitter sa dette envers eux; ne pouvant les satisfaire, il s'enfuit encore dans les montagnes, et Mohammed est reconnu des Bokhari, du moment que Fez s'engage à donner l'argent promis par son rival.

Après diverses expéditions dirigées en vain contre les Berbères, chez lesquels Abd-Allah s'était réfugié, Mohammed, en 1738, fut déposé par les Noirs, parce que Fez ne les payait pas selon sa parole, et que la douceur extrême de son caractère ne leur laissait pas espérer le gain du pillage ni d'exactions. Il vécut sans ambition à la campagne, près de Méquinez.

Son frère, Moulè Zin Lahabdin, choisi à sa place, ne régna qu'un instant. Les Bokhari proclamèrent pour la quatrième fois Moulè Abd-Allah, qui avait réussi à soulever le sud en sa faveur. Mais, fidèle à son ancienne politique, il tend des pièges à la garde qu'il redoute, et il est encore rejeté, en 1740, pour son frère Moulè Moustadi, dont la mère avait des relations avec le chef des Noirs. L'empire se trouva divisé. Moustadi fut soutenu par les provinces des Beni-Hassan et du Gharb; mais il ne s'appuya pas assez sur les Bokhari. Abd-Allah gagna de nouveau cette garde et les belliqueux Oudaïa, et il renferma son adversaire dans Arzilla. Ahmed ebn Ali, pacha de Tanger, fut tué dans une rencontre, et Abd-Allah prit cette ville, d'où Mohammed, fils du gouverneur, s'enfuit à Gibraltar. Moustadi, sorti d'Arzilla pour ravager les environs de Fez, est ensuite battu par Abd-Allah, près d'Alcazar et se réfugie à Salé; Rabat le repousse et il l'assiège en vain plus d'un an. Découragé, il part pour Tedla; mais les Berbères, amis de son rival, le chargent de chaînes, et il

n'est sauvé que par les Ourdighia qui le placent sous l'inviolable protection de Sidi el-Mati. Le santon le reconduit à Salé. Moustadi, désespérant de s'y soutenir, revint à Arzilla, et ne songea plus qu'à faire le commerce avec les Européens.

Moulè Abd-Allah, maître de l'empire pour la sixième fois, vers 1742, parvint enfin à réduire la puissance des Bokhari en les chargeant de lever les impôts. Les Berbères, en effet, luttèrent contre eux, pour échapper aux exactions, et le cherif envoyait des troupes qui faisaient cause commune avec les premiers. La garde se trouva bientôt affaiblie et l'on put jouir enfin de la paix. Le cherif la consolida en résidant alternativement, à Méquinez et à Maroc; et il construisit à Fez-Neuve le palais Abiba, où il mourut le 12 novembre 1757 = fin de Safar 1171.

**RIPPERDA.** — Sous le règne d'Abd-Allah, l'ambitieux baron de Ripperda, disgracié en Espagne et tour à tour protestant et catholique, s'enfuit du château de Ségovie où il était enfermé comme traître et il vint à la Haye. Là il rencontre le caïd Pérès, ambassadeur de Maroc, se concerta avec lui et va offrir à Moulè Abd-Allah ses services contre les Espagnols (1732). Coiffé du turban et devenu le khalifat Osman, il a d'abord quelques avantages sur les chrétiens; mais il est finalement battu devant Ceuta et dépouillé de ses dignités par le cherif. En 1734, il reçoit l'ordre de quitter Maroc et se retire à Tétouan où il finit tristement ses jours en novembre 1737. Selon le témoignage de Chenier appuyé sur celui de gens qui avaient connu Ripperda en Afrique, cet aventurier ne fut point renégat et la cour de Méquinez ne prêta qu'une oreille distraite à ses projets. Il sollicitait le Maroc de s'allier aux Tunisiens pour soutenir un autre aventurier, Théodore de Neubof, qui parvint en 1636, à se faire proclamer roi par les Corses, en promettant de les affranchir à ja-

mais du joug des Gènois. On dit que Ripperda avait formé le plan d'une religion nouvelle, où il combinait le Coran avec les deux Testaments et flattait beaucoup les juifs nombreux au Maroc (1).

COMMERCE ET RÉDEMPTIONS. — Malgré les agitations du règne d'Abd-Allah, les rapports du Maroc avec les Européens ne furent pas dissous. Les Anglais affermirent leur prépondérance, après une rupture (1732) que la politique faisait également regretter à Gibraltar et à Tanger. Cette rupture avait été causée par Abd-Allah, qui fit brûler un envoyé du consul anglais de Salé, chargé de lui adresser des réclamations. L'ambassadeur anglais racheta les esclaves au prix de 350 piastres l'un, payables en poudre à canon et platines de fusils, tandis que les Portugais payaient pour leurs captifs 666 piastres, les Espagnols 1000 et les Français 600. Les Pères de la Merci des provinces de Paris et de Guyenne effectuèrent une importante rédemption avec le secours de Rey, marchand français de Salé. Nous ne savons du reste si le prix des esclaves peut être considéré, selon l'opinion de M. Thomassy, comme le thermomètre du crédit de chaque puissance au Maroc. Cette règle doit avoir au moins de nombreuses exceptions ; car toutes les relations montrent que le caprice des cherifs a souvent autant de part que les calculs réfléchis à l'issue des négociations des rédempteurs.

Le 15 décembre 1734, John Léonard Sollicoffre signa pour l'Angleterre un court traité qui modifiait les précédents. Les sujets anglais ne jouiraient plus que six mois du privilège d'être épargnés sur les vaisseaux ennemis. Les Anglais et les Marocains se rendraient réciproquement leurs

(1) Outre les biographies diverses de Ripperda, on peut voir Calderon, *Manual del oficial en Marruecos*, p. 297.

esclaves réfugiés sur le territoire ou sur les navires alliés.

Le marseillais Nadal, justement jaloux de la supériorité des Anglais, qui envoyaient par an cent navires à Salé et qui traitaient avec toutes les villes maritimes en révolte, avait proposé à Louis XV, en 1732, une croisière de trois ans par des frégates à voiles et à rames, pour ruiner les Salétins. Mais on ne jugea pas à propos de réaliser son plan. On voit seulement, durant le règne de Mohammed ould Arriba, en 1737, l'escadre du marquis d'Antin appuyer une rédemption conduite par le P. de La Caze de la Merci. Soixante-quinze esclaves français furent rachetés à Méquinez pour 41,000 piastres mexicaines, sans parler d'autres sommes volées par les agents du cherif. L'année suivante une société charitable de Marseille, instituée en faveur des esclaves, racheta treize Provençaux à Tanger (1).

LE CHERIF CHRÉTIEN AHMED EBN-NACER. — Parmi les cherifs victimes des triomphes de Moulé Abd-Allah, on remarque Moulé Achmet Benassar, petit-fils d'Ismaël, qui réfugié à Ceuta, puis en Espagne et à Rome, écrivit à Louis XV, en 1733, pour solliciter la faveur de l'avoir pour parrain à son baptême (2).

SIDI-MOHAMMED ASSOCIÉ A L'EMPIRE. TRAITÉS. — Vers 1750=1163-4, Abd-Allah semble avoir associé son fils Mohammed à l'empire. Leur action commune favorisa les intérêts commerciaux et la tranquillité publique, d'autant plus que Mohammed était fils sans rival, son unique frère, le nègre Ahmed, étant mort en défendant Rabat contre Moustadi.

(1) *Relation de la captivité et du rachat de treize esclaves marseillais...*, dédiée à MM. les Directeurs de la Rédemption générale des pauvres esclaves de Marseille et son territoire, par un des treize esclaves. Marseille, 1738, in-4°.

(2) Thomassy, p. 214.



Toutefois la peste, apportée de Tunis et d'Alger en 1751, exerça de grands ravages, que les Marocains avaient prédits en voyant la quantité de neige tombée durant l'hiver. En 1750 et 1751, l'Anglais William Petticrew signa à Fez, pour son gouvernement, deux traités en confirmation des conventions plus anciennes. L'article IV du premier déclare inviolables le domicile et les propriétés des Anglais, sauf l'autorisation de l'empereur. La Hollande renouvela aussi, en 1752, le traité de 1684. Si un de ses navires se rencontre dans les ports du Maroc avec un navire ennemi, ces bâtiments n'en pourront sortir qu'à un intervalle d'au moins quarante heures. L'empereur sera seul juge du Hollandais qui aurait causé la mort d'un musulman. La Hollande peut établir des consuls dans tous les ports du Maroc; le culte réformé sera parfaitement libre et public à l'intérieur des maisons consulaires. « Il sera permis aux Hollandais d'avoir un endroit décent pour y enterrer leurs morts, à l'égard desquels il ne pourra être commis aucunes plaisanteries ou indécences. » Le traité sera affiché en arabe dans tous les ports. Tétouan, Salé, Safi et Sainte-Croix virent le commerce fleurir et les navires des nations plus ou moins en état de guerre avec le Maroc y étaient eux-mêmes reçus et respectés.

Comme gouverneur de Safi, port alors le plus commerçant de l'empire, Mohammed avait acquis, dans ses relations avec les Européens, des lumières pour l'administration d'un royaume; il visita les bassins de la Tensift et de l'Oum-er-Bia, obligea Moulè Moustadi, qui pouvait l'inquiéter, à se retirer d'Arzille à Fez où il mourut et, dans l'intérêt de sa puissance, il entreprit d'enlever à Rabat et Salé le gouvernement républicain dont elles jouissaient depuis le règne de Moulè Ismaël.

DESTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE SALÉTINE. — On conçoit que l'indépendance, la richesse, la versatilité de Rabat et Salé lui aient porté ombrage. Au mois d'août 1755=dsoulcada 1168, Salé se rendit sans faire de résistance; le pacha Fenis croyait obtenir par là les faveurs de Sidi-Mohammed; mais il fut lapidé peu après, sous les yeux du cherif qui n'avait pas oublié ses services rendus à Moustadi. Rabat, plus fidèle à l'engagement de se défendre, ne pouvait guère continuer la lutte. Elle se soumit et dut payer une forte rançon. Misteri, chef des confédérés, fut dépouillé d'une grande fortune, et son frère, qui le trahissait durant le siège, nommé pacha de la ville. Trois maisons de commerce, deux françaises et une anglaise, ne furent point épargnées. Les négociants payèrent chacun 10,000 piastres fortes, en objets estimés bien au-dessous de leur valeur. Les religieux déguistés, réduits en esclavage, se rachetèrent par de grands sacrifices. Le cherif passa ensuite dans le nord, et dépouilla de ses biens le caïd de Tétouan, Lucas, coupable d'ambition.

POLITIQUE ANGLAISE. — Les Anglais ne manquaient pas de trahir le cherif, en secondant tous les gouverneurs qui, s'arrogeant plus ou moins d'indépendance, avaient besoin d'eux et de leurs marchandises pour se soutenir. Moustadi, les gouverneurs de Salé, de Tanger, de Tétouan recevaient dans ce cas l'assistance de Gibraltar. Et Sidi-Mohammed écrivait en 1756 : « Nous avons éprouvé que le voisinage de Gibraltar nous a toujours été nuisible; enfin, que les Anglais, qui se disaient nos amis, nous ont fait plus de mal que les Espagnols et les Portugais, nos ennemis jurés. » Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'Angleterre persuada aux Marocains, que le gouverneur de Gibraltar agissait contre la volonté de son roi impuissant à l'arrê-

ter (1). Cette défaite, assurément dépourvue de toute chance de succès en Europe, put réussir dans un pays où le lien politique est assez faible pour qu'il y ait constamment des gouverneurs de province en opposition avec le souverain. Mais nous n'avons pas le courage d'admirer cette politique digne des cherifs et aussi habile qu'immorale. Qu'on se place au point de vue des musulmans pour la pratique des affaires avec eux, c'est bien; mais seulement dans les cas où cela n'implique ni crime ni bassesse : obstacles qui, on le voit, ne gênent point le gouvernement anglais.

MORT D'ABD-ALLAH. — Moulé Ab-Allah, mort en 1757 = 1171, ne valait pas mieux que ses prédécesseurs. Il s'adonnait à la débauche contre nature et se jouait, comme eux, de la vie des hommes. Pour quelques actions où l'on entrevoit un sentiment de justice et d'humanité, il en commit une foule qui respirent la soif du sang et l'oubli de tout principe. On estime qu'à certaines époques il fit mourir environ 2,000 de ses sujets par semaine, et souvent d'une manière épouvantable : il imagina, par exemple, de faire coudre vivant un de ses officiers dans un bœuf éventré et décapité, en laissant sortir la tête du patient par le cou de l'animal. Ce fut bientôt deux cadavres, dont la putréfaction et les vers se confondirent en un seul bloc qui n'a de nom dans aucune langue. Abd-Allah tuait les santons aussi bien que ses autres sujets. Un jour, il y en eut un assez osé pour se présenter de la part du Prophète. « T'a-t-il dit comment je te recevrais, demande le cherif? » — « Oui, il m'a dit que vous seriez touché de mes paroles. » — « Il t'a trompé, réplique Abd-Allah; » et il l'étend d'un coup de fusil, puis défend d'enterrer le cadavre (2).

(1) Thomassy, p. 234.

(2) Chénier, III, p. 464.

§ 4. — SIDI-MOHAMMED (1757—1790=1160—1204).

MOULÉ EDRIS. — Seul maître de l'empire à la mort de son père, Sidi-Mohammed commença ou plutôt continua un règne habilement préparé. Il avait pour conseiller son cousin Moulé Edris, qui lui rendit d'utiles services par son habileté à traiter surtout les affaires européennes. Edris abusait pourtant de sa position pour s'enrichir; aussi fut-il plusieurs fois dépouillé de ses biens au profit de l'État, et son héritage confisqué, lorsqu'il mourut en 1772=1185-6, des suites de ses débauches et de l'abus du hachich.

DIVERS TRAITÉS. — Selon ses conseils, Sidi-Mohammed conclut dans les premières années de son règne plusieurs traités destinés à faire fleurir le commerce. Trompé par un juif, le gouvernement de Danemark s'était cru autorisé à élever un comptoir fortifié à Santa-Cruz. Il envoya des navires avec des matériaux, comme il eût fait sur quelque point de la côte au sud du Maroc (1755). Le chérif blessé réduisit en esclavage l'ambassadeur et sa suite et les négociations ne furent reprises qu'en 1757, après qu'on eut dissipé le malentendu. Frédéric V autorisa la création d'une compagnie royale d'Afrique, qui obtint du Maroc, au prix annuel de 50,000 piastres fortes, le commerce exclusif de Safi et Salé. Mais une gestion défectueuse, le peu de convenance réciproque des produits marocains et danois qui rendait la compagnie tributaire de l'industrie des nations intermédiaires, enfin la création de Mogador et les privilèges accordés à Larache obligèrent cette compagnie à liquider et Christian VII à la supprimer. Le Danemark paya seulement chaque année 25,000 piastres fortes pour la continuation de la paix.

L'Angleterre renouvela ses traités en 1760, 28 juillet.

L'article VII de la nouvelle convention stipule que ses consuls pourront être établis dans les *ports* ou *places* qu'elle choisira, et conséquemment à l'intérieur même du pays. L'art. XVI assure l'approvisionnement de Gibraltar. Les Anglais avaient eu à se plaindre du droit d'épave exercé en 1758 contre le *Lichfield*, dont l'équipage fut retenu en esclavage. En 1763=1777-8, l'Écossais George Glas tenta de fonder un comptoir anglais au cap de Guer, mais le gouverneur des Canaries l'arrêta, et les Maures massacrèrent les compagnons de l'aventurier.

La Suède traita en 1763=1767-7 sous Adolphe-Frédéric. Elle paya ce traité par des présents en canons et en bois de construction ; puis, par une redevance annuelle de 20,000 piastres fortes, qu'elle fut obligée d'acquitter en numéraire jusqu'à 1771=1784-5. Gustave III secoua ce joug ; mais on convint que tous les deux ans un envoyé suédois apporterait des présents au cherif (1773).

Venise en 1763=1778-9 conclut la paix ; elle ajoute à ses présents l'engagement d'une redevance d'environ 100,000 livres. Encore le cherif renvoya-t-il le consul, en 1780, parce que Alger recevait de la république un tribut supérieur, et qu'elle n'avait pas voulu le satisfaire sur ce point. Venise céda l'année suivante.

Gènes n'avait pas de traité avec le Maroc. Cependant, vers 1769, un des sénateurs, à la suite de négociations avec le juif Benamor ou Ben-Ahmar, délégué du cherif, forma une compagnie commerciale dont l'éclat fut éphémère.

Sidi-Mohammed, en 1767, fit des avances à l'Espagne, qui se montra reconnaissante et le laissa en quelque sorte disposer des arsenaux espagnols, pour la restauration de sa marine. Mais il abusait de sa bonne foi, car, en 1774, il

rompit avec elle en assiégeant Melilla (1). Le commerce de céréales et de denrées alimentaires subsiste néanmoins entre le Maroc et l'Andalousie, pour la nécessité commune; les deux pays sont ici tributaires l'un de l'autre, suivant la différence des récoltes de chaque côté du détroit.

DES PRÉSENTS ET REDEVANCES. — On voit que sous le nom de présents, les puissances européennes eurent en général la faiblesse de payer une sorte de tribut aux chérifs, comme aux autres puissances barbaresques. C'est une honte dans l'histoire des gouvernements modernes, qui, à notre avis, sont infiniment moins sensibles que ceux du moyen âge sur ce qu'on peut appeler le point d'honneur. A mesure que le machiavélisme s'est introduit dans la diplomatie, le sentiment de l'honneur s'est affaibli. Plusieurs des gouvernements tributaires, disons le mot, comme la Suède, Venise, le Danemark, n'avaient que peu ou point de commerce avec le Maroc, et ils achetaient simplement la liberté de la navigation, ou le droit pour leurs sujets de n'être pas réduits en esclavage (2)!

La France avait beaucoup perdu depuis la suppression du

(1) Nous n'avons pas le texte des traités de 1767, 1780 et 1785, entre l'Espagne et le Maroc.

(2) Serait-ce exagérer que d'appliquer ici ces paroles de Salvien sur la décadence de l'empire romain : « Ad quid devenimus! Et pro hoc gratias Barbaris agimus a quibus nos ipsos pretio comparamus? Quid potest esse nobis vel abjectius vel miserius? Et vivere nos post ista credimus, quibus vita sic constat! Insuper, etiam ridiculos ipsi nos facimus : *Aurum quod pendimus munera vocamus. Dicimus donum esse quod pretium est, et quidem pretium conditionis durissimæ ac miserrimæ. Omnes quippe captivi, cum semel redempti fuerint libertate potiuntur. Nos semper redimimur et nunquam liberi sumus.* » *De Gubern. Dei*, lib. V, n° 4.

consulat de Salé, en 1718. Les négociants français, établis à Safi et à Salé, avaient ruiné le crédit de leurs nationaux par des manœuvres déloyales et compromis, les intérêts qu'on leur confiait. Nos provinces du Midi, surtout, insistaient près du gouvernement sur la nécessité de fonder des établissements fixes et de les remettre à des hommes probes et intelligents, pour l'exportation des laines, des gommés, de la cire, des peaux ; pour l'exportation des draps et autres objets, que nos rivaux achetaient en France ou contrefaisaient, et qu'ils vendaient à 25 et même 40 p. 100 de bénéfice.

Sidi-Mohammed savait que les relations avec la France seraient des plus avantageuses à son pays, et il envoya un négociateur au duc de Choiseul. Celui-ci chargea le Français Salva de poursuivre à Maroc les débats préliminaires d'un traité. Afin que le cherif n'oubliât pas la puissance de la France, une escadre, sous le commandement de Du Chafaut, bombarda Salé, Rabat et Larache, dont les corsaires avaient grièvement offensé notre pavillon. Mais les chaloupes, qui essayèrent ensuite de brûler des navires dans l'Oued-Kous, furent laissées à sec par le reflux, et elles soutinrent un combat où les 450 hommes qui les montaient perdirent la vie, excepté 84 blessés réduits en esclavage. Malgré cet échec et les menées des Anglais, le comte de Breugnon, ambassadeur extraordinaire, vint à Maroc, par Safi en 1767 ; il y fut reçu en grand appareil, et il signa le 28 mai de cette année = dsoul hidja 1180, un traité qui a servi de base, jusqu'à présent, aux relations de la France avec le Maroc.

Les cadeaux offerts dans cette circonstance, armes, tissus, bijouterie n'étaient pas choisis tous avec une connaissance suffisante des idées musulmanes. On donna du velours

vert, couleur réservée aux cherifs, à des employés juifs, comme on avait autrefois scandalisé Moulé Ismaël en lui offrant des étoffes à personnages, réprouvées par le Coran. Les intrigues de l'Angleterre spécialement empêchèrent Sidi-Mohammed de reconnaître à Louis XV les hauts titres qui n'avaient pas été refusés à Louis XIV; mais le traité accordait à la France, outre la liberté de commerce par terre et par mer, la préséance pour ses consuls sur les autres consuls chrétiens.

Les premiers articles stipulent la liberté de la navigation, les formes de la visite des passe-ports en mer, le droit d'approvisionnement dans les ports des deux nations. L'Art. V autorise le commerce dans tout l'empire et dispense des droits les marchandises non vendues. Il accorde à la France le traitement de la nation la plus favorisée. VI. Les navires français poursuivis par l'ennemi seront protégés dans les ports du Maroc, et les navires marocains ne croiseront pas à moins de trente milles des côtes de France. VII. Un esclave français échappé d'un bâtiment ennemi sera libre s'il arrive à terre au Maroc. Les prises françaises n'y seront pas mises en vente. Le Français passager sur navire ennemi sera respecté en cas de capture. Ces avantages seront réciproques. VIII. Les vaisseaux n'emporteront que ce qu'ils voudront. IX. Le Maroc ne viendra d'aucune manière en aide aux régences contre la France et réciproquement. X. La France ne sera forcée de fournir aucun objet pour l'usage de la guerre. XI. Elle établira autant de consuls qu'elle voudra pour la représenter dans les ports. Les consuls pourront avoir une chapelle publique dans leur maison. Tous leurs employés seront libres d'impositions et charges personnelles. Les consuls ne payeront aucun droit pour les provisions et objets à leur usage. Ils auront la préséance sur ceux des



autres nations. XII. L'empereur ou le gouverneur, son représentant, et non le cadi, sera seul juge des différends entre un Maure et un Français. XIII. Le consul sera présent au jugement et pourra défendre l'accusé français; mais il ne sera pas responsable si ce dernier s'échappe. XIV. Il ne répondra pour les débiteurs français que s'il a donné sa caution par écrit. Il lui appartient et non pas à la justice du pays de veiller à la succession des Français décédés au Maroc. XV. En cas de naufrage, les habitants du littoral doivent en toute chose assistance gratuite aux naufragés, sauf le salaire des journaliers, et la douane ne réclamera rien que pour les marchandises vendues. XVI. Les vaisseaux de guerre seront salués à leur entrée dans les ports, et il ne sera perçu aucun droit sur les acquisitions des officiers pour leur usage ou le service du navire. Ces droits sont réciproques. XVII. De même, aucun esclave réfugié à bord d'un vaisseau français n'y sera recherché, du moment que le consul aura prévenu le gouvernement de l'arrivée du vaisseau. Ce droit est réciproque. XX. Au cas de rupture du traité, six mois sont accordés aux Français pour se retirer avec leur famille et leurs biens.

M. de Breugnon laissa Chénier comme consul général à Safi. Le cherif voulait favoriser Mogador en y fixant notre consulat. Mais Chénier usant de sa liberté choisit Salé, qu'il regardait alors avec raison comme la position préférable. Il rendit d'importants services à notre commerce, et l'exportation des laines et des huiles prit de l'activité (1).

EXPORTATION DES CÉRÉALES. — Le cherif avait fait preuve de sagesse, l'an 1766=1179-80, en provoquant de la part des jurisconsultes et théologiens marocains une décision qui adoucissait la prohibition religieuse de vendre des cé-

(1) Cf. Thomassy, pour les affaires de France.

réales aux infidèles. On jugea que ce commerce était légitime, quand il avait pour but de procurer à l'islam des armes, ou de l'argent pour en acheter. L'exportation de l'orge et du blé vida les silos et matamores à cette époque, puis de 1771 à 1773, mais elle fournit au cherif de la poudre, de l'artillerie et grossit son trésor.

FONDATION DE MOGADOR ET DE FEDALA. — Ces ressources lui permirent d'entreprendre des travaux publics et aussi l'affranchissement de son territoire. Il fonda Mogador, de 1760 à 1770, et Fedala en 1773. Il y attirait la population par des privilèges et la diminution des droits douaniers (1). Larache et Rabat furent dotées de marchés et d'autres édifices, et leurs fortifications restaurées.

SIÈGE DE MAZAGAN. ÉVACUATION. — A la suite des premières exportations de céréales, le cherif se sentit assez fort pour attaquer Mazagan, la seule place encore occupée par le Portugal au Maroc. Il l'assiégea au commencement de 1769=1182-3; avec 30,000 hommes, 36 canons et 11 mortiers. La garnison, d'un millier d'hommes, se défendait bien, malgré les bombes qui détruisaient la ville; mais elle capitula, cédant aux ordres mêmes du gouvernement portugais, déterminé depuis quelque temps à évacuer une place peu utile et d'un entretien dispendieux. Elle s'embarqua sur une escadre arrivée durant le siège.

L'artillerie devait être enlevée par le Portugal et la ville abandonnée avec ses fortifications. Mais Mohammed n'ayant pas suivi scrupuleusement les termes de la capitulation, on fit sauter les murailles dont les débris tuèrent beaucoup

(1) Pages 37 et 41.

de Maures, gens qui ne sont jamais en retard pour le pillage. Les habitants de Mazagan furent transportés en Amérique, à l'embouchure du fleuve des Amazones où ils formèrent la colonie de Saint-Jean de Macapa. Le Portugal sentit le besoin de garantir ensuite la liberté de ses navires contre les corsaires et il fit en 1772 un traité qui eut pour conséquence, en 1777, l'établissement de consuls portugais au Maroc.

TRoubles.— Un marabout du Sous, perturbateur d'une espèce aujourd'hui bien connue, fanatisa quelques milliers de partisans et leur persuada qu'il était appelé d'Allah pour régner en place du cherif. En 1772 ils revinrent à Maroc, armés de simples bâtons auxquels le marabout avait promis une transformation miraculeuse en fusils, tandis que les fusils des adversaires se métamorphoseraient en bâtons. Cette troupe imbécile fut dispersée à coups de sabre, et le santou, qui joua son rôle jusqu'à la fin, mis à mort comme rebelle.

SIÈGE DE MELILLA. — Encouragé par le succès de ses armes et par le gain de l'exportation des céréales, Sidi-Mohammed mit le siège devant Melilla, sous la direction, dit-on, d'ingénieurs anglais. Il prétendait ne pas briser en cela la paix de 1767 avec l'Espagne et rester ami sur mer en guerroyant sur terre : cette bizarre idée s'explique jusqu'à un certain point si l'on observe que les guerres au Maroc laissaient subsister les relations commerciales avec les peuples ennemis et circuler les voyageurs. Charles III, sans admettre le système du cherif, n'usa pas de représailles, et, les hostilités commencées, il mit en liberté des esclaves musulmans pour remplir sa parole donnée. Des renforts furent envoyés à Melilla, que le général Sherlok défendit avec succès. Il fit beaucoup de mal aux Maures

par l'artillerie de la place et de l'escadre. Mohammed se retira, après avoir dépensé 30 millions pour l'entretien et l'encouragement de ses 30,000 hommes et pour le transport du matériel de siège dans un pays peu riche et presque impraticable. Redoutant l'irritation de l'Espagne, qui tenait alors les ports du Maroc en état de blocus et qui armait pour la célèbre expédition d'O'Reilly contre Alger, Mohammed s'efforça d'obtenir un traité qui ne lui fut accordé qu'en 1780.

GUERRE AVEC LA HOLLANDE. — Le cherif, humilié de ce que les Hollandais lui faisaient de moins riches présents qu'à Alger, leur déclara la guerre en 1774. Ils envoyèrent des forces pour protéger leur commerce, et contre-balançèrent quelques pertes, en causant le naufrage de plusieurs navires marocains aux barres de l'Oued-Kous et du Sebou. La paix fut signée le 29 juin 1777 = djoumada I 1191, par le cherif et le capitaine Henri de Kinsbergen, délégué du contre-amiral Pichot, commandant l'escadre. C'était le renouvellement du traité de 1752.

GUADEL. GARDE NOIRE LICENCIÉE. — Mohammed avait commencé en 1776 = 1190, à construire sous le nom de Guadel, près de Rabat et Salé, une ville où il logea 4,000 familles de soldats noirs. Elle avait ses jardins et ses monuments et occupait un emplacement revendiqué comme appartenant à l'État. Les habitants qui en étaient en possession immémoriale reconnurent là une vengeance du cherif dont ils n'étaient pas aimés. Au bout de cinq ans, Guadel n'était qu'une ruine affreuse, et les anciens propriétaires, libres de reprendre leurs biens, ne pouvaient ni en retrouver la limite ni recouvrer les titres qui établissaient leurs droits. Ce bouleversement fut peut-être une conséquence de la révolution qui amena le licenciement des soldats noirs.

Malgré les nouveaux impôts, la brèche faite aux finances par le siège de Melilla ne permit pas de payer exactement la solde de ces troupes. En octobre 1778=1192, elles se révoltèrent dans Méquinez, et appelèrent au pouvoir Moulé Ali, fils aîné de Sidi-Mohammed. Ali repoussa cette usurpation, et son frère Yesid, proclamé à sa place, avertit Sidi-Mohammed de la violence morale qu'il subissait lui-même. Le cherif arriva de Maroc par Rabat, dont il s'assura la fidélité, à Méquinez où l'ordre se trouvait parfaitement rétabli. Fez rentra aussi dans le devoir, en se bornant à des récriminations respectueuses contre l'excès des impôts. Yezid, pour plus de sûreté, fut envoyé à la Mekke, où son père était allé aussi en pèlerinage pendant sa jeunesse.

Ce soulèvement aurait pu être fatal à Sidi-Mohammed, si Moulé-Yesid se fût porté rapidement sur Rabat, Larache et Tanger, où le trésor était imprudemment dispersé. Il provoqua le licenciement ou plutôt la réduction du corps des noirs composé de trente ou trente-cinq mille cavaliers, qui d'ailleurs coûtaient plus de 4 millions par an au trésor appauvri. En vain le cherif, en 1777=1191, avait fait annoncer que les navires seraient admis dans ses ports sous tous les pavillons, le commerce, manquant probablement de confiance, restait stationnaire. Les sauterelles, en 1778 et les deux années suivantes, ravagèrent tellement les campagnes que les arbres fruitiers ne conservaient même plus leur écorce et que les bestiaux et les hommes mouraient de faim. On vit les femmes et les enfants se disputer les grains d'orge dans la fiente des chameaux. Des brigands affamés infestèrent tous les chemins. Cette terrible situation, trop peu adoucie par les importations d'Espagne, qui laissaient encore le blé à 120 livres le setier ou les douze boisseaux, au port de Salé, détermina Mohammed à diminuer la garde de

moitié. Il la divisa par détachements, dont plusieurs furent envoyés séparément dans les provinces, en 1780. Des troupes plus nombreuses expédiées à leur suite les désarmaient et on leur assignait des terres à cultiver. Les 100,000 Bokharis réunis sous Moulè-Ismaïl se réduisirent de la sorte à une quinzaine de mille.

AFFAIRE DES RAGUSAINS. — En 1779=1193, les corsaires marocains capturèrent un navire de Raguse dont la cargaison, d'une valeur de plus de cent mille livres, appartenait à des Maltais. L'équipage ragusain fut retenu en esclavage, les Maltais libérés et la cargaison confisquée, au mépris des engagements pris par Mohammed de vivre en paix avec tout le monde. L'intervention de la Porte, qui se prétendait suzeraine de la république de Raguse n'aboutit qu'à une réparation tardive et incomplète.

COUP DE MAIN DES TOSCANS. — Les Salétins, coutumiers de ces impudentes violations du droit des gens, avaient pris vers la même époque deux bâtiments de Livourne dont ils vendirent l'équipage à Tanger. Durant l'été de 1782=1196, la frégate toscane *Etruria*, commandée par le célèbre Acton, plus tard premier ministre de Naples, parut devant Tanger et réclama une entière réparation. Sa demande étant rejetée avec dédain, il alla enlever hardiment, durant la nuit, à Haffat-el-Beïda ou la Plage blanche, entre Arzilla et Larache, 17 personnes dans un douar endormi. Parmi elles étaient des femmes, des enfants et un cherif. Acton se présenta de nouveau devant Tanger. On se hâta, cette fois, d'expédier au sultan un courrier dont le retour ne se fit pas attendre, et qui rapporta l'ordre de restituer les navires et leur équipage (1). Cette année même, Sidi-Mohammed envoya

(1) Graeber, *Specchio di Marocco*, p. 320.

en Toscane un ambassadeur, qui se rendit ensuite à Vienne et fit la paix avec ces deux pays, dont les relations commerciales étaient, du reste, peu importantes au Maroc. Le traité accordé à Joseph II (22 mai 1784=djouda II 1198), le mettait sur le même pied que les autres souverains d'Europe.

VOYAGE AU TAFILET. — Le règne de Sidi-Mohammed s'écoule dans un calme inaccoutumé. Il le faut attribuer surtout à la modération de son caractère, si on le compare aux précédents cherifs; au dévouement et à la douceur d'Ali, son fils aîné, gouverneur de Fez, mort en 1783; au soin qu'il prend de paraître sur les points opposés de l'empire. En 1778, il réprima, non sans peine, une insurrection dans la province montagnaise et indépendante de Glava (1). En 1783=1197, il visita le Tafilet, où le grand nombre des cherifs excitait des divisions et une fermentation perpétuelle; entouré de forces respectables, il leva des impôts sur des tribus indociles du Grand Atlas.

TRAITÉ AVEC LES ÉTATS-UNIS. — Le 21 juin 1786=1200, les États-Unis d'Amérique, créés depuis dix ans à peine et déjà consolidés par des traités avec les puissances chrétiennes, profitant des pacifiques dispositions du cherif, conclurent la paix avec lui par les soins de Thomas Barclay, envoyé plénipotentiaire et consul. Sidi Eltaher fils d'Adelhacq Fenniche signe pour le Maroc. Le consul pourra s'établir au port marocain qu'il choisira. En cas de guerre, on échange les prisonniers et on ne les réduira pas en esclavage. S'il en reste d'un côté après l'échange, ils seront rachetés pour 100 piastres par homme. Les navires qui feraient naufrage

(1) Le *Moniteur* du 23 oct. 1849 parle de cette expédition; mais les noms sont si estropiés, croyons-nous, qu'il est difficile de s'y reconnaître.

sur les côtes de l'Oued-Noun seront secourus, et l'on fournira aux naufragés aide et protection pour retourner dans leur patrie.

RELATIONS AVEC LA FRANCE. — Sidi-Mohammed entretint d'amicales relations avec Louis XVI, et lui envoya le caïd TaherFenisch, en 1778, pour lui proposer d'échanger désormais les esclaves tête pour tête, de racheter ceux qui resteraient au taux uniforme de 100 piastres et de laisser toujours la liberté aux septuagénaires et aux femmes. Mais il ne consentit pas à donner au roi de France le titre de sultan et préféra renoncer à le recevoir lui-même.

Il chassa un jour de sa présence le consul Chénier, sans pourtant se montrer hostile; car il traita humainement des naufragés français en 1784, comme il l'avait déjà fait auparavant (1). La prépondérance française à la suite de la guerre d'Amérique fut aussi évidente au Maroc que dans les régences et à Constantinople. Toutefois les Anglais obtinrent, en 1783, par les négociations de sir Robert Curtis, la franchise entière pour l'achat de provisions alimentaires jusqu'au 28 mars 1784. A partir du mois suivant, ils ne devaient payer encore que des droits restreints, sauf au port de Mogador, où ils étaient dans la même condition que les autres marchands chrétiens (2).

(1) De La Borde. *Relation de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, à Maroc, etc.*, tirée des journaux de M. Saugnier. Paris, 1789, in-8°. De Chénier a publié en 3 vol. in-8°, Paris, 1787, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*. Quelque défectueux que soit ce livre, il est loin d'être sans mérite, si l'on considère que l'on n'a pas d'ouvrage d'ensemble sur le Maroc. Il nous a servi spécialement pour l'histoire des cherifs. Thomassy, *Le Maroc, etc.*, ch. 40.

(2) For every ox, 4 cobbs; for a sheep, 7 ounces; for a dozen fowls, 6 ounces. And ail other articles to pay the same duties as for-



**SIDI-MOHAMMED EBN-ALI A TLEMCEM.** EN 1754=1195, Tlemcen fut agitée par le marabout Sidi-Mohammed ebn-Ali, descendant des Édricides du Maroc. Sa famille, après la chute de cette dynastie cherifienne, s'était installée près d'Aïn-el-Hout, point obscur de la province de Tlemcen. Sidi-Mohammed, débitant de djedouels et autres talismans, prêcha la guerre avec succès contre les Turcs. Il était de la secte marocaine des Derkaoua (1). Hadj-Khelil, bey de Mascara, marcha contre lui, mais fut trouvé mort dans sa tente à la suite d'un affreux orage. Les Turcs, attribuant tout à la surnaturelle puissance du cherif, lui offrirent leurs hommages et de l'argent. Le saint homme retourna alors plus vénéré que jamais dans son asile inviolable d'Aïn-el-Hout, où les Français ont rencontré sa famille.

**SIDI-MOHAMMED ET LES TURCS.** — Le cherif régnant au Maroc imposa silence, au contraire, à tout sentiment de rivalité envers les Turcs, qu'il savait menacés en Europe par Catherine II, maîtresse de la Crimée. Il projetait de s'imposer au besoin de grands sacrifices pour les soutenir, et il usa de l'intermédiaire du consul français pour faire parvenir à la Porte 50,000 piastres fortes. La Porte les reçut comme un hommage de vassalité, ce qui était de nature à refroidir Mohammed, si les événements eussent continué à réclamer son concours. En 1789, il refusa, malgré les instances de l'Angleterre, d'assister les Turcs d'Alger dans la guerre dont ils nous menaçaient.

**PRIVILÈGE DE L'ESPAGNE ET DE LA HOLLANDE.** — Les

merly; except at the port of Mogador where the English are to pay the sames duties for provisions or refreshments, as the merchants of christian nation. Art. 6, additionnel au traité de 1760.

(1) Page 97.

Anglais exploitaient le cherif de leur mieux, mais ils se montraient peu reconnaissants. Mohammed fut blessé de voir le port de Gibraltar fermé à une frégate qui avait besoin de réparation, tandis que les Espagnols lui ouvraient Cadix. Le caïd Idriser, le 20 octobre 1789 (moharrem 1204), fit savoir aux consuls que le cherif accordait à l'Espagne le commerce exclusif à Dar Beïda, l'exportation du bétail et du sel franche de tout droit sur ce point, la libre importation de la poix, des planches et du chanvre; la libre exportation d'autres objets de grément pour ses navires, et l'approvisionnement de bouche par Dar Beïda et Soueira pour les Canaries. Les Hollandais obtinrent aussi, en 1786, un ordre qui leur concéda le commerce exclusif et un établissement dans le port de Larache. Le blé même pouvait être exporté par leurs navires (1).

COUP D'OEIL SUR LE RÈGNE DE SIDI-MOHAMMED. — L'ensemble du règne de Sidi-Mohammed place à nos yeux ce cherif au-dessus de ceux de sa race, et dénote un sérieux rapprochement entre le Magreb et l'Europe, une sensible diminution du fanatisme musulman. Le zèle de Mohammed pour l'islam est d'ailleurs démontré par le soin qu'il mit à faciliter le pèlerinage de la Mekke, à fonder de pieux établissements, à racheter les esclaves musulmans, même étrangers au Maroc, à s'opposer à la traite des noirs que les Anglais surtout faisaient très-activement et qui amenait des négriers au port de Santa-Cruz. Sans abolir absolument l'esclavage des chrétiens, qu'une marine d'une vingtaine de navires armés de 18 à 50 pièces de canons lui permettait d'entretenir, il porta une grave atteinte à cette institution et n'en fit plus un rouage

(1) Martens VI, collection Hauterive.

du système économique. Nous disons système, car Mohammed paraît s'être préoccupé de combinaisons de ce genre plus qu'on ne l'avait fait avant lui. Les nombreux traités qu'il conclut le témoignent. Ses idées ne valaient pas toujours ses intentions, et il lui arriva de porter de graves dommages au commerce alors même qu'il le voulait féconder. Ce fut le résultat de privilèges accordés à certains ports, surtout à Soueïra, au préjudice des autres (1). L'élévation progressive et la mobilité du tarif des douanes, le monopole de certaines branches de commerce réservé au cherif, transformant en facteurs les négociants marocains et ne laissant pas plus de liberté à l'acheteur étranger que d'initiative au vendeur indigène, voilà autant d'erreurs qui nuisirent au développement des affaires et de la fortune publique.

**RENÉGATS.** — La supériorité de Mohammed s'explique en partie par le secours des renégats ou même des Européens fidèles à leur religion dont il fit son entourage. La Suède et le Danemark lui fournissaient spécialement des architectes et des ouvriers en bâtimens : le Français Cornut, le Triestin Cyriaque Petrobelli, le Toscan Pietro Muti de Pietrasanta, le Génois de Tabarca Francesco Chiappe furent du nombre de ses principaux ministres, sans abjurer leur foi, et les deux derniers continuèrent leurs fonctions sous Moulé Yezid. Huit cents renégats espagnols et portugais étaient distribués dans les places de l'empire, et Boisselin, fils d'un chapelier parisien, commandait à Mogador

(1) Quoique Salé eût conservé quelques traces de son organisation républicaine après sa réunion à l'empire, elle n'eut plus la même activité. La création de Mogador lui fut encore plus funeste. En 1784, son caïd Albatelaar, habile négociant, fut élu bey par les Tunisiens, et se rendit à leur vœu.

une troupe de 250 renégats français. L'une des premières femmes de Sidi-Mohammed était Lella Scersceta ou Zarzet, fille d'un renégat anglais ou irlandais, mère de Moulé Yesid, et l'une des dernières fut Lella Douvia, de la famille gènoise Franceschini. Il usait volontiers des lumières et de l'habileté des juifs, et, l'un d'eux, Samuel Sumbel, de Marseille, fut longtemps son premier ministre. Sans rejeter les formes simples et traditionnelles de la cour des cherifs, il y mêla quelque chose de l'organisation et de l'étiquette des cours européennes dont le caïd Driss, renégat mahonais, lui avait dressé le tableau (1).

**MORT DU CHERIF.** — Moulé Yezid, que les justes défiances de son père avaient envoyé à la Mekke, était revenu secrètement en 1789, et s'était retiré au sanctuaire de Sidi-Abd-es-Selam, près Tétouan, pour y attendre la mort de Sidi-Mohammed. Celui-ci, redoutant ses intrigues, aurait voulu l'avoir près de lui; mais il ne put le déterminer à s'y rendre. Il envoya alors Hescham, un de ses autres fils, avec 6,000 hommes, pour arracher de la zaouia le rebelle. Hescham n'osa pas violer le saint asile. Sidi-Mohammed expédia un de ses généraux à la tête d'une armée, et lui-même se mit en marche pour les rejoindre. Mais il tomba malade en chemin et mourut dans sa litière en arrivant à Rabat, le 11 avril 1790 = chaban 1204, à l'âge d'environ 80 ans. Il laissait une nombreuse postérité.

**EUROPÉENS.** — Les bons rapports de Mohammed avec l'Europe, et les intérêts du commerce provoquèrent des voyages scientifiques au Maroc et mirent la plume à la main

(1) Ce tableau a été en partie reproduit par Olof Agrell : *Agrell's bref om Marocco*. Stockholm, 1796, in-8°; nous en avons la traduction en allemand par Gottlob Cansler, Nürnberg, 1798, in-8°.

de quelques résidants, désireux de faire connaître les ressources et le caractère de ce pays. Sans parler des observations du jeune de Suffren, commandant de la frégate l'*Union* lors de l'ambassade de Breugnon, mentionnons les études marines faites par ordre du roi Louis XV, en 1771 et 1779 (1). Vers 1770, le savant Velasquez de Velasco, prisonnier d'État au Pegnon d'Alhucemas, travaillait à des Mémoires historiques sur la Barbarie, et à une Description du royaume de Maroc qui sont restés manuscrits. Ravn, Brisson, Saugnier, esclaves chez les Mouselmas et à l'Oued-Noun, écrivent l'histoire de leur captivité (2). Comme Chénier, Georges Høst, agent de la compagnie danoise d'Afrique et consul à Mogador (3), François de Dombay, envoyé de l'Autriche à Maroc en 1783 (4), le médecin anglais

(1) Thomassy. p. 259. Ces études furent publiées en 1778, par de Verdun et de Borda.

(2) Ravn, son voyage et sa captivité, en vers danois. Copenhague, 1754. *Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson*, avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Maroc. Genève et Paris, 1789, in-8°. Pour Saugnier, voir de La Borde, ouvrage cité p. 560.

(3) Host, *Efferitningen om Marokos och Fez*. Copenhague, 1779, in-4°. Ces notices ont été recueillies de 1760 à 1768. Sussmilch les a traduites sous le titre : *Nachrichten von Marokos und Fes, im Land selbst gesammelt in de Jahren 1760 bis 1768*. Copenhague, 1781, in-4°. Host a laissé aussi une histoire de Mohammed-ebn-Abd-Allah. Copenhague, 1791, in-8°.

(4) Cet orientaliste a laissé, outre la traduction du Cartas (p. 458), une histoire des Cherifs : *Geschichte der Scherifen, oder der Könige des ietzt regierenden Hauses zu Marocco*. Agram, 1801, in-8°. *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ*. Vienne, 1800, in-4°. *Ebn-Medini Mauri fessani sententiæ quædam arabicæ*. Vienne, 1805, in-8°, arabe-latin. Une *Description des monnaies* qui ont cours au Maroc. Vienne, 1803, in-8°, en allemand.

Lemprière, appelé en 1789 par Sidi-Mohammed, pour guérir d'une ophthalmie le jeune cherif Moulé Absalem ou Abd-es-Selam (1), profitent de la mission qui leur est confiée, pour répondre aux désirs de l'Europe, en levant le voile qui couvre un pays dont l'importance commerciale et politique est désormais évidente.

MISSION ET RÉDEMPTIONS. — La préfecture apostolique de Fez et de Maroc subsista sous Mohammed; mais nous n'en connaissons pas l'histoire intérieure depuis cette époque, et nous ne sachions pas qu'elle ait jamais été écrite. Le couvent de Tanger, seul vestige de l'ancienne mission diéguiste au Maroc, ne renferme aucun document. Il en est autrement, sans doute, des archives de la Propagande à Rome. Là aussi nous aurions voulu faire des recherches en 1856; mais S. E. le cardinal Barnabo ne nous a permis de visiter les archives qu'avec le concours du P. Theiner. Or, le savant religieux étant retenu alors à Tivoli, par une maladie, nous avons dû renoncer à combler la regrettable lacune que nous signalons au lecteur.

Quant aux rédemptions, plusieurs sont intéressantes. En 1756 et les deux années suivantes, les PP. Georges, de Beauvoir-sur-Mer, trinitaire, et J.-J. Aubert, de la Merci, docteur en Sorbonne, rachetèrent 70 esclaves français qui, rendus à Toulon, coûtèrent 328,600 livres ou 65,720 écus romains : ils avaient été payés au prix de 6,000 livres, de 4,000 et de 4,600 (2). En 1765, par ordre de Louis XV, Claude Forez, Nicolas Mamer, Jean Mantourre, trinitaires,

(1) *A Tour from Gibraltar to Tangier, Sallee, Mogador, etc.* Londres, 1794, in-8°. Lemprier's *Tour throug Marocco*. 1813, in-8°, 3<sup>e</sup> édition.

(2) Tableaux du couvent des Trinitaires de la via Condotti, à Rome et ms. italien du même monastère.

délivrent 44 esclaves ; Christophe Pays de la Merci, docteur en Sorbonne, 27 ; un autre est racheté aux frais des deux ordres ; 8 aux frais de la confrérie du Rachat de Marseille , 12 par la cour de Vienne, et la dépense totale s'élève à 460,000 livres environ, ou 92,000 écus romains, chaque esclave coûtant à peu près 5,000 livres de France (1). Les Mathurins ont effectué, en 1766, une autre rédemption de 144 captifs (2). Le 20 janvier 1790, le gouverneur de Mogador annonça que le cherif voulait racheter tous les esclaves chrétiens d'Alger, en offrant au dey 500 piastres fortes par tête, afin de les échanger ensuite contre les esclaves musulmans des nations d'Europe. Sidi-Mohammed ne pouvait pas mieux prouver son désir de mettre fin à la triste institution de l'esclavage et au déplorable métier des corsaires.

§ 5. — YEZID EL-MEHDI (1790—1792=1204—1206).

MOULÉ YEZID ET LES CONSULS. — Aussitôt que Moulé Yesid apprit la mort de son père, il se fit proclamer à Tétouan. Rabat et Salé s'étaient prononcées en sa faveur. Sa qualité d'ainé entre les fils de Sidi Mohammed, son titre de hadj, sa belle organisation physique et la crainte qu'inspirait son caractère, lui assuraient l'obéissance d'un grand nombre. Fourbe, violent, cruel et fanatique, il régna peu de temps, mais assez pour occuper une place distinguée dans son infâme dynastie. Ses prétentions au titre de Medhi ne

(1) Même source. De plus, cette rédemption est mentionnée dans le *Tableau* déjà cité et imprimé à Paris, en 1785, in-4°.

(2) Même *Tableau*, qui, du reste, n'est peut-être pas d'une parfaite exactitude.

furent guère justifiées par sa conduite. Pour obtenir sans retard des gouvernements européens de plus riches cadeaux, il convoque à Tétouan les consuls en résidence à Tanger et leur annonce, le 20 avril, qu'il déclare la guerre à leurs gouvernements, sauf l'Angleterre et Raguse, et qu'ils ont quatre mois pour sortir du Maroc. Les jours suivants, il se désiste, mais à condition que chaque nation lui enverra une ambassade pour traiter de la paix, c'est-à-dire pour lui offrir des présents. L'Espagne et le Portugal le faisaient fréquemment, la Suède, le Danemark et Venise s'en acquittaient chaque année. Le consul de France, fixé à Salé, se contenta de féliciter Moulè Yezid sur son avènement. Le cherif laissa la France au rang qu'elle avait conquis sous le règne de son père ; en 1791, il ordonna de saluer le pavillon tricolore et écrivit à Louis XVI une lettre amicale où il rappelle les services qu'il a reçus à Tunis d'un navire français, lors de son pèlerinage à la Mekke. Le gouvernement français avait lui-même chargé discrètement ce navire de se mettre à la disposition du prince. Notre consul Du Rocher, venu en France pour être renvoyé comme ambassadeur, selon le désir du cherif, prévint la chute de ce dernier et il attendit, afin de ne pas faire de présents inutiles. La Hollande, en 1791, obtint aussi la confirmation de ses traités antérieurs (1).

**PILLAGE DES JUIVERIES.** — Pour se concilier l'affection de ses sujets musulmans, payer les Bokhari et se procurer de l'argent dont il avait soif comme tous les cherifs, Moulè Yezid trouva simple et facile de livrer les juiveries au pillage. Celles de Tétouan, de Larache, d'Alcazar, de Fez, etc., furent dévastées ; une multitude de juifs tombèrent dans la

(1) Thomassy, p. 337, et Martens, t. V.



misère et beaucoup perdirent la vie; six jeunes juives, qui osèrent intercéder pour leurs parents, furent brûlées vives. Leurs descendants n'ont pas encore oublié cette catastrophe, et quand un Maure leur réclame de l'argent, au lieu de répondre qu'ils n'en ont pas, ils lui demandent quelquefois : « N'étiez-vous pas au pillage de Fez Djedid? » Ceux de Rabat et de Salé se rachetèrent par une forte contribution (1). Du reste, le cherif n'épargnait pas les musulmans. Plusieurs de ceux qui lui étaient opposés furent pendus par les pieds, crucifiés aux portes des villes, décapités ou aveuglés avec un fer rouge.

SIÈGE DE CEUTA. — Son frère, Abd-er-Rhaman, exilé dans l'Oued-Noun et qui d'abord lui avait écrit une lettre menaçante, se contenta des châtimens infligés à ceux qui, au moment de sa disgrâce, avaient exécuté les ordres de Sidi-Mohammed. Yezid se crut assez affermi sur le trône pour se venger des Espagnols, qu'il accusait d'avoir amené son père à des traités déshonorants, et il prépara le siège de Ceuta, malgré la loyauté avec laquelle Charles IV continuait à remplir tous ses engagements.

Les consuls et les missionnaires espagnols n'eurent pas tous le temps de fuir sur une frégate qui, sous prétexte d'apporter des cadeaux à l'empereur, mit à terre des balles de chiffons. M. Salmon, qui avait les présents sur la frégate la *Sainte-Catherine*, s'était abstenu de les offrir inutilement : cette circonstance augmenta la fureur du cherif, quand il apprit que deux de ses corsaires avaient été capturés par des frégates d'Espagne. Il tua de sa main plusieurs officiers qu'il accusait de favoriser ses ennemis. Dès le commence-

(1) *Moniteur* du 4 juin 1790. Buffa, *Travels through the empire of Marocco*. Londres, 1840.

ment du mois de septembre, les Marocains envoyèrent à Ceuta quelques volées d'artillerie. Au mois d'octobre, des bombes furent lancées, mais ne tuèrent personne. Le siège était mollement conduit, et la ville recevait des renforts. Le feu cessa de part et d'autre en novembre, et des négociations s'ouvrirent à Madrid, en janvier 1791. Charles IV restitua les bâtiments capturés, et obtint la délivrance des consuls de Mogador, de Larache, et de quelques missionnaires mis à la chaîne. Mais la mauvaise foi de Yezid, qui continuait les hostilités tout en protestant de son désir de la paix, ses prétentions à la restitution des presidios déterminèrent l'Espagne à déclarer elle-même la guerre, le 19 août. L'envoyé marocain n'osa pas retourner près du cherif, et le gouvernement espagnol lui assura son entretien.

Après avoir protesté aux puissances chrétiennes qu'il ne veut la guerre qu'avec l'Espagne, Moulè Yezid reprend sans succès le siège de Ceuta et, le 24 août, l'ennemi bombarde Tanger. Le cherif obtient une trêve qui lui permet de songer à se défendre contre Moulè Abd-er-Rhaman proclamé à Taroudant; mais apprenant que le péril n'est pas à redouter, il massacre ses prisonniers espagnols, fait clouer leurs têtes et leurs pieds aux portes des villes maritimes et reprend encore le siège de Ceuta. Une révolte plus menaçante de Moulè Hescham, qui s'est rendu maître de Maroc et soulève le sud tandis qu'Abd-er-Rhaman insurge le Tafilet, force Yezid d'abandonner totalement son entreprise; le 7 novembre, il envoie un Italien négociier la paix à Madrid et se met en route vers l'Oum-er-Bia.

**MORT D'YEZID.** — Malgré l'appui des meilleurs généraux, Abd-er-Rhaman ebn-Azar, Abd-Allah Rahhamani et Zeid bel-Arrossi, Hescham est vaincu. Yezid pénètre à Maroc, qu'il livre à toutes les horreurs du pillage; mais il est blessé

dans une nouvelle rencontre, et sa blessure mal soignée cause sa mort le 14 ou le 15 février 1792=djoudada II, 1206 (1).

ORAN ABANDONNÉ. — Quelques jours après, 6 de redjeb, le bey de Mascara prenait possession d'Oran, cédé aux Turcs par les Espagnols lassés des sacrifices que cette place leur imposait. Le bey Mohammed el-Kebir laissa les Arabes à la solde de l'Espagne libres de demeurer à Oran, ou de se retirer à Melilla ou à Ceuta; et la ville évacuée se repeupla de familles venues de toutes parts, d'Oudjda, de Fez même et de Maroc (2).

TRAITÉ ANGLAIS. — Le 8 avril 1791=chaban 1205, un traité de commerce et de navigation, signé à Salé entre le Maroc et l'Angleterre, confirme et développe celui de 1783. L'article 3 reconnaît aux Anglais le droit d'aller, venir, vendre, résider, voyager, louer ou bâtir des maisons et magasins dans les états de l'empereur. L'article 10 exige, pour que la conversion d'un sujet ou protégé anglais à l'islamisme soit légale, que le renégat paraisse trois fois en trois jours devant le gouverneur et le consul anglais, et renouvelle à chaque fois sa résolution de devenir musulman. Divers traités ont réglé des mesures de ce genre, afin de prévenir les conséquences d'une parole irréfléchie, surprise ou arrachée, dont les Maures étaient toujours portés à se prévaloir pour invoquer les rigueurs de la loi musulmane, à l'égard du renégat qui abandonne l'islamisme.

(1) C'est par erreur que Buffa dit en 1794, Hoefler et Thomassy, en 1793. Le *Moniteur* du 12 avril 1792 marque le 14 février.

(2) Léon Fey, *Hist. d'Oran*, p. 267, 269. Esterhazy, p. 192.

§ 6. — MOULÉ HECHAM (1792—1795=1206—1209).

**LUTTE ENTRE LES CHERIFS.** — Moulé Hecham, le vainqueur d'Yezid, avait reçu lui-même dans la lutte une blessure qui ne fut pas mortelle. Acclamé par ses partisans, il n'obtint pas toutefois la soumission de l'empire, qui resta divisé entre lui et ses frères. Il garda le Maroc et le Sous, en donnant à un frère plus âgé que lui, Moulé Abd-es-Selam, le gouvernement de Taroudant; Moulé Slemma ou Es-Selam, dit encore Islama et Setama, frère utérin d'Yezid, prince d'un caractère pacifique, fut reconnu à Larache, à Tanger, à Tétouan, aux zaouias de Sidi Abd-es-Selam et d'Ouazzan. Abd-er-Rhaman régnait au Tafilet. Le jeune Abou-er-Rebs Soliman, qui comptait six de ses frères cherifs plus âgés que lui, était souverain dans Fez; il s'empara de Méquinez, sur son frère Moulé Taïbi. Enfin, des tribus berbères du côté de Hilet, au sud-est de Taroudant, donnaient le titre de sultan à Sidi Ali-Yahia, fils d'un santou vénéré, Sidi Ahmed-Moussa.

Moulé Soliman marcha sur Maroc, contre Hecham qu'il chassa de cette capitale. Moulé Es-Selam vint lui faire sa soumission; relégué à Tafilet, il se rendit ensuite à Tripoli et en Égypte, où il mourut. Soliman, proclamé à Rabat et à Tanger, se hâta de s'affermir par des relations avec les puissances chrétiennes et par un gouvernement empreint de justice et de douceur. Il paraît néanmoins que son autorité ne fut bien assise sur tout le Magreb qu'au commencement de 1795=1209, lorsque Moulé Hescham renonçant à ses prétentions se retira dans un sanctuaire, où la mort le surprit quelque temps après.

**RELATIONS AVEC L'EUROPE.** — Ces trois années de troubles

intérieurs, dont nous ne saurions suivre exactement les péripéties, suspendirent l'activité des rapports du Magreb avec l'Europe. L'ère républicaine s'était ouverte en France le 21 septembre 1792. La guerre éclatant avec l'Angleterre, le consul français Du Rocher, qui se trouvait à Gibraltar, fut arrêté malgré son sauf-conduit, et l'on confisqua les présents qu'il devait offrir au cherif en faveur duquel se déciderait la fortune. Il put cependant achever de négocier le rachat de 412 prisonniers français, avec lesquels il arriva en France par Marseille.

§ 7. — MOULÈ SOLIMAN (1793=1209).

AFFAIRES INTÉRIEURES. — Moulè Soliman s'appuya, pour gouverner, sur son frère Moulè Taïbi, autrefois son rival et maintenant son serviteur fidèle. Au sein de l'empire, la fermentation se calma peu à peu. Les derniers conflits, enveloppés d'obscurité pour nous, avaient fait passer en Algérie le marabout Tedjini, fondateur d'une confrérie célèbre. Il revint au Magreb el-Acsa, au commencement du règne de Moulè Soliman (1).

La peste, qui en 1786 avait fait des ravages au Maroc, reparut plus terrible dans l'été de 1799=1214, apportée par des pèlerins au retour de la Mekke. Le fléau dura deux ans et ses victimes furent innombrables. Broussonnet qui, chassé de France par la Convention, était passé au Maroc comme médecin de Simpson, ambassadeur extraordinaire des États-Unis, et qui y revint comme consul à Mogador et voyageur de l'Institut, Broussonnet écrivait de Mogador, au mois de juillet,

(1) Page 103.

que des villes étaient déjà dépeuplées et que Maroc, où l'on avait vu mourir 1,800 personnes en un jour, sur environ 60,000 habitants, se changeait en désert. A Rabat, on prétendait que 20,000 habitants sur 30,000 avaient succombé : la consternation était générale; les Maures achetaient de la toile pour se faire ensevelir, et les plus dévots se disposaient à prendre dans les silos la place du grain qu'ils recommandaient de distribuer aux pauvres. Le consul de France à Tanger s'était retiré à Tarifa. Ebn-Othman, premier ministre de l'empereur, fut emporté par la contagion.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le commerce, alarmé au commencement de 1795 par la mésintelligence du Maroc avec les États-Unis et la Suède, se rassura en apprenant le rétablissement de la paix. La République française, le 25 novembre de la même année, 4 frimaire an III=djoudada I, 1210, décida que le consulat de France serait transféré de Salé, dont Mogador avait diminué l'importance, à Tanger, d'où il était plus facile de surveiller les Anglais et les Espagnols, tout en s'occupant des intérêts que nous avions en Afrique. Mais Du Rocher mourut à Cadix le 8 floréal an VI (1798), en se rendant à son poste, où Antoine Guillet fut appelé à le remplacer.

Le gouverneur de Gibraltar qui avait volé, comme on sait, les présents français destinés au cherif, les lui envoya comme offerts par l'Angleterre; mais il reçut de ce barbare une leçon. Moulè Soliman les fit remettre à Guillet par Moulè Taïbi, afin que le consul français les lui présentât, selon l'intention de la France (1).

(1) Thomassy, p. 345.

Ses relations avec l'Espagne étaient amicales, au point qu'il donnait volontiers des passe-ports aux navires de ce pays. En 1798, le dey d'Alger saisit plusieurs bâtiments espagnols qui naviguaient sous cette protection. Les hommes furent réduits en esclavage, et les cargaisons vendues. Le cherif irrité, interdit aux Algériens ses états, et il se montra prêt à unir ses réclamations à celles du roi d'Espagne. Toutefois, ces bonnes relations s'altéraient facilement, et, en février 1799, huit vaisseaux de ligne marocains bloquaient le port de Cadix.

L'expédition d'Égypte ne détruisit pas, malgré les intrigues de l'Angleterre et du Portugal, la concorde entre le Maroc et la République française. Napoléon, loin de porter aucune atteinte à la liberté religieuse des musulmans, avait au contraire protégé la grande caravane partie pour la Mekke en 1798, soit de Méquinez, soit des ports de mer, sur de nombreux navires, la plupart de Raguse. Les ennemis de la France, pour renverser Soliman, répandirent l'or et des bruits dangereux, comme la nouvelle du débarquement des Français à Ceuta, de la mort de Soliman, des mauvais traitements exercés en Égypte contre les pèlerins; mais l'agitation fut comprimée, et les calomnies réduites à néant.

La paix fut signée à Méquinez le 1<sup>er</sup> mars 1800, entre le Maroc et l'Espagne. Ce traité est remarquable, en ce qu'il manifeste de la part de Soliman, sur plusieurs points, et spécialement quant à l'esclavage, des dispositions identiques à celles de Sidi-Mohammed. Le cherif fait des vœux pour que le nom odieux de l'esclavage soit effacé de la mémoire des hommes (art. 13). On se rendra réciproquement les Marocains et les Espagnols pris sur navires ennemis. Les esclaves de toute nation qui parviendront à se réfugier sur

le territoire ou les vaisseaux espagnols ne seront pas réclamés, et les prisonniers de guerre seront échangés comme entre nations chrétiennes. L'Espagne obtenait des droits de pêche dans la Méditerranée et à Santa-Cruz (sans doute Santa-Cruz de Marpequena), et la continuation du privilège exclusif d'exporter les blés par Casa-Blanca.

La ville libre de Hambourg passa aussi une convention commerciale avec le Maroc en 1802. Les États-Unis, qui bloquaient Tripoli, se brouillèrent alors avec le cherif, ami de la régence, et leur consul fut banni de Tanger ; mais la bonne harmonie se rétablit promptement (1802).

**RÉVOLTE DE MOULÉ IBRAHIM.** — Soliman eut à combattre sérieusement, au printemps de 1802—fin de 1806, son neveu Ibrahim, fils de Moulé Yezid, chef de rebelles des contrées de Fez et de Méquinez. Ils se montraient depuis un an indociles et se plaignaient de l'oubli des promesses faites par le cherif à son avènement. Ibrahim fut obligé de demander la paix, après une défaite où il eut 8,000 hommes tués et 2,400 prisonniers (1).

**LE MAROC ET L'EMPIRE.** — La bataille de Trafalgar, qui porta un coup si funeste aux marines française et espagnole, fit passer aux Anglais la prépondérance politique de la France au Maroc (21 octobre 1805). Notre commerce fut anéanti et ils absorbèrent le marché. Cependant le cherif avait bien accueilli la notification de l'avènement de Napoléon à l'empire ; il l'assura qu'il garderait la neutralité et lui envoya un ambassadeur, Hadj-Edris-Rami, qui, dans une audience solennelle à Saint-Cloud, le 6 septembre 1807, complimenta S. M. en l'appelant le sultan des sultans, titre souvent refusé aux princes chrétiens par les musulmans, et en le pro-

(1) *Moniteur* du 21 prairial an x.



clamant le plus grand des souverains de l'Europe' (1). Le capitaine Burel fut envoyé au Maroc l'année suivante avec la double mission de faire sortir le cherif de sa neutralité en faveur de l'empereur, et d'entraver les Anglais dans leurs opérations mercantiles et l'approvisionnement de Gibraltar. Moulé Soliman souffrait lui-même de l'état du commerce et il avait menacé de fermer ses ports, si les navires chrétiens ne venaient que pour exporter les produits marocains sans apporter les objets dont sa cour et le Maroc avaient besoin. Mais Burel échoua par la faute du consul d'Ornano (2), qui, peu au courant des usages diplomatiques reçus à l'égard des musulmans, blessait par ses procédés la susceptibilité du cherif. D'ailleurs, la rigueur du blocus continental atteignit quelques marchands marocains et ils cessèrent d'exporter en France, quand notre marine immobilisée par les Anglais et les Algériens ne songeait plus à rien importer elle-même au Maroc. Ce n'est pas d'ailleurs en ce qui touche à la marine, au commerce maritime ni aux colonies que Napoléon a fait preuve de puissance et de génie. Cette triste situation dura jusqu'à la fin de l'empire.

TRAITÉ AVEC L'AUTRICHE. — Le 20 février 1805 dsoucada 1219, l'Autriche renouvela le traité de 1784 avec le Maroc. Les deux nations vivront en bonne amitié sur terre et sur mer. La reconnaissance des papiers de bord des navires marchands autrichiens sera faite par une chaloupe montée de deux hommes seulement, et encore ces papiers leur seront montrés depuis le pont du navire, afin que nulle communication avec les Marocains n'oblige les autres à une quarantaine. Tout droit de naufrage et tout esclavage sont abolis

(1) *Moniteur* du 8 septembre.

(2) Thomassy, p. 384.

entre les deux parties contractantes. Les marchandises d'origine autrichienne, importées par les Autrichiens, ne payeront que la moitié des droits à la douane (1).

ALI-BEY OU BADIA. — Parmi les étrangers qui paraissent au Maroc sous le premier empire, on remarque Ali-Bey el-Abbassi, autrement Dominique Badia y Leblisch. Ce singulier personnage, né en Biscaye, conçut l'idée de fonder entre le Maroc et Alger, du côté du désert d'Angad, un royaume ou une colonie qui introduirait en Afrique la civilisation et diminuerait la puissance des barbaresques. Il apprit l'arabe, les langues européennes les plus répandues et acquit les connaissances les plus utiles à qui veut entreprendre un voyage scientifique. Il obtint en 1801 l'approbation du prince de la Paix, et fut accueilli ensuite par les savants en France et à Londres, où il se fit circoncire et prit le costume musulman (2). De retour en Espagne au mois d'avril 1803, il se rendit de Tarifa à Tanger. Le faste qu'il déployait alors a fait croire qu'il était investi de quelque mission secrète par Napoléon ou par le gouvernement espagnol.

Il se fit passer auprès des autorités marocaines pour un musulman natif d'Alep ; observa fidèlement les règles de l'islam et obtint de suite les bonnes grâces de Moulè-Soliman, qui le vit à Tanger et se félicita de pouvoir donner l'hospitalité à un hôte aussi distingué. Ali le rejoignit ensuite à Méquinez, puis à Fez où il excita l'admiration des

(1) Gräberg, p. 316. En 1803, une partie de la garnison de Gibraltar s'empara de l'île de Perejil, comme nous l'avons mentionné, p. 57. Voir le *Moniteur* de cette année.

(2) Voir son ouvrage intitulé : *Voyages d'Ali-Bey el-Abbassi en Afrique et en Asie, pendant les années 1803 à 1807*. Paris, Didot, 1814, 3 vol. in-8°. Atlas in-4°. Le tome 1<sup>er</sup> intéresse le Maroc, et comprend Tanger, Fez, Maroc et Oudjda.

savants magrebins; mais l'Athènes de l'Afrique était alors dans le plus triste état de décadence (1). En 1804, il fit des voyages à Rabat, à Mogador, à Maroc et il reçut du cherif de grands biens pour être en mesure de soutenir l'éclat de son rang. On a dit qu'il avait alors préparé au Maroc, au profit de l'Espagne, une révolution qui échoua par l'indécision du gouvernement de Charles IV. En 1805, il partit pour la Mekke en prenant le chemin des régences; mais les troubles qui régnaient du côté de Tlemcen l'arrêtèrent à Oudjda; il revint sur ses pas et s'embarqua le 13 octobre à Larache. Nous ne le suivrons pas en Orient ni à son retour en Europe, où il publia ses voyages sans démentir son rôle. Il conserva des relations avec le Maroc jusqu'en 1815, sans qu'on voie s'il a été exploité par le cherif, auquel il faisait de riches présents, ou s'il a réellement trompé au profit de quelque gouvernement européen. Ali est mort en 1818 en Syrie durant un nouveau voyage, encouragé par le ministère des affaires étrangères de France. J'ai vainement recherché au Maroc ce qu'est devenu son fils Othman-Bey, né en 1805 et qu'il laissa dans ce pays (2).

ROENTGEN.—La *Société africaine* anglaise députa, en 1809, l'allemand Roentgen pour tenter de pénétrer au Soudan par le Maroc. Ce savant crut pouvoir adopter l'extérieur des musulmans, et il partit de Mogador au mois de juillet afin de se joindre à la caravane qui va chaque année de Maroc dans l'Afrique centrale. Deux guides l'accompagnaient; l'un était renégat allemand. Le cadavre de Roetgen, trouvé à quelques étapes de Mogador, et d'autres indices démontrèrent qu'il avait été victime de la cupidité de ces guides.

FONDATION DE L'ÉTAT DE SIDI-HECHAM.— EN 1810=1225,

(1) T. I, p. 135.

(2) Voir la *Biogr. univ.* Supplément.

le cherif Hecham, fils d'Ahmed ebn-Moussa, érigea en état indépendant la province du Sous et une partie de celle de l'Oued-Noun. Mais nous manquons de documents pour raconter cette révolution et en suivre les conséquences jusqu'à nos jours. Ce que nous savons, c'est qu'en effet l'autorité des cherifs de Maroc s'arrête vers Taroudant; ou n'obtient guère que des témoignages de respect religieux au delà de cette limite.

TROUBLES A LA FRONTIÈRE ALGÉRIENNE. — La frontière du Maroc, au levant, ne resta pas étrangère, vers la même époque, aux troubles suscités contre les Turcs, dans la régence d'Alger. Le marabout dercaoui Ben-Cherif, après avoir secondé en Kabylie un soulèvement provoqué par Ben-Arach, affilié à la même confrérie; souleva la province d'Oran et se rendit maître du pays, depuis Miliana jusqu'à Oudjda. Voyant le bey d'Oran, Mustapha el-Manzali, serré dans cette ville par son audacieux adversaire, Mustapha, pacha d'Alger, le remplaça par Mohammed Mekallech, qui anéantit l'insurrection (1809). Mais Ben-Arach et Ben-Cherif reparurent tout à coup chez les Beni-Amer, très-hostiles aux Turcs et encore marqués de l'ouchem, étoile bleue dont les Espagnols, comme autrefois les Goths et les Romains, tatouaient à la tempe ou à la joue gauche les indigènes pris à leur solde. Les deux marabouts, après une lutte acharnée et qui laissa plus de 600 cadavres sur le terrain, se retirèrent au Maroc. Tasa leur offrit un asile. Ben-Cherif devint ennemi de Ben-Arach et le fit étrangler. Il s'enfuit de Tasa à Mezirda, où il épousa la fille d'un marabout nommé Bou-Terfas, et il y mourut de la peste.

Le fils de Bou-Terfas, ayant appris que Mustapha el-Manzali avait été remis en possession du beylik d'Oran, essaya de soulever les tribus au nom de Ben-Cherif, et sa voix fut

entendue; mais Ahmed, pacha d'Alger, se hâta de remettre le commandement d'Oran dans les mains plus fermes de Mohammed Bou-Kabbous ou er-Requiq, frère de Mohammed el-Kebir (1813=1227). Bou-Terfas, battu près de Mezirda, se réfugia chez les Beni-Snassen et y acheva paisiblement sa carrière. Les Turcs victorieux essayèrent des pertes en hommes et en chevaux, par suite des froids et des neiges qui ont rendu mémorable l'hiver de cette année (1).

SOLIMAN MET FIN A LA PIRATERIE. SA POLITIQUE ENVERS L'EUROPE. — L'Angleterre, au traité de Vienne, s'était chargée de mettre fin à la piraterie des Barbaresques, non pas toutefois sans se faire payer fort cher un acte d'humanité qui, on le sait, n'est point dans ses habitudes. Malte et les îles Ioniennes furent le prix payé d'avance des expéditions de lord Maitland et de lord Exmouth à Tripoli, Tunis et Alger. Mais le Maroc n'attendait point l'intervention de la force européenne pour compléter l'abolition de l'esclavage des chrétiens et celle de la piraterie. Moulè Soliman fit connaître ses résolutions à cet égard au gouvernement de la Restauration, avant l'expédition de lord Exmouth, et il prit l'engagement de racheter tous les naufragés qui seraient retenus par les tribus sur le littoral saharien et de l'Oued-Noun. Ses actes confirmèrent ses paroles. Deux vaisseaux de Hollande et un de Hanovre avaient été capturés par les Marocains, en 1816, et le gouverneur de Tanger refusait satisfaction à l'escadre hollandaise, qui avait jeté l'ancre devant cette ville. Le cherif ordonna de rendre les navires que l'on avait conduits à Larache et à Rabat; il destitua et fit emprisonner les gouverneurs de Rabat et de Tanger, ainsi que le raïs du vaisseau corsaire, coupable de l'agression contre

(1) Walsin-Esterhazy, p. 203 à 240.

les chrétiens. En 1817=1232-3, il désarma sa marine et opposa ainsi une impossibilité matérielle au retour de semblables méfaits. En 1818, des ambassadeurs des régence lui furent envoyés avec des présents et, sans doute, afin de l'entraîner dans quelque ligue en faveur de l'islam fortement frappé en Afrique; mais il ne paraît pas s'être engagé envers elles contre aucune puissance européenne. Il députa toutefois à Alger Ben-Saleb, qui mourut de la peste en y arrivant. Le chérif tint sa parole à l'égard des naufragés du sud en 1817, lorsqu'il délivra le capitaine américain Riley et son équipage et, en 1819, par le rachat de M. Charles Cochelet et des naufragés de la *Sophie*. Le chérif paya 500 piastres fortes pour chacun de ces derniers (1).

Soliman désirait écarter tout sujet de conflit avec l'Europe et il tâchait d'en prévenir les causes les plus éloignées. C'est ainsi qu'en 1816, ayant appris qu'en Europe des Marocains, dont la conduite avait été répréhensible, s'étaient fait passer pour chérifs, il décréta peine de mort contre ceux de ses sujets qui voyageraient chez les nations chrétiennes sans sa permission. Les juifs eux-mêmes furent astreints à constituer comme caution, lorsqu'ils voudraient aller en Europe, deux personnes domiciliées dans le pays. Les biens des Marocains coupables alors de quelque délit commis au milieu des peuples chrétiens, furent déclarés confisqués.

Malgré ces belles apparences, il nous semble entrevoir que la politique de Moulé Soliman avait plutôt pour fin d'isoler son empire que de le rattacher à l'Europe par les

(1) Riley, *Loss of the american brig commerce, wrecked on western coast of Africa in 1815*. Londres, 1817, in-4°. Cochelet, *Naufrage du brick français la Sophie, perdu le 30 mai 1819, sur la côte occidentale d'Afrique*. Paris, 1801, 2 vol. in-8°.

liens de l'intérêt et d'une amitié sincère. La destruction de l'esclavage, qui ferma l'intérieur du Maroc aux rédempteurs et aux missionnaires, le désarmement de la marine, la prohibition des voyages au delà de la mer, sont des mesures qui tendent vers ce but. On le soupçonnait, à cette époque même, à cause des restrictions mises à l'exportation de plusieurs marchandises et en considérant les droits qui pesaient très-lourdement sur les gommés et les cires. Lorsqu'il vint à Tanger, en 1816, pour s'assurer que l'expédition de lord Exmouth n'était pas dirigée contre lui et pour remédier à la contrebande espagnole sur les côtes du Rif, Soliman montra de la bienveillance pour l'Europe : il reçut les présents des consuls et il envoya au gouverneur de Gibraltar, en retour de cent bombes et deux mortiers, une mule et un cheval arabes. Mais on ne l'en croyait pas moins animé du secret désir de voir triompher les Barbaresques à la condition de ne courir aucun péril pour lui-même; on disait que les juifs de Salé exportaient pour Alger du salpêtre sans payer aucun droit; les consuls avaient entendu de la bouche du chérif l'aveu que le plus beau jour de sa vie serait celui où ses douanes ne lui rapporteraient pas une blanquette; il attestait n'avoir nul besoin des puissances européennes, et souhaitait qu'elles n'eussent pas davantage besoin de lui (1). Ces faits et l'envoi d'une frégate de guerre et d'un brigantin au dey d'Alger en 1818, ne découvrent-ils pas le fond de la pensée de Moulè Soliman? N'est-ce pas de cette politique astucieuse et en réalité hostile à l'Europe que Moulè Abd-er-Rhaman, neveu et futur successeur de Soliman, s'inspirait du vivant même de son oncle? L'identité de leurs vues pour écarter l'Europe, que l'on n'avait plus l'espoir de combattre

(1) *Moniteur* du 2 septembre 1816.

avec avantage, n'entre-t-elle point dans l'explication du choix de Soliman, qui déshériterait tout à l'heure ses enfants au profit de son neveu?

Le cherif reconnaissait du reste la nécessité de faire des concessions pour la satisfaction des besoins de l'Europe, et il les étendait au gré de ses caprices ou selon le jugement de sa politique. En 1817, il favorisait la France, au moment d'une disette cruelle, en permettant l'exportation illimitée des grains, avec entière franchise, pour les ports français.

L'interprétation bénigne de la loi, conseillée par la politique en faveur des étrangers, n'empêchait pas le chérif d'en faire l'application la plus rigoureuse à l'intérieur de ses états. Ennemi du luxe par esprit religieux, il portait des vêtements simples ou grossiers, et prescrivait à ses sujets de suivre son exemple. L'industrie indigène en souffrait; mais Moulé Soliman voyait avec plaisir que l'industrie européenne y perdait encore plus de débouchés (1). Dès le commencement de son règne, il condamna l'usage du tabac et en fit supprimer la culture. Cette mesure était fondée sur la loi qui défend en général tout ce qui est de nature à produire l'ivresse.

On comprend que le café ne tombait pas sous cette prohibition. Toutefois le thé le supplante au Maroc, par

(1) Son goût pour la simplicité n'allait pas jusqu'à lui fermer les yeux sur la valeur des étoffes qui lui étaient dues comme dixième des marchandises soumises à la douane. S'étant aperçu que M. Court, négociant anglais, agent de la Hollande et de l'Espagne, lui avait livré un jour des toiles d'une qualité un peu inférieure à celles dont elles payaient l'entrée, il le fit amener de Mogador à Maroc, la chaîne aux pieds, et conduire de Maroc à Tanger, dans des conditions telles que le malheureux agent y pouvait perdre la vie. Le cherif le renvoyait en Europe; mais il lui accorda enfin six mois pour retourner à Mogador



suite des efforts du commerce et du gouvernement anglais, qui en offrent abondamment et parviennent à le mettre en quelque sorte à la mode. Le fanatisme religieux de Soliman, en restreignant le commerce et en comprimant l'essor de l'industrie, causèrent à ses sujets des souffrances qui enflammèrent les guerres civiles au déclin de son règne.

PESTE ET GUERRE. — FIN DE MOULÈ SOLIMAN. — En 1818=1233-4, la peste, la disette et la guerre, trois fléaux qui souvent se rencontrent à la fois en pays musulmans, accablèrent l'empire des cherifs. La peste fut apportée à Tanger au mois de mai par la frégate anglaise *le Tage*, qui ramenait d'Alexandrie un grand nombre de pèlerins revenant de la Mekke. En vain les consuls sollicitèrent des mesures de précaution; le fatalisme musulman qui envisage ces mesures non-seulement comme inutiles mais comme impies, éluda l'application des règlements de quarantaine que le cherif avait feint d'autoriser; un autre navire anglais arrivant encore d'Alexandrie avec quatre cents pèlerins, jeta de nouveaux éléments de contagion à Tanger. Bientôt le fléau sévit horriblement et se répandit jusque dans les montagnes lointaines de l'Atlas. Au bout de quelques mois, Tanger avait perdu le cinquième de ses habitants. Les consuls, barricadés dans leurs maisons, évitaient tout contact avec les Maures. M. Sourdeau, consul de France, fut le seul qui ne changea rien à ses habitudes. Celui de Portugal, M. Colaço, propagea l'usage de l'huile d'olive bue en grande quantité, comme remède contre la maladie (1). Elle exerça ses ravages

et mettre ordre à ses affaires, avant son expulsion définitive. Thomas-sy, p. 407.

(1) Sur la peste en Barbarie et les moyens employés contre cette maladie, on peut lire dans les œuvres de Stendardi : *Relazione della peste d'Algieri negli anni 1752-1753*.

durant deux ans, et il était impossible qu'elle n'engendrât pas la famine en interrompant le travail. D'ailleurs la guerre civile dès 1818 plongea le Maroc dans la misère.

Une tribu chellok des Zayanna, dans l'Atlas, au sud de Fez, donna, par le refus de l'impôt, le signal d'un soulèvement qui agita le Hescoura, le Tedla et le Chaouia. Elle battit les troupes envoyées contre elle et pillà un convoi d'argent qui allait de Fez au Tafilet. Moulé Ibrahim, fils aîné de Soliman, et gouverneur de Fez, ne put vaincre les rebelles, et les Oudaïas, l'un des meilleurs corps de l'armée impériale, furent même repoussés jusque vers Fez. Au printemps de 1819, Soliman, alarmé des progrès de l'insurrection, marcha sur Tedla. Sa présence commençait à rétablir la paix, quand tout fut compromis par une imprudence d'Ibrahim. Des tribus voisines des sources du Ziz vinrent donner à ce prince, qui commandait le deuxième corps de l'armée marocaine, des marques de soumission que déjà son père avait agréées. Une soixantaine de personnes s'approchèrent de lui en procession : les femmes liées entre elles par les cheveux tenaient leurs couteaux entre les dents, les enfants portaient sur la tête la tablette de l'école, et des vieillards le coran. Ibrahim, dans un transport de fureur, au souvenir de sa précédente défaite, se précipita sur cette humble députation et la fit massacrer. Quatre enfants échappés à cette boucherie en portent la nouvelle dans les tribus. Les cheikhs arment cinq cents cavaliers, surprennent de nuit le camp du cherif, blessent à mort Ibrahim, mettent le feu aux tentes, et Soliman, surpris dans la sienne par un chellok, ne doit la vie qu'à la piété ou à la cupidité de cet homme. Touché à la vue du cherif, il l'enveloppa de son manteau et le fit passer à travers les rebelles en disant qu'il ramenait son propre frère blessé dans la mêlée. Soliman

réfugié au sanctuaire inviolable de Bou-Nacer parvint à gagner Méquinez, au commencement de juin.

Il y fut assiégé un an et demi par les insurgés dont l'amazing Sidi El-M'hausce (1) dirigeait les mouvements avec l'assistance d'une foule de marabouts. La vieille Fez tomba en leur pouvoir. Ils songèrent à proclamer sultan Moulé Ibrahim, neveu de Soliman et fils aîné de Moulé Yezid, que l'on regardait généralement comme le plus légitime héritier de la souveraine puissance. Mais ce prince hésitait à l'accepter, à cause du serment qui le liait envers son oncle. Celui-ci, enfermé dans Méquinez, mit le comble à l'irritation de ses adversaires en faisant tuer ou jeter en prison des députés qu'il avait accueillis d'abord avec une fausse bienveillance, et on put le regarder comme entièrement déchu en fait, quand on sut qu'il était à la merci des six ou sept mille noirs de sa garde et qu'il n'avait pas même osé soustraire à leurs coups son favori Ahmed, revêtu de la charge de moulé et-thei. Les scrupules d'Ibrahim se dissipèrent en présence de cette situation. Il sortit de Fez comme sultan, soutenu par le chellok Sidi Ahmed el-Louschi, réputé invulnérable, et le fameux Sidi El-Arbi, cherif d'Ouazzan, chef de la confrérie de Moulé-Taieb (2). En janvier et février 1821, le

(1) C'est l'orthographe de Gräbert de Hemsö, que nous suivons dans ce récit. Du reste, il n'est pas facile de le concilier avec les renseignements insérés au *Moniteur*, le 23 octobre 1819, sur l'expédition de Moulé Soliman contre la province de Glava (?), soulevée par un neveu de l'empereur. Le cherif arrive à Glava le 20 juin, après avoir fait sauter des rochers qui barraient les défilés sur son passage; il condamne les prisonniers de guerre à avoir les yeux crevés avec la baguette de leurs fusils, et il recueille en or, en argent et en troupeaux, sans parler de 8.000 chevaux, un butin évalué à 3 millions de piastres.

(2) Page 94.

Gharb, Alcazar, Larache, Tanger, Tétouan le proclamèrent souverain; mais la mort le surprit dans cette dernière ville(1).

Son frère, Moulé Saïd, prince d'un caractère énergique, lui succède. Soliman s'avance contre le nouvel empereur, l'assiège avec seize mille hommes dans Tétouan et le force d'abandonner cette ville. Saïd parvient à entrer dans Fez-Neuve et il remporte quelques nouveaux avantages sur son oncle (2). L'insurrection agitait encore assez les provinces en 1822 pour empêcher une ambassade suédoise de se rendre à Maroc depuis Mogador. Mais au printemps, Moulé Saïd éprouva des revers qui découragèrent ses partisans; ils le livrèrent à Soliman, qui l'exila au Tafilet, et ils implorèrent le pardon pour eux-mêmes.

Les temps de guerre civile surexcitent d'ordinaire le fanatisme musulman, et les chrétiens doivent alors agir avec un surcroît de prudence. En 1820, M. Sourdeau, consul de France, se promenait sur le port de Tanger quand un cherif lui asséna un violent coup de massue, sans aucune provocation. Moulé Soliman ne refusa pas la satisfaction réclamée pour un si grave attentat; mais il fit sournoisement appel à la charité évangélique du consul, afin de n'avoir point à châtier un saint au risque de soulever une animadversion générale(3).

Le triomphe de Moulé Soliman sur son neveu ne mit pas fin immédiatement aux brigandages qui désolaient l'empire et en rendaient tous les chemins dangereux. Accablé par cette situation et par le malheur qui l'avait assailli dans ces derniers temps, le cherif mourut à l'âge d'environ cinquante

(1) Au *Moniteur* du 17 avril 1821, Ibrahim est appelé Ismaël.

(2) *Moniteur*, 20 juin et 21 août 1821.

(3) Page 87. Voir Graberg, p. 280.

ans le 28 novembre 1822, Rabi I, 1238. Avant d'expirer, il reconnut par un acte public et un testament solennel, comme héritier de sa puissance souveraine, son neveu Aboul-Fadl Abd-er-Rhaman, fils de Moulè Hecham, et à cette époque, gouverneur de Mogador.

Soliman est un des cherifs que l'histoire accuse le moins. Son principal tort envers l'Europe, c'est de n'avoir entretenu que malgré lui des rapports avec elle. Aux yeux de ses sujets, il fut un prince d'une rare clémence. On dit que la mansuétude brillait sur son visage; mais il n'est pas de physionomie plus trompeuse que celle des Arabes, et l'on voit souvent parmi eux des hommes cruels, dont les traits respirent la douceur. En 1820, un pauvre juif de Maroc, en état d'ivresse, entre dans une mosquée; pour échapper à la mort que mérite un tel crime, il prononce la profession de foi musulmane et en témoigne du regret le lendemain. Le cherif l'apprend, et il ordonne qu'on lui envoie la tête de ce juif. On la lui apporta salée, dans un sac de cuir. Soliman renouvelait son harem par de perpétuels divorces, et il faut se placer au point de vue de la religion bestiale de Mahomet pour expliquer et absoudre la mobilité de son insatiable luxure.

§ 8. — ABD-ER-RHAMAN (1822—1859=1258—1276).

CARACTÈRE DU CHERIF. — On a diversement motivé le choix que Soliman fit de son neveu, pour lui transmettre la souveraine puissance, plutôt qu'à ses propres enfants. Selon les uns, il aurait déshérité ceux-ci parce qu'ils étaient nés de négresses esclaves, et n'avaient pas d'aptitude au gouvernement; d'autres disent que Soliman n'avait régné en place de Moulè Hecham, qu'à la condition de transmettre

le pouvoir à la descendance mâle de ce dernier. Quoi qu'il en soit, Abd-er-Rhaman, gouverneur de Mogador, monta sur le trône avec le désir de continuer la politique de son oncle. Profondément imbu des erreurs de sa religion et des préjugés qu'elle inspire contre les chrétiens, il voulait vivre en paix avec l'Europe, mais n'avoir que le moins de relations possible avec elle; ennemi du luxe, comme son oncle, il était d'une avarice insatiable, aiguisée par les fonctions financières qu'il avait remplies au port le plus commerçant du Maroc.

RÉVOLTES. — Les commencements de son règne furent troublés par des révoltes contre lesquelles il déploya beaucoup d'énergie. A Fez, au printemps de 1823, il comprima un mouvement par des mesures propres à terrifier les artisans de révolutions. Un chef de conjurés fut étranglé, et son cadavre suspendu au rempart de la ville; sept autres furent décapités, et leurs corps coupés en morceaux demeurèrent exposés sur un tas d'immondices. Abd-er-Rhaman usa d'habileté envers 600 Bokhari, préposés par son prédécesseur à la garde d'un trésor de dix millions de piastres, qu'ils refusaient de livrer. Ils furent amenés à composition. Le soin avec lequel le cherif ferma son empire aux Européens ne permet pas de connaître en détail, et avec certitude, les faits qui se passèrent durant son règne au fond des provinces. Ils transpirèrent vaguement dans quelques lettres datées du littoral, et recueillies par les journaux d'Europe. Nous ne saurions préciser davantage ceux qui regardent les insurrections berbères de 1823 et des années suivantes. En 1826=1241-2, croyons-nous, Sidi-Ahmed, cheikh des Mahias, se révolta contre les Turcs et s'établit à Oudjda. Hassan, bey d'Oran, marcha contre lui, le battit chez les Ouled-Medjehad, s'empara de ses trésors et le contraignit

à se réfugier au Maroc. Il est probable que le cherif n'eut pas à se préoccuper de cette lutte qui se passait loin de lui, et dans une région où son action se faisait peu sentir. La disette et la peste affligèrent le Maroc la même année, ces fléaux augmentèrent les difficultés qu'Abd-er-Rhaman éprouvait pour la pacification de ses états.

RAPPORTS EXTÉRIEURS. — A son avènement, et pour obtenir le suffrage des puissances chrétiennes, Abd-er-Rhaman adressa une lettre amicale aux consuls en résidence à Tanger. Il y exprime ses sentiments envers les gouvernements qu'ils représentent; mais il ne dit rien des Pays-Bas, qui depuis dix-sept ans s'abstenaient d'offrir des présents au cherif. La même politique lui fit ouvrir au commerce européen le port de Mazagan, et garantir aux marchands une entière protection. L'Angleterre se hâta de rechercher ses bonnes grâces; au mois de janvier 1824=djouda I 1239, le traité de 1801 fut renouvelé, et complété par des articles explicatifs, qui écartèrent toute fausse application des conventions précédentes en matière de justice. En cas de différends avec un Maure, les sujets anglais peuvent en appeler au sultan de la sentence rendue par le cadi en présence du consul; et la loi ne doit jamais être plus rigoureuse envers eux que pour les Maures. Les mêmes garanties sont stipulées en faveur des Marocains sur le territoire anglais.

Lord Chatam, gouverneur de Gibraltar, avait envoyé en 1823 un médecin au cherif, pour lui faire une opération à l'œil gauche. En 1826, le docteur Brown vint à Maroc, sur la demande d'Abd-er-Rhaman, qui souffrait d'une infirmité aggravée par l'exercice du cheval. Il lui conseilla de prendre un peu de repos; mais le cherif lui répondit : « Le cheval est le trône des empereurs du Maroc. Ne pas monter chaque jour à cheval, ce serait abdiquer. » Le docteur Brown reçut

des marques de reconnaissance de sa part, et un diplôme qui l'autorisait à exercer la médecine par tout l'empire (1).

Au mois de mai 1825, le consul de France se rendit à Fez pour offrir, selon l'usage, des présents au cherif. Il était accompagné de deux officiers qui saluèrent Abd-er-Rhaman, à l'audience, en portant simplement la main au schako. Ce procédé paraissait blessant; mais le cherif en admit l'explication, et fit dire au consul que le roi de France et la nation française tenaient la première place dans son estime et son amitié. C'est une phrase banale que les représentants des autres nations, des grandes nations surtout, entendaient sans doute en pareille circonstance. Abd-er-Rhaman, en retour des diamants et des autres cadeaux envoyés par Charles X, lui donna un lion, une autruche, et quatre chevaux.

La bonne harmonie qui avait régné entre le Maroc et la plupart des États européens était troublée en 1828. Les Anglais réclamaient des indemnités, en réparation de torts causés par des corsaires. Si le cherif consentait à punir les raïs et à désarmer leurs navires, il trouvait trop dur de délier les cordons de sa bourse. L'Angleterre prit le parti de lui forcer la main en établissant un blocus qui, du reste, ne semble pas avoir été bien rigoureux. En 1829, les hostilités avec l'Autriche, motivées également par la capture d'un navire autrichien, prirent un caractère plus grave. Une escadre bloqua plusieurs ports. L'entrée de la rivière de Té-

(1) La physionomie d'Abd-er-Rhaman était agréable et douce, et sa taille fort élevée; mais une tache qu'il avait sur l'œil gauche semblait le faire loucher. Le capitaine G. Beauclerk accompagnait M. Brown. Il a laissé une relation du voyage : *Journey to Morocco*. Londres, 1828, in-8°. Voir p. 458, 493, etc.



toan fut canonnée, le 28 juillet, par une frégate; mais il paraît qu'un débarquement tenté aux environs de Larache eut une malheureuse issue (1). Le cherif accorda une large récompense pour les têtes d'Autrichiens envoyées à Fez. Aussi, quand l'escadre vint bombarder Arzilla, vers le 1<sup>er</sup> août, son premier coup de canon fit accourir les Maures du voisinage, désireux de se procurer quelques-unes de ces têtes si généreusement payées par le gouvernement. Mais les bâtiments prirent le large, sans avoir causé beaucoup de dommages à la ville, parce qu'ils avaient tiré contre elle à trop grande distance. Bandiera, chef de l'escadre, alla ensuite canonner Babat pendant trois heures, et l'on dit qu'il abandonna l'idée d'un débarquement, à la vue des masses de cavalerie qui affluaient sur le rivage. Abd-er-Rhaman avait envoyé un de ses fils pour parcourir la côte et organiser la défense. Le pilote de Rabat reçut ordre de n'aller à bord d'aucun navire chrétien, tant qu'une chaloupe ne serait pas venue en apporter les papiers à son agence nationale. On voulait éviter par là l'introduction des brûlots ou autres navires incendiaires. La paix fut conclue en 1830, par l'influence, dit-on, du juif de Fez, Benoliel, et à la suite de négociations dirigées par les deux fils du consul danois, qui s'étaient transportés dans cette capitale.

L'Espagne avait eu aussi quelques différends avec le cherif. Au commencement d'août 1829, il défendait de recevoir son consul à Tanger, si elle ne payait d'abord les sommes qu'il réclamait d'elle. Il craignait toutefois qu'elle ne s'alliât avec l'Autriche pour lui faire la guerre. Les exercices d'artillerie qui avaient lieu à Ceuta inquiétaient le pays, et le cherif en sollicita lui-même la cessation. Elle lui fut

(1) *Moniteur*, 26 août 1829.

accordée, lorsque déjà des troupes maures marchaient vers cette place; il leur ordonna de rétrograder.

LE MAROC ET LA FRANCE APRÈS LA CONQUÊTE D'ALGER.—

La prise d'Alger et l'occupation d'une partie de la régence par les Français, en 1830=1246, apportèrent au cherif un sujet bien autrement grave de sollicitude et d'appréhensions. Au commencement d'août, une expédition envoyée à Oran avait été rappelée; mais elle fit sauter le front du fort de Mers-el-Kebir du côté de la mer, et le bey se reconnut le vassal du roi de France. Le général Clausel négociait peu après, avec le bey de Tunis, la cession du beylik d'Oran, qui appartiendrait à un prince tunisien moyennant le tribut annuel d'un million. Le cherif comprit qu'il ne s'agissait pas d'une humiliation passagère infligée aux Turcs et dont il se serait peut-être réjoui en secret, mais d'un établissement qui allait installer les Infidèles à ses portes. Il essaya de prendre les devants et de s'emparer de Tlemcen. Aussitôt le général Damrémont fut envoyé pour opposer une barrière aux prétentions du Maroc dans l'ouest. Il occupa Mers-el-Kebir au milieu de décembre et Oran le 4 janvier 1831. On somma les Marocains d'évacuer la province; le colonel d'état-major Auvray, envoyé au cherif, mais retenu à Tanger, obtint à cet égard des promesses qui ne furent point exécutées. Abd-er-Rhaman, cédant aux vœux exprimés par une députation des principaux du pays, chargea son neveu Moulé-Ali de garder Tlemcen et les environs, et un autre chef, Ben-Amri, reçut ordre de faire reconnaître l'autorité du cherif aussi avant qu'il serait possible dans la région de l'est.

L'année s'écoule sans que la bonne intelligence se rétablisse et sans qu'Abd-er-Rhaman renonce à des prétentions qu'il appuyait sur les traditions des dynasties magrebines,

maitresses autrefois de Tlemcen et de la province. En septembre, la France occupe Oran, qu'elle avait remise depuis le mois de février aux Tunisiens. Moulê-Ali, parent du cherif, inquiète la ville sans oser l'attaquer. Le général Boyer frappe cruellement les habitants soupçonnés d'être d'intelligence avec les Marocains; mais un pareil moyen n'était nullement propre à suspendre l'action d'Abd-er-Rhaman, qui s'étendait jusqu'aux portes d'Alger. Le sultan avait envoyé Cherif-el-Moati à Médéa, Mohammed-ebn-Chergui à Miliana, et ces deux agents étaient acceptés comme gouverneurs par les populations. Le duc de Rovigo, général commandant en chef l'armée d'occupation, était fort gêné de ce voisinage; et il consentit à ce qu'on le débarrassât d'El-Moati par le poison; mais celui-ci connut le dessein qui le menaçait et il en adressa au duc des reproches mérités. La mission du comte de Mornai à Méquinez, en 1832, atteignit plus honorablement le but par le rappel des agents du cherif. Cet envoyé reçut aussi d'Abd-er-Rhaman l'engagement de ne plus se mêler des affaires de la France dans la régence d'Alger, la renonciation de toute prétention sur Tlemcen et son territoire, enfin la reconnaissance de nos droits de conquête. C'était au commencement d'avril. Les Arabes d'Algérie furent avertis que justice serait faite de quiconque troublerait le pays au nom de l'empereur du Maroc.

**LE CHERIF ET ABD-EL-KADER.** — Ayant renoncé par prudence à une action directe et ouverte contre les Français, dont la flotte pouvait foudroyer ses ports de mer, Abd-er-Rhaman en bon musulman cherchait le moyen de les combattre par des voies secrètes et détournées. Il noua des relations avec Abd-el-Kader qui, lui aussi, se prétendait cherif et dont la mission divine fut solennellement reconnue

par les chefs arabes dans la plaine d'Egris, le 28 septembre 1832. Peut-être Abd-er-Rhaman espérait-il faire tourner à son profit les succès de ce jeune homme; mais il donnait du moins satisfaction au sentiment religieux en s'unissant à lui par des liens d'amitié. Abd-el-Kader fut assez habile pour user du protectorat qui lui était offert, sans se laisser absorber et sans amoindrir son autorité personnelle. Nous ne saurions dire au juste quels secours il a reçus à cette époque, mais il y gagnait un appui moral inappréciable. Plusieurs combats livrés sur la Tafna en 1836 firent tomber dans les mains des Français des correspondances qui trahirent la présence de Marocains parmi ses troupes. Des protestations furent adressées au caïd d'Oudjda, et le colonel de Larue fut envoyé ensuite à Méquinez pour rappeler le cherif à l'observation de la neutralité.

RÉVOLTES AU MAROC. — Les difficultés intérieures que l'insubordination de ses sujets soulevait de temps en temps pouvaient détourner Abd-er-Rhaman d'entrer en lutte avec la France. En 1830 et 1831, la belliqueuse tribu des Oudaïa, qui formait une partie de l'armée régulière, leva le drapeau de la révolte et soutint dans le nouveau Fez un siège de six mois. Le manque de vivres força les rebelles à se rendre, et le cherif se contenta d'affaiblir cette puissante famille en la divisant. Il en envoya diverses fractions à Maroc, à Rabat, à Casablanca et repeupla les environs de Fez avec des gens tirés de ces dernières villes. Vers 1834 ou 1835=1250, une nouvelle insurrection fut excitée par le marabout Sidi Mohammed-ebn-Taïeb, qui proclamait Abd-er-Rhaman atteint d'aliénation mentale et incapable de gouverner. Le cherif lui donna la preuve du contraire en venant l'assiéger dans Fez et en l'obligeant à capituler. Sidi Mohammed, lié et promené dérisoirement par la ville, fut relégué au

Tafilet; mais vingt-six de ses principaux adhérents subirent un supplice atroce et bien connu au Maroc : on les plaça vivants au sein d'une muraille en construction, où leurs cadavres demeurèrent enclavés. Cent cinquante autres furent emprisonnés dans l'îlot de Mogador, où les attendait une mort prochaine (1).

PUNITION D'UN CHERIF. — En 1834, Abd-er-Rhaman adresse à tous les gouverneurs de ses ports de mer l'ordre d'exclure le pavillon napolitain. Nous ne voyons pas toutefois qu'il y ait eu de conflit important avec le royaume des Deux-Siciles. Les années suivantes, quelques faits se produisent conformes aux fâcheux préjugés du cherif en matière du commerce extérieur; mais on a suffisamment fait connaître ces errements dans la première partie de cet ouvrage pour n'avoir pas à y revenir. En 1839, par exemple, il fallait disputer en quelque sorte avec lui, non-seulement pour obtenir la substitution d'un droit élevé à la prohibition absolue de l'exportation des laines lavées, mais pour que les négociants fussent du moins autorisés à enlever celles qu'ils avaient en magasin. Le mauvais vouloir des populations envers les chrétiens se révélait spécialement contre les Français, dont les progrès en Algérie ne pouvaient être dissimulés, même dans les profondeurs de l'empire. Le 11 juillet 1842, le cherif Abd-es-Selam et d'autres fanatiques allèrent jusqu'à tirer des coups de fusil sur des embarcations de la frégate *l'Américaine*, en rade de Tanger. M. de Nion, consul général et chargé d'affaires, avertit le commandant Turpin, chef de la station française à Cadix. Cet officier arriva sans retard, et le pacha de Tanger fut averti qu'il avait vingt-quatre

(1) Ces faits sont rapportés par M. Hæfer, *Empire de Maroc*, p. 377. *Univ. pitt. Afrique australe.*

heures pour donner satisfaction à la France. Alors le cherif et dix autres coupables, amenés sur le port, la corde au cou et les fers aux pieds, furent étendus sur le sable et reçurent publiquement, le 10 août, une flagellation que la clémence française abrégéa, mais qui donna aux Marocains une éloquente leçon.

**AFFAIRE DE JOSÉ VALVERDE.** — L'Espagne n'avait guère moins à se plaindre des sujets du cherif. En 1837, D. José Valverde, chef du corps municipal de Ceuta, *regidor del ayuntamiento*, fut assassiné à El-Serrallo, tandis qu'il allait offrir quelque présent au caïd. Appelé par ses fonctions à de nombreuses relations avec les Maures, il se rendait fréquemment parmi eux, mais toujours accompagné d'un Maure engagé par un serment de fidélité envers l'Espagne, *Moro de paz*. S'étant trouvé seul un instant, il tomba mortellement frappé d'un coup de feu. Le gouvernement d'Espagne se montra négligent et apathique dans cette circonstance. Le sang répandu ne fut pas vengé; et les Maures, toujours prêts à tirer les conséquences d'un signe de faiblesse des chrétiens, ne respectèrent plus la frontière espagnole du côté de Ceuta. De molles réclamations inquiétèrent peu le cherif; et il fallut que les griefs particuliers de la France amenassent une guerre entre elle et le Maroc pour que l'Espagne, outragée encore par l'assassinat de Darmon, l'un de ses agents consulaires, trouvât le moyen de se faire entendre.

**ABD-EL-KADER AU MAROC.** — En 1842=1257-8, poursuivi sans relâche par le général de Lamoricière, qui avait sous ses ordres les généraux Bedeau et d'Arbouville, Abd-el-Kader se vit contraint de se jeter au mois de mars dans le Maroc; mais il reparut aussitôt sur le territoire algérien avec des Beni-Snassen et des guerriers d'autres tribus, sans

rencontrer d'obstacles de la part des représentants du cherif. Le 21, il fut battu par Bedeau sur la Sikah, où les Marocains, tournant le dos aux premières décharges, ne firent pas preuve de bravoure. Les échecs éprouvés dans cette région par l'émir ne l'empêchaient pas de demeurer à la frontière marocaine; car il y trouvait des auxiliaires et au besoin un refuge; mais il y tenait surtout parce que les munitions de guerre lui arrivaient là de Gibraltar : l'Angleterre suivait à l'égard de la France sa politique traditionnelle de jalousie et de trahison. Bedeau eut une entrevue avec le caïd d'Oudjda, sommé de s'expliquer sur la coopération prêtée à Abd-el-Kader par les Marocains. Le caïd répondit que tout s'était passé à l'insu de son gouvernement et que le cherif, informé des faits par le consul de France à Tanger, avait ordonné des mesures pour l'observation d'une exacte neutralité. Les notables des Beni-Amer qu'Abd-el-Kader avait enlevés et confiés à ce gouverneur furent mis alors en liberté, circonstance qui dénotait toute la mauvaise foi de ce dernier.

Des tribus marocaines pillèrent en 1843=1258-9 les Harrar soumis récemment à la France. Lamoricière envoya Bedeau faire une démonstration de ce côté, mais en deçà de la frontière du Maroc. Bedeau fut obligé de la franchir pour répondre à une agression de cavaliers marocains, et il eut à cette occasion une nouvelle entrevue avec le caïd d'Oudjda; pendant les pourparlers des coups de fusils furent tirés sur l'escorte française. Le caïd en accusa des émigrés algériens et prit l'engagement de les punir. Sur la fin de cette année, Abd-el-Kader se trouvait à l'ouest de Tlemcen, épuisé par une campagne désastreuse. Il se procura quelques subsistances, en razziant la tribu marocaine des Hamian en hostilités avec le cherif et, par un trait d'habile politique, il fit

remettre 50 prisonniers enchaînés au gouverneur d'Oudjda. Les sympathies stériles d'Abd-er-Rhaman ne suffisaient plus à relever la cause de l'émir; elle exigeait désormais un concours puissant et manifeste. Retiré à Messiouen, à une journée sud d'Oudjda, tandis que sa smala et les débris de ses troupes erraient au delà du chot el-Gharbi, Abd-el-Kader intrigua vainement pour décider le cherif à déclarer avec lui la guerre à la France. Il dut se contenter pour le moment d'une alliance tacite et inactive que Abd-er-Rhaman, du reste, n'aurait pu démentir avec éclat, sans s'attirer la réprobation de ses peuples. Sa position était difficile, entre l'émir qui demain peut-être deviendrait un rival, et la France dont la redoutable puissance le menaçait, s'il épousait la cause de l'émir. Abd-er-Rhaman disait à la France : « Je ne suis pas l'allié d'Abd-el-Kader, qui erre misérable sur des frontières où des tribus indociles à ma voix lui donnent seules un asile; » et les Marocains pouvaient se dire à eux-mêmes : « Le sultan est avec l'émir, car il vénère comme des choses saintes les vêtements et les objets dont il s'est servi; il parle de lui en termes pleins d'un respect religieux et s'il ne lui fournit pas de troupes ni d'argent, c'est par avarice ou pour ne pas trop nous engager nous-mêmes dans des entreprises qu'Allah fera réussir sans notre secours. »

Pour mettre fin à ce double jeu et entraîner forcément le cherif à la guerre avec la France, Abd-el-Kader frappe un coup de maître au printemps de 1844. Il fait une audacieuse razzia chez les Beni-Amer, du côté de Sidi-bel-Abbès, et rentre au Maroc avec son butin. Lamoricière, pour couper la route à de nouvelles tentatives, occupe Seb dou et Lalla-Maghrnia, à l'entrée de la vallée qui mène à Oudjda. Il ne dépassait point la limite de l'ancien territoire turc, et il



devait attendre dans ces positions l'intervention de la diplomatie; mais les Marocains prétendirent que la Tafna marquait cette limite et que les Français avaient envahi l'empire des cherifs en occupant Lalla-Maghrnia. Ce fut une explosion générale de colère. Abd-er-Rhaman ne put se dispenser de concentrer des forces à Oudjda. Il en confia le commandement à Si-Ali et-Taïeb el-Ghenaoui, en lui défendant toutefois de prendre l'offensive.

BATAILLE D'ISLY. — El-Ghenaoui avait sous ses ordres, sans compter des flots d'irréguliers, 300 fantassins et 1500 cavaliers, dont une partie appartenait à la garde noire. Abd-el-Kader se montrait à la tête de 300 fantassins et 560 cavaliers. Lamoricière repoussa, le 22 mai, la proposition de se retirer derrière la Tafna. Le 30, un cherif, Sidi-el-Mamoun, amène un renfort de 500 fantassins, et veut voir de près le camp français. L'ardeur emporte ses troupes; elles engagent un combat au marabout de Sidi-Azzig (1). Le premier choc fut terrible; les Bokhari firent de vains efforts pour entamer un bataillon de zouaves sur lequel ils se précipitèrent. Enfin les Marocains battus s'enfuirent à Oudjda et gardèrent de cette journée un tel souvenir que depuis ils n'abordèrent jamais l'armée française avec une égale confiance. Le gouverneur général Bugeaud arriva le 11 juin et opéra sa jonction avec Lamoricière, tandis qu'Abd-el-Kader, après avoir pénétré en Algérie, par le sud de Sebdou, essayait vainement de soulever sur nos derrières les tribus abattues sous le poids des luttes précédentes. El-Ghenaoui accepta au marabout de Sidi-Mohammed Ouissini une entrevue proposée par Bugeaud dans un but de conciliation;

(1) On se rappelle que l'on donne le nom de marabout à la petite chapelle ou kouba élevée en l'honneur de quelque saint personnage.

il s'avança vers ce lieu le 15 juin, mais accompagné de forces imposantes; Bedeau s'y rendit comme parlementaire pour la France, avec une escorte considérable. Pendant l'entrevue, les Marocains poussèrent contre les chrétiens des clameurs sauvages et tirèrent des coups de fusil sur l'escorte française. Leur chef déclarait en même temps que toute négociation devait avoir pour base la reconnaissance de la Tafna comme frontière. Bedeau, jugeant tout accommodement impossible en présence de telles dispositions, se retira. Mais les Marocains se ruèrent sur son arrière-garde. Bugeaud en fut averti, accourut avec 4 bataillons, fit faire volte-face et repoussa l'ennemi, qui, laissant 300 cadavres sur la Mouila, vit encore une fois que les Bokhari ne sont pas invincibles.

Bugeaud annonça ensuite à El-Ghenaoui qu'il allait marcher sur Oudjda, pour montrer qu'il saurait au besoin prendre la satisfaction refusée par les Marocains aux justes réclamations de la France. A une réponse tortueuse, il répliqua par un ultimatum qui exigeait du Maroc l'engagement de ne plus accueillir les émigrations algériennes et de ne plus accorder de secours à Abd-el-Kader. El-Ghenaoui ne répondit pas et ramena sur Tasa son armée, où la discorde régnait entre les chefs et l'indiscipline parmi les soldats. Bugeaud entra le 19 juin sans coup férir à Oudjda ; il épargna la ville et en sortit le 21, pour s'occuper d'assurer le ravitaillement de l'armée par Djemma-Ghazouat. Il revint ensuite sur le territoire marocain, et chercha sur l'Isly Abd-el-Kader, qui était sorti d'Algérie, après avoir trouvé les tribus sourdes à l'appel aux armes. Appuyé par les dépêches qu'il recevait de France et qui lui révélaient l'attitude de la diplomatie et celle de la flotte, il concentra son armée augmentée de quelques régiments à Lalla-Maghrnia,

en attendant une lutte décisive. Le nombre toujours croissant des forces marocaines en face de lui, l'arrivée de Sidi-Mohammed, fils d'Abd-er-Rhaman, commandant en chef des ennemis, annonçaient une bataille pour conclusion des escarmouches qui avaient eu lieu sur plusieurs points depuis deux mois. Bugeaud estima, le 13 août, qu'il était temps de prendre l'initiative contre des adversaires au nombre déjà de trente à quarante mille. Il s'avança en simulant un grand fourrage et, le soir, campa dans l'ordre de marche, en silence et sans feu. A deux heures du matin, le 14, il passa une première fois l'Isly, et à huit heures, de la position élevée de Djerf-el-Akhdar, on aperçut les camps marocains sur les collines de la rive droite. L'armée française comprenait 8,500 hommes d'infanterie, 1,400 cavaliers, 400 hommes du Maghzen et 16 pièces de canon. Elle passa la rivière, malgré les cavaliers ennemis que repoussaient les tirailleurs d'infanterie, et prit son ordre de combat sur la rive droite, au plateau inférieur à la butte la plus élevée où Sidi-Mohammed avait planté sa tente. L'ensemble de cette petite armée présentait la forme d'une losange, dont les faces se composaient elles-mêmes de petits carrés et qui avançait par un angle pourvu de quatre pièces d'artillerie. Le feu de ces pièces, dirigé au début vers la tente de Sidi-Mohammed, jeta le désordre au centre de l'armée marocaine. Mais aussitôt des masses énormes de cavalerie ennemie assaillirent les Français à la fois sur les flancs et en queue; reçues avec une fermeté inébranlable, elles tourbillonnèrent en se retirant sous le feu de l'artillerie. L'armée s'avança à travers cette foule de cavaliers partagée en deux et enleva la butte d'où partait le commandement. Le maréchal échelonna alors une fraction de sa cavalerie sous les ordres du colonel Youssouf, qui se précipita sur le camp marocain, essuya une décharge des onze

pièces de canon rangées sur son front de bandière, sabra ou mit en fuite les artilleurs et se rendit maître du camp, rempli de provisions de toute espèce. L'infanterie ennemie, assez peu nombreuse, se jeta lâchement dans les ravins pour regagner au loin la route de Tasa. Une autre partie de la cavalerie, formée en échelon, sous les ordres du colonel Morris, dirigeait en même temps à droite une attaque brillante sur la cavalerie ennemie. Les Bhokari soutinrent énergiquement le choc. Trois bataillons d'infanterie vinrent en aide au colonel Morris, qui, reprenant l'offensive avec un redoublement de vigueur, fit enfin tourner le dos à 6,000 cavaliers devant 550 chasseurs du 2<sup>e</sup> régiment. Sidi-Mohammed avait complètement perdu la bataille, et s'il ne laissa que 800 hommes sur le terrain, il ne put l'attribuer qu'à la brièveté de la lutte, à la faiblesse numérique de la cavalerie française, à l'habileté des Marocains dans l'art de fuir. Il regrettait, entre autres objets tombés aux mains des Français, dix-huit drapeaux, sa tente et son parasol de commandement, qui furent transportés à Paris, où ils excitèrent vivement la curiosité publique (1). On a dit qu'il avait juré alors de laisser croître sa chevelure jusqu'au jour où il entrerait vainqueur à Alger : mais la théologie musulmane reconnaît

(1) Le parasol ou el-dalala est rond et supporté par une hampe en bois, grosse comme celle d'un drapeau et longue d'environ 2 m. 40. L'étoffe extérieure de soie amarante offre d'élégantes broderies d'argent doré, figurant des arabesques et des fleurs, entremêlées de pierres fines. L'intérieur est de soie verte à fleurs brochée en or. Une crépine d'or avec des torsades en orne le tour. Il se déploie au moyen de dix branches en bois argenté sur une circonférence d'environ 4 m. 30. Une boule d'argent doré, semblable à la pomme d'une canne de tambour-major, surmonte ce parasol, dont le poids est de près de 7 kilogrammes.

sans doute qu'un vœu dont l'accomplissement est si difficile n'oblige pas.

**BOMBARDEMENT DE TANGER ET DE MOGADOR.** — Il faut envisager maintenant la seconde face de la lutte en suivant les opérations de la flotte française.

Le 9 juillet; le prince de Joinville appuyait, à Tanger, les réclamations du consul, M. de Nion; une lettre de Bou-Selam, pacha de Larache, annonçait que le cherif désapprouvait l'agression du 15 juin, à l'entrevue du marabout de Sidi-Mohammed Ouissini, et qu'il ordonnait à son fils de châtier les coupables. On exigea des explications sur d'autres points, et Abd-er-Rhaman répondit, par une lettre arrivée à Tanger, le 22 juillet, en demandant le rappel de Bugeaud, qui avait osé violer son territoire en entrant à Oudjda. Silence complet au sujet d'Abd-el-Kader. Le prince, revenu le 23 de Gibraltar à Tanger, recueillit le consul et des nationaux sur *le Pluton*, et il envoya *le Véloce* avec une semblable mission à la côte occidentale. Cependant, les premiers jours d'août, l'on put espérer qu'on n'en viendrait pas aux dernières extrémités, le pacha de Larache ayant reçu de l'empereur, que l'on attendait de Rabat à Alcazar, plein pouvoir de traiter. Le 4, la réponse à l'ultimatum de M. de Nion fut jugée inacceptable. Elle ne disait rien de contraire à l'arrivée de Sidi-Mohammed sur la frontière algérienne, réclamait encore le rappel de Bugeaud et biaisait au sujet d'Abd-el-Kader. Le prince de Joinville, résolu à un bombardement, attendit l'assurance que M. Hay, consul d'Angleterre, s'était mis en sûreté. Il l'apprit le 5, et ouvrit le feu sur Tanger le 6, vers 8 heures du matin.

*Le Suffren*, portant le pavillon amiral, *le Jemmapes* et *l'Argus*, formaient la première ligne d'attaque; une heure après, *le Triton* et *la Belle-Poule* s'engagèrent dans la lutte.

*Le Rubis* lança des fusées qui mirent le feu à un camp hors de la ville et dans la ville même, où l'on épargna le quartier franc. Malgré la houle et la fumée lente à se dissiper, le tir des Français fut admiré pour sa justesse. Les constructions à la partie inférieure de la Casbah eurent beaucoup à souffrir; dès le début, la batterie Tophana et la batterie basse, qui font face à la rade, furent démantelées, et la foule qui s'y était réunie se dispersa. Les artilleurs marocains répondirent durant une heure par un feu bien nourri; mais quelques pièces seulement se soutinrent jusque vers la fin du combat, qui dura près de trois heures. La batterie *du Renégat*, formée de 10 pièces, sur une pointe, à 1 mille ouest de Tanger, incommoda notablement par la proue les vaisseaux de la première ligne; mais *le Triton*, chargé de la rendre inutile, la fit taire promptement. Grâce aux remparts et aux terrassements qui les couvraient, les Maures ne comptèrent que 220 hommes tués et environ 400 blessés. Les pertes des Français furent relativement insignifiantes.

L'escadre espagnole et des bâtiments anglais étaient spectateurs du combat. Les Etats-Unis, la Suède, la Sardaigne, y assistèrent également par la présence de quelques navires, et le Maroc apprit ce jour-là qu'il ne devait compter sur personne pour le soutenir dans ses torts envers la France.

Le prince de Joinville, dont la conduite politique et militaire a mérité l'admiration de tous, fit mettre, le lendemain, les navires en état de prendre la mer et, le 11, il parut avec son escadre devant Mogador. La mer était mauvaise; elle tourmentait les bâtiments mouillés sur fond de roche, brisait les ancrés et les chaînes. Cependant il régnait une grande agitation à l'intérieur de la ville. La soldatesque, à force d'excès, poussa les juifs au désespoir; ils trouvèrent

des armes, défendirent courageusement le Mellah, et furent écrasés par les barbares qui n'épargnèrent alors ni enfants, ni femmes, ni vieillards. Le 15 août, jour de bon augure pour la France, les navires s'embossent; ils ne répondent pas aux batteries de la ville, qui tirent sur eux pendant la manœuvre. Vers 1 heure, ils ouvrent le feu, qui dure quatre heures et demie avec intensité. *Le Suffren* et *la Belle-Poule* avaient pris place dans la passe du nord; *le Jemmapes* et *le Triton* devant les batteries de l'ouest. A 5 heures et demie, sous les ordres du capitaine de corvette Duquesne, 500 hommes, conduits par les navires à vapeur, débarquèrent dans l'île. La garnison, composée de 400 réguliers et kabyles, se défendit avec le courage du désespoir; car le gouverneur de la ville avait déclaré qu'il tirerait sur eux, s'ils évacuaient leur poste. Une partie fut massacrée; plusieurs se sauvèrent à la nage et l'on vit des cadavres flotter dans la passe; 140 hommes retirés dans une mosquée d'un abord difficile, au milieu des ténèbres de la nuit, se rendirent le lendemain au point du jour. Le prince de Joinville, dont le courage, le sang-froid et l'habileté ne s'étaient pas démentis, fit débarquer, le 16, sous les feux croisés des vapeurs et des bricks, un corps de 600 hommes, qui détruisirent les batteries en face de la rade, noyèrent des approvisionnements de poudre, enclouèrent des pièces de canon d'un beau travail, et défoncèrent ou emmenèrent les embarcations du port. Ils ne rencontrèrent pas de résistance, la ville ayant été livrée au pillage et abandonnée.

Les jours suivants, des pillards y allumèrent plusieurs incendies. Un coup de canon fut tiré le 23, du haut d'une tour des remparts, et lança un boulet dans le port. Quelques obus de l'escadre y répondirent, et un détachement pourvu d'échelles alla escalader cette tour, et enclouer encore

quelques pièces d'artillerie. De cette haute position, la ville apparut déserte et dévastée. Les Français installèrent dans l'île une garnison de 500 hommes, et laissèrent le port en état de blocus.

Abd-er-Rhaman, accablé par la nouvelle de tous ces revers, demanda la paix; elle fut signée à Tanger le 10 septembre. Aussitôt, le caïd el-Arbi, de la garnison de cette ville, en porta la nouvelle aux villes de la côte, à Mogador, il ne trouva personne à qui la notifier. Le 14, les Français évacuèrent l'île, après avoir détruit les fortifications provisoires qu'ils y avaient construites.

PAIX. — Le traité conclu par le cherif était honorable et avantageux pour la France. Les troupes marocaines devaient être retirées de la frontière d'Algérie, et le caïd d'Oudjda n'aurait jamais plus de 2,000 hommes sous ses ordres, à moins que la France ne le jugeât nécessaire dans un intérêt commun. Les chefs marocains, coupables d'agressions en Algérie, seraient punis, et leur châtement notifié à la France. Aucun sujet rebelle à la France, aucun ennemi, ne recevrait contre elle, à l'avenir, une assistance quelconque de la part du Maroc. Abd-el-Kader, en particulier, est mis hors la loi au Maroc comme en Algérie. Pris par les Français, il sera généreusement traité; pris par les Marocains, il sera enfermé dans un des ports de l'Atlantique, en attendant que les deux gouvernements avisent au moyen de le mettre dans l'impossibilité de reprendre son rôle contre la France. La limite territoriale de la régence turque est reconnue comme celle des possessions françaises; elle sera précisée d'un commun accord. Enfin un traité nouveau, basé sur celui-ci et sur les anciens traités entre la France et le Maroc, réglera complètement les relations politiques et commerciales des deux empires. En attendant, la France



jouira, en toute chose, du traitement de la nation la plus favorisée. (Chaban, 1260).

Il avait été question d'exiger du cherif 12,000,000 pour frais de guerre; mais la France gagnait suffisamment à l'avoir mis dans la nécessité de rompre solennellement, à la face de ses peuples et de l'Europe, avec Abd-el-Kader. L'alliance sérieuse de l'émir et d'Abd-er-Rhaman l'aurait engagée dans une guerre de conquête au Maroc, guerre que nous devons tenir à éviter. Le cherif, d'autre part, s'estima sans doute heureux de se débarrasser de l'émir, en cédant à la nécessité. Il pouvait craindre que la réunion de leurs armes ne fit d'Abd-el-Kader un rival capable de le supplanter au Maroc, à la faveur des circonstances qui se produiraient durant une lutte de si grande proportion.

POLITIQUE ANGLAISE. — La politique anglaise, dont les principaux agents étaient alors le général Wilson, gouverneur de Gibraltar, et M. Drummond-Hay, consul à Tanger, la politique anglaise avait conservé aussi longtemps que possible, durant ces affaires, son caractère plus ou moins bassement hostile à la France. Elle prodiguait les marques de sa sympathie au cherif, et lui faisait des promesses qui déterminèrent sa résistance au début des hostilités.

Pour être avec ce barbare contre la France, elle oublia que le juif Darmon, mis à mort à Mazagan, et au sujet duquel l'Espagne exigeait une satisfaction, était aussi un agent britannique. Au fond, elle était bien décidée à ne rien sacrifier pour la cause d'Abd-er-Rhaman. Quand elle vit la France prendre de grandes mesures, elle craignit un accroissement de conquête, l'occupation de quelques points des côtes du Maroc, et chanta aux oreilles du cherif une palinodie dont elle voila le caractère, en affectant d'intervenir au nom de la France par des conseils de paix. Le mi-

nistère français calma les justes susceptibilités du sentiment national en faisant savoir à la Chambre des députés qu'il repoussait toute médiation de la part de M. Hay.

La conduite du prince de Joinville fut pour l'Angleterre, sinon pour cet agent lui-même, un sujet d'humiliation trop méritée. M. Hay, se posant malgré tout en modérateur aux yeux des musulmans, se rendit près d'Abd-er-Rhaman. Il devait y être quand l'ultimatum du prince arriva. « Que se passa-t-il entre le cherif et le diplomate anglais, dit M. Pellissier de Raynaud (1)? » On ne peut le dire précisément; mais voici des faits dont on peut tirer deux inductions également admissibles : premièrement, Mouley-Abd-er-Rhaman, après l'avoir vu, écrivait à son fils, alors sur les frontières de l'Algérie, que la paix pouvait être considérée comme conclue; secondement, la réponse à l'ultimatum faite au nom de ce prince, par le pacha d'El-Araïch, fut déclarée inadmissible par le prince de Joinville et par M. de Nion. Maintenant, de deux choses l'une : ou M. Drummond-Hay exagéra au monarque marocain l'exiguïté des concessions dont se contentait la France, et se fit fort de les faire accepter, ce qui aurait porté l'empereur à croire que sa réponse, cette réponse déclarée inadmissible, était suffisante pour rétablir la paix; ou il obtint l'acceptation de l'ultimatum d'abord repoussé. Dans le premier cas, M. Drummond-Hay se serait trompé étrangement sur le degré de prépotence de l'Angleterre, et sur le caractère ferme et national du jeune et brave commandant de notre armée; il aurait commis par là une lourde erreur, une de

(1) Le *Moniteur* et les *Annales algériennes* de M. Pellissier, esprit net et judicieux, sont les principales sources où j'ai puisé pour ce qui regarde les affaires de 1844.

ces erreurs qui ne sont pas permises à un diplomate de quelque poids. Dans le second cas, il se serait chargé lui-même de la seconde réponse de Mouley-Abd-er-Rhaman, sans être revêtu du caractère officiel de médiateur, ce qui ne permettait pas à M. de Nion, notre chargé d'affaires, de la recevoir, et ce qui, par conséquent, en rendant nulle la tardive acceptation de l'empereur, mettait sous la responsabilité morale de M. Drummond-Hay, tout le sang qui fut versé dans le Maroc depuis le 6 août. »

« Quoi qu'il en soit, le prince de Joinville, après avoir attendu par pure commisération la mise en sûreté de cet agent qui, s'il était resté entre les mains des Marocains, aurait pu payer fort cher son outrecuidance diplomatique, le prince de Joinville, dis-je, attaqua Tanger le 6 août. » M. Hay arriva de Mogador, sur un navire, pendant l'action. Il remercia le prince de sa bienveillance envers lui. On a cru depuis, au Maroc, que le consul anglais voyait d'un mauvais œil Ben-Abou, caïd du Rif, et nommé en 1843, khalifa de Sidi Bou-Selam, parce qu'il s'était montré animé de bonnes intentions à l'égard de la France. On dit que ce caïd brûla lui-même la cervelle au chef d'une bande de pillards, à la porte du consulat de France, et qu'il sauva par son énergie; une partie des propriétés européennes.

**AFFAIRES DES AUTRES PUISSANCES.** — L'Espagne, la Suède, le Danemark, profitèrent de la situation qui permettait à la France de dicter des lois au cherif pour régler plus facilement avec lui leurs propres affaires. Outre une question de frontière à Ceuta, l'assassinat de l'agent consulaire Darmon occupait l'Espagne. Né à Marseille d'un père tunisien et d'une Française, ce juif établi à Mazagan, avait été obligé, pour échapper quelque peu aux vexations du pacha d'Azem-

mour, Hadj Moussa-ebn-Mohammed, de transporter une partie de son commerce à Casablanca, sans abandonner sa résidence. Moussa le dénonça au cherif, à la fin de 1843, comme ayant des relations avec des Mauresques et obtint un ordre d'interner Darmon à Mogador. Celui-ci, appuyé de témoignages respectables, se préparait à détruire l'accusation devant le sultan, quand il fut traîné à Azemmour et mis en prison sous prétexte d'une dette de poudre à payer; après quoi il devait être envoyé à Mogador. Il représenta son titre d'agent consulaire d'Espagne pour obtenir justice et le consul espagnol intervint en sa faveur. Ayant obtenu de se rendre à Mazagan pour ses affaires, il en sortit un jour afin d'aller trouver Hadj Moussa qui était à l'intérieur du pays. Le khalifa de ce dernier, apprenant le départ de Darmon, expédia des cavaliers pour l'arrêter, et l'un de ces hommes, saisissant le fusil que l'israélite portait en bandoulière, fit partir un coup qui le tua lui-même. Moussa, mal informé, écrivit au cherif qui, ne pouvant supporter la pensée qu'un juif avait causé la mort d'un musulman, ordonna de punir le meurtrier du dernier supplice, sur le lieu de l'événement. Darmon, tout brisé par les souffrances que les Arabes lui avaient fait endurer, était dans les fers au fond d'une prison dont les agents européens de Mazagan n'avaient pas pu le préserver, quand arriva la sentence. Mousa transmit en vain de nouvelles informations au cherif, en appuyant sur le titre consulaire de Darmon; sa nouvelle version parut être la conséquence de présents qu'il aurait reçus, et Abd-er-Rhman répondit que la sentence devait être exécutée immédiatement, Darmon fût-il consul général. Le soldat de la garde, qui apportait cet ordre, partit avec Darmon retiré sans bruit de sa prison et auquel on n'avait rien dévoilé. Cet infortuné croyait aller à Azemmour, mais arrivé à l'endroit où son

fusil avait tué l'Arabe, il reçut dans le flanc droit une balle de son compagnon et il roula par terre. Voyant le bokhari tirer son yatagan pour lui couper la tête, il eut encore la force de le prier de l'achever d'un second coup de fusil, grâce qui lui fut accordée. La nouvelle de ce monstrueux attentat souleva les représentants européens à Mazagan et bientôt l'opinion publique en Europe. L'Espagne menaça le Maroc, à défaut de la noble Angleterre qui abandonna Darmon, chargé pourtant d'une agence britannique. La France n'intervint pas, car l'israélite avait négligé d'établir son état civil, selon les lois françaises. Nous ignorons comment l'affaire s'arrangea entre le Maroc et l'Espagne; mais nous savons que, récemment encore, la famille Darmon poursuivait en vain la réparation des torts faits à sa fortune, et repoussait une indemnité simplement offerte comme le prix du sang.

La Suède et le Danemark s'affranchirent de l'humiliante redevance que le Maroc avait jusque-là prétendu leur imposer. C'était pour le Danemark, outre une satisfaction à l'honneur, une épargne annuelle de 51,000 rixdales, plus de 250,000 fr.

ALGÉRIE ET MAROC. — Abd-el-Kader, mis hors la loi par Abd-er-Rhaman lui-même, pensait bien que le cherif ne tiendrait pas de tout point sa parole; il resta sur la frontière marocaine sans redouter ses poursuites, après avoir refusé de se rendre à Fez, selon l'invitation qu'il en avait reçue. Ses émissaires, en 1845, réchauffaient le fanatisme dans la province d'Oran; dès le 30 janvier une troupe appartenant, croit-on, à la confrérie des Derkaoui et venant d'une tribu des Beni-Amer essaya de s'emparer du camp de Sidi-bel-Abbès et fut massacrée. On sut bientôt, par le caïd d'Oudjda, que l'émir lui-même était rentré en Algérie; mais

il repassa la frontière du Maroc en présence des mouvements du colonel Gery vers le chot El-Chergui.

A la même époque, un frère de la confrérie de Moulé Taïeb et né à Taroudant, Mohammed Ebn-Abd-Allah, plus connu par le surnom de Bou-Masa, excitait une révolution dans le Dahra et la vallée du Chelif en se donnant pour le Moulé Saa ; et son frère, connu sous le même nom que lui, agissait spécialement sur les Beni-Zoug-Zoug (1). Bien que ces faits ne se passent pas au Maroc, nous les rappelons parce que les deux Bou-Masa sont Marocains d'origine, et parce que l'insurrection qu'ils ont prêchée se rattache à l'ordre religieux dont le centre est à Ouazzan. S'il faut en croire, en effet, le second Bou-Maza, dans l'interrogatoire qu'il subit devant un conseil de guerre, à la fin de 1845, après avoir été livré par les Beni-Zoug-Zoug, Sidi el-Hadj-el-Arbi, chef de la Zaouia d'Ouazzan, avait envoyé les agitateurs qui se promenaient en Algérie et prêchaient le djehad contre les Français.

Le même Bou-Maza affirmait que la paix conclue par Abd-er-Rhaman avec la France avait détaché de lui le cœur de ses sujets et déterminé un soulèvement du Sous à Rabat ; les khouan de Moulé-Taïeb étaient opposés au cherif, qui, en prévision d'une chute, faisait transporter peu à peu ses trésors au Tafilet, où il avait élevé depuis deux ans des constructions considérables. Selon ce jeune fanatique, Abd-er-Rhaman était devenu vraiment hostile à Abd-el-Kader et l'avait sommé de sortir du Maroc ; mais l'émir, appuyé sur

(1) Pages 94 et 90. Le premier de ces Bou-Maza est celui qui promenait une chèvre, organe prétendu de célestes révélations. Il s'est rendu à la France et a excité un vif intérêt de curiosité, à Paris, en 1847.

lesentiment religieux des populations, avait répondu en bravant à la fois les Français et le sultan. Si donc celui-ci ne tenait pas ses engagements envers la France, c'était par impuissance plutôt que par mauvais vouloir.

L'émir avait établi sa smala, qui s'augmentait peu à peu de petites émigrations algériennes, sur la rive gauche de la Moulouïa, à l'extrémité du petit désert de Garet, sur le versant du Djebel-Azgan et du Djebel-Touzia, prolongements du Rif. Vers la fin de l'été, il comptait près de 6,000 tentes autour de la sienne, et il recevait des tribus voisines des marques d'une bienveillance et d'un dévouement qu'Abd-er-Rhaman ne songeait pas à punir. En septembre, il rentre en Algérie avec 3,000 cavaliers, soulève des tribus et ouvre par le massacre de Sidi-Brahim une campagne mémorable où il apparut dans l'Ouenseris, dans le Sersou, le Djebel-Ahmour, poursuivi par Lamoricière, Bugeaud, Bedeau et d'autres chefs qui l'obligèrent, après huit mois d'incroyables fatigues, à rentrer au Maroc par les Ouled Sidi-Cheikh et le Figuig, en juin 1846. Pendant cette période, Abd-er-Rhaman, accablé des justes reproches de la diplomatie française, avait sommé la déira ou smala d'Abd-el-Kader de s'éloigner de la frontière algérienne, de se rapprocher de Fez et de ne plus reconnaître aucune autre autorité que la sienne; mais il n'osa pas employer la force pour l'y contraindre, bien que Miloud-ebn-Arach, l'un des chefs arabes d'Algérie, fût venu du consentement de Cavaignac se mettre à sa disposition. Bou-Hamedi, chargé de garder la smala, était dans une situation critique, entre le cherif et les Français qui ne pouvaient plus regarder son empire comme inviolable. Le nombre des prisonniers de guerre aggravait ses inquiétudes et la difficulté d'approvisionner la déira. Il s'en débarrassa en les faisant égorger dans la nuit du 27 au 28 avril, après

les avoir séparés par petits groupes. Afin d'exciter le fanatisme des fantassins réguliers chargés d'immoler ces 270 victimes, on avait fait courir le bruit d'un massacre de prisonniers arabes par les Français. Abd-el-Kader désavoua trop tard un crime qu'il fut accusé d'avoir ordonné et qu'en tout cas il ne punit pas à son retour, un mois plus tard, dans sa deïra. Les officiers avaient été épargnés ainsi que plusieurs soldats, dont les Arabes appréciaient l'industrie. Les négociations ouvertes avec l'émir pour l'échange de ces infortunés, entre lesquels était le lieutenant-colonel Courby de Cognord, aboutirent à leur rachat à prix d'argent, sur la fin de novembre 1846. D. Louis de Copa, adjudant de la place de Melilla et M. Durande, enseigne de vaisseau, se rendirent en chaloupe sur un point désigné de la côte au voisinage de la place, livrèrent une somme d'environ 33,000 francs, et reçurent de Cada-ebn-Osman, agha d'Abd-el-Kader, les onze prisonniers échappés à la mort (1).

DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE ALGÉRIENNE. — L'article 5 du traité du 10 septembre 1844 avait stipulé qu'une convention spéciale déterminerait sur les lieux la limite entre les possessions algériennes et le Maroc. En janvier 1845, le général de Larue, qui avait déjà été chargé de négociations relatives au même traité, fut nommé plénipotentiaire pour cette délimitation. On désigna en détail les accidents topographiques qui la fixent dans le Tel; mais, l'uniformité des plaines du Djerid et la mobilité des tribus qui le parcourent ne permirent pas d'y tracer une ligne précise de démarcation; les puissantes tribus des Ouled Sidi-Cheikh et les Hamian se trouvèrent divisées en fractions marocaines et algériennes : inconvénients graves, qui engendrèrent des

(1) Les journaux du temps et le t. III des *Annales algériennes*.



conflits d'autorité et des incertitudes pour les décisions administratives. Il est à souhaiter que le Maroc cède à la France la totalité de ces tribus, revendiquées autrefois tout entières par les Turcs (1). La même convention reconnut le droit d'asile réciproque sur les deux territoires. A la fin de l'année, un ambassadeur marocain, envoyé à Paris, fit naître l'espoir qu'un traité complet de paix, d'alliance et de commerce allait ouvrir le Maroc aux bienfaisantes influences de la civilisation; mais ce fut une déception : Abd-er-Rhaman était, au contraire, bien résolu à tenir ses sujets éloignés du contact des chrétiens.

GUERRE DU MAROC CONTRE ABD-EL-KADER. — L'émir demeura sur le territoire marocain en se transportant à Aïn-Zhora, et sembla vouloir s'y fixer définitivement; car il y fit ensemençer des terres. Bou-Masa, qui l'avait suivi dans sa retraite, essaya d'entraîner à la reprise des hostilités les Beni-Snassen; puis, il rentra en Algérie, parce qu'Abd-el-Kader ne voulait pas, pour le moment, continuer la lutte. Alors ce dernier se trouve, pour ainsi dire, face à face avec Abd-er-Rhaman. Ils s'observent réciproquement, et le cherif se persuade que l'heure n'est pas éloignée où l'ambitieux émire, déçu de ses espérances en Algérie, essayera de le renverser lui-même. Il concentre des troupes à Tasa, et peut-être n'est-il pas étranger à une tentative d'assassinat dont

(1) Carette, *Algérie*, p. 333. Voy. aussi p. 4 de ce volume, et p. 244, pour ce qui touche à la liberté du commerce à la frontière algérienne. L'Espagne aurait été en droit de réclamer la même faveur pour ses presidios, puisque les traités lui garantissaient les avantages de la nation la plus favorisée; mais l'Angleterre, que l'on craignait de voir arriver avec des montagnes de ses inévitables calicots, aurait pu, ce nous semble, être déboutée de ses prétentions à jouir dans les ports marocains des privilèges reconnus aux frontières de terre ferme.

son rival faillit être victime (1847). Abd-el-Kader se retire à Sabra, sur la Moulouïa, puis sur l'Oued-Aslaf, cherchant les tribus kabyles qui lui offrent plus de sécurité. Des troupes, conduites par Moulè Hecham, neveu du cherif, et le caïd El-Amar, viennent l'inquiéter; il reçoit d'Hecham lui-même le témoignage de dispositions hostiles. Prévenant ses adversaires, il tombe une nuit sur leur camp, près de l'Oued-Kert, et leur fait essuyer un grave échec, où le caïd El-Amar perd la vie; mais il s'empresse de publier qu'il n'avait agi que pour sa propre conservation, et qu'il vénérât profondément Abd-er-Rhaman. Sa fortune parut un instant se relever par l'enthousiasme que cette victoire inspira en sa faveur à plusieurs tribus; on attribuait à sa malédiction les fièvres putrides qui décimaient les troupes impériales à Tasa; et les tribus algériennes, Beni-Amer, Hachem et Djafras, émigrées au Maroc pendant sa lutte avec la France, puis internées, de gré ou par ordre du sultan, du côté de Fez, songèrent à se rapprocher de l'envoyé de Dieu. Elles se mirent en marche, dans la direction de l'est, vers le 15 août, au nombre de douze à quinze mille âmes. Le chant des cantiques et la musique des fêtes sacrées inondaient les cœurs d'une joie immense. On croyait revoir bientôt la patrie. Mais Abd-er-Rhaman, qui, par prudence, se proposait d'interner ces mêmes tribus plus avant dans l'empire, envoya son fils Sidi-Mohammed à leur poursuite; atteintes à trois petites étapes de Fez, elles furent presque anéanties après une lutte de deux jours et deux nuits, où leurs derniers défenseurs tombèrent épuisés. Le massacre de ces braves et le partage des femmes suivirent cette lutte, à laquelle Abd-el-Kader accourut trop tard et n'arriva point. Il s'en retourna sur l'Oued-Kert, tandis que de rares fugitifs le rejoignaient et que d'autres atteignaient les douars d'Algérie et

Tanger, où ils implorèrent la protection du consul de France.

Les Guelaa, en l'absence de l'émir, dirigeaient une attaque sur sa deïra campée à Casbat-Zelouan; il arriva, leur tua lui-même beaucoup de monde, et leur fit payer une contribution. Esprit fertile en ressources, il rechercha et obtint alors une entrevue du gouverneur espagnol de Melilla, en dehors des portes de la place, soit qu'il voulût demander une alliance impossible, soit plutôt qu'il sondât les moyens d'enlever une forteresse dont la possession eût immensément grandi son prestige, et assuré ses approvisionnements par Gibraltar. Il avait dans cette dernière ville un agent qui lui expédiait des munitions de guerre, que ses émissaires dévoués, apostés au-dessus de Melilla, recevaient sans trop de mystère. On dit aussi qu'un fils de Moulé Soliman, cousin et adversaire du cherif, était venu se joindre à l'émir.

Abd-er-Rhaman, activé par l'attitude de son rival et par notre diplomatie, donna l'ordre à ses fils Mohammed et Soliman de le presser vigoureusement, de s'emparer de sa personne, sinon de le rejeter sur la frontière algérienne, où le général Lamoricière l'attendait, d'après les avis mêmes du sultan. Le caïd d'Oudjda fermait avec de nombreux contingents les passages du sud, et les tribus terrifiées par des châtimens que les troupes impériales infligèrent à l'une de celles qui avaient soutenu l'émir, abandonnèrent sa cause.

Abd-el-Kader, ainsi traqué, envoie Bou-Hamedi à Fez, où on le retient prisonnier, et aux Français un autre parlementaire, qui ne reçoit pas de réponse. Il tente une dernière fois le sort des armes, et se jette la nuit du 11 au 12 décembre sur le campement impérial, où il voulait mettre le désordre au moyen de chameaux enduits de poix et de gou-

dron que l'on aurait allumés. Le camp était abandonné; on le pilla. Au jour, Abd-el-Kader, entouré de toutes parts, regagne difficilement et avec perte les bords de la Moulouïa. Il ne lui restait d'autre espoir que la fuite vers le Sahara; mais la partie non combattante de sa deïra ne pouvait le suivre, et il eût redouté de la laisser à la discrétion des Marocains. Préférant donc la livrer aux Français, qu'il savait assez généreux pour ne pas venger sur elle le massacre de leurs prisonniers dans la nuit du 28 avril 1846, il la conduisit par Agueddin, sur la gauche de la Moulouïa, qu'il traversa le 21 décembre, grossie par les pluies, et sous le feu de l'ennemi; abandonnant les siens dans la plaine de Kis à la merci des Français, il gagna, durant la nuit obscure et pluvieuse, avec une cinquantaine de cavaliers, le col de Kerbous, qui traverse les montagnes des Beni-Snassen; mais des coups de fusil l'avertirent que cette issue lui était fermée, comme toutes les autres. Il se résigna au décret de Dieu, et se rendit à la France. C'était le 23 décembre 1847 = moharrem 1264 (1).

SUITE DES RELATIONS AVEC LA FRANCE. — La paix, solidement rétablie entre le Maroc et la France par la reddition d'Abd-el-Kader, fut troublée encore par les tribus de la frontière; mais la lumière était assez répandue sur la situation politique et intérieure de l'empire, pour qu'on ne fit pas remonter jusqu'au cherif la responsabilité des agressions commises par des peuplades qui échappent à son autorité. En 1849 et 1850, la France dut châtier les Mzaouïr, coupables d'incursions, du côté Sidi-bou-Djenan. On put craindre quelque temps, en 1849, qu'Abd-er-Rhaman ne

(1) Cf. Les journaux du temps et le III<sup>e</sup> volume des *Annales algériennes*, par M. Pellissier de Reynaud.

traht la foi jurée, lorsque Sidi-Cheikh ebn-Taleb prit le titre de son lieutenant, et prêcha le djehad contre les Français chez les Hamian Cheraga; une expédition du colonel Maissiat, puis de nouvelles opérations dirigées pendant deux mois par le général Pélissier, rétablirent l'ordre, et Sidi-Cheikh, réfugié auprès d'Abd-er-Rhaman, fut mis en prison. Le cherif montra, la même année, qu'il attachait du prix à la conservation de la paix, en accordant toutes les satisfactions désirables au capitaine de vaisseau Le Barbier de Tinan, chargé de demander réparation d'actes grossièrement provocateurs, commis par des agents marocains à Tanger et à Mogador. Les négociations eurent lieu en octobre et novembre. Le chargé d'affaires de France, M. de Chateau, revint de Gibraltar à Tanger, où il fut reçu par Ben-Abou, général de la garnison. Le sous-gouverneur de la place fit des excuses, et le Maure Gassal demanda pardon publiquement, pour les torts qu'ils avaient envers la France. On donna la bastonnade aux indigènes qui avaient maltraité le fils de l'agent français de Casablanca, et le pavillon consulaire fut salué de 21 coups de canon. Mogador, Casablanca et Rabat furent témoins de réparations analogues.

De nouveaux griefs s'accroissent depuis cette époque. Un courrier du chargé d'affaires de France est arrêté, puis assassiné dans sa prison, moyen très-simple imaginé par le cherif pour ne pas le rendre à la liberté; un cadî condamne à la bastonnade un sujet algérien, au mépris des droits du consul de France, et il n'est puni que d'une apparence de destitution; un sujet romain, protégé français, est assassiné; un des attachés à la mission française, volé, et le gouvernement marocain élude l'obligation de punir les coupables, parfaitement connus; il refuse de frapper des mu-

sulmans pour des torts envers les chiens de chrétiens ; enfin, au commencement d'avril 1851, les Salétins, du consentement des autorités locales, pillent un brick français naufragé à l'entrée du Bou-Regreg.

CONDITION DES CONSULS. — C'en était trop ; mais depuis 1842, il était difficile aux consuls d'obtenir justice, principalement dans les affaires de détail. Le cherif avait statué qu'à l'avenir ils ne correspondraient plus directement avec lui, mais par l'intermédiaire du pacha de Tanger, qui devenait en quelque sorte ministre des affaires étrangères. C'était pour Abd-er-Rhaman un moyen de se débarrasser d'une foule de questions, d'en ajourner la solution, de s'évader par mille subterfuges. On a toujours cru que l'Angleterre l'avait poussé à cette mesure, parce que, sûre de sa prépondérance, elle comptait dominer aisément le pacha-ministre et saisir dans ses mains les fils des relations européennes. C'est autant pour abuser ainsi que pour garantir l'alimentation de Gibraltar aux meilleures conditions, qu'on la voit ménager bassement le cherif en toute circonstance : par exemple, en 1848, elle n'exige aucune réparation sérieuse pour le pillage de deux navires à la côte du Maroc, tout en prescrivant à Charles Napier une démonstration de parade.

BOMBARDEMENT DE SALÉ. — M. Bourée, chargé d'affaires de France, profita du moment où la mission de Bou-Selam, ministre des affaires étrangères, expirait sans que son successeur fût nommé, pour avoir avec Abd-er-Rhaman une correspondance directe, qui n'aboutit qu'à rendre évident le déni de justice. Il vint à Paris, éclaira la situation et, au milieu de crises ministérielles, détermina l'envoi d'une escadre sous les ordres du contre-amiral Dubourdieu. Le 25 octobre 1851, elle jetait l'ancre devant Salé. La journée fut consacrée à recueillir le consul anglais Elton et à attendre la réponse

des pachas de Rabat et de Salé à l'ultimatum. Celui de Rabat se déclara étranger au différend, et celui de Salé demanda six jours pour en référer à l'empereur, qui avait eu huit mois pour se prononcer. Le bombardement fut résolu. *Le Henri IV*, remorqué par *le Gomer*, s'était embossé à faible distance des forts de Salé, couverts de monde et qui suivaient en pointant leurs canons le mouvement des navires. Mais la houle et l'heure avancée firent ajourner l'attaque au lendemain. Le feu s'ouvrit à dix heures, il fut conduit avec beaucoup de vigueur et d'habileté. Concentré sur Salé, il ne répondit pas à Rabat, qui, voyant sa voisine à ce point foudroyée, jugea prudent de se taire pour ne pas s'attirer un sort pareil. *Le Sané* et *le Gomer* se retirèrent après avoir épuisé leurs munitions, et le feu des Salétins augmente de précision et en vivacité; mais après sept heures de combat, leurs pièces démontées et leurs forts croulants les obligèrent à ne pas prolonger une lutte désastreuse. *Le Narval*, détaché de l'escadre, porta de suite à Tanger M. Bourée et, le 29, dans une audience solennelle, Mohammed El-Khetib souscrivit aux demandes en réparation éloquemment appuyées par les nouvelles de Salé et la présence du *Henri IV*, mouillé dans la rade depuis la veille. Mais restaient à résoudre certaines questions que le cherif seul pouvait trancher, particulièrement celle du rétablissement de la correspondance directe entre le chargé d'affaires de France et le cherif. Abd-er-Rhaman tergiversait sur ce point; voyant enfin que la mission française se retirait à Algesiras et que les populations inquiètes s'attendaient à voir descendre le pavillon consulaire et les hostilités recommencer, il céda et il écrivit directement au Président de la République pour lui faire connaître sa résolution. Cette importante affaire fut terminée au commencement de 1852=1263. Quelques difficultés de

forme seulement retardèrent la rentrée de la mission à Tanger (1).

LES BENI-SNASSEN ET LES HAMIAN. — Les Français eurent à réprimer cette année des actes d'hostilité des incorrigibles Beni-Snassen. Le général de Montauban les châtia rudement dans trois brillantes affaires, le 10 avril, le 15 mai et le 24 juin. Il arriva jusqu'à Targiret, un des centres de leurs plus hauts sommets. Abd-er-Rhaman avait envoyé de Fez Si-Abd-es-Sadok pour observer la marche de l'expédition. Les Beni-Snassen prièrent ce dernier de leur servir de médiateur auprès de nous. Il voulait une entrevue, mais on exigea qu'il vint au camp même dans la plaine de Kis où les conditions de la paix furent réglées. Il demanda la faveur d'aller jusqu'à Tlemcen, pour prier au tombeau de Sidi-bou-Medine, vénéré des Marocains.

A l'intérieur de l'empire, nous n'apercevons pas de faits graves à signaler. La levée des impôts et les exactions des gouverneurs déterminent des rebellions locales; les troupes impériales sont toujours en marche pour les comprimer. Abd-er-Rhaman continue son système de gouvernement qui roule sur deux pôles: emplir ses coffres, éloigner les Européens en décourageant le commerce; mais nous avons ailleurs exposé les principaux actes de ce système (2).

En 1853, les tribus sahariennes de l'est furent agitées par la grande offensive des Français, dirigée dans le sud de l'Algérie sur 200 lieues de large et 100 de profondeur. Ce mouvement, que conduisait le commandant Dubarrail de La-

(1) Cf. les journaux du temps, et surtout l'*Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*.

(2) Page 161, 200.



ghouat à Guerrara menait en novembre le commandant de France à la tête des goums jusque vers la sebka de Tigri, où les Hamian et d'autres tribus indociles perdirent de 70 à 80 morts, 800 chameaux et 20,000 moutons : guerre de razzia, guerre de pillage et de ruine que la civilisation réprouve dans les conditions de la société chrétienne, mais qui est la seule possible ou la seule efficace contre les nomades de l'Afrique.

**AFFAIRE PAUL REY.** — Le 22 février 1855=1271, un négociant français, M. Paul Rey, fut assassiné à Tanger par un cherif, en plein jour et en présence de nombreux témoins, sans aucune provocation, par accès de fanatisme, mais de ce fanatisme stupide et plein d'orgueil qui est encore bien vivant au Maroc et qui envisage le chrétien comme un être inférieur, dont l'existence est simplement tolérée. Ce fait réclamait un châtiment sans retard ni discussion, et le chargé d'affaires de France, M. Jager Schmidt, l'exigea, en menaçant d'amener son pavillon au cas d'un refus. Le cherif fut mis à mort avec un certain mystère, il est vrai; mais ce n'en était pas moins une satisfaction complète et qu'on pouvait à peine se flatter d'obtenir. Le corps consulaire, qui fit cause commune en cette occasion, il faut le dire à sa louange, le reconnut par une lettre où il exprima ses félicitations et sa reconnaissance à notre chargé d'affaires : « L'expérience nous a appris, disait-il, que le supplice d'un musulman en expiation d'un meurtre par lui commis sur la personne d'un chrétien est un fait qui n'a pas de précédent au Maroc. Votre succès devient d'autant plus important que cette fois il s'agissait d'un cherif, d'un homme sacré et inviolable selon les préjugés du pays, quels que puissent être ses crimes. » M. Reade, vice-consul d'Angleterre signa cette lettre en place de M. Hay, qui était alors en mission à Ma-

roc (1). La même année, M. le vicomte de Castillon succède à M. Jager-Schmidt, et le gouvernement marocain assumant pour la première fois, sans y être forcé par les armes ou la menace de la guerre, la responsabilité des actes des Rifains, remet au nouveau chargé d'affaires 7,000 piastres fortes (35,000 francs) en réparation du pillage du navire *le Jeune-Dieppois*, attaqué au mois d'avril 1855 aux environs du cap Tres-Forcas.

AFFAIRE DU PRINCE ADALBERT DE PRUSSE. — Il s'écoule bien peu de temps sans que quelque attentat nouveau ne vienne obliger l'Europe, trop patiente pour son honneur, à tourner ses regards vers cet empire décrépît, vers une dynastie scandale de l'histoire et qui semble provoquer les armes de la civilisation, à force d'en repousser la lumière et de violer ses droits. Que serait-ce, si le voile épais qui couvre les souffrances et les vices de cet empire venant à se déchirer, laissait voir à l'Europe ce qui se passe là, près d'elle et pour ainsi dire à son ombre ! Au mois d'août 1856, la corvette prussienne le *Dantzic*, naviguant dans cette mer par excellence de la civilisation, la Méditerranée, paraît devant la côte du Rif ; le prince Adalbert est à son bord et il veut toucher le littoral ; une décharge de mousqueterie l'accueille ; il y répond par un débarquement à la tête de 65 hommes, mais écrasé par des forces supérieures et atteint d'une blessure il regagne difficilement son navire, avec 17 de ses compagnons blessés comme lui et après une perte de 7 hommes. La Prusse, une des grandes puissances de l'Europe, est impuissante à venger dignement cet affront et ce

(1) Il obtint, vers ce temps, les mesures commerciales rapportées p. 204. La victime de l'assassinat dont nous venons de parler est sans doute M. Rey, auteur des *Souvenirs d'un voyage au Maroc*, Paris, 1844, brochure pleine de verve et de couleur locale.

sang répandu : car la réparation qu'elle obtint, dit-on, a été sans éclat (1).

**FAITS DE GUERRE.** — Après bientôt quatre siècles de possession, l'Espagne n'est pas plus en repos à Melilla qu'au lendemain de la prise de cette place, en 1481. Il eût été fastidieux d'énumérer, au cours de cette histoire, les attaques repoussées par la garnison, les sorties commandées pour sa sécurité. Le 9 septembre 1856, une sortie lui coûtait 18 hommes tués et 68 blessés; les Maures avaient 200 hommes hors de combat. Le vieil Abd-er-Rahman, étranger aux affaires du Rif, soutenait des luttes à l'intérieur contre les Berbères. Un chef de cette race, Ould-Soumers, donnait beaucoup de peine aux troupes impériales et balançait souvent la victoire. Les tribus de l'Est semblaient d'autant plus insolentes que le pouvoir du chérif devenait plus incapable de les atteindre. Les Beni-Snassen se faisaient remarquer comme à l'ordinaire par leur attitude hostile aux Français. Le gouverneur général, M. Randon, protégea les semailles et la moisson aux frontières algériennes par les mouvements de petites colonnes, dont l'une sous les ordres du général de Beaufort rejeta en novembre les Beni-Snassen vers leurs montagnes, et dont l'autre, commandée par le capitaine de Colomb, opéra contre les Hamians, les Ouled-Sidi-Cheikh et les Beni-Guil, dans la région des grands Chots. L'Angleterre élaborait de son côté les traités de 1856-1857 dont nous avons étudié le caractère et indiqué les principales dispositions (2).

Abd-er-Rhaman, poussé à bout par l'insubordination de la tribu des Zemmour, au sud-ouest de Méquinez, fit des pré-

(1) *Le Spectateur militaire*, 15 janv. 1860, p. 3.

(2) Page 204.

paratifs pour la châtier lui-même après le ramadan de 1858=1274. Il vint de Fez à Méquinez, et Mohammed, son fils aîné, se rendit de Maroc à Rabat avec 25,000 hommes, la plupart fantassins des Chelloks et du Sous. La garde personnelle du cherif et qui l'accompagne dans tous ses mouvements, se compose de 300 cavaliers et de 200 fantassins, vêtus avec luxe et d'un aspect véritablement martial. Le burnous blanc développe ses draperies éblouissantes sur une tunique rouge, où brille l'or. Le sabre courbe, une paire de pistolets à la ceinture et un long fusil arabe arment l'infanterie. Une partie des cavaliers portent la lance et des carabines tromblons au lieu de fusil. A la tête de ces troupes, le vieux cherif entreprend une campagne dont les faits ne nous sont pas suffisamment connus, grâce au mystère dont il prend soin de s'envelopper jusqu'au terme de sa carrière. La même raison nous force à garder le silence sur des mouvements d'insubordination signalés spécialement en 1856 au Tafilet, où vivent relégués de nombreux cherifs, entre autres plusieurs fils et petit-fils de Moulè-Soliman.

**MORT D'ABD-ER-RHAMAN.** On apprit en Europe la mort d'Abd-er-Rhaman survenue le 6 septembre 1859 = Rabi I, 1276, et la proclamation de son fils aîné Mohammed comme héritier de l'empire. Le tableau que nous avons tracé du Maroc actuel, dans la première partie de cet ouvrage, nous dispense de revenir sur l'appréciation d'un règne marqué au coin de l'égoïsme le plus profond et d'un fanatisme aveugle. Abd-er-Rhaman a fait descendre le Maroc presque aussi bas que possible dans la misère et la barbarie; et il n'y a au monde que le *Gibraltar Chronicle* pour affirmer des énormités comme celle-ci : « L'empire marocain avance rapidement dans le chemin de la civilisation » (1).

(1) Nous n'accorderions pas cette importance à l'opinion d'un pareil

L'histoire flétrira au contraire la mémoire d'un homme dont le gouvernement fait un déplorable contraste avec celui des autres souverains musulmans de Constantinople, de l'Égypte, de Tunis : les Mahmoud et les Abd-ul-Medjid, les Mehemet-Ali, les Abbas, et les Saïd, les Ahmed, les Mohammed et les Sadok. L'Angleterre partagera cette flétrissure en proportion de la prépondérance dont elle est si fière de jouir auprès des cherifs. En quoi aura-t-elle servi la cause de la civilisation et du bien général? L'influence française prédomine à Tunis. Que l'on compare, en tenant compte, autant que l'on voudra, de la différence des circonstances, les résultats recherchés ou obtenus dans les deux royaumes, on jugera de la moralité, de l'élévation de notre politique en regard des calculs de la politique anglaise : d'un côté, les écoles, les églises, les hôpitaux, les télégraphes, la marine à vapeur, des travaux d'utilité publique, l'organisation des postes, des ministères pour les affaires de l'État, une armée disciplinée à l'européenne, voire un journal franco-arabe, etc., révèlent l'action de la France chrétienne et amie de l'humanité; de l'autre, le Maroc arrivant peu à peu à l'état sauvage, à travers les souffrances de toutes sortes et à force de haine pour les peuples chrétiens : il y a vraiment pour l'Angleterre de quoi s'enorgueillir de la docilité des cherifs à suivre ses conseils.

EUROPÉENS AU MAROC. — Outre les Européens que nous avons déjà cités comme étant venus au Maroc, sous le dernier règne, et comme auteurs d'ouvrages destinés à faire connaître ce pays, Beauclerk, Rey, Hoefler, Drummond-Hay, il convient de nommer M. le duc de Caraman qui, à

journal, s'il n'avait aucun lien avec le cercle établi à Gibraltar, sous le titre de *Bibliothèque militaire*. Voir la *España* du 24 avril 1860.

l'époque de l'expédition d'Espagne, fit une reconnaissance de la route de Tanger à Fez (1), M. Ferdinand Freiherrn (2), Washington (3), lieutenant de la marine britannique, sir Arthur de Capell Brook (4), le lieutenant Arlett (5), Charles Didier (6), etc. Le courageux voyageur René Caillé mérite une mention spéciale. Il arriva au mois de septembre 1828 à Tanger, venant de Sierra-Leone par Tombouctou, El-Arouan et Tafilet. Sans fortune et sans protection, il avait accompli ce trajet en se faisant passer pour un esclave de l'expédition d'Égypte, affranchi au Sénégal et désireux de regagner la vallée du Nil à travers l'Afrique. Seul au milieu des musulmans, il prenait leur extérieur religieux, en invoquant d'ailleurs Jésus-Christ au fond de son âme. A Tafilet, il vit une boussole de fabrique anglaise, enlevée peut-être au major Laing, assassiné peu auparavant en re-

(1) *Notes militaires sur le Maroc et Itinéraire, avec cartes et plans, de Tanger à Fez.* Voir le *Spectateur militaire*, 15 août 1844.

(2) *Erinnerungen aus Marekko, gesammelt auf einer Reise im Jahre 1830.* Ces souvenirs ont été publiés à Vienne, en 1838, in-8°.

(3) *Geographical notice of the empire Marokko*, t. I du Journal de la Société de Géographie de Londres, 1831; traduite dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris, mars 1832, et au *Spectateur militaire*, 1844.

(4) *Sketches in Spain and Morocco.* Londres, 1831, 2 vol. in-8°. Ce voyageur a vu Tanger, Tétouan, Larache, Arzilla, c'est-à-dire la partie du nord facilement accessible par terre aux Européens.

(5) *Survey of some of the Canary Islands and of part of the western coast of Africa in 1835*; inséré au tome VI du Journal de la Société de Géographie de Londres, 1836, et traduit dans le Bulletin de celle de Paris, en 1837, pour la description de la côte depuis le cap Spartel jusqu'au cap Bogador.

(6) *Promenade au Maroc*, in-8°, Paris, 1844, publié dans la *Revue des Deux Mondes*; c'est un ouvrage littéraire sur Tanger, Tétouan et Ceuta.

venant de Tombouctou. Caillé fit connaître cette dernière capitale, et le D<sup>r</sup> Barth a confirmé depuis l'exactitude de ses renseignements. Dépourvu d'instruments pour les observations scientifiques, obligé de prendre ses notes d'une main tremblante, à la dérobée, avec un simple crayon, il n'a pu cependant fournir, sur les régions qu'il a parcourues, les renseignements que l'Europe réclame et qu'on ne peut attendre d'un voyageur isolé, surtout dans de pareilles conditions. Caillé se présenta sous l'extérieur d'un derviche mendiant à M. Delaporte, consul de France à Tanger, qui le reçut avec autant d'amitié que d'admiration. Le consul prit des mesures avec le commandant de la station navale française à Cadix, pour que le jeune voyageur passât en Europe, sans être connu des Maures, qui lui auraient fait payer de sa vie son audace. Il publia, en 1830, la relation de son voyage et mourut en 1838, à l'âge de 39 ans, des suites d'une maladie rapportée d'Afrique.

### § 9. — SIDI-MOHAMMED II.

AVÈNEMENT DE SIDI-MOHAMMED. — L'aîné des fils d'Abder-Rhaman, Sidi Mohammed, né en 1805=1219—20, était depuis longtemps préparé par son père au gouvernement ; il est le seul qui ait exercé un grand commandement militaire ; sa présence était jugée si nécessaire à la sécurité de l'empire, qu'il n'a pas fait, croyons-nous, le pèlerinage de la Mekke. Plusieurs de ses frères, que l'opinion générale au Maroc suppose au nombre d'une soixantaine, ont accompli ce pieux voyage, et l'un d'eux même est mort en Arabie, l'an 1858. On attribuait à ce dernier une capacité supérieure à celle des autres princes de sa famille, presque tous inconnus et d'une complète nullité au point de vue politique.

Mohammed passe pour être, comme son père, inféodé à l'Angleterre : c'est assez dire qu'on ne peut guère en attendre que le bien demandé par les seuls intérêts anglais, à moins que cette influence d'une puissance égoïste, et qui gagne à tenir le Maroc isolé, ne soit contre-balancée par celle de la France ou de l'Espagne. Le nouvel empereur a la réputation d'un grand thaleb, non-seulement sous le rapport de la religion, mais parce qu'il a étudié les mathématiques et l'astronomie. C'est en soi une bonne chose que d'étudier aux astres; toutefois Mohammed, au lieu de s'occuper du ciel qui marche bien sans lui, fera mieux de penser au Maroc qui ne marche pas du tout.

Les débuts de son règne ne sont pas d'un heureux présage. Il rencontre à l'intérieur de ses états, selon les nouvelles qui transpirent vaguement, une opposition sérieuse, excitée surtout par les cherifs descendants de son grand-oncle Moulè Soliman; obligé de tenir la campagne avec une armée de 25,000 hommes, il mendie l'adhésion des tribus en faisant promener dans les kabylas et les douars des têtes sanglantes portées sur des piques : procédé traditionnel que les cherifs emploient pour gagner le cœur de leurs sujets et inculquer le respect du pouvoir. A-t-il réussi à consolider son trône? La réponse n'est guère plus facile que s'il s'agissait d'un roitelet de l'Afrique centrale ou de quelque chef des Montagnes rocheuses; on ne sait rien sur des faits qui s'accomplissent à quarante ou cinquante lieues de l'Europe et qui l'intéressent directement. On assure toutefois que le survivant unique des quatre fils de Soliman aurait été vaincu par Mohammed, après avoir vainement cherché l'appui du général de Martimprey, durant l'expédition des Beni-Snassen; et il serait relégué au Tafilet.



Si l'on fait un jour prévaloir au Maroc le droit des gens, ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire des cherifs pourront se procurer alors les renseignements qui nous manquent. Parlons des deux événements principaux, quoique d'une importance bien différente, qui ont attiré depuis peu l'attention générale sur le Maroc : l'expédition française contre les Beni-Snassen et la guerre entre le cherif et l'Espagne, dont la paix de Tétouan paraît être le dénouement, du moins pour quelque temps et au sens étroit que l'on déterminera tout à l'heure.

EXPÉDITION CONTRE LES BENI-SNASSEN. — Aux mois d'août et de septembre 1859, les incorrigibles tribus marocaines de la frontière d'Algérie, excitées par un soi-disant cherif, Mohammed ebn-Abd-Allah (1), firent des incursions et commirent des assassinats dans les cercles de Lalla-Maghrnia et de Nemours. Deux escadrons français, chargés de faire une reconnaissance, ayant été abandonnés, sinon trahis par les goums ou cavaliers indigènes irréguliers, chargés d'éclairer la marche, se trouvèrent enveloppés soudain par une nuée de cavaliers ennemis et perdirent une trentaine de chasseurs et de spahis. Les Marocains promenèrent les têtes coupées au milieu des populations qu'ils appelaient aux armes; ils attaquèrent le petit poste fermé de Zouia, dans le cercle de Lalla-Maghrnia, et le camp français de Tiouly, dans le cercle de Nemours. Les Africains se sont toujours montrés impuissants à s'emparer de la moindre de nos fortifications. Ils furent repoussés à Zouia; complètement battus, le 11 septembre, à Tiouly, au nombre de 6 à 7,000 combattants; ils repassèrent la frontière en

(1) Ce nom est commun à la plupart des agitateurs de l'Algérie depuis quelque temps; on peut en voir la raison, p. 90.

fuyant et abandonnèrent aux Français leurs morts, leur bagage et même la tente du cherif. Bien que la dispersion de ses partisans mit celui-ci hors d'état de continuer la guerre, le gouvernement français voulut infliger aux tribus coupables un châtement plus sévère. Le pauvre Sidi-Mohammed, occupé à se défendre lui-même au centre de ses états, ne fut pas rendu responsable des fautes de ces tribus, qui ne lui obéissent point. On ne lui demanda pas davantage l'autorisation de pénétrer sur son territoire pour les punir, et assurément elle n'était pas nécessaire, quand même il se fût agi d'une guerre de conquête.

Le corps expéditionnaire, réuni sous les ordres de M. le général de Martimprey, commandant supérieur des forces de terre et de mer en Algérie, se composait de deux divisions d'infanterie, commandées par les généraux Walsin Esterhazy et Youssouf, et d'une division de cavalerie, commandée par le général Desvaux. M. le général Borel de Bretizel était chef d'état-major général. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> de zouaves revinrent d'Italie dans la province d'Oran et y formèrent la réserve, sauf un bataillon du 1<sup>er</sup> de zouaves, qui fit partie de la seconde division. Les camps établis sur l'Oued-Kis, en face des Beni-Snassen, reçurent des approvisionnements et furent garantis par deux redoutes, suivant les règles de la prudence. Le 20 octobre on était en mesure de commencer les opérations.

Le général de Martimprey adopta le plan le plus habile, vu la supériorité de ses troupes, et le plus propre à conduire au but en ménageant le temps et le sang des soldats. Au lieu de prendre la chaîne des Beni-Snassen par l'est ou au sens de la longueur, ce qui pouvait entraîner une suite de petits combats sans conséquence décisive, il se porta vers le col d'Aïn-Tafouralt, point central et stratégique de la

chaîne, afin de désorganiser la défense des Kabyles et de dominer leurs positions. A la tête de la première division d'infanterie et de la cavalerie, il campa le 21 aux puits du Djaroua; le 22 il atteignit les hauteurs de Mohammed ou Berkan, et l'on y construisit un poste-magasin, tandis qu'il retournait avec la cavalerie au camp de Kis, d'où il ramena la 2<sup>e</sup> division. L'attaque du col d'Aïn-Tafouralt, préparée le 23, par une reconnaissance confiée au général Deligny, eut lieu le 27. La cavalerie exécuta au point du jour une diversion vers la Moulouïa pour attirer et tromper l'ennemi; à dix heures, deux colonnes d'infanterie se mirent en mouvement pour atteindre le plateau d'Aïn-Tafouralt. La première, sous les ordres du général Deligny, franchit 6 kilomètres et arriva au but à cinq heures, en grimpant des pentes difficiles, d'une hauteur de 800 mètres, où les Kabyles avaient accumulé les obstacles. La seconde, sous les ordres du général Archinard, vainquit à droite les mêmes difficultés, malgré le feu des villages fortifiés d'Ahl-Targma. Une attaque si hardie et si bien conduite, la supériorité des armes françaises à longue portée et le feu de l'artillerie enlevèrent aux Beni-Snassen tout espoir de prolonger la lutte avec succès. Leur caïd Hadj-Mimoun, homme habile et énergique, reconnaissant que les Français étaient les maîtres du pays, vint lui-même au camp faire sa soumission au général en chef qui lui imposa les conditions du pardon. Il s'engagea au paiement d'une amende de 100 fr. par fusil; or on comptait environ 12,000 fusils dans la montagne. Les Français n'avaient que 44 hommes tués ou blessés.

Mais un ennemi plus redoutable que les Kabyles, le choléra, avait fait invasion dans le corps expéditionnaire au début des opérations. En quelques jours il enleva le 5<sup>e</sup> de l'armée, environ 4,000 hommes; c'est l'un des épisodes

les plus lugubres des guerres d'Afrique. Le fléau cependant ne put abattre le courage, l'élan même des soldats; et tandis qu'il frappait des coups multipliés et d'une violence inouïe, ces braves à toute épreuve marchaient d'un pas irrésistible à ces montagnes si fières de leur éternelle indépendance. De grands exemples de foi chrétienne donnèrent encore à l'héroïsme, dans ces douloureuses circonstances, un plus admirable caractère.

Pendant que ces faits glorieux s'accomplissaient chez les Beni-Snassen, deux autres petites colonnes formées à Seb-dou et à Géryville, avaient mission d'agir au sud sous les ordres du général Durrieu et du commandant de Colomb, subordonné au général. Les Mahias, les Angades et d'autres tribus amies et complices des Beni-Snassen furent rejetées au loin et coupées de toutes communications avec eux par une pointe du général Durrieu, de Seb-dou sur Sidi-Djellali et jusqu'à l'Oued-el-Haie ou el-Hadjdadj (?), à travers la dépression de l'Oued-Okba. Les troupes étaient revenues prendre leurs campements à Ben-Khelil et au Ras-el-Ma des Beni-Matar, le 27 octobre, quand eut lieu l'ascension du col d'Aïn-Tafouralt.

Très-bien placées pour barrer le passage aux tribus qui cherchaient à gagner du nord, par le débouché des montagnes, le désert d'Angad ou le Sahara marocain, elles arrêtaient effectivement les Angades et les Mahias que le général de Martimprey rejeta sur elles, par le Djebel-Zakkara, en descendant des hauteurs des Beni-Snassen. Ces tribus essayèrent des pertes considérables et demandèrent l'aman.

Du son côté, le colonel de Colomb atteignait, le 3 novembre, à cinq marches au delà des frontières, la tribu méridionale des Beni-Guil et la punissait de sa turbulence. Les colonnes secondaires rentrèrent en Algérie, tandis que

le corps principal y revenait lui-même en quittant le 5 le bivouac de Sidi-Mohammed, chez les Zakkara; le 7, il campe à Metliti, le 8, au débouché de Guemfouda, et le 9, sur le champ de la bataille d'Isly. Oudjda fut frappée d'une amende de 98,000 fr. et de 100 mulets pour sa participation aux torts commis envers la France, et son caïd arrêté pour être remis à Tanger au ministre Mohammed-el-Khetib. Ce caïd avait approuvé par sa présence et son inaction le massacre commis avant la guerre, au poste français de Sidi-Zaer, où l'armée victorieuse arriva le 11 novembre (1).

Nous n'avons pas les secrets du gouvernement, et nous ignorons pourquoi l'expédition des Beni-Snassen n'a eu qu'un insignifiant résultat. Il est évident qu'un jour ou l'autre le territoire de la France atteindra la Moulouïa, et le sort des Beni-Snassen sera celui de la Kabylie. On aurait pu, en 1859, garder du moins Oudjda, comme arrhes d'une prochaine conquête. Tiendrait-on à ménager de ce côté-là une école militaire pratique en remplacement de celle qui se ferme par la soumission de la Kabylie? A-t-on voulu épargner l'Angleterre, alarmée déjà par l'expédition espagnole? Nous ne savons; mais le temps n'est-il pas venu où la politique anglaise doit apprendre, vis-à-vis de la justice et de la France, à pratiquer la résignation?

Malgré la leçon donnée aux Beni-Snassen, le général Deligny, resté en observation sur la frontière du Maroc, a dû châtier sévèrement, à la fin de décembre, une fraction de la tribu des Mahias; et nous apprenons que la rébellion étouffée dans le Hodna, province de Constantine, à la fin

(1) Ce récit n'est guère que la reproduction du compte rendu publié par le *Moniteur*, le 27 novembre 1859; nous lui avons emprunté tous ces détails, parce qu'ils éclairent le terrain sur lequel l'armée française ne peut manquer de reparaitre bientôt.

de mars 1860, avait pour origine les prédications d'un Sidi-Mohammed ebn-Bou-Khrentech, qui se parait du titre assez vague d'envoyé du cherif du Sous-el-Acsa.

GUERRE AVEC L'ESPAGNE. — SES CAUSES. — La guerre déclarée par l'Espagne au Maroc, le 22 octobre 1859 — Rabi I, 1276, a été déterminée par des causes nombreuses, éloignées ou prochaines. Les Espagnols avaient à se plaindre non-seulement de l'espèce de blocus dans lequel les Rifains tiennent enfermés les présidios, au mépris des traités, non-seulement de l'insuffisante réparation accordée pour l'assassinat Darmon, mais encore de plusieurs spoliations commises par les Rifains, depuis 1837, et qui réclamaient des indemnités. Si la guerre de 1844 avec la France avait momentanément mis un frein aux habitudes de ces barbares, la paix, la faiblesse du cherif, trop de patience de la part de l'Espagne les firent retomber dans leurs brigandages. Ils attaquèrent journellement plusieurs des présidios et, à la fin de 1858, ils refusèrent de mettre en liberté sept prisonniers de la garnison de Melilla, enlevés par trahison. Le cabinet de Madrid résolut, selon son droit, d'agir vis-à-vis d'Abd-er-Rhaman comme responsable pour les Rifains. Il montra une attitude énergique : une escadre de huit navires à vapeur parut, en novembre, dans les eaux de Tanger ; M. Blanco del Valle, consul général d'Espagne en cette ville, parla sur un ton ferme ; au mois de décembre, il fit condamner un cherif, qui avait pénétré dans le zaguan ou vestibule du consulat, à recevoir publiquement la bastonnade à la porte de cette demeure(1), et il notifia, en termes clairs,

(1) M. Blanco voulut bien arrêter. le bâton déjà levé sur le patient. Peu après, M. H. Pellissier de Raynaud, élève consul de la mission française, obtint une réparation analogue et immédiate contre le neveu d'un cherif.

au ministre Mohammed-el-Khetib que le Maroc ne conserverait la paix avec l'Espagne qu'à trois conditions : mise en liberté des prisonniers de Melilla, paiement d'une indemnité pour les attentats des Rifains, cession d'une zone territoriale autour des présidios, afin de les préserver de nouvelles insultes. Le vieil Abd-er-Rhaman, dont l'avarice est sans bornes, refusa de rien payer; il n'osa promettre un territoire que les Rifains peut-être n'abandonneraient pas, et il ne s'engagea qu'au sujet des prisonniers. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint leur délivrance, à moins qu'il n'ait calculé lui-même les lenteurs qui la précédèrent et qui retardèrent leur arrivée à Tanger, par la route de Méquinez, jusqu'au 16 mars 1859. Le jeune lieutenant Alvarès et les autres captifs entrèrent dans la ville salués par les acclamations des Européens, et ils se rendirent à la chapelle catholique, où un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces.

Rassurée sur la vie de ces prisonniers, l'Espagne pressée d'autant plus vivement le Maroc sur les deux autres conditions. Abd-er-Rhaman continue ses résistances; il cherche à fuir, selon sa coutume, par le dédale des ruses diplomatiques; et, afin d'être prêt à tout événement, il fait armer les villes de l'intérieur, tandis que son fils concentre des troupes à Alcazar. La situation s'aggrave au mois d'août par les agressions des Maures contre Ceuta. Le 10, ceux de l'Andjera détruisent, pendant la nuit, le mur bâti par la garnison à l'*Ataque de Santa-Clara*, sur la hauteur de l'Otero, qui appartient à l'Espagne. Ils protestent que cette fortification est contraire à leurs droits, et le 21, ils renversent, par représailles, les deux pierres qui marquent la limite du territoire espagnol et qui portent gravé le nom de la reine. Le surlendemain, ils réitérent cet outrage contre les bornes rétablies, et il faut une sortie de la garnison pour éloigner

ces barbares. Tandis que le consul d'Espagne à Tangér adresse des plaintes à Khetib et qu'on attend à Ceuta des ordres de Madrid sur la poursuite des travaux de fortification, les insultes des Maures se renouvellent ; et l'on apprend que la mort d'Abd-er-Rhaman, survenue le 6 septembre, est un signal d'anarchie dans l'empire. Le 13, les chasseurs de Madrid repoussent les Maures à la baïonnette jusqu'à El-Serallo.

Sidi-Mohammed, à peine entré dans Fez, après la mort de son père, est obligé de se défendre contre des ennemis intérieurs ; il fait donner aux puissances chrétiennes l'assurance qu'il désire vivre en paix avec elles et annonce particulièrement à l'Espagne qu'il est disposé à lui accorder satisfaction. Mais Mohammed el-Khetib répond d'une manière évasive, présage d'interminables lenteurs, à la note que le consul espagnol lui remet sur cette matière. Le 22 octobre, la reine Isabelle déclare la guerre au cherif et l'Espagne accueille cette nouvelle avec un enthousiasme vraiment national. La mission quitta Tangér le 24 et le blocus fut dénoncé le 30 pour les ports de Tétouan, de Tangér et de Larache.

ARMÉE ESPAGNOLE. — L'Espagne était prête à la guerre ; elle pouvait, au besoin, entourer de 100,000 hommes en Afrique ses glorieux drapeaux et garder encore une réserve de 60,000 hommes, sans compter les bataillons provinciaux, 12,000 hommes de gardes civiles et 10,000 carabiniers. Pour le début de la campagne, elle organisa une armée de 52 bataillons, 12 escadrons et 74 canons, divisée en trois corps et placée sous le commandement en chef du maréchal O'Donnell.

Premier corps : général Echague, 12 bataillons, 1 escadron, 18 canons.



Deuxième corps : général Zabala, 16 bataillons, 1 escadron, 18 canons.

Troisième corps : général Ros de Olano, 16 bataillons, 1 escadron, 14 canons.

Division de réserve : général Prim, comte de Reus, 8 bataillons, 12 canons.

Division de cavalerie : général major Galiano, 9 escadrons, 12 canons.

L'armée navale, réunie sous les ordres de l'amiral Secundo Herrera, pour prendre part aux opérations, apparut aussi comme une preuve de la résurrection de la marine espagnole qui, de Trafalgar à la fin des guerres dynastiques, en 1840, s'était graduellement anéantie. 4 navires à voiles, portant ensemble 182 canons; 6 navires à hélice, parmi lesquels les frégates *Princesa de Asturias*, de 50 canons, et *Blanca*, de 30; 10 vapeurs à roues, d'une force de plus de 2,300 chevaux et armés de 52 canons; 7 transports à vapeur et 4 à voiles, armés de 1 à 4 canons; une flottille de 24 canonnières, sans compter celles que l'on équipait à la Carraca et les navires garde-côtes, telles sont les forces navales que l'Espagne offrit aux regards étonnés de ceux qui ne soupçonnaient pas ce qu'il y a de vie en elle.

Ceux qui ont observé depuis vingt-cinq ans les progrès de l'art de la guerre et le perfectionnement des armées savent que celle de l'Espagne n'est étrangère à aucun de ces progrès et que le corps de ses officiers a été représenté partout et dans toutes les circonstances où il y avait de grandes manœuvres à étudier, des opérations militaires à suivre, des renseignements de quelque importance à recueillir. Avant qu'ils eussent tous entre les mains, sous la tente, au Maroc, la traduction du *Traité de la guerre en Afrique*, par le général Youssouf, beaucoup d'entre eux avaient ap-

pris en Algérie la tactique et les procédés à suivre avec les Arabes et les Kabyles (1).

Une force morale incalculable soutenait cette armée. Tous les vœux de la nation étaient avec elle; chaque province, chaque ville rivalisait d'enthousiasme et bientôt de dévouement, s'imposant des sacrifices pour soutenir la guerre, pour en soulager, en récompenser les héros et les victimes. Le cri de l'honneur et du patriotisme traversait les mers, et trois mois ne s'étaient pas écoulés que les Espagnols de Cuba avaient envoyé, dit-on, un million de piastres, cinq millions de francs pour la guerre d'Afrique. L'opinion publique en Europe formait un concert des plus encourageants pour l'Espagne; si l'Angleterre essayait de le troubler en faveur des Barbares, elle ne faisait qu'exciter contre elle-même le sentiment national d'un peuple qui a le cœur haut placé, et qui n'entend pas régler ses affaires d'honneur d'après des injonctions étrangères et sur des intérêts de boutiquiers. Du reste, c'est justice à rendre aux Espagnols, ils considéraient du point de vue le plus élevé l'entreprise où ils s'engageaient; ils la comprenaient, comme on a compris en France la conquête de l'Algérie: c'est la barbarie qu'ils voulaient atteindre dans un de ses plus hideux repaires, et la cause commune de l'Europe chrétienne qu'ils prétendaient servir avec la leur. L'esprit du Cid, d'Isabelle et de Ferdinand, de Ximenès, de Charles-Quint, de Juan d'Autriche se réveillait de toutes parts dans la péninsule; ces grands noms étaient sur toutes les lèvres,

(1) Le *Spectateur militaire*, livraisons 401 à 405, 1859 et 1860, a publié plusieurs articles que d'autres viendront sans doute compléter sur la guerre de l'Espagne au Maroc. Nous les avons consultés, ainsi que les journaux espagnols, français et anglais, auxquels nous ne pouvons renvoyer pour chaque point de notre récit.

et nous, amis et admirateurs d'une nation qui est noblement tombée au xvii<sup>e</sup> siècle, épuisée surtout pour la défense de la civilisation, nous applaudissons à ces signes de puissance et d'union, nous nous plaignons à saluer l'aurore des temps où les peuples de race latine se donnant la main dans une foi traditionnelle et commune, marcheront à leurs plus grandes destinées. Le télégraphe, qui annonce en ce moment la ratification de la paix de Tétouan, ne détruit pas nos espérances. Mais reprenons l'ordre des événements.

PREMIÈRES OPÉRATIONS. — Les corps de l'armée espagnole débarquèrent successivement à Ceuta, du 19 novembre, époque de l'arrivée du premier corps, au milieu du mois suivant. Le mouvement de flanc vers Tétouan commença le 8 décembre, sous la direction du comte de Reus. Cet intervalle a paru long; mais il s'explique, et il a été parfaitement employé. Le mauvais état de la mer rendait long et difficile le transport des troupes, des approvisionnements et du matériel. Ce n'est pas à l'insuffisance de quelques mesures prises par la marine, mais aux tempêtes d'un hiver exceptionnel qu'il faut attribuer les retards ou les désagréments sérieux éprouvés durant la campagne (1). Dès le 19 novembre, le général Échague reconnaît les abords

(1) Le seul point qui nous semble sérieusement attaquant dans le plan de cette campagne, c'est l'époque de l'année où elle fut entreprise. Il y avait à craindre pour l'armée de terre, comme pour la flotte, une nouvelle justification de la maxime répétée depuis le xiii<sup>e</sup> siècle :

Tempo di navigare  
D'april dei cominciare  
E poi sicuro gire  
Fin che vedrai finire  
Di settembre lo mese,  
Che l'altro a folli imprese.

de Ceuta ; les Maures échangent des coups de fusil. Le 20 commencent, en avant de la place, vers El-Serrallo, les travaux d'un camp retranché, destiné à faciliter le rassemblement de l'armée et son débouché, puis à la préserver en cas de malheur. Echague fait une reconnaissance sur le chemin de Tétouan, le 21, et il trouve sur le rivage 700 bombes déposées là pour les Marocains, et dont la provenance n'est douteuse pour personne. Le 22, les Maures inaugurent sur une redoute en construction une série d'attaques qui se renouvelèrent fréquemment contre le campement espagnol. Ils faisaient preuve alors d'une audace et d'une bravoure fanatiques, dont cependant l'intrépidité des Espagnols eut toujours raison. Plusieurs de ces affaires furent très-chaudes. Le 23, le régiment de Bourbon défendit héroïquement une redoute. Échague, à la tête de deux bataillons de chasseurs, repoussa les Maures et fut légèrement blessé. Les Espagnols n'avaient pas moins de 90 morts et 400 blessés ; mais l'ennemi essuyait une perte bien plus considérable. Le 30, la division Gasset de Mercader, du premier corps, livra un brillant combat, depuis une heure jusqu'à la nuit.

Le général O'Donnell, à son arrivée au camp, le 27, fit une reconnaissance sur la côte de Tétouan, et le général Zavala en dirigea une autre, le 3 décembre, à la tête de 4 bataillons du deuxième corps, protégé par des canonnières que remorquaient des vapeurs et qui tinrent à une distance respectueuse, en leur envoyant quelques volées d'artillerie, 3 ou 4,000 Maures disposés à inquiéter l'opération. Ces préliminaires avaient été très-utiles, et le soldat espagnol s'y était promptement formé à la guerre d'Afrique. Le camp retranché s'achevait malgré les efforts de l'ennemi. La ligne de fortifications s'étend de l'une à l'autre plage ;

elle va du chemin de Tétouan, sur la gauche, à la *Casa del Renegado*, sur la droite. Ici un blockhaus s'élève, communiquant immédiatement avec la première redoute *Isabel II*; elle croise ses feux avec ceux de la seconde redoute *Principe de Asturias*; une troisième redoute, *Rey Francisco*, la plus avancée, domine le bois d'Andjera, une vallée sauvage, et complète la défense du côté de Tanger; un blockhaus communique avec cette redoute et la relie à celle d'*Espana*, qui commande le chemin de Tétouan. Ces ouvrages communiquent par des routes achevées ou en cours d'exécution avec la magnifique position militaire d'El-Serrallo, que peu d'heures ont suffi à rendre imprenable pour les Marocains.

MARCHE SUR TÉTOUAN. — O'Donnell se décide sagement à marcher sur Tétouan plutôt que sur Tanger; le chemin est moins difficile, l'assistance de la flotte moins incertaine; Tétouan prise, l'armée marocaine ne peut plus protéger Tanger que par des corps détachés; autrement elle s'expose à être coupée de ses communications avec Fez, par l'armée victorieuse arrivant de Tétouan. Enfin, la prise de Tanger pouvait entraîner de prime abord des complications en Europe, de la part des puissances jalouses de la liberté du détroit. Le 8 décembre, le comte de Reus s'est porté à deux lieues en avant de Ceuta pour protéger les travaux de route. Ici commencent les plus dures épreuves pour les Espagnols; il faut créer des chemins par des sites abruptes, impraticables (1); nous les avons traversés deux fois, et il nous semble qu'y ouvrir des passages à l'artillerie, c'est exécuter des travaux d'Hercule. Un temps affreux, des pluies froides et torrentielles, des coups de vent d'une extrême violence, le choléra, qui du commencement à la fin de cette rude cam-

(1) Page 64.

pagne n'a pas cessé de faire des victimes, les attaques incessantes d'un ennemi infatigable, hardi et rusé, ont mis en relief les qualités solides de l'armée espagnole : le courage, la patience qui lui faisaient supporter gaiement des souffrances et des fatigues extrêmes, l'esprit d'ordre et de discipline, la modération envers l'ennemi vaincu qui caractérisent les armées les plus civilisées. Le 9 décembre, 10,000 Maures se ruèrent à deux reprises sur le camp; ils furent repoussés et chassés de toutes leurs positions par le général Zavala, qui leur tua environ 300 hommes et en blessa 1,000. Le 15, pendant qu'on célébrait au camp une messe pour les morts de l'armée, 15,000 Marocains accompagnés d'une nombreuse cavalerie renouvelèrent une attaque, qui leur coûta 1,500 hommes. L'élan des troupes du premier corps, un mouvement de la division Rios qui enveloppa la droite de l'ennemi, le feu de l'artillerie, plusieurs charges à la baïonnette rendent compte de ce succès. Le 17, les Marocains ne furent pas plus heureux dans une vigoureuse attaque sur le centre et la droite du général Prim, qui, avec quelques bataillons du général Ros, protégeait les travaux du chemin de Tétouan. Ils dirigèrent, le 20, une double action sur le camp, que 8,000 hommes assaillirent à droite, du côté de Tanger, tandis que 2,000 hommes et 1,000 chevaux tombaient sur sa gauche. L'artillerie les foudroya et les mit en fuite. D'autres affaires, terminées toujours à l'avantage des Espagnols, marquèrent aussi les derniers jours du mois; mais dès le 22, la route était ouverte jusqu'aux Castillejos, et le terrain permettait aux Espagnols de prendre désormais l'offensive. Le premier corps restait à la garde du camp, où il devait avoir à repousser plus d'un assaut. L'escadre suivait la marche lente de l'armée, lui apportait les vivres, les munitions, évacuait les malades et les

blessés; le 29, elle bombardait les forts à l'entrée de la rivière de Tétouan, qui avaient déjà reçu, le 26 novembre, une rude leçon de l'escadre française mouillée à Algésiras (1).

Le 1<sup>er</sup> janvier, l'armée espagnole tente de s'avancer au delà des Castillejos et se trouve en présence de 40,000 hommes, sous les ordres de Moulè-Abbas, frère de l'empereur Sidi-Mohammed, et qui était venu prendre le commandement en chef des forces marocaines. Le combat s'engage et prend des proportions qui dépassent celles des affaires précédentes: L'impétueux élan de la division Prim, l'intrépidité de ce général, le renfort apporté à temps par huit bataillons du second corps, assurèrent aux Espagnols une éclatante victoire. Les hussards exécutèrent de brillantes charges, qui les conduisirent jusqu'au delà du camp de l'ennemi. Ils lui enlevèrent un drapeau et établirent leur supériorité sur la cavalerie tant vantée des Africains. L'armée marocaine avait au moins 1,500 hommes hors de combat; les vainqueurs comptaient 50 hommes tués et 450 blessés. Les Espagnols, qui avaient campé le 1<sup>er</sup> janvier sur les positions conquises, s'avancèrent les jours suivants sur le cap Negro. Le 10 et le 12, l'ennemi tente d'arrêter leur marche et de les battre à la rivière Capitanès; la première fois, il est repoussé et poursuivi à plus d'une demi-lieue par le général Prim, commandant intérimaire du deuxième corps, et la seconde, par dix bataillons des trois corps. On a lieu de croire que la journée des Castillejos affaiblit le moral des Marocains, déjà frappé par de continuels revers. C'était un bonheur pour l'armée espagnole, qu'il devient plus facile d'attaquer à mesure qu'elle s'éloigne de sa base de Ceuta,

(1) Page 66.

et qu'elle est obligée de prendre cette base sur une escadre soumise aux variations d'une mer orageuse.

Le général en chef O'Donnell prit ses mesures, le 14 janvier, pour s'avancer jusque sur les hauteurs du cap Negro; on s'attendait à voir les Maures défendre vigoureusement le passage derrière la croupe du cap, couverte par deux redoutes. Mais l'ennemi commit la faute de laisser enlever les positions par le général Prim à la tête du second corps, sans opposer une sérieuse résistance. Les Espagnols, maîtres des hauteurs, contemplèrent d'un regard avide et rayonnant d'espérance la grande vallée qui s'étend à droite jusqu'au pied de Tétouan et s'arrête au premier contre-fort du Rif. Une division de 6,000 hommes embarquée le 14 à Algésiras, sous les ordres du général Diego de los Rios, débarque le 16 à l'embouchure de la rivière de Tétouan (rio Martin, Oued-el-Jelou), s'empare du fort et des batteries rasantes qui le protègent et où l'on trouve sept canons de 24, trois de 80 et beaucoup de projectiles. O'Donnell opère sa jonction avec Rios; l'armée espagnole se développe jusqu'à la Douane bâtie sur la rivière, et la réserve commandée par le général Rubin rejette les Marocains, qui essayent de s'opposer à cette installation, sur les pentes de la Sierra-Bermeja ou Djebel-Ahmeur (prolongation de l'Andjera vers Tétouan) où ils s'établissent.

BATAILLE DE TÉTOUAN. — OCCUPATION DE LA VILLE. —

Les jours suivants sont consacrés à fortifier le campement espagnol, et l'on commence le débarquement du train de siège. L'ennemi inquiète les travaux et se fait battre le 23 par Rios, le général Garcia et le brigadier Villate; il augmente chaque jour en nombre et compte peut-être plus de 40,000 hommes; le 31, encouragé par l'arrivée des renforts que Moulè-Ahmed, frère de l'empereur, a amenés l'avant-



veille, il descend de ses positions déployé en ligne de bataille; mais il est vigoureusement refoulé par les corps des généraux Prim et Rios, et la cavalerie espagnole se couvre de gloire dans plusieurs charges conduites par le général Galiano. L'Espagne suivait avec une admiration anxieuse les progrès de son armée; elle attendait avec impatience la nouvelle de la prise de Tétouan. La foule, peu au courant des difficultés de la guerre en général, et particulièrement de la guerre actuelle, prenait pour des lenteurs la prudence calculée du commandant en chef; on oubliait trop que le mauvais temps paralysait les efforts de la marine. Enfin, le 4 février, bien pourvu des choses nécessaires à la subsistance de l'armée et aux opérations de siège, appuyé sur son camp retranché, nouvelle base d'opérations, O'Donnell commande le mouvement en avant vers la ville, dont les blanches constructions apparaissent derrière la droite des positions marocaines. Le camp de Moulè-Abbas était établi sur le mont Djilali et les hauteurs voisines du flanc droit des Espagnols; celui de Moulè-Ahmed occupait en face d'eux une moindre étendue sur les pentes douces où commencent les jardins de Tétouan. Leurs retranchements étaient armés de canons, et à en voir le tracé, il est impossible de ne pas reconnaître une main européenne. Ceux des hauteurs de Djilali, clef de la position, saisissent parfaitement les pentes et les accidents de terrain; la troisième ligne n'est guère attaquable que par un contre-fort resserré sur lequel la défense concentre une masse de feux bien supérieure à celle de l'attaque. La science européenne se trahit même par le seul point défectueux que ce tracé présente, nous voulons dire une lacune à la droite, entre la rivière et le camp de Moulè-Ahmed. L'auteur, si nous ne nous trompons, ne pensait pas que l'armée espagnole pro-

literait de cette lacune pour tourner les positions, et se rabattre sur l'extrémité des tranchées, s'exposant elle-même à être coupée de sa base et rejetée dans la rivière. Si l'armée marocaine eût été manœuvrière et disciplinée, si O'Donnell eût eu affaire à une armée européenne, il n'eût sans doute pas adopté la marche hardie qui lui donna la victoire.

A 8 heures et demie, les troupes commencent leur mouvement en traversant l'Oued-el-Cantara, petit affluent de la rivière Martin, sur quatre ponts jetés la nuit précédente, et l'ennemi voit, pour la première fois, se déployer tout entière l'armée chrétienne. Tandis que le corps de réserve restait à la garde du camp retranché en s'appuyant sur le fort qui s'élève à un kilomètre en avant, les autres corps s'avançaient en silence, le deuxième à droite, sous le commandement du comte de Reus, le troisième à gauche, sous les ordres du général Ros. Les mares et les flaques d'eau ne ralentissent point la marche des bataillons, et l'on arrive à 1700 mètres des retranchements marocains sans répondre au feu de leur artillerie. Celle des Espagnols ouvre alors le sien avec avantage et permet d'approcher jusqu'à 600 mètres de l'ennemi. Le troisième corps, soutenu par l'artillerie à cheval, gagne du terrain vers la droite marocaine et va se trouver en mesure de l'envelopper. Cette circonstance ne peut échapper au coup d'œil d'O'Donnell. Il fait avancer toute la ligne à 400 mètres de l'ennemi, ouvre le feu avec 40 pièces et ordonne une attaque décisive sur toutes les positions. A droite, le général Prim, avec les premiers bataillons disposés en échelons, le centre en avant, s'élance dans la tranchée, la franchit à la tête de ses soldats et leur donne l'exemple en pénétrant par une embrasure jusqu'à l'ennemi caché derrière les parapets. La

mitraille ni la canonnade n'ont ralenti cette vigoureuse attaque, à laquelle cède l'obstination des Maures. Le troisième corps avait, de son côté, réalisé l'espoir du général en chef, en se précipitant sur le flanc de la droite marocaine, dont elle occupa les tranchées. Ce mouvement décisif et la lutte suprême engagée dans les retranchements durèrent une demi-heure.

La bataille était gagnée et les Marocains se dispersaient en gravissant les pentes de la montagne; le général major Henri O'Donnell, commandant la deuxième division du deuxième corps, alla déloger les derniers défenseurs de la tour Djilali et des hauteurs voisines. Deux drapeaux, la tente de Moulé-Ahmed, 8 canons furent les trophées de cette victoire, et l'armée campa sous les tentes mêmes du camp des Maures, encore rempli de ses approvisionnements. Elle compta 800 hommes tués ou blessés; l'ennemi avait essuyé une perte plus considérable.

Les deux cherifs, ayant traversé Tétouan dans leur fuite, abandonnaient lâchement cette ville au désordre et au pillage des soldats et des Berbères. Aussi le lendemain, une députation des Maures vint demander à O'Donnell une protection contre ces brigandages, dont les Juifs étaient particulièrement victimes. Le général accorde à la place vingt-quatre heures pour se rendre, et le 6, elle ouvre ses portes à l'armée espagnole, qui en prend possession dans l'ordre le plus parfait, sans commettre le moindre excès. On y trouve 80 pièces d'artillerie et des munitions de guerre en grande quantité. Une mosquée fut convertie en église, sous le titre de N.-D. de la Victoire, et les vainqueurs, sans blesser aucunement d'ailleurs la liberté religieuse des musulmans, y rendirent à Dieu des actions de grâces.

Quand on apprit en Espagne que le drapeau de Castille

flottait sur la casbah de Tétouan, ce fut une indescriptible explosion d'enthousiasme. Les manifestations populaires les plus spontanées et les plus ardentes exprimèrent la joie universelle de la nation, qui, naguère divisée, n'avait plus qu'un cœur et qu'une âme. Nous n'avons jamais vu en France de démonstration aussi délirante. Les journaux espagnols nous arrivaient entourés d'un encadrement triomphal; longtemps, sous la rubrique : *Entusiasmo de las provincias*, ils nous apportèrent le récit des fêtes qui traduisaient le sentiment national jusqu'au fond des sierras les moins connues; nous prenions part avec complaisance aux moindres d'entre elles, aussi bien qu'aux plus éclatantes de la capitale; nous lisions les improvisations des poètes qui associaient à trois siècles et demi d'intervalle les deux Isabelle, et nous saluions les étendards conquis à Oran, par Ximenès, promenés par les étudiants de l'Université dans les rues de Tolède. N'était-ce pas le réveil d'un grand peuple, frère des Français par la religion, par la langue, et dont l'avenir devrait s'associer au nôtre pour la propagation de la civilisation chrétienne et le soutien de nos intérêts communs?

SUITE DES FAITS MILITAIRES. — Le 9 février, Prim et Henri O'Donnell firent une reconnaissance sur le chemin de Tanger; mais le 11, des envoyés de Moulè-Abbas vinrent demander au général en chef, nommé duc de Tétouan, à quelles conditions il ferait la paix. Le général dit que c'était au gouvernement d'Espagne à fixer ces conditions, et il ajourna sa réponse au 17. Les députés revinrent, et huit jours leur furent accordés pour accepter les propositions espagnoles. Moulè-Abbas provoqua une entrevue, qui eut lieu le 23, entre lui et O'Donnell. Le ministre Mohammed-el-Khetib assistait le cherif. Voyant ses interlocuteurs

peu disposés à subir la volonté de l'Espagne et à céder Tétouan, le duc se retira et annonça la reprise des hostilités.

La joie répandue en Espagne par la victoire fut altérée à la nouvelle que le 11 février, une sortie de la garnison de Melilla contre les Beni-Zidel lui avait mis plus de 200 hommes hors de combat. Par l'ordre du gouverneur Buceta, malade en ce moment, une attaque avait été dirigée, le 7, contre les Kabyles, qui tiraient sur la place avec une pièce de 16 et une caronade. Des renforts, arrivés de Malaga, ce jour même, parurent suffisants pour que l'on demeurât sur les positions occupées, malgré le nombre croissant des Maures. Le 8 se passa en fusillades. Le 9 au soir, Buceta, qui était venu prendre le commandement, se retira plus malade; à huit heures, au signal d'un coup de canon, les Kabyles, poussant des cris affreux, se ruèrent dans les ténèbres sur les Espagnols, qui exécutèrent plusieurs charges à la baïonnette et combattirent corps à corps, à la lueur d'un blockhaus en flammes; le tocsin de la place sonna la retraite, le gouverneur vint se jeter à la tête de ses troupes et chargea deux ou trois fois l'ennemi, sans autre résultat que l'enlèvement des morts et des blessés. A deux heures du matin, la garnison rentra dans ses murs, devant la multitude des Kabyles qui l'avait enveloppée.

Le 26 février, l'escadre espagnole, sous les ordres de D. Bustillos y Barrera, bombardait les forts de Larache qui répondirent avec 35 canons, dont le feu ne put être éteint complètement; le lendemain, ce fut le tour d'Arzilla, qui n'avait que dix pièces. Malgré l'état de la mer, l'escadre causa des dommages graves à ces deux places; mais elle se retira à Algésiras, la tempête rendant les opérations impra-

ticables contre Rabat et Salé. La prolongation de ces mauvais temps retenait d'autre part O'Donnell dans une sorte d'inaction ; décidé à marcher sur Tanger, il prenait toutefois ses précautions et, avec raison, ne comptait pas sur les ressources de la contrée. Il demanda des chameaux de transport à Oran. Les flots furieux ne permirent pas d'exécuter entièrement ses desseins. Le 11 mars vit une affaire assez chaude, et qui aurait eu une grande importance si la nuit n'avait sauvé les Maures en déroute. Le 23, à la faveur d'un peu de calme, l'armée se mit en marche et livra, à une lieue de Tétouan, sur la route de Tanger, le combat de Gualdras, où les Marocains abandonnèrent de fortes positions devant les baïonnettes espagnoles. Cette victoire coûtait à l'armée chrétienne une cinquantaine de morts et 600 blessés ; mais elle ouvrait la route de Tanger, du moins jusqu'au difficile passage d'Aïn-Djedida ou du Fondouk. On s'attendait à une marche rapide vers ce point, à une victoire nouvelle sur un ennemi dont la démoralisation se trahissait aux dernières affaires par l'abandon de ses morts, et à la chute prochaine de Tanger, quand on apprit que le 25 les préliminaires de la paix et une armistice avaient été signés par Moulé-Abbas et le général en chef. La reine les approuva le 28 à Madrid. Quelques jours auparavant, elle avait nommé marquis de Guad-el-Jelù (Oued-el-Khrelou), le général Ros de Olano ; marquis de Sierra Bullonès, le général Zavala ; marquis de Los Castillejos, le général Prim.

Tel fut le terme d'une guerre dont nous avons retracé les principales opérations, sans détourner l'attention du lecteur sur certains détails, dignes pourtant d'être recueillis. La sympathie générale de l'Europe n'abandonna point l'armée espagnole : elle en avait un témoignage spécial dans la présence des officiers anglais, français, allemands, etc., qui

prirent part à ses fatigues et à ses dangers. Le duc de Nemours lui envoya son fils le comte d'Eu, qui renoua dignement les traditions de famille sur le sol africain ; l'archiduc Maximilien d'Autriche et l'archiduchesse, sa femme, visitèrent le camp et Tétouan le 18 mars ; Mgr Scandella, évêque d'Antinoé, vicaire apostolique de Gibraltar, et des officiers anglais distingués vinrent de cette place au camp devant Tétouan, et en admirèrent la tenue. La presse européenne avait à l'expédition ses correspondants, chargés de satisfaire l'intérêt qu'y portait l'opinion publique en reproduisant, par la plume ou le crayon, tous les faits, toutes les scènes dont ils seraient témoins. La civilisation marquait cette campagne d'un sceau merveilleux, déjà empreint sur celle de Crimée. Ceuta et Tétouan étaient déclarés ports francs ; l'*Écho de Tétouan* s'imprimait dans cette ville au lendemain de la prise ; les chemins de fer de Tétouan à Ceuta, de la mer à Tétouan, étaient à l'étude et des travaux commencés. Tandis que la barbarie marocaine se tournait contre elle-même et contre les Juifs, sujets de Sidi-Mohammed, les chrétiens venaient en aide à ces malheureux : la France donnait des ordres pour faciliter leur transport à Oran ; et ceux que l'exil conseillé par la prudence jetait sur le rocher de Gibraltar y étaient accueillis par la charité catholique et la philanthropie.

LA PAIX. — L'histoire politique et diplomatique de la campagne du Maroc ne saurait s'écrire aujourd'hui à la seule lumière des journaux et des documents officiels jusqu'ici publiés ; une partie de la nation espagnole avait conçu, au début de la guerre, des espérances exagérées peut-être sur les résultats matériels, sur l'extension de territoire, fruits de la conquête. Le silence du gouvernement, l'importance des préparatifs militaires éveillèrent les susceptibilités de

l'Angleterre. Elle demanda des explications, et pressa le gouvernement espagnol au point d'obtenir successivement deux promesses qu'elle n'était pas en droit d'exiger : par la première, l'Espagne, au cas où elle occuperait Tanger, devait évacuer cette ville aussitôt après la ratification du traité de paix qui suivrait la guerre ; la seconde consistait dans cette déclaration du cabinet de Madrid : « que l'intention du gouvernement espagnol était de n'occuper aucun point sur le détroit dont la position serait de nature à donner à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la navigation. »

Au point de vue de ses intérêts particuliers, on conçoit les prétentions comme les inquiétudes de l'Angleterre ; mais il ne lui appartenait pas de fixer la mesure du châtement que l'Espagne devait infliger au Maroc, des satisfactions qu'elle devait prendre pour le passé, des garanties qu'elle jugeait nécessaires pour l'avenir. Les exigences de la diplomatie anglaise, la conduite de M. Drummond-Hay, Stradford de Redclife au petit pied, dans la question marocaine ; sa persistance à demeurer à Tanger quand les autres consuls l'avaient évacuée, son identification, s'il est permis de s'exprimer ainsi, avec Mohammed-el-Khetib, froissèrent vivement le sentiment national des Espagnols, et il fallut tout le patriotisme que la guerre avait ranimé pour que les concessions du ministère ne fussent pas plus hautement frappées de réprobation dans l'opinion publique. On s'efforçait d'ailleurs d'interpréter les termes mêmes de ces concessions au sens le plus favorable à l'indépendance du cabinet et aux idées de conquête : Tétouan n'était pas sur le détroit, et l'Atlantique avait des ports en face des Canaries. Le langage des journaux ministériels après la prise de Tétouan, une dépêche du général en chef à la suite de sa première entre-



vue avec Moulé-Abbas (1), la manière même dont l'Espagne s'installait dans la ville autorisaient, il faut le dire, les interprétations et les espérances plus ou moins raisonnées des Espagnols. La publication des préliminaires de la paix causa donc un désappointement presque général et du mécontentement à une partie de la nation.

Neuf articles contiennent les bases posées dans ces préliminaires: Art. I. Cession à l'Espagne du territoire au delà de Ceuta jusqu'au ravin d'Andjera. Art. II. Cession à l'Espagne, à *Santa-Cruz de Mar la Pequegna*, du territoire suffisant pour la formation d'un établissement comme celui que l'Espagne y a possédé pour la pêche (2). Art. III. Le cherif ratifiera dans

(1) « Se ha dado principio a la discusion por el punto concerniente a la cesion de la ciudad de Tetuan. El-Ketib ha manifestado que se les era imposible conceder lo que se les exigia. Di yo por terminada la entrevista y me levanté. »

(2) Marmol ni Diego de Torrès ne parlent de *Santa-Cruz de Mar la Pequegna* ou *minor*, qu'il faut distinguer de *Santa-Cruz de Cabo de Agua*. Cette dernière est la ville portugaise, dont nous avons parlé tant de fois. La première, qui eut moins d'importance, s'élevait plus au sud. C'était un établissement fortifié, fondé par les Espagnols des Canaries, au xv<sup>e</sup> siècle, pour protéger les pêcheries sur la côte, et il fut pris par les Cherifs, vers 1524. Dans les temps suivants de guerre ou d'anarchie, beaucoup de Berbères se réfugièrent aux Canaries, et ils furent exceptés des décrets de bannissement portés contre les Maures, sujets de l'Espagne. Quand la piraterie barbaresque eut acquis son plus grand développement, on sentit combien la possession d'un point fortifié sur la côte aurait été utile en face des Canaries. En 1586 et 1587, l'archipel eut beaucoup à souffrir des attaques des corsaires. Lancerote fut saccagée, la population de Téguisse, sans excepter la famille du gouverneur, réduite en esclavage. L'an 1648 vit une semblable catastrophe. Ces détails nous sont donnés dans une note de Calderon, p. 337, et réparent une omission dans notre propre travail. La pêche que nous avons nommée, pag. 576, est sans doute celle de Santa-Cruz de Mar la Pequegna. Voir aussi les *Iles de l'Afri-*

le plus bref délai la convention relative aux places de Melilla, Pegnon de Velez et Alhucemas, que les plénipotentiaires d'Espagne et de Maroc ont signée à Tétouan le 24 août 1859. Art. IV. Comme indemnité des frais de guerre le Maroc payera à l'Espagne 400 millions de réaux (100 millions de francs). Art. V. Tétouan et son territoire resteront au pouvoir de l'Espagne jusqu'à l'entier paiement de l'indemnité. Art. VI. Un traité de commerce assurera à l'Espagne, pour le présent et l'avenir, le traitement de la nation la plus favorisée. Art. VII. Le représentant de l'Espagne au Maroc pourra résider à Fez ou sur le point qu'il jugera le plus favorable à l'accomplissement de sa mission. Art. VIII. L'établissement à Fez d'une maison de missionnaires espagnols comme celle de Tanger sera autorisée par le cherif. Art. IX. Deux plénipotentiaires rédigeront à Tétouan, avant l'échéance de 30 jours, les articles définitifs du traité de paix.

Ces préliminaires ratifiés le 26 avril restreignent-ils le but que le ministère O'Donnell s'était d'abord proposé. Nous nous abstiendrons de prononcer sur le fait, comme sur l'opportunité de ces restrictions. Des raisons inconnues ont peut-être pesé sur les décisions ministérielles. La déplorable tentative du comte de Montemolin vient encore épaissir l'obscurité qui enveloppe la situation présente du cabinet de Madrid. Mais, nous le dirons sans vouloir blesser ni flatter en Espagne aucun parti, l'expédition du Maroc a obtenu un grand résultat, l'essentiel à nos yeux, le résultat moral, qui n'est pas le bénéfice d'un parti, mais le triomphe de la nation elle-même, une preuve de sa vie et de sa force, un gage de son avenir. L'Espagne a donné lieu de constater l'infériorité,

que, par M. d'Avezac; l'établissement de *Mar menor de Berberia*, y paraît en 1468, p. 163, *Univ. pitt.*

rité du Maroc et l'impuissance de son fanatisme excité cependant par tous les moyens. Les marabouts avaient prêché au loin la guerre sainte, et il semble que les Maures aient rêvé le retour à Cordoue et à Grenade : car ils promènèrent processionnellement à Rabat, assure-t-on, les clefs de Cordoue qu'ils s'imaginent posséder dans ce port, comme celles de Grenade à Fez. L'humiliation du Maroc affaiblira le préjugé des Africains qui, en Algérie même, supposent les Cherifs infiniment plus forts que nul des souverains européens.

Sans doute l'Espagne pouvait prendre Tanger, y signer la paix à des conditions un peu différentes de celles du traité de Tétouan, ou continuer la guerre, une guerre de conquête. Nous voulons supposer que la question européenne soulevée par là même n'eût pas entravé ses desseins ultérieurs : mais était-il sage à elle de s'engager dans une lutte indéfinie ? est-elle en mesure de suivre les conséquences d'une occupation d'abord restreinte, et s'élargissant ensuite par la force des choses, comme celle des Français en Algérie et des Anglais dans l'Inde ? Peut-elle, en un mot, conquérir et garder le Maroc, ou tout au moins le royaume de Fez ? Nous ne croyons pas qu'elle le puisse aujourd'hui ; non pas, certes, faute de courage ni d'habileté militaire, mais à cause de ses finances dont le 3 pour 100 est à 47, et qui s'épuiseraient en frais de guerre et de travaux publics, sans compensation immédiate, dans un pays où tout est à faire ; à cause des limites de sa population qui a besoin de croître encore pour soutenir en Afrique durant plusieurs années, pendant 10 ou 15 ans peut-être, une armée d'au moins 80,000 hommes, et fournir un nombre de colons proportionnel à la conquête ; à cause enfin des éléments de discorde politique qui malheureusement fermentent encore dans son sein.

## CONCLUSION.

Si le Maroc ne peut pas ou ne veut pas se transformer intérieurement, si Mohammed, aveugle comme son père et se faisant l'homme lige de l'Angleterre, qui ne voit dans le Maroc qu'une base pour ses possessions de la Méditerranée, et un allié à lancer un jour contre nous en Algérie; si Mohammed, dis-je, prétend s'isoler de l'Europe et isoler l'Europe de l'Afrique centrale, en tenant fermé l'un des meilleurs chemins du Soudan, il faut désirer que la conquête européenne mette fin à ce scandale qui a déjà trop longtemps duré. Dieu qui a conformé le globe, et qui en a distribué les parties aux nations, proportionne leurs destinées aux moyens qu'il met entre leurs mains : le peuple qui n'use pas de ces moyens manque à sa vocation et mérite que son héritage passe à un autre. C'est ce qui arrive après un certain temps, en vertu de la loi exprimée par Vico : L'empire du monde appartient au meilleur. Le Maroc devait être et doit devenir le trait d'union le plus naturel entre l'Europe et l'Afrique, entre la race de Cham et celle de Japhet ; le sang noir qui s'y trouve en abondance en est une preuve. Mais au contraire le gouvernement du Maroc, ne comprenant rien à tout cela, s'efforce de séparer ce que Dieu a uni, et il refuse autant qu'il le peut les relations d'homme à homme, l'échange des idées et des produits. Il va contre sa propre géographie et conséquemment contre le plan providentiel. S'il rentre dans ce plan, c'est à la manière des autres

États musulmans ou païens, pour montrer que, depuis le Christ, la civilisation ne peut se constituer fortement et subsister sans le baptême.

Trop longtemps on a vécu, ce semble, avec ce préjugé qu'il y a une barrière naturelle entre l'Afrique et l'Europe. Il n'y a que celle d'une coupable barbarie, contraire aux droits généraux de la race humaine. Il n'est permis qu'aux géographes de diviser le monde en cinq parties; un canal de quatre lieues de large ne saurait autoriser le Maroc à dire au christianisme, à la civilisation, au commerce, à la science, à la liberté : « Vous n'irez pas plus loin (1). » L'Europe enfonce à coups de canon les portes de l'extrême Orient; elle aurait les mêmes motifs de forcer ainsi les portes du Maroc. Ce sera la gloire de l'Espagne d'y avoir contribué par sa dernière expédition, surtout si l'établissement à Fez du chargé d'affaires d'Espagne introduit dans cette capitale ceux des autres puissances chrétiennes.

Mais, en nous donnant l'Algérie et le Sénégal, la Providence semble avoir spécialement réservé cette mission à la France, qui surabonde de forces intérieures.

Il ne faut pas se le dissimuler, si la France ne veut pas déchoir du rang de puissance de premier ordre, elle doit chercher à s'agrandir, que ce soit plus ou moins hors du cercle de l'équilibre européen. Ne voyez-vous pas les nations rivales planter au loin les jalons de leur influence présente et de leur future domination? La Russie, ce monstrueux polype, allonge continuellement ses redoutables tentacules; ils rayonnent sur vingt mers, à l'embouchure des grands fleuves, de la mer Jaune au Bosphore, de l'Amour au Danube et à la mer Noire. La perfide Albion ne quitte pas un

(1) Nous avons exposé nos convictions à cet égard, p. 440.

instant de l'œil la mappemonde ; elle sait bien mieux que nous sa géographie et ne dédaigne pas plus un continent dans l'Océanie qu'un rocher au canal d'Otrante, au détroit de Gadès ou de Bab-el-Mandeb. Frère Jonathan, digne fils d'une telle mère, ne se lasse pas d'annexer ; il couve du regard la riche Havane et pose en principe que les Espagnols sont des intrus en Amérique. Si l'Asie est principalement dévolue aux Slaves, l'Océanie et l'Amérique aux races espagnole et anglo-saxonne, l'Afrique ne le sera-t-elle pas à la France ?

Toutefois, il ne paraît pas raisonnable de penser à effectuer, quant à présent, la conquête du royaume de Fez. L'Europe est dans une situation qui nous oblige à conserver la libre disposition de nos forces, pour répondre aux éventualités : la question d'Orient n'est point résolue, et la question italienne mal résolue est toujours grosse de tempêtes. Ensuite l'Algérie est trop en souffrance pour adoucir autant qu'il conviendrait l'énorme fardeau qu'une guerre de conquête au Maroc imposerait à la France. Ah ! je souhaite de tout mon cœur à notre inappréciable colonie un Sully doublé d'un Colbert ! Elle se suffirait bientôt à elle-même et au delà. Dès lors on irait de l'avant sans s'effrayer du chiffre de cent mille hommes qui serait nécessaire, au dire de juges compétents, pour consommer l'entreprise devant laquelle nous nous arrêtons aujourd'hui. Enfin, une dernière raison d'attendre, c'est que le temps ne nous presse pas. La France seule est en mesure de s'emparer du Maroc. Elle a des armées et une marine plus que suffisantes ; elle a une base d'opérations en Algérie ; elle connaît la guerre d'Afrique. Détruire l'armée régulière des Cherifs, ce serait l'affaire d'un instant, si cette armée nous faisait le plaisir de s'offrir à nous : il ne resterait plus alors que la guerre commune

d'Algérie et de Kabylie, telle que nous l'avons pratiquée et telle qu'on en voit la théorie dans les livres de M. le général Yusuf et du colonel Laure. Les Anglais ne connaissent pas les Berbères ni les Arabes, et s'ils ont toutes les facilités désirables pour un débarquement, ils ne pourront de longtemps mettre sur pied une armée convenable pour la conquête et l'occupation du Maroc. Leurs soldats ne s'habitueraient que très-difficilement au genre de fatigues et de privations inséparables des campagnes d'Afrique. Enfin, l'Angleterre aurait besoin de l'assentiment de l'Espagne durant toute la durée des hostilités; autrement Gibraltar, avec ses trente mille habitants, serait réduit à ne vivre que de salaisons. La viande fraîche, les légumes et les fruits lui viennent du Maroc, de San-Roque, d'Algésiras. Adieu le confort. Nous avons donc sur l'Angleterre d'immenses avantages et nous serons prêts avant elle pour une entreprise dont l'heure sonnera tôt ou tard.

On ne parle plus du Portugal, naturellement trop faible pour un si vaste dessein et d'ailleurs incapable de toute grande chose, depuis qu'il s'est inféodé à l'Angleterre, par une politique contre nature, suicide moral pour le peuple de D. Juan le Grand, d'Alphonse l'Africain, d'Emmanuel le Fortuné.

L'Espagne elle-même n'est pas en mesure de prévenir la France. L'obligation de fournir à l'approvisionnement complet de Gibraltar en vivres frais, sous peine d'irriter John Bull, dont l'estomac est vaste et l'appétit impérieux, les prétentions du gouvernement anglais au protectorat intéressé du Maroc créeraient à l'Espagne, on vient de le voir, des obstacles sérieux (1). Incapable du reste de conquérir

(1) Pour apprécier la haute importance des services que Gibraltar

aujourd'hui le Maroc, de le garder et de le coloniser, elle pourrait partager peut-être cette tâche avec la France, et dès lors tomberaient ses appréhensions de voir celle-ci l'enlacer elle-même par le sud comme par le nord, appréhensions hautement manifestées à diverses reprises par la presse espagnole.

Quoique de nombreux motifs doivent écarter pour le moment toute idée d'agrandir l'Algérie par l'annexion du royaume de Fez, si les circonstances, les vicissitudes politiques nous y amenaient, si nous avons à craindre d'être devancés, si seulement les Anglais reprenaient le projet, mûri il y a quelques années, de s'établir en face de Gibraltar, entre Tétouan et Ceuta (1), si le successeur d'Abder-Rahman faisait déborder la mesure déjà pleine des fautes de son père, alors il faudrait aviser et agir selon le sentiment national qui ne reculerait devant aucun sacrifice.

On reprendrait la campagne de 1844; on pousserait la guerre de différents côtés, de sorte que le cherif ne saurait où porter la défense, et l'on se hâterait de lui susciter, pour

reçoit du Maroc, spécialement en cas de siège, on peut consulter tous les auteurs militaires au sujet des mémorables sièges de 1704, 1727 et 1782, entre autres le général de Scharnorst : *Geschichte der Belagerung von Gibraltar vom Anfange derselben im Jahre 1779 bis zur Beendigung durch den Friedensschluss 1782*, p. 24. Hannover, 1834, pet. in-8°. Et quant à l'importance des communications entre le Maroc et Gibraltar en temps de paix, on en peut juger par le mouvement maritime de 1858; abstraction faite des caboteurs, dits voiles latines, ce mouvement est représenté par 379 navires jaugeant 59,630 tonneaux, et il n'est surpassé que par celui de Gibraltar avec l'Angleterre elle-même et avec l'Espagne.

(1) Voir Calderon, ou *la Revue des Deux Mondes*, 1844, t. VIII. p. 63.



comble, quelque prétendant à la souveraineté. Le trône de Maroc et de Tafilet rétribuerait les bons offices de ce rival, à moins que le cherif régnant ne s'en contentât pour lui-même, comme condition de paix. On conçoit politiquement et topographiquement la séparation du royaume de Fez : politiquement, puisque cette séparation se produit dans l'histoire, et topographiquement, car le Bou-Regreg et le grand contre-fort de l'Atlas qui se prolonge sur sa rive gauche depuis ses sources jusqu'à son embouchure, forment une barrière naturelle entre le nord et le sud de l'empire, ou entre les royaumes de Maroc et de Fez. Nous n'avons jamais vu un prince ni une armée aller de l'une à l'autre de ces capitales, sans tourner cette barrière en passant par Salé.

Suivant donc cette supposition de la conquête distincte du royaume de Fez, on pourrait occuper Mogador jusqu'à la fin de la guerre, et s'avancer de plusieurs points à la fois et par campagnes successives sur Fez et sur Méquinez.

Salé est toujours le point le plus important. Il ouvre une porte au cœur du royaume, dans un enfoncement de la côte qui nous rapproche à la fois de Méquinez et du grand contre-fort signalé tout à l'heure comme une limite et une défense contre les populations méridionales.

De Tanger, on s'avancerait sur Alcazar, dans la direction de Fez. Le chemin de ce sahel n'est pas difficile, et l'on y a conduit, en 1852, des pièces de siège sur leurs affûts. Tétouan, qui coupe la ligne des presidios espagnols et qui, s'élevant au fond d'une baie, donne accès au cœur de la même région, serait utilement occupé dès le début. On suspendrait ainsi une fabrique d'armes très-active. La communication entre Tétouan et Tanger serait assurée par un poste à mi-chemin, près d'Aïn-Djedida. Enfin, par Oudjda

et Tasa, route cent fois suivie par des armées nombreuses, marcherait une autre colonne, qui aurait, à n'en pas douter, des nuées de Rifains sur les flancs. Elle serait forte de 15 ou 20,000 hommes, divisée par corps indépendants, mais rapprochés; elle occuperait le territoire au fur et à mesure de la conquête, de manière à se maintenir en communication avec la province d'Oran. C'est le moyen d'assurer ses derrières et de pourvoir à sa subsistance.

En Algérie, des colonnes de 5 ou 6,000 hommes suffisaient. Il faudrait doubler ce nombre au Maroc, pour ne pas s'engager imprudemment, et parce que d'ailleurs les approvisionnements par l'Algérie ou par mer et ceux que fournirait le pays conquis garantiraient l'armée contre la disette de vivres et de munitions.

Quelques places exigeraient peut-être un siège; mais on croit que Méquinez seule offrirait de graves difficultés. Fez, même Fez la Neuve, n'a jamais opposé de résistance bien sérieuse.

La division du pays en damier, sur le modèle de l'Algérie actuelle, mettrait le sceau à la conquête : chaque angle des carrés se trouve gardé par un poste assez rapproché pour recevoir le secours de ses voisins ou leur porter le sien, et le territoire entier voit, au moindre mouvement, s'appesantir sur lui la main de fer des vainqueurs. Ces postes créent d'ailleurs autant de centres où l'intérêt mercantile diminue, à chaque marché, la haine contre l'étranger.

Quant à la résistance que l'on peut attendre des populations, nous devons, malgré les inductions autorisées par la récente expédition des Espagnols, nous en tenir à des conjectures. Aux débuts de la guerre, il est probable que l'envahisseur aura contre lui tout l'empire. Arabes et Berbères, Nègres et Maures, khouans de toutes les confréries, feront

pour un temps cause commune au nom de la religion. Quel musulman n'est heureux d'aller un peu au djehad et de jeter un peu de poudre aux yeux des infidèles? Mais ce beau feu se calmera sous l'influence des revers et des divisions intestines qui ne tarderont pas à affaiblir la cohue des défenseurs de l'islam. On tâchera de leur faire entendre qu'on ne vient point détruire les mosquées ni les sanctuaires, porter atteinte à la liberté de la religion ni aux fortunes privées; mais plutôt alléger le joug sous lequel ils gémissent, augmenter le nombre de leurs douros et garantir aux populations la paix et la justice mieux que les Cherifs n'ont su le faire.

L'Algérie est là comme preuve à l'appui de notre parole, mais aussi comme exemple de l'inutilité de la résistance poussée même aux dernières limites. Il est permis de penser que la lutte durerait moins au Maroc qu'en Algérie. *Mek-toub!* c'était écrit! On a de la peine à le prononcer une première fois. Il est plus facile de le répéter, après les voisins d'Algérie. Les désastres causés par la guerre avec les Français seront d'une éloquence qui éveillera les intelligences les plus obtuses, et elles comprendront qu'il ne s'agit pas, comme entre Marocains, de brûler de la poudre toute une journée pour ne tuer personne et se retirer ensuite chacun chez soi.

La conquête du Rif présentera des difficultés particulières. Le pays se hérissé de montagnes escarpées, boisées; il n'a pas de routes ni de ressources pour la subsistance d'une armée; il ne se prête pas au ravitaillement par mer; ses hommes sont tous pourvus d'armes, vaillants, dit-on, excellents tireurs, habitués à la vie des *guerilleros*, exercés déjà dans les combats contre les Espagnols. On saura s'y prendre et traiter le Rif comme la Grande-Kabylie. Rien n'empêche qu'on ne l'isole et qu'on n'en prenne possession lorsque l'on

jugera le moment favorable. Pendant la belle saison, des vapeurs de guerre d'un faible tirant d'eau visiteraient minutieusement le littoral et détruiraient les karabos et toutes les embarcations. Les marchés de Nemours et de Maghnia seraient fermés aux montagnards du voisinage. L'ensemble de ces mesures, ce blocus prolongé, après l'occupation de Tétouan, d'Oudjda et de Tasa gênerait beaucoup les Rifains et les annulerait. Il resterait ensuite à leur prouver que les zouaves font mieux qu'eux la guerre de montagne, et que nos pièces de campagne l'emportent sur le *canon-marabout* de Melilla. Ces arguments ne laisseraient rien à désirer et mettraient à bout le courage des Rifains, qui n'en ont pas encore fait l'épreuve. Leur courage serait du reste problématique, s'il fallait l'apprécier d'après la conduite des quinze ou vingt mille askars qui regardèrent de loin la bataille d'Isly et s'enfuirent à toutes jambes sans prendre part à la lutte.

Une raison d'espérer que les populations du littoral de l'Océan ne se montreraient pas intraitables, c'est que l'occupation portugaise, avec de faibles moyens, s'est puissamment développée et que ses vestiges n'ont pas encore disparu de la langue du pays.

FIN.

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIERES.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

#### DESCRIPTION ET STATISTIQUE.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. DÉLIMITATION ET DIVISIONS. Limites, page 3. Divisions naturelles, 4. Zones climatériques, 5. Divisions politiques, 6.

CHAP. II. ETHNOGRAPHIE. Population, 8. Races, 8. Berbères, Amazirgs, Chelloks, 10. Maures, 11. Nègres, 13. Arabes, 14. Juifs; condition des Juifs, 15. Européens, 19. Renégats, 20. Djenkanes, 21.

CHAP. III. TOPOGRAPHIE. L'Atlas, 23. Le versant sud. Oued-Guir et Figuig, 25. Le Tafilet, 26. Sidjelmessa, 28. L'Oued-Drâa, 28. Le versant nord. Versant de l'Océan, 30. Bassin de l'Oued-Noun, 31. De l'Oued-Sous, 31. Agader ou Santa-Cruz des Portugais, 32. Santa-Cruz de Mar Pequegna ou des Espagnols, 657. Fonti, 32. Toul, Taroudant, Tedsj, 33. De l'Oued-Tensift, 33. Maroc, 34. Aghmat, 35. Tinnal, 35. Mogador ou Soueïra, 36. De l'Oum-er-Bia, 37. Safi, Tit, Mazagan, 39. Oualidia, Ayer, Azemniour, Soubeït, Bou-l'Aouan, 40. Tedla, Dar-Beïda ou Casa-Blanca, Fedala, 41. Mansouria, Temara, 42. Du Bou-Regreg et du Sebou, 42. Salé et Rabat, 44. Chellah, 45. La Mamoure ou Mehedia, 46. Fez, 47. Saffrou, Méquinez, 48. Ksar-Pharaoun, Zaouia-Moulë-Edris, Ouazzan, Tasa, 49. De l'Oued-el-Kous ou Loukkos, 51. Larache, 52. Alcasar-Kebir, 52. Arzilla, Tahaddert, 53. Versant du détroit. Tanger, 54. Alcasar-Segher ou Ksar-Masmouda, 57. Peregil, 57. Versant de la Méditerranée. L'Andjera et le Rif, 58. Ceuta, 61. El-Serrallo, 63. Nouveau camp retranché. 644. Tétouan, 65. Chéchouan,

66. Targa, 66. Pegnon de Velez, Velez de la Gomère ou Badès, 66, 67. Pegnon de Alhucemas, 67. Melilla, 68. Garet, Ksaçç, 69. Alboran, les Zafarines, 69. Oudjda, 70.

CHAP. IV. **SYNONYMIE TOPOGRAPHIQUE.** Noms généraux, 73. Le littoral, villes, rivières, caps, etc. 73. L'intérieur, 76.

CHAP. V. **RELIGION.** Idée générale. Rite malekite, 81. El-Bokhari, Sidi-Khelil, 81. Superstitions, 82. Vestiges chrétiens, 84. De la sainteté. Cherifs et Santons, 86. Khouan, 91. Confréries de Moulé-Taieb, 94; des Derkaoua, 97; des Aïssaoua, 99; de sidi Abd-el-Kader, 103; de sidi Ahmed-Tedjini, 103. Prescriptions religieuses du pèlerinage, 107. Du Djehad dans ses rapports avec le droit des gens, 108. Talmudisme, 112. Mission diéguiste, 116.

CHAP. VI. **GOVERNEMENT.** Nature du gouvernement, 118. La Cour, 121. Affaires étrangères, 123. Consuls, 124.

CHAP. VII. **ADMINISTRATION ET JUSTICE.** Pachas, 130. Cadis, 132. Justice criminelle, 134. Organisation d'une ville, 135.

CHAP. VIII. **FORCES MILITAIRES.** Effectif de l'armée, 138. Les Bokhari, 139, 628. Le Nicham, 141. Les colonies militaires, 141. Contingents des provinces, 142. Composition des corps d'armée, 143. Matériel de guerre, armes, 146. Qualités morales et tactique, 150.

CHAP. IX. **MARINE.** Ruine progressive de la marine militaire et commerciale, 155. Ports, 157. Carabos des Rifains, 159.

CHAP. X. **FINANCES.** Impôts, 161. Revenu annuel, 162. Dépenses, 164. Trésor, 165. Monnaies, 166.

CHAP. XI. **PRODUITS NATURELS.** Règne minéral, 171; végétal, 175; le hachich, 177. Règne animal, 181. Sauterelles, 183. Agriculture, 185. Troupeaux, 187. Pêche, 189. Tarif des subsistances, 190.

CHAP. XII. **INDUSTRIE ET COMMERCE.** Stagnation de l'industrie, 192. Tissus, 194. Orfèvrerie et travail des métaux, 196. Poteries, 197. Sparterie, 198. Cuirs et peaux, 199. Meubles, 199. Prohibitions et monopoles, 200. Commerce avec l'Europe, 201. Traité anglais de 1856-57, p. 204. Laines, 209. Commerce avec l'Algérie, 212. Avec l'Afrique intérieure, 217. Esclaves noirs, 220. Poids, 223. Mesures, 224. Bazars et souks, 224. Communications: rivières na-

vigables, 223. Chemins, 227. Caravanes nedja et kafia, 228. Voyageurs européens, 230. Rekkas et nzeils, 231.

CHAP. XIII. SCIENCES ET ARTS. Diverses écoles, 235. Arabe magrebin, 237. Théologie, logique, physique, mathématiques, 237. Astronomie, médecine, 238; poésie, 241. Bibliothèques, 241. Marocains en Europe, 242. Ecoles rabbiniques, 243. Ecole chrétienne à Tanger, 244. Musique, 244. Architecture, 245. Cause de la décadence, 246.

## DEUXIÈME PARTIE.

### HISTOIRE.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>. MAURES, CARTHAGINOIS, ROMAINS, VANDALES, GRECS, WISIGOTHS.

§ 1<sup>er</sup>. La Mauritanie depuis les premiers temps historiques jusqu'à sa réduction en province romaine, l'an 40 après J. C., 251. Légendes, 251. Les Maures et les navigateurs puniques, 252. Expédition de Sataspes, 252. Hérodote, 252. Périphe d'Hannon, 252. Colonies carthaginoises, 253. Bocchus, 254. Ascalis, 255. Bocchus II, Bogud, Juba II, Ptolémée, 255. Révoltes d'Eudemone et de Salabos, 256.

§ 2. La Mauritanie depuis l'annexion à l'empire en l'an 40, jusqu'à l'invasion des Vandales, en 428. Insurrections diverses, 257. Tingitane annexée à l'Hispanie, 257. Religion des Maures, 258. Chrétiens, Evêchés en Tingitane, 259.

§ 3. La Tingitane depuis l'invasion des Vandales jusqu'à la conquête grecque (429-534). Destinées mobiles de cette province, 260.

§ 4. La Tingitane depuis la conquête grecque jusqu'à l'invasion arabe (534-682). Justinien rétablit cette province, 261. Ceuta, 261. Soulèvements, 262. Etablissement des Wisigoths, 262.

§ 5. Observations sur les Maures. Degré de civilisation, 264. Peuplades, 264.

CHAP. II. LE GOUVERNEMENT DES ÉMIRS.

§ 1<sup>er</sup>. Nouvelles dénominations. Aperçu ethnographique. Distinction des deux Magreb et de l'Ifrikia, 265. Roums, Sarazins, etc., 266. Noms et surnoms arabes, 267. Mouvement des tribus sur le

sol et leurs destinées dans le cours des siècles. 268. Classification des Berbères, 268. Les deux grandes invasions arabes, 270.

§ 2. Les émirs arabes. Les Medrarites. Lutte des deux races arabe et berbère. Premières invasions arabes, 272. Okba au Magreb, 272. La Kahena, 274. Complots des Juifs, 276. Moussa ebn-Nocceir, 277. Martyrs à Tanger, 277. Julien livre le détroit à Tarek, 278. Conquête en Espagne, 279. Luites des chefs berbères Meicera et Khaled contre les émirs, 284. Kharéidjisme, 282. La dynastie des Beni-Medrar à Sidjelmessa et des Roustémites à Téhert, 283. Oméiades d'Espagne, 285.

### CHAP. III. EDRISIDES ET DYNASTIES BERBÈRES JUSQU'À L'AVÈNEMENT DES ALMORAVIDES (788-1055).

§ 1<sup>er</sup>. Dynastie édriside. Etablissement d'Edris ebn-Abd-Allah à Oulili, 288. Edris ebn-Edris fonde Fez, 290. Mohammed, fils d'Edris II, 294. Ali, fils de Mohammed, 292. Yahia agrandit Fez, 292. Guerre civile, 292. Les Edrisides vassaux des Fatémites d'Ifrikia, 292. Seigneurie de Tessoul, 292. Disparition de la puissance édriside, 293.

§ 2. Fatémites et Oméiades au Magreb. Beni-Ifren, Beni-Ziri, Beni-Khasroun. Tradition chiite du Mehdi, 293. Abou-Abd-Allah et Obeid-Allah le Mehdi, à Sidjelmessa, 294. Aboul-Kacem, fils du Mehdi, 296. Ismael el-Mansour, petit-fils du Mehdi, 296. El-Moez-Mad. Les Fatémites et les Oméiades d'Espagne se disputent la suzeraineté, 297. Princes africains feudataires des Oméiades, 298. Maghraoua et Beni-Ifren. Principauté de Ghellah, 299. Beni-Ziri à Fez; Oudjdaa, 299. Beni-Khasroun à Sidjelmessa, 300.)

§ 3. Chrétiens au Magreb avant les Almoravides. Résistance à l'Islam, 302. Chrétiens d'Espagne en Afrique, 303. Saint-Félix, 303. Pirates normands, 304. Pirates africains. Esclaves chrétiens, 304.

### CHAP. IV. LES ALMORAVIDES (1055-1146).

§ 4<sup>er</sup>. L'empire des Almoravides. Les porteurs du litham, 307. Yahia ebn Ibrahim, 308. Abd-Allah ebn-Yacin, 308. Conquêtes, 309. Les Almoravides au Soudan, 310. Youssef ebn-Tachfin fonde Maroc, 310; prend Fez, 311; passe au Magreb el-Aousat, 312; en Espagne, 313. Bataille de Zelaka, 313. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> expéditions en Espagne, 313. Guerre avec les Hammadites, 313. Caractère du règne d'Ebn-Tachfin, 314. Les maravédis, 315. Ali ebn-



Yousseuf ; guerres en Espagne, 315. Lutte des derniers Almoravides contre les Almohades, 316.

- § 2. Les chrétiens sous les Almoravides. Ali ebn-Yousseuf, ami des chrétiens, 317. Mozarabes d'Espagne transportés en Afrique ; Milices chrétiennes, 317. Evêques en Afrique, 318. Samuel de Maroc, 318.

CHAP. V. LES ALMOHADES ; COMMENCEMENTS DES BENI-MERIN (1128-1266).

- § 1. Les Almohades jusqu'à la bataille des Navas de Tolosa en 1212. Mohammed ebn-Toumert se donne pour le Medhi, 323. Le Triage, 324. Abd-el-Moumen ; ses conquêtes, 325. Il prend Tlemcen, Fez, Maroc, 326. Révolte de Mohammed ebn-Abd-Allah ebn-Houd, 327. L'autorité d'Abd-el-Moumen s'étend en Espagne, 328. Il conquiert le Magreb central, 328. Il détruit la puissance des Normands de Sicile en Ifrikia, 329. Il passe en Andalousie, 329. Actes mémorables de son administration, 330. Règne de son fils Abcu-Yacoub Yousseuf, 331. Siège de Santarem, 333. Yacoub el-Mansour, 333. Guerres dans l'est contre Ali Ebn-Ghania, 334. Milices Kurdes. Translation de tribus arabes, 334. Guerres en Espagne. Bataille d'Alarcos, 335. Sanche de Navarre au Maroc, 335. Mohammed en-Nacer. Bataille de Las Navas de Tolosa, 337.
- § 2. Suite des Almohades jusqu'à la prise de Maroc par le merinide Abou-Yousseuf Yacoub (1269). Lutte des Almohades et des Merinides. Yousseuf el Monstancer ; progrès des Merinides, 339. Plusieurs almohades se disputent le khalifat, 339. El-Mamoun allié de Ferdinand III ne peut sauver l'empire ; propositions du pape, 340. Martyrs à Maroc, 343. Er-Rechid, 343. Les Gênois à Ceuta ; Siège de cette ville, 344. Ali es-Saïd, 345. Le merinide Abou-Yahia s'empare de Méquinez ; les merinides combattent au nom des Hassides, 346. La papauté propose son appui à Es-Saïd, 347. Es-Saïd succombe, près d'Oudjda, 351. Omar el-Morteda et Isak. Fin des Almohades. Prise de Maroc par les Merinides, 352, 353.
- § 3. Les chrétiens sous les Almohades ; évêques de Fez et de Maroc. — Population chrétienne et européenne au Magreb, 355. Rapports de commerce avec l'Europe, 355, 356. S. François d'Assises, 357. Le franciscain Bérard et ses compagnons, 358. Conditions des chrétiens, 360. Daniel de Belvederio et ses compagnons, 361. Autres missionnaires franciscains et dominicains, 362. Agnellus, évêque de

Fez, 363; puis de Maroc, 364. L'évêque Lupus, 364. Conrad de Miliano d'Ascoli, 365. Blancus, 367. Moines rédempteurs, martyrs, 367.

CHAP. VI. LES MERINIDES DE LA PRISE DE MAROC A L'AVÈNEMENT DES CHERIFS (1269-1550.

§ 1. Suite des Merinides jusqu'à l'avènement de la branche des Beni-Oatès (1269-1470). — Commencement de l'occupation portugaise (1445). Abou-Youssouf Yacoub et son fils, 374. Merinides réfugiés en Espagne; les Alhamarides de Grenade, 372. Guerre avec les Abd-el-Ouad. Siège de Sidjelmessa, 273. Guerres en Espagne, 373. Marines chrétienne et merinide, 374. Yacoub assiège Tlemcen, 375; passe en Espagne pour soutenir la cause des enfants de La Cerda, 365; et y repasse contre Sanche IV, 376. Abou-Yacoub Youssouf, 376; fait la guerre aux Abd-el-Ouad et en Espagne, 377. Célèbre siège de Tlemcen. Mansoura, 378. Abou-Thabet, 379. Abou-r'-bia, 380. Abou-Saïd Othman, 380. Son fils Omard à Sidjelmessa, 381. Aboul-Hacen Ali, 381. Il s'empare de Tlemcen, 382. Guerre en Espagne. Bataille de Rio-Salado, 383. Conquête de l'Ifrikia, 384. Désastre de Cairouan. Aboul-Hacen voit son empire se démembrer, 354. Abou-Einan; il reconquiert le Magreb central et partie de l'Ifrikia, 385. Es-Saïd, 386. Abou-Salem Ibrahim, 386. Tachfin, 387. Abd-el-Halim, 387. Aboul-Zian Mohammed, 388. Abd-el-Aziz, 388. Conquête, puis abandon du Magreb central, 389. Es-Saïd, fils d'Abd-el-Aziz. Le visir Ebn-Ghazi, 390. Aboul-Abbas à Fez, Abd-cr-Rhaman à Maroc, 390. Révolutions. Aboul-Abbas rétabli, 391. Abou-Farès; continuation de la rivalité des Merinides et des Abd-el-Ouad, 392.

§ 2. Décadence des Merinides; branche des Beni-Oatès. Les Portugais et les Espagnols au Maroc. — Causes de la décadence des Merinides, 393. Politique chrétienne, 393. Prise de Ceuta (1415), 274. Révolution au Magreb, 396. Établissements à Ceuta, 397. Échecs des Portugais devant Tanger, 398. Captivité de B. Ferdinand, 399. Prise de Ksar es-Seghrer, 401. Échecs à Tanger et chez les Beni-Azafou, 401. Prise d'Anfa, 402. Prise d'Arzilla et occupation de Tanger, 403. Expédition de Moulé Cheikh contre les Matagara, 404. Les Espagnols à Melilla et à Ksaça, 405. Prise de Grenade. Exil des Maurisques, 406. Tétouan, 408. Politique d'Emmanuel de Portugal, 409. Progrès des Portugais. Mazagan ou Castillo Real. Safi, 410. Santa-Cruz de Cabo del Agua, 411. Azemmour, 414. Mohammed assiège Arzilla, 412. Accord de

l'Espagne et du Portugal, 413. Les Espagnols au Pégnon de Velez et à l'est. 414. Prise d'Azemmour. Apogée de la puissance portugaise, 415.

§ 3. Avènement des cherifs Hassani. Ruine des Merinides-Oatès. Décadence du Portugal au Maroc (1521-1550). — Origine des cherifs, 417. Taroudant, leur capitale, 419. Les cherifs à Tednest. Lutte dans le Haha et le Chiedma, 420. Mort de Ferdinand d'Atayde et ses suites, 421. Le cherif Ahmed, roi de Maroc et de Taroudant, 422. Désastre des Portugais à La Mamoure, 423. Affaires de Ceuta et de Tanger, 424. Les Espagnols perdent le Pegnon de Velez et Ksaça, 424. Progrès des cherifs, 425. Bataille de Bouacouba, 425. Les cherifs au Tafilet, 426. Santa-Cruz prise aux Portugais, 426. Guerre entre les cherifs, 427. Évacuation de Safi et d'Azemmour, 428. Nouvelles guerres entre les cherifs. Mohammed à Maroc, 429; à Fez, 429. Décadence de la puissance portugaise, 432.

§ 4. Le christianisme sous les Merinides. Les esclaves chrétiens. Le commerce européen (1269-1550). — L'évêché de Maroc, 433. Succession des évêques, 434. Destruction de l'évêché. Les Farfanes, 435. Le commerce européen sur le littoral et à l'intérieur, 436. Les Alfaquèques. Esclaves et martyrs, 438. Rédemptions, 439. Esclaves marocains en Europe, 442. Martin de Spolète, 444. Tristan d'Atayde, 444. Perez de Saavedra, 445.

#### CHAP. VII. MOUVEMENT INTELLECTUEL DEPUIS LE VIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Distinction des Berbères et des Arabes, 447. Science chrétienne et science musulmane, 448. Part relative du Magreb el-Acsa, 450. Écrits en berbère, 450. Abenpace, 451. Alépétrage, 451. Edrisi, 452. Les Avenzohar, 452. Maimonide, 453. Juda ebn-Koreich, 453. Averrhoès, 454. Aboul Hassan. Ebn-Sabin, 455. Abd-el-Ouahed el-Merrakçai. Ebn-Adhari. Ebn-Batoutah, 456. Abd-er-Rhaman ebn Khaldoun, 457. Ebn-Abi-Zéré, Ebn-Abd-el-Halim, 458. Ahmed Chehab-ed-Din, 458. Léon l'Africain, 458. Marmol, 460.

#### CHAP. VIII. LES CHERIFS HASSANI OU SAADIENS.

§ 1. Le Maroc sous les cherifs Hassani, depuis la prise de Fez jusqu'à l'avènement des cherifs Fileli à Maroc (1550-1668). — Partage de l'Empire, 464. Tlemcen au pouvoir des cherifs, 464. Révolte dans l'Atlas. Merinides mis à mort, 465. Les Turcs reprennent Tlemcen, et prennent Fez, 465. Moulé Mohammed rétabli à Fez, 467. Moulé Abd-Allah. Siège de Mazagan, 469. Abd-el-Moumen

assassiné à Tlemcen, 470. Affaires de Melilla et prise du Pegnon de Velez, 470. Don Sébastien de Portugal, 471. Bataille d'Alcasar, 472. Consulat français au Maroc, 474. Ahmed el-Mansour, 474. Conquête du Soudan, 475. Insurrection. Bataille de Tagouat, 477. Ravitaillement de Mazagan, 478. Moulé-Sidan. Les fils d'Ahmed. Les Espagnols occupent Larache et La Mamoure, 479. Expulsion des Maures d'Espagne. Piraterie, 480. Commerce européen. Razilly, 481. Golius, 482. Moulé Abd-el-Melek, 483. Razilly et du Chalard, 484. Moulé Oualid, 485. Affaires de Salé, 485. Moulé Ahmed-Cheikh, 486. Avènement des cherifs Fileli, 487. Autre version, 489. Avènement de la maison de Bragance en Portugal. Ceuta reste à l'Espagne, 490. Rapports avec la Hollande, 491. Cession de Tanger à l'Angleterre, 461. Roland Fréjus, 492.

§ 2. Le christianisme sous les cherifs Hassani. — Prêtres au Maroc, 493. Clénard. Evêques de Tanger, 494. Christophe d'Acosta, 404. Thomas de Andrada ou de Jésus, 495. Rédempteurs et martyrs, 497. Jean Mocquet, 499. Le marabout chrétien de Tagaost, 499. Rétablissement de la mission du Maroc sous le titre de Préfecture apostolique, 500. Jean de Prado, martyr. Un cherif converti, 501. État de la mission, 502. Rédemptions, 504. Aranda, Dan, etc., Les franciscains de Touraine, 507. Cherifs convertis, 507.

#### CHAP. IX. LES CHERIFS FILELI OU HASSENI.

§ 1<sup>er</sup>. Moulé Ismael (1692-1727). Décadence. El-Makkari, 509. Fin de Moulé Rechid, 510. Avènement de Moulé Ismael, 511. Guerres dans le Sud. Prise de Maroc, 512. Guerre contre Mohammed-el-Hadj. Ismael à Mequinez, 514. Expédition dans l'Atlas, 515. La Garde noire ou les Bokheri, 515. Moulé-Ahmed au Soudan septentrional, 516. Méquinez, 516. Intérêts européens. Evacuation de Tanger, 517. Perte de La Mamoure, de Larache; siège de Melilla, fameux siège de Ceuta, 518. Affaires de France. El-Hadj Temin à Paris, 519. Ambassade de St-Amand, 519. Pidou de St-Olon, 520. Ebn-Aïssa, à Paris, 521. La princesse de Conti demandée en mariage, 521. Fâcheuse expédition de Tlemcen, 522. Les Anglais à Gibraltar. Décadence de l'influence française, 523. La Hollande, 524. Divisions dans la famille du cherif, 525. Levée du siège de Ceuta, 527. La préfecture apostolique, 527. Épreuves de la mission, 523. La matamore de Méquinez, 529. Rédemption, 630. Le cherif Pierre de Jésus, 533. Jean de la Faye et ses compagnons, 534.

- § 2. Moulé-Ahmed ed-Dehebi (1727-1729). — Lutte avec son frère Abd-el-Melek, 535. Traité anglais, 537. Esclaves. Rédemptions, 537.
- § 3. Moulé Abd-Allah (1729-1757). — Révolutions intérieures, 538, Ripperda, 542. Commerce européen. Rédemptions, 543. Cherif chrétien, 544. Mohammed associé à l'empire, 544. Traités, 545. Destruction de la république de Salé, 546. Politique anglaise, 546.
- § 4. Sidi-Mohammed (1757-1790). — Moulé Edris, 548. Divers traités, 548. Présents et redevances, 550. Breugnon. Traité avec la France, 551. Exportation des céréales, 553. Fondation de Mogador et de Fedala. Évacuation de Mazagan, 554. Troubles. Siège de Melilla, 555. Guerre avec la Hollande. Guadel. Gardelicenciée, 556. Affaire des Ragusins. Coup de main des Toscans, 558. Mohammed au Tafilet. Traité avec les Etats-Unis, 559. France et Angleterre, 560. Troubles à Tlemcen. Le cherif et les Turcs. Espagne et Hollande, 561. Coup d'œil sur le règne de Mohammed, 562. Renégats, 563. Européens, 564. Mission. Esclavage, 566.
- § 5. Moulé Yezid el-Mehdi (1790-1792). — Le cherif et les consuls, 567. Pillage des juiveries, 568. Siège de Ceuta, 569. Abandon d'Oran, 571. Traité anglais, 571.
- § 6. Moulé Hécham (1792-1795). — Lutte entre les cherifs. Relations avec l'Europe, 572.
- § 7. Moulé Soliman (1795-1822). — Affaires intérieures. Peste. Broussonnet, 573. Affaires étrangères, 574. Révolte de Moulé Ibrahim, 576. Le Maroc et l'empire, 576. Autriche, 577. Alibey, 578. Roentgen, 579. Etat de Sidi-Hecham, 579. Troubles à la frontière algérienne, 580. Fin de la piraterie; politique du cherif, 581. Peste et guerres, 585.
- § 8. Moulé Abd-el-Rhaman (1822-1859). — Son caractère, 589. Guerre civile, 590. Rapports extérieurs, 594. Avec la France en Algérie, 594. Abd-er-Rhaman et Abd-el-Kader, 595. Révoltes, 596. Un cherif puni, 597. Jose Valverde, 598. Abd-el-Kader au Maroc, 598. Bataille d'Isly, 601. Bombardement de Tanger et de Mogador, 605. Paix, 608. Politique anglaise, 609. Affaires des autres puissances, 614. Algérie et Maroc, 613. Délimitation de la frontière algérienne, 616. Guerre du Maroc contre Abd-el-Kader,

617. Suite des relations avec la France, 620. Condition des consuls, 622. Bombardement de Salé, 622. Beni-Snassen et Hamian, 624. Paul Rey, 625. Prince Adalbert de Prusse, 626. Guerre à la frontière algérienne et à l'intérieur, 627. Mort du cherif, 628. Européens au Maroc, 629.

§ 9. Sidi-Mohammed II (1859). — Avènement. Guerre civile, 641. Expédition contre les Beni-Snassen, 633. Guerre avec l'Espagne. Ses causes, 638. Armée espagnole, 640. Premières opérations, 643. Marche sur Tétouan, 645. Bataille de Castillejos, 647. Bataille de Tétouan, 648. Suite des faits militaires, 652. Affaire de Melilla, 653. Bombardement de Larache et d'Arzilla, 653. Combat de Gualdras, 654. Caractères de cette guerre, 655. Paix de Tétouan, 655. CONCLUSION, 660.

---

#### ADDITIONS ET CORRECTIONS IMPORTANTES.

- Page 43. Plusieurs auteurs ont avancé que Tombouctou et la Nigritie centrale avaient été tributaires du Maroc de 1672 à 1727, et cette assertion se trouve reproduite par M. Bouillet dans son *Dict. d'Hist. et de Géogr.* au mot *Tombouctou*. Nous devons avertir que l'expédition de Moulé-Ahmed en 1680 au nord du Soudan, telle que nous la rapportons p. 516, est le seul fait que nous ayons pu constater; il est loin d'avoir les proportions du premier. Nous eussions peut-être cité avec plus de raison, à la p. 43, la conquête du Soudan par les Almoravides (p. 310).
- Page 40. Au lieu de : « à la fin du même siècle, » lisez : au milieu du même siècle.
- Page 46. Au lieu de « La forteresse du prince *merinide*, » lisez : La forteresse du prince *almohade*.
- Page 56. Les journaux après avoir dit que le Consulat d'Espagne à Tanger avait été ruiné au début de la dernière guerre avec l'Espagne ont dit le contraire. Nous ignorons ce qu'il en est.
- Pages 220, 664. Nous avons parlé des intérêts français au Maroc à raison des rapports qui existent et peuvent se développer

entre ce pays et le Sénégal. On peut consulter à ce sujet les renseignements fournis par M. le colonel Faidherbe et dus en partie à Panet, mulâtre sénégalais qui alla au Maroc en 1849. avec une mission du gouvernement français, et au cherif marocain Moulé Ibrahim Ouled-Mohammed, de la famille des Ouled Moulé-Abd-es-Selam Inchich, du Tafilet, arrivé à Saint-Louis le 40 avril 1859, venant de Maroc. *Moniteur* du 5 septembre 1859.

- Page 240. Au lieu de « Il fit suspendre, » lisez : Ce dernier fit suspendre.
- Page 269. Au lieu de « Abou Yesid, l'homme à l'âne, » lisez : Abou-Yesid Abou-Hamar, Abou-Yesid l'homme à l'âne. »
- Page 272. Au lieu de « les Abesar, » lisez : les Arabes.
- Page 370. Au lieu de « Abou-Heinan, » lisez : Abou-Einan.
- Page 396. Au lieu de « est passé avec elles, » lisez : sont passés avec elles.
- Page 458. Au lieu de « El-Gharnati le grenadier (!), lisez : El-Gharnati, le grenadin.
- Page 489. Au lieu de « pour assiéger le Maroc, » lisez : pour assiéger Maroc.
- Page 505. Au lieu de « Dan Mathurin (Francis), » lisez : Dan, Mathurin français.
- Page 543. Au lieu de : Larrahins, » lisez : Sarrahins.
- Page 655. On ne manque pas de publications sur la campagne des Espagnols au Maroc. Il en est de purement littéraires et pittoresques; il en est de sérieuses; parmi ces dernières nous indiquerons celle de D. Pedro Antonio de Alarcon : *Diario de un testigo de la guerra de Africa*. Madrid, chez Gaspar et Roig. La brochure *Aspecto diplomático de la cuestión de Marruecos*, Madrid, 1856, a été saisie, parce qu'elle attaquait le ministère O'Donnell sur les concessions faites à l'Angleterre dans cette question.
- Page 657. Pour apprécier au point de vue de la pêche l'importance d'un établissement espagnol à Santa-Cruz de Mar la Pequeña, il est bon de savoir que 700 matelots des Canaries, répartis sur une trentaine de brigantins de 20 à 50 tonneaux, pêchent annuellement, du côté d'Arguin et du cap Blanc, 7,500,000 kilogrammes de poissons. « Les richesses ichtyologiques de ces parages, dit M. Berthelot, consul de

France à Sainte-Croix de Ténériffe, n'auraient rien de comparable dans les autres parties du globe.» *De la pêche sur la côte occid. d'Afrique*, Paris, 1840; in-8.

Page 662. Les dernières mesures prises par le gouvernement en faveur de l'Algérie, et spécialement le projet de loi qui vient d'être adopté pour les chemins de fer algériens, font espérer que M. de Chasseloup-Laubat sera l'homme que nous souhaitons à notre belle colonie.

---

— Le *Moniteur* du 8 juin nous apporte enfin le texte du traité entre le Maroc et l'Espagne. L'art. 6 oblige le cherif à entretenir une garde de troupes régulières à la limite du territoire des présides espagnols, pour écarter et réprimer les attaques des tribus. L'art. 10 est ainsi conçu : « S. M. le roi de Maroc, en suivant l'exemple de ses illustres prédécesseurs, qui accordèrent une protection si efficace et spéciale aux missionnaires espagnols, autorise l'établissement, dans la ville de Fez, d'une maison de missionnaires espagnols, et confirme en leur faveur tous les privilèges et exemptions que les précédents souverains de Maroc leur avaient accordés. Ces missionnaires espagnols pourront, dans toutes les parties de l'empire où ils se trouvent ou s'établiront, se livrer librement à l'exercice de leur saint ministère, et leurs personnes, maisons et hospices jouiront de toute la sécurité et protection nécessaires. S. M. le roi de Maroc donnera dans ce sens les ordres opportuns à ses autorités et délégués pour qu'ils accomplissent de tous temps les stipulations contenues dans cet article. » Les missionnaires ne peuvent s'établir à Fez qu'à la suite du consul espagnol; or, le traité ne statue rien à cet égard. L'art. 12 dit que le représentant de S. M. la reine des Espagnes « résidera à Tétouan ou dans la ville que S. M. Catholique jugera la plus convenable. » D'après l'art. 11, l'Espagne pourra acheter près le consulat d'Espagne à Tétouan le terrain nécessaire à la construction d'une Église, où les prêtres espagnols pourront exercer le culte catholique et célébrer des messes pour les soldats espagnols morts pendant la guerre. Art. 13. Il sera conclu, dans le plus bref délai possible, un traité de commerce. L'art. 8 échelonne les paiements de l'indemnité de 20 millions de piastres jusqu'au 28 décembre 1860.





**PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET**

---

**UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY**

---

DT  
305  
G58  
1860  
C.1  
ROBA

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 11 25 01 08 009 5